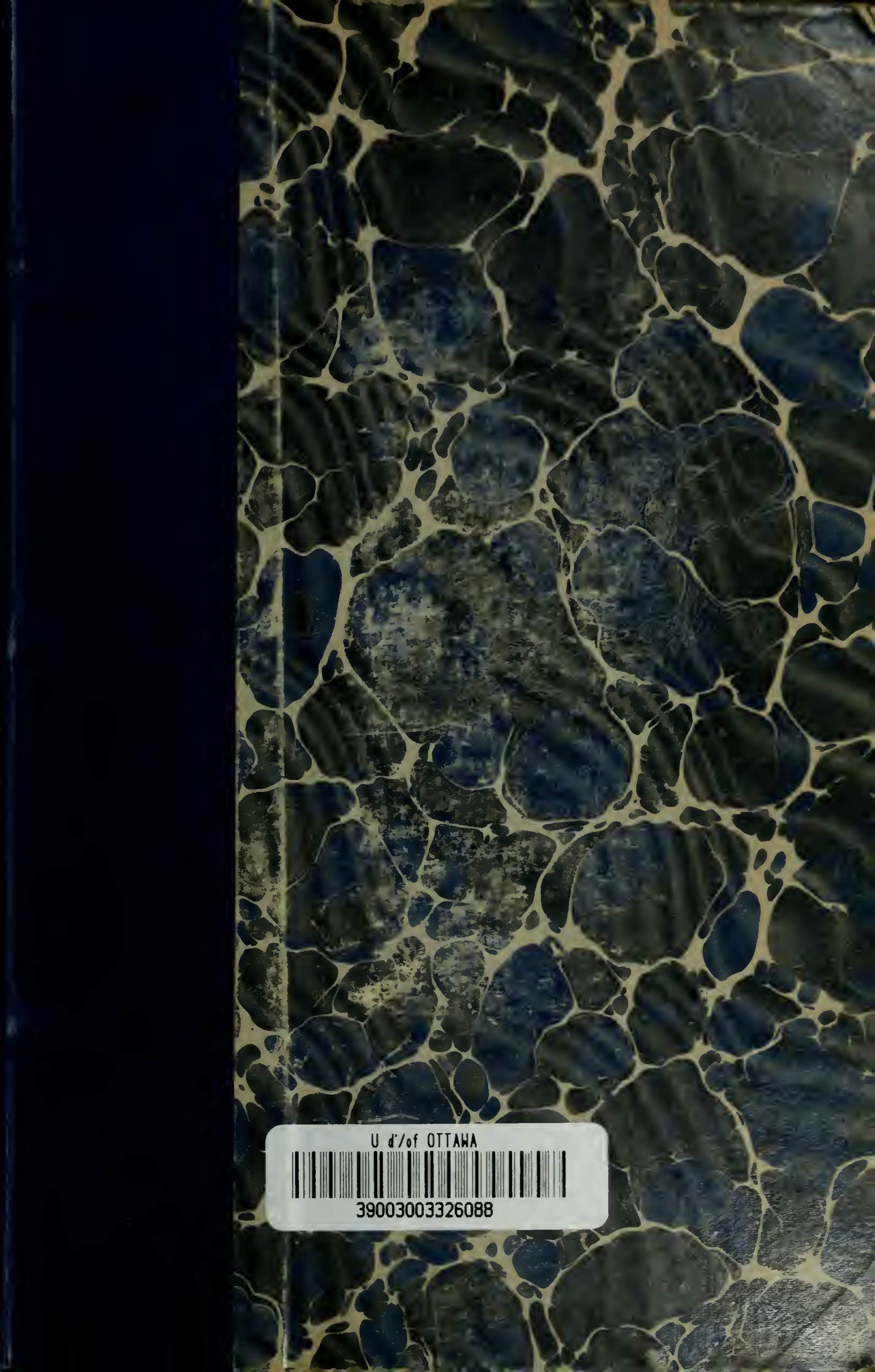

U d'/of OTTAWA
39003003326088

LA BRUYÈRE

DANS

LA MAISON DE CONDÉ.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

SUR LA FIN DU XVIIe SIÈCLE,

PAR

ÉTIENNE ALLAIRE.

TOME PREMIER.



PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET CIE,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1886.

LA BRUYÈRE

DANS

LA MAISON DE CONDÉ.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).

LA BRUYÈRE

DANS

LA MAISON DE CONDÉ.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

SUR LA FIN DU XVII[e] SIÈCLE,

PAR

ÉTIENNE ALLAIRE.

TOME PREMIER.



PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C[IE].

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

—

1886.

AVANT-PROPOS.

La mort du prince de Condé, à Sidney en Australie (24 mai 1866), venait de jeter le duc et la duchesse d'Aumale dans une profonde affliction : ils avaient perdu leur fils aîné, un homme de grande valeur, qui donnait les plus belles et les plus légitimes espérances. Il ne leur restait plus qu'un enfant, âgé de douze ans (1), et dont la santé leur inspirait quelques inquiétudes. Leurs Altesses Royales me firent l'honneur de m'appeler auprès d'elles pour les aider à élever le duc de Guise. Alors le duc d'Aumale écrivait l'histoire des premiers Condé; il avait réuni pour faire ce travail une magnifique collection de livres et de manuscrits dans sa bibliothèque à Twickenham en Angleterre. C'est là, chez l'héritier et l'historien des Condé, qu'en m'occupant de l'éducation du duc de Guise, j'ai trouvé de curieux documents sur la vie de la Bruyère, et conçu le plan du livre que je publie aujourd'hui. Il m'est doux de témoigner ici les obligations que j'ai au duc d'Aumale pour la confiance et l'amitié dont il m'a honoré dans cette circonstance; mais je veux rendre aussi à celui de ses fils auquel j'étais attaché l'hommage que je crois lui devoir.

(1) Né le 5 janvier 1854, à Twickenham (Angleterre).

Un esprit judicieux, fin, pénétrant, avec une aptitude remarquable à l'étude des sciences ; un cœur généreux, plein d'ardeur pour les nobles ambitions ; une âme pieuse et douce, voilà le duc de Guise. De pénibles épreuves accablèrent sa frêle jeunesse : je n'en veux citer qu'une, la mort de sa mère dont il ne se consola jamais. La duchesse d'Aumale avait (1) « cette vraie grandeur de caractère qui inspire le respect et la confiance, et fait que les princes nous paraissent grands, et très grands, sans nous faire sentir que nous sommes petits. » Je vois encore Son Altesse Royale sur son lit de mort, entourée de ses parents en larmes, et de quelques serviteurs qui ne l'avaient point quittée pendant sa maladie : elle promenait lentement ses regards autour d'elle, et faisait ainsi ses adieux. Quand elle arrêta ses yeux sur son fils, il y avait quelque chose de si doux et de si triste dans leur expression, que tous les témoins en furent frappés. Plusieurs ont cru qu'elle prévoyait le sort qui attendait son dernier enfant. Un jour, dans nos entretiens les plus intimes, j'ai demandé au jeune prince ce que sa mère lui avait dit alors : il m'a répondu qu'autant qu'il avait pu deviner ce langage muet, il avait cru que sa mère lui parlait de son frère aîné, le prince de Condé ; qu'elle répétait ce qu'elle lui avait dit souvent (2), que Condé avait vécu comme un saint, qu'il était maintenant bienheureux, et qu'elle demandait à Dieu d'aller le rejoindre. Cela se passait à Twickenham, 6 décembre 1869.

On était à la veille des grands événements politiques qui ont bouleversé la France et changé la face de l'Europe. Le duc de Guise aimait la France sans l'avoir jamais vue : il brûlait du

(1) La Bruyère, ch. II, ou *Du mérite personnel*, n° 42. Nous indiquons les chapitres de la Bruyère non par leur titre, mais par leur chiffre, dans tout le reste de l'ouvrage.

(2) *Notice sur la duchesse d'Aumale*, par M. Cuvillier-Fleury, p. 38. Paris, chez Techener, 1870.

désir de la connaître, et ne pouvait supporter qu'on lui interdît d'aller dans son pays. Combien de fois l'ai-je entendu protester contre ces lois iniques qui l'avaient condamné à l'exil avant qu'il fût né! Combien de fois a-t-il fallu lui décrire cette terre sur laquelle il ne pouvait mettre le pied! Combien de fois sur la côte anglaise, une lunette à la main, chercha-t-il la France dans les brumes de l'horizon! Quelle joie quand il l'avait trouvée et quand il pouvait en discerner certaines parties dans le lointain! Puis il se plaignait de l'insuffisance des meilleures cartes pour nous donner une idée juste des pays qu'on n'a point parcourus; et il écoutait avec une attention soutenue tout ce qu'il pouvait entendre dire autour de lui de notre patrie, de sa configuration physique, de ses villes et villages, de son histoire, de son état moral et politique, de sa gloire militaire et de ses affreux revers, de nos grandeurs et de nos misères. Pendant l'hiver terrible de 1870-1871, rien ne pouvait dissiper la profonde tristesse du jeune prince. Il ne comprenait pas que l'on voulût empêcher son père, ses oncles, ses cousins, tous les vaillants princes de sa famille, de servir dans l'armée française quand la patrie était en danger : c'était renouveler les lois de proscription de la manière la plus dure qu'il pût imaginer. Je l'ai surpris pleurant amèrement parce qu'on ne lui permettait pas d'aller, comme son cousin le duc de Chartres, défendre la France dont il était proscrit. Enfin, ces odieuses lois d'exil ayant été abrogées, il put voir la France. Il trouva le sol français envahi par les armées allemandes, et la ville de Paris encore fumante des ravages de la guerre civile. Je n'essaierai pas de dire son émotion à ce triste spectacle : il n'en aima notre patrie qu'avec plus d'ardeur, et il n'eut plus qu'une ambition, qu'une pensée, mériter par son travail l'honneur de servir à côté de son père dans l'armée française.

Élève du lycée Condorcet, il se préparait à entrer à l'École polytechnique, et déjà les meilleurs juges lui prédisaient le succès, lorsqu'il tomba malade, et fut (25 juillet 1872) enlevé par la mort à la tendresse de son père, à l'affection de sa famille, à l'estime de ses camarades, à son pays qu'il aimait tant, et auquel il n'avait pas même pu se montrer. Tout le monde a compris la douleur du père qui n'a plus d'enfant ; le père seul a compris la mienne. Quand nous sortîmes de la chambre mortuaire, il me dit en s'appuyant sur mon bras : « Il était aussi votre fils ! » Jamais on n'a mieux exprimé l'affection d'un précepteur pour son élève.

INTRODUCTION.

En général les chefs-d'œuvre du dix-septième siècle brillent par leur belle ordonnance ou par ce qu'on appelle l'unité de composition. Il n'en est pas ainsi des *Caractères* de la Bruyère. Il y a peu d'ordre dans ce livre ; les paragraphes sont construits avec un art merveilleux, les chapitres avec une négligence incroyable. Non seulement il n'y a pas de transitions, comme l'a remarqué Boileau, mais le plus souvent il ne peut pas y en avoir. L'ouvrage entier a une certaine unité, comme le prétend l'auteur (1) ; peu de méthode, comme il l'avoue ; mais, quoi qu'il en dise, nul enchaînement dans les idées ; ou bien elles sont si mal liées entre elles, que le fil qui les rattache les unes aux autres se rompt à chaque instant. Bref, on a tant de peine à suivre la pensée principale et dominante de la Bruyère, que l'on finit toujours par y renoncer. Alors le lecteur voit passer devant ses yeux un spectacle semblable à celui que nous offrent certaines expositions de peinture après décès : tout ce que l'artiste défunt a tenté, commencé, ou achevé, est étalé dans la *galerie* (2) ; tableaux de tous genres, œuvres magistrales,

(1) *Préface des Caractères.*
(2) Lettre de Bussy-Rabutin, 10 mars 1688.

ébauches plus ou moins avancées, études, esquisses, dessins, croquis, rien n'y manque. De même chez la Bruyère : tantôt ce sont des caractères, véritables créations du génie de l'auteur, tellement achevées qu'elles semblent peintes d'après nature, ces personnages marchent et parlent devant nous ; tantôt ce sont seulement des portraits, mais si expressifs qu'on croit les reconnaître ; tantôt ce sont des ébauches, de légères esquisses ; tantôt deux ou trois coups de crayon qui produisent un effet saisissant; enfin une multitude de traits divers qui peuvent s'appliquer à des milliers de personnes. En parcourant cette galerie, on est frappé de la fécondité du peintre, on admire la sûreté et la fermeté de son dessin, la richesse et la vigueur de son coloris, on est ébloui de son prodigieux talent, ravi de voir l'œuvre d'un maître. On reconnaît avec plaisir que l'artiste, avant de mourir, a fait ce qu'il a pu pour mettre un peu d'ordre dans ses tableaux ; mais on a beau regarder, comparer, examiner tant d'ouvrages divers, on ne peut se dégager d'une certaine confusion.

Pendant que je cherchais la cause de cette confusion étrange dans un chef-d'œuvre du dix-septième siècle, il me tomba entre les mains plusieurs des premières éditions du livre des *Caractères,* celles-là mêmes qui avaient paru sous les yeux de l'auteur par les soins du fameux éditeur Michallet. Je fus surpris de l'énorme différence qui existe entre le volume de ces diverses éditions. Après en avoir compté neuf en tout, j'ai remarqué, comme M. Nisard, que la neuvième est plus de quatre fois plus volumineuse que la première. C'est toujours, dans toutes les éditions, la même distribution en chapitres, et le même titre aux chapitres ; mais chaque édition est toujours revue, corrigée et considérablement augmentée ; chaque chapitre s'enfle et grossit démesurément. Aussi la quatrième édition est à peu près

le double de la première, et la huitième le double de la quatrième. Que résulte-t-il de là? C'est, comme le dit la Bruyère, que la quatrième édition, comparée à la première, est presque une *œuvre nouvelle*. Qu'est-ce donc que la neuvième, qui est aujourd'hui entre les mains de tout le monde, et la seule que le public connaisse? C'est un mélange de plusieurs œuvres différentes, confondues avec la première édition. Donc, pour retrouver la première conception de la Bruyère, son idée principale, supérieure, dominante, il faut pénétrer au delà des développements successifs qui l'ont cachée et comme ensevelie, il faut remonter à la première édition.

Cette première édition des *Caractères* (réimprimée dans le *Cabinet du Bibliophile*, chez Jouaust, Paris, 1867) se présente à nous avec un air de modestie piquante. On dirait qu'elle a peur de se laisser voir : elle vient timidement derrière la traduction fort respectable des *Caractères* de Théophraste, qui semble la protéger.

L'auteur, dans son *Discours sur Théophraste*, ne dissimule pas ce qu'il a voulu faire : il avoue avec ingénuité qu'à l'exemple du philosophe grec dont il publie la traduction, il a essayé pour son compte d'établir la science des mœurs. Mais il en parle sobrement ; il a plutôt l'air de s'en excuser que de s'en vanter. Il parle avec abondance de l'ouvrage, des talents, de la gloire et de la patrie de Théophraste. De soi-même il ne dit rien, pas même son nom. Il se contente de nous annoncer qu'il publie, à la suite des Caractères de Théophraste, « une simple instruction sur les mœurs du dix-septième siècle. » Le tout est intitulé : *les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle, à Paris, chez Estienne Michallet, premier imprimeur du roi, rue Saint-Jacques, à l'image Saint Paul. MDCLXXXVIII, avec privilège de Sa Majesté.*

M. Edouard Fournier (1) a justement remarqué que le mot *mœurs* est imprimé en majuscules plus grandes que toutes les autres lettres. Avec ce seul avertissement qui peut fort bien vous échapper, après avoir lu le *Discours sur Théophraste* et les *Caractères* du philosophe grec, vous parcourez rapidement les *Caractères ou Mœurs de ce siècle ;* on est à l'aise dans ce petit livre très court, bien distribué, assez clair, où l'air circule comme dans un tableau de Paul Veronèse. Vous êtes frappé de la quantité de remarques fines et judicieuses que vous rencontrez, mais vous n'en êtes point embarrassé. Jamais livre ne fut à la fois plus commode et plus varié. Il n'est pas besoin de le lire de suite, ni par ordre. On peut l'ouvrir au hasard, on tombera toujours sur quelque chose d'entier, capable du moins de satisfaire la curiosité, s'il ne contente pas l'esprit. On peut le prendre et le laisser à tout moment ; il est tout aussi bon pour remplir un quart d'heure que pour occuper toute une journée. Ces avantages ne sont pas petits pour le grand nombre de personnes qui fuient les longues lectures, ou qui n'ont pas le loisir d'en faire ; mais qu'est-ce donc que la Bruyère entend par les « caractères ou mœurs de ce siècle » ?

Au dix-septième siècle, on appelait caractères (2) des portraits comme ceux que l'on trouve dans les romans de Mlle de Scudéry, ou dans le Recueil (3) qui fut offert à Mlle de Montpensier. La Bruyère a toujours prétendu qu'il ne faisait point des portraits : des caractères de ce genre eussent été des satires personnelles. Rien n'était plus éloigné de sa pensée. « Il n'est point, dit-il, un malhonnête homme, et il n'écrit point de libelles diffamatoires. » Il y a des caractères d'un autre genre, semblables à ceux que

(1) *Comédie de J. de la Bruyère.*

(2) *La Société française au* XVIIe *siècle,* par V. Cousin, t. I et II.

(3) Chez de Sercy et Barbin, Paris, 1659.

conçoivent les poètes et que décrit Théophraste, peintures imaginaires qu'Aristote dans sa *Poétique* déclare plus vraies que la réalité. La Bruyère reconnaît qu'il a composé des caractères de ce genre en rassemblant dans une seule figure des traits empruntés à différentes personnes, et qu'il a fait ainsi des peintures vraisemblables, cherchant moins à réjouir les lecteurs par la satire qu'à leur proposer des défauts à éviter et des modèles à suivre. On trouve de ces tableaux dans la première édition, mais en très petit nombre et dispersés, comme noyés dans le reste de l'ouvrage. J'y vois bien la chapelle de Versailles (1) et Louis XIV dans la lanterne, la disgrâce (2) de quelques courtisans, le mariage (3) de deux gentilshommes, trois avares (4) malheureux, deux bourgeois (5) qui se réjouissent, l'un d'être allé à la cour, et l'autre d'être resté à la ville ; mais je n'y vois guère de caractères comparables à ceux de Théophraste. Enfin il n'y a pas de ces grands caractères comme celui du riche (6) sous le nom de Giton, ou celui du pauvre (7) sous le nom de Phédon.

Rien de plus plaisant, dites-vous : dans la première édition des *Caractères* de la Bruyère, il n'y a point de caractères... Je voudrais bien savoir quel original a pu imaginer un titre si ridicule? — On pourrait voir là une faute de l'auteur, ou un oubli de l'éditeur. — Ce n'est ni l'un ni l'autre. Quand la Bruyère donna son livre à imprimer (8), il était loin de présumer le succès qui l'attendait; il était fort embarrassé pour choisir un titre juste et

(1) Chap. VIII, n° 74.
(2) Chap. VIII, n° 66 et n° 16.
(3) Chap. VI, n° 60 ; ch. III, n° 52.
(4) Chap. XI, nos 113, 114, 124.
(5) Chap. VII, n° 12 ; ch. VIII, n° 14.
(6) Chap. VI, n° 83.
(7) Chap. VI, n° 83.
(8) Épilogue de la première édition.

convenable. Il se crut obligé d'adopter le titre de *Caractères de ce siècle,* pour faire passer son petit livre après celui du philosophe grec. Ce titre n'était pas exact; c'était presque un déguisement. L'auteur le sentit, et ajouta le mot *mœurs* pour donner un peu plus de vraisemblance. Le public, toujours satisfait dès qu'il s'amuse, ne chicana point sur le titre de l'ouvrage. Le succès obtenu fut un encouragement à conserver ce titre aussi heureux que hardi. L'auteur se fit un devoir de le justifier dans les nombreuses éditions qui suivirent. Dès la quatrième édition, il mit l'inscription latine, empruntée à Erasme, où il indique le but de l'ouvrage ainsi que les intentions de l'auteur, et il essaya de faire des caractères qui se rapprochassent de ceux de Théophraste. Dans la cinquième édition, il atteignit son modèle; dans la sixième, la septième et la huitième, il le surpassa. Enfin il perfectionna tant et si bien ce genre littéraire, qu'il en a fixé pour toujours le type immortel. Mais les caractères ne sont pas devenus pour cela la partie principale du livre : même dans les dernières éditions, c'étaient toujours, comme dit l'auteur, des traits semés dans le discours, des traits brillants qui soutenaient l'attention du lecteur et provoquaient la colère des envieux. L'ouvrage, pris dans son ensemble, demeurait composé de remarques solides et de réflexions sérieuses sur les faits moraux que l'auteur avait observés depuis qu'il pensait et qu'il écrivait ses pensées. La première édition reste le type de toutes les autres éditions.

Malheureusement l'auteur ne sut pas assez s'affranchir du premier tour qu'il avait donné à ses pensées. Il jeta toutes ses éditions dans le même moule : il inséra les quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième éditions, qui étaient des ouvrages nouveaux, dans les chapitres de la première édition. Ce cadre n'était pas assez large pour contenir toutes les remarques et ré-

flexions qu'il y entassa. De là naquit la confusion. Après avoir longtemps lutté pour empêcher le désordre de ses remarques, il finit par s'y résigner, et il en profita pour y cacher des réflexions d'une extrême hardiesse qu'on n'aurait pas souffertes, si elles avaient été détachées et mises en relief dans un ouvrage à part. A la huitième édition, l'ouvrage parut à l'auteur lui-même assez arrondi pour qu'il ne voulût plus rien y ajouter dans la neuvième. Tel qu'il était, et malgré son désordre, cet ouvrage représentait suffisamment à ses yeux les caractères et les mœurs du dix-septième siècle.

Pour recueillir cette collection de remarques et réflexions, la Bruyère n'avait qu'un procédé, l'observation. Mais, en faisant ses observations, il n'avait pas la liberté dont jouit l'expérimentateur dans un cabinet de physique ou de chimie. L'objet de l'observation dans les sciences proprement dites demeure soumis à toutes les investigations : il se laisse regarder, toucher, manier, couper, déchirer, brûler, fondre et dissoudre ; c'est pourquoi l'on a pu rédiger des méthodes expérimentales. Mais en morale rien de semblable n'est possible. La Bruyère étudiait la nature humaine sur le vif, et il ne pouvait recourir à la vivisection. Il n'admettait pas la question ou la torture (1) comme un procédé scientifique. Il ne lui était même pas permis de recourir à l'art de Socrate pour accoucher les esprits et leur faire avouer ce qu'ils ne voulaient pas dire. Toute curiosité indiscrète (2) était alors honteuse et punissable. Cependant il y avait des rencontres heureuses : ce que fut pour Molière la boutique du barbier de Pézenas, ou le haut des tours de Notre-Dame de Paris pour le Diable boiteux de Lesage, la maison de Condé le fut pour la Bruyère. Mais même en ces occasions favorables

(1) Chap. XIV, n° 51.
(2) Chap. IV, n° 79.

il fallait, pour percer le voile dont les hommes enveloppent le fond de leur cœur, un talent particulier, extrêmement rare, que l'abbé Régnier-Desmarais appelait le génie extraordinaire de M. de la Bruyère. « Il semblait (1), dit le secrétaire perpétuel de l'Académie française, que la nature eût pris plaisir à lui révéler les plus secrets mystères de l'intérieur des hommes, et qu'elle exposât continuellement à ses yeux ce qu'ils affectent le plus de cacher aux yeux de tout le monde. »

On admet généralement que la Bruyère prit de bonne heure l'habitude d'écrire des remarques. Il semble en faire l'aveu (2) quand il dit qu'il était dans l'habitude de penser et d'écrire ce qu'il pensait. En effet, il ne veut pas que l'on confonde (3) ses pensées simples, familières, instructives, accommodées au goût du peuple, avec les autres qui brillent de l'éclat de la cour d'où elles sortent. N'est-ce pas dire qu'il faut distinguer les remarques qu'il a faites dans le peuple, où il vécut la plus grande partie de sa vie, de celles qu'il a faites en dernier lieu dans la maison de Condé, où il publia les diverses éditions de son ouvrage? De sa part, un tel aveu n'est pas à négliger. Mais là n'est pas la difficulté; elle est ailleurs. Comment pourrons-nous discerner dans son ouvrage les nouvelles remarques des anciennes?

Telle est la difficulté de ce discernement, que nous n'aurions jamais osé l'entreprendre, si nous n'avions été aidé et encouragé par les découvertes de ceux qui ont essayé d'éclaircir la biographie de la Bruyère. M. A. Jal dans un article de son *Dictionnaire critique,* M. Eugène Châtel dans son *Étude chronologique,* M. Ed. Fournier dans quelques parties de sa *Comédie*

(1) Réponse de Régnier-Desmarais à Cl. Fleury, qui succédait à la Bruyère.
(2) *Préface du discours à l'Académie,* § 4.
(3) Préface de la quatrième édition.

de la Bruyère, et surtout M. G. Servois dans sa *Notice biographique* et son excellente édition des *Caractères,* ont donné, sur la famille de la Bruyère et sur la vie de notre auteur, des détails si précis, qu'on peut enfin se faire une idée assez exacte de sa personne et de son caractère. Nous sommes heureux de pouvoir aussi remercier M. Flammermont des renseignements qu'il nous a communiqués, et le père Ingold, de l'Oratoire, qui nous a prêté le manuscrit Villenave.

Jusqu'à l'entrée de la Bruyère dans la maison de Condé, les documents que nous avons consultés sont insuffisants. Il reste encore dans cette partie de la biographie de notre auteur de grands intervalles obscurs ou mal éclairés, des espaces vagues où nous ne pouvons fixer la place des remarques qu'il dut faire. Mais une fois que la Bruyère est entré dans la maison de Condé, l'obscurité qui s'attachait à sa personne se dissipe, une lumière nouvelle l'environne, on distingue clairement l'homme et l'auteur dans ses écrits.

Avec les documents qui abondent dans la maison de Condé, on peut se rendre compte de bien des faits relatés dans le *Journal* de Dangeau, dans les *Mémoires* du marquis de Sourches, dans ceux de Saint-Simon, dans la *Gazette de France,* etc. ; on peut même voir comment ces faits se sont présentés aux yeux de la Bruyère. Nous nous plaçons au même point de vue que lui ; nous assistons à ses travaux et à ses études : il nous raconte sa propre vie. Il ne cite pas les faits dont il a été témoin et qui ont frappé son esprit, mais il explique ses remarques et ses réflexions de manière qu'on peut les deviner. Ainsi se développent devant nous les mémoires d'un homme bien élevé (1), qui sait parler et se taire. Ce qu'il dit fait comprendre ce qu'il ne dit pas. Le livre des *Caractères,* c'est la Bruyère lui-même,

(1) Chap. v, nº 79.

et sa première édition est le premier volume de son autobiographie.

Dans les éditions suivantes, les documents particuliers que nous fournissent les archives de la maison de Condé deviennent très rares, et sont remplacés par d'autres qui nous suffisent. Une fois que nous avons été introduit dans la famille de M. le Prince, que nous en connaissons toutes les personnes, que nous avons vécu dans leur intimité, et que la Bruyère nous a mis au courant de leurs idées, de leurs passions et de leurs caractères, nous tenons, pour ainsi dire, la clef de la maison, et nous discernons sans peine la signification des documents qui nous arrivent du dehors. Or les documents nous arrivent du dehors plus nombreux et plus précis, tandis qu'au dedans nous trouvons le moraliste plus à l'aise et ses remarques moins enveloppées, plus claires, plus personnelles. Si le nombre des caractères augmente, le nombre des maximes générales diminue. On se rapproche de plus en plus de la forme des mémoires. Enfin l'écrivain ne craint pas de parler de lui-même, et de l'impression que produisent sur lui les folies de ses contemporains.

De la quatrième édition à la huitième, c'est-à-dire de 1688 à 1694, il n'y a point d'année que les folies de ses contemporains ne lui fournissent un nouveau volume, auquel il ajoute les observations antérieures qu'il croit opportun de publier. La quatrième édition, la cinquième, la sixième, la septième et la huitième, ont chacune des additions très importantes, où nous voyons se refléter et les faits moraux dont la Bruyère vient d'être le spectateur attentif et les faits historiques dont il est le juge autorisé. Il nous met sous les yeux non seulement des événements littéraires du plus grand intérêt, comme la querelle des anciens et des modernes, la critique de *Tartuffe,* le triomphe d'*Esther* et la chute d'*Athalie;* mais encore des événements

politiques de la plus haute gravité, comme la révocation de l'Édit de Nantes, la diplomatie du prince d'Orange, la révolution d'Angleterre, la guerre de la ligue d'Augsbourg, l'avènement du tiers état à la cour de Louis XIV, la grandeur et la décadence du dix-septième siècle. A nos yeux, la Bruyère n'est guère moins remarquable comme historien que comme moraliste.

Il serait bien long, et peut-être inutile, de présenter au public la liste des ouvrages et des documents manuscrits ou imprimés que nous avons pu consulter; il suffit, ce nous semble, de les nommer et de les apprécier lorsque nous invoquerons leur autorité. Nous pouvons dire que nous n'affirmons aucun fait qu'avec preuve à l'appui; mais nous ne pouvons pas dire que nous ne faisons pas de conjectures. Qu'est-ce autre chose que des conjectures qui nous décident à rapprocher les remarques de la Bruyère des faits que nous racontons? Il est assez rare que des observations générales ne s'appliquent qu'à un seul fait, et souvent nous en indiquons plusieurs. Les caractères se rapportent toujours à plusieurs personnes, sauf un petit nombre de portraits faciles à reconnaître. Mais nous soumettons nos hypothèses à des vérifications capables d'en faire voir la justesse. Si nous ne pouvons ainsi obtenir l'évidence morale, nous tâchons du moins d'atteindre un degré suffisant de probabilité. Il n'est pas commun le bonheur de ces historiens si bien pourvus de documents qu'ils produisent la certitude dans l'esprit du critique. Notre ambition se borne à nous tromper le moins que nous pourrons.

LA BRUYÈRE

DANS

LA MAISON DE CONDÉ.

CHAPITRE PREMIER.

Origine de la Bruyère. — Rôle de son trisaïeul Jehan et de son bisaïeul Mathias dans la sainte Union à Paris, sous Henri III et Henri IV. — Ils meurent en exil. — Son grand-père Guillaume est un prodigue qui achève la ruine de sa famille. — Son père Louis est un modeste contrôleur des rentes de l'hôtel de ville. — Son oncle Jean est son parrain et protège sa famille après la mort du père. — Enfance et jeunesse de l'écrivain. — Il apprend les langues mortes et vivantes. — Son éducation à l'Oratoire; ses études de droit; il passe ses thèses à Orléans. — Il cherche sa vocation à l'Église, où il étudie l'art de prêcher, et au barreau, où il voudrait exercer le métier d'avocat. — Il y renonce. — Il se dégoûte du droit, qui l'avait d'abord attiré. — Il méprise enfin la médecine, dont il ne voit pas l'utilité. — Il n'estime que la sagesse, et tout son travail consiste à méditer, parler, lire et être tranquille.

Le nom de la Bruyère, comme celui de du Bois, du Pré, des Champs, etc., était commun en France, mais il pouvait devenir à volonté un nom de gentilhomme. Notre auteur le savait bien : il signait Delabruyère en un seul mot; mais dans la maison de Condé on écrivait de la Bruyère en trois mots. Il finira par écrire son nom avec cette orthographe nobiliaire ; du moins on peut le voir (1) dans sa

(1) Vitrine XXXII de la galerie Mazarine, n° 356.

lettre à Phélypeaux, comte de Pontchartrain, qui est exposée à la Bibliothèque nationale. Il avait ses raisons pour agir ainsi : « Je le déclare formellement, dit-il (1), afin que l'on s'y prépare et que personne n'en soit surpris, si jamais un grand me trouve digne de ses soins, si je fais une belle fortune, il y a un Geoffroy de la Bruyère que toutes les chroniques rangent au nombre des plus grands seigneurs de France qui suivirent Godefroy de Bouillon à la conquête de la Terre-Sainte : voilà de qui je descends en ligne directe. » On a voulu prendre cette plaisanterie au sérieux. Les uns, par haine pour le moraliste, ont vu là une simple gasconnade, ou la vanité ridicule d'un gentilhomme à louer, qui met enseigne sur sa noblesse pour faire payer ses services par le prince de Condé et qui bat monnaie avec la gloire de ses ancêtres. Le chartreux Bonaventure d'Argonne (2) est l'auteur de cette brillante hypothèse. D'autres, par respect pour le grand écrivain, ont cherché dans toutes les chroniques ce fameux Geoffroy de la Bruyère, l'un des plus grands seigneurs de France, qui prit part à la première croisade et à la prise de Jérusalem sous la conduite de Godefroy de Bouillon. Mais le plus ancien Geoffroy de la Bruyère qu'ils aient pu trouver (3) mourut en 1191, au siège de Saint-Jean d'Acre, près d'un siècle après Godefroy de Bouillon. Il est difficile d'admettre que notre auteur pensât sérieusement à se faire un ancêtre d'un croisé fabuleux : l'origine de sa famille n'était que trop connue au dix-septième siècle. Le nom des la Bruyère revient à chaque instant dans les mémoires de la Ligue. La maison de Condé ne faisait pas grand cas de cette noblesse révolutionnaire. Le premier ancêtre des la Bruyère était-il apothicaire, parfumeur ou droguiste ? C'est le seul point sur lequel de Thou (4), qui n'hésite pas à lui prêter un très vilain caractère, n'ait pas voulu se prononcer. Qu'importe ? « Il y a peu de familles dans le monde (5), répondait notre auteur, qui ne touchent aux plus grands princes par une extrémité, et par l'autre au simple peuple. »

Apothicaire, parfumeur et droguiste, rue Saint-Denys devant le grand Châtelet, Jehan de la Bruière (*sic*) était, au seizième siècle, un riche bourgeois qui faisait bien ses affaires. Les denrées coloniales

(1) Chap. XIV, n° 14.

(2) Vigneul de Marville, *Mélanges d'histoire et de littérature*, t. III, p. 382.

(3) *Recueil des historiens des Gaules*, t. XVIII, p. 512.

(4) *Historiæ Thuani*, éd. 1733, t. III, p. 493, t. V, p. 405.

(5) Chap. XIV, n° 12.

n'étaient pas communes alors : il fallait les faire venir de bien loin et à grands frais ; les médicaments se vendaient fort cher, les épices et les parfums de l'Orient exigeaient des marchands une mise de fonds considérable. Aussi la maison de la rue Saint-Denys supporta, en 1571 (1), une taxe extraordinaire de 160 livres qui nous montre toute l'importance de son commerce. Les marchands voisins, rue Saint-Denys et aux environs, épiciers, bonnetiers, chapeliers, payèrent de 10 à 15 livres ; les marchands de soie, de 20 à 50 livres ; le célèbre potier Bernard Palissy, rue Saint-Honoré, 5 livres ; un apothicaire de la rue Sans-Chef, 12 livres ; un médecin, 20 livres ; des procureurs et des notaires, de 15 à 20 livres ; des conseillers au parlement 80 livres. Il faut arriver aux taxes les plus élevées pour atteindre ou dépasser les 160 livres du trisaïeul de notre auteur. Il y avait peut-être aussi surtaxe par malice et sans cause : ce dont Jehan de la Bruyère garda bonne mémoire. Toutefois il possédait trois domaines en Vendômois : Romeau, la Georgetière et les petites Noues sur les paroisses de Choue et de Souday, près de Mondoubleau. Enfin il avait une terre et seigneurie située à Plailly dans le bailliage de Senlis, qu'on appelait le Fief royal. Avec une telle fortune, il put acheter à son fils Mathias de la Bruyère, avocat du roi en la cour des aides, un office de lieutenant particulier de la prévôté de Paris. Il lui fit faire un assez brillant mariage avec la fille de François Aubert, seigneur d'Aventon, et maire de Poitiers. La jeune femme apportait en dot 14,000 livres, et le jeune homme 12,000 livres avec la terre du bailliage de Senlis. Jehan de la Bruyère était content de donner à son fils le Fief royal. C'étaient donc de gros personnages que MM. de la Bruyère père et fils. En 1576, ils furent de ceux qui fondèrent la sainte Union à Paris, en haine des protestants, et pour empêcher les Bourbons de parvenir au trône. Le père se jeta à corps perdu au milieu des agitations populaires ; il fut membre du conseil des Seize et surnommé (2) par les royalistes, en souvenir de sa profession, le sire Safranier de la Ligue. Le fils devint lieutenant civil après la journée des Barricades, et fut en 1589 l'un des 24 élus de la bourgeoisie de Paris, qui prirent place dans l'assemblée générale de

(1) *Notice biographique sur la Bruyère*, par G. Servois, p. XXIII et p. XXIV; et en note, Bibliothèque nationale, mss. fr. nº 11692. Compte du don de 300,000 livres tournois à Charles IX, par la ville de Paris.

(2) *Le Maheustre*, dialogue entre le Maheustre et le Manant dans la satire Ménippée.

l'Union (1) pour diriger les affaires du royaume sous la présidence du duc de Mayenne. Il y mit plus de discrétion que son père ; mais tous les deux servirent la même cause de tout leur pouvoir et avec l'autorité que leur donnaient d'importantes fonctions. Tous les deux furent accusés de tiédeur et de trahison par les plus fougueux ligueurs ; tous les deux furent accusés plus justement par les politiques d'avoir pris part (2) à la journée du 15 novembre 1591, où furent pendus le premier président du parlement Bresson, le plus ancien conseiller de la grand'-chambre Larcher, et Tardif, conseiller au Châtelet. Quand le duc de Mayenne brisa la puissance des Seize, les deux la Bruyère coururent de grands dangers (3). Le lieutenant civil faillit être pris et étranglé. Guillaume du Vair, alors conseiller au parlement, se vanta de lui avoir sauvé la vie. Lorsque Henri IV entra dans Paris, 30 mars 1594, les la Bruyère furent exilés et leurs biens confisqués. Ils se retirèrent en terres espagnoles à Anvers dans les Pays-Bas.

Le roi Henri IV offrit à ceux qu'il exilait de les maintenir dans leurs terres et offices, s'ils voulaient lui prêter serment de fidélité. Les la Bruyère refusèrent. Ils supposaient sans doute que le nouvel établissement politique en France ne durerait pas. « Quand le peuple est en mouvement (4), on ne comprend pas comment le calme peut y rentrer. » Cependant, sous le règne réparateur du Béarnais, la France se relevait de ses ruines. Ce Bourbon jadis détesté des Français, et à qui les ligueurs croyaient avoir fermé à tout jamais le chemin du trône, maintenant victorieux de tous ses ennemis et adoré de ses sujets, finit par établir dans ses États le bon ordre et la tranquillité. Le peuple était devenu si paisible (5) qu'on ne voyait plus comment le calme pourrait en sortir. Le vieux Jehan de la Bruyère ne survécut pas longtemps, je suppose, à la ruine de son parti. Mathias de la Bruyère vieillit en exil. Il méditait le chapitre XVIII de saint Luc, où se trouvent ces paroles : « Vous voyez, Seigneur, que nous avons tout quitté et que nous vous avons suivi ; » le Christ déclare que personne ne quittera pour le royaume de Dieu sa maison ou son

(1) *Bibliothèque de l'École des Chartes*, année 1845-1846, p. 422 et suivantes. Un article par Taillandier.

(2) *Chronologie novennaire de Palma Cayet*, p. 327.

(3) *Anecdotes de du Vair*, à la suite des *Mémoires de Marguerite de Valois*, par Ludovic de Lalanne ; Bibliothèque elzévirienne, 1858, p. 241.

(4) Chap. X, n° 6.

(5) Chap. X, n° 6.

père, ou sa mère ou ses frères, ou sa femme ou ses enfants, sans recevoir en ce monde-ci beaucoup d'avantage et dans le siècle à venir la vie éternelle. Tandis que, dans son affliction et volontaire exil, le vieux ligueur réfléchissait sur les effets de la sapience et miséricorde infinie, il employa une partie des loisirs qu'il avait plu à la bonté de Dieu de lui donner, à traiter un sujet qu'il regardait comme une inspiration du ciel : il prit plaisir à composer un livre intitulé *le Rosaire de la Bienheureuse Vierge Marie* (1). Nous ignorons où et quand mourut Mathias de la Bruyère : seulement nous savons que son arrière-petit-fils, qui respecta toujours les sentiments de la piété, n'approuva jamais l'esprit de parti (2), parce qu'il rabaisse les plus grands caractères, empêche de voir la vérité et retarde le progrès des arts et des sciences.

Pendant ce temps-là Guillaume de la Bruyère ne se vantait pas d'être fils de Mathias de la Bruyère : il l'était pourtant. Secrétaire ordinaire de l'évêque de Paris, il rentra en partie dans les biens de sa famille. Il avait par contrat (1601), devant le notaire Barbereau, épousé Diane de la Mare, qui lui avait apporté quelque fortune en mariage. Elle le rendit père de nombreux enfants. — « Le mariage, qui devrait être à l'homme une source de tous les biens (3), lui est souvent par la disposition de la fortune un lourd fardeau sous lequel il succombe. C'est alors qu'une femme et des enfants sont une violente tentation à la fraude, au mensonge et aux gains illicites. On se trouve entre la friponnerie et l'indigence, étrange situation ! » — Guillaume de la Bruyère se trouva engagé dans plusieurs instances judiciaires où il ne fut pas heureux. Il n'en eut grand souci. Cependant il conserva au moins la terre de Romeau dans le Vendômois : nous la retrouvons plus tard dans l'héritage de l'un de ses enfants. Mais il géra mal ses biens. Ses amis menaient auprès de lui une vie agréable ; sa femme et ses enfants se plaignaient. On disait dans sa famille : « Il fait bon vivre (4) avec celui qui ne se sert pas de son bien à marier ses filles, à payer ses dettes, à faire des contrats, pourvu qu'on ne soit ni ses enfants ni sa femme. » Il fallut mettre un terme à cette belle existence qui durait depuis trop longtemps. Mme de la Bruyère présenta requête

(1) *Le Rosaire*, par Mathias de la Bruyère; Bruxelles, chez Volpics, 1603. Cf. la préface.
(2) Chap. XI, n° 63; c. I, n° 49 et n° 58.
(3) Chap. VI, n° 61.
(4) Chap. VI, n° 77.

au juge ordinaire pour obtenir la séparation de biens. Nous savons comment les choses se passaient alors (1). La femme exposait les faits de dissipation et de mauvais ménage sur lesquels était fondée sa demande en séparation. Sur cette requête on mettait : « Permis de faire assigner et à cette fin la femme autorisée. » Ensuite de quoi le mari ayant comparu, le juge invitait la femme à faire la preuve des faits qu'elle avançait, et l'on suivait une procédure assez semblable à celle qui était d'usage pour interdire un prodigue. La preuve étant faite, on plaidait comme en toute autre instance ; et si la demande était trouvée juste, on ordonnait que la femme fût séparée de son mari, on l'autorisait à administrer elle-même ses biens et l'on condamnait le mari à lui restituer sa dot et ses autres conventions, hormis le douaire, au lieu duquel on donnait à la femme une pension qui était ordinairement estimée à la moitié. En exécution de la sentence, la femme faisait faire inventaire des biens de la communauté, et pouvait se pourvoir pour ses conventions par toute voie de saisie sur tous les biens du mari. Ce fut le 2 juillet 1636 que Diane de la Mare (2) fut séparée de biens de Guillaume de la Bruyère. Cela n'empêcha pas le mari d'acquérir vers 1643 la charge de secrétaire ordinaire de la chambre du roi. Mais il n'en fut guère plus riche : car ses enfants n'acceptèrent sa succession que douze ans après sa mort. Le souvenir de ces événements demeura longtemps dans cette famille. Le petit-fils de Guillaume de la Bruyère semble y faire allusion quand il dit (3) : « Il n'y a qu'une affliction qui dure, c'est celle qui nous vient de la perte de nos biens : le temps qui adoucit toutes les autres aigrit celle-ci ; nous sentons à tous moments, pendant le cours de notre vie, que le bien que nous avons perdu nous manque. »

Il ne restait plus de Guillaume de la Bruyère que trois enfants : 1° Louis, né vers 1610, qui fut contrôleur des rentes assignées sur l'hôtel de ville de Paris, et qui épousa, le 25 juillet 1644, Elisabeth Hamonyn ; 2° Jean, né en 1617, et qui ne se maria jamais ; 3° Louise, mariée en 1652 à Martin de la Guyottière, chirurgien ordinaire du duc d'Anjou. Les enfants de Guillaume de la Bruyère eurent chacun une dot de 6,000 livres. Elisabeth Hamonyn, qu'épousa Louis, eut de son côté aussi une dot de 6,000 ls. Sa mère, veuve depuis treize ans, eut beaucoup de peine à lui constituer cette modeste dot. Elle était d'une

(1) Cl. Fleury, *Institution au droit français*, édition Laboulaye et Dareste, t. II, p. 315-316.

(2) *Dictionnaire critique de Jal*, article LA BRUYÈRE.

(3) Chap. VI, n° 76.

bonne famille bourgeoise composée de marchands et de magistrats. Ainsi un capital de 12,000 l[s] et le revenu de la charge de contrôleur des rentes de l'hôtel de ville, voilà toute la fortune de ce ménage bien assorti qui vivait dans la Cité, près Notre-Dame. Il en naquit huit enfants, dont cinq garçons. L'aîné de tous eut pour parrain son oncle Jean de la Bruyère, qui lui donna son nom. Ce fut l'auteur des *Caractères* : il fut baptisé le 17 août 1645, à la paroisse Saint-Christophe.

La famille de la Bruyère, trop connue sous la Ligue, tombe dans un complet oubli sous la Fronde. L'esprit frondeur ne lui manquait pas, mais la Fronde était plutôt une révolution aristocratique que populaire. Notre auteur a toujours montré un profond respect pour Richelieu (1), dont le grand dessein avait été d'affermir l'autorité du prince par l'abaissement des grands. Il n'a jamais nommé Mazarin. On dit que Mazarin se faisait si longtemps prier, qu'il donnait si sèchement, et chargeait une grâce qu'on lui arrachait de conditions si désagréables, qu'une plus grande grâce était d'obtenir de lui l'avantage de ne rien recevoir (2). Je suppose que la famille la Bruyère obtint cette dernière faveur du ministre italien qui gouverna la France pendant la minorité de Louis XIV. Ces bourgeois de Paris avaient conscience de leur valeur personnelle (3). « Il suffit, dit notre auteur, de n'être point né dans une ville, mais sous une chaumière dans la campagne, ou sous une ruine qui trempe dans un marécage et qu'on appelle château, pour être cru noble sur sa parole. » Lui, il était né à Paris, à l'ombre des tours de Notre-Dame et près de la Sainte-Chapelle. On dirait qu'il se souvient de ce voisinage (4) lorsqu'il nous parle du « bruit des cloches qui éveille les chantres et les enfants de chœur pendant la nuit, et dont la mélodie endort les chanoines et les berce de doux rêves jusqu'à ce que, tard dans la matinée, ils viennent à l'église réclamer le prix d'avoir bien dormi. » Mais il avait seulement 5 ans quand ses parents, en 1650, allèrent se loger sur la paroisse Saint-Merry. Deux ans plus tard, ils allèrent rue Grenier-Saint-Lazare, où ils demeurèrent longtemps.

La Bruyère reçut une éducation religieuse. De son temps on n'en connaissait point d'autre. Alors l'idée de Dieu semblait si naturelle

(1) Chap. X, n° 21.
(2) Chap. VIII, n° 45.
(3) Chap. XIV, n° 6.
(4) Chap. XIV, n° 26.

qu'on ne pouvait s'en passer (1). « Je sens qu'il y a un Dieu, dit-il, et je ne sens pas qu'il n'y en ait point : cela suffit ; tout le raisonnement du monde m'est inutile, je conclus que Dieu existe. Cette conclusion est dans ma nature ; j'en ai reçu les principes trop aisément dans mon enfance, et je les ai conservés depuis trop naturellement, dans un âge plus avancé, pour les soupçonner de fausseté. — Mais il y a des esprits qui se défont de ces principes. — C'est une grande question s'il s'en est trouvé de tels : et quand il serait ainsi, cela prouverait seulement qu'il y a des monstres. » La violence de cette expression trahit la sincérité de sa foi.

On lui enseigna encore autre chose que les principes de la religion. Il paraît qu'il apprit de bonne heure le latin, le grec, l'allemand, l'espagnol, l'italien. « Les langues, dit-il (2), sont la clef ou l'entrée des sciences et rien davantage : le mépris des unes tombe sur les autres. » Mais cinq langues ! on dira peut-être que c'est beaucoup. Il affirme que l'on ne peut guère charger l'enfance de la connaissance de trop de langues. « Si, dit-il (3), l'on remet cette étude si pénible à un âge plus avancé, et qu'on appelle la jeunesse, ou l'on n'a pas la force de l'embrasser par choix, ou l'on n'a pas celle d'y persévérer ; et si l'on y persévère, c'est consacrer à l'étude des langues le même temps qui est consacré à l'usage que l'on en doit faire. » La Bruyère apprit donc les langues dans son enfance, avant ce qu'on appelle la jeunesse.

Il y mit du temps, mais il avait une certaine facilité pour cette étude. L'enfance a le don des langues. Alors tout s'imprime dans l'âme naturellement et profondément ; la mémoire est neuve, prompte et fidèle, l'esprit et le cœur sont encore vides de passions, de soins et de désirs, et l'on est déterminé à de longs travaux par les maîtres qui nous gouvernent. « Je suis persuadé, dit-il (4), que le petit nombre d'habiles ou le grand nombre de gens superficiels vient de l'oubli de cette pratique. »

Il ne se mettait pas au rang des gens superficiels. Ses amis (5) remarquaient dans ses conversations particulières, quand l'occasion s'en

(1) Chap. XVI, n° 15.
(2) Chap. XII, n° 19.
(3) Chap. XIV, n° 71.
(4) Chap. XIV, n° 71.
(5) Fleury, *Discours à l'Académie*.

présentait, qu'il savait les langues mortes et vivantes, et qu'il n'était étranger à aucun genre d'érudition. Il devait donc savoir gré aux hommes qui avaient gouverné son enfance de lui avoir appris les langues (1), qui sont la clef des sciences, d'avoir mis leur application à l'en instruire (2), de lui avoir ainsi ouvert l'entrée d'une profonde et agréable érudition. Mais quels étaient ces hommes? Il ne l'a jamais dit.

Les oratoriens le réclamaient comme un des leurs (3) : des mémoires particuliers, que l'on conservait dans leur bibliothèque, marquaient qu'il avait été de l'Oratoire. On possède encore les listes des prêtres de l'Oratoire et de tous ceux qui furent admis aux exercices de piété de la maison de Paris : ainsi on trouve le nom de Jean de la Fontaine parmi les jeunes gens du séminaire de Saint-Magloire (4) ; mais on ne trouve nulle part le nom de Jean de la Bruyère. Il est possible que la Bruyère fût simplement élève dans une maison de l'Oratoire : car les listes que nous avons ne donnent pas les noms des élèves. On peut donc accorder aux oratoriens l'honneur d'avoir fait l'éducation de la Bruyère. Du moins jusqu'ici personne n'a pu le leur disputer. C'est pour cela peut-être que certains écrivains (5) ont cru que la Bruyère avait été quelque temps ecclésiastique. En effet, chez les oratoriens on respirait, selon Bossuet (6), l'air le plus pur de la discipline cléricale. M. de Bérulle n'avait voulu donner à l'Oratoire d'autre esprit que l'esprit de l'Église, ni d'autres règles que ses canons, ni d'autres supérieurs que ses évêques, ni d'autres biens que sa charité, ni d'autres vœux que ceux du baptême et du sacerdoce. L'Oratoire avait pour but la perfection chrétienne et sacerdotale. L'éducation que les oratoriens donnaient aux enfants devait les préparer à cette profession sublime où une sainte liberté fait un saint engagement, où l'on obéit sans dépendre, où l'on gouverne sans commander, où toute l'autorité est dans la douceur, et le respect s'entretient sans le secours de la crainte. « La charité, qui bannit la crainte, fait, dit Bossuet, un si grand miracle; et, sans autre secours qu'elle-même, elle sait non seulement captiver, mais encore anéantir la volonté propre. » Assu-

(1) Chap. XII, n° 19.
(2) Chap. XIV, n° 71.
(3) *Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire,* par M. Adry, t. I, p. 230, mss. de la Bibliothèque nationale, fonds français, n° 25681.
(4) Mss. du P. Batterel de l'Oratoire. Archives nationales, registres MM 610 et suivantes.
(5) *Bulletin du bibliographile,* 1855, p. 52, article Leroux de Lincy.
(6) *Oraison funèbre du P. Bourgoing,* par Bossuet, prononcée le 20 décembre 1662.

rément la charité des oratoriens ne fit point ce miracle dans l'âme de la Bruyère. La manière dont il s'est conduit pendant le reste de sa vie prouve qu'il n'était guère capable de s'élever à une si haute perfection. On pouvait captiver son affection, mais il fut toujours difficile d'anéantir sa volonté propre.

Il était dans sa vingtième année lorsque, le 3 juin 1665, il présenta à messieurs les docteurs de l'université d'Orléans (1) ses thèses imprimées *de Tutelis et Donationibus* pour les soutenir dans les écoles de droit et avoir son degré de licencié ès deux droits (2). Charles Perrault a gaiement raconté dans ses mémoires le voyage qu'il fit à Orléans pour prendre sa licence; la Bruyère n'était pas si gai dans cette circonstance. Il était même fort troublé quand il écrivit sa requête sur le registre des suppliques de l'université d'Orléans. On le voit bien à son écriture et aux inexactitudes de la rédaction. Quelques heures après, quand il eut passé son examen et pris ses licences par acte public, il était plus maître de lui-même; toutefois on remarque encore une distraction sur le registre où il consigna son succès. Peu importe; il avait ses degrés : la carrière du barreau s'ouvrait devant lui; il peut devenir avocat au parlement de Paris.

Mais pourquoi donc la Bruyère était-il si fort troublé en présentant ses thèses devant messieurs les docteurs de l'université d'Orléans? D'abord l'université d'Orléans, avec celle de Poitiers (3), pouvait seule à cette époque enseigner le droit civil; ensuite la Bruyère avait peut-être, en apprenant le droit, suivi une autre méthode que celle qu'il croyait suivie à Orléans; enfin les écoles de droit étaient alors mal tenues et mal organisées. Des années entières (4) se passaient à expliquer un ou deux titres du Digeste; en sorte qu'il eût fallu un siècle pour expliquer tous les titres des cinquante livres, et d'autres siècles pour le Code et pour les Novelles. Tout cela n'était encore que le droit romain, où il fallait ajouter la connaissance « de nos coutumes, de nos ordonnances et de notre procédure » (5). C'est pourquoi, faute d'entendre les textes, on s'en rapportait aux sommaires et aux gloses de ceux qui passaient pour les mieux entendre, et toute la jurispru-

(1) Archives départementales du Loiret.

(2) *Album des œuvres de la Bruyère*, par Servois. Fac-similé de l'écriture de la Bruyère.

(3) *Histoire de l'École de droit d'Orléans*, par E. Bimbenet, greffier à la cour d'Orléans.

(4) *Choix et méthode des études*, c. XV, par Cl. Fleury.

(5) *Ibid.*, c. XI.

dence, réduite en disputes d'école, se bornait aux opinions de docteurs qui n'y cherchaient pas d'autre utilité que celle de gagner de l'argent ou de la réputation. On appelait glose d'Orléans celle qui fait périr le texte sous le poids des commentaires. De là le proverbe : Glose d'Orléans, plus obscure que le texte. Cujas et les grands jurisconsultes du seizième siècle avaient détruit cette routine scolastique ; mais les écoles de droit avaient elles-mêmes été détruites par les guerres civiles et religieuses ; et lorsqu'elles s'étaient relevées, les abus de la routine s'étaient relevés avec elles. Racine s'en moque (1) dans la comédie des *Plaideurs*. Alors il y avait à Paris des hommes de sens et d'expérience qui s'étaient dégagés des entraves de la scolastique et avaient repris la méthode de Cujas : s'attacher au droit romain comme étant le fond de la science du palais, lire toujours les textes et les ouvrages originaux sans se perdre dans le fatras des commentaires, rapprocher les textes les uns des autres pour en dégager les principes et leurs conséquences (2), telle était la méthode de MM. Halley, Vautier et de Gaumont pour mettre les lois civiles dans leur ordre naturel et rétablir la raison dans la jurisprudence. C'est ce que fera Domat quelques années plus tard. Cette méthode était publiquement enseignée à Orléans (3). Un condisciple de la Bruyère, Vincent Flaccius de Hambourg, l'atteste de la manière la plus formelle. Mais on comprend que la Bruyère, qui avait étudié le droit à Paris, arrivât avec quelques préventions contre messieurs de l'université d'Orléans, et redoutât la sévérité de ses juges en passant ses examens de licence.

Son succès l'affermit dans son estime pour la méthode qu'il avait adoptée. Il reconnut qu'elle était excellente pour tout genre d'érudition : et fort de son expérience, il répétera plus tard et même publiera les conseils qu'il avait reçus et dont il avait profité. « L'étude des textes (4) ne peut jamais être assez recommandée, c'est le chemin le plus court, le plus sûr et le plus agréable pour tout genre d'érudition. Ayez les choses de première main ; puisez à la source ; maniez, remaniez le texte ; apprenez-le de mémoire ; citez-le dans les occasions ; songez surtout à en pénétrer le sens dans toute son étendue et dans ses cir-

(1) Acte III, scène III.

(2) Fleury, *Lettre sur M. de Gaumont*.

(3) *Theatrum anonymorum et pseudonymorum*, V. Flaccius; Hambourg, 1707, m. in-f°. Préface par Fabricius.

(4) Chap. XIV, n° 72.

constances; conciliez un auteur original, ajustez ses principes, tirez vous-même les conclusions. Les premiers commentateurs se sont trouvés dans le cas où je désire que vous soyez : n'empruntez leurs lumières et ne suivez leurs vues qu'où les vôtres seraient trop courtes; leurs explications ne sont pas à vous, et peuvent aisément vous échapper; vos observations au contraire naissent de votre esprit et y demeurent : vous les retrouvez plus ordinairement dans la conversation, dans la consultation et dans la dispute. Ayez le plaisir de voir que vous n'êtes arrêté dans la lecture que par les difficultés qui sont invincibles, où les commentateurs et les scoliastes eux-mêmes demeurent court, si fertiles d'ailleurs, si abondants et si chargés d'une vaine et fastueuse érudition dans les endroits clairs, et qui ne font de peine ni à eux ni aux autres. Achevez ainsi de vous convaincre par cette méthode d'étudier, que c'est la paresse des hommes qui a encouragé le pédantisme à grossir plutôt qu'à enrichir les bibliothèques, à faire périr le texte sous le poids des commentaires, et qu'elle a agi en cela contre soi-même et contre ses plus chers intérêts en multipliant les lectures, les recherches et le travail qu'elles cherchent à éviter. »

La pratique des affaires (1) sert plus encore que les livres à former le jugement et à développer le bon sens, qui est le maître de la vie humaine. En faisant son stage pour devenir avocat au parlement de Paris, la Bruyère recueillit, je suppose, quelques observations; en voici qui sont bien dans le goût de la basoche de ce temps-là :

« Dîne bien, Cléarque, soupe le soir, mets du bois au feu, achète un manteau, tapisse ta chambre (2) : tu n'aimes point ton héritier, tu ne le connais point, tu n'en as point. »

« Jeune, on conserve pour sa vieillesse; vieux, on épargne pour la mort (3). L'héritier prodigue paye de superbes funérailles, et dévore le reste. »

« L'avare dépense plus mort en un seul jour, qu'il ne faisait vivant en dix années (4); et son héritier plus en dix mois, qu'il n'a su faire lui-même en toute sa vie. »

« Ce que l'on prodigue, on l'ôte à son héritier (5); ce que l'on épar-

(1) Cl. Fleury.
(2) Chap. VI, nº 63.
(3) Chap. VI, nº 64.
(4) Chap. VI, nº 65.
(5) Chap. VI, nº 66.

gne sordidement, on se l'ôte à soi-même. Le milieu est justice pour soi et pour les autres. »

« Les enfants peut-être seraient plus chers à leurs pères, et réciproquement les pères à leurs enfants, sans le titre d'héritiers (1). »

« Triste condition de l'homme et qui dégoûte de la vie! Il faut suer, veiller, fléchir, dépendre, pour avoir un peu de fortune, ou la devoir à l'agonie de nos proches (2). Celui qui s'empêche de souhaiter que son père y passe bientôt, est homme de bien. »

Le père de notre auteur, Louis de la Bruyère, mourut à Paris, le 7 septembre 1666, rue du Grenier-Saint-Lazare (3). Il fut inhumé deux jours après, « en l'église, où un service complet fut chanté à son intention, le corps présent, avec l'assistance de M. le curé et de quarante prêtres ». On voit encore aujourd'hui son épitaphe dans la chapelle Saint-Vincent de Paul de l'église Saint-Nicolas des Champs; mais elle est un peu cachée sous un confessionnal. La mort de Louis de la Bruyère fut un coup terrible pour sa famille. Le défunt laissa ses affaires dans un tel état (4), que ses enfants furent obligés de renoncer à sa succession. Il ne pouvait rien donner à sa veuve : la coutume de Paris s'y opposait; et cependant il avait peut-être compromis l'avoir de sa femme pendant sa vie. Qu'allaient devenir Mme de la Bruyère et ses enfants? « Il y a, dit notre auteur (5), des maux effroyables et d'horribles malheurs où l'on n'ose penser et dont la seule vue fait frémir : s'il arrive que l'on y tombe, l'on se trouve des ressources que l'on ne se connaissait point; l'on se raidit contre son infortune, et l'on fait mieux qu'on ne l'espérait. »

Jean de la Bruyère, oncle et parrain de notre auteur, n'abandonna point sa famille dans le malheur. Depuis quelque temps, il demeurait avec son frère rue Grenier-Saint-Lazare. Il accepta la succession de son frère et prit en main les affaires de sa veuve et de ses enfants : il devint seul chef de la famille.

C'était un singulier personnage que l'oncle Jean, comme l'appelaient ses neveux. Il était, comme son père Guillaume de la Bruyère, secrétaire du roi; mais, bien différent de son père, il aimait à faire des

(1) Chap. VI, nº 67.
(2) Chap. VI, nº 68.
(3) Cf. Servois, *Album*. Archives de l'état civil de Paris aujourd'hui détruites.
(4) Servois, *Notice biographique*, p. XXXIII.
(5) Chap. XI, nº 30.

contrats et il voyait l'argent grossir dans ses coffres. Il avait aussi l'esprit de famille et, après avoir fait assez vite fortune, il avait racheté des créanciers de son père et de sa mère une partie de leurs titres, sinon tous : il retira même un assez joli denier de la succession de son frère. — M. Servois, qui a trouvé dans les archives d'un notaire de Paris quelques actes relatifs à la famille de la Bruyère, nous explique ainsi le procédé de l'oncle Jean pour s'enrichir (1) : « Le prêt à intérêt étant interdit aussi bien par la loi civile que par la loi religieuse, la seule manière licite de tirer profit d'un prêt fait à un particulier était de lui constituer une rente perpétuelle, c'est-à-dire de lui remettre un capital qu'il restait maître de garder aussi longtemps que bon lui semblerait, à la seule condition d'en payer annuellement la rente. Les particuliers étaient, en général, de plus sûrs débiteurs que l'État et que la ville, dont les rentes étaient parfois soumises à des réductions arbitraires, ou encore que les hôpitaux, exposés àl a banqueroute. Aussi l'oncle Jean avait-il préféré à toutes autres les créances par contrats. Ses emprunteurs étaient quelquefois des membres de sa famille ou de la famille de sa belle-sœur, plus souvent des étrangers nobles ou bourgeois. Il ne prêtait pas toujours à visage découvert, et se dissimulait quelquefois derrière son frère, ou, quand il l'eut perdu, derrière l'un de ses neveux. De temps à autre il lui fallait user contre ses débiteurs de voies de rigueur, ou accepter des accommodements. C'est ainsi qu'il fut amené à se rendre propriétaire d'une maison de campagne qui était située dans le village de Saulx, près Lonjumeau, et qui fera partie de sa succession. » M. Servois estime que la fortune mobilière de l'oncle Jean pouvait bien s'élever à plus de 100,000 livres. Comme tous les bourgeois aisés de ce temps-là, il avait renoncé au service d'étain sur sa table, et à la mule de ses ancêtres. M. Servois ne doute pas que les neveux de l'oncle Jean fissent usage de son argenterie et montassent dans son carrosse. Cela dut (2) un peu adoucir leur chagrin. « Dans une grande affliction (3), l'on pleure amèrement et l'on est sensiblement touché : mais l'on est ensuite si faible et si léger que l'on se console. »

Notre auteur, reçu avocat au parlement, s'occupa d'être un homme

(1) *Notice biographique*, p. XXX-XXXI.

(2) Chap. XI, n° 31.

(3) Chap. IV, n° 35.

éloquent. « Le métier de la parole (1) ressemble en une chose à celui de la guerre : il y a plus de risque qu'ailleurs, mais la fortune est plus rapide. » La Bruyère réfléchit longtemps avant d'affronter ces risques, si longtemps qu'à la fin il n'en eut plus le courage.

« Il y a moins d'un siècle, disait-il en 1690 (2), un livre français était un certain nombre de pages latines où l'on découvrait quelques mots en notre langue. Les passages, les traits, et les citations n'en étaient pas demeurés là : Ovide et Catulle achevaient de décider des mariages et des testaments, et venaient avec les Pandectes au secours de la veuve et des pupilles. Le sacré et le profane ne se quittaient pas. Ils s'étaient glissés ensemble jusque dans la chaire : saint Cyrille, Horace, saint Cyprien, Lucrèce parlaient alternativement. Les poètes étaient de l'avis de saint Augustin et de tous les Pères : on parlait latin, et longtemps, devant des femmes et des marguilliers ; on a parlé grec. Il fallait savoir prodigieusement pour parler si mal. Autre temps, autre usage. Le texte est encore latin, tout le discours est français et d'un beau français. » — « Les citations profanes (3) ont fini ; les froides allusions, le mauvais pathétique, les antithèses, les figures outrées ont pris leur place. » Quand se fit ce changement ? La Bruyère en a indiqué la date. Depuis trente ans, écrivait-il en 1694 (4), on prête l'oreille aux rhéteurs, aux déclamateurs, aux énumérateurs... Cette date de 1664 n'est qu'approximative. Le changement que signale notre auteur a commencé plus tôt et duré plus longtemps : mais il s'en aperçut vers le temps où il étudia l'éloquence de la chaire et celle du barreau.

Le même changement que Richelieu avait fait dans la politique (5), Condé dans l'art de la guerre, Pascal l'avait fait dans l'art d'écrire et le jésuite Lingendes dans l'art de parler (6). Le P. Lingendes fut cité comme le plus parfait prédicateur de son temps. Il composait en latin les sermons qu'il devait prononcer en français ; et dans l'édition française que l'on possède de ses sermons, si on ne peut juger de son éloquence (7), on aperçoit très facilement les pre-

(1) Chap. XV, n° 15.
(2) Chap. XV, n° 6.
(3) Chap. XV, n° 4.
(4) Chap. XV, n° 5.
(5) Chap. XI, n° 143.
(6) *Réflexions sur l'Éloquence.* Le P. Rapin, Œuvres complètes, t. II, p. 92, éd. de 1725.
(7) Voltaire, *Siècle de Louis XIV,* c. XXXII.

miers modèles du nouveau genre ainsi décrit par la Bruyère. « Un beau sermon (1) est un discours oratoire qui est, dans toutes ses règles, purgé de tous ses défauts, conforme aux préceptes de l'éloquence humaine et paré de tous les ornements de la rhétorique. Ceux qui entendent finement n'en perdent pas le moindre trait, ni une seule pensée; ils suivent sans peine l'orateur dans toutes les énumérations où il se promène, comme dans toutes les élévations où il se jette. Ce n'est une énigme que pour le peuple. » Dans ce genre, depuis Lingendes jusqu'à Bourdaloue, les jésuites eurent souvent l'avantage sur les oratoriens. A l'Oratoire même, ce nouveau genre avait la vogue au moment où la Bruyère en sortait.

« Il y a, dit Bossuet dans l'oraison funèbre du R. P. Bourgoing (décembre 1662), des prédicateurs infidèles qui ravilissent leur dignité jusqu'à faire servir au désir de plaire le ministère chrétien; qui ne rougissent pas d'acheter des acclamations et des flatteries par la parole de vérité; des louanges, vains aliments d'un esprit léger, par la nourriture solide et substantielle que Dieu a préparée à ses enfants! Quelle indignité! Est-ce ainsi qu'on fait parler Jésus-Christ? Savez-vous, ô prédicateurs, que ce divin conquérant veut régner sur les cœurs par votre parole? Faibles discoureurs dont les sermons sont le fruit d'une étude lente et tardive, détruirez-vous les remparts des mauvaises habitudes en jetant des fleurs? L'éloquence ne doit jamais être recherchée avec soin; si elle vient, ce ne doit être que comme la servante de la vérité et attirée par les choses mêmes. » Le discours chrétien se répand à la manière d'un torrent, et s'il trouve en chemin les fleurs de l'élocution, il les entraîne plutôt après lui par sa propre impétuosité qu'il ne les cueille avec choix pour se parer d'un tel ornement. C'est l'idée de l'éloquence que donne saint Augustin aux prédicateurs, c'est celle dont Bossuet offrait alors à ses auditeurs étonnés le plus parfait modèle, c'est celle qu'avait recommandée M. de Bérulle à ses disciples. Le P. Bourgoing s'était efforcé de la mettre en pratique (2); il n'avait point cette richesse d'imagination qui voit naître sous ses pas les fleurs de l'élocution, ni cette impétuosité de génie qui les entraîne dans sa course sans s'amuser à les cueillir (3) : son style terne et triste, nourri des saintes Écri-

(1) Chap. XV, n° 10.

(2) Bibliothèque oratorienne. *Vies* de Cloysault. 2e vie, celle du P. Bourgoing.

(3) *Excellences et vérités de la doctrine chrétienne*, par le P. Bourgoing.

tures (1), et sa parole sans art et sans éclat, n'avaient rien d'oratoire ; « il expliquait l'Évangile au peuple uniment et familièrement ».

Le même genre d'éloquence simple et familière, dans la prédication de l'Évangile, était bien plus marqué dans les sermons du P. le Jeune, dont on venait de publier la première édition. Il abondait en images populaires et en comparaisons sensibles, et s'en servait avec un bon sens ingénu (2). Les yeux fixés sur ses auditeurs, le missionnaire mesurait ses paroles à leurs besoins ; il était toujours près d'eux, avec eux, et ne pensait qu'à eux. Depuis saint François de Sales, personne n'avait mis dans la prédication évangélique plus de simplicité, plus d'expérience et de charité. — Voilà l'idéal que la Bruyère rêvait ; vingt-cinq ans après, il le regrettait encore en disant (3) : « Jusqu'à ce qu'il revienne un homme comme lui, les orateurs et les déclamateurs seront suivis. »

Parmi les orateurs, la Bruyère mettait le P. Senault, qui succéda au P. Bourgoing, comme supérieur général de l'Oratoire. C'était le propre fils du fameux Senault, l'un des Seize de la Ligue ; il était né à Anvers, pendant que son père exilé y demeurait avec le lieutenant civil de Paris Mathias de la Bruyère. Il est possible que le P. Senault n'ait pas été étranger à l'entrée de Jean de la Bruyère dans une des maisons de l'Oratoire, mais il ne fut peut-être pas étranger non plus à sa sortie. Dans son traité de la monarchie (4), le P. Senault posa des principes politiques d'un sage libéralisme, qui devaient plaire à notre auteur ; dans son traité des passions, il expose un système que la Bruyère ne devait guère goûter ; dans ses sermons (5), il déployait une éloquence dont le jeune moraliste démêla facilement l'artifice et l'habileté.

De l'école du P. Senault était Mascaron, comme Bourdaloue était de l'école de Lingendes. Il faut voir dans Mme de Sévigné la manière dont on allait les entendre, Mascaron à Saint-Gervais et Bourdaloue à Notre-Dame, en 1671. Ou plutôt il faut écouter la Bruyère, qui observa cette lutte oratoire avec un esprit aussi clairvoyant que Mme de Sévigné. Les deux témoignages sont parfaitement d'accord et se

(1) Chap. XV, n° 3.
(2) Jacquinet, *Des prédicateurs français avant Bossuet.*
(3) Chap. XV, n° 3.
(4) Chap. de la tyrannie.
(5) *Vie du P. Senault*, par Cloysault.

fortifient l'un l'autre. Voici celui de la Bruyère : « Le discours chrétien est devenu un spectacle (1). Cette tristesse évangélique qui en est l'âme ne s'y remarque plus ; elle est suppléée par les avantages de la mine, par les inflexions de la voix, par la régularité du geste, par le choix des mots et par les longues énumérations. On n'écoute plus sérieusement la parole sainte ; c'est une sorte d'amusement entre mille autres ; c'est un jeu où il y a de l'émulation et des parieurs. »

La Bruyère s'était vite dégoûté du métier de prédicateur et nous en a dit les raisons (2). D'abord l'éloquence de la chaire est l'œuvre de la grâce divine. La sainteté du prédicateur en fait la plus grande partie. « Pour ce qui y entre d'humain et du talent de l'orateur, c'est chose cachée, connue de peu de personnes et d'une difficile exécution : quel art en ce genre pour plaire en persuadant! Il faut marcher par des chemins battus, dire ce qui a été dit, et ce que l'on prévoit que vous allez dire. Les matières sont grandes, mais usées et triviales ; les principes sûrs, mais dont les auditeurs pénètrent les conclusions d'une seule vue. Il y entre des sujets qui sont sublimes ; mais qui peut traiter le sublime? Il y a des mystères que l'on doit expliquer, et qui s'expliquent mieux par une leçon de l'école que par un discours oratoire. La morale même de la chaire, qui comprend une matière aussi vaste et aussi diversifiée que le sont les mœurs des hommes, roule sur les mêmes pivots, retrace les mêmes images, et se prescrit des bornes bien plus étroites que la satire (3) ; après l'invective commune contre les honneurs, les richesses et le plaisir, il ne reste plus à l'orateur qu'à courir à la fin de son discours et à congédier l'assemblée. Si quelquefois on pleure, si on est ému, après avoir fait attention au génie et au caractère de ceux qui font pleurer, peut-être conviendra-t-on que c'est la matière qui se prêche elle-même, et notre intérêt le plus capital qui se fait sentir ; que c'est moins une véritable éloquence que la ferme poitrine du missionnaire qui nous ébranle et qui cause en nous ces mouvements. Enfin le prédicateur n'est point soutenu, comme l'avocat, par des faits toujours nouveaux, par de différents événements, par des aventures inouïes ; il ne s'exerce point sur les questions douteuses, il ne fait point valoir les violentes conjectures et

(1) Chap. xv, n° 1.
(2) Chap. xv, n° 24 et n° 26.
(3) Les neuf premières satires de Boileau.

les présomptions, toutes choses néanmoins qui élèvent le génie, lui donnent de la force et de l'étendue, et qui contraignent bien moins l'éloquence qu'elles ne la fixent et ne la dirigent. Il doit au contraire tirer son discours d'une source commune, et où tout le monde puise ; et s'il s'écarte de ces lieux communs, il n'est plus populaire, il est abstrait ou déclamateur, il ne prêche plus l'Évangile. Il n'a besoin que d'une noble simplicité, mais il faut l'atteindre, talent rare, et qui passe les forces du commun des hommes : ce qu'ils ont de génie, d'imagination, d'érudition et de mémoire, ne leur sert souvent qu'à s'en éloigner. »

On voit avec quelle ardeur le jeune avocat embrassait la carrière du barreau : il se laissa entraîner par son enthousiasme jusqu'à des exagérations étranges qui lui valurent d'amers désappointements (1). « La fonction de l'avocat est pénible, laborieuse, et suppose, dans celui qui l'exerce, un riche fonds et de grandes ressources. Il n'est pas seulement chargé, comme le prédicateur, d'un certain nombre d'oraisons (2) composées avec loisir, récitées de mémoire, avec autorité, sans contradicteurs, et qui avec de médiocres changements lui font honneur plusieurs fois ; il prononce de graves plaidoyers devant des juges qui peuvent lui imposer silence, et contre des adversaires qui l'interrompent ; il doit être prêt sur la réplique ; il parle en un même jour, dans divers tribunaux, de différentes affaires. Sa maison n'est pas pour lui un lieu de repos et de retraite, ni un asile contre les plaideurs ; elle est ouverte à tous ceux qui viennent l'accabler de leurs questions et de leurs doutes. Il ne se met pas au lit, on ne l'essuie point, on ne lui prépare point des rafraîchissements ; il ne se fait point dans sa chambre un concours de monde de tous les états et de tous les sexes, pour le féliciter sur l'agrément et sur la politesse de son langage, lui remettre l'esprit sur un endroit où il a couru risque de demeurer court, ou sur un scrupule qu'il a sur le chevet d'avoir plaidé moins vivement qu'à l'ordinaire. Il se délasse d'un long discours par de plus longs écrits, il ne fait que changer de travaux et de fatigues : j'ose dire qu'il est dans son genre ce qu'étaient dans le leur les premiers hommes apostoliques. »

Parmi les avocats que la Bruyère put entendre et prendre pour modèles, il y avait certainement des hommes respectables ; mais du

(1) Chap. XV, n° 26.
(2) *Vie du P. Senault*, par Tabaraud, dans la *Biographie universelle*.

moins parmi les vivants, je n'en vois pas que la Bruyère pût raisonnablement comparer aux premiers hommes apostoliques. La célébrité de Jean de Gomon nous est attestée par les mémoires de l'intendant Foucault (1), d'une manière qui ne laisse pas de place au doute. J. de Gomon fut chargé des affaires des héritiers du cardinal Mazarin; il fit partie de la commission nommée en 1665 pour réformer la justice; et il contribua pour sa bonne part à rédiger l'ordonnance civile de 1667. Georges Duhamel nous est signalé aussi comme un des avocats les plus habiles de son siècle. On cite de lui (2) des plaidoyers qui passaient alors pour des chefs-d'œuvre. On en a même traduit en latin pour les conserver à la postérité (3). Il fut choisi par Louis XIV pour travailler aux ordonnances générales. On assure que, peu de temps avant sa mort (4), il avait préparé l'ordonnance du commerce de 1673. La dignité de son caractère égalait son mérite. La noblesse de son emploi, l'indépendance de sa profession, son talent de parole, sa science et ses grands services (5) le mettaient certainement au niveau de la magistrature de longue robe. Il fut nommé conseiller d'État, place honorable qu'il refusa (6) par une modestie plus honorable encore. Mais il y avait loin de là à la vertu héroïque des premiers apôtres de l'Église. Ce qui excuse l'illusion du jeune avocat (7), c'était de voir à côté d'avocats sérieux, laborieux, qui ne craignaient pas de se délasser quelquefois au théâtre de leurs pénibles travaux, une foule d'avocats sans causes, qui faisaient semblant d'en être accablés et affectaient une austérité de mœurs aussi fausse que ridicule (8)! « Vous moquez-vous de rêver en carrosse, ou peut-être de vous y reposer? Vite prenez votre livre ou vos papiers, lisez, ne saluez qu'à peine ces gens qui passent dans leur équipage; ils vous croiront plus occupé; ils diront : « Cet homme est laborieux, infatigable; il lit, il travaille jusque dans les rues ou sur la route. » Apprenez du moindre avocat qu'il faut paraître accablé d'affaires, froncer le sourcil, et rêver à rien très profondément; savoir à propos perdre le boire et le manger; ne

(1) Publié par M. Baudry dans les *Documents inédits de l'histoire de France.*

(2) *Journal des Audiences*, année 1667.

(3) *Dictionnaire historique de Moréri*, article DUHAMEL.

(4) Savary, préface du *Parfait négociant,* 1675.

(5) Chap. VII, nº 5.

(6) *Histoire du Barreau de Paris*, par Gaudry, t. I, p. 409, 431, 482.

(7) Lettre à M. de Gaumont. Opuscules de Fleury, Paris, 1807.

(8) Chap. VII, nº 6.

faire qu'apparoir dans sa maison, s'évanouir et se perdre comme un fantôme dans le sombre de son cabinet ; se cacher au public, éviter le théâtre, le laisser à ceux qui ne courent aucun risque à s'y montrer, qui en ont à peine le loisir, aux Gomons, aux Duhamels. »

Les vrais hommes apostoliques du barreau, ceux dont on pouvait comparer l'éloquence et les mœurs austères à celles des Pères de l'Église, Antoine Lemaître et Claude Pucelle, venaient de mourir, l'un dans la solitude de Port-Royal, l'autre dans toute l'activité d'une brillante carrière (1), tous deux avec l'estime de leurs adversaires. Il ne restait plus, parmi les avocats qu'on pût leur comparer pour la puissance oratoire, que Fourcroy, qui était alors dans toute sa vogue et dont on ne se lassait pas. Il avait (2) ce que le peuple appelle éloquence, c'est-à-dire cette facilité qu'ont quelques hommes de parler seuls et longtemps, jointe à l'emportement du geste, à l'éclat de la voix et à la force des poumons. Il se piquait de talent littéraire : outre son livre sur l'origine du droit (3), qu'il composait alors, il avait publié (4) vingt et un sonnets à M. le prince de Conti, et les sentiments de Pline le jeune sur la poésie ; il était ami de Molière et de Boileau ; il disputait un jour avec Molière en présence de Boileau, qui s'écria : « Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix contre une gueule comme celle-là? » — La Bruyère s'amusa beaucoup à entendre plaider Fourcroy et (5)

d'une gueule infernale,
La Chicane en fureur mugir dans la grand'salle.

« La principale partie de l'orateur (6), c'est la probité ; sans elle il dégénère en déclamateur, il déguise ou exagère les faits, il cite faux, il calomnie, il épouse la passion et les haines de ceux pour qui il parle, il est de la classe de ces avocats dont le proverbe dit qu'ils sont payés pour dire des injures. » Ainsi l'éloquence de Fourcroy n'était pas plus la véritable éloquence que celle que les pédants mettent dans le discours oratoire (7), et ne distinguent pas de l'entasse-

(1) *Guy Patin*, t. III, p. 210.
(2) Chap. I, n° 55.
(3) Paris, 1674, in-12.
(4) 165 et 1660.
(5) Boileau, *Satire VIII*.
(6) Chap. XIV, n° 49.
(7) Chap. I, n° 55.

ment des figures, de l'usage des grands mots et de la rondeur des périodes. Les juges n'étaient pas dupes de l'action ni de la parole des avocats ; et la Bruyère fut tout surpris de reconnaître qu'au moment précis où il quittait la chaire pour le barreau, l'éloquence profane (1), la seule qui pût s'apprendre, avait quitté le barreau, où elle était à sa place, pour passer à la chaire (2), où elle ne devait pas être. Il avait mal pris son temps ; fort décontenancé, il renonça au métier de la parole.

La science du droit conserva toujours de l'intérêt pour la Bruyère ; c'est la pratique qui l'avait dégoûté. Il ne pouvait admettre qu'une chose qui paraît injuste à la conscience, devienne juste parce que les hommes en sont convenus. « Il est vrai, dit-on, cette somme lui est due, et ce droit lui est acquis. Mais je l'attends à cette petite formalité ; s'il l'oublie, il n'y revient plus et conséquemment il perd la somme, ou incontestablement il est déchu de son droit ; or il oubliera cette formalité. Voilà ce que j'appelle, dit la Bruyère (3), une conscience de praticien. » L'ordonnance de 1667 réforma la procédure civile : c'était un progrès, mais il en restait beaucoup à faire, et d'ailleurs il est des abus qu'on ne pourra jamais réformer : « Une bien belle maxime pour le palais, utile au public et remplie de raison, de sagesse et d'équité, ce serait (4) précisément la contradictoire de celle qui dit que la forme emporte le fond. » L'ordonnance de 1670 réforma aussi bien des abus dans la procédure criminelle ; mais il en restait encore assez pour scandaliser la Bruyère ; il était indigné de ces prétendues découvertes que l'on avait faites pour contraindre les coupables à confesser leurs crimes (5). « La question est une invention merveilleuse et tout à fait sûre pour perdre un innocent qui a la complexion faible, et sauver un coupable qui est né robuste. » Il maudissait ce progrès et ne pouvait supporter la réputation de ces hommes qui s'étaient rendus célèbres par leur habileté à faire souffrir leurs semblables. De combien de grands hommes dans les différents exercices de la paix et de la guerre aurait-on dû se passer (6) ! A quel

(1) Chap. XV. n° 2.
(2) Chap. XV, n° 2.
(3) Chap. XIV, n° 50.
(4) Chap. XIV, n° 50.
(5) Chap. XIV, n° 51.
(6) Chap. XII, n° 11.

point de perfection et de raffinement n'a-t-on pas porté de certains arts et de certaines sciences qui ne devaient point être nécessaires, et qui sont dans le monde comme des remèdes à tous les maux dont notre malice est l'unique source! »

Vous vous récriez et vous dites : les hommes sont toujours des hommes. « Si les hommes, reprend la Bruyère (1), sont hommes plutôt qu'ours et panthères, s'ils sont équitables, s'ils se font justice à eux-mêmes, et qu'ils la rendent aux autres, que deviennent les lois, leur texte et le prodigieux accablement de leurs commentaires? Que devient le *pétitoire* et le *possessoire,* et tout ce qu'on appelle jurisprudence? Où se réduisent même ceux qui doivent tout leur relief et toute leur enflure à l'autorité où ils sont établis de faire valoir ces mêmes lois? Si ces mêmes hommes ont de la droiture et de la sincérité, s'ils sont guéris de la prévention, où sont évanouies les disputes de l'école, la scolastique et les controverses? S'ils sont tempérants, chastes et modérés, que leur sert le mystérieux jargon de la médecine, et qui est une mine d'or pour ceux qui s'avisent de le parler? Légistes, docteurs, médecins, quelle chute pour vous si nous pouvions tous nous donner le mot de devenir sages! »

L'oncle Jean ne goûtait pas cette sagesse présomptueuse : il se sentait malade et craignait de subir bientôt le sort de son frère aîné. Le moraliste était à la fleur de l'âge et se trouvait fort à l'aise (2) pour crier jusque sur les toits : « Que font donc les médecins? A quoi sert la médecine? » Jamais les médecins n'ont été plus divisés qu'à cette époque, et ils se traitaient eux-mêmes d'assassins ou de charlatans. Alors la faculté de Paris jouissait de formidables privilèges qu'elle maintenait avec la plus grande énergie. « Les hommes meurent, dit le doyen Guy Patin (3), mais les compagnies ne meurent point : le plus puissant homme qui ait été depuis cent ans en Europe sans avoir la tête couronnée, le cardinal de Richelieu, qui avait rudement traité et secoué le roi d'Espagne, qui avait fait peur à Rome et vu trembler toute la terre devant lui, n'avait pu vaincre l'indépendance de la Faculté. » Fondée, dotée et entretenue par les médecins eux-mêmes, elle ne devait rien à l'État. Juge souveraine de ses décisions, elle

(1) Chap. XII, n° 11.

(2) *La médecine au temps de Molière*, par le Dr Maurice Reinaud.

(3) *Lettres de Guy Patin*, éd. Réveillé-Parise, t. I, p. 347.

n'admettait point qu'elle pût se tromper (1). Elle avait voulu restituer la médecine grecque et latine ; ce but atteint, elle s'y arrêta obstinément. Cependant tout marchait autour d'elle, on découvrit la chimie, l'anatomie et la physiologie moderne : elle repoussa ces sciences comme des hérésies. Le gouvernement fut obligé de les faire enseigner, malgré ses plaintes, au Jardin du Roi (2). Guy Patin, qui était le plus éloquent orateur de la Faculté et le plus ferme champion de l'orthodoxie médicale (3), rejetait l'opium comme poison, le thé comme impertinente nouveauté du siècle, l'antimoine comme l'ennemi du genre humain, et le quinquina, ce qui était bien pire à ses yeux, comme poudre des jésuites : il réduisait son symbole aux deux articles signalés par Molière, saigner et purger. La querelle entre l'ancienne et la nouvelle médecine éclata à propos du vin émétique d'antimoine. La Faculté avait proscrit l'antimoine en 1566. Dès 1652 Gueneau l'employait comme remède ; la Faculté voulut expulser de son sein ce docteur téméraire. Il ne pouvait calculer combien de gens mouraient de la saignée ; on calcula combien l'antimoine faisait de martyrs (4). Enfin plainte fut portée au parlement contre les apothicaires qui vendaient ce poison (5). Le parlement soumit la question à la Faculté, qui, après de longs et orageux débats, reconnut qu'on pouvait, dans certains cas, se servir de l'antimoine pour guérir les maladies. « Ces messieurs disent, écrit Guy Patin (6), qu'un poison n'est point un poison dans les mains d'un bon médecin. Ils parlent contre leur propre expérience, car la plupart d'entre eux ont tué leurs femmes, leurs enfants et leurs amis. Quoi qu'il en soit, pour favoriser les apothicaires, ils disent du bien d'une drogue dont ils n'oseraient goûter. Je me console, parce qu'il faut qu'il y ait des hérésies (7) afin que les bons soient éprouvés. » La Bruyère ne pouvait supporter cette science orgueilleuse qui ne doute de rien, et s'attribue l'infaillibilité, comme si elle était inspirée par Dieu lui-même. « Un bon médecin, dit-il (8), est celui qui a des remèdes spécifiques,

(1) Flourens, *Histoire de la découverte de la circulation du sang*, 1854, p. 189.
(2) *Annales du muséum d'histoire naturelle*, t. I, p. 12.
(3) *Guy Patin*, t. I, p. 424; *ibid.*, p. 383.
(4) Boileau, *Satire IV*.
(5) *Martyrologe de l'antimoine*, par Guy Patin.
(6) Paris, 30 juillet 1666, t. III, p. 609-610.
(7) *Première épître de saint Paul aux Corinthiens*, c. IX, v. 19.
(8) Chap. XIV, n° 66.

ou s'il en manque, qui permet à ceux qui les ont de guérir son malade. » Mais, d'un autre côté (1), « la témérité des charlatans, et leurs tristes succès font valoir les médecins ; si ceux-ci laissent mourir, les autres tuent. » Ne voilà-t-il pas les malades dans une belle situation? Il est si commode de se moquer des médecins et de la médecine, quand on est en bonne santé! L'oncle Jean devait trouver que son filleul avait l'esprit trop enclin à la critique et le goût trop délicat.

En effet, que pouvait-on attendre d'un homme de loi qui doutait de la loi et d'un avocat qui n'osait parler? « Dans la conversation ordinaire, dire d'une chose modestement ou qu'elle est bonne ou qu'elle est mauvaise, et pourquoi elle est telle, demande du bon sens et de l'expression : c'est, dit-il (2), une affaire. Il est plus court de prononcer d'un ton décisif, ou qu'elle est exécrable, ou qu'elle est miraculeuse. » Avec de pareilles dispositions, notre auteur n'était vraiment propre à rien : que voulez-vous faire d'un jeune homme (3) qui cherche seulement à parler et à penser juste, sans vouloir amener les autres à son goût ni à ses sentiments? Du reste, s'il n'avait pas assez d'esprit pour parler (4), il avait assez de jugement pour se taire. Après tout, c'est encore ce qu'il pouvait faire de mieux : car de faire fortune ou de chercher un établissement, il en était incapable (5). « On ne vole point des mêmes ailes pour sa fortune que l'on fait pour des choses frivoles et de fantaisie. Il y a un sentiment de liberté à suivre ses caprices, et tout au contraire de servitude à courir pour son établissement : il est naturel de le souhaiter beaucoup et d'y travailler peu, de se croire digne de le trouver sans l'avoir cherché. » Mais « les choses les plus souhaitées (6) n'arrivent point; ou si elles arrivent, ce n'est ni dans le temps ni dans les circonstances où elles auraient fait un extrême plaisir ». Et le jeune homme (7) ajoutait « qu'il faut rire avant d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri ». Que répondre à cette philosophie du jeune fainéant? L'oncle Jean ne pouvait pardonner à son neveu (8), qui le

(1) Chap. XVI, nº 67.
(2) Chap. V, nº 19.
(3) Chap. I, nº 2.
(4) Chap. V, nº 18.
(5) Chap. IV, nº 59.
(6) Chap. IV, nº 62.
(7) Chap. IV, nº 63.
(8) Chap. IV, nº 67.

surprenait en faute et qui se plaignait de lui avec raison ; sa fierté ne s'adoucit que lorsqu'il reprit ses avantages et qu'il mit l'autre dans son tort. Hélas ! ce ne fut pas difficile (1). « Il faut en France beaucoup de fermeté et d'étendue d'esprit pour se passer des charges et des emplois, et consentir ainsi à demeurer chez soi, et à ne rien faire. Personne presque n'a assez de mérite pour jouer ce rôle avec dignité, ni assez de fond pour remplir le vide du temps, sans ce que le vulgaire appelle des affaires. Il ne manque cependant à l'oisiveté du sage qu'un meilleur nom, et que méditer, parler, lire, et être tranquille, s'appelât travailler. » La Bruyère était oisif, mais était-il sage ? C'est ce dont l'oncle Jean pouvait douter.

(1) Chap. II, n° 12.

CHAPITRE II.

La Bruyère dans la bibliothèque de son oncle reconnaît que l'étude des mœurs et des caractères peut conduire à la sagesse. — Il se livre à l'étude de la philosophie cartésienne : il y trouve non seulement une méthode excellente pour arriver à la certitude et fonder la science des mœurs, mais encore a une société d'amis qui comprennent ses goûts et qui pourront un jour lui être fort utiles. — Mort de l'oncle Jean de la Bruyère. — Ses testaments. — Son héritage. — Nouvelle situation de la Bruyère dans sa famille, auprès de sa mère, de ses deux frères Louis et Robert, et de sa sœur Élisabeth. — Bossuet, qui protège les cartésiens, place l'abbé Cl. Fleury auprès des princes de Conti et M. de Cordemoi auprès du Dauphin. — La Bruyère se fait recevoir, à Rouen, trésorier de France et général des finances en la généralité de Caen. — Peu de temps après son installation dans son bureau des finances, il revint à Paris.

L'oncle Jean de la Bruyère possédait un livre fort précieux, qui sera catalogué (1) dans l'inventaire de sa succession : *la doctrine des Mœurs, tirée de la philosophie des stoïques, représentée en cent tableaux et expliquée en cent discours* (2). Ce livre était dédié à la reine mère Anne d'Autriche et au cardinal de Mazarin, dont l'auteur faisait le plus pompeux éloge. Les cent tableaux étaient de magnifiques gravures par Otho Vœnius, qui ont encore aujourd'hui une grande valeur. Les explications étaient d'une morale très commune, sans relief ni caractère. La préface était de Marin Leroi de Gomberville, le fameux romancier : ce n'est pas la pièce la moins curieuse de ce livre d'images. Voici les passages qui durent intéresser le plus la Bruyère, et qui semblent avoir laissé dans son esprit une impression durable.

« Il est impossible d'aimer les belles choses et de ne pas aimer la

(1) Cf. Servois, *Notice biographique*.

(2) Paris, 1646, in-f°, chez Pierre Davet.

peinture. C'est le dernier effort de l'imagination, et de l'art... Si les grands peintres de l'antiquité eussent ajouté la passion d'instruire à celle qu'ils avaient de plaire, et puisé dans la belle philosophie les sujets de leurs tableaux, ils auraient eu leur place entre les Socrates et les Zénons ; mais ils ont été la plupart des flatteurs mercenaires, qui, pour avoir du crédit dans la cour des tyrans, les ont presque tous déifiés, donnant tantôt la foudre de Jupiter à un heureux téméraire, tantôt l'épée de Mars au plus lâche de tous les bourreaux, et tantôt la massue d'Hercule non à un dompteur de monstres, mais au plus horrible des monstres mêmes. Ce fameux instituteur de l'ordre le plus sévère qui jamais a paru dans le monde, cet ennemi de la chair et du sang, Zénon, dis-je, s'étant aperçu de la faute que je reproche presque à tous les peintres, voulut donner à un art si important un plus glorieux et plus légitime usage. C'est pourquoi, dès qu'il eut commencé de publier sa doctrine, et que la nouveauté d'une chose si difficile lui eut acquis un grand nombre de sectateurs, il fit bâtir cette superbe galerie dont tous les anciens ont parlé comme d'un des plus grands ornements de la ville d'Athènes. Ce ne fut toutefois ni la richesse de la matière, ni la beauté de la structure qui fit passer cet édifice pour l'une des merveilles de la Grèce. Le dehors véritablement était magnifique ; mais c'était peu de chose en comparaison des raretés dont le dedans était enrichi. On montait par un grand degré de porphyre et de marbre dans une galerie, où les plus savants peintres du temps avaient épuisé leur imagination et fait leurs derniers efforts. La voûte comprenait en huit grands tableaux tout ce que la religion la plus épurée de ce siècle-là enseignait de la nature des Dieux. De chaque côté, on voyait en cent autres grands tableaux, comme dans des cartes, toute la sévère morale des stoïques. C'était là que Zénon changeait la nature de l'homme, et que d'un misérable jouet du temps et de la fortune, il composait un héros capable de disputer, avec Jupiter même, de la gloire et de la félicité. Ce lieu saint fut longtemps regardé par les hommes avec le même respect qu'ils ont coutume d'avoir pour les temples mêmes des Dieux. Mais la brutalité des Perses et l'ambition des Romains se faisant gloire de commettre des sacrilèges et de fouler aux pieds les choses les plus saintes, après avoir renversé les autels de la Grèce, mirent par terre la demeure sacrée de la Vertu Difficile, je veux dire la superbe galerie de Zénon. Quelques curieux se jetèrent au travers de la flamme

et du feu pour en sauver quelques tableaux. Mais le temps a, selon sa coutume, achevé ce que le fer et le feu avaient commencé, et les auteurs mêmes qui nous ont appris que cette savante galerie s'appelait la Variée, ne nous ont laissé rien de particulier de ce qui était représenté dans les tableaux dont elle était embellie. Or comme il arrive, presque en toutes les choses du monde, que le temps fait revivre après de grandes révolutions celles qu'il avait fait périr, il est arrivé, par quelque bien heureuse aventure, qu'un voyageur savant et curieux a rencontré des lames de bronze gravées, et avec beaucoup de raison, il a pensé que c'étaient les dessins des tableaux où Zénon avait établi toute la pompe et la hauteur de son âme. Quoi qu'il en soit, ce curieux est louable d'avoir renouvelé la mémoire d'une galerie si délectable et si nécessaire, et voulant imiter le premier auteur, non seulement il l'a faite belle, mais il l'a faite publique. Elle est ouverte à tous ceux que l'amour de la vertu appelle à la connaissance de ses mystères. Voilà l'entrée de ce lieu saint. Entrons-y, entrons-y tout entier; et ne laissons point nos esprits parmi les voluptés et les mollesses, pendant que nos yeux seront attachés aux tableaux où elles sont condamnées. »

La Bruyère, qui ne goûtait pas les intrigues compliquées du fameux roman de Polexandre, ne goûta guère plus le roman de Zénon, dont l'auteur avait cru devoir embellir la préface de la *Doctrine des Mœurs;* et il considéra le stoïcisme lui-même comme une fiction. « Le stoïcisme, dit-il (1), est un jeu d'esprit et une idée semblable à la république de Platon. Les stoïques ont feint qu'on pouvait rire dans la pauvreté, être insensible aux injures, à l'ingratitude, aux pertes de biens, comme à celle des parents et des amis; regarder froidement la mort, et comme une chose indifférente qui ne devait ni réjouir ni rendre triste; n'être vaincu ni par le plaisir ni par la douleur; sentir le fer ou le feu dans quelque partie de son corps sans pousser le moindre soupir, ni jeter une seule larme; et, ce fantôme de vertu et de constance ainsi imaginé, il leur a plu de l'appeler un sage. Ils ont laissé à l'homme tous les défauts qu'ils lui ont trouvés, et n'ont presque relevé aucun de ses faibles. Au lieu de faire de ses vices des peintures affreuses ou ridicules qui servissent à l'en corriger, ils lui ont tracé l'idée d'une perfection et

(1) Chap. XI, nº 3.

d'un héroïsme dont il n'est point capable, et l'ont exhorté à l'impossible. Ainsi le sage qui n'est pas ou qui n'est qu'imaginaire, se trouve naturellement et par lui-même au-dessus de tous les événements et de tous les maux : ni la goutte la plus douloureuse, ni la colique la plus aiguë ne sauraient lui arracher une plainte; le ciel et la terre peuvent être renversés (1) sans l'entraîner dans leur chute, et il demeurerait ferme sur les ruines de l'univers : pendant que l'homme qui est en effet, sort de son sens, crie, se désespère, étincelle des yeux, et perd la respiration, pour un chien perdu ou pour une porcelaine qui est en pièces. »

Il suffit de lire la *Doctrine des Mœurs* pour reconnaître que ce jugement de la Bruyère sur le stoïcisme est une critique de ce livre aussi fine que judicieuse. Cependant au milieu de choses fades et insipides dont ce livre est plein, il se dégage une idée juste et pratique, c'est que l'étude des passions et des caractères peut nous apprendre la manière de parvenir à la sagesse. La Bruyère s'en empara : il voulait aussi élever un monument à la Vertu Difficile et faire une galerie de tableaux, qu'on pût aussi appeler la Variée; mais pour fonder sa science des mœurs, il cherchait une méthode plus originale et plus sûre que celle du romancier Gomberville.

Un jour, dans une réunion chez le nonce Bagné, dit Baillet (2), comme un médecin nommé Chandoux exposait une philosophie nouvelle, M. Descartes lui fit des objections si fortes et si claires que M. de Bérulle en fut étonné. Il reconnut dans M. Descartes le génie du vrai philosophe, et lui fit dès lors une obligation de conscience de publier ses idées. « Ayant reçu de Dieu une force et une pénétration d'esprit avec des lumières qu'il n'avait point accordées à d'autres, il lui rendrait un compte exact de l'emploi de ses talents et serait responsable devant le juge souverain des hommes, du tort qu'il ferait au genre humain en le privant du fruit de ses méditations. » Bérulle alla même jusqu'à assurer Descartes qu'avec des intentions aussi pures et une capacité d'esprit aussi vaste que celle qu'il lui connaissait, Dieu ne manquerait pas de bénir son travail et de le combler de tout le succès qu'il en pouvait attendre. Aussi Descartes eut-il toujours beaucoup de vénération pour le mérite de Bérulle (3), beaucoup

(1) *Horace*, l. III, ode 3, v. 7-8.
(2) *Vie de Descartes*, l. II, c. XIV.
(3) *Ibid.*, l. III, c. V.

de déférence pour ses avis. Il le considérait, après Dieu, comme le principal auteur de ses desseins et de sa retraite hors de son pays. Il est tout naturel qu'on ait trouvé parmi les oratoriens d'intrépides défenseurs de Descartes, et il est possible que la Bruyère s'en souvînt après qu'il fut sorti de l'Oratoire.

Pendant sa vie, Descartes avait rencontré bien des contradicteurs : à peine fut-il mort, en 1650, qu'on ne pouvait déjà plus compter le nombre de ses disciples en Europe (1) ; en Hollande, où il avait essuyé les plus violentes attaques, sa doctrine était publiquement enseignée dans les chaires, et adoptée avec la froide passion des sectes philosophiques. Spinosa en était un exemple remarquable. En France, le cartésianisme n'était encore qu'une opinion discutée dans les meilleures sociétés ; mais il exerçait un grand prestige sur tous les bons esprits qui cherchaient la vérité et ne se payaient pas de mauvaises raisons. A Rome, les œuvres de Descartes avaient été mises à l'Index, jusqu'à ce que l'on eût corrigé les erreurs qu'elles pouvaient contenir. Les défenseurs de la tradition scientifique ne gardaient pas ces ménagements ; ils accusaient les cartésiens d'être des novateurs téméraires, qui voulaient renverser les monuments les plus vénérables de l'antiquité ; ils croyaient terminer toutes les discussions par ces mots : « Aristote l'a dit; » et ils opposaient la scolastique à la science moderne. Guy Patin affirmait que Descartes et la chimie avaient tout gâté. Cependant le cartésianisme faisait des progrès tous les jours, notamment parmi les savants, les magistrats et les avocats. Le riche avocat Clerselier publia, de 1657 à 1667, les lettres de Descartes, qui faisaient revivre le philosophe défunt. Rohault, gendre de Clerselier et mathématicien distingué, expliquait publiquement la physique de Descartes, et discutait contre tout venant les expériences qu'il faisait pour la démontrer. Le maître des requêtes Habert de Montmore tenait chez lui des réunions où la géométrie et la doctrine de Descartes avaient la plus belle part. Cordemoi, avocat, publia six discours sur le discernement de l'âme et du corps, où il exposait avec une grande lucidité le spiritualisme de Descartes, et s'amusait à en tirer les conséquences les plus piquantes. Le président Lamoignon apprenait les mathématiques avec M. Mydorge, pour se mettre au courant de la nouvelle philosophie, et ne pouvait s'en détacher. Fleury, avocat, dans ses charmantes causeries avec

(1) *Histoire du cartésianisme*, par Francisque Bouillier.

son ami et protecteur M. de Gaumont, reconnaissait que Descartes résolvait fort simplement des problèmes de physique réputés insolubles; c'était là le plus grand attrait de la doctrine cartésienne. La Bruyère n'y résista pas : il se mit donc à étudier les mathématiques, à l'exemple du maître et de ses plus fidèles disciples (1); il n'en espérait d'autre utilité que d'accoutumer son esprit à se repaître de vérités et à ne se contenter point de fausses raisons. Il y trouva quelque satisfaction, car il poussa ces études (2) assez loin pour pouvoir plus tard calculer les distances de Saturne et de Jupiter. Il sera même jugé par Condé (3) capable d'inspecter et d'apprécier l'enseignement d'un des plus célèbres géomètres de l'époque.

Les amis de Descartes avaient alors un grand chagrin (4) : « ils ne pouvaient souffrir que le corps de leur cher et vénéré maître demeurât sur la terre étrangère, où il ne leur était point libre de chanter les cantiques du Seigneur et d'offrir leurs vœux au ciel sur son tombeau. » Depuis que la reine Christine de Suède, auprès de laquelle il était mort, avait abdiqué la couronne et s'était retirée à Rome, il leur semblait que personne en Suède ne s'intéressait plus à M. Descartes, et que le précieux dépôt de ses restes mortels ne servait que de spectacle à la curiosité des voyageurs. Personne ne fut plus intelligent pour pénétrer le fond du cœur des amis de Descartes et pour comprendre leurs soupirs, que M. d'Alibert, trésorier de France et général des finances à Paris. Ce M. d'Alibert, ou plus simplement Dallibert, avait une grande fortune et faisait grandement les choses. Du vivant de Descartes, il lui avait offert plusieurs fois de partager sa fortune avec lui ; le philosophe s'en était toujours excusé : il préférait sa modeste indépendance à la richesse. Cependant on racontait, dans la petite église cartésienne, que la dernière fois que M. Descartes était venu à Paris, voulant accorder quelque chose aux généreux desseins de M. d'Alibert, il lui avait persuadé de faire un immense établissement d'utilité publique pour le perfectionnement des arts et l'amélioration du genre humain, quelque chose comme le Conservatoire des arts et métiers et les écoles du dimanche sur la plus vaste échelle. Déjà le plan était convenu, et M. d'Alibert résolu à l'exécuter aussitôt après que M. Descartes au-

(1) *Discours sur la méthode,* 2e partie, p. 37, éd. du Panthéon.
(2) Chap. VI, n° 12.
(3) Lettre III : la Bruyère à Condé.
(4) *Histoire de la vie de Descartes,* par Baillet, t. II, p. 23, p. 433.

rait fait son voyage en Suède. Le philosophe mort, M. d'Alibert avait oublié ces beaux projets et s'était occupé d'autres affaires. Mais les regrets des amis de Descartes réveillèrent dans l'esprit de M. d'Alibert les sentiments d'affection qu'il avait eus pour l'illustre défunt; il résolut de faire pour lui quelque chose d'éclatant (1). Il était politique, mystérieux sur les affaires du temps; sa richesse l'autorisait à croire qu'il avait du talent et de l'esprit. Il entreprit de faire revenir le corps de Descartes à Paris, et avec les bons offices de M. de Terlon, ambassadeur de France en Suède, il y réussit.

Pendant que Turenne faisait la conquête de la Flandre et que Condé envahissait la Franche-Comté, le corps de Descartes était rapporté en France sans difficulté, si ce n'est à la frontière de Picardie, où il fut arrêté quelque temps comme objet de contrebande par les douaniers de Colbert. Ce fut une vériable joie pour les cartésiens et pour la foule des curieux, quand on célébra en grande pompe à Paris, dans l'église Saint-Étienne du Mont, les funérailles du philosophe français. Beaucoup de personnages de distinction dans le clergé, la magistrature et le barreau y assistèrent. Le savant abbé Blanchard officiait; l'abbé l'Allemand, chancelier de l'Université, allait prononcer l'oraison funèbre, lorsque, sur un ordre venu de la cour, il dut se taire. La cérémonie religieuse n'en fut ni moins magnifique, ni moins recueillie. Le corps fut déposé dans cette église, non loin des restes de sainte Geneviève, patronne de Paris. Après l'office, M. d'Alibert invita les principaux disciples à un grand banquet chez un des restaurateurs du voisinage. Leurs noms méritent d'être connus : c'étaient Clerselier, qui avait publié la correspondance de Descartes; les maîtres des requêtes Habert de Montmore, d'Ormesson et Guédreville; les avocats Cl. Fleury et Cordemoi; Rohault, professeur de physique; Auzout, mathématicien; le Laboureur, bailli de Montmorency; Petit, intendant des fortifications; Denys, médecin ordinaire du roi, et quelques autres. Dans ce banquet, on ne manqua pas de célébrer le triomphe du cartésianisme en France. Nous doutons que la Bruyère fût des invités; mais il était probablement déjà de l'association cartésienne : du moins il parla toujours avec grand respect de Descartes et des honneurs rendus en France au philosophe français.

Le cartésianisme alors avait deux sortes d'ennemis : 1° les dévots

(1) Chap. VI, n° 83.

exagérés, qui voyaient partout des hérésies, et qui avaient obtenu de la cour qu'on empêchât de prononcer l'oraison funèbre de Descartes ; 2° les gens riches occupés d'affaires, qui se moquaient de la science, des savants et de leurs livres. A la cour, les dévots avaient contre eux les courtisans libertins, les grands seigneurs indépendants et la jeunesse du roi ; mais dans le peuple, dans le monde où vivait la Bruyère, les gens riches, ceux surtout qui avaient fait une belle fortune, n'avaient pas d'adversaires, quand ils insultaient Descartes et ses admirateurs. Ils raillaient librement M. d'Alibert et son culte pour un philosophe. C'était une bête curieuse que l'auteur d'une nouvelle philosophie (1). On comprenait fort bien qu'on ait voulu voir M. Descartes vivant, comme un éléphant ou une panthère, à cause de la rareté, et non point pour s'en servir à quelque chose. Le mieux que l'on pût alors faire pour lui, c'était de l'avoir à dîner chez soi, pour lui entendre débiter quelques parties, les plus gaies, de son dernier ouvrage (2). Encore ceux qui l'avaient appelé à Paris, en 1648, étaient-ils occupés, quand il arriva, d'autre soin que de l'associer à leur table : la Fronde venait d'éclater ; il trouva leur cuisine en désordre et leur marmite renversée. Mais, même après la paix (3), que faire d'un homme qui était allé s'ensevelir dans le pays des ours entre des rochers et des glaces ? Que faire de son cadavre en 1667 ? Des reliques ? Elles seront inutiles comme ses livres. De quel usage étaient ses livres ? A quoi bon un auteur et ses pensées ? La Bruyère répondait (4) : « Si les pensées, les livres dépendaient des riches ou de ceux qui ont fait une belle fortune, quelle proscription ! Il n'y aurait plus de rappel. Quel ton, quel ascendant ne prennent-ils pas sur les savants ! Quelle majesté n'observent-ils pas à l'égard de ces hommes *chétifs* que leur mérite n'a ni placés ni enrichis, et qui sont encore à penser et à écrire judicieusement ! Il faut l'avouer, le présent est pour les riches, et l'avenir pour les vertueux et les habiles. Homère est encore et sera toujours : les receveurs des droits, les publicains ne sont plus (5). Ont-ils été ? Leur patrie, leurs noms sont-ils connus ? Y a-t-il eu dans la Grèce des partisans ? Que sont devenus ces importants personnages qui méprisaient

(1) Lettre de Descartes à M. Chanut, mars 1649.
(2) Baillet, *Histoire de la vie de Descartes.*
(3) Lettre de Descartes à M. Chanut, 4 avril 1649.
(4) Chap. VI, n° 56.
(5) Thomas (*Éloge de Descartes*) a copié ici la Bruyère.

Homère, qui ne songeaient dans la place qu'à l'éviter, qui ne lui rendaient pas le salut, ou qui le saluaient par son nom, qui ne daignaient pas l'associer à leur table, qui le regardaient comme un homme qui n'était pas riche et qui faisait un livre? Que deviendront les partisans? Iront-ils aussi loin dans la postérité que DESCARTES, né Français et *mort en Suède ?* »

Pour la Bruyère, Descartes n'était pas seulement un penseur, un savant, un écrivain ; il était encore le père de la littérature française au dix-septième siècle, comme Homère fut le père de la littérature grecque dans les plus beaux temps de l'antiquité. Quant à ces hommes trop estimés de l'oncle Jean et que la Bruyère détesta toute sa vie, « ces hommes riches et ambitieux (1), contempteurs de la vertu et de toute association qui ne roule pas sur les établissements et sur l'intérêt, » avec quel dédain la Bruyère leur parle du haut de sa philosophie cartésienne! « Il y a, disait-il (2), des âmes sales, pétries de boue et d'ordure, éprises du gain et de l'intérêt, comme les belles âmes le sont de la gloire et de la vertu ; capables d'une seule volupté, qui est celle d'acquérir ou de ne point perdre ; curieuses et avides du denier dix ; uniquement occupées de leurs débiteurs ; toujours inquiètes sur le rabais ou le décri des monnaies ; enfoncées et comme abîmées dans les contrats, les titres et les parchemins. De telles gens ne sont ni parents, ni amis, ni citoyens, ni chrétiens, ni peut-être des hommes : ils ont de l'argent. »

Un riche de ce genre était nécessairement un fat. Qu'est-ce qu'un fat (3) ? « Un fat est celui que les sots croient un homme de mérite. » Qu'est-ce qu'un sot (4) ? « Un sot est celui qui n'a pas même assez d'esprit pour être un fat. » — « Le sot est *automate* (5), il est machine, il est ressort ; le poids l'emporte, le fait mouvoir, le fait tourner, et toujours, et dans le même sens, et avec la même égalité ; il est uniforme, il ne se dément point ; qui l'a vu une fois, l'a vu à tous les instants et à toutes les périodes de sa vie (6) ; c'est tout au plus le bœuf qui meugle, ou le merle qui siffle : il est fixé et déterminé par

(1) Discours à l'Académie.
(2) Chap. VI, n° 58.
(3) Chap. XII, n° 45.
(4) Chap. XII, n° 44.
(5) Chap. XI, n° 142.
(6) Philèbe de Platon.

sa nature, et j'ose dire par son espèce. Ce qui paraît le moins en lui, c'est son âme ; elle n'agit point, elle ne s'exerce point, elle se repose. »

Mais ces gens-là étaient de gros personnages qu'il fallait respecter (1). « Tout le monde dit d'un sot qu'il est sot ; personne n'ose le lui dire à lui-même ; il meurt sans le savoir et sans que personne se soit vengé. »

Que dis-je ? Il meurt (2) ?... Les bonnes têtes, les hommes d'esprit meurent, mais « le sot ne meurt point, ou si cela lui arrive selon notre manière de parler, il est vrai de dire qu'il gagne à mourir, et que dans ce moment où les autres meurent, il commence à vivre. Alors l'âme du sot pense, raisonne, infère, conclut, juge, prévoit, fait précisément tout ce qu'elle ne faisait point ; elle se trouve dégagée d'une masse de chair où elle était comme ensevelie sans fonction, sans mouvement, sans aucun du moins qui fût digne d'elle : je dirai presque qu'elle rougit de son propre corps et des organes bruts et imparfaits auxquels elle s'est vue attachée si longtemps, et dont elle n'a pu faire qu'un sot et qu'un stupide ; elle va d'égal avec les grandes âmes, avec celles qui font les bonnes têtes et les hommes d'esprit. L'âme d'Alain, « d'un plat valet, d'un paysan lourdaud comme celui de l'*École des femmes* de Molière « ne se démêle plus d'avec celle de Condé, de Richelieu, de Pascal et de Lingendes ».

L'intempérance de ce spiritualisme cartésien est évidente. La Bruyère s'était laissé entraîner par son enthousiasme de jeune homme bien au delà de la vérité ; cette doctrine qu'il opposait à la bassesse des manieurs d'argent et des faiseurs de contrats, était celle de Cordemoi dans ses discours sur la distinction de l'âme et du corps.

En 1668, pendant les vacances du parlement, Cordemoi avait composé un autre discours dans le même genre et sur un sujet nouveau, le discours physique de la parole. Rien de plus clair que le système de l'auteur : il explique à un point de vue rationnel comment nous parlons. Tout le monde pouvait vérifier par son expérience personnelle les explications qu'il nous donne. Malheureusement c'était trop clair ; Molière eut fort peu de chose à y changer, pour en faire la leçon de prononciation que le maître de philosophie donne à son bourgeois gentilhomme. On dit que Molière emprunta le chapeau bizarre de Rohault, pour en coiffer le maître de philosophie de M. Jourdain. Rohault n'en voulut

(1) Chap. XI, n° 90.
(2) Chap. XI, n° 143.

pas à Molière, ni Cordemoi non plus. Molière exploita la veine comique du cartésianisme dans plusieurs de ses comédies; ses leçons étaient bonnes et la Bruyère en profita (1). « Quel feu! quelle naïveté! quelle source de la bonne plaisanterie! quelle imitation des mœurs! quelles images et quel fléau du ridicule! » La Bruyère consolait son amour-propre en blâmant les barbarismes du Mamamouchi; mais il sut toujours gré au poète comique de l'avoir arrêté sur la pente fatale où il se laissait entraîner.

Parmi les cartésiens, il y avait alors un homme de talent avec lequel la Bruyère fut lié de bonne heure, Claude Fleury. Ils avaient presque le même âge, avec une rare conformité de goût sur les mœurs, et d'idées sur les sciences. Ils avaient chacun perdu leur père à peu près en même temps, et s'étaient trouvés libres dans le même moment. Après avoir étudié le droit et la philosophie, ils comprirent presque ensemble le vide des sciences qui flattent notre orgueil et ne nous rendent pas meilleurs. Le 16 janvier 1688 (2), Claude Fleury fit une lecture publique chez M. de Lamoignon, à l'une de ses académies du mercredi. C'était un discours sur Platon, qui fut très approuvé (3). Fleury louait dans Platon, non seulement les qualités qu'on avait coutume de lui accorder, l'imagination, l'invention, le tour délicat, l'élévation, la grandeur du génie; mais encore les qualités qu'on avait l'habitude de lui refuser, la solidité, le jugement et le bon sens. Il lui enviait le bonheur d'être venu dans le plus beau temps de la Grèce (4), dans la ville du monde qui était alors la plus polie, surtout l'avantage d'avoir eu pour maître Socrate, le plus grand homme que l'on connût en dehors de la véritable religion. Sans doute Platon avait appris tout ce que l'on pouvait apprendre à Athènes, en Égypte et en Italie; mais ce qui l'avait le plus instruit, c'étaient les conversations de Socrate et l'usage du monde, l'observation continuelle des mœurs, des passions, des inclinations des hommes. « J'estime, continue Fleury, que l'on peut puiser dans Platon une infinité d'excellentes maximes pour faire le discernement des sciences, pour voir les connaissances qui sont nécessaires et celles qui sont dignes d'un honnête homme. Platon peut aussi être fort utile pour désabuser des erreurs

(1) Chap. I, n° 38.
(2) *Journal de Lefèvre d'Ormesson.*
(3) *Discours sur Platon*, dans les œuvres de Fleury.
(4) Discours de la Bruyère sur Théophraste.

vulgaires et des préjugés de l'enfance, pour ramener au bon sens et à la conduite solide, et inspirer des sentiments nobles. Il est plein de cette politique (1) qui tend, non pas à rendre puissants ceux qui gouvernent, mais à rendre heureux les peuples et les particuliers ; et de cette jurisprudence (2) qui ne cherche pas tant à juger les différends qu'à les prévenir, et qui s'attache (3) moins à préserver les intérêts des citoyens qu'à favoriser les bonnes mœurs et la vertu. » Voilà précisément ce que cherchait la Bruyère. La pureté de la doctrine platonicienne, admirée par saint Augustin (4), avait été obscurcie et corrompue, s'il faut en croire Varron (5), par la théologie mythique des poètes, par la théologie physique des savants, et par la théologie politique des hommes d'État. « Et depuis Varron, que d'inventions nouvelles ont encore épaissi ces ténèbres! Que de choses depuis Varron (6), que Varron a ignorées! Ne nous suffirait-il pas, dit la Bruyère, de n'être savant que comme Platon ou comme Socrate? » La Bruyère s'attacha tellement aux livres de Platon, qu'il les lisait et les relisait sans cesse. Il déclara lui-même, vers la fin de sa vie (7), que, toutes les fois qu'on allait le voir dans son cabinet, on avait beaucoup de chance de le trouver sur les livres de Platon qui traitent de la spiritualité de l'âme et de sa distinction d'avec le corps.

Bossuet exerçait une grande influence sur les cartésiens (8) : il les réunissait chez lui à des jours déterminés, et il favorisait ouvertement leur opinion, mais sans trop s'écarter des doctrines généralement acceptées dans l'école. Il était pour quelques-uns d'entre eux un Platon ou un Socrate, c'est-à-dire un maître en philosophie aussi bien et même mieux que Descartes (9). Comme Descartes, il pensait que pour trouver la vérité l'homme n'a besoin que de s'étudier lui-même, sans s'égarer dans les recherches inutiles et puériles de ce que les autres ont dit et pensé ; mais il savait mieux que Descartes interroger les anciens et s'approprier ce que leurs conceptions ont d'irréprochable.

(1) Chap. X, n° 24.
(2) Chap. XII, n° 11.
(3) Chap. X, n° 21.
(4) *De vera religione*, n° 7.
(5) *Étude sur Varron*, par G. Boissier, c. VII.
(6) Chap. XII, n° 11.
(7) Chap. VI, n° 12.
(8) *Mémoires de Huet*, livre V.
(9) Nourrisson, *Essai sur la philosophie de Bossuet*, p. 12, 13, 14.

Comme Descartes, il déclarait que c'était une partie du bien juger, que de douter quand il faut; mais mieux que Descartes il savait réduire le doute méthodique dans de justes bornes, et ne confondait jamais l'analyse psychologique avec l'analyse des géomètres. Il distinguait dans l'homme deux facultés principales, l'entendement pour saisir la vérité, et la volonté pour embrasser la vertu; et il ramenait toute la philosophie à la connaissance de Dieu et de soi-même, où la théorie et la pratique reçoivent une égale satisfaction. Le cartésianisme ainsi compris, purifié sinon de ses erreurs, au moins de ses témérités, conduisait les hommes vers le christianisme, qui était pour lui le centre de toute sagesse humaine. Cordemoi était chrétien; mais il avait soutenu (1) divers paradoxes cartésiens qui inspiraient des inquiétudes à ses amis et devaient mettre sa foi en péril. A l'école de Bossuet, il dut abandonner Descartes sur plusieurs points importants : par exemple, sur le monde indéfini, sur l'impossibilité du vide, sur la divisibilité de la matière à l'infini et sur l'essence de la matière, qu'il ne mit plus dans l'étendue. Fleury fit mieux encore (2) : nommé secrétaire des conférences spirituelles qui s'établirent aux Incurables vers les premiers mois de 1669, il se prépara par de profondes études religieuses à la vie sacerdotale. Enfin à la Pentecôte, Bossuet ayant été chargé par René Alméras, successeur de Vincent de Paul, de prêcher les exercices des ordinands à Saint-Lazare, Fleury accourut plein de confiance et de joie, et il fut initié au sacerdoce par le grand orateur qu'il regarda toujours comme son maître. A cette même école, la même « philosophie dépendante de la religion » fit voir à la Bruyère le but de ses études et la règle de sa conduite.

« Deux maladies dangereuses, dit Bossuet (3), ont affligé de nos jours le corps de l'Église. Il a pris à quelques docteurs une malheureuse et inhumaine complaisance, une pitié meurtrière qui leur a fait porter des coussins sous les coudes des pécheurs, chercher des couvertures à leurs passions pour condescendre à leur vanité et flatter leur ignorance affectée. Quelques autres, non moins extrêmes, ont tenu les consciences captivées sous des rigueurs injustes : ils ne peuvent supporter aucune faiblesse, ils traînent toujours l'enfer après eux et ne fulminent que des anathèmes. L'ennemi de notre salut se

(1) Lettre de Fleury à M. de Gaumont.
(2) *Vie de Bossuet,* par A. Floquet, t. III, p. 303-308.
(3) Oraison funèbre de Nicolas Cornet.

sert également des uns et des autres, employant la facilité de ceux-là pour rendre la vie aimable, et la sévérité de ceux-ci pour rendre la vertu odieuse. Quels excès terribles et quelles armes opposées! Aveugles enfants d'Adam, que le désir de savoir a précipités dans un abîme d'ignorance, ne trouverez-vous jamais la médiocrité, où la justice, où la vérité, où la droite raison a posé son trône! » Les femmes mêmes et les gens du monde étaient divisés, et avaient des doctrines contraires sur les points les plus obscurs de la casuistique et de la théologie. Ils expliquaient les faits et les événements de chaque jour selon leur système, ils traitaient d'hypocrites les personnes qui ne partageaient pas leur opinion. Hypocrites, si l'on disait que la grâce suffisante ne suffit pas ; hypocrites, si l'on disait que la grâce efficace ne fait rien ; hypocrites, si l'on trouvait dans Jansénius les cinq propositions condamnées par la cour de Rome ; hypocrites, si on ne les y trouvait pas. On comprend très bien le succès de la comédie de *Tartuffe* à cette époque, d'autant plus que la grossière scélératesse de l'hypocrite de Molière excusa l'élégante immoralité de Jupiter dans son *Amphitryon*. La Bruyère voyait l'esprit de secte chez les jansénistes, l'esprit de corps chez les jésuites, dans les deux camps une égale sincérité, et dans leurs mutuelles accusations l'exagération insensée de l'esprit de parti. Il se fatigua de lire leurs livres (1). « L'on a cette incommodité à essuyer de la lecture des livres faits par des gens de parti et de cabale, que l'on n'y voit pas toujours la vérité. Les faits y sont déguisés, les raisons réciproques n'y sont pas rapportées dans toute leur force, ni avec une entière exactitude, et ce qui use la plus longue patience, il faut lire un grand nombre de termes durs et injurieux que se disent des hommes graves, qui *d'un point de doctrine* ou *d'un fait contesté* se font une querelle personnelle. » Ne pouvant trouver la certitude dans le témoignage des personnes aigries l'une contre l'autre et que la passion dominait (2), il détourna les yeux de ces controverses stériles et chercha la justice et la vérité dans d'autres régions plus pures, plus sereines, vers le temple de la science.

La Bruyère voyait dans Pascal une de ces grandes âmes (3) qui font les bonnes têtes et les hommes d'esprit. Il remarqua ce qu'il

(1) Chap. I, n° 58.
(2) Chap. XII, n° 95.
(3) Chap. XI, n° 143.

appelle l'engagement d'auteur (1), non seulement dans la dialectique de ses *Lettres provinciales*, mais encore dans la métaphysique de ses *Pensées;* malgré son admiration pour le penseur et l'écrivain, il ne voulut pas le prendre pour guide, et voici pourquoi (2) : « Ceux qui sans nous connaître assez pensent mal de nous, ne nous font pas de tort : ce n'est pas nous qu'ils attaquent, c'est le fantôme de leur imagination. » Les fantômes de l'imagination de M. Pascal n'étaient que trop connus. D'ailleurs, ne trouvait-on pas des fantômes semblables dans le monde (3), où le contraire des bruits qui courent, sur les affaires et les personnes, est souvent la vérité (4) ; où, faute d'une attention continuelle à toutes ses paroles, on est exposé à dire, en moins d'une heure, le oui et le non sur la même chose et sur la même personne (5) ; où l'on juge des hommes par une faute qui est unique et souvent ne tire pas à conséquence (6) ; où enfin domine la prévention, mal incurable et ridicule comme celui d'un aveugle qui veut peindre, d'un muet qui s'est chargé d'une harangue, d'un sourd qui veut juger une symphonie? La Bruyère aimait la vérité simplement, il la voulait chercher tranquillement; jamais obligé d'avoir raison, toujours en état de céder sans honte et de reconnaître ses erreurs, il prétendait ne se laisser dominer par aucune passion ; et pour juger les hommes et leurs caractères avec les moindres chances d'illusion, il adopta cette méthode impartiale (7) : « La règle de Descartes, qui ne veut pas qu'on décide sur les moindres vérités avant qu'elles ne soient connues clairement et distinctement, est assez belle et assez juste pour devoir s'étendre au jugement que l'on fait des personnes. »

Avec cette méthode, la Bruyère espéra fonder ce qu'il appelle (8) la science des mœurs. L'oncle Jean ne comprenait absolument rien à la philosophie de son neveu ; et dans sa famille on était effrayé des singulières idées de notre auteur; on en rougissait même comme d'une étrange manie et d'une honteuse oisiveté. Il était l'aîné de la

(1) *Discours sur Théophraste*, note de la Bruyère sur Pascal.
(2) Chap. XII, n° 35.
(3) Chap. XII, n° 38.
(4) Chap. XII, n° 37.
(5) Chap. XII, n° 39.
(6) Chap. XII, n° 41.
(7) Chap. XII, n° 42.
(8) *Discours sur Théophraste.*

famille, mais il semblait bien jeune. Au lieu de se remplir l'esprit de visions cornues, que n'était-il un bon praticien? il ferait un bon mariage, et vivrait heureux comme les autres.

Il répondait, comme Descartes à la princesse Élisabeth (1) : « Bien loin de s'effrayer du nom de philosophe, il n'y a personne au monde qui ne dût avoir une forte teinture de philosophie. Elle convient à tout le monde ; la pratique en est utile à tous les âges, à tous les sexes, à toutes les conditions ; elle nous console du bonheur d'autrui, des indignes préférences, des mauvais succès, du déclin de nos forces ou de notre beauté ; elle nous arme contre la pauvreté, la vieillesse, la maladie et la mort, contre les sots et les mauvais railleurs ; elle nous fait vivre sans une femme, ou supporter celle avec qui nous vivons. » Comment se fâcher contre une telle philosophie? On finit par laisser notre auteur philosopher à son aise : c'était tout ce qu'il désirait.

L'oncle Jean de la Bruyère mourut le 27 décembre 1671, à l'âge de 54 ans. Ce fut une grande perte pour sa famille, qui en fut toute bouleversée. Il y était craint, ménagé, obéi, peut-être aimé. On est surpris de voir combien cela fit faire de réflexions à notre philosophe (2). « Il n'y a que ceux qui ont eu de vieux collatéraux ou qui en ont encore, et dont il s'agit d'hériter, qui puissent dire ce qu'il en coûte. »

La famille de la Bruyère était divisée en deux parties : 1° la veuve et les enfants de Louis de la Bruyère ; 2° Mme de la Guyottière et ses deux filles. Mme de la Guyottière, veuve depuis 1657, se flattait d'hériter de son frère Jean de la Bruyère. Mais l'oncle Jean avait passé les dernières années de sa vie avec sa belle-sœur, rue Grenier-Saint-Lazare. De là des défiances, des jalousies et de l'antipathie qui troublaient l'intérieur de la famille (3), pendant que des dehors contents, paisibles, enjoués, faisaient supposer une bonne intelligence qui n'y était point (4). « Le caractère de celui qui veut hériter de quelqu'un, rentre dans celui du complaisant. Nous ne sommes point mieux flattés, mieux obéis, plus suivis, plus entourés,

(1) Chap. XI, n° 132, et Œuvres de Descartes, lettre à la princesse Élisabeth, en tête des *Principes*.

(2) Chap. V, n° 42.

(3) Chap. V, n° 40.

(4) Chap. VI, n° 69.

plus cultivés, plus ménagés, plus caressés de personne dans notre vie, que de celui qui croit gagner à notre mort, et qui désire qu'elle arrive. » Comme l'oncle Jean était devenu bizarre et difficile (1), « l'on étudiait son faible, son humeur, ses caprices ; l'on s'y accommodait ; l'on évitait de le heurter ; tout le monde lui cédait ; la moindre sérénité qui paraissait sur son visage, lui attirait des éloges : on lui tenait compte de n'être pas toujours insupportable. » Il avait eu toute sa vie la manie de faire des contrats ; en approchant de la tombe, il eut la manie de faire des testaments (2). « Il y a des hommes dont on peut dire que la mort fixe moins la dernière volonté, qu'elle ne leur ôte avec la vie l'irrésolution et l'inquiétude. Un dépit, pendant qu'ils vivent, les fait tester ; ils s'apaisent et déchirent leur minute, la voilà en cendre. Ils n'ont pas moins de testaments dans leur cassette que d'almanachs sur leur table ; ils les comptent par les années. Un second se trouve détruit par un troisième qui est anéanti lui-même par un autre mieux digéré, et celui-ci encore par un cinquième *olographe*. Mais si le moment, ou la malice, ou l'autorité manque à celui qui a intérêt de le supprimer, il faut qu'il en essuie les clauses et les conditions ; car *appert*-il des dispositions des hommes les plus inconstants, que par un dernier acte, signé de leur main, et après lequel ils n'ont pas eu du moins le loisir de vouloir tout le contraire ? » L'oncle Jean, dans ces derniers jours, avait fait un testament (3), où il donnait à sa belle-sœur une rente viagère de 400 francs, en souvenir des bons et agréables services qu'elle lui avait rendus. Quatre jours plus tard, il appelait de nouveau son notaire et signait la révocation de ce legs. Cette dernière action du moribond ne passa point inaperçue, et donna beaucoup à penser. On ne savait pas au juste quelles étaient les dispositions testamentaires qu'il avait prises ; mais on n'ignorait pas son mécontentement contre la famille de son frère, et l'on pouvait supposer facilement qu'il l'avait déshéritée tout entière. Aussi quand le notaire lut le dernier testament, il se passa une petite scène que la Bruyère, avec une malice visible, a ainsi reproduite en style de basoche (4).

« Titius assiste à la lecture d'un testament avec des yeux rouges et

(1) Chap. v, n° 41.

(2) Chap. xiv, n° 57.

(3) Servois, *Notice biographique sur la Bruyère*, p. xxxii et p. xxxiii.

(4) Chap. xiv, n° 59.

humides, et le cœur serré de la perte de celui dont il espère recueillir la succession. Un article lui donne la charge, un autre les rentes de la ville, un troisième le rend maître d'une terre à la campagne ; il y a une clause qui, bien entendu, lui accorde une maison située au milieu de Paris, comme elle se trouve, avec les meubles : son affliction augmente, les larmes lui coulent des yeux. Le moyen de les contenir? Il se voit officier, logé aux champs et à la ville, meublé de même ; il se voit une bonne table et un carrosse : *y avait-il au monde* un plus honnête homme que le défunt, *un meilleur homme?* Il y a un codicille ; il faut le lire : il fait Mœvius légataire universel, et il renvoie Titius dans son faubourg, sans rentes, sans titre, et le met à pied. Il essuie ses larmes : c'est à Mœvius à s'affliger. » L'oncle Jean laissait par son testament aux filles de feu Martin de la Guyottière, ses nièces, 3,830 livres de rente, avec réserve de l'usufruit pour la moitié au profit de leur mère ; mais il déclarait les enfants de son frère Louis de la Bruyère, ses légataires universels. M[me] de la Guyottière et ses filles, indignées de l'inégalité de ce partage, murmuraient contre l'oncle Jean, et ne voulaient pas accepter la succession. On eût dit qu'il les avait frustrées, parce qu'il ne leur avait pas tout donné.

Le philosophe ne pouvait admettre leurs plaintes. « Les hommes ont tant de peine, dit-il (1), à s'approcher sur les affaires, sont si épineux sur les moindres intérêts, si hérissés de difficultés, veulent si fort tromper et si peu être trompés, mettent si haut ce qui leur appartient, et si bas ce qui appartient aux autres, que j'avoue que je ne sais comment se peuvent conclure les mariages, les contrats, les acquisitions, la paix, la trêve, les traités, les alliances. » Mais c'est la conséquence naturelle et inévitable des testaments (2). « S'il n'y avait point de testaments pour régler les droits des héritiers, je ne sais si l'on aurait besoin de tribunaux pour régler les différends des hommes : les juges seraient presque réduits à la triste fonction d'envoyer au gibet les voleurs et les incendiaires. Qui voit-on dans les lanternes des chambres, au parquet, à la porte ou dans la salle du magistrat? des héritiers *ab intestat?* Non, les lois ont pourvu à leurs partages. On y voit les testamentaires qui plaident en explication d'une clause ou d'un article, les personnes exhérédées, ceux qui se plaignent d'un testa-

(1) Chap. XI, n° 24.
(2) Chap. XIV, n° 58.

ment fait avec loisir, avec maturité, par un homme grave, habile, consciencieux, et qui a été aidé d'un bon conseil : d'un acte où le praticien n'a rien *obmis* de son jargon et de ses finesses ordinaires ; il est signé du testateur et des témoins publics, il est parafé ; et c'est en cet état qu'il est cassé et déclaré nul! » Après avoir murmuré, Mme de la Guyottière accepta la succession de son frère, et il se pourrait, dit M. Servois, que dans la suite ses filles, par leurs legs particuliers, se soient trouvées pour le moins aussi favorisées que leurs cousins, les légataires universels.

En donnant par son testament une rente viagère de 400 francs à Mme de la Bruyère, l'oncle Jean, qui avait reçu au moins cette valeur de feu son frère en pleine propriété, ne faisait que réparer une injustice commise envers sa belle-sœur, à qui son mari n'avait rien pu laisser en mourant. Et en révoquant ce modeste legs, l'oncle Jean semblait vouloir faire mourir de faim cette femme qui lui avait rendu de bons et agréables services. Il en avait le droit, disait-on. Non, répliquait l'avocat au parlement, ce n'est pas l'esprit de la loi (1). « La loi qui défend de tuer un homme n'embrasse-t-elle pas dans cette défense le fer, le poison, le feu, l'eau, les embûches, la force ouverte, tous les moyens enfin qui peuvent servir à l'homicide? La loi qui ôte aux maris et aux femmes le pouvoir de se donner réciproquement (2), n'a-t-elle connu que les voies directes et immédiates de donner? A-t-elle manqué de prévoir les indirectes? A-t-elle introduit les fidéicommis, ou si même elle les tolère? Avec une femme qui nous est chère et qui nous survit, lègue-t-on son bien à un ami fidèle par un sentiment de reconnaissance pour lui, ou plutôt par une extrême confiance, et par la certitude qu'on a du bon usage qu'il saura faire de ce qu'on lui lègue? Donne-t-on à celui que l'on peut soupçonner de ne devoir pas rendre à la personne à qui en effet l'on veut donner? Faut-il se parler, faut-il s'écrire, est-il besoin de pacte ou de serments pour former une collusion? Les hommes ne sentent-ils pas en ce rencontre ce qu'ils peuvent espérer les uns des autres? Et si au contraire la propriété d'un tel bien est dévolue au fidéicommissaire, pourquoi perd-il sa réputation à le retenir? Sur quoi fonde-t-on la satire et les vaudevilles? Voudrait-on le comparer au dépositaire qui trahit le dépôt, à un

(1) Chap. XIV, n° 60.

(2) *Coutumes de Paris,* article 282, dont le meilleur commentateur est Molière (*le Malade imaginaire,* acte I, scène VII).

domestique qui vole l'argent que son maître lui envoie porter? On aurait tort : y a-t-il de l'infamie à ne pas faire une libéralité, et à conserver pour soi ce qui est à soi? Étrange embarras, horrible poids que le fidéicommis! Si par la révérence des lois on se l'approprie, il ne faut plus passer pour homme de bien; si par le respect d'un ami mort, l'on suit ses intentions en le rendant à sa veuve, on est confidentiaire, on blesse la loi. — Elle cadre donc bien mal avec l'opinion des hommes? — Cela peut être, et il ne convient pas de dire ici : « la loi pèche », ni « les hommes se trompent. » — Après la mort de l'oncle Jean, il convenait à son filleul, à l'aîné de ses neveux, de prendre ainsi la défense de leur mère contre l'injustice dont elle était victime.

Il fallut pourtant obéir aux volontés du défunt. Dans son testament il avait exprimé le vœu d'être inhumé auprès de son frère; leur commune épitaphe fut placée sur une dalle de marbre, qui coûta 24 livres à la famille. L'inscription manque d'exactitude, car elle fait mourir le frère aîné en 1657, au lieu de 1666; ce qui prouve le peu de soin qu'on y apporta. Les légataires universels firent graver l'épitaphe cinq mois après le décès de l'oncle Jean. Louis Ier de la Bruyère, contrôleur général des rentes de l'hôtel de ville, y prend le titre de conseiller du roi : ce titre conférait la noblesse, et Jean II de la Bruyère, secrétaire du roi, étale sa noblesse dans les armoiries de sa famille qui sont gravées en tête de la pierre tumulaire (1). Avec un peu de complaisance, on a refait l'écusson de la dalle de Saint-Nicolas des Champs, et défini ainsi le blason du père et de l'oncle de notre auteur : « D'azur, à deux bâtons écotés mis en chevron d'argent, accompagnés de deux étoiles d'or en chef, et d'un croissant d'hermines en pointe, soutenant une touffe de bruyères. » Naturellement on n'a pas omis le casque au-dessus de l'écu : il est de front et semble avoir plusieurs grilles, ce qui indiquerait une haute naissance (2), si on avait observé les règles arbitraires du blason. Mais il n'y a point de couronne, ni ouverte, ni fermée, ni de marquis, ni de comte. La visière est abattue, ce qui marque de nouveaux anoblis. Quelques bourgeois faisaient passer dans leurs armoiries les enseignes de leurs anciennes boutiques (3). On comprend sans peine que l'on n'ait point emprunté

(1) Servois, *Album des œuvres de la Bruyère.*
(2) Chap. XIV, n° 5.
(3) *Menagiana,* t. III, p. 350.

dans cette circonstance l'enseigne de l'apothicaire, ancêtre de la famille la Bruyère. Toutefois le philosophe ne pouvait s'expliquer ces fantaisies nobiliaires (1). « Un homme du peuple, à force d'assurer qu'il a vu un prodige, se persuade faussement qu'il a vu un prodige. Celui qui continue de cacher son âge, pense enfin lui-même être aussi jeune qu'il veut le faire croire aux autres. De même le roturier, qui dit par habitude qu'il tire son origine de quelque ancien baron ou de quelque châtelain, dont il est vrai qu'il ne descend pas, a le plaisir de croire qu'il en descend. »

On finit pourtant par liquider la succession de l'oncle Jean : lors de la vente des meubles du défunt, son filleul retint pour lui une tapisserie de verdure de Flandre et quelques autres meubles et hardes qui lui furent adjugés, la tapisserie pour 1,400 livres, et le reste pour 36 livres 5 sols. Je doute qu'il ait beaucoup pleuré son oncle, mais alors certainement il sécha ses larmes tout comme les autres héritiers (2). « Il ne faut quelquefois qu'une jolie maison dont on hérite, qu'un beau cheval ou un joli chien dont on se trouve le maître, qu'une tapisserie, qu'une pendule pour adoucir une grande douleur et pour faire moins sentir une grande perte. »

Mme de la Bruyère, la mère, continua en bonne ménagère de diriger la maison. On convint de la somme que chacun de ses enfants devait lui payer pour le logement et la pension. Notre auteur payait à sa mère pour son logement, sa nourriture, celle de ses gens, 900 livres par an et de plus la moitié du prix du loyer de l'écurie. Il ne tenait guère au luxe qu'il pouvait alors se permettre : car, à la vente des objets mobiliers de son oncle, il laissa partir le cocher et vendre les chevaux et le carrosse. Son frère Louis, alors éloigné des siens, revint au logis, et « aussitôt, dit M. Servois (3), le cocher de l'oncle défunt est rappelé ; un carrosse neuf remplace sous la porte cochère le carrosse vendu ; un jeune et bel attelage entre à l'écurie qu'avaient quittée les vieux chevaux du secrétaire du roi. » Louis de la Bruyère était dans sa vingt-troisième année ; il avait fait son droit et voulait jouir des biens de fortune qui lui étaient échus. Tandis que son frère aîné portait le nom de la famille, il prit qualité des terres du Vendômois qui étaient la propriété indivise des légataires universels, et se fit appeler M. de

(1) Chap. XIV, n° 4.
(2) Chap. XI, n° 31.
(3) *Notice biographique*, p. XXXIII, XXXIV, XXXV.

Romeau. Le plus jeune frère, Robert-Pierre de la Bruyère, n'avait encore que dix-neuf ans : il vécut avec sa sœur, Élisabeth de la Bruyère, qui en avait dix-sept. Pendant quelque temps ils se contentèrent d'être servis par les gens de leur mère, puis ils prirent un laquais à frais communs : ils suivaient la nouvelle mode qui n'admettait plus le service des femmes. Ainsi toute la famille de la Bruyère était partagée en deux groupes composés, l'un des deux aînés, l'autre des deux plus jeunes : ils vivaient sous le même toit et leur mère conduisait ce singulier ménage. Tous étaient à leur aise et parfaitement libres de suivre la direction qui leur conviendrait.

Pendant ce temps-là, il se faisait de grands changements dans l'existence des cartésiens que connaissait notre auteur (1). Bossuet avait été nommé précepteur du Dauphin, à la place de feu M. de Périgny : il enseignait au fils de Louis XIV ce qu'il devrait faire étant roi. Il donnait seul ses leçons, mais il était aidé par une pléiade d'hommes de science et de talent, surtout pour enseigner l'histoire, qui est la science particulière des princes. Sans parler du sous-précepteur, Daniel Huet, qui présidait à la publication des ouvrages anciens à l'usage du Dauphin, on cite l'abbé de Brianville, qui mit l'histoire sacrée en tableaux et fit un abrégé chronologique de l'histoire de France; Jean Doujat, qui fit un abrégé de l'histoire grecque et romaine; le R. P. Commire, qui composa la vie et le règne d'Auguste; l'abbé Fléchier, qui écrivit l'histoire de Théodose; et Gérard de Cordemoi, qui fut chargé de raconter la vie de Charlemagne. Bossuet admirait dans Charlemagne le grand conquérant, égal en valeur à ceux que l'antiquité a le plus vantés, et qui les surpassait en piété, en sagesse et en justice; le grand législateur qui avait sur César et Alexandre un immense avantage, la connaissance du vrai Dieu. Cordemoi écrivit en outre pour Bossuet divers petits traités sur l'histoire et la politique, qui ont été publiés, et où il explique la nécessité de l'histoire, la manière de l'écrire et de l'enseigner aux princes, et la réformation de l'État par ce moyen. On trouve dans ces traités le même esprit facile et vif que dans les compositions philosophiques du même auteur; mais on y trouve aussi les mêmes exagérations où peut entraîner la logique.

Ce cartésien, alors tant loué et si profondément oublié aujourd'hui,

(1) *Bossuet, précepteur du Dauphin*, par Floquet, p. 102-104.

avait découvert deux secrets merveilleux : 1° pour faire à volonté de beaux rêves; 2° pour faire de la France une nation parfaite. Le premier secret, fort employé de nos jours par bien des gens qui ne savent pas que l'inventeur fut attaché à l'éducation du grand Dauphin, est bien simple : il suffit, dit-il, de s'entretenir le soir de belles choses et de se coucher sans souper. Le second secret dépend du premier : Cordemoi en fit l'expérience. Une nuit, après s'y être bien préparé par le procédé connu, il fit un songe admirable (1). Il se promenait avec son ami le savant et silencieux Conrart, et il lui disait : « Nous avons une religion parfaite dans l'Église catholique, un Dieu parfait dans le système de feu M. Descartes, un gouvernement parfait dans la monarchie absolue et héréditaire, un roi parfait dans la personne de Sa Majesté Louis XIV ; que faut-il maintenant chercher? Des sujets dignes de leur maître, une nation parfaite. Cela est difficile à obtenir, mais cela mérite le concours de tous les gens de bien. » Platon dans sa *République*, Xénophon dans sa *Cyropédie*, avaient montré que par une bonne éducation de la jeunesse on peut faire une nation parfaite. Pour la France, la moitié de ce grand ouvrage était déjà accomplie. Le Dauphin, doué par sa naissance de tous les dons des cieux, élevé par le vertueux M. de Montausier et par l'évêque de Condom, n'aura pas de peine à être parfait. Il ne restait donc plus qu'à élever sur les mêmes principes tous les jeunes gens qui devaient un jour être les sujets du Dauphin; surtout ses proches parents et ses meilleurs amis. Alors on verra... Ici l'admiration avait fait parler Conrart : de même que les jeunes Persans apprirent mille vertus en mangeant du cresson alénois avec Cyrus, de même que Cyrus les avait tous surpassés par ses qualités naturelles et acquises, et les avait conduits, dociles et semblables à lui, à la conquête du monde; de même le Dauphin, entouré de la nouvelle nation, meilleure que ses pères, accomplira encore plus de merveilles que Louis XIV. Bossuet avec sa haute raison modérait ces emportements de la logique de Cordemoi. Pour comprendre le règne de Charlemagne, il fallut débrouiller les vieilles chroniques mérovingiennes et carlovingiennes; avec l'aide de l'abbé de Vares et de quelques autres savants rémunérés pour cela, Cordemoi prépara une histoire des deux premières races de nos rois. En 1672, il obtint l'expectative de la charge de

(1) *De la réformation de l'État*, par Cordemoi.

lecteur du Dauphin. Il reçut le brevet en 1673 avec des émoluments de 4,500 livres, et ne pensa plus à ses folles utopies.

Parmi les princes du sang royal de France qui devaient être les compagnons du Dauphin, étaient Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, et son frère François-Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon. Ils avaient perdu leur père en 1668, et on les appelait communément les princes de Conti. Leur mère Anne Martinozzi, nièce de Mazarin, les élevait dans les principes les plus austères de la dévotion janséniste, par les soins de Jean de Trouillas et de Claude Lancelot. Après avoir restitué tous les biens dont l'acquisition lui parut suspecte, et distribué son épargne aux pauvres, elle passa soudainement à l'éternité. « Il n'y a que le diable qui gagne à cette mort (1), s'écria Mme de Sévigné; car il va reprendre de l'autorité dans l'esprit de ces deux petits princes. » Ce qui rassurait la charitable dame, c'est que la princesse de Conti laissait par son testament l'éducation de ses enfants à Mme de Longueville, leur tante. Mais leur oncle et tuteur, M. le Prince, chargea Bossuet de lui procurer des précepteurs pour ses neveux. Le diable se présenta sous la figure du doux abbé Claude Fleury et du savant abbé Eusèbe Renaudot (2). Mme de Longueville leur fit mauvais accueil; mais elle dut obéir au roi, qui avait approuvé le choix de Condé. Il est vrai, le cartésianisme dont tous ces gens-là étaient imbus, était une fort mauvaise école : le roi lui-même l'avait déclaré; et il fallut peut-être l'arrêt burlesque de Boileau pour empêcher Lamoignon de procéder contre cette philosophie qu'il avait jadis approuvée. Cependant sous la protection de Bossuet et de Condé, les cartésiens, il faut en convenir, n'étaient pas trop maltraités. Mais que va devenir la Bruyère?

Le 11 novembre 1673, un nommé Métézeau, demeurant rue Richelieu, paroisse Saint-Roch (3), déclara, en présence des conseillers du roi, notaires et gardes-notes de Sa Majesté en son Châtelet de Paris, qu'il ne voulait se faire pourvoir de l'office de trésorier de France et général en la généralité de Caen, devenu vacant par la mort de M. Roussel, et dont M. de Metz, trésorier des parties casuelles, lui avait passé quittance; par le même acte il constitua M. *** son procureur général et spécial, avec pouvoir et puissance de pour lui et

(1) Lettre du 5 février 1672.
(2) *Mémoires d'Olivier d'Ormesson.*
(3) Eug. Châtel, *Études chronologiques sur la Bruyère*, Caen, Hardel, 1861.

en son nom, disposer de la dite charge en faveur de M. Jean de la Bruyère, avocat, qui était capable maintenant de le payer en beaux deniers sur la succession de son oncle.

La Bruyère avait donc enfin pris son parti. Il prouva ainsi à sa famille et à ses amis que sa philosophie ne lui était point inutile. — Le 23 mars 1674, parurent ces lettres patentes du roi : « Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, Salut. Savoir fesons que nous à plein confiant en la personne de notre cher et bien-aimé M. Jean de la Bruyère, advocat au Parlement, et en sa suffisance, loyauté, prudhommie, expérience au fait des finances, fidélité et affection à notre service, à iceluy, pour ces causes, avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes l'office de notre conseiller, trésorier de France et général de nos finances en la généralité de Caen. » Le roi donnait en même temps à la Bruyère les honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, privilèges, franchises, libertés, exemptions, gages, droits et fruits, profits, revenus, émoluments attribués au dit office et y appartenant ; à la seule condition qu'il n'y eût au dit bureau des finances de Caen aucun parent ni allié au degré prohibé par les ordonnances royales.

Le 27 mars 1674, la Bruyère fit le versement de 1,696 francs pour les droits et marcs d'or de la charge qui lui avait été donnée. Ensuite le chancelier de France, M. d'Aligre, qui avait dû connaître l'oncle et parrain Jean de la Bruyère, secrétaire du roi, prit le serment de notre auteur par mandement de Sa Majesté, ainsi qu'il est dit dans les lettres patentes. A tout cela, aucune difficulté. Mais la Bruyère dut aller à Rouen remplir d'autres formalités qui furent beaucoup plus longues et plus ennuyeuses. Il venait d'entrer dans sa trentième année lorsqu'il se présenta devant les officiers de la chambre des comptes de Normandie. Ils furent convoqués pour le 23 août 1674 ; ils ne se trouvèrent pas en nombre ; le semestre fut remis à un autre jour. Peut-être l'information nécessaire sur l'âge, vie, mœurs, vacations, religion, extraction, comportements et moyens de M. Jean de la Bruyère n'était-elle pas tout à fait achevée. Elle le fut le 11 septembre ; et le 13 de ce mois, la chambre des comptes de Rouen s'étant réunie, maître Michel Tesson, commis au greffe de la chambre, tenant le plumitif, la Bruyère fut amené avec tout l'appareil d'usage et introduit devant l'assemblée, que présidait M. de la Place.

Parvenu jusqu'au banc de messieurs les présidents, après les salutations ordinaires et accoutumées, la Bruyère fit une harangue en français et supplia la chambre de le recevoir au serment de son office. Avant d'y consentir, MM. les présidents, conformément aux lois et coutumes de France et de Normandie, voulurent s'assurer s'il était capable de bien s'acquitter de sa charge, et lui adressèrent diverses questions sur les finances et sur les fonctions qu'il aurait à remplir. Après MM. les présidents, ce furent les conseillers maîtres qui interrogèrent la Bruyère pour voir s'il était digne de siéger parmi eux. Et ce fait, la Bruyère fut conduit au parquet pendant que l'on délibérait sur sa réception. Enfin la chambre décida et ordonna que la Bruyère serait reçu à prêter serment. Le livre des saints Évangiles était sur le banc du bureau : la Bruyère s'avança et prêta serment les deux mains étendues sur ce livre ouvert. M. Baillaud, doyen des conseillers maîtres, se leva; il alla faire asseoir M. de la Bruyère sur le dernier banc des conseillers maîtres et ensuite reprit sa séance. Sur ce point de la vie de la Bruyère, M. Eug. Châtel nous fournit des détails d'une authenticité incontestable.

Huit jours après, la Bruyère était à Caen; là les formalités furent moins longues : MM. les présidents et trésoriers de France et généraux des finances au bureau de Caen ne le firent pas languir comme les présidents et conseillers de la cour des comptes de Rouen. Sur simple requête, sans aucun autre cérémonial, il fut installé à son bureau, et toucha les émoluments à partir du 1er janvier 1674, ainsi qu'il était ordonné par les lettres patentes du roi. Nous ne savons pas au juste à quelle somme cela pouvait s'élever; mais en 1685, déduction faite de la rétribution que la Bruyère fut obligé de payer à ceux qui remplirent ses fonctions à sa place, il reçut comme traitement 2,348 livres 10 sols, dont nous avons quittance. Pour cette époque, c'était un joli revenu.

En 1674, il est probable qu'il ne demeura pas longtemps en Normandie. On n'a trouvé, après de sérieuses recherches dans les archives de la préfecture du Calvados, aucune trace d'un long séjour de la Bruyère à Caen. Au contraire, tout porte à croire qu'il eut grande hâte de s'en aller. Il avait prouvé qu'il était au courant de toutes les matières qui concernaient son état : cela lui suffit (1). Ces bureaux de

(1) *Traité historique de l'état des trésoriers de France*, etc., par Regnard de Gironcourt.

finances dont il faisait partie étaient des tribunaux, dont la compétence était fort étendue et qui prétendaient être des cours supérieures comme les chambres des comptes : ils veillaient à maintenir dans son intégrité le domaine du roi, et pouvaient après délibération secrète, en vertu d'une simple ordonnance, forcer les vassaux, les tenanciers et autres débiteurs du roi, de se ranger à leur devoir. Ils examinaient si les recettes accusées par ceux qui maniaient les deniers du roi étaient complètes, et si leurs dépenses étaient fondées sur des titres légitimes. Ils faisaient la répartition des tailles, saisissaient féodalement, connaissaient des déshérences et confiscations, surveillaient les grands chemins, ponts, canaux, rivières, édifices, rues et maisons, et inspectaient tout ce qui regarde la grande et la petite voirie. Tous les deux ans, en janvier, février et mars, ils faisaient une chevauchée dans leur généralité, pour visiter les domaines du roi, et s'assurer de l'observation des ordonnances royales. La Bruyère ne prit point part à la chevauchée de 1675. Il n'était pas fait pour exercer cet état. « Il faut, dit-il (1), des saisies de terres, des enlèvements de meubles, des prisons et des supplices, je l'avoue; mais justice, lois et besoins à part, ce m'est toujours une chose nouvelle de contempler avec quelle férocité les hommes traitent d'autres hommes. »

La Bruyère eut toujours une profonde sympathie pour le laboureur (2), qui jouit du ciel, qui cultive la terre, qui fait pousser les riches moissons et par son travail empêche les autres hommes de manquer de pain. Il avait une prédilection particulière pour le villageois de Normandie (3), qui était doux et insinuant. Au contraire, il trouvait grossiers le bourgeois et le magistrat de cette province : « Leur rusticité, dit-il, est héréditaire. » Viendrait-elle des magistrats de Rouen, qui avaient fait attendre le nouveau trésorier de France avant de le recevoir? ou viendrait-elle de quelque Caton de basse Normandie, comme Perrin Dandin, qui aurait rendu la ville de Caen maussade pour la Bruyère? Nous ne savons pas; mais nous trouvons cette singulière remarque dans les *Caractères de ce siècle* (4) : « Les provinciaux et les sots sont

Nancy, 1776, in-4°, c. VIII, p. 100 et 101; ou plutôt l'*Histoire de la justice administrative en France*, par R. Dareste.

(1) Chap. XI, n° 127.

(2) Chap. VII, n° 21.

(3) Chap. XII, n° 22.

(4) Chap. V, n° 51.

toujours prêts à se fâcher, et à croire qu'on se moque d'eux ou qu'on les méprise. Il ne faut jamais hasarder la plaisanterie, même la plus douce et la plus permise, qu'avec des gens polis ou qui ont de l'esprit. » Avec cette politesse et cet esprit, notre Parisien en voyage put avoir quelques mésaventures fâcheuses, et l'on comprend qu'il ne se soit pas plu dans un pays où cependant Huet, Segrais et d'autres trouvaient alors une agréable société. La Bruyère revint promptement à Paris.

CHAPITRE III.

La Bruyère fait son apprentissage du métier d'écrivain. — Il était dans une excellente position pour cela : libre et content ; il entreprend de faire un livre : influence de Malebranche, de Molière, de Corneille, de Racine, de Bourdaloue et des sermonnaires. — L'idéal qu'il se propose est la simplicité et le naturel des anciens. — Il se forme le goût en lisant les poètes et les prosateurs. — La Fontaine et Boileau, Montaigne, Pascal et la Rochefoucauld sont ses modèles ; mais il n'imite personnne. — Chercher le vrai sans prévention, prendre son temps pour le bien définir et le peindre à son gré : voilà sa vocation. — Il examine les avares et l'avarice, les financiers et les partisans, puis les autres vices et les autres faibles. — Sa curiosité insatiable parcourt toute la bourgeoisie française et même une partie de la noblesse, toutes les coteries parisiennes, les femmes esclaves de la coutume et de la mode, et les hommes d'une irréprochable correction. — Mais il ne peut achever son livre, il refuse également de le publier et de l'abandonner.

« Il y a des gens (1) qui s'engagent par inquiétude ou par curiosité dans de longs voyages, qui ne font ni mémoires ni relations, qui ne portent point de tablettes ; qui vont pour voir, et qui ne voient pas ou qui oublient ce qu'ils ont vu ; qui désirent seulement connaître de nouvelles tours ou de nouveaux clochers, et passer des rivières qu'on n'appelle ni la Seine ni la Loire ; qui sortent de leur patrie pour y retourner, qui aiment à être absents, et qui veulent être un jour revenus de loin. » Tel n'était pas la Bruyère. Nous avons vu qu'il n'aimait pas à être absent de Paris ; il n'était pas allé loin, puisqu'il n'avait visité qu'une partie de la Normandie ; mais il y avait recueilli d'utiles observations pour la science des mœurs, et il en avait rapporté quelque chose de plus utile encore pour un écrivain, une charge et un revenu qui assuraient son indépendance.

(1) Chap. XIII, n° 2.

Seul arbitre de ce qu'il faisait ou ne faisait point, il pouvait maintenant remplir le vide du temps comme bon lui semblait. Il quitta la maison de la rue Grenier-Saint-Lazare et alla demeurer rue Chapon (1). Il n'y demeura pas longtemps et vint fixer son domicile rue des Grands-Augustins. Là il vécut à son aise dans une chambre carrelée à neuf et ornée de la belle tapisserie de verdure de Flandre, qu'il avait achetée à la vente du mobilier de son oncle. Il habitait avec toute sa famille et ne s'occupait de rien dans le ménage. C'était sa mère qui faisait tout et payait tout, ainsi qu'on le voit dans les comptes qu'elle rendit à ses enfants, le 14 octobre 1676. M. Servois, qui nous fournit ces détails, a découvert, dans une autre pièce notariée (testament d'Élisabeth de la Bruyère), que notre auteur ne paya pas toujours les notes de son tailleur. C'était pousser un peu loin l'indifférence philosophique. « Un homme fat et ridicule, disait-il (2), porte un long chapeau, un pourpoint à ailerons, des chausses à aiguillettes et des bottines ; il rêve la veille comment il pourra se faire remarquer le jour qui suit. Un philosophe se laisse habiller par son tailleur : il y a autant de faiblesse à fuir la mode qu'à l'affecter. » Molière l'avait déjà dit dans l'*École des maris* (3) ; mais cela n'empêche pas les philosophes de payer leurs dettes. Hâtons-nous d'ajouter que la créance du tailleur était si peu considérable que cela ne valait guère la peine d'en parler, et qu'elle était au compte des trois frères de la Bruyère ; ce qui réduisait la dette de l'aîné à bien peu de chose. En général il tenait ses comptes en règle et jouissait de sa fortune avec ordre et mesure. Aussi était-il content de son sort (4). « Un homme fort riche peut manger des entremets, faire peindre ses lambris et ses alcôves, jouir d'un palais à la campagne et d'un autre à la ville, avoir un grand équipage, mettre un duc dans sa famille et faire de son fils un grand seigneur. Cela est juste et de son ressort, mais il appartient peut-être à d'autres de vivre contents. »

Le roi de France alors était moins tranquille que la Bruyère : il était aux prises avec presque toute l'Europe. L'invasion de la Hollande était la cause de cette guerre ; l'occupation de Maestricht et la conquête de la Franche-Comté en étaient les plus sérieux avantages ; le sang cou-

(1) Servois, *Notice biographique.*
(2) Chap. XIII, n° 11.
(3) Acte I, scène I.
(4) Chap. VI, n° 1.

lait dans les Pays-Bas, sur les bords du Rhin et dans les montagnes des Vosges. Condé livrait la terrible bataille de Senef; Créqui perdait celle de Consarbruck; Turenne, après avoir fait sa belle et dernière campagne d'Alsace, était tué à Salzbach dans le pays de Bade. Pour suppléer aux milices populaires, on avait cru devoir appeler le ban et l'arrière-ban de l'ancienne chevalerie; et ces gentilshommes, qui dans leurs provinces étaient des matamores comme don Fernand (1), et semblaient prêts à massacrer le genre humain, ne firent point merveille contre les ennemis de la France. On ne les avait pas convoqués depuis Louis XIII. Montés et armés inégalement, tous ou presque tous sans expérience et sans exercice, ils ne voulaient ni ne pouvaient faire un service régulier (2) : ils causèrent beaucoup d'embarras au commandement militaire, et l'on fut dégoûté d'eux pour jamais. « Si la noblesse est vertu, disait la Bruyère (3), elle se perd par tout ce qui n'est pas vertu; si elle n'est pas vertu, c'est peu de chose. » Qu'était-ce donc que la noblesse de M. le trésorier de France en la généralité de Caen? Il pourra se procurer comme son oncle la satisfaction honorable de se faire enterrer avec des éperons dorés. Voilà tout.

En attendant, tandis que M. de Romeau faisait ses études de droit pour devenir avocat au parlement, tandis que le jeune Robert de la Bruyère faisait ses études pour se préparer à la cléricature, l'aîné de la famille, avec sa modeste fortune et sa modeste noblesse, aurait pu faire un bon et honnête mariage; mais il ne voulut pas s'exposer, comme son père et son grand-père (4), aux embarras d'une nombreuse famille; et d'ailleurs, comme son oncle, il tenait trop à son indépendance. « Un homme libre et qui n'a point de femme (5), s'il a quelque esprit, peut s'élever au-dessus de sa fortune, se mêler dans le monde et aller de pair avec les plus honnêtes gens. Cela est moins facile à celui qui est engagé : il semble que le mariage met tout le monde dans son ordre. »

On voit que la Bruyère ne manquait pas d'ambition. Quels étaient ses projets? que faisait-il alors à Paris? Son apprentissage du métier d'écrivain.

(1) Chap. XI, n° 129.
(2) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.
(3) Chap. XIV, n° 15.
(4) Chap. VI, n° 61.
(5) Chap. II, n° 25.

En 1692, la Bruyère, devenu un célèbre écrivain, disait à ceux qui voulaient marcher sur ses traces (1) : « Tel tout d'un coup et sans y avoir pensé la veille, prend du papier, une plume, dit en soi-même : « Je vais faire un livre, » sans autre talent pour écrire que le besoin qu'il a de cinquante pistoles. Je lui crie inutilement : « Prenez une scie, Dioscore (en grec, fils de Jupiter), sciez, ou bien tournez, ou faites une jante de roue; vous aurez votre salaire. » Il n'y a point d'apprentissage de tous ces métiers. « Copiez donc, transcrivez, soyez au plus correcteur d'imprimerie, n'écrivez point. » Il veut écrire et faire imprimer; et parce qu'on n'envoie pas à l'imprimeur un cahier blanc, il le barbouille de ce qui lui plaît : il écrirait volontiers que la Seine coule à Paris, qu'il y a sept jours dans la semaine, ou que le temps est à la pluie; et comme ce discours n'est ni contre la religion ni contre l'État, et qu'il ne fera point d'autre désordre dans le public que de lui gâter le goût et l'accoutumer aux choses fades et insipides, il passe à l'examen, il est imprimé et, à la honte du siècle comme pour l'humiliation des bons auteurs, réimprimé. » La *Doctrine des mœurs,* par le romancier Gomberville, eut tous ces avantages et ces inconvénients. Armé de la méthode de Descartes, la Bruyère saura bien les éviter; mais comment va-t-il composer son ouvrage? Un homme qui s'est vanté d'avoir été l'ami de la Bruyère et qui ne fut que son plagiaire, un avocat peu véridique, Brillon (2), dit que l'auteur des *Caractères* mit dix-huit ou vingt ans à composer son ouvrage, et que pendant tout ce temps-là il fut occupé, soit à l'écrire, soit à se demander s'il le publierait. Il y a du vrai dans ces assertions peu vraisemblables.

Il parut en 1674 un ouvrage d'un beau style et fortement pensé (3), qui exerça sur la Bruyère une influence notable, c'est la *Recherche de la vérité,* par le P. Malebranche, de l'Oratoire. On a même voulu prouver, par de nombreux rapprochements (4), que la Bruyère avait fait beaucoup d'emprunts à Malebranche. La Bruyère le nie. Ne pouvait-il pas penser après Malebranche des choses vraies que d'autres penseront encore après lui?

Malebranche était Parisien comme la Bruyère et n'avait que sept ans

(1) Chap. XV, n° 23.

(2) *Sentiments critiques sur les Caractères de M. de la Bruyère.*

(3) *Étude sur Malebranche,* par l'abbé Blampignon, Paris, 1862.

(4) *Étude sur la Bruyère et Malebranche,* par A. Damien; Paris, chez Durand, 1866.

de plus que lui. Après avoir fait sa philosophie au collège de la Marche, et sa théologie en Sorbonne, il était entré dans l'Oratoire de Paris en 1660, et s'y trouvait en même temps que la Bruyère (1). Il avait longtemps étudié avec le P. le Cointe la chronologie et l'histoire ecclésiastique, où il s'embrouilla constamment, et avec le P. Richard Simon l'exégèse biblique, à laquelle il ne comprenait rien. En 1664, le P. Malebranche trouva, chez un libraire de la rue Saint-Jacques, le *Traité de l'homme* par Descartes ; il l'acheta et le dévora avec la plus vive émotion. Bientôt il acheta les autres ouvrages du philosophe et passa quatre années à le méditer. Pour mieux le comprendre, il étudia aussi les mathématiques, l'anatomie, l'histoire naturelle, et, à l'âge de trente ans, il commença son livre. Le premier volume, qui contenait les traités des sens, de l'imagination et de l'esprit pur, demanda cinq ans de travail : il fit beaucoup de bruit ; et quoique fondé sur des principes déjà connus, il parut original. L'auteur était cartésien, mais il semblait moins avoir suivi les idées de Descartes, que les avoir inventées (2) ; il les exprimait avec une rare éloquence. Malebranche et la Bruyère étaient donc du même pays, de la même époque, formés à la même école (3). Ils avaient suivi la doctrine du même maître ; quoi d'étonnant si, en gardant une parfaite indépendance, ils rencontrèrent parfois les mêmes idées et même certaines expressions qui convenaient à leurs vues communes ?

Au demeurant, rien de plus différent que ces deux philosophes : ils n'avaient ni le même but, ni le même génie, ni surtout le même système. Malebranche était tout entier dans l'abstraction, la Bruyère dans l'observation ; Malebranche vivait pour l'idéal, la Bruyère voulait travailler pour la pratique. Tandis que Malebranche, enivré de métaphysique, pénétrait, au risque de s'égarer, dans les mystères insondables de la philosophie transcendante et de la plus sublime théologie, la Bruyère, après avoir examiné quelque temps ces questions hasardeuses et rebattues qu'on appelait les principes de la morale (4), se jeta vite dans l'application, où il trouvait moins de péril et plus d'intérêt. Malebranche méprisait l'histoire et toutes les sciences qui s'y rapportent, jusques et y compris la chronologie. La Bruyère ne

(1) *L'Oratoire de France*, par A. Perrault, c. IV.
(2) Fontenelle, *Éloge de Malebranche*.
(3) *Étude sur la Bruyère et Malebranche*, par A. Damien. Paris, 1866.
(4) *Discours sur Théophraste*, p. 12.

dédaignait pas l'expérience des anciens, ni celle des modernes, pas même celle de Malebranche, pour former son jugement sur les hommes. Malebranche, voulant se dépouiller de ses sens et de son imagination, concevait une morale trop élevée qui se perdait dans une région d'idées dont l'accès est bien difficile; la Bruyère essayait de fonder la science des mœurs sur la philosophie expérimentale, en ajoutant ses découvertes à celles qui avaient été faites avant lui, et en présentant ses conclusions comme celles qu'avec le sens commun chacun de nous recueille tous les jours dans le cours ordinaire de la vie. Malebranche disait (1) : « Il n'y a point de science qui ait tant de rapport à nous que la morale. C'est celle qui nous apprend tous nos devoirs, ce que nous devons à Dieu, à notre prince, à nos parents, à nos amis et généralement à tout ce qui nous environne. Elle nous enseigne même le chemin qu'il faut suivre pour être éternellement heureux; et tous les hommes sont dans une obligation essentielle ou plutôt dans une nécessité indispensable de s'y appliquer uniquement. Cependant il y a six mille ans qu'il y a des hommes, et cette science est encore imparfaite. » — La Bruyère répondait (2) : « Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent. Sur ce qui concerne les mœurs, le plus beau et le meilleur est enlevé ; l'on ne fait que glaner après les anciens et les habiles d'entre les modernes. » On peut juger par cet exemple de la manière dont nos deux auteurs traitaient le même sujet.

Parmi les modernes, l'incomparable Molière venait de mourir (3). Le curé de Saint-Eustache lui avait refusé la sépulture ecclésiastique. Il avait fallu que le roi intervînt pour accorder un peu de terre au grand comédien français. « Quelle idée plus bizarre, disait la Bruyère (4), que de se représenter une foule de chrétiens de l'un et l'autre sexe, qui se rassemblent à certains jours dans une salle pour y applaudir à une troupe d'excommuniés, qui ne le sont que par le plaisir qu'ils leur donnent, et qui est déjà payé d'avance? Il me semble qu'il faudrait ou fermer les théâtres, ou prononcer moins sévèrement sur l'état de comédien. »

On était alors dans le fort de la lutte entre les deux grands tragi-

(1) *Recherche de la vérité*, éd. 1675, t. II, l. IV, c. II, p. 10.
(2) Chap. I, n° 1.
(3) 13 février 1673.
(4) Chap. XIV, n° 21.

ques français. *Bajazet* fut le point culminant de la brillante carrière de Racine : on préférait cette pièce à celles de Corneille (1) ; mais ensuite une cabale se monta contre Racine. *Iphigénie* en triompha, non sans peine. Les amis de Corneille reprirent courage : en 1676, on jouait à la cour *Cinna, Pompée, Horace, Sertorius, Œdipe* et *Rodogune;* le vieux Corneille tressaillit de joie et demanda des acteurs (2). La Bruyère le vit alors, et fut tout étonné de le voir. Cet homme qui s'élevait si haut par la composition, qui n'était pas au-dessous des plus grands héros de l'antiquité, qui était politique, philosophe et roi dans ses vers (3), était dans la conversation d'une simplicité bourgeoise : il disait : « Je suis saoul de gloire et affamé d'argent. » Il ne jugeait de la bonté de sa pièce qu'en comptant la monnaie qu'elle rapportait ; cela n'empêcha pas la Bruyère d'admirer le génie de l'illustre poète.

Corneille s'affaiblissait tous les jours par l'âge, par la pauvreté, par les malheurs de famille. Ce n'était pas la faute de Racine, et cependant les partisans de Corneille s'acharnèrent contre lui. Le 1er janvier 1677, Racine fit représenter sa *Phèdre* par les comédiens de l'hôtel de Bourgogne. Le 3 janvier 1677, Pradon fit représenter *Pyrame et Thisbé* par les comédiens du roi. Quelque mauvaise que fût la pièce de Pradon, elle ne laissa pas de paraître d'abord avec éclat, et même de se soutenir quelque temps. Les efforts de la cabale de Corneille en furent la cause. Racine indigné renonça au théâtre. Boileau essaya de le consoler (4) et l'assura qu'on lui rendrait justice après sa mort. La Bruyère voulut lui rendre justice tout de suite, comme s'il était la postérité.

« *Corneille* (5) ne peut être égalé dans les endroits où il excelle : il a pour lors un caractère original et inimitable, mais il est inégal. Ses premières comédies sont sèches, languissantes, et ne laissaient pas espérer qu'il dût ensuite aller si loin ; comme ses dernières font qu'on s'étonne qu'il ait pu tomber de si haut. Dans quelques-unes de ses meilleures pièces, il y a des fautes inexcusables contre les mœurs, un style de déclamateur qui arrête l'action et la fait languir, des négli-

(1) Mme de Sévigné, t. II, p. 465, 466, 467, 470.

(2) *Corneille inconnu*, par Levallois.

(3) Chap. XII, n° 56.

(4) Épitre VII.

(5) Chap. I, n° 54.

gences dans les vers et dans l'expression qu'on ne peut comprendre dans un si grand homme. Ce qu'il y a en lui de plus éminent, c'est l'esprit, qu'il avait sublime, auquel il a été redevable de certains vers, les plus beaux qu'on ait jamais lus ailleurs, de la conduite de son théâtre, qu'il a quelquefois hasardée contre les règles des anciens, et enfin de ses dénouements ; car il ne s'est pas toujours assujetti au goût des Grecs et à leur grande simplicité : il a aimé au contraire à charger la scène d'événements dont il est presque toujours sorti avec succès ; admirable surtout par l'extrême variété et le peu de rapport qui se trouve pour le dessein entre un si grand nombre de poëmes qu'il a composés. Il semble qu'il y ait plus de ressemblance dans ceux de *Racine*, et qui tendent un peu plus à une même chose ; mais il est égal, soutenu, toujours le même partout, soit pour le dessein et la conduite de ses pièces, qui sont justes, régulières, prises dans le bon sens et dans la nature, soit pour la versification, qui est correcte, riche dans ses rimes, élégante, nombreuse, harmonieuse : exact imitateur des anciens, dont il a suivi scrupuleusement la netteté et la simplicité de l'action ; à qui le grand et le merveilleux n'ont pas même manqué, ainsi qu'à Corneille ni le touchant ni le pathétique. Quelle plus grande tendresse que celle qui est répandue dans tout le *Cid*, dans *Polyeucte* et dans les *Horaces?* Quelle grandeur ne se remarque point en Mithridate, en Porus et en Burrhus? Ces passions encore favorites des anciens, que les tragiques aimaient à exciter sur les théâtres, et qu'on nomme la terreur et la pitié, ont été connues de ces deux poëtes. Oreste, dans l'*Andromaque* de Racine, et Phèdre du même auteur, comme l'*Œdipe* et les *Horaces* de Corneille, en sont la preuve. Si cependant il est permis de faire entre eux quelque comparaison, et les marquer l'un et l'autre par ce qu'ils ont de plus propre et par ce qui éclate le plus ordinairement dans leurs ouvrages, peut-être qu'on pourrait parler ainsi : « Corneille nous assujettit à ses caractères et à ses idées, Racine se conforme aux nôtres ; celui-là peint les hommes comme ils devraient être, celui-ci les peint tels qu'ils sont. Il y a plus dans le premier de ce que l'on admire, et de ce que l'on doit même imiter ; il y a plus dans le second de ce que l'on reconnaît dans les autres, ou de ce que l'on éprouve dans soi-même. L'un élève, étonne, maîtrise, instruit ; l'autre plaît, remue, touche, pénètre. Ce qu'il y a de plus beau, de plus noble et de plus impérieux dans la raison, est manié par le pre-

mier; et par l'autre, ce qu'il y a de plus flatteur et de plus délicat dans la passion. Ce sont dans celui-là des maximes, des règles, des préceptes; et dans celui-ci, du goût et des sentiments. L'on est plus occupé aux pièces de Corneille; l'on est plus ébranlé et plus attendri à celles de Racine. Corneille est plus moral, Racine plus naturel. Il semble que l'un imite *Sophocle* et que l'autre doit plus à *Euripide*. »

Dans cette étude nous voyons paraître la théorie esthétique de la Bruyère : il n'était pas très rigoureux sur la règle des trois unités, qu'on attribuait à Aristote, puisqu'il loue Corneille de s'être affranchi quelquefois avec succès de la règle des anciens sur l'action tragique; mais il loue Racine de s'y être assujetti. Dans les arts comme dans les sciences (1), il rêvait un idéal antique, qui brillait par la simplicité. Il ne comprenait rien à la beauté de l'art du moyen âge; il semble ignorer le Dante. « Combien de siècles, s'écrie-t-il, se sont écoulés avant que les hommes, dans les sciences et dans les arts, aient pu revenir au goût des anciens et reprendre enfin le simple et le naturel! » Il admirait Corneille, qui avait un génie plus élevé et plus original; il aimait mieux Racine, qui se rapprochait plus des anciens et rendait mieux les sentiments des hommes. Je crois volontiers qu'il trouvait plus à glaner chez le poète qui représente les hommes tels qu'ils sont, que chez celui qui les montre tels qu'ils devraient être. Corneille définit mieux, mais il raisonne trop. Racine est moins grand, mais il peint mieux. D'où la Bruyère tire cette double conclusion : « 1° On ne peut atteindre le parfait ou surpasser les anciens (2), qu'en les imitant. 2° Tout l'esprit d'un auteur (3) consiste à bien définir et à bien peindre. Homère, Platon, Virgile, Horace ne sont au-dessus des autres écrivains que par leurs expressions et par leurs images : il faut exprimer le vrai pour écrire naturellement, fortement, délicatement. »

C'était si bien le goût de cette époque, qu'on le remarque jusque dans l'éloquence sacrée. Un nouveau genre dominait la chaire chrétienne : Bossuet, absorbé par l'éducation du Dauphin, ne prêchait plus; Mascaron, devenu évêque de Tulle, observait la loi de la résidence. Bourdaloue était le seul prédicateur; Mme de Sévigné écrivait (4) :

(1) Chap. I, n° 15.
(2) Chap. I, n° 15.
(3) Chap. I, n° 14.
(4) 25 décembre 1671, t. II, p. 448; Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IX, p. 226, etc.

« Je vais en Bourdaloue. On dit qu'il s'est mis à peindre les gens et que, l'autre jour, il fit en trois points la retraite de Tréville : il n'y manquait que le nom, mais il n'en était pas besoin. Avec tout cela on dit qu'il passe toutes les merveilles passées, et que personne n'a prêché jusqu'ici. » L'engouement de Mme de Sévigné l'entraîne à de singulières exagérations. Voici la vérité : pour aller à la réformation des mœurs, le P. Bourdaloue commençait toujours, dit l'abbé d'Olivet (1), par établir sur des principes bien définis et bien liés une proposition morale ; et après, de peur que l'auditeur ne se fît point l'application de ces principes, il la faisait lui-même par un détail merveilleux où la vie des hommes était peinte au naturel. Or, ce détail étant ce qu'il y avait de plus neuf et ce qui par conséquent frappa d'abord le plus dans le P. Bourdaloue, ce fut aussi ce que les jeunes prédicateurs tâchèrent le plus d'imiter : on ne vit plus que portraits, que caractères dans leurs sermons. « Les citations profanes, dit la Bruyère (2), les froides allusions, le mauvais pathétique, les antithèses, les figures outrées ont fini ; les portraits finiront et feront place à une simple explication de l'Évangile, jointe aux mouvements qui inspirent la conversion. » La Bruyère attendra encore longtemps que sa prédiction s'accomplisse ; mais il est incontestable qu'au moment où nous sommes, Bourdaloue avait déjà inauguré le règne des portraits en chaire, et qu'il était alors dans toute sa vogue. Il n'était pas possible qu'un esprit aussi éveillé que la Bruyère ne s'en aperçût pas. Les chuchotements des femmes et des gens de cour sur les personnes que le prédicateur avait décrites, circulèrent jusque dans la bourgeoisie, qui n'eut pas grand'peine à imiter la noblesse sur ce point. « Ceux qui n'ont que beaucoup d'esprit sans érudition, dit la Bruyère (3), indifférents pour les choses qui leur sont étrangères, sont avides de celles qui se passent sous leurs yeux et qu'ils ont comme sous la main. » Il comprit enfin que pour plaire aux femmes et aux gens de cour, comme aux femmes et aux hommes de la bourgeoisie, en un mot à tous ceux qui avaient plus de goût que de science, il fallait décrire les mœurs contemporaines, et peindre les caractères de leurs concitoyens avec la simplicité et le naturel des anciens.

C'est pour cela sans doute qu'il étudia les poètes de la Renais-

(1) *Histoire de l'Académie française,* éd. L. Livet, t. II p. 321.

(2) Chap. XV, n° 4.

(3) *Discours sur Théophraste.*

sance (1) comme Jodelle, Belleau et du Bartas. Il aimait surtout Marot à cause de ses vers naturels et faciles, mais il ne lui pardonnait pas d'avoir semé des ordures dans ses ouvrages (2). Il admirait la verve et l'enthousiasme de Ronsard ; mais il lui reprochait d'avoir corrompu notre langue par ses néologismes bizarres. Il goûtait Racan, mais il savait le plus grand gré à Malherbe (3) d'avoir réparé notre langue, et montré ce qu'il y avait de plus beau dans la nature humaine, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus noble, de plus naïf et de plus simple. Dans ce genre, son poète favori, c'était la Fontaine (4). En sortant de l'Oratoire, où il avait étudié pour être prêtre, la Fontaine y avait laissé la réputation d'un esprit lent qu'il fallait exciter ; il avait peu de penchant pour la spiritualité ; il ne savait pas parler et pouvait à peine raconter ce qu'il venait de voir ; il y avait paru absolument incapable de faire un bon prédicateur. En effet, vers 1671, il publia un recueil de ses *Contes*, qui sont fort grivois, et les six premiers livres de ses *Fables*, qui ne brillent pas par une morale austère. En 1678 et 1679, il publia un second recueil qui ne renfermait que les cinq livres nouveaux (les Livres VII-XI). « Faites-vous envoyer promptement les *Fables* de la Fontaine, écrivait Mme de Sévigné à Bussy, 20 juillet 1679. Elles sont divines. On croit d'abord en distinguer quelques-unes et, à force de les relire, on les trouve toutes bonnes. C'est une manière de narrer à laquelle on ne s'accoutume point. Mandez-m'en votre avis et le nom de celles qui vous auront sauté aux yeux les premières. » La Bruyère ne fut pas moins surpris ni satisfait en lisant la Fontaine. Trop bon cartésien pour s'inquiéter beaucoup de ce que le fabuliste préférait les animaux à l'homme et leur instinct à notre raison, il fut heureux d'avoir enfin rencontré (5) un modèle accompli pour raconter comme les anciens les vices et les ridicules des hommes, avec une simplicité naïve et un naturel parfait.

Boileau surtout imitait les anciens, et faisait la satire des vices et des ridicules de ses contemporains. La Bruyère devait donc se rencontrer souvent avec Boileau, comme Boileau se rencontrait avec Horace. En effet, on peut citer un grand nombre de pensées qui leur sont commu-

(1) Chap. I, n°s 42 et 43.
(2) Chap. I, n°s 40, 41, 42.
(3) Chap. I, n°s 39, 42 et 60.
(4) Ms. du P. Batterel.
(5) Chap. XII, n° 56.

nes (1). « Horace et Boileau l'ont dit avant vous. — Je le crois sur votre parole, mais je l'ai dit comme mien. Ne puis-je pas penser après eux une chose vraie que d'autres encore penseront après nous ? » La Bruyère avait un avantage sur Boileau (2). « Un homme né chrétien et Français se trouve contraint dans la satire ; les grands sujets lui sont défendus : il les entame quelquefois, et se détourne ensuite (3) sur de petites choses, qu'il relève par la beauté de son génie et de son style. » La Bruyère saura bien s'affranchir de cette contrainte. Boileau appelle les gens par leur nom ; la Bruyère ne nommera personne. Boileau fait des portraits d'hommes vicieux ou ridicules, et avec son vers fort et son style d'airain, il enfonce ses traits dans le cœur de ceux qu'il combat ; la Bruyère, qui écrit en prose, peut toucher le mal d'une main plus légère : comme les sermonnaires du jour, il fera des vices et des faibles des hommes des peintures aussi vives qu'inoffensives. D'ailleurs, il avait le droit et la volonté de se tenir toujours au-dessus des passions qui agitaient ses contemporains ; et il se figurait que, dans les régions supérieures de la science et de la philosophie, la malice des hommes ne saurait l'atteindre, ni l'accuser de médisance ou de calomnie.

Les prosateurs français ne furent pas moins utiles à la Bruyère que les poètes. Amyot avec sa traduction de Plutarque (4) lui fit comprendre qu'un style grave, sérieux et scrupuleux va loin et dure longtemps. Le traité des passions de Coeffeteau lui rendit le même service. Balzac pour le nombre, pour les termes et l'expression ; Voiture pour le tour, l'esprit et le naturel (5), lui fournirent quelques exemples à imiter dans l'occasion, mais peu de pensées et encore moins de sentiments. Il trouva dans la sale corruption de Rabelais (6) une morale fine et ingénieuse dont il savourait l'exquise délicatesse. Mais parmi tous ces prosateurs, celui qu'il fréquenta le plus était Montaigne (7). Il ne croyait pas exempt de tout blâme cet auteur qui écrit ses idées comme elles lui passent par la tête, sans ordre, sans choix, sans vergogne, et qui montre, à nu et au grand jour, des sentiments que d'autres ont cou-

(1) Chap. I, n° 69.
(2) Chap. I, n° 65.
(3) Œuvres de Boileau, épitre XI, v. 49.
(4) Chap. I, n° 45.
(5) Chap. I, n°s 37, 40, 45.
(6) Chap. I, n° 43.
(7) Chap. I, n° 44.

tume de cacher ; mais en dépit des écrivains châtiés qui rejetaient les *Essais* de Montaigne avec mépris, il s'accommodait fort bien de ce livre, où il avait découvert un trésor de pensées originales et d'observations prises sur le vif. On a compté jusqu'à trente pensées (1) qu'il lui a empruntées. Mais Montaigne les avait souvent empruntées à d'autres, ou du moins il est difficile d'en faire le triage. Montaigne considérait la vérité et la raison comme choses communes à ceux qui les entendent ; et la Bruyère aussi. Ce qu'il a dit d'Horace et de Boileau s'applique à Montaigne.

Cela s'applique aussi à Pascal. On a compté une vingtaine d'imitations des *Pensées* de Pascal dans les *Caractères* de la Bruyère (2) ; sont-ce des imitations ou des rencontres fortuites? Je ne sais. La Bruyère avait lu et profondément médité les *Pensées* de Pascal ; il ne le nie pas. Au contraire, il définit l'ouvrage de Pascal avec une grande précision. Cet auteur, dit-il (3), avait entrepris, en faisant servir la métaphysique à la religion, de traiter les grands et sérieux motifs de conduire l'homme à la vertu et de le rendre chrétien par la méthode géométrique. La Bruyère avait à peu près le même but ; mais il ne suivra pas la même méthode que Pascal (4). Pascal est sublime : qu'est-ce que le sublime ? Il ne semble pas qu'on l'ait défini. Un esprit médiocre croit écrire divinement ; la Bruyère (5) n'a d'autre ambition que d'être raisonnable et d'écrire raisonnablement.

Il ne marchera pas non plus sur les traces de la Rochefoucauld. S'il y avait trop de pensées dans Pascal pour qu'on pût les concilier toutes entre elles ; il n'y en avait pas assez dans la Rochefoucauld pour satisfaire la raison d'un vrai philosophe (6). Il n'y en avait qu'une pour ainsi dire : l'amour-propre est dans l'homme la cause de tous ses faibles ; et cette unique pensée, comme multipliée en mille manières différentes, a toujours dans ses *Maximes*, par la variété des mots et par la variété de l'expression, la grâce de la nouveauté. La Bruyère ne voulait point écrire des maximes. « Elles sont, dit-il (7), comme des lois dans la morale, et j'avoue que je n'ai ni assez d'autorité ni assez de

(1) Servois, t. III, p. 46.
(2) Servois, t. III, p. 51.
(3) *Discours sur Théophraste.*
(4) Chap. I, n° 55.
(5) Chap. I, n° 18.
(6) *Discours sur Théophraste.*
(7) Préface des *Caractères.*

génie pour faire le législateur. » Il écrira des maximes quelquefois, quand bon lui semblera; il donnera toujours à ses remarques la forme et l'étendue qu'il jugera convenables. De même qu'il ne pouvait souffrir aucune routine, aucun système dans la recherche de la vérité, de même il ne voulait accepter aucune règle pour écrire son ouvrage. La liberté la plus complète dans ses jugements et dans la manière de les exprimer, voilà ce qu'il revendique. Il laissera la même liberté à ses lecteurs : il ne tend (1) qu'à rendre l'homme raisonnable par des voies simples et communes, et en l'examinant indifféremment, comme il se présente, par les âges, les sexes et les conditions, et par les vices, les faibles et le ridicule qui y sont attachés.

Le voilà donc au point de vue où il devait être pour bien voir le vrai, pour le bien définir et le bien peindre. La première règle de la méthode cartésienne exige qu'on n'apporte, dans la recherche de la vérité, ni précipitation ni prévention. Il était juste que la Bruyère (2) achevât le portrait du public avec toute l'attention dont il était capable et avec une sage lenteur (3). « Un homme est laid, a peu d'esprit. L'on me dit à l'oreille : « Il a cinquante mille livres de rentes. » Cela le concerne tout seul, il ne m'en fera jamais ni pis ni mieux; si je commence à le regarder avec d'autres yeux, et si je ne suis pas maître de faire autrement, quelle sottise! » La Bruyère savait les affaires, il aurait pu s'enrichir comme un autre; il aimait mieux se servir de ses connaissances pratiques pour juger les hommes, et voir du premier coup d'œil les choses que le monde ne regardait que longtemps après (4). — « A mesure que la faveur et les grands biens se retirent d'un homme, ils laissent voir en lui le ridicule qui le couvre et qui y était sans que personne s'en aperçût. » Enfin la Bruyère ne manquait pas de loisir pour pénétrer les hommes : c'était là son penchant naturel, son génie, sa vocation.

Il y avait près de lui, sous ses regards, des types qu'il s'amusait à définir et à peindre (5). « N *** est moins affaibli par l'âge que par la maladie, car il ne passe point soixante-huit ans; mais il a la goutte et il est sujet à une colique néphrétique; il a le visage décharné, le teint

(1) *Discours sur Théophraste.*
(2) Préface des *Caractères.*
(3) Chap. VI, n° 9.
(4) Chap. VI, n° 4.
(5) Chap. XI, n° 124.

verdâtre, et qui menace ruine. Il fait bâtir dans la rue *** une maison de pierre de taille, raffermie dans les encoignures par des mains de fer, et dont il assure qu'on ne verra jamais la fin. Il se promène tous les jours dans ses ateliers sur le bras d'un valet qui le soulage. Ce n'est point pour ses enfants qu'il bâtit, car il n'en a point; ni pour ses héritiers, personnes viles et qui se sont brouillées avec lui : c'est pour lui seul, et il mourra demain. » — On a dit que N*** était M. de Hautefort, dont parle Mme de Sévigné (1). Nous doutons que la Bruyère connût assez bien M. de Hautefort, premier écuyer de la reine et chevalier des ordres du roi, pour donner des détails si précis sur son âge, son visage, sa santé et sa manière de vivre. Nous voyons là plus volontiers un des bourgeois de sa connaissance intime et peut-être de sa parenté. L'auteur se moquait et de sa manie et de son héritage. Du reste, il avait une profonde pitié pour les avares quels qu'ils fussent, pour M. de Hautefort comme pour les autres; et il admirait l'Harpagon de Molière. « Il y a des gens, dit-il (2), qui sont mal logés, mal couchés, mal habillés et plus mal nourris ; qui essuient les rigueurs des saisons ; qui se privent eux-mêmes de la société des hommes, et passent leurs jours dans la solitude ; qui souffrent du présent, du passé et de l'avenir ; dont la vie est comme une pénitence continuelle, et qui ont ainsi trouvé le moyen d'aller à leur perte par le chemin le plus pénible : ce sont les avares. »

L'avarice est la passion de la vieillesse. Pourquoi? Le moraliste voulut en connaître la cause, et il nous l'a parfaitement développée (3). « Ce n'est pas le besoin d'argent où les vieillards peuvent appréhender de tomber un jour qui les rend avares, car il y en a de tels qui ont de si grands fonds qu'ils ne peuvent guère avoir cette inquiétude ; et d'ailleurs comment pourraient-ils craindre de manquer dans leur caducité des commodités de la vie, puisqu'ils s'en privent eux-mêmes volontairement pour satisfaire à leur avarice? Ce n'est point aussi l'envie de laisser de plus grandes richesses à leurs enfants, car il n'est point naturel d'aimer quelque autre chose plus que soi-même, outre qu'il se trouve des avares qui n'ont point d'héritiers. Ce vice est plutôt l'effet de l'âge et de la complexion des vieillards, qui s'y abandonnent aussi naturellement qu'ils suivaient leurs plaisirs dans leur jeunesse,

(1) T. VIII, p. 103, 104.
(2) Chap. XI, n° 114.
(3) Chap. XI, n° 113.

ou leur ambition dans l'âge viril ; il ne faut ni vigueur, ni jeunesse, ni santé, pour être avare ; l'on n'a aussi nul besoin de s'empresser, ou de se donner le moindre mouvement pour épargner ses revenus : il faut laisser seulement son bien dans ses coffres, et se priver de tout ; cela est commode aux vieillards, à qui il faut une passion, parce qu'ils sont hommes. » En un mot, l'avarice est une infirmité des vieillards, et qui ne mérite que notre compassion.

Il est plus sévère pour les P. T. S., c'est-à-dire les partisans ou les financiers qui prenaient à ferme les revenus du roi. « Ils nous font sentir, dit-il (1), toutes les passions l'une après l'autre : l'on commence par le mépris, à cause de leur obscurité ; on les envie ensuite, on les hait, on les craint, on les estime quelquefois et on les respecte ; l'on vit assez pour finir à leur égard par la compassion. » — « Si l'on partage la vie des P. T. S. en deux portions égales (2), la première, vive et agissante, est toute occupée à vouloir affliger le peuple, et la seconde, voisine de la mort, à se déceler et à se ruiner les uns les autres. » M. le trésorier de France et général des finances avait un droit de surveillance sur la collection des impôts : avec quel air de supériorité il parle de tous ces partisans, qu'il ne pouvait empêcher de faire fortune ! Il donne à l'un d'eux le nom d'un valet de comédie, fort connu par l'*Amphitryon* de Molière (3). C'est un de ces gens qui sous la livrée portent souvent des messages galants. « Sosie de la livrée a passé par une petite recette à une sous-ferme ; et par les concussions, la violence, et l'abus qu'il a fait de ses pouvoirs, il s'est enfin, sur la ruine de plusieurs familles, élevé à quelque grade. Devenu noble par une charge, il ne lui manquait que d'être homme de bien : une place de marguillier a fait ce prodige (4). » Il oublie les coups de bâton qu'il reçut sous la livrée d'Amphitryon.

Les femmes des P. T. S. ne valaient pas mieux que leurs maris, mais elles cachaient mieux leurs galants services : c'est ce que racontait ainsi un roman célèbre à cette époque (5) : « Henri IV était allé à trois ou quatre lieues de là pour chercher entreprise. Madame Gabrielle était demeurée au lit disant qu'elle se trouvait mal, et Bel-

(1) Chap. VI, n° 14.

(2) Chap. VI, n° 32.

(3) Chap. VI, n° 15.

(4) *Amphitryon*, acte I, scène II, et acte III, scène VII.

(5) *Les amours du grand Alcandre*, par Mlle de Guise, princesse de Conti, ou *Histoire des amours de Henri IV*, in-12, Leyde, Sambix, 1664, p. 29, 30, 31.

legarde avait feint d'aller à Mantes, qui n'était pas fort éloigné. Si tôt que le roi fut parti, Arphure, la plus confidente des femmes de madame Gabrielle, et en qui elle se confiait de tout, fit entrer Bellegarde dans un petit cabinet dont elle seule avait la clef; et après que sa maîtresse se fut défaite de tout ce qui était dans sa chambre, son amant y fut reçu. Comme ils étaient ensemble, le roi, qui n'avait pas trouvé ce qu'il cherchait, pensa trouver ce qu'il ne cherchait pas. Tout ce que l'on put faire fut que Bellegarde entra dans le cabinet d'Arphure, dont la porte se trouvait au chevet du lit de Mme Gabrielle, et où il y avait une fenêtre qui avait vue sur un jardin. Aussitôt que le roi fut entré, il demanda Arphure pour avoir des confitures qu'elle gardait dans ce cabinet. Madame Gabrielle dit qu'elle n'y était pas, et qu'elle lui avait demandé congé d'aller visiter quelques parents qu'elle avait à la ville. « Si est-ce, dit le roi, que je veux manger des confitures. Si Arphure ne se trouve, que quelqu'un vienne ouvrir cette porte ou qu'on la rompe. » Lui-même commença à donner des coups de pied. Dieu sait en quelles alarmes étaient les deux personnes si proches d'être découvertes. Madame Gabrielle feignait un extrême mal de tête, se plaignait que ce bruit l'incommodait fort; mais pour cette fois, le roi fut sourd et continuait à rompre cette porte. Bellegarde, voyant qu'il n'y avait pas d'autre remède, se jeta par la fenêtre et fut si heureux qu'il se fit fort peu de mal, bien que la fenêtre fût assez haute. Et aussitôt Arphure, qui s'était seulement cachée pour n'ouvrir point cette porte, entra bien échauffée, s'excusant sur ce qu'elle ne pensait pas qu'on dût avoir affaire d'elle. Arphure alla donc quérir ce que le roi avait si impatiemment demandé, et madame Gabrielle, voyant qu'elle n'était point découverte, reprocha au roi mille fois cette façon d'agir. Le roi avait ses confitures, mais cela le mit en tel désordre qu'il demanda mille fois pardon, et promit bien de ne plus jamais recommencer. » — La Bruyère avait vu une Arfure mariée à un financier de sa connaissance (1). « Elle cheminait seule et à pied vers le grand portique de Saint***, entendait de loin le sermon d'un carme ou d'un docteur qu'elle ne voyait qu'obliquement, et dont elle perdait bien des paroles. Sa vertu était obscure, et sa dévotion connue comme sa personne. Son mari est entré dans le *huitième denier :* quelle monstrueuse fortune en moins de six années! Elle n'ar-

(1) Chap. VI, n° 16.

rive à l'église que dans un char, on lui porte une lourde queue; l'orateur s'interrompt pendant qu'elle se place; elle le voit de front, n'en perd pas une parole ni le moindre geste. Il y a une brigue entre les prêtres pour la confesser, tous veulent l'absoudre, et le curé l'emporte. » Le huitième denier était un droit établi en 1672 sur tous les acquéreurs de biens ecclésiastiques pour être confirmés dans leur possession. On peut douter qu'en 1678 ce partisan eût obtenu l'absolution du curé aussi facilement que sa femme.

Bien mal acquis ne profite guère, disait le peuple. En effet, quelquefois les P. T. S. finissaient mal. On en citait des exemples fort tristes : « L'on porte Crésus (1) au cimetière : de toutes ses immenses richesses que le vol et la concussion lui avaient acquises et qu'il avait épuisées par le luxe et la bonne chère, il ne lui était pas demeuré de quoi se faire enterrer. Il est mort insolvable, sans biens, et ainsi privé de tous les secours; l'on n'a vu chez lui ni julep, ni cordiaux, ni médecins, ni le moindre docteur qui l'ait assuré de son salut. » Depuis le fameux Crésus, roi de Lydie, on a vu trop de gens riches à millions qui ont fait une mauvaise fin, pour que nous essayons de les nommer. Cependant la Bruyère pouvait penser à quelques fameux partisans de son temps, qui, après avoir connu toutes les joies d'un luxe insolent, étaient morts dans la plus extrême misère. On parle (2) d'un nommé Aubert, plus connu sous le nom d'Aubert des Gabelles, qui avait fait bâtir l'hôtel Salé au Marais : il était plusieurs fois millionnaire. Il fut taxé en 1663 à 3,600,000 fr. et mourut malheureux dans un grenier. Eh! qu'importe à Champagne comment il finira? Ce n'est pas son affaire. Ce joyeux compagnon est aussi un laquais enrichi, mais il mène une vie heureuse et sans souci (3). « Au sortir d'un long dîner qui lui enfle l'estomac, et dans les douces fumées d'un vin d'Avenay ou de Sillery, Champagne signe un ordre qu'on lui présente, qui ôterait le pain à toute une province, si l'on n'y remédiait. Il est excusable : quel moyen de comprendre, dans la première heure de la digestion, qu'on puisse quelque part mourir de faim? »

Non seulement la Bruyère apprenait à définir et à peindre les caractères qu'il avait sous les yeux, mais encore il augmentait chaque

(1) Chap. VI, nº 17.
(2) Cf. Clef Cochin et la note de Servois.
(3) Chap. VI, nº 18.

jour son recueil d'observations, et déjà il classait ses caractères. Une classe fort nombreuse dans le monde est celle des ennuyeux. Il y mettait (1) les étourdis, qui parlent un moment avant d'avoir pensé ; les puristes, qui font une fade attention à tout ce qu'ils disent (2) ; les mauvais plaisants, sur lesquels on marche en tout pays, tant ils sont nombreux (il pleut partout de cette sorte d'insectes) ; les esprits obscènes ou médisants, qui ne connaissent pas le grand art de badiner avec grâce ; les gens d'une honnêteté douteuse (3), qui appuient tout ce qu'ils disent dans la conversation, jusqu'aux choses les plus indifférentes, de longs et fastidieux serments ; ces galants de bas étage (4), qui, pour imiter la ville et la cour, parlaient encore comme à l'hôtel de Rambouillet, en y ajoutant des pointes et des équivoques. Mais le caractère le plus fade à son goût (5) est de n'en avoir aucun. « Combien d'âmes faibles (6), molles et indifférentes, sans de grandes vertus et aussi sans de grands défauts, qui ne pouvaient rien fournir ni à l'éloge ni à la satire! » Il ne s'attachait pas non plus à ces sortes de ridicules répandus parmi les hommes, qui par leur singularité ne tirent point à conséquence, ni à ces vices qui sont moins de l'humanité que de la personne et qui ne sont point contagieux. Ce qu'il recherchait, c'étaient ces caractères qui pouvaient être de quelque ressource pour l'instruction et la morale.

Il en trouvait partout ; le hasard même lui en offrait jusque dans « cet inconnu qui venait se placer à côté de lui à une fête, à un spectacle ou dans une voiture publique (7). Pour le connaître, il n'avait guère qu'à l'écouter ; et bientôt il savait son nom, sa demeure, son pays, l'état de ses biens, son emploi, celui de son père, la famille dont était sa mère, sa parenté, ses alliances et les armes de sa maison. » — Y avait-il plusieurs personnes près de la Bruyère, elles s'entretenaient ensemble ; il était rare qu'elles fussent parfaitement d'accord : elles discutaient, et même elles s'échauffaient. Le moraliste écoutait et se disait à lui-même (8) : « L'on parle impétueusement dans les

(1) Chap. v, n° 15.
(2) Chap. v, n° 3.
(3) Chap. v, n° 20.
(4) Chap. v, n° 68.
(5) Chap. v, n° 1.
(6) Chap. xi, n° 158.
(7) Chap. v, n° 14.
(8) Chap. v, n° 67.

entretiens, souvent par vanité ou par humeur, rarement avec assez d'attention : tout occupé du désir de répondre à ce qu'on n'écoute point, l'on suit ses idées, et on les explique sans le moindre égard pour les raisonnements d'autrui; l'on est bien éloigné de trouver ensemble la vérité, on n'est point encore convenu de celle que l'on cherche. Qui pourrait écouter ces sortes de conversations et les écrire, ferait voir quelquefois de bonnes choses qui n'ont nulle suite. »

Cet aveu est précieux : nous prenons l'observateur en flagrant délit, et nous voyons le parti qu'il savait tirer de la société dans laquelle il vivait. Il agissait partout ainsi, et il étendait autant que possible le champ de ses observations. On le trouvait dans les endroits les plus fréquentés (1), dans les rendez-vous publics, soit au Cours et aux Tuileries, où l'on venait exactement tous les soirs pour se regarder au visage et se désapprouver les uns les autres; soit sur les bancs du Luxembourg, où il allait plus souvent qu'en Sorbonne; soit dans les promenades, comme la plaine des Sablons, où l'on passait en revue carrosses, livrées, armoiries, et où chacun disait son mot sur les personnes et les équipages; soit au quai Saint-Bernard (2), où les hommes se baignaient pendant les chaleurs de la canicule, et où les femmes de la ville ne se promenaient jamais, ni avant ni après la saison des bains; soit au boulevard Saint-Antoine (3), qui était déjà très fréquenté; soit au Jardin de Rambouillet (4), où la foule aimait à aller danser et se divertir. Où n'était-il point? S'il y avait une fameuse exécution ou un feu de joie, il paraissait sur la place de Grève ou peut-être à une fenêtre de l'hôtel de ville; si l'on attendait une magnifique entrée, il avait sa place sur un échafaud; si le roi recevait des ambassadeurs, il voyait leur marche, et il était en haie quand ils revenaient de leur audience. Dès 1663, il avait jugé sa présence plus essentielle aux serments des ligues suisses (5) que celle du chancelier Séguier, qui avait été remplacé par André d'Ormesson. — Y avait-il une chasse publique, une Saint-Hubert (6)? le voilà à cheval; parlait-on d'un camp ou d'une

(1) Chap. VII, n° 1.
(2) Chap. VII, n° 2.
(3) Chap. VII, n° 13.
(4) Chap. VII, n° 13.
(5) *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. II, p. 51, 60.
(6) *Mercure galant.*

revue (1)? il était à Ouilles, il était à Achères; il assistait même aux exercices militaires des jeunes gentilshommes qui faisaient leur éducation à l'académie de M. Bernardi, et voyait de près le siège du fort qu'ils construisaient près du couvent des Chartreux ; non qu'il aimât la guerre, mais parce que ce spectacle attirait une foule de curieux. Dans ces divers endroits les spectateurs étaient pour lui un spectacle, et il faisait une riche récolte d'observations. Il y trouvait tant de plaisir, que ce qui n'était d'abord pour lui qu'un goût et un amusement devint peu à peu un attachement, une passion. « On ne peut se passer, disait-il (2), de ce même monde qu'on n'aime point, et dont on se moque. »

Il s'est peint lui-même au milieu des sociétés parisiennes de ce temps-là. « La ville est partagée (3) en diverses sociétés, qui sont comme autant de petites républiques, qui ont leurs lois, leurs usages, leur jargon et leurs mots pour rire; tant que cet assemblage est dans sa force, et que l'entêtement subsiste, l'on ne trouve rien de bien dit ou de bien fait que ce qui part des siens, et l'on est incapable de goûter ce qui vient d'ailleurs : cela va jusques au mépris pour les gens qui ne sont pas initiés dans leurs mystères. L'homme du monde d'un meilleur esprit, que le hasard a porté au milieu d'eux, leur est étranger : il se trouve là comme dans un pays lointain, dont il ne connaît ni les routes, ni la langue, ni les mœurs, ni la coutume; il voit un peuple qui cause, bourdonne, parle à l'oreille, éclate de rire, et qui retombe ensuite dans un morne silence; il y perd son maintien, ne trouve pas où placer un seul mot, et n'a pas même de quoi écouter. Il ne manque jamais là un mauvais plaisant qui domine, et qui est comme le héros de la société : celui-ci est chargé de la joie des autres, et fait toujours rire avant que d'avoir parlé. Si quelquefois une femme survient qui n'est point de leurs plaisirs, la bande joyeuse ne peut comprendre qu'elle ne sache point rire de choses qu'elle n'entend pas, et paraisse insensible à des fadaises qu'ils n'entendent eux-mêmes que parce qu'ils les ont faites : ils ne lui pardonneront ni son ton de voix, ni son silence, ni sa taille, ni son visage, ni son habillement, ni son entrée, ni la manière dont

(1) *Mercure galant*, octobre 1678, p. 125; novembre 1679, p. 259; août 1679, p. 336; novembre 1678, etc.

(2) Chap. VII, n° 1.

(3) Chap. VII, n° 4.

elle est sortie. Deux années cependant ne passent point sur une même *coterie :* il y a toujours, dès la première année, des semences de division pour rompre dans celle qui doit suivre ; l'intérêt de la beauté, les incidents du jeu, l'extravagance des repas, qui modestes au commencement, dégénèrent bientôt en pyramides de viandes et en banquets somptueux, dérangent la république, et lui portent enfin le coup mortel : il n'est en fort peu de temps non plus parlé de cette nation que des mouches de l'année passée. »

Les républiques françaises du dix-septième siècle ne duraient pas longtemps. La légèreté était toujours le fond du caractère des Parisiens ; ce qui choquait le plus la Bruyère, c'est qu'ils ne sussent pas respecter la liberté d'autrui. Personne à Paris ne savait être libre, et tout le monde était esclave de pénibles coutumes ; mais c'étaient les femmes qui dominaient dans les coteries et qui étaient elles-mêmes asservies aux plus pénibles incommodités (1). « Se chercher incessamment les unes les autres avec l'impatience de ne point se rencontrer; ne se rencontrer que pour se dire des riens, que pour s'apprendre réciproquement des choses dont on est également instruite, ou dont il importe si peu que l'on soit instruite ; n'entrer dans une chambre précisément que pour en sortir ; ne sortir de chez soi l'après-dînée que pour y rentrer le soir, fort satisfaite d'avoir vu en cinq petites heures trois suisses, une femme que l'on connaît à peine, et une autre que l'on n'aime guère. Qui connaîtrait bien le prix du temps, et combien sa perte est irréparable, pleurerait amèrement sur de si grandes misères. »

Cependant la Bruyère vit alors à Paris des hommes qui connaissaient le prix du temps ; leurs actions étaient réglées chaque jour avec un ordre parfait ; ils menaient une vie d'une correction irréprochable ; on les admirait partout où ils allaient, et ils s'admiraient eux-mêmes. C'est pourquoi la Bruyère les appelle tous du même nom, *Narcisse;* et fait ainsi leur portrait (2) : « *Narcisse* se lève le matin pour se coucher le soir ; il a ses heures de toilette comme une femme ; il va tous les jours fort régulièrement à la belle messe aux Feuillants ou aux Minimes ; il est homme d'un bon commerce, et l'on compte sur lui au quartier de *** pour un tiers ou pour un

(1) Chap. VII, n° 20.
(2) Chap. VII, n° 12.

cinquième à l'hombre ou au reversis. Là il tient le fauteuil quatre heures de suite chez Aricie, où il risque chaque soir cinq pistoles d'or. Il lit exactement la Gazette de Hollande et le Mercure galant; il a lu Bergerac, des Marets, Lesclache, les Historiettes de *Rabbin* (1), et quelques recueils de poésies. Il se promène avec des femmes à la Plaine (2) ou au Cours (3), et il est d'une ponctualité religieuse sur les visites. Il fera demain ce qu'il a fait aujourd'hui et ce qu'il fit hier; et il meurt ainsi après avoir vécu. » — Et vous, monsieur de la Bruyère, quel métier faites-vous donc? « C'est un métier que de faire un livre, comme de faire une pendule (4); il faut plus que de l'esprit pour être auteur. Un magistrat allait par son mérite à la première dignité; il était homme délié et pratique dans les affaires (5) : il a fait imprimer un ouvrage moral, qui est rare par le ridicule. »

Ce magistrat s'appelait Pierre Poncet de la Rivière, comte d'Ablys, conseiller d'État et membre du conseil royal des finances (6). Il était d'origine ligueuse et fort connu de la famille de la Bruyère. Patelin, souple et adroit, il avait fait fortune avec la protection du chancelier Séguier (7), dont il avait suivi aveuglément les volontés. Maintenant il marchait seul vers la place de premier président, que la mort de M. de Lamoignon venait de laisser vacante, le 10 décembre 1677. Il était sur les rangs pour l'obtenir; le roi ne savait à qui la donner. La grande richesse de M. Poncet n'était nullement un obstacle à ses desseins; mais il venait d'y ajouter un nouveau titre, c'était un livre intitulé : *Considérations sur la vieillesse dans la vie chrétienne, politique, civile, économique et solitaire* (8). On dit que le P. Bouhours, qui en fut l'éditeur, le retoucha et polit encore l'esprit qu'il y avait. L'auteur exposait tous les avantages de la vieillesse, bien mieux que ne le fit jamais Cicéron, à tous les points de vue : il démontrait longuement, entre autres choses, la vertu des nombres 7 et 9 joints ensemble, à l'égard du corps humain. Selon lui, le bel âge était 79 ans;

(1) Barbin.
(2) La plaine des Sablons.
(3) Cours-la-Reine.
(4) Chap. I, n° 3.
(5) Chap. I, n° 3.
(6) Servois, t. I, p. 403, note.
(7) Tallemant des Réaux, t. V, p. 283.
(8) Paris, Sébastien Mabre Cramoisy, 1677.

il y touchait, quand, le 12 juin 1678, la succession de M. de Lamoignon fut donnée à M. de Novion, qui n'avait guère alors que 61 ans, et voulait encore paraître plus jeune que son âge. La Bruyère avait donc le droit de se moquer de la malheureuse démangeaison d'imprimer qui avait fait tant de tort à M. Poncet; et il continuait, sans rien publier, ses études philosophiques. En 1679, parut un autre ouvrage de M. Poncet (1) : « Harangues faites en l'assemblée du clergé de 1675, suivant l'ordre du Roi, prononcées par M. Poncet, conseiller d'État ordinaire et au Conseil Royal des finances, l'un des commissaires députés à cet effet par S. M., omises au procès verbal qui en a été dressé. » C'était une petite vengeance facile à comprendre : ce livre fut lu avec quelque curiosité. A son tour, la Bruyère fut raillé sur son goût pour la perfection. « Il n'est pas si aisé, répondait-il (2), de se faire un nom avec un ouvrage parfait, que d'en faire valoir un médiocre par le nom qu'on s'est déjà acquis. »

« Folie (3), simplicité, imbécillité, de mettre enseigne d'auteur ou de philosophe! On paye au tuilier sa tuile, à l'ouvrier son temps et son ouvrage; paye-t-on à un auteur ce qu'il pense ou ce qu'il écrit? et s'il pense très bien, le paye-t-on plus largement? Se meuble-t-il à force de penser et d'écrire juste? » Et M. de Romeau, avocat au parlement comme son frère, admirait le bonheur de ces hommes qui avaient acquis de grandes richesses sans perdre leur temps à écrire ou philosopher. « N'envions point à cette sorte de gens leurs grandes richesses, répondait le philosophe (4); ils les ont à titre onéreux, et qui ne nous accommoderait point. Ils ont mis leur repos, leur santé, leur honneur et leur conscience pour les avoir; cela est trop cher, il n'y a rien à gagner à un tel marché. » — Mais vous ne pouvez nier que ce sont des gens d'esprit. — « Oui, il faut (5) une sorte d'esprit pour faire fortune, et surtout une grande fortune : ce n'est ni le bon, ni le bel esprit, ni le grand, ni le sublime, ni le fort, ni le délicat; je ne sais précisément lequel c'est, et j'attends que quelqu'un veuille m'en instruire. »

(1) Servois, t. I, p. 405.
(2) Chap. I, n° 4.
(3) Chap. XII, n° 21.
(4) Chap. VI, n° 13.
(5) Chap. VI, n° 38.

CHAPITRE IV.

Loin d'avoir fait une revue générale de la société française, la Bruyère en avait à peine vu la moitié ; il ne connaissait ni les grands, ni la cour. — Comment y parvenir ? — Le héros de l'époque était Condé ; s'il pouvait se trouver auprès de lui, que de choses curieuses il pourrait étudier ! — État de la maison de Condé vers 1679-1682. — Éducation de M. le duc de Bourbon. — État de la famille de la Bruyère de 1679 à 1684. — Mariage de son frère Louis, qu'on appelait M. de Romeau. — Le trésorier de France et général des finances en la généralité de Caen est volé à Paris par son domestique. — Il demeure seul et triste avec sa mère. — Comment sortir de l'obscurité où il étouffe. — Ah ! s'il avait l'esprit de M. de Gourville, il y a longtemps qu'il serait à l'hôtel de Condé. — Mais résolu à ne se point faire valoir par des choses qui dépendent des autres, il aime mieux changer ses désirs que l'ordre du monde.

« Ne jamais recevoir aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle ; diviser chacune des difficultés que j'examinerais en autant de parcelles qu'il se pourrait ; conduire par ordre mes pensées en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître, pour monter peu à peu par degrés jusques à la connaissance des plus composés ; et faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales, que je fusse assuré de ne rien omettre. » Telle était la méthode de Descartes (1), que suivait la Bruyère dans ses études sur les mœurs de son siècle. Jusque-là il avait étudié beaucoup d'individus dans le peuple et la bourgeoisie, parmi les légistes et les lettrés, et même parmi les nobles ; il ne connaissait ni la cour, ni les grands, ni le roi. Or, qu'était-ce que la société française au dix-septième siècle sans la cour, les grands et le roi ?

La Bruyère avait remarqué l'effet prodigieux que produisait alors la cour au fond des provinces : c'est le véritable endroit, disait-il (2),

(1) *Discours sur la méthode*, par Descartes.

(2) Chap. VIII, n° 6.

pour voir la cour, avec tous ses avantages qui diminuent à mesure qu'on s'en rapproche. La distance morale était si grande, qu'à Paris on n'était encore qu'à moitié chemin. « Un homme de la ville (1) était juste pour une femme de province, ce qu'était pour une femme de la ville un homme de la cour. » Une femme de la ville entendait-elle un carrosse s'arrêter à sa porte ? Elle pétillait de goût et de complaisance pour quiconque était dedans. Pourvu que ce fût un homme de la cour, elle était capable de s'amuser avec la philosophie et la vertu ; mais s'il ne s'y trouvait qu'un homme de la ville, fût-il trésorier de France en la généralité de Caen, on ne lui accordait pas grande attention. Nous avons vu le peu de cas que l'on faisait dans une coterie d'un bourgeois de meilleure société : dans une ruelle, il perdait tout à fait contenance. « Le rebut de la cour, dit la Bruyère (2), est reçu à la ville dans une ruelle, où il défait le magistrat en cravate et en habit gris, ainsi que le bourgeois en baudrier. (C'était pourtant alors ce qu'il y avait de mieux en fait de toilette.) Il les écarte, et devient maître de la place ; il est écouté, il est aimé, on ne tient guère plus d'un moment contre une écharpe d'or et une plume blanche, contre un homme qui parle au roi et voit des ministres. Il fait des jaloux et des jalouses ; on l'admire, il fait envie. A quatre lieues de là il fait pitié. » Paris était le singe de Versailles : il manquait au moraliste d'étudier l'original dont il connaissait déjà la contrefaçon.

Mais c'étaient les grands qui exerçaient le plus de prestige. Il n'y avait pas de marchand (3) tout occupé d'aunage, de tarif, de sol pour livre, pas de vil praticien dans son étude sombre et enfumée, qui ne fût entêté des grands (4), de leur mine, de leurs gestes, de leur ton de voix, de leurs manières en général, et ne cherchât à les imiter. La Bruyère n'avait aucune prévention de ce genre. « Si les grands, disait-il (5), ont des occasions de nous faire du bien, ils en ont rarement la volonté ; et s'ils désirent nous faire du mal, ils n'en trouvent pas toujours les occasions. Ainsi l'on peut être trompé dans l'espèce de culte qu'on leur rend, s'il n'est fondé que sur l'espérance ou sur la crainte ; et une longue vie se termine quelquefois, sans qu'il arrive de

(1) Chap. III, n° 30.
(2) Chap. III, n° 29.
(3) Chap. VII, n° 21.
(4) Chap. IX, n° 1.
(5) Chap. IX, n° 52.

dépendre d'eux pour le moindre intérêt, ou qu'on leur doive sa bonne ou sa mauvaise fortune. Nous devons les honorer, parce qu'ils sont grands et que nous sommes petits, et qu'il y en a de plus petits que nous qui nous honorent. » Cependant comment connaître les mœurs de ce siècle, si l'on ne connaissait celles des grands qui donnaient le ton, non seulement à la noblesse, mais même à la plus basse bourgeoisie?

Enfin au-dessus des grands, à une hauteur incommensurable, il y avait le roi, le roi Louis XIV. Sa volonté était l'âme toute-puissante de l'État; son caractère se reflétait dans les mœurs de la cour et de la plus grande partie de la France. Comment approcher de Sa Majesté? La Bruyère sera-t-il toujours condamné à ne connaître le roi que par les sèches indications de la *Gazette de France*, par les méchancetés et les mensonges de la *Gazette de Hollande*, ou par les fadaises du *Mercure galant?* Ne pourra-t-il jamais apercevoir le caractère du roi qu'à travers les actes officiels, les louanges des courtisans, ou les réticences des gens de bien et les compliments des prédicateurs? Autant croire les flatteries des poètes. Ne pourra-t-il pénétrer ce caractère mystérieux où l'on croyait voir de loin tant de mal et tant de bien, qu'il ne pouvait le mettre dans aucune classe à lui connue? Vraiment, Cordemoi avait fait un beau rêve, quand il fut appelé par Bossuet à la cour pour l'éducation du Dauphin! Maintenant le Dauphin était marié avec la princesse Christine de Bavière; son éducation finie, il n'ouvrait plus un livre. Le lecteur du Dauphin avait tout le loisir nécessaire pour achever son histoire de France, avant et après Charlemagne. Mais la Bruyère, que fera-t-il? Ne pourra-t-il pas, comme l'abbé Fleury, arriver dans la maison de Condé? Là il serait à bonne portée de Sa Majesté pour n'être pas ébloui des rayons du soleil et regarder à son aise tout ce qui serait éclairé de sa lumière. Quelle chance heureuse pour lui, s'il lui était donné d'entrer dans une société où l'on sait et l'on dit tout ce qui se passe; où l'on lit couramment la *Gazette de France* et où l'on se moque de la *Gazette de Hollande;* où l'on suit les événements les plus graves en tout pays et où l'on discute les mœurs les plus légères de France et de Navarre, sans consulter le *Mercure galant;* où l'on goûte d'autre sel attique que celui des États de la lune par Cyrano de Bergerac; où l'on aime d'autres satires que celles de Desmarets de Saint-Sorlin; où l'on entend d'autre philosophie que celle de Lesclache et d'autres historiettes que celles de Barbin; où Boileau était sa-

tisfait qu'on le souffrît quelquefois ; où Racine était content d'être bien reçu et de plaire; où Malebranche était fier d'avoir été compris, et Bossuet d'être un ami! L'événement décisif de la vie de la Bruyère, dit Sainte-Beuve (1), fut son entrée dans la maison de Condé. « Qu'aurait-il été sans ce jour inattendu qui lui fut ouvert sur le plus grand monde, sans cette place de coin qu'il occupe dans une première loge au grand spectacle de la vie humaine et de la haute comédie de son temps ? Il aurait été comme un chasseur à qui le gibier manque, le gros gibier, et qui est obligé de se contenter d'un pauvre lièvre qu'il rencontre en plaine. La Bruyère, réduit à observer la bourgeoisie et les lettrés, s'en serait tiré encore; mais qu'il y aurait perdu! Et que nous y aurions perdu avec lui! »

Divers critiques, et entre autres Sainte-Beuve lui-même, ont placé cet événement décisif de la vie de la Bruyère en 1680. Assurément la Bruyère eût été heureux d'entrer alors dans la maison de Condé, ne fût-ce que pour voir l'antichambre où le fameux Pacolet lut le *Charlemagne* de M. le Laboureur (2), et où Gourville, en 1670, remporta une si belle victoire sur les créanciers de M. le Prince (3), quand il paya 9,000,000 de francs de dettes avec 1,500,000 francs d'argent comptant. Mais la Bruyère ne s'arrêtera pas là. Bien d'autres choses sollicitaient son attention.

En 1680, Louis de Bourbon, deuxième du nom, prince de Condé, premier prince du sang, nommé M. le Prince, et surnommé le grand Condé, n'avait pas encore soixante ans ; il avait déjà, depuis quelques années, sous prétexte de fatigue et d'infirmités, quitté le commandement des armées de Sa Majesté ; et le roi, son cousin, avait renoncé sans trop de peine aux services d'un si grand capitaine. « Il m'importait, dit Louis XIV (4), que les princes de mon sang ne conçussent pas de plus hautes espérances que celles qu'il me plaisait de leur donner. » Mais l'opinion publique, reconnaissante, surtout depuis la mort de Turenne, des belles actions de Condé, et oubliant les fautes qu'il avait réparées par un noble repentir, lui avait décerné un titre que le roi lui-même n'aurait pu lui donner : on appelait communément M. le Prince « le Héros », comme on l'appelle aujourd'hui le

(1) *Nouveaux Lundis*, p. 128, t. II, août 1850.
(2) Boileau, épitre IX.
(3) *Mémoires de Gourville*, p. 560.
(4) *Mémoires de Louis XIV*.

grand Condé. Il s'était retiré à Chantilly, « comme les guerriers d'Homère dans les champs Élysées »; Mme de Grignan prétendait que les feuilles mêmes de ses grands bois murmuraient ses louanges. Il venait rarement à la cour, et quand il y venait, il ne semblait plus s'occuper des affaires ni des personnes du jour.

Tout en lui, jusqu'à son extérieur assez négligé, laissait paraître quelque chose d'étrange et de bizarre, surtout à Chantilly. Mais à Chantilly comme ailleurs, soit qu'il fût occupé (1) « à embellir cette magnifique et délicieuse demeure, du même air que jadis il fortifiait un camp; soit qu'il se promenât dans ces superbes allées avec ses compagnons d'armes ou de savants amis, comme lorsqu'il marchait avec son armée au milieu des périls et du fracas des armes, c'était toujours le même homme, et sa gloire le suivait partout ». Cette gloire le suivra-t-elle toujours, ou mourra-t-elle avec lui? Son plus grand désir eût été que sa famille pût en hériter comme de ses biens et de son nom. Mais il avait sur ce sujet les plus justes inquiétudes. C'est le chagrin secret qui le consumait. Quel caractère à développer pour la Bruyère!

Le mariage de Condé avec Claire-Clémence de Maillé-Brézé, fille du maréchal de Maillé-Brézé et nièce du cardinal de Richelieu, n'avait pas été des plus heureux. Il l'avait épousée malgré lui, malgré elle, par obéissance pour le terrible ministre de Louis XIII (2). Mme la Princesse, après la mort de son oncle et après la naissance de Henri-Jules, son fils unique, avait toujours été assez méprisée. Son mari, comme le grand Cyrus de Mlle de Scudéry, courait d'un autre côté, mais il ne la laissait manquer de rien et lui permettait de voir le monde. Elle était comme une autre, dit la grande Mademoiselle (3). Pendant les troubles de la Fronde, elle avait montré une adresse et une énergie singulière pour se dérober, elle et son fils, aux « recors du cardinal de Mazarin ». Trompant la vigilance de M. de Vouldy, qui était venu l'arrêter à Chantilly, elle avait traversé Paris, s'était enfermée à Montrond en Berry, et y avait défendu sa liberté. Puis, en dépit des troupes royales qui venaient l'y assiéger, elle s'était échappée avec son fils pour aller rejoindre son mari en Guyenne. Mais rien n'avait pu vaincre la froideur de M. le Prince; et, après son retour d'exil, elle

(1) Bossuet, oraison funèbre de Condé.
(2) *Mémoires de Lenet.*
(3) *Mémoires de Mlle de Montpensier.*

était fort délaissée. Depuis le mariage de Henri-Jules, le mépris pour cette pauvre femme avait redoublé : elle ne voyait plus personne, et elle était tombée dans une sombre hypocondrie. Le 13 janvier 1671, un de ses valets de pied, nommé Duval, et un ancien page de M. le Duc, nommé Rabutin (1), s'étant pris de querelle à l'entrée de la chambre de Mme la Princesse, elle s'était jetée entre eux pour les séparer, et elle avait reçu un coup d'épée. Ils s'étaient échappés tous les deux. Rabutin avait réussi à gagner l'Allemagne, où il s'était engagé au service de l'Empereur, et il venait de faire fortune en épousant une princesse de Hohenzollern. Mais Duval avait été pris dans le faubourg Saint-Germain, ramené à l'hôtel de Condé, conduit en prison, jugé et condamné aux galères. On l'avait vu quitter Paris, attaché à la chaîne des forçats : il avait l'air désespéré. On dit qu'en route, près de Marseille, il voulut s'évader et fut tué par les gardes. Dans toute cette affaire, l'instruction pour la preuve ne fut jamais complète. Duval ne fut point mis à la torture, parce qu'il avoua que c'était lui qui avait blessé Mme la Princesse. Les commissaires du parlement, s'étant portés chez Mme la Princesse, encore malade de sa blessure, l'avaient sollicitée en vain de leur dire ce qui s'était passé ; elle n'avait voulu rien dire qui pût compromettre Duval. Durant le procès, M. le Prince, qui était à Chantilly souffrant de la goutte, était venu à Paris ; mais il s'en retourna aussitôt dans une effroyable colère. Il avait fait dire au roi qu'il ne mettrait jamais le pied à Paris tant que Mme la Princesse y serait ; il avait demandé que Duval mourût, que la princesse donnât ses biens à son fils et subît une prison perpétuelle. Le roi ordonna : la princesse fit tout ce qu'on voulut, protesta de son innocence, et s'évanouit dans les bras de son fils en lui disant adieu. A Châteauroux, dans ce donjon qui appartenait à son mari, et que la reine Anne d'Autriche lui avait déjà assigné comme prison vingt ans auparavant, lorsqu'elle s'échappa avec tant de hardiesse de Chantilly, elle espérait bientôt mourir ; mais elle ne pouvait plus s'échapper. Après être restée six ans étroitement enfermée, elle pouvait se promener un peu dans la cour du château, mais toujours gardée, et avec un petit nombre de gens. Elle pouvait respirer l'air que respirent les moindres paysans, elle pouvait regarder du haut de sa terrasse les collines qui entouraient le château des Condé, elle vivait encore ; mais

(1) Mss. de l'hôtel de Condé qui sont maintenant à Chantilly.

pour sa famille elle n'existait plus. Son oncle, son père, sa mère, ses frères étaient morts. Son neveu, M. de Richelieu, aussi léger qu'aimable, ne pensait plus à elle; son mari l'avait mise hors du monde; son fils l'avait oubliée; son petit-fils ne paraissait pas savoir si elle était vivante ou morte. Quels mystères à éclaircir pour un observateur!

Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, nommé M. le Duc, n'avait que trente-sept ans en 1680, et il avait déjà montré tout ce qu'il pouvait faire. Instruit, éclairé, dit Spanheim (1), au delà de la portée d'un prince de sa naissance et de sa nation, il avait reçu dans sa jeunesse une éducation qui donnait à son père les plus belles espérances. Après avoir fait, pendant leur exil dans les Pays-Bas espagnols, ces études tant prônées, dit la grande Mademoiselle, il était rentré en France avec la réputation d'un prodige. Mais il ne donna point ce qu'il avait promis; il trompa l'attente de son père et de tout le monde. Personne, dit Saint-Simon, n'a jamais eu plus d'esprit et de toutes sortes d'esprit, ni rarement tant de savoir dans presque tous les genres, jusqu'aux arts mécaniques, avec un goût exquis et universel; jamais encore personne n'a eu une valeur plus franche et plus naturelle, ni plus grande envie de bien faire; et quand il voulait plaire, jamais personne n'a montré plus de grâce, de gentillesse, de politesse, de noblesse, tant d'art caché coulant comme de source; jamais enfin personne n'a déployé tant d'industrie, d'invention, de pénétration, d'imagination, pour n'être que son propre bourreau et le fléau de tous ceux avec lesquels il vécut. Quel problème à étudier pour un moraliste!

Il avait à peine vingt ans lorsqu'il épousa, en 1663, Anne de Bavière, seconde fille d'Édouard de Bavière, prince palatin du Rhin, et d'Anne de Gonzague de Clèves, si célèbre dans les intrigues de la Fronde sous le nom de la princesse palatine. Mme la Duchesse avait en se mariant quinze ans accomplis. M. le Duc eut de sa femme dix enfants; cinq moururent en bas âge. En 1680, il en demeurait cinq vivants :

1° L'aînée, Mlle de Bourbon, âgée de quatorze ans;

2° Louis de Bourbon, troisième du nom, appelé le duc de Bourbon, âgé de douze ans, élève des jésuites au collège de Clermont, à Paris;

3° Mlle de Condé, âgée de cinq ans;

4° Mlle d'Enghien, âgée de quatre ans;

5° Et Mlle de Montmorency, âgée de deux ans.

(1) *Relation de la cour de France,* par E. Spanheim, p. 86.

Ces quatre filles de M. le Duc étaient élevées sous les yeux de leur mère : elle veillait sur elles avec la plus grande sollicitude ; mais elle n'oubliait pas son fils unique, l'espoir de la famille et l'objet de toutes ses complaisances.

Mme la Duchesse avait reçu une très brillante éducation et montré de bonne heure les plus rares et les plus estimables qualités : elle n'avait ni la vivacité spirituelle, ni la hardiesse philosophique de sa mère, ni la profondeur cartésienne de feu sa tante Élisabeth ; mais elle était fort instruite, et elle avait appris dans la maison de Condé, qui était remplie d'hommes savants, ce qu'il y avait de meilleur dans les sciences. On voyait reluire dans toutes ses actions une généreuse modestie, qui faisait le plus violent contraste avec l'humeur de son mari. Sans autre prétention que d'être agréable à Dieu, et aussi parfaitement sage que sa nature le permettait, elle eut toujours la ferme résolution de faire tout le bien qu'elle savait, et n'omit rien pour connaître celui qu'elle ignorait. Joignez à cela la grandeur simple et franche d'un beau naturel et la douceur inaltérable d'un caractère qui détestait les compliments, et vous comprendrez l'éloge que Bossuet a fait de son mérite, et la caricature que Saint-Simon nous fait de sa personne. « Mme la Duchesse, dit Saint-Simon, était également laide, contrefaite et vertueuse. Sa piété, son attention infatigable à tous ses devoirs, sa soumission de novice ne purent la garantir des injures fréquentes de son mari, ni des coups de pied et de poing qui n'étaient pas rares. Elle n'était pas maîtresse des plus petites choses : elle n'osait en demander ni proposer aucune. Il la faisait partir à l'instant que la fantaisie le prenait, et la rappelait de même. Il la faisait descendre de carrosse ou revenir du bout de la rue sans autre motif; il l'envoyait quérir à l'église et lui faisait quitter la grand'messe ; il la manda même plus d'une fois au moment où elle allait communier. Ce n'était pas qu'il eût besoin d'elle : non, mais par pure jalousie. » Pour supporter avec courage ces tribulations, Mme la Duchesse trouvait une source inépuisable de bons conseils dans la sagesse de sa mère. La princesse palatine avait bien changé depuis la Fronde ; la régence et le ministère du Mazarin, où personne n'avait au-dessus de sa tête quelque chose d'assez grand pour sentir sa petitesse, étaient passés depuis longtemps ; la grandeur de la royauté sous Louis XIV, et la grandeur personnelle du roi, en abaissant tout le monde, avait remis chacun dans la vérité. Enfin la princesse palatine avait été éclairée par la

grâce de Dieu, et vivait au Petit-Luxembourg, près de l'hôtel de Condé, dans les exercices de la plus haute dévotion. Mme la Duchesse profitait du voisinage pour aller voir souvent sa mère, et lui confier le bien qui lui arrivait, surtout ses peines, plus vives encore et plus pénétrantes que ses joies (1). « Dans ces heureux moments, elle jouissait des tendresses d'une mère qui n'eut jamais d'égale, et elle goûtait des consolations qui, par un charme secret, faisaient oublier les maux dont la vie humaine n'est jamais exempte. »

M. le Duc n'avait pas le droit d'être jaloux. Il avait eu de Françoise de Montalais, veuve de Jean de Beuil, comte de Marans et grand échanson de France, dans la même année que naquit le duc de Bourbon (1668), une fille naturelle, Julie de Bourbon, demoiselle de Châteaubriant, élevée sous le nom de Mlle de Guénani à l'abbaye de Maubuisson par les soins d'une sœur de Mme la Duchesse, qui dirigeait cette maison. Ce nom de Guénani était un bizarre anagramme d'Enghien, ou plutôt d'Anguien, selon l'orthographe vulgaire, inventé par la mère, qui enseignait les choses fines et distillées, pour rappeler délicatement le nom du père. Il n'est pas de folies que la chronique scandaleuse du temps ne raconte de cette Mme de Marans, qui prétendait faire l'éducation de tous les jeunes gens de la maison de Condé. Quand ses charmes eurent perdu de leur crédit, elle était allée, dit Mme de Sévigné, consulter le bonhomme Arnault d'Andilly, le croyant le druide Adamas, à qui tous les bergers de l'*Astrée* allaient conter leurs histoires et leurs infortunes, et en recevaient grande consolation. Elle avait adopté la dévotion la plus austère, la plus pleureuse, celle du jansénisme, et elle s'était retirée auprès des carmélites du faubourg Saint-Jacques à Paris, dans une petite maison que lui avait donnée M. le Duc, où elle priait pour le salut de son âme, et ne lui pardonnait pas les infidélités qu'il ne cessait de lui faire.

Mais celui qui souffrit le plus des mécomptes que M. le Duc faisait éprouver à tous ceux qui l'aimaient, ce fut assurément M. le Prince son père. Pendant la paix qui suivit le traité des Pyrénées, M. le Prince, heureux d'être rentré dans son pays et dans les bonnes grâces de Sa Majesté, avait mis son application à faire de son fils un homme capable de lui succéder : il lui enseignait, du moins en théorie, le

(1) Bossuet, oraison funèbre de la princesse palatine.

grand art dans lequel il excellait. Quand il conquit la Franche-Comté et fit la guerre de Hollande, il le mena aux leçons vivantes et à la pratique; il lui expliqua tout, à la tête des armées, si bien qu'au fameux passage du Rhin, on accusa M. le Prince d'avoir été meilleur père que bon général. « Vous verrez, disait-on, que M. le Duc sera cause de la mort de M. le Prince : l'amour du père passe toutes autres passions. »

Cette triste prédiction faillit s'accomplir à Senef. Condé fut renversé tout en sang dans un fossé, sous les yeux de son fils, qui, blessé lui-même, tomba dans les bras d'un père si tendre. Ces épreuves n'avaient nullement lassé la patience paternelle : dans les campagnes suivantes, Condé avait encore son fils avec lui, et même il essaya de le mettre en chef, pour qu'il prît l'habitude du commandement, et, pendant ce temps, il restait auprès de lui et lui servait de conseil; ou enfin, il se tenait dans quelque place voisine et à portée, avec la permission du roi, sous prétexte de maladie, et pour venir en aide à son fils en cas de besoin. Mais, quelque soin qu'il prît, jamais il ne put trouver en son fils la moindre capacité pour faire la guerre. A la fin il cessa de s'en occuper : il le connaissait. Alors il tourna tristement les yeux autour de lui pour chercher qui pourrait hériter de sa gloire. Il pensa à son petit-fils, le duc de Bourbon, et ne put s'empêcher de faire reposer sur cette jeune tête les espérances et les illusions auxquelles il ne savait pas renoncer. Quel spectacle pour la Bruyère que cette éducation du duc de Bourbon, si jamais il lui était donné de la voir ou d'y prendre part!

L'éducation du duc de Bourbon était tout entière entre les mains des jésuites (1). C'était un privilège qu'ils possédaient depuis trois générations d'élever les fils aînés de la maison de Condé. M. le Prince ne faisait guère que sortir de leur collège de Bourges, quand il gagna la bataille de Rocroy; M. le Duc avait fait ses études au collège de Namur en Belgique, et le duc de Bourbon était élève interne du collège de Clermont à Paris, depuis 1676. Il avait pour professeur le P. la Baune, l'un des plus habiles latinistes de cette époque, et pour précepteurs les PP. Alleaume et du Rosel, deux hommes de grand mérite et de caractère différent, mais qui s'entendaient parfaitement pour conduire le jeune prince avec finesse et fermeté. Le P. la

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

Baune, d'après la coutume des jésuites, devait suivre son élève jusqu'à la classe de philosophie; les PP. Alleaume et du Rosel, engagés pour huit ans dans la maison de Condé, accompagnaient Son Altesse au jeu comme au travail, pendant les classes comme pendant les vacances, à Paris et à Chantilly. A Paris, ils étaient sous la surveillance du P. Talon, principal du collège de Clermont, qui portait à leur élève le plus vif intérêt; à Chantilly, ils relevaient du vénérable P. Bergier, l'ami et le confident de M. le Prince. Dans sa classe au collège de Clermont, le duc de Bourbon, comme jadis son grand-père à Bourges, était assis sur un petit trône d'où il dominait ses camarades. La classe était partagée en deux camps, les internes et les externes : chaque camp avait un général en chef ou empereur, deux tribuns et quatre centurions. Les deux camps se livraient des combats quotidiens à coup de thèmes et de versions. Rien de plus curieux que les rapports militaires des deux précepteurs à Condé sur ces engagements de collège. On s'appliquait à développer dans l'âme du jeune prince la passion qui fait les héros, l'amour de la gloire. Le duc de Bourbon, qui était naturellement par droit de naissance, sinon par droit de conquête, empereur des internes, livra maint combat terrible. Il avait des adversaires vraiment redoutables : c'était de Billy, le tribun de Billy, qui provoquait sa colère; c'était le prince de Nassau, souvent empereur des ennemis, et qui lui résistait avec une grande valeur. Cependant le parti des internes était ordinairement le plus fort, et les victoires de M. le duc de Bourbon étaient célébrées avec éclat. Tantôt le P. Alleaume composait en son honneur des épigrammes latines que les fameux poètes latins aimés de Condé, les Vavasseur et les Rapin, trouvaient excellentes et très belles; tantôt le R. P. Commire, à qui nous devons quelques hymnes chantées jadis dans nos églises, et qui faisait des vers même en dormant, composait sur la gloire du jeune prince une ode dont Santeul lui-même fut jaloux.

Mais M. le Prince, malgré son indulgence de grand-père, trouvait ces luttes scolastiques un peu puériles : il ne pouvait fonder là-dessus des espérances sérieuses pour l'avenir militaire de son petit-fils. M. le duc de Bourbon sera sans doute l'héritier de son nom; le sera-t-il de sa gloire? On pouvait en douter. Et Condé continuait à promener ses regards inquiets sur le reste de sa famille. Quelles mœurs à examiner pour la Bruyère!

La famille de Condé avait été décimée par la mort et penchait vers son déclin. Ces caractères si vigoureusement trempés, qui avaient étonné le monde par leurs vices et par leurs vertus, et qui n'avaient ignoré qu'une chose, la sagesse de la médiocrité, ou n'existaient plus, ou s'éteignaient dans la retraite et la solitude. La sœur du grand Condé, la fameuse Mme de Longueville, avait eu une carrière éclatante que M. Cousin a racontée; d'abord romanesque et sans tache à l'hôtel de Rambouillet et à la cour, ensuite galante et aventureuse pendant la Fronde, où elle traversa les épreuves les plus diverses, enfin pénitente et austère aux Carmélites de la rue Saint-Jacques et à Port-Royal, elle mourut en 1679. Elle avait deux fils; l'aîné avait donné sa fortune au cadet, le duc de Longueville, et s'était voué au célibat ecclésiastique sous le nom de l'abbé d'Orléans. Le duc de Longueville avait été tué au passage du Rhin sous les yeux même de son oncle Condé; mais l'abbé d'Orléans demeura fidèle aux vœux qu'il avait prononcés. Tout ce que Condé put obtenir de lui, fut de léguer une grande partie de la fortune qui lui était revenue, au prince de Conti et au prince de la Roche-sur-Yon. De ce côté il ne restait plus à Condé qu'un fils naturel du jeune duc de Longueville. Cet enfant fut légitimé; mais Condé n'était pas encore réduit à compter sur une branche bâtarde, pour trouver des neveux qui pussent hériter de ses talents militaires.

La fin de l'année 1679 et le commencement de 1680 est peut-être le moment le plus brillant du règne de Louis XIV. Tous les princes de l'Europe (1), qui s'étaient déclarés l'un après l'autre contre lui, vaincus par ses armes et sa politique, avaient reçu sa loi, recherché son amitié, et signé à Nimègue un traité qui laissait en doute s'il avait fait plus glorieusement la guerre ou s'il l'avait terminée avec plus d'éclat. Sa fortune, heureuse en tout, tirait même de ses fautes, qu'il aurait dû pleurer, des sujets de joie et de triomphe (2). Il mariait mademoiselle de Blois sa fille, née de son adultère avec mademoiselle de la Vallière (3), et faisait le bonheur du neveu de Condé, de M. le prince de Conti. C'est ce prince de Conti qui, avec le prince de la Roche-sur-Yon son frère, avait été élevé auprès du grand Dauphin, sous les yeux sévères du duc de Montausier et sous la surveil-

(1) Racine.
(2) Mme de Sévigné, t. VI, p. 155-157, 176, 195, 200-202, 243.
(3) *Mercure galant*, 1680, janvier, 2e partie, p. 1-88.

lance de Bossuet, par l'abbé Cl. Fleury. Les deux princes de Conti, ainsi qu'on les appelait souvent (1), désireux de plaire au cordonnier, au laquais, au porteur de chaise, comme au ministre d'État, au grand seigneur et au général d'armée, étaient aimés de tout le monde, même du parlement et de la Sorbonne ; mais alors ils faisaient surtout les délices de la cour, et l'aîné était porté aux nues par la sublime faveur de Sa Majesté. Il n'était personne qui ne prît plaisir à voir les transports du jeune prince amoureux ; on lui pardonnait tout, on admirait tout. Le roi s'amusait à l'exciter, à lui donner des transes : il faisait dire que les articles du contrat n'étaient pas sans difficultés, et qu'il fallait remettre l'affaire à l'année prochaine. Le prince tombait comme évanoui. La princesse l'assurait qu'elle n'épouserait jamais que lui! Maintes fois il ne savait plus ce qu'il faisait, ce qu'il disait. Le matin de la noce, il passa par-dessus les gens qu'il trouvait sur son chemin, bouscula Mme de Colbert, la femme du ministre, força les portes pour aller se jeter aux pieds de sa fiancée et lui baiser la main. Ce jour-là, pour servir de père à son neveu dans la cérémonie, Condé fit une chose que Mme de Sévigné raconte à sa fille (2) comme la nouvelle la plus grande et la plus extraordinaire : il fit sa barbe, ou plutôt il la laissa faire! Mme de Langeron, grande maîtresse de la parure dans la maison de Condé, profita habilement de la bonne volonté que M. le Prince mettait à sa toilette : « Au moment où, sortant des mains du barbier, il avait encore les jambes croisées comme le lion, elle lui fit passer un justaucorps avec des boutonnières de diamants. Un valet de chambre, abusant aussi de sa patience, le frisa, lui mit de la poudre, et le réduisit enfin à être l'homme de la cour de la meilleure mine, et une tête qui effaçait toutes les perruques. Enfin M. le Prince prit son épée garnie de pierreries, la fameuse épée pour qui la victoire était certaine. » Le mariage (3) se fit avec une grande solennité. « La mariée était une bonne petite princesse, si tendre, si jolie, qu'on eût voulu la manger. Sa mère, la carmélite, était toujours aussi douce et aussi modeste que lorsqu'elle mit au monde la nouvelle princesse de Conti. Le prince de Conti aimait, adorait sa belle-mère, voulait en faire son directeur de conscience : on ne doutait

(1) Saint-Simon.
(2) Mme de Sévigné, t. VI, p. 200-202.
(3) *Gazette de France,* 20 janvier 1680, p. 33-35.

pas qu'il fût dévot comme feu son père. » Le roi se réjouissait de tout cela avec une charmante bonhomie : il mariait sa fille comme un autre, et faisait des compliments à tous les parents de son gendre. M. le Prince en eut la première part, et dut croire que l'avenir de son neveu était assuré. Aussi toute la cour fit des compliments à M. le prince de Conti. Le maréchal de Grammont, l'un des anciens compagnons d'armes de Condé, dit au marié : « Monsieur, je me réjouis de votre mariage ; mais croyez-moi, ménagez votre beau-père, ne le chicanez point, ne prenez point garde à peu de chose avec lui, vivez bien dans cette famille, et je vous réponds que vous vous trouverez bien de cette alliance. » La reine elle-même donna la chemise à la mariée. Mais les jours suivants on ne cessa de dire des merveilles de M. le prince de Conti : « Il jetait l'argent héroïquement ; il avait des bontés de Henri IV, des procédés du chevalier Bayard, et des justices de Sylla. On contait de lui cinq ou six choses admirables. » Tout le monde était satisfait. Le plus content de tous était M. le Prince ; le moins content était son fils, M. le Duc, quoique ce fût lui qui montrât le plus de joie.

M. le Duc n'était point jaloux de la beauté éclatante de sa nouvelle cousine, ni de ses triomphes dans les bals de la cour et les soirées du Dauphin. Il lui donna une « fête extrêmement enchantée à l'hôtel de Condé (1). Mme la princesse de Conti nommait une des filles de M. le Duc avec le prince de la Roche-sur-Yon. C'était d'abord le baptême et puis la collation du baptême, mais quelle collation ! et puis une comédie, mais quelle comédie ! toute chamarrée des beaux endroits de la musique et des bons danseurs de l'Opéra ! Un théâtre bâti par les fées, des enfoncements, des orangers tout chargés de fleurs et de fruits, des festons, des perspectives, des pilastres : enfin, cette petite soirée coûtait plus de deux mille louis, et le tout pour cette jolie princesse. » Après cela, il était impossible de dire que M. le Duc portait envie à M. le prince de Conti. D'ailleurs, s'il avait eu ce malheur, il s'en fût vite consolé, en voyant les désagréments que valut à son cousin l'avantage d'avoir une si jolie femme. C'est une chose étrange que les mauvais bruits qui coururent sur le prince de Conti : il en fut vite embarrassé. Le jeune prince de la Roche-sur-Yon le désolait. Un

(1) Mme de Sévigné, t. VI, p. 254, 255.
(2) Mme de Sévigné, t. VI, p. 323.

jour que la princesse de Conti dansait, il dit tout haut : « Vraiment, voilà une fille qui danse bien ! » Cette folie, toute simple et toute brusque, fit rougir le pauvre aîné et le défit à plate couture. Alors, pour faire l'homme dégagé et montrer qu'il n'avait pas la faiblesse d'être jaloux, le prince de Conti amenait chez sa femme, avec son frère, les jeunes gens de la cour les plus éveillés et les mieux faits. Cette conduite, comme on peut le croire, fournit ample matière à des récits piquants, dont M. le Duc s'amusait fort avec ses amis (1). Il avait bien ri de la fantaisie qu'avait eue son cousin de vouloir se battre en duel avec le chevalier de Lorraine, pour défendre son honneur, celui de sa femme et de son frère, accusé d'être son rival ; il avait trouvé très divertissante la gravité avec laquelle le roi avait déclaré qu'il ne voulait pas qu'on se battît, et exigé de grands repentirs d'y avoir seulement pensé. Ce n'était même pas sans une secrète gaieté qu'il avait remarqué que le prince de Conti, furieux de ne pouvoir ni se battre ni faire taire les mauvaises langues, avait tenté vainement de s'échapper de la cour de France. La Bruyère peut-il ignorer tout cela? Si l'abbé Fleury ne lui en dit rien, la *Gazette* et le *Mercure galant* lui en dirent assez.

M. le Duc n'était point jaloux de son cousin le prince de Conti. Si Mme la Duchesse n'était point aussi belle que la princesse de Conti, M. le Duc cherchait ailleurs des consolations qui indignaient Mme de Marans. En 1680, on disait à la cour de France que Mme de Nevers, fille de Mme de Thianges et nièce de Mme de Montespan, avait fait une trace dans la première tête du monde, et qu'une autre tête plus petite en était renversée. Mme de Sévigné (2) ne trouva point que cela ait eu de suite pour le roi. A quelque temps de là, le roi alla à Versailles avec Mme de Montespan (3), Mme de Thianges, et Mme de Nevers, toute parée de fleurs. Mme de Coulanges dit que « Flore était sa bête de ressemblance. Mon Dieu! que cette promenade me paraît dangereuse pour un homme qui prendrait goût à sa liberté! » La beauté de Diane de Nevers ne fit pas sur Louis XIV l'effet qu'elle produisait sur tous ceux qui la regardaient (4). Mais M. le Duc, avec sa petite tête un peu légère, fit des folies pour elle. On dit que Mme de Nevers, étant un

(1) Mme de Sévigné, t. VII, p. 187.
(2) 12 juin.
(3) 12 juillet.
(4) Mme de Caylus.

jour montée avec son mari dans son carrosse, persuadée qu'elle allait seulement se promener, lui entendit dire à son cocher : à Rome. Le bruit des galanteries de M. le Duc arriva tout au moins jusqu'au faubourg Saint-Jacques, où Mme de Marans, tout à fait scandalisée, fulminait ses anathèmes contre pareil désordre. Heureusement elle finit par se calmer, nous assure le R. P. Talon, dans une lettre du trentième d'avril 1682 (1). « Je suis allé, dit-il à M. le Prince, au bout du faubourg Saint-Jacques, où j'ai passé deux heures avec une créature que bien vous connaissez. Elle me parla d'une toute autre manière qu'elle ne faisait il y a dix-huit mois ou un an. Elle me dit en termes exprès qu'il (M. le Duc) avait l'âme droite et régulière, qu'il donnait toujours dans le bon sens, dans la raison et dans la justice. A quoi je lui répondis que j'étais bien aise qu'elle le connût si bien, qu'en mon particulier j'étais obligé de le considérer comme un saint, particulièrement pour le miracle qu'il fit en me rendant la vie dans un certain moment où l'on songeait à m'enterrer. En un mot, voilà M. le Duc canonisé dans une maison où feu Mme la duchesse de Longueville m'a dit plusieurs fois qu'il n'y avait que des saintes. Pour Mme la Duchesse, elle est dans le paradis terrestre, au-dessus de toutes les béatitudes ; et pour Mlle de Bourbon, j'espère qu'elle y sera aussi bientôt béatifiée. » Mme de Marans, devenue raisonnable, n'était déjà plus de ce monde. Elle mourra sans qu'on s'en aperçoive ; plus jamais on n'entendit parler d'elle. Est-ce que la Bruyère ne pourrait pas un jour la découvrir dans sa retraite ?

Mlle de Bourbon n'était pas près d'être béatifiée, quoi qu'en dise le R. P. Talon. Elle voyait son futur mari presque tous les jours, mais sans soupçonner ce que l'avenir leur réservait à tous deux. Elle grandissait cependant, et se distinguait par l'étude de la géographie (2) : ingénue, point du tout niaise, elle était trop attachée à sa mère, et avait trop peur de M. le Duc son père, pour ne voir que des béatitudes dans le mariage et pour y rêver comme au paradis terrestre. Cependant Saint-Simon a tort, quand il nie l'ascendant paisible, mais durable, qu'une femme de bon sens, comme Mme la Duchesse, peut acquérir par sa douceur et sa patience sur un mari violent et déréglé. Si M. le Duc se rangeait en ce moment ou revenait à la raison,

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

(2) *Santeul et le Journal des savants.*

disait Mme de Marans, l'influence de Mme la Duchesse n'était pas plus étrangère à ce changement que l'obligation de respecter ses enfants, qui prenaient une place importante dans l'État et lui faisaient une nécessité de penser à leur avenir. Que de choses curieuses à observer pour la Bruyère?

M. le Duc enviait au prince de Conti un avantage solide que ce jeune prince avait obtenu en épousant la fille du roi, et que lui, son aîné, n'avait pu obtenir jusque-là d'aucune manière.

En quoi consistait cet avantage? A pouvoir, dans le temps assez court qui séparait le souper du coucher du roi, entrer dans son cabinet et goûter avec lui ce que nous appellerions aujourd'hui la vie de famille, pendant que le reste de la cour attendait à la porte que Sa Majesté vînt se déshabiller. C'est ce que l'on appelait *les grandes entrées*. Aujourd'hui, cela nous paraît peu de chose ; cependant c'était beaucoup pour M. le Duc. En être privé, c'était végéter dans la foule des courtisans, desservi sans le savoir, éloigné de la source des faveurs, au moment où le roi offrait le plus facile accès. Quelles ressources M. le Duc eût tirées d'un tel privilège, dont M. le prince de Conti ne savait rien faire! C'est pour l'obtenir que M. le Duc arrangea ses pièces, prépara ses batteries, et donna à l'éducation de son fils une nouvelle direction; c'est pour cela qu'il le fit venir au Petit-Luxembourg où demeurait la fameuse princesse palatine du Rhin, mère de Mme la Duchesse.

Lorsque le duc de Bourbon devint externe au collège de Clermont, il y eut presque une émeute parmi les internes. Le R. P. Talon, principal de ce collège, écrivait à M. le Prince, le 22 mai 1681 (1) : « Je viens de conduire M. le duc de Bourbon de sa classe à notre chapelle ; en allant, j'ai rencontré une sorte d'embarras : nos pensionnaires sont venus me persécuter en chemin sur ce que M. le duc de Bourbon les avait abandonnés pour se mettre à la tête des externes. Ceux-ci sont assurément pour gagner la bataille, ayant à leur tête un si bon chef qui a bien la mine de faire parler de lui un jour, et de faire bien des journées de Thionville, Rocroy, Fribourg, Nordlingue, Limbourg. Le cœur me dit que je ne pourrai plus passer dans notre cour sans être enveloppé par un peloton de nos pensionnaires, qui m'obligeront à sauter par-dessus les murailles. Ce qui me console, c'est que le P. la Baune me promet de faire cesser cette guerre, à condition que lui

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

et moi cherchions quelque autre stratagème pour entretenir l'ardeur de nos champions. » Pour consoler les internes et soutenir leur courage, voici le stratagème qui fut inventé. On célébra de grandes réjouissances, où le général victorieux passa en revue ses fidèles soldats après cette pénible et heureuse campagne. Il est vrai que les soldats ne se refusèrent aucun divertissement. Comme M. le duc de Bourbon revenait de Chantilly, où il était allé prendre quelque repos auprès de son grand-père, « les internes du collège de Clermont (14 juin 1681) se réunirent, dit le P. Talon, dans son empire avec des rébus, des énigmes, des emblèmes, des griphes, des logogriphes et avec toutes sortes de cascarinettes et de turlupinades. Notre jeune prince est en passe de n'ignorer quoi que ce soit. » La fête dura trois jours. Le dimanche, des affiches lui furent présentées avec des énigmes et des vers latins de toutes sortes par ses divers condisciples. Le lundi, la fête continua par des apostrophes et semblables exercices, non pourtant sans laisser quelques moments de repos pour respirer. Le mardi fut le plus grand jour. M. le duc de Bourbon vint, assisté de M. de Gourville, qui représentait M. le Duc ; de ses gentilshommes, y compris M. Deschamps, qui était particulièrement chargé des études militaires ; enfin de ses précepteurs et du R. P. Bergier, qu'on appelait le *pastor fido* de M. le Prince. Les fils de M. le ministre Louvois, après avoir reçu le jeune prince en cérémonie, lui expliquèrent l'énigme de seconde. Les fils de M. de Bertillac expliquèrent le logogriphe de troisième. Enfin les fils du président Lambert lui expliquèrent les jeux d'esprit de rhétorique. Chacune de ces explications était, bien entendu, un compliment à Son Altesse. Après avoir écouté tant de discours éloquents, le héros de la fête alla un peu se rafraîchir et se promener avec les orateurs dans le jardin des révérends pères, et termina cette longue série de triomphes en distribuant des prix à ceux qui sous ses ordres s'étaient le plus distingués.

N'était-ce pas le moment pour M. le Duc d'appeler la Bruyère auprès de son fils, pour lui enseigner l'histoire et certaines connaissances pratiques, qu'on n'apprenait point au collège et dont le jeune prince allait avoir besoin ? Sans doute ; mais « personne presque ne s'avise de lui-même du mérite d'un autre (1). Les hommes sont trop occupés d'eux-mêmes pour avoir le loisir de pénétrer ou de discerner les

(1) Chap. II, n° 5.

autres; de là vient qu'avec un grand mérite et une plus grande modestie l'on peut être longtemps ignoré. Combien d'hommes admirables, et qui avaient de très beaux génies (1), sont morts sans qu'on en ait parlé! Combien vivent encore dont on ne parle point, et dont on ne parlera jamais! Le génie et les grands talents manquent souvent, quelquefois aussi les seules occasions : tels peuvent être loués de ce qu'ils ont fait, et tels de ce qu'ils auraient fait. »

La famille de la Bruyère n'offrait pas au moraliste, qui cherchait des caractères, des sujets d'étude aussi intéressants que la famille de Condé; et cependant il s'y passa quelques petits événements qui permirent à notre auteur de faire plusieurs observations. Son frère Louis (né le 2 août 1649) était arrivé à l'âge où l'on songe à sa fortune, lorsque, dans sa trentième année, il épousa le 22 janvier 1679, dans la Sainte-Chapelle basse au Palais de justice, Angélique Targas, fille de Pierre Targas, secrétaire du roi et cousin de Boileau Despréaux, le poète satirique. L'un des témoins qui signèrent l'acte du mariage fut Jean de la Bruyère, frère du marié. Ce M. Targas, le beau-père, est signalé par Boileau (2) comme un homme un peu bizarre, grand amateur d'horloges. Une chronique scandaleuse (3) prétend que le véritable père de la nouvelle mariée n'était pas l'amateur d'horloges, mais un plus haut personnage, M. le premier président de Novion, qui donna en récompense à l'époux de sa fille naturelle la charge de premier huissier au parlement.

Cette chronique ne mérite probablement que le mépris; mais il faut avouer (4) que Mme de Targas ne jouissait pas d'une excellente réputation (5). Puis M. de Novion était un peu coutumier du fait qu'on lui reproche. Nanteuil nous a laissé un beau portrait de la noble figure de ce magistrat. D'un esprit aisé, d'une éloquence vive et concise, et d'une vaste capacité, plein de feu et de finesse, il se laissait parfois entraîner trop loin dans la politique comme dans la galanterie; mais il savait s'arrêter, et tâchait d'effacer ses fautes en suivant une conduite opposée. Au commencement de la Fronde, il proposa au parlement de voter contre Mazarin l'arrêt de mort du maréchal d'Ancre (6).

(1) Chap. II, nos 3 et 6.
(2) Lettre de Boileau à Brossette, 5 mai 1705.
(3) *Recueils mss. de Drouin*, t. XXXIX, à l'Arsenal, Ed. Fournier, p. 15.
(4) Œuvres de Boileau, éd. Berriat Saint-Prix, t. III, p. 457.
(5) *Notice sur M. de Novion*, par Pierre Clément. *Portraits historiques*, Paris, 1854.
(6) *Mémoires du cardinal de Retz*, t. III, p. 12, coll. Petitot.

A la fin de la Fronde, sa tendresse pour la cour saisit toutes les imaginations du parlement; et en 1665 il présida les grands jours d'Auvergne de manière à faire une grande fortune (1). Il y déploya une énergique sévérité, mais il manquait de tenue morale. Il fut souvent brouillé dans son domestique, et sa femme se plaignait souvent (2) de ses infidélités. Saint-Simon prétend même que l'argent et des maîtresses obscures (3) lui faisaient tout faire. En un mot, M. de Novion était un magistrat dissolu ; mais la Bruyère ne craint pas de le placer (4) « parmi les hommes illustres également doctes et polis, non loin des princes, qui joignirent aux plus hautes et aux plus belles connaissances, l'atticisme des Grecs et l'urbanité des Romains ». Cela prouve, au moins, que la Bruyère fut reçu dans la société de M. de Novion.

« Le devoir des juges, dit le moraliste (5), est de rendre la justice, leur métier est de la différer : quelques-uns savent leur devoir et font leur métier. » En 1678, le marquis de Montespan était venu à Paris pour soutenir un procès. Sa présence inquiétait Mme de Montespan, qui dominait alors Louis XIV. Colbert (6) écrivit au roi : « Il y a trois ou quatre ans que Votre Majesté m'ordonne de tenir la main à ce qu'un procès qu'il (Montespan) avait à Paris fût jugé, pour lui ôter cette raison ou ce prétexte de rester à Paris. Si Votre Majesté estimait aujourd'hui de faire cette diligence auprès du sieur de Novion, peut-être qu'il se retirerait ensuite. » M. de Montespan devina-t-il qu'il avait là un moyen de se faire rendre bonne et prompte justice ? « Il me revient, écrivait le roi à Colbert (7), que Montespan a menacé de voir sa femme : comme il en est capable et que les suites seraient à craindre, je me repose encore sur vous pour qu'il n'y paraisse pas. N'oubliez pas les détails de cette affaire ; surtout qu'il sorte de Paris. » Il est fort probable que M. de Novion, qui savait son métier, fit alors son devoir. C'est ce que le moraliste semble vouloir nous faire entendre quand il dit (8) : « Il n'est pas tout à fait impossible qu'une

(1) *Mémoires de Fléchier sur les grands jours d'Auvergne.*
(2) Chap. XIV, n° 54.
(3) Chap. XIV, n° 46.
(4) Chap. XII, n° 18.
(5) Chap. XIV, n° 43.
(6) Œuvres de Louis XIV, t. V, lettres de Colbert du 24 mai 1678.
(7) Ibid., 15 juin 1678.
(8) Chap. XIV, n° 55.

personne qui se trouve dans une grande faveur perde un procès. » Mais (1) « celui qui sollicite son juge ne lui fait pas honneur : car ou il se défie de ses lumières et même de sa probité, ou il cherche à le prévenir et lui demande une injustice ». Toutefois, avec le crédit dont jouissait M. le premier président de Novion, et avec la passion qu'il avait de bien pourvoir ses enfants (2), on comprend sans trop de peine qu'il pût obtenir, en 1679, la place de premier huissier au parlement pour Louis de la Bruyère, dit M. de Romeau. Mais nous n'en avons aucune preuve écrite.

On peut admettre que le premier huissier au parlement n'avait point fait une folie et ne s'était point marié par amourette. Son frère a pris soin de nous définir la chose en ce temps-là (3). « Faire une folie et se marier par amourette, c'est épouser Mélite, qui est jeune, belle, sage, économe, qui plaît, qui vous aime, qui a moins de bien qu'Ægine qu'on vous propose, et qui avec une riche dot apporte de riches dispositions à la consumer et votre fonds avec sa dot. » Il est vrai, cela ne prouverait pas que le moraliste trouvât la nouvelle mariée trop belle ; du moins, il est fort possible qu'il la trouvât agréable. « L'agrément, dit-il (4), est arbitraire : la beauté est quelque chose de plus indépendant du goût et de l'opinion. » Mais certainement le philosophe aurait mieux aimé que son frère fît une folie. Peu de gens étaient de son avis. Quant au premier intéressé, M. de Romeau, il s'applaudissait, dans son bonheur, du mariage qu'il avait fait sans consulter la philosophie.

Le philosophe célibataire vivait avec des amis et des livres, faisant un bon choix des uns et des autres, ne cherchant ni ne fuyant le plaisir (5). Poli dans ses manières et sage dans ses discours, il était fort goûté dans la société qu'il fréquentait. Mais il fut tout à coup troublé par un accident vulgaire qui mit sa philosophie à l'épreuve. Son laquais étant malade et hors de service, il se servait depuis quelques jours du laquais de son frère l'abbé de la Bruyère. Ce laquais, nommé François Blondel, suivait par la ville (6) messire

(1) Chap. XIV, n° 44.

(2) Cf. *Mémoires du marquis de Sourches*, publiés par M. de Cosnac, t. II, p. 6-7.

(3) Chap. XIV, n° 33.

(4) Chap. III, n° 11.

(5) *Histoire de l'Académie*, par l'abbé d'Olivet.

(6) Servois, *Notice biographique sur la Bruyère*, p. LV et LVI, et *pièces justificatives* de CLXXIV à CLXXVI.

Jean de la Bruyère, trésorier de France, qui le mena, le 7 août 1679, chez le sieur Huerne, auditeur des comptes, rue du Battoir-Saint-André, où il devait passer la soirée. Vers les sept heures du soir, Blondel dit aux gens du sieur Huerne que M. de la Bruyère avait laissé sa clef sur la porte de sa chambre, et il sortit pour aller la chercher; mais il ne revint point. Vers les onze heures du soir, en sortant de chez M. Huerne, la Bruyère demanda son laquais : « Il y a longtemps qu'il est parti pour quérir la clef de votre chambre, que vous avez oubliée. » Le philosophe fut étonné. Cependant comme il avait véritablement négligé de prendre la clef de sa chambre, il retourne chez lui et demande où est Blondel. On lui dit qu'après plusieurs allées et venues Blondel est parti et n'a point reparu. Le fripon avait emporté la clef de la chambre ; le philosophe ne savait plus que devenir. Il était trop tard pour appeler un serrurier : il fallut attendre jusqu'au lendemain matin. Entre cinq et six heures, le 8 août, quand le serrurier eut ouvert la porte, la Bruyère trouva son bureau en forme d'armoire forcé et déboîté. Il y avait encore, tout auprès, un ciseau de menuisier qui avait servi à perpétrer le vol. Dans les tiroirs du bureau on avait pris sept sacs remplis, savoir : l'un d'or, et les autres de pièces de 4 sols et de quelques pièces de 30 sols ; le tout montant à 2,490 livres. Deux voyages au moins avaient été nécessaires pour descendre de la chambre de la Bruyère ses sept sacs d'écus. Aussi Blondel, qui avait l'habitude de toujours courir, allait fort doucement sur l'escalier et paraissait chargé d'un lourd fardeau, dit le laquais de M. de Romeau. La Bruyère alla faire sa plainte devant Jean David, conseiller du roi, commissaire enquêteur et examinateur au Châtelet de Paris. Le lendemain, le lieutenant civil signa le permis d'informer. Mais la police ne sut pas retrouver le coupable, et le moraliste lui en garda rancune. On se moqua de lui dans sa famille. C'était sa faute, s'il avait été volé. Comment un trésorier de France pouvait-il oublier la clef de sa chambre? Jamais M. de Romeau n'aurait commis pareille imprudence (1). « Tel, connu dans le monde par de grands talents, honoré et chéri partout où il se trouve, est petit dans son domestique et aux yeux de ses proches, qu'il n'a pu réduire à l'estimer. Tel autre, au contraire, prophète dans son pays, jouit d'une vogue qu'il a parmi les siens et qui est resserrée dans l'enceinte de sa maison,

(1) Chap. XII, n° 58.

s'applaudit d'un mérite rare et singulier, qui lui est accordé par sa famille dont il est l'idole, mais qu'il laisse chez lui toutes les fois qu'il sort, et qu'il ne porte nulle part. »

La discorde ne tarda point à se mettre dans la famille de la Bruyère. Le moraliste en fut d'abord surpris (1). « L'on demande pourquoi tous les hommes ensemble ne composent pas comme une seule nation, et n'ont point voulu parler une même langue, vivre sous les mêmes lois, convenir entre eux de mêmes usages et d'un même culte ; et moi, pensant à la contrariété des esprits, des goûts et des sentiments, je suis étonné de voir jusques à sept ou huit personnes se rassembler sous un même toit, dans une même enceinte et composer une seule famille. » Ce problème ne fut pas difficile à résoudre, au moins pour ce qui concernait la famille de la Bruyère. Les petites scènes d'intérieur dont fut témoin le philosophe lui rappelèrent les thèses qu'il avait présentées à Orléans (2) pour être licencié. « L'on peut compter sûrement sur la dot, le douaire et les conventions, mais faiblement sur les nourritures : elles dépendent d'une union fragile de la belle-mère et de la bru, et qui périt souvent dans l'année du mariage. » On appelait nourritures (3) une convention par laquelle il était stipulé que les époux vivraient pendant un certain nombre d'années chez les parents de l'un d'eux. Les nourritures, comme la dot dont il s'agit ici, avaient été promises par la famille du mari. Il est probable que Mme de la Bruyère la mère, qui avait plutôt les goûts de Mélite, ne s'entendit point avec sa bru, qui avait plutôt ceux d'Ægine. Louis de la Bruyère s'en alla demeurer avec sa femme rue des Charités-Saint-Denys, paroisse Saint-André des Arts.

Jean de la Bruyère resta avec sa mère, pour laquelle il eut toujours une profonde affection ; mais il ne se brouilla pas avec son frère, ou du moins, si quelques nuages s'élevèrent entre eux, ils furent vite dissipés (4). « Rien n'engage tant un esprit raisonnable à supporter tranquillement des parents et des amis les torts qu'ils ont à son égard, que la réflexion qu'il fait sur les vices de l'humanité, et combien il est pénible aux hommes d'être constants, généreux, fidèles, d'être touchés d'une amitié plus forte que leur intérêt. Comme il connaît

(1) Chap. XI, n° 16.
(2) Chap. V, n° 44.
(3) Note de M. Servois, t. I, p. 232.
(4) Chap. XI, n° 28.

leur portée, il n'exige point d'eux qu'ils pénètrent les corps, qu'ils volent dans l'air, qu'ils aient de l'équité. Il peut haïr les hommes en général, où il y a si peu de vertu; mais il excuse les particuliers, il les aime même par des motifs plus relevés, et il s'étudie à mériter le moins qu'il se peut une pareille indulgence. »

Le 2 janvier 1683, Jean de la Bruyère, trésorier de France, tint sur les fonts baptismaux Élisabeth de la Bruyère, première enfant de M. de Romeau. Soit que M. de Novion voulût récompenser M. de Romeau d'être père de famille, soit pour toute autre raison qui nous est inconnue, le premier huissier au parlement vendit cette charge et il en obtint une autre, sinon plus lucrative, du moins plus honorable, car elle l'anoblit comme son aîné. Il devint receveur général et payeur des rentes du clergé. Le 25 juillet 1684, il eut un fils dont la marraine fut sa grand'mère Élisabeth Hamonyn, veuve de Louis I[er]. Ce fut Louis III de la Bruyère, lequel eut un frère l'année suivante. La dynastie des la Bruyère était assurée. Toute la famille était satisfaite. Jean de la Bruyère, le célibataire, avait bien le droit de débiter un peu de morale, ne fût-ce que pour consoler sa philosophie. « Il faut moins d'esprit que d'habitude ou d'expérience pour faire sa fortune (1) ; l'on y songe trop tard, et quand on s'en avise, l'on commence par des fautes que l'on n'a pas toujours le loisir de réparer : de là vient peut-être que les fortunes sont si rares. » Le moraliste pouvait dire cela pour se justifier à ses propres yeux. Mais enfin pourquoi n'y avait-il pas songé un peu plus tôt (2)? « Un homme d'un petit génie peut vouloir s'avancer : il néglige tout, il ne pense du matin au soir, il ne rêve la nuit qu'à une seule chose qui est de s'avancer. Il a commencé de bonne heure, et dès son adolescence, à se mettre dans les voies de la fortune : s'il trouve une barrière de front qui ferme son passage, il biaise naturellement, et va à droite ou à gauche, selon qu'il y voit de jour et d'apparence, et si de nouveaux obstacles l'arrêtent, il rentre dans le sentier qu'il avait quitté; il est déterminé par la nature des difficultés, tantôt à les surmonter, tantôt à les éviter, ou à prendre d'autres mesures : son intérêt, l'usage, les conjonctures le dirigent. Faut-il de si grands talents et une si bonne tête à un voyageur pour suivre son chemin, et s'il est plein et em-

(1) Chap. VI, n° 38.
(2) Chap. VI, n° 38.

barrassé, prendre la terre, et aller à travers champs, puis regagner sa première route, la continuer, arriver à son terme? Faut-il tant d'esprit pour aller à ses fins? Est-ce donc un prodige qu'un sot, riche et accrédité? »

Non, ce n'était pas alors un prodige; mais s'il pouvait dédaigner le petit génie de son frère, il devait s'incliner devant la fortune éclatante de divers personnages célèbres. Il faut beaucoup de bon sens, d'esprit et de finesse; il faut beaucoup d'énergie dans la volonté, et de persévérance dans la conduite; il faut enfin, quoi qu'en dise le philosophe, une bonne tête et du talent pour réussir comme Colbert, qui dirigeait alors les affaires de Louis XIV, ou seulement comme Hérault de Gourville, qui dirigeait les affaires de la maison de Condé. Quel homme étrange que ce Gourville, qui présidait la fête des énigmes et des logogriphes au collège de Clermont! Comment cet homme, qui n'avait jamais étudié, qui, à dix-sept ans, savait à peine écrire et entrait comme simple laquais dans la maison de la Rochefoucauld, avait-il pu s'élever par degrés à une aussi haute condition? C'était une énigme, que les jésuites eux-mêmes n'auraient pas pu déchiffrer.

Pierre Lenet avait précédé Gourville dans l'administration des biens des Condé; il fait ainsi son portrait (1) : « C'était un beau talent, fécond en expédients, allant à ses fins par toutes voies, d'une activité brusque et infatigable : il a changé de maître et d'emploi, autant de fois que son intérêt l'a voulu. » Après avoir passé six mois en pension chez un procureur à Angoulême, il fut attaché en 1642, comme valet de chambre, à l'abbé de la Rochefoucauld. En 1646, il suivit à la guerre, comme maître d'hôtel, le prince de Marsillac, qui fut plus tard duc de la Rochefoucauld et l'auteur des *Maximes*. Sa famille s'y opposait; l'envie de parvenir prévalut. Pendant la Fronde, il se lia à la fortune de M. le Prince, et courut mainte aventure à son service : ainsi il vola la recette du Poitou, enleva le riche financier Bazin en plein Paris, le transporta en Angoumois et le fit financer, par les procédés des bandits grecs ou italiens; mais il manqua le cardinal de Retz, qui l'accuse d'avoir voulu l'assassiner (2). Ensuite il passa dans la clientèle du cardinal de Mazarin, fut employé à la pacification de la Guyenne, et envoyé comme contrôleur des vivres en Catalogne, auprès du prince de

(1) *Mémoires de Lenet*, éd. Michaud, p. 226.

(2) *Mémoires de Retz*, 2e partie, c. XXXII, procès de la Roche-Cochon.

Conti. Là encore, il voulut parvenir trop vite, et Mazarin l'envoya réfléchir pendant six mois à la Bastille : il avoue qu'il s'y ennuyait, quoiqu'il y fît bonne chère. Il s'amusa fort en sortant de là, joua gros jeu et gagna beaucoup d'argent. Dans le même temps il fit sa cour au surintendant Fouquet, partagea ses téméraires entreprises financières, réalisa d'énormes bénéfices; mais, enveloppé dans sa disgrâce, il eut beaucoup de peine à s'en tirer; condamné à mort, il eut le plaisir de se voir pendu en effigie, et de reconnaître, par ses propres yeux, que son effigie n'était pas trop ressemblante. Il s'enfuit en Hollande, passa en Angleterre, revint dans les Pays-Bas, et finit par être nommé plénipotentiaire du roi de France auprès du duc de Brunswick. Après ce brillant exil, il revint en France, conclut un marché avec Colbert, et s'attacha de nouveau à M. le Prince, dont il remit les affaires en ordre. Il fit à Madrid un voyage des plus intéressants, et arracha au trésor épuisé du roi d'Espagne de quoi payer une partie des dettes de la maison de Condé, retourna auprès de M. le Prince, fit flèche de tout bois, argent de toute espèce, et mit la fortune des Condé sur un pied de prospérité où l'on ne l'avait pas encore vue. Alors, bien entendu, il était devenu riche et accrédité. Comment était-il parvenu à ses fins? Laquais, maître d'hôtel, courrier, conspirateur, négociateur, joueur, traitant, aventurier, diplomate, administrateur, toujours intrigant et heureux en affaires, il avait fait admirablement celles des autres et encore mieux les siennes : c'était là son véritable génie. Aussi était-il recherché des grands et même des princes en tous pays. A l'étranger, il leur donnait de bons dîners et de bons conseils. Charles II d'Angleterre l'appelait le plus sage des Français. En France, il passait auprès des dames pour un homme de cœur; auprès des courtisans, pour un homme d'esprit. Il gagna la bienveillance même de Louis XIV, et il était consulté par les ministres Colbert et Louvois. Que pouvait-il désirer encore? Un peu de philosophie, pour justifier ce bonheur insolent? Il était pénétré de celle que la Rochefoucauld avait mise en maximes : elle est si commode! 1° Nos vertus (1) ne sont le plus souvent que des vices déguisés. 2° La nature (2) fait le mérite, et la fortune le met en œuvre. Il avait bien pleuré le célèbre moraliste, son ancien maître; il avait même édifié Mme de Sévi-

(1) Maxime 1.
(2) Maxime 153.

gné, qui le trouvait en cela estimable et adorable ; il fit mieux encore, il recueillit pieusement la morale de la Rochefoucauld sous une forme naïve : « Il m'a souvent passé par l'esprit que les hommes ont leurs propriétés comme les herbes, et que leur bonheur consiste d'avoir été destinés ou de s'être destinés eux-mêmes aux choses pour lesquelles ils étaient nés... J'oserais quasi croire que j'étais né avec la propriété de me faire aimer des gens à qui j'ai eu affaire, et que c'est cela proprement qui m'a fait jouer un assez beau rôle avec tous ceux à qui j'avais besoin de plaire. »

Pendant que Gourville se prélassait dans son bonheur, non sans quelque fatuité, la Bruyère souffrait dans la condition étroite et obscure où il végétait (1). « Quelle horrible peine à un homme qui est sans prôneurs, sans cabale, qui n'est engagé dans aucun corps, mais qui est seul, et qui n'a que beaucoup de mérite pour toute recommandation, de se faire jour à travers l'obscurité où il se trouve, et de venir au niveau d'un fat qui est en crédit ! » Quoique la Bruyère eût sérieusement étudié les finances et les entendît assez bien, il ne désirait pas faire fortune comme Gourville ; mais il parle trop de sa modestie (2) pour qu'on ne sente pas les blessures de son orgueil. La philosophie, selon la Rochefoucauld et Gourville son élève (3), triomphe aisément des maux passés et des maux à venir ; mais les maux présents triomphent d'elle. La Bruyère étouffait dans sa condition, comme Gourville à la Bastille : son entrée dans la maison de Condé sera pour lui la lumière, la vie et la liberté.

La sincérité de Gourville (4), qui dans ses hardies propositions se servait également du oui comme du non, et persuadait presque toujours ce qu'il voulait qu'on crût, n'était, selon la Rochefoucauld (5), qu'une fine dissimulation pour attirer la confiance des autres. La Bruyère était vraiment sincère dans son culte pour la philosophie. Soumis à sa destinée, il suivit la troisième règle de la morale provisoire de Descartes dans le *Discours sur la méthode:* « plutôt me vaincre que la fortune, plutôt changer mes désirs que l'ordre du monde. Il n'y a rien qui soit entièrement en notre pouvoir que nos pensées. Après avoir fait

(1) Chap. II, n° 4.
(2) Chap. XI, n° 69.
(3) Maxime 22.
(4) *Mémoires de Mme de Motteville*, éd. Charpentier, 1855, t. III, p. 193.
(5) Maxime 62.

de notre mieux touchant les choses extérieures, il faut considérer ce qui manque de nous réussir comme absolument impossible. » — Ce n'était pas la faute de la Bruyère, s'il n'y avait pas place pour lui à la cour ou dans la maison de Condé ; il ne devait pas en être plus privé que de ne posséder pas le royaume de la Chine ou l'empire du Mexique. Il régla ainsi sa conduite : « Se faire valoir par des choses qui ne dépendent point des autres, mais de soi seul, ou renoncer à se faire valoir (1) : maxime inestimable et d'une ressource infinie dans la pratique, utile aux faibles, aux vertueux, à ceux qui ont de l'esprit ; elle les rend maîtres de leur fortune ou de leur repos. »

(1) Chap. II, n° 11.

CHAPITRE V.

Comment la Bruyère fut-il admis dans la société de Bossuet? — On ne sait : il s'était concilié sinon l'amitié, au moins la bienveillance et la confiance de Bossuet, plusieurs années avant d'entrer dans la maison de Condé. — Allée des philosophes, le petit concile, pères ecclésiastiques et pères laïques. — Portrait du président. Cl. Fleury publie les *Mœurs des Israélites;* à son exemple, la Bruyère veut faire connaître les mœurs des Grecs et il traduit les *Caractères de Théophraste;* mais, après bien des réflexions, il n'ose les publier. — Il s'aperçoit qu'il serait ridicule aux yeux des hommes et des femmes du monde, s'il venait leur recommander comme un modèle la civilité des Athéniens. — Il reçut alors la visite du chartreux Bonaventure d'Argonne. — La Bruyère n'avait rien de pédant, il était seulement un homme docte, c'est-à-dire une personne humble, ensevelie dans le cabinet, qui avait médité, cherché, consulté, confronté, lu ou écrit pendant toute sa vie. — Bossuet, enfin, trouva une occasion de l'attacher à l'éducation du duc de Bourbon, petit-fils du grand Condé.

« L'amour (1) naît brusquement, sans autre réflexion, par tempérament ou par faiblesse : un trait de beauté nous fixe, nous détermine. L'amitié au contraire se forme peu à peu, avec le temps, par la pratique, par un long commerce. Combien d'esprit, de bonté de cœur, d'attachement, de services et de complaisance dans les amis, pour faire en plusieurs années bien moins que ne fait quelquefois en un moment un beau visage ou une belle main! » Quel beau visage ou quelle belle main fit naître en un moment, sans autre réflexion, par tempérament ou par faiblesse, l'amour dans le cœur de la Bruyère? J'avoue que je n'en sais rien. Mais il est certain qu'avant d'entrer dans la maison de Condé, il était lié avec Bossuet par les sentiments d'une amitié qui s'était formée peu à peu, avec le temps, par la pratique et par un long commerce. Nous supposons que Cl. Fleury et Cordemoi durent servir d'intermédiaires ; mais assurément la Bruyère ne négli-

(1) Chap. IV, n° 3.

gea aucune occasion, pendant plusieurs années, pour mériter, à force d'esprit, de bonté de cœur, d'attachement, de services et de complaisance, l'amitié de ce grand personnage qui était à la fois orateur, historien, théologien, philosophe et Père de l'Église.

« L'on est petit à la cour (1), et quelque vanité que l'on ait, on s'y trouve tel ; mais le mal est commun, et les grands mêmes y sont petits. » — « Il n'y a personne à qui nous devions davantage, disait Louis XIV au Dauphin (2), qu'à ceux qui ont eu l'honneur et la peine, tout ensemble, de former notre esprit et nos mœurs. » Bossuet, précepteur du Dauphin, avait à ce titre les grandes entrées tant désirées par le duc d'Enghien ; mais il était dispensé par ses occupations (3) de l'assiduité des courtisans auprès du roi. Il n'aimait pas le grand commerce du monde, et il vivait à la cour sans autre liaison particulière que celle qui s'entretient par honnêteté et par politesse. Mais sa profession d'homme de lettres attacha plus particulièrement autour de sa personne une troupe de gens choisis, distingués par leur esprit et leur savoir.

L'abbé le Dieu, qui fut secrétaire de Bossuet depuis 1684 jusqu'à sa mort, prétend les avoir tous connus (4) : « l'abbé de la Broue, toulousain, célèbre prédicateur, évêque de Mirepoix ; à sa recommandation, l'abbé de Saint-Luc, aumônier du roi, d'un rare mérite ; l'abbé Fleury, son ami de longue main et dès qu'il était encore avocat, alors précepteur des princes de Conti à qui il l'avait donné, et depuis du duc de Vermandois ; de Cordemoi, célèbre avocat, fait lecteur de Monseigneur le Dauphin à sa prière, connu depuis par ses ouvrages de philosophie et par son histoire de France ; Gallande, secrétaire du cabinet, bel esprit, philosophe, habile en tout (et traducteur des Mille et une nuits). C'étaient les plus assidus. Bien d'autres venaient encore : par exemple, le fameux Pellisson et l'abbé Renaudot, alors attaché aux princes de Conti, plus tard rédacteur de la Gazette de France et auteur du livre de la Perpétuité de la foi. Le marquis de Fénelon, qui était à la cour en réputation d'homme d'esprit et de piété, y amena son jeune neveu l'abbé de Fénelon, tout brillant d'esprit, mais élevé dans la mo-

(1) Chap. VIII, n° 5.

(2) *Œuvres de Louis XIV,* éd. du général Grimoard, 1806, in-8°, t. I, p. 199, et t. II, p. 467.

(3) *Mémoires de le Dieu*, p. 135.

(4) *Mémoires de le Dieu,* p. 136.

destie par son autre oncle, l'évêque de Sarlat (1). Mme de Langeron, dame d'honneur de Mme la duchesse d'Enghien, venait dîner chez l'évêque de Condom à Versailles, et lui faisait de grands récits des espérances que lui donnait son fils l'abbé de Langeron. C'est ainsi que l'ami de Fénelon entra dans la société de Bossuet. Le clergé du premier et du second ordre, tous les gens de lettres, même les seigneurs et les magistrats de ce goût (2), faisaient à Bossuet l'honneur de s'assembler à certaines heures en son logis. Dans la belle saison, il y avait rendez-vous à la promenade, où chacun se trouvait à l'heure marquée, à Saint-Germain, à Fontainebleau et à Versailles. A Versailles, cette troupe se faisait remarquer davantage dans le petit Parc, dans l'allée qu'ils avaient surnommée des philosophes, dans l'île Royale et ailleurs. Lorsque l'éducation du Dauphin fut terminée, 1680, et même lorsque Bossuet vécut dans le diocèse de Meaux, on conserva le souvenir et l'habitude de ces réunions. Jamais M. de Meaux pendant toute sa vie, jusqu'en 1703, ne parut à la cour qu'il ne fût environné de cette troupe d'élite. Son mérite et sa dignité, joints à tant de douceur et de bonté, lui attiraient les respects des petits et des grands dès qu'il se montrait. » L'abbé le Dieu ne cite pas le nom de la Bruyère parmi les amis de Bossuet. Il le regardait sans doute comme un de ces petits qui, aussi bien que les grands, entouraient de leur respect M. de Meaux, dès qu'il se montrait à Versailles. Du reste, la Bruyère aimait à demeurer silencieux au milieu de cette savante société. « Un jour, Théophraste, dit-il (3), se trouvait à table auprès d'un jeune homme qui se taisait ; il lui dit : « Si tu es un habile homme, tu as tort de ne pas parler ; s'il n'en est pas ainsi, tu en sais beaucoup. » La Bruyère réduisit cette anecdote en maxime dans le genre de la Rochefoucauld (4). « Il n'y a que de l'avantage pour celui qui parle peu : la présomption est qu'il a de l'esprit ; s'il est vrai qu'il n'en manque pas, la présomption est qu'il l'a excellent. »

« Durant l'éducation du Dauphin, Bossuet, outre ses occupations extérieures et de grand éclat, s'en fit de particulières avec ses amis (5). Dans ses entretiens familiers, on agita longtemps toutes les questions

(1) *Mémoires de le Dieu*, p. 38.
(2) *Ibid.*, p. 136 et 137.
(3) *Discours sur Théophraste.*
(4) Chap. XII, nº 86.
(5) *Mémoires de le Dieu*, p. 166.

de l'ancienne et nouvelle philosophie : enfin en 1673, il lui vint à l'esprit de faire entre eux et en commun une lecture suivie de la sainte Écriture. On commença par Isaïe, dont l'Église fait la lecture en Avent. Chacun avait en main son exemplaire; l'un l'hébreu, l'autre les Septante, et ainsi des autres versions anciennes et nouvelles. On avait aussi recours à saint Jérôme et aux plus célèbres commentateurs. La Vulgate était le fondement de tout. Chacun rapportait les différences des textes et les divers avis des interprètes sur les difficultés. Le prélat concluait (1). M. l'abbé Fleury, toujours présent à l'assemblée, tenait la plume et rédigeait à l'instant les observations par écrit. Ce travail, devenu considérable par l'assiduité qu'on y avait apportée, excita les ecclésiastiques de la cour les plus habiles à y prendre part. On y vit aussi quelques laïques de même génie et de même goût. La conférence se tint toujours chez M. de Condom à Saint-Germain d'abord, et depuis à Versailles; on en fixa les jours et les heures; et il y avait aussi à dîner pour ceux à qui leurs emplois permettaient de faire au prélat l'honneur de prendre place à sa table. Quelqu'un dit : « Ceci est un concile. » Et depuis on a toujours ainsi nommé cette assemblée, qui parut encore plus vénérable par ce beau nom. » — De là le nom de Pères ecclésiastiques et de Pères laïques, que les convives de Bossuet se donnaient entre eux. Bossuet plaisante sur ce sujet, dans une lettre qu'il écrivait (22 janvier 1678) au maréchal de Bellefonds, qu'il appelle un Père laïque; et Fleury plaisante également sur le même sujet un autre Père laïque, le savant Thoynard d'Orléans (13 février 1681) (2). Après le concile royal et gallican de 1682, où Bossuet déploya tant de candeur et d'éloquence, l'assemblée des savants qui se tenait chez lui fut appelée le petit concile. Mais il en conserva toujours le souvenir le plus agréable (3). « Retenus alors à la cour par des emplois divers, unis par la plus cordiale amitié et par la plus rare conformité de goûts et de sentiments, nous nous livrions ensemble avec le plus vif attrait à l'étude des saintes Écritures. Cet attrait, qui augmentait tous les jours en chacun de nous, resserrait encore des liens si doux. Nous trouvâmes dans cette étude en commun des textes sacrés, objet de nos intimes entretiens, une consolation sensible, un intérêt et un charme inexprimables.

(1) *Mémoires de le Dieu*, p. 167.

(2) Brunet, *Manuel du libraire*, article Thoynard.

(3) Lettre de l'évêque de Meaux à M. de Rancé, juin 1690.

Mais aussi combien nous lui dûmes de lumières! » — « Le plaisir de la société entre les amis se cultive, dit la Bruyère (1), par une ressemblance de goût sur ce qui regarde les mœurs, et par quelque différence d'opinion sur ce qui regarde les sciences : par là ou l'on s'affermit dans ses sentiments, ou l'on s'exerce et l'on s'instruit par la dispute. » Bossuet ne sut jamais bien l'hébreu : l'abbé de Langeron lui reprochait de manquer de justesse et d'exactitude dans sa manière d'expliquer la Bible. « Vous êtes plein de fentes, Monseigneur, par où le sublime s'échappe à tout moment. » — La Bruyère nous a fait un portrait du petit concile et de son président (2). « Il y a des artisans ou des habiles dont l'esprit est aussi vaste que l'art et la science qu'ils professent; ils lui rendent avec avantage, par le génie et par l'invention, ce qu'ils tiennent d'elle et de ses principes; ils sortent de l'art pour l'ennoblir, s'écartent des règles si elles ne les conduisent au grand, au sublime; ils marchent seuls et sans compagnie, mais ils vont fort haut et pénètrent fort loin, toujours sûrs et confirmés par le succès des avantages que l'on tire quelquefois de l'irrégularité. Les esprits justes, doux, modérés, non-seulement ne les atteignent pas, ne les admirent pas, mais ils ne les comprennent point, et voudraient encore moins les imiter; ils demeurent tranquilles dans l'étendue de leur sphère, vont jusques à un certain point qui fait les bornes de leur capacité et de leurs lumières; ils ne vont pas plus loin, parce qu'ils ne voient rien au-delà; ils ne peuvent qu'au plus être les premiers d'une seconde classe et exceller dans le médiocre. » Bossuet était de la première classe; Fleury, Cordemoi, Caton de Court, l'abbé de Langeron étaient de la seconde. La Bruyère était d'une troisième classe, celle des amis du dehors, qui n'assistent point au festin, mais qui ramassent les miettes de la table et s'en trouvent encore heureux.

Il arriva plus d'une fois aux Pères du petit concile, dans leurs conversations du dehors, de comparer les auteurs profanes aux livres sacrés qu'ils étudiaient ensemble. On sait combien Bossuet aimait Homère, qu'il lisait souvent; mais il admirait encore plus Moïse, même en ne le considérant que comme écrivain (3). Cette question de la supériorité des auteurs sacrés sur les profanes fut débattue

(1) Chap. v, n° 61.
(2) Chap. I, n° 61.
(3) Bossuet, lettre à Innocent XI sur l'éducation du Dauphin.

devant la Bruyère, qui en fit son profit (1). Il compara Moïse non seulement à Homère, mais encore à Platon, Virgile et Horace, qu'il tenait pour les plus habiles écrivains de l'antiquité. Il le mit avant eux, par respect pour l'inspiration divine, qu'il ne confondit jamais avec l'inspiration poétique ; mais il soutint que l'écrivain sacré n'a pas d'autres procédés que les auteurs profanes : il exprime le vrai.

Les Pères (2) du petit concile lurent dans l'Écriture sainte le livre des Proverbes, et ils admirèrent ce style coupé, qui enfonce dans l'esprit des peuples les maximes de la sagesse plus profondément que ne le feraient les plus belles périodes du style oratoire. Ils vantaient la poésie gnomique des Grecs et les sentences latines de Syrus ; mais ils ne trouvaient rien de semblable au livre de Salomon (3), qui était le premier et le plus grand livre de morale que l'on eût jamais fait. La Bruyère se crut autorisé par cet exemple à prendre la manière du style de Salomon : il jeta dans ce moule, beaucoup plus large que celui des *Maximes* de la Rochefoucauld, et qui pouvait recevoir les conseils d'une morale divine, les modestes observations de la morale humaine, comme l'avait fait Théophraste dans son livre des proverbes.

Une certaine communauté de vues et d'idées, rendue encore plus frappante par la différence d'âge, de siècle et de nation, avait dû de bonne heure attirer la curiosité de l'helléniste vers ce philosophe grec. Mais il parut alors un livre qui inspira à la Bruyère une haute estime pour le traité de Théophraste sur les mœurs ou caractères de son temps. Ce sont les *Mœurs des Israélites,* que l'abbé Fleury publia en 1681, avec l'approbation de Bossuet. Le secrétaire du petit concile avait résumé dans ce livre les remarques qu'il avait faites sur la Bible pour l'éducation des princes de Conti. Il montrait, dans le peuple que Dieu avait choisi pour conserver la religion jusqu'à la prédication de l'Évangile, un excellent modèle de la vie humaine, la plus conforme à la nature. « Ce n'est point un panégyrique qu'il avait composé, mais une relation très simple, comme celle des voyageurs qui ont vu des pays fort éloignés. Je prétends, dit-il, donner pour bon ce qui est bon, pour mauvais ce qui

(1) Chap. I, n° 14.

(2) Œuvres de Bossuet, préface des *Proverbes de Salomon.*

(3) *Discours sur Théophraste,* note de la Bruyère.

est mauvais, pour indifférent ce qui est indifférent : je demande seulement que le lecteur se défasse de toutes sortes de préventions, pour ne juger de ces mœurs que par le bon sens et par la droite raison. Je le prie de quitter les idées particulières de notre pays et de notre temps, pour regarder les Israélites dans les circonstances de temps et de lieux où ils vivaient. Le meilleur moyen d'entrer dans leur esprit et dans leurs maximes est de les comparer avec les peuples qui ont été les plus proches d'eux. Ainsi, quand on compare les mœurs des Israélites avec celles des Romains, des Grecs, des Égyptiens ou des autres peuples de l'antiquité que nous estimons le plus, ces préventions s'évanouissent. » C'est pourquoi la Bruyère entreprit de mettre sous les yeux du public un tableau exact et complet des mœurs grecques. En traduisant les *Caractères de Théophraste,* il voulait dissiper les préventions des Français contre les mœurs des anciens et leur faire goûter (1) « l'idée d'une vie simple, innocente, réglée, ennemie de l'oisiveté », que Bossuet trouvait dans le livre de Fleury sur les mœurs des Israélites.

Bossuet, dans son *Discours sur l'histoire universelle,* qui avait paru un peu avant les *Mœurs des Israélites*, semble avoir indiqué cette voie à la Bruyère, en définissant la civilité ou la civilisation des Grecs, qu'il oppose à la barbarie des Perses. « Le mot de civilité, dit-il, ne signifiait pas seulement la douceur et la déférence mutuelle qui rend les hommes sociables. L'homme civil n'était autre chose qu'un bon citoyen, qui se regarde toujours comme membre de l'État, qui se laisse conduire par les lois et conspire avec elles au bien public, sans rien entreprendre sur personne. « Et Bossuet ajoutait : » Les Grecs, ainsi policés, peu à peu se crurent capables de se gouverner eux-mêmes, et la plupart des villes se formèrent en républiques. Des lois simplement écrites, et en petit nombre, tenaient les peuples dans le devoir et les faisaient concourir au bien commun du pays. La loi était regardée comme la maîtresse : c'était elle qui établissait les magistrats, qui en réglait le pouvoir, et qui enfin châtiait leur mauvaise administration. Il n'est point ici question d'examiner si ces idées sont aussi solides que spécieuses. Enfin la Grèce en était charmée, et préférait les inconvénients de la liberté à ceux de la sujétion légitime, quoique en effet beaucoup moindres. Mais comme chaque forme de gouvernement a

(1) Approbation de Bossuet.

ses avantages, celui que la Grèce tirait du sien, était, que les citoyens s'affectionnaient d'autant plus à leur pays, qu'ils le conduisaient en commun, et que chaque particulier pouvait parvenir aux plus grands honneurs. Ce que fit la philosophie pour conserver l'état de la Grèce n'est pas croyable. Plus ces peuples étaient libres, plus il était nécessaire d'y établir par de bonnes raisons les règles des mœurs et celles de la société. Les philosophes enseignaient à sacrifier l'intérêt particulier et même la vie, à l'intérêt général et au salut de l'État ; et c'était leur maxime la plus commune, qu'il fallait ou se retirer des affaires publiques, ou n'y regarder que le bien public. Pourquoi parler des philosophes? Homère et tant d'autres poètes ne célèbrent que les arts utiles à la vie humaine, ne respirent que le bien public, la patrie, la société et cette admirable civilité que nous avons expliquée. » C'est précisément cette civilité ou cette morale que la Bruyère trouvait dans Théophraste. Il lui parut, comme à Fleury, comme à Bossuet, utile de la faire connaître aux Français du dix-septième siècle.

Théophraste commence par définir la dissimulation (1) ; après avoir dit ce que c'est qu'un homme dissimulé, après avoir décrit ses mœurs et cité ses paroles doubles et artificieuses, il termine ainsi ce caractère : « Ces manières d'agir ne partent point d'une âme simple et droite, mais d'une mauvaise volonté, ou d'un homme qui veut nuire ; le venin des aspics est moins à craindre. » La première qualité de ceux que Théophraste nous présente comme des modèles, avec qui nous devons lier commerce et dont nous devons chercher à imiter la sagesse, est donc une âme droite et simple (2). Cette qualité n'est pas celle du flatteur, ni celle de l'impertinent (3) ou du diseur de riens, ni même celle de l'homme rustique (4) qui, dans son ignorance grossière, viole toutes les bienséances. Celui qui, dans sa manière de vivre, cherche beaucoup plus ce qui est honnête que ce qui est agréable à soi-même et aux autres, est ce qu'on appelle un homme de bien. Mais celui qui appelle étourdiment le premier venu un homme de bien (5), est un complaisant. Celui à qui les choses les plus honteuses ne coû-

(1) *De la dissimulation.*
(2) *De la flatterie.*
(3) *De l'impertinent.*
(4) *De la rusticité.*
(5) *Du complaisant.*

tent rien à dire ou à faire (1), est un coquin. Le grand parleur (2), qui sait tout, qui a tout vu, qui dit tout, n'est propre qu'à nous endormir. Le nouvelliste (3) arrange, selon son caprice, des discours et des faits remplis de fausseté. L'honnête homme se tait, ou dit la vérité : il estime l'honneur (4) au-dessus d'un vil intérêt (5). Théophraste compare à l'avare qui ne rougit de rien (6), l'impudent qui fait profession ouverte d'une plaisanterie outrée. L'homme sage est respecté, parce qu'il respecte les autres. C'est ce que ne font pas l'importun (7) qui agit à contretemps, l'officieux (8) malgré son air empressé, le stupide (9) avec son esprit lourd et pesant, le brutal (10) avec son humeur farouche et intraitable. L'homme prudent n'a aucun de ces défauts : il n'a pas non plus cette crainte mal réglée de la Divinité (11), qui fait commettre tant de folies aux superstitieux ; ni cet esprit chagrin (12) qui se répand en plaintes contre l'humanité tout entière, ni cette défiance (13) toujours inquiète, qui nous fait croire que tous les hommes sont des voleurs. Une trop grande négligence de notre personne blesse ceux qui s'en aperçoivent (14) : c'est le vice d'un vilain homme, de l'homme incommode (15), ou du fâcheux, de celui (16) qui, par sotte vanité, se fait sans cesse valoir dans les plus petites choses. Un homme bien élevé (17) fait les sacrifices nécessaires, soit pour subvenir aux besoins de la république, soit pour soutenir l'honneur de sa personne (18) ; mais il n'est pas fastueux, et ne cherche pas, par ostentation, à faire montre d'un bien ou d'avantages qu'il n'a pas (19).

(1) *De l'image d'un coquin.*
(2) *Du grand parleur.*
(3) *Du débit des nouvelles.*
(4) *De l'effronterie causée par l'avarice.*
(5) *De l'épargne sordide.*
(6) *De l'impudent ou de celui qui ne rougit de rien.*
(7) *Du contretemps.*
(8) *De l'air empressé.*
(9) *De la stupidité.*
(10) *De la brutalité.*
(11) *De la superstition.*
(12) *De l'esprit chagrin.*
(13) *De la défiance.*
(14) *D'un vilain homme.*
(15) *D'un homme incommode.*
(16) *De la sotte vanité.*
(17) *De l'avarice.*
(18) *De l'ostentation.*
(19) *De l'orgueil.*

L'orgueil est odieux et indigne d'un bon citoyen : n'estimer que soi est le caractère 1° de l'homme superbe qui méprise et insulte tout le monde ; 2° du peureux ou de l'homme timide (1) qui cède toujours en vue du péril, et voit du péril partout ; 3° des aristocrates ou des grands qui veulent toujours les premières places dans un État populaire, outragent l'égalité républicaine et regrettent la royauté (2). Un homme de bon sens aime son pays, supporte les inconvénients des institutions politiques et les défauts du peuple. Il ne sympathise point de mœurs et de sentiments avec les étrangers. Il n'a pas attendu un âge avancé pour acquérir une tardive instruction (3), il a de bonne heure appris tout ce qu'on doit apprendre dans la jeunesse. Y a-t-il rien de plus ridicule qu'un vieillard qui fait les mêmes exercices que ses petits-enfants ! Rien de plus insupportable que le travail inutile auquel il est condamné pour réparer sa négligence ! Rien, si ce n'est la médisance (4) de ces gens qui pensent mal de tous les hommes, qui parlent mal de toutes les femmes, et qui n'épargnent personne, ni citoyens, ni amis, ni parents ; les morts même, dans le tombeau, ne trouvent pas un asile contre leur mauvaise langue.

Tel est le traité des *Caractères des mœurs,* qui nous reste de Théophraste : il l'a puisé, dit la Bruyère, dans les Éthiques et dans les grandes morales d'Aristote, dont il fut le disciple. Les excellentes définitions que l'on lit au commencement de chaque chapitre, sont établies sur les idées et sur les principes de ce grand philosophe ; et le fond des caractères qui y sont décrits est pris de la même source. Il est vrai qu'il se les rend propres par l'étendue qu'il leur donne, et par la satire ingénieuse qu'il en tire contre les vices des Grecs et surtout des Athéniens.

Théophraste avait composé une foule d'autres ouvrages dont Denys d'Halicarnasse nous donne la liste ; tous sont perdus. Raison de plus pour estimer le traité des *Caractères*, d'un prix infini. Malheureusement, « ce livre d'or ne peut guère passer que pour un simple fragment d'un grand ouvrage ; mais la Bruyère voit dans ce fragment un monument de la vivacité d'esprit et du jugement ferme et solide d'un philosophe âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans. Il admire tout, dans ce

(1) *De la peur ou du défaut de courage.*
(2) *Des grands d'une république.*
(3) *D'une tardive instruction.*
(4) *De la médisance.*

fragment : le fond et la forme, la méthode et le style. Il affirme que, avec ses vingt-huit chapitres, tous semblables et composés sur le même plan un peu monotone, on l'a toujours lu comme un chef-d'œuvre dans son genre. Il ne connaît rien où le goût attique se fasse mieux remarquer, et où l'élégance grecque éclate davantage. Il a enfin trouvé le modèle parfait qu'il cherchait depuis longtemps, pour composer son propre ouvrage sur les mœurs du dix-septième siècle.

C'est ce que nous a très bien prouvé M. Chassang, dans son édition des *Caractères*. Il a relevé en lettres italiques les principales inexactitudes de sens que présente la traduction de la Bruyère, et il a fait voir ainsi l'auteur original dans le traducteur. Au dix-septième siècle, on ne comprenait pas les devoirs du traducteur comme on les comprend aujourd'hui. Si la traduction de la Bruyère n'est pas ce que l'on appelait alors dans un style galant une belle infidèle, elle prend du moins plus que l'honnête liberté que réclamait Boileau en traduisant Longin. La Bruyère change et adoucit les traits qui eussent paru trop contraires à nos usages ; il en supprime quelques autres qui eussent choqué la délicatesse de ses contemporains ; il développe ce qui lui paraît incohérent ; il renforce les idées et les expressions qu'il trouve heureuses ; « il arrange son auteur (1) ; il l'orne, le pare et lui donne plus d'esprit qu'il n'en a, pour plaire aux lecteurs du dix-septième siècle. »

En traduisant le traité des *Caractères* grecs, la Bruyère finit par s'attacher à Théophraste ; il étudia sa vie et ses mœurs ; il consulta les anciens qui avaient parlé de lui, il confronta leurs divers témoignages ; il recueillit sur divers détails de son existence quelques anecdotes douteuses, il discerna ce qu'il put savoir de certain sur ses actions et sa conduite. Il reconnut que la dignité de son caractère n'était pas au-dessous de la beauté de son génie. Théophraste, ou, d'après l'étymologie, cet homme dont le langage était divin, n'était point un beau parleur qui jouait la comédie, mais un véritable philosophe. Il n'eut aucun des défauts qu'il condamnait, il posséda toutes les qualités qu'il recommandait, il vécut toujours en bonne intelligence avec ses préceptes ; c'est pourquoi Cicéron ne trouvait rien de plus doux et de plus agréable que Théophraste. Il l'appelle son ami ; la lecture de ses livres lui était familière, il en faisait ses délices. En effet, Théophraste

(1) Cf. le t. IV du *Menagiana*, éd. 1715, p. 218.

était une âme simple et droite, un esprit fin et délicat ; il cherchait en tout ce qui est honnête et vertueux, mais avec une douce gaieté qui est la marque distinctive de sa vertu. En politique, aussi sage que prudent, il aimait la liberté, et sut la défendre dans Athènes contre les hypocrites, et dans Érèse sa patrie, contre les tyrans : il fut aimé des peuples et des rois ! Que lui manquait-il donc pour toucher à la perfection, dans la vie comme dans ses écrits ? Il vécut cent sept ans, zélé pour le bien public, affable et bienfaisant, et il mourut avec des sentiments qui approchent de l'humilité chrétienne. Toute la Grèce le pleura et tout le peuple athénien assista à ses funérailles.

« L'on raconte de lui que, dans son extrême vieillesse, ne pouvant plus marcher à pied, il se faisait porter en litière par la ville, où il était vu du peuple à qui il était si cher. L'on dit aussi que ses disciples, qui entouraient son lit lorsqu'il mourut, lui ayant demandé s'il n'avait rien à leur recommander, il leur tint ce discours : « La vie nous séduit, elle nous promet de grands plaisirs dans la possession de la gloire ; mais à peine commence-t-on à vivre qu'il faut mourir. Il n'y a souvent rien de plus stérile que l'amour de la réputation. Cependant, mes disciples, contentez-vous : si vous négligez l'estime des hommes, vous vous épargnez vous-mêmes de grands travaux ; s'ils ne rebutent point votre courage, il peut arriver que la gloire sera votre récompense. Souvenez-vous seulement qu'il y a dans la vie beaucoup de choses inutiles, et qu'il y en a peu qui mènent à une fin solide. Ce n'est point à moi à délibérer sur le parti que je dois prendre, il n'est plus temps : pour vous, qui avez à me survivre, vous ne sauriez penser trop mûrement ce que vous devez faire. » Et ce furent là ses dernières paroles. »

La Bruyère rapporte, sur l'autorité de saint Jérôme, que Théophraste, à cent sept ans, regretta de sortir de la vie dans un âge où il ne faisait que commencer à être sage. Est-ce une plaisanterie ? Nullement. La Bruyère n'aimait pas les plaisanteries de ce genre-là (1). Toute plaisanterie dans un homme mourant est hors de sa place ; si elle roule sur de certains chapitres, elle est funeste. C'est une extrême misère que de donner à ses dépens à ceux que l'on laisse, le plaisir d'un bon mot. Théophraste a sérieusement exprimé ce qu'il veut

(1) Chap. XVI, n° 8.

dire (1). « On ne vit point assez pour profiter de ses fautes. On en commet pendant tout le cours de sa vie ; et tout ce que l'on peut faire à force de faillir, c'est de mourir corrigé. » La Rochefoucauld venait de mourir corrigé entre les mains de Bossuet (2). Patru, l'éloquent Patru, ce censeur solide et sévère de Racine et de Boileau, venait de faire la même fin. La pensée de la Bruyère est, j'imagine, que Théophraste avait possédé toute la sagesse qu'un philosophe peut atteindre en dehors du christianisme, et que la lecture de son livre et de sa vie conduit à une fin chrétienne.

Après avoir donné tous ses soins à la traduction des *Caractères*, après avoir raconté la vie de Théophraste avec la finesse attique, comme si c'eût été la pieuse légende d'un saint païen, la Bruyère voulut se donner le contentement de la faire imprimer. Le succès bien constaté des livres de l'abbé Fleury sur les mœurs des juifs et des premiers chrétiens, permettait d'espérer que la peinture des mœurs athéniennes par Théophraste ne manquerait pas de plaire et d'être utile. Ce philosophe grec avait l'esprit aussi juste, aussi doux, aussi modéré que l'abbé Fleury et un talent d'écrire vraiment supérieur. La traduction des *Caractères de Théophraste* serait certainement lue avec empressement par quelques savants qui n'aimaient, dans un livre de morale, que les apophtegmes des Romains, des Grecs, des Perses et des Égyptiens.

Seulement ces érudits étaient si avides d'ouvrages complets, ils voulaient tant avoir de gros livres sous les yeux et manier des in-folio, que le petit traité des caractères leur paraîtrait un bien mince régal. Sans doute on pourrait y ajouter (3) un avertissement au lecteur, une épître dédicatoire, une table et des approbations : cela ne serait pas encore assez pour mériter le nom de livre. Ce que les savants préfèrent à tout, ce sont des définitions, des divisions, de la méthode, comme dans les Éthiques d'Aristote (4). Ils veulent qu'on leur explique ce que c'est que la vertu en général, et telle vertu en particulier ; quelle différence se trouve entre la valeur, la force, la magnanimité, les vices extrêmes par le défaut ou par l'excès, entre lesquels la vertu se trouve placée ; et duquel de ces deux extrêmes elle emprunte da-

(1) Chap. XI, n° 60.
(2) Mme de Sévigné, 15 mars 1680.
(3) Chap. I, n° 6.
(4) *Discours sur Théophraste.*

vantage ; toute autre doctrine ne leur plaît pas. C'est exactement ce que le P. Senault explique sur l'usage des passions (1). Mais il a beau distribuer son explication par titres et par chapitres, il dogmatise avec une subtilité qui n'est pour les gens du monde qu'un « obscur galimatias » (2).

M[me] de Sévigné préférait de beaucoup les droites simplicités de Descartes, qui réduisait les mœurs aux passions et qui expliquait celles-ci par le mouvement du sang, par celui des fibres et des artères (3). Il se trouvait des érudits qui, contents de cette explication, quittaient un auteur de tout le reste. C'était surtout parmi les médecins (4), comme Martin Cureau de la Chambre. Malebranche lui-même, ce pur esprit, donne une définition des passions (5) qui n'est pas exempte de matérialisme. Sur ce point, la Bruyère se séparait nettement de Descartes ; il ne pouvait admettre que des spiritualistes déclarés donnassent aux matérialistes le droit d'empiéter sur le monde spirituel, pour chercher dans l'organisme les fibres de l'esprit humain.

Le grand nombre des gens qui lisent ne tiennent pas plus à la théorie de Descartes qu'à celle d'Aristote : « persuadés que toute doctrine des mœurs doit tendre à les réformer, à discerner les bonnes d'avec les mauvaises, et à démêler dans les hommes ce qu'il y a de vain, de faible et de ridicule d'avec ce qu'ils peuvent avoir de bon, de sain et de louable, ils se plaisent infiniment dans les livres qui, laissant de côté les principes physiques ou moraux, se jettent d'abord dans l'application et corrigent les hommes les uns par les autres, par ces images de choses qui leur sont si familières, et dont néanmoins ils ne s'avisaient pas de tirer leur instruction. » Tel est le traité des caractères que nous a laissé Théophraste, dit avec satisfaction la Bruyère ; mais là, il rencontra un obstacle inattendu et insurmontable.

Ces lecteurs qui n'ont que beaucoup d'esprit sans érudition, ces hommes instruits par le commerce du monde, les femmes et les gens de cour trouvaient insipide l'histoire ancienne et ne faisaient nulle

(1) Boileau, satire VIII, v. 113-116.
(2) M[me] de Sévigné, 9 juin 1680.
(3) *Traité des Passions*, art. 27, 51, *l'Homme*, p. 348.
(4) *Caractères des passions*, Paris, 1662.
(5) *Recherche de la vérité*, l. V, c. I.

attention aux mœurs grecques. Ils lisaient les *Mœurs des Israélites et des chrétiens*, parce que c'était un livre d'édification (1), écrit avec beaucoup d'ordre et d'exactitude, et qui servait à illustrer la foi catholique et la doctrine des bonnes mœurs. Mais certainement ils ne s'aviseront pas de tirer leur instruction des vices, des faibles et des ridicules des Athéniens ; leur prévention pour leurs propres coutumes et pour leurs manières est telle, que sans autre discussion, non seulement ils les trouvent les meilleures de toutes, mais décident que tout ce qui n'y est pas conforme, est méprisable. Ainsi le Théophraste de la Bruyère aura le même sort que le Charlemagne de M. le Laboureur. Les *Caractères* grecs, s'il les offre à M. le Prince,

> jetés d'abord sans tourner le feuillet
> Iront dans l'antichambre amuser Pacolet (2).

Encore n'est-il pas sûr qu'ils restent dans l'antichambre de l'hôtel de Condé, s'ils n'apprennent rien à personne que ce que tout le monde veut bien ignorer.

Le moraliste, fort de l'appui de Bossuet et de Fleury, « des sages et des vertueux », se révolta contre cette injuste prévention des hommes du monde, qui les privait, dans la lecture des livres des anciens, du plaisir et de l'instruction qu'ils en devaient attendre. « Nous, qui sommes si modernes, dit-il (3), serons anciens dans quelques siècles. Alors l'histoire du nôtre fera goûter à la postérité la vénalité des charges, c'est-à-dire le pouvoir de protéger l'innocence, de punir le crime, et de faire justice à tout le monde, acheté à deniers comptants comme une métairie; la splendeur des partisans, gens si méprisés chez les Hébreux et chez les Grecs. L'on entendra parler d'une capitale d'un royaume où il n'y avait ni places publiques, ni bains, ni fontaines, ni amphithéâtres, ni galeries, ni portiques, ni promenoirs, et qui était pourtant une ville merveilleuse. L'on dira que tout le cours de la vie s'y passait presque à sortir de sa maison pour aller se renfermer dans celle d'un autre ; que d'honnêtes femmes, qui n'étaient ni marchandes ni hôtelières, avaient leurs maisons ouvertes à ceux qui payaient pour y entrer ; que l'on avait à choisir des dés, des cartes et

(1) Approbation par Bossuet (13 janvier 1681) du livre de l'abbé Fleury.
(2) Boileau, épître VIII.
(3) *Discours sur Théophraste.*

tous les jeux ; que l'on mangeait dans ces maisons, et qu'elles étaient commodes à tout commerce. L'on saura que le peuple ne paraissait dans la ville, que pour y passer avec précipitation : nul entretien, nulle familiarité ; que tout y était farouche et comme alarmé par le bruit des chars qu'il fallait éviter, et qui s'abandonnaient dans le milieu des rues, comme on fait dans une lice pour le prix de la course. L'on apprendra sans étonnement qu'en pleine paix et dans une tranquillité publique, des citoyens entraient dans les temples, allaient voir des femmes, ou visitaient leurs amis avec des armes offensives, et qu'il n'y avait presque personne qui n'eût à son côté de quoi pouvoir d'un seul coup en tuer un autre. Ou si ceux qui viendront après nous, rebutés par des mœurs si étranges et si différentes des leurs, se dégoûtent par là de nos mémoires, de nos poésies, de notre comique, et de nos satires, pouvons-nous ne pas les plaindre par avance de se priver eux-mêmes, par cette fausse délicatesse, de la lecture de si beaux ouvrages, si travaillés, si réguliers, et de la connaissance du plus beau règne dont jamais l'histoire ait été embellie? » Cette protestation est éloquente : voilà bien l'indignation d'un bourgeois de Paris contre l'insuffisance des règlements de police, d'un philosophe en chambre qui maudit les tripots et redoute l'épée des gentilshommes, d'un trésorier en la généralité de Caen qui méprise la vénalité des charges et la splendeur des partisans, d'un érudit qui sait le latin et le grec et qui vante la beauté de Rome et les mœurs d'Athènes. Mais quoi ! il ne sait pas la cour, il ne connaît pas les grands, il n'a jamais vu Chantilly, Versailles ou Fontainebleau ; il n'a qu'une vague idée des mœurs de l'hôtel de Condé, et il n'a jamais appris la maison du roi.

Quand la Bruyère écrivit cette préface, il était encore vraiment bien naïf malgré son érudition. Que venait-il dire aux hommes du dix-septième siècle pour leur recommander son livre? « Que les hommes en général n'ont point d'usages ni de coutumes qui soient de tous les siècles, qu'elles changent avec les temps, que nous sommes trop éloignés de celles qui ont passé, et trop proches de celles qui règnent encore, pour être dans la distance qu'il faut pour faire des unes et des autres un juste discernement. » Son style même ne s'est point encore dégagé d'une certaine pesanteur, qu'il perdit dans la conversation des courtisans. Il allait dans son ignorance du bon ton jusqu'à ravaler, « la politesse de nos mœurs, la bienséance de nos coutumes, ce

qu'il appelait très innocemment notre faste et notre magnificence, au-dessous de la vie simple des Athéniens et des premiers hommes, grands par eux-mêmes, et indépendamment de mille choses extérieures qui ont été depuis inventées pour suppléer à cette véritable grandeur qui n'est plus. » Il tombait, l'honnête homme, dans le ridicule des pédants tant raillés par notre comique et nos satires, lorsqu'il ajoutait, comme s'il eût été le précurseur de J.-J. Rousseau : « La nature se montrait en eux dans toute sa pureté et sa dignité, et n'était point encore souillée par la vanité, par le luxe, et par la sotte ambition. Un homme n'était honoré sur la terre qu'à cause de sa force ou de sa vertu ; il n'était point riche par des charges ou des pensions, mais par son champ, par ses troupeaux, par ses enfants et ses serviteurs ; sa nourriture était saine et naturelle, les fruits de la terre, le lait de ses animaux et de ses brebis ; ses vêtements simples et uniformes, leurs laines, leurs toisons ; ses plaisirs innocents, une grande récolte, le mariage de ses enfants, l'union avec ses voisins, la paix dans la famille. » La Bruyère savait bien « que rien n'est plus opposé à nos mœurs que toutes ces choses ; mais l'éloignement des temps, disait-il, nous les fait goûter, ainsi que la distance des lieux nous fait recevoir tout ce que les diverses relations ou les livres de voyages nous apprennent des pays lointains et des nations étrangères. » Quelle illusion ! Ce proverbe était déjà connu : « A beau mentir qui vient de loin. » La Bruyère et quelques savants pouvaient avoir cette simplicité un peu puérile. Mais le public, à qui tout livre s'adresse et à qui tout écrivain veut plaire, le public entier, y compris les femmes, les gens de cour, et tous ceux que la Bruyère voulait convertir à de meilleures mœurs avec sa traduction de Théophraste, lui eût répondu comme la Henriette de Molière à Trissotin : « Excusez-moi, Monsieur, je ne sais pas le grec. » Il garda donc son livre pour une meilleure occasion, et il fit bien.

En effet, s'il eût publié alors son livre, il aurait eu beau vanter dans sa préface « une religion, une police, une manière de s'habiller, de bâtir, de faire la guerre qu'on ne savait point, des mœurs que l'on ignorait », il n'eût rencontré que l'indifférence. Racine, qui traduisait Sophocle à livre ouvert, avait bien été obligé de donner à ses héros grecs des mœurs encore plus françaises que leurs costumes. Sans doute la Bruyère, poursuivant son idée dans le *Discours sur Théophraste*, prouva que nous sommes « moins rebutés par la barbarie des manières

et des coutumes de peuples si éloignés, qu'instruits et réjouis par leur nouveauté. » Et eût-il cité, à l'appui de sa thèse, les Siamois, les Chinois, les Nègres et les Abyssins, on lui eût dit : « Il est vrai, ces gens-là nous étonnent et nous amusent par le spectale de leur bizarrerie, mais nous ne lisons pas leurs livres parce qu'ils nous ennuieraient. » La Bruyère insistant eût répliqué, comme il le fait dans son Théophraste : ce peuple d'Athènes, dont le philosophe grec a fait la peinture il y a plus de deux mille ans, était malgré la diversité des lieux et du climat, malgré le long intervalle des temps, assez semblable aux Français; et nous serions surpris de nous reconnaître dans cette peinture, nous, nos amis, nos ennemis, et tous ceux avec qui nous vivons. « Les hommes n'ont point changé selon le cœur et les passions ; ils sont encore tels qu'ils étaient alors et qu'ils sont marqués dans Théophraste : vains, dissimulés, flatteurs, intéressés, effrontés, importuns, défiants, médisants, querelleux, superstitieux. » Ce n'est donc pas la peine, eût-on riposté, d'aller chercher dans un livre écrit il y a plus de deux mille ans, des choses qui tombent tous les jours sous nos yeux, pour voir des hommes comme ceux avec qui nous vivons. Mais vous ne savez pas ce que c'était qu'Athènes! « Athènes était libre ; c'était le centre d'une république ; ses citoyens étaient égaux ; ils ne rougissaient point l'un de l'autre ; ils marchaient presque seuls et à pied dans une ville propre, paisible et spacieuse, entraient dans les boutiques et dans les marchés, achetaient eux-mêmes les choses nécessaires ; l'émulation d'une cour ne les faisait point sortir d'une vie commune ; ils réservaient leurs esclaves pour les bains, pour le service intérieur des maisons, pour les voyages ; ils passaient une partie de leur vie dans les places, dans les temples, aux amphithéâtres, sur un port, sous des portiques, et au milieu d'une ville dont ils étaient également les maîtres. Là le peuple s'assemblait pour parler ou délibérer des affaires publiques ; ici il s'entretenait avec les étrangers ; ailleurs les philosophes tantôt enseignaient leur doctrine, tantôt conféraient avec leurs disciples. Ces lieux étaient à la fois la scène des plaisirs et des affaires. Il y avait dans ces mœurs quelque chose de simple et de populaire, et qui ressemble peu aux nôtres, je l'avoue. Mais cependant quels hommes, en général, que les Athéniens, et quelle ville qu'Athènes! quelles lois! quelle police! quelle valeur! quelle discipline! quelle perfection dans toutes les sciences et dans tous les arts! mais quelle politesse dans le commerce ordinaire et

dans le langage! Théophraste, le même Théophraste dont l'on vient de dire de si grandes choses, ce parleur agréable, cet homme qui s'exprimait divinement, fut reconnu étranger et appelé de ce nom par une simple femme de qui il achetait des herbes au marché, et qui reconnut, par je ne sais quoi d'attique qui lui manquait et que les Romains ont depuis appelé urbanité, qu'il n'était pas athénien. »

Pour le coup, voilà qui est du dernier ridicule, comme disaient les précieuses (1). Quoi! Théophraste allait recevoir des leçons d'urbanité d'une fruitière! Qui voudrait en France demander des leçons de sagesse à ce philosophe? Je ne lui confierais pas l'état de ma garde-robe, dira un politique (2). Fleury, qui connaissait les grands et la cour aussi bien que la bourgeoisie, s'est bien gardé de prendre un pareil tour, pour exprimer sa pensée qui était pourtant la même que celle de la Bruyère. Il reconnaît le préjugé existant contre les mœurs des anciens; il l'examine, il l'explique, il l'excuse; il demande seulement au lecteur de ne pas s'y laisser tromper, et réclame l'indulgence pour la vérité qu'on ne comprend pas. Au contraire, la Bruyère fait une charge à fond sur la prévention qu'il combat; et pour recommander la politesse grecque, il manque à la politesse française. C'est un grimaud (3), lui dira-t-on; ou comme disait Fleury (4), c'est un de ces savants rustiques qui vivaient séparés du grand monde et ne cultivant pas assez les véritables vertus. Les calvinistes français réfugiés en Hollande reconnaîtront que « M. de la Bruyère compare les mœurs des Athéniens avec celles de nos jours, d'une manière qui ressent la liberté d'un républicain (5). » Il fallait que la Bruyère entrât dans la maison de Condé pour y polir son esprit et son caractère; ou bien sa science des mœurs (6) eût paru vaine, aride, dénuée d'agrément et d'utilité; jamais elle ne fût tombée dans la conversation; elle eût été hors de commerce, semblable à une monnaie qui n'a plus de cours. Les grands et le vulgaire l'auraient confondue avec le pédantisme.

La Bruyère cependant n'avait rien de pédant. Ce n'était pas un fâcheux Socrate qui ne s'accommode de rien (7). C'était un philosophe

(1) *Menagiana*, éd. 1715, t. I, p. 401.

(2) Chap. XII, n° 19.

(3) Chap. XII, n° 19.

(4) *Choix et méthode des études*, c. XIII.

(5) Henri Basnage, *Histoire des ouvrages des Savants*, 1688, n° de mai.

(6) Chap. I, n° 62.

(7) *Mélanges d'histoire et de littérature*, par Vigneul de Marville, Rouen, 1699, p. 336, etc.

qu'on pouvait aborder ; il s'écriait : « O homme important et chargé d'affaires, qui à votre tour avez besoin de mes offices, venez dans la solitude de mon cabinet, le philosophe est accessible (1) ; je ne vous remettrai pas à un autre jour. Vous me trouverez sur les livres de Platon qui traitent de la spiritualité de l'âme et de sa distinction d'avec le corps ; ou la plume à la main pour calculer les distances de Saturne et de Jupiter : j'admire Dieu dans ses ouvrages et je cherche par la connaissance de la vérité à régler mon esprit et à devenir meilleur. Entrez, toutes les portes vous sont ouvertes ; mon antichambre n'est pas faite pour s'y ennuyer en m'attendant. Passez jusqu'à moi sans me faire avertir. Vous m'apportez quelque chose de plus précieux que l'or et l'argent, si c'est une occasion de vous obliger. Parlez, que voulez-vous que je fasse pour vous? Faut-il quitter mes livres, mon ouvrage, cette ligne qui est commencée? Quelle interruption heureuse pour moi que celle qui vous est utile ! »

« Rien n'est si beau que ce caractère, ajoute Bonaventure d'Argonne ; mais aussi faut-il avouer que, sans supposer d'antichambre ni de cabinet, on avait grande commodité pour s'introduire soi-même auprès de M. de la Bruyère, avant qu'il eût un appartement à l'hôtel de... (Condé). Il n'y avait qu'une porte à ouvrir et qu'une chambre proche du ciel, séparée en deux par une légère tapisserie. Le vent, toujours bon serviteur des philosophes, courait au-devant de ceux qui arrivaient, et retournait avec le mouvement de la porte, levait adroitement la tapisserie et laissait voir le philosophe, le visage riant et bien content d'avoir occasion de distiller dans l'esprit et le cœur des survenants l'élixir de sa méditation. »

Le visage riant du philosophe nous rassure un peu sur la détresse où Bonaventure d'Argonne semble l'avoir trouvé. Il est possible que, volé par François Blondel, la Bruyère éprouvât quelque pénurie d'argent. Son vieux laquais, qui était malade, n'était peut-être pas guéri, ou était peut-être mort. Dans les deux cas, on comprend assez que le philosophe n'eût pas de laquais. Alors le vent, bon serviteur des philosophes, se chargeait d'introduire les personnages qui venaient le visiter dans sa chambre mal close et proche du ciel. Je ne serais pas surpris que la Bruyère ait éprouvé quelque envie de rire, en voyant l'air important du fameux docteur qui arrivait. Il ne fut ja-

(1) Chap. VI, n° 12, 1694, 8e édition.

mais pour ce docteur, même après sa réception à l'Académie française, qu'un garçon de lettres qui n'avait guère travaillé et qui avait plutôt fait ses études sur les bancs des Tuileries et du Luxembourg (1), que dans les universités. « Génie capricieux, esprit déréglé, son dessein de réformer les mœurs du siècle présent en découvrant leurs ridicules était louable, mais Bonaventure d'Argonne le lui déclarait sans façon, l'entrepreneur était bien au-dessous de la grandeur de l'entreprise (2). Il n'est point de sage qui n'ait ses illusions. N'en déplaise à ces fameuses républiques qui se vantaient d'une haute antiquité et d'une rare sagesse, la république des abeilles est la plus ancienne et la plus sage de toutes ; et les bêtes d'Ésope sont les esprits les mieux faits de toute l'antiquité païenne. Toute la sagesse des païens ne consistait qu'à savoir couvrir les vices du manteau de la vertu. Le génie de la langue française est un génie chaste, qui ne souffre point les expressions libres et honteuses dont l'urbanité romaine et les grâces attiques ne rougissaient pas. Et ce n'est vraiment pas la peine de se mettre tant en colère contre les vices des grands, ils ont le privilège de se faire respecter encore plus que ce que vous appelez la vertu. Il faut que chacun se connaisse. M. de la Bruyère n'a qu'un tort, c'est de vouloir écrire : il a de l'encre, du papier, ni art ni style ; il n'a pas une plume comme Nicole ou Saint-Évremond. Il veut traduire Théophraste ; il ne parvient qu'à le contrefaire. Il veut peindre son siècle ; il fait des portraits satiriques, des figures grotesques, des monstres. Il ne sait pas écrire. » — Bref, Bonaventure d'Argonne tombait en syncope à la pensée de voir la Bruyère relié en veau.

La Bruyère n'avait pas dans la conversation cette vaine et stérile abondance qu'on rencontre quelquefois chez ceux qui aiment à parler, surtout quand ils ont été longtemps privés de ce plaisir. Bonaventure d'Argonne, par son intempérance de langue qui ne lui permettait pas de se taire, rappelait à lui seul divers caractères de Théophraste : le grand parleur, le diseur de riens, l'homme incommode, le fâcheux qui fait tout à contre temps, et le vaniteux qui croit toujours avoir réussi au delà de ses souhaits. La Bruyère, préoccupé de rencontrer la vérité en toutes choses, laissait tomber ses pensées goutte à goutte comme les extraits les plus fins et les plus délicats. Mais le

(1) *Mélanges d'histoire et de littérature,* éd. 1713, t. III, p. 332-369.

(2) *Maximes et réflexions de M. de Moncade,* Rouen, 1691, maximes n° 158, n° 124, n° 87, n° 89, n° 215, n° 90.

chartreux lui laissait à peine le temps de respirer, et l'interrompait à chaque instant, pour dire mieux que lui ce qu'il avait pensé. Voici l'un des sujets de méditation du philosophe : « Les savants, disait-il (1), faisant attention à la diversité des mœurs qui sont traitées par Théophraste, et à la manière naïve dont tous les caractères y sont exprimés, et la comparant d'ailleurs avec celle du poète Ménandre, disciple de Théophraste, et qui servit ensuite de modèle à Térence, qu'on a de nos jours si heureusement imité (2), ne peuvent s'empêcher de reconnaître dans ce petit ouvrage la première source de tout le comique : je dis de celui (3) qui est épuré des pointes, des obscénités, des équivoques, et qui est pris dans la nature, qui fait rire les sages et les vertueux. » Le chartreux mondain trouvait-il cet élixir de son goût? Peut-être plus qu'il ne l'avouait.

Mais ce n'était pas là le plus grave des soucis de la Bruyère. Il se demandait plutôt comment un homme qui a consacré sa vie à Dieu pouvait montrer le caractère vaniteux et léger de Bonaventure d'Argonne. De là cette singulière conversation entre un chartreux et un solitaire sur l'idée qu'avait eue Pascal de jouer à pile ou face la vérité de la religion (4). — « La Religion est vraie, ou elle est fausse : si elle n'est qu'une vaine fiction, voilà, si l'on veut, soixante années de perdues pour l'homme de bien, pour le chartreux ou le solitaire : ils ne courent pas un autre risque. Mais, si elle est fondée sur la vérité même, c'est alors un épouvantable malheur pour l'homme vicieux : l'idée seule des maux qu'il se prépare, me trouble l'imagination ; la pensée est trop faible pour les concevoir, et les paroles trop vaines pour les exprimer. Certes, en supposant même dans le monde moins de certitude qu'il ne s'en trouve en effet sur la vérité de la Religion, il n'y a point pour l'homme de meilleur parti que la vertu. »

Lorsque la Bruyère entrera dans la maison de Condé, il ne sera plus permis à Bonaventure d'Argonne de jouir de sa conversation. Il nous laisse entendre que c'est là son principal grief contre la Bruyère. Il en a un autre : il accuse le philosophe de faire des portraits satiriques. Nous avons trouvé dans la première édition de la Bruyère le portrait d'un certain docteur qui frappa sans doute l'attention de Bonaventure

(1) *Discours sur Théophraste.*
(2) Chap. I, n° 38.
(3) Lettre de Bossuet à Spon.
(4) Chap. XVI, n° 35.

d'Argonne. Ce chartreux bel esprit, tout fier d'avoir étudié sur les bancs de la Sorbonne ou de quelque célèbre université (1), mais plus fier encore de faire belle figure à la ville, à la cour, et satisfait d'étaler sa toilette et sa science devant l'humble savant qu'il vient visiter dans sa pauvre chambre, dut trouver quelque ressemblance à cette figure grotesque (2). « Un homme à la cour, et souvent à la ville, qui a un long manteau de soie ou de drap de Hollande, une ceinture large et placée haut sur l'estomac, le soulier de maroquin, la calotte de même, d'un beau grain, un collet bien fait et bien empesé, les cheveux arrangés et le teint vermeil, qui avec cela se souvient de quelques distinctions métaphysiques, explique ce que c'est que la lumière de gloire, et sait précisément comment l'on voit Dieu, cela s'appelle un docteur. Une personne humble, qui est ensevelie dans le cabinet, qui a médité, cherché, consulté, confronté, lu ou écrit pendant toute sa vie, est un homme docte. » Bonaventure d'Argonne était bien libre de reconnaître ou de ne pas reconnaître quel était le docteur ; mais la Bruyère était l'homme docte.

L'éducation du Dauphin avait jeté un si grand éclat sur la personne de Bossuet, qu'on s'adressait toujours à lui pour trouver des hommes capables de faire l'éducation des autres princes de sang royal. Naturellement il choisissait, parmi ses amis ou connaissances, ceux qui lui semblaient les plus dignes de cet emploi : il ne prenait jamais des docteurs, mais toujours des hommes doctes ; jamais des moines mondains, mais toujours des chrétiens sincères, d'un esprit sérieux et raisonnable. Il avait mis l'abbé Fleury auprès du duc de Vermandois, fils légitimé de Louis XIV et de Mme de la Vallière ; il venait de mettre encore, auprès du duc du Maine, M. de Malezieu et l'abbé Caton de Court, qui furent, dit Fontenelle (3), nommés par le roi et agréés du public. Tout le monde approuvait le choix de Bossuet. « On aurait souhaité, dit le marquis de Sourches (4), que dans l'assemblée du clergé (1682), M. de Meaux ne se fût pas si fort emporté contre les intérêts du Pape ; mais il avait, pendant la grande faveur de Mme de Montespan, si ouvertement soutenu le roi dans ses desseins de la quitter pour se convertir, et depuis il avait servi si vaillamment l'Église catholique

(1) Toilette de Varillas, *Mélanges de Vigneul de Marville*, t. I, p. 25.

(2) Chap. II, n° 28.

(3) Éloge de Malezieu, membre de l'Académie des sciences.

(4) M. de Sourches, éd. de Cosnac, t. I, p. 110.

par ses écrits contre les hérétiques, qu'on ne pouvait douter ni de la pureté de sa foi, ni de la finesse de son discernement. » C'était le plus vertueux des courtisans.

L'abbé le Dieu, qui ne brillait pas précisément par la noblesse de ses sentiments ou la modestie désintéressée de son caractère, rapporte comment M. de Meaux jugeait ses amis après les avoir éprouvés, savait distinguer leur mérite, et les récompensait en leur donnant quelque place qui leur convînt. « Son discernement, dit-il (1), était exquis. Il perçait les hommes jusqu'au fond de l'âme, et connaissait fort bien si c'était la vanité, l'intérêt ou un attachement sincère qui les faisait agir. Il ne disait mot ; il remarquait tout jusqu'aux manières mêmes de ses gens, qui pouvaient ne lui être pas agréables ; mais il les excusait par bonté, et par l'affection qu'il remarquait en eux. Dans l'occasion il se souvenait fort à propos de ce qu'on lui avait dit ou fait d'agréable, et il le rapportait lorsqu'on n'y songeait plus. Aussi ne perdit-il en sa vie aucune occasion de favoriser les siens. « On croit, disait-il, que je ne pense qu'à mes livres, voyez si ce que je viens de faire pour celui-ci ou pour celui-là n'est pas convenable. » Telle fut la conduite de Bossuet envers la Bruyère, lorsqu'il le fit entrer dans la maison de Condé.

(1) *Mémoires de l'abbé le Dieu*, p. 114.

CHAPITRE VI.

1681-1684.

M. le Prince voulait faire de son petit-fils un héros ou du moins un bon homme de guerre; M. le Duc voulait faire de son fils un courtisan accompli. — Cette divergence de vues amena bien des intrigues et des querelles dans l'éducation du jeune prince. — Gourville pénètre le secret de M. le Duc, qui veut marier son fils avec Mlle de Nantes pour obtenir les grandes entrées. — Il enseigne au jeune prince ce qu'on n'apprend point au collège, à avoir de l'esprit. — Querelles des jésuites avec l'abbé Bourdelot et avec M. Deschamps. — Détails curieux sur l'éducation au milieu de ces querelles. — Gourville pressa M. le Duc de marier son fils, qui avait eu quinze ans le 11 octobre 1683. — Ni M. Deschamps ni les jésuites ne réussirent à faire un homme de cet enfant. — Mme de la Fayette essaya, mais ne put venir à bout de sa résistance. — M. le Prince lui-même échoua. — M. Deschamps s'avoua vaincu, et se retira dans la solitude. — M. le Prince mit la Bruyère à la place de M. Deschamps, mais dans des conditions toutes différentes.

« Nous devons travailler à nous rendre très dignes de quelque emploi (1) : le reste ne nous regarde point, c'est l'affaire des autres. » — Nous avons vu ce que fit la Bruyère pour se rendre très digne d'un emploi dans la maison de Condé. Il nous reste à voir quel était cet emploi et ce que firent les autres pour le lui procurer.

Si M. le Duc, malgré ses brillantes qualités et les leçons de son père, n'avait pu devenir un héros, il ne demandait pas mieux que de voir le duc de Bourbon le devenir à sa place : il était trop bon père pour ne pas vouloir faire le bonheur de son fils, en même temps que le sien. Il avait trop d'esprit pour ne pas reconnaître qu'il fallait avant tout mettre le duc de Bourbon en état de paraître avan-

(1) Chap. II, n° 10.

tageusement à Versailles. Il ne semblait pas probable que le jeune prince fût de sitôt appelé à commander les armées de Sa Majesté; mais il pouvait être très prochainement obligé de se produire devant le roi, de répondre à la bonté du Dauphin, et de se bien conduire sur ce champ de bataille, si fertile en désastres, qu'on appelait la cour. Savoir la cour, tel fut donc le but de l'éducation du duc de Bourbon, d'après les vues de son père. Néanmoins toute cette éducation marcha toujours sous la direction supérieure de M. le Prince, qui cherchait dans son petit-fils un digne héritier de sa gloire; mais M. le Duc n'oublia rien pour la faire aboutir au terme de son ambition particulière, qui était alors d'obtenir les grandes entrées.

Lorsque le duc de Bourbon vint s'installer au Petit-Luxembourg, il avait largement récompensé les jésuites et leur avait donné son portrait. Ils firent du portrait une multitude de copies de diverses grandeurs et de toutes les couleurs, et les répandirent dans leurs provinces. Le R. P. Bergier, ayant fait un voyage à la Flèche, écrivait à Condé (1) qu'il avait trouvé ce collège rempli de portraits de M. le duc de Bourbon. Enfin, un exemplaire bien verni, dans un cadre doré, fut porté à Rome et placé dans la chambre du père général, afin, dit le P. Talon, qu'il fût vu de tous les jésuites et que cet aimable et admirable enfant pût leur dire en deux petits vers latins (2) : « Si vous voulez me peindre, représentez en même temps mon père et mon grand-père. » C'est-à-dire : vous voyez-là, sous les traits du même enfant, un grand capitaine et un grand politique. Le P. Garnier, avec ce portrait, « partit, bien résolu de proclamer à son de trompe les obligations incroyables de la compagnie de Jésus envers la maison de Condé. » En mon particulier, ajoute Talon, je n'ai pu me tenir de lui donner quelques petits mémoires, qui feront crier à nos bons messieurs : *Dio mio! dio mio!* — Les jésuites, avec l'appui de la maison de Condé, du ministre Louvois, etc., etc., avaient demandé et allaient obtenir pour leur collège de Clermont l'honneur de porter le nom de Louis le Grand.

Il est possible aussi que, parmi ces petits mémoires tant applaudis de la compagnie de Jésus, il y en eût quelques-uns dictés par M. de Gourville (3) : cet habile homme d'affaires, qui administrait la for-

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

(2) Poésies latines de P. F. Vavasseur, Paris, chez Thiboust, 1683, p. 132.

(3) *Mémoires de Gourville*, p. 564.

tune des Condé, prit alors la direction des dépenses de M. le duc de Bourbon et les mit à la charge de M. le Prince. Le grand-père en fut enchanté. M. le Duc ne voulut pas être moins généreux : il abandonna tout, pourvu qu'on lui assurât cent mille francs par an pour ses dépenses personnelles et ses menus plaisirs. Il n'en fut que plus libre de poursuivre sa chimère des grandes entrées.

Gourville nous assure que M. le Duc avait plus d'esprit et d'imagination que personne au monde. Voici l'ingénieuse combinaison qu'il imagina : la communauté de jalousie réunit parfois mieux que la communauté d'affection ; or qui pouvait être jaloux comme M. le Duc du mariage de M. le prince de Conti avec la fille de M[lle] de la Vallière? la reine? Point du tout. Marie-Thérèse d'Autriche, qui avait supporté avec une patience pleine de dignité les folles passions du roi, qu'une résistance emportée n'eût fait qu'aigrir, était trop heureuse de cacher le souvenir des fautes de son mari sous le voile d'un honnête et brillant mariage. Qui donc pouvait partager la jalousie de M. le Duc ? Ce fut la belle et impérieuse maîtresse de Sa Majesté, M[me] de Montespan, qui avait eu de son double adultère de nombreux enfants, aussi bien nés que M[me] la princesse de Conti. Longtemps ces enfants avaient été dérobés à la vue de la cour, élevés en secret sous les ailes de M[me] de Maintenon, mais on venait de les produire au grand jour : ils étaient légitimés et vivaient près du roi. Encore un peu de temps, ils iront dans les carrosses de Sa Majesté. Ce fut là un trait de lumière pour M. le Duc. Le raisonnement qu'il fit saute aux yeux. M[lle] de Nantes, fille aînée du roi et de M[me] de Montespan, avait déjà près de dix ans; elle était fort jolie, et promettait de le devenir plus encore. Or, si le roi consent à la marier avec M. le duc de Bourbon, le jeune prince aura ses grandes entrées comme M. le prince de Conti. Eh bien, laissera-t-il alors son père s'endormir à la porte sur un tabouret? Ce n'est pas possible. Le père suivra l'enfant dans le cabinet du roi, comme l'enfant aura la survivance du père pour les plus hautes dignités. Il fallut donc, tout en faisant étudier la rhétorique et la philosophie à M. le duc de Bourbon, le préparer activement, mais en secret, à épouser bientôt M[lle] de Nantes.

Ce grand secret n'échappa point à Gourville. L'intendant général de la maison de Condé voulait tout savoir et maintenait avec un soin jaloux son autorité. Il eut l'œil toujours ouvert sur ce qui se passait

auprès du duc de Bourbon, vint souvent voir le jeune prince au Petit-Luxembourg, le reçut souvent chez lui dans sa magnifique maison de Saint-Maur, en noble et aimable compagnie, et le conduisit à l'opéra ou à la comédie pour lui apprendre à tenir dignement son rang dans le monde.

Qui pouvait mieux conseiller le duc de Bourbon que Gourville, le plénipotentiaire de Sa Majesté? Il venait de remplir à la Haye une mission secrète de la dernière importance auprès de Guillaume de Nassau, prince d'Orange. Il était mystérieux, impénétrable sur les affaires du roi son maître. Mais il s'étendait volontiers sur une conversation bien curieuse qu'il avait eue en public à la comédie avec le stathouder de Hollande. Il avait, dit-il (1), déjà connu Son Altesse sérénissime dans sa jeunesse et il en avait conçu une grande idée. Le prince d'Orange faisait alors beaucoup d'amitiés à M. de Witt, en attendant qu'il vînt un temps qui lui donnât lieu d'en user autrement. « Je lui dis en riant qu'il en savait beaucoup pour son âge. » C'était en 1668; le prince d'Orange était alors dans sa dix-huitième année. En effet, en 1672, de Witt fut assassiné par les orangistes : c'est pourquoi, en 1681, Gourville rappela au prince d'Orange qu'ayant trouvé une occasion, il s'en était servi. Le prince d'Orange assura qu'il n'avait donné aucun ordre de tuer M. de Witt, mais qu'ayant appris sa mort sans y avoir contribué, il n'avait pas laissé que d'en être soulagé. « J'ai été bien surpris, dit Gourville, de ce que Votre Altesse a songé à se faire souverain de Gueldre par un projet de traité avec les Espagnols : cela ne pouvait-il pas vous nuire auprès des Hollandais, qui avaient lieu de craindre que vous ne voulussiez étendre votre souveraineté? » Le prince d'Orange répondit : « Je n'ai pas été longtemps sans m'en apercevoir; mais il n'est pas extraordinaire qu'à mon âge j'aie de fausses vues; je n'ai personne pour rectifier mes pensées. » — « Il m'avait répondu avec tant de bonté, poursuit Gourville, qu'il me parut que mes questions ne lui avaient pas déplu : cela me donna la liberté de lui dire encore qu'il s'était fort hasardé à la bataille du mont Cassel et à l'attaque de Saint-Denys, puisque le roi avait une armée plus forte que la sienne et mieux aguerrie. Il me répondit avec beaucoup de douceur que tout cela pouvait être comme je le lui disais : « Mais considérez aussi que

(1) *Mémoires de Gourville*, p. 548.

je n'avais point d'expérience, ni personne avec qui je pusse apprendre l'art de la guerre; j'ai pensé qu'en risquant quelques batailles, au hasard de les perdre, je pouvais me rendre capable d'en gagner d'autres. J'ai souvent souhaité de donner une partie de mon bien pour pouvoir servir quelques campagnes sous M. le Prince. » Il nous semble que dans cette circonstance Gourville avait trouvé plus fin que lui-même. Quoi qu'il en soit, l'homme qui avait cru faire la leçon au prince d'Orange, ne devait pas craindre d'enseigner le duc de Bourbon. Mais comme il n'avait pas fait d'études, qu'il n'était rien moins que pédant, il se gardera bien de compromettre son autorité dans les détails de l'éducation : il ne voulait même pas approuver les maîtres qui s'en occupaient. « Nous n'approuvons les autres que par les rapports que nous sentons qu'ils ont avec nous-mêmes (1); et il semble qu'estimer quelqu'un, c'est l'égaler à soi. »

Qu'est-ce donc que M. de Gourville pouvait apprendre au duc de Bourbon? Ce qui ne s'enseigne point dans les collèges. Pour avoir de l'esprit, il n'est pas nécessaire d'être savant; l'usage du monde suffit; on se forme par l'expérience dans les diverses sociétés où le hasard nous jette. Avec le sens commun et un peu d'attention, on peut tout apprendre, au fur et à mesure que le besoin s'en fait sentir. Les révolutions, comme celles dont Gourville avait été témoin, sont précieuses pour cela; les voyages comme il en fit valent les meilleures leçons; par ces divers procédés scientifiques, Gourville avait pénétré et compris des choses qu'on n'expliquait alors dans aucune école, le grimoire des financiers, la pratique du droit français, les coutumes féodales de l'Allemagne, les lois populaires de la Hollande, l'intrigue du cabinet espagnol et même la constitution anglaise. Il était incapable d'en faire l'objet d'un enseignement suivi; mais il en parlait avec facilité et légèreté dans la conversation. Toute la science se réduisait pour lui à avoir de l'esprit; et l'esprit, suivant lui, c'est le savoir-faire élevé à sa plus grande puissance.

A une belle distance au-dessous de M. de Gourville, venaient des gentilshommes qui lui étaient bien supérieurs par la naissance et l'éducation première, MM. de Ricous, de Ferensac, de la Noue du Vair, et du Bouchet : ils n'avaient guère auprès du duc de Bourbon d'autres fonctions que celles des gentilshommes de service, ni d'autre am-

(1) Chap. XII, n° 71.

bition que d'apprendre au jeune prince les égards dus à sa naissance, la politesse des manières, la solidité à cheval, l'élégance au bal et le savoir-vivre. La charge la plus difficile avait été confiée à M. Deschamps : sur lui reposait l'obligation d'enseigner au duc de Bourbon tout ce que le jeune prince devait savoir, selon M. le Prince, pour faire la guerre ; selon M. le Duc, pour faire sa cour (1). Ce respectable gentilhomme avait été élevé dans les écoles de Port-Royal, et s'était distingué par son talent poétique. Il avait fait la guerre sous les ordres de M. le Prince et de M. de Turenne. Il avait écrit une relation fort estimée sur les dernières campagnes de Turenne (2). Très pieux, un peu janséniste, mais attaché à sa charge, il n'en voulait partager avec personne ni la peine ni l'honneur. Heureux sera-t-il, s'il ne succombe pas sous un pareil fardeau ! Il n'avait pas la hardiesse de soutenir devant le monde la honte de son érudition (3). Comme l'ignorance est un état paisible et qui ne coûte aucune peine, l'on s'y range en foule, et elle formait, dans la maison de Condé comme ailleurs, un parti qui l'emportait sur celui des savants. Comment nommerai-je ces sortes de gens qui ne sont fins que pour les sots ? Je sais du moins, dit la Bruyère (4), que les habiles les confondent avec ceux qu'ils savent tromper.

Pierre Michon, appelé l'abbé Bourdelot, qui s'était chargé de la santé du duc de Bourbon, prenait au contraire le parti des savants avec la plus grande franchise. Né en 1610, il avait été de bonne heure attaché comme médecin au grand Condé, et avait suivi sa fortune jusque dans l'exil. Il devait son titre d'abbé à la reine Christine de Suède, auprès de laquelle il était demeuré quelque temps à Stockholm : il avait acquis sur cette reine un empire durable, car lorsqu'elle vint en France, elle voulut de nouveau le voir ; et quand elle se fut fixée à Rome, elle obtint pour lui du pape l'abbaye de Massai, qui ne fut accordée qu'à la condition expresse que le bénéficiaire exercerait gratuitement la médecine. L'abbé Bourdelot observait cette condition en faveur des pauvres, et se croyait quitte du reste. Guy Patin (5) l'appelait un charlatan canonisé par la fortune, un courtisan, menteur, hâbleur, pipeur, grand va-

(1) Cf. *Dictionnaire de Moréri,* article DESCHAMPS.
(2) Sainte-Beuve, *Port-Royal,* t. III, p. 426, 505, 506.
(3) Chap. XII, n° 18.
(4) Chap. VIII, n° 85.
(5) *Lettres de Guy-Patin,* éd. de Reveillé-Parise, 8 janvier 1650 et 5 décembre 1656.

let d'apothicaire et de toute la forfanterie arabesque : cela veut dire que Bourdelot tenait pour la médecine nouvelle, pour la circulation du sang, pour la physique et la chimie. Il prit part à toutes les hardiesses philosophiques de Condé : on racontait à la cour de France, non sans effroi, que ce vieux médecin avait essayé avec M. le Prince et Mme la princesse palatine de brûler un morceau de la vraie croix, et qu'il n'avait jamais pu y parvenir. Le testament de cette princesse contient la mention de ce fait. Bourdelot a beaucoup écrit en vers et en prose, sans goût, sans délicatesse ; mais il avait de l'esprit et de la science. Dans la jeunesse de M. le Duc (1), il avait eu part à son éducation : « Mme la Princesse, à Montrond, prenait plaisir, rapporte Lenet, à voir instruire M. le Duc par Bourdelot, qui avait mille petites manières agréables de le faire étudier. » Il avait reçu de M. le Prince des compliments parce qu'il ne s'occupait pas que de la santé : il intervenait à chaque instant dans l'éducation du duc de Bourbon ; mais il l'amusait et en même temps l'instruisait. D'ailleurs, M. le Prince et M. le Duc lui pardonnaient tout en faveur de son attachement à leur maison et des renseignements précieux qu'il leur fournissait sur la cour, sur la ville, les sciences et les arts ; mêlé à tout, instruit de tout, il entretenait avec Condé, retiré à Chantilly, une correspondance des plus intéressantes. C'était un nouvelliste de profession (2), et l'un des types les plus curieux de ce genre mal décrit par la Bruyère.

Il était fort lié avec un autre nouvelliste nommé Martin, apothicaire de M. le Prince et bibliothécaire de l'hôtel de Condé ; s'il faut en croire les chansons du temps, ce Martin, né sous Mazarin d'un père inconnu, était fils de Bellone et cousin de Mars. On l'accusa d'aimer le vin : il avait chez lui un autre savant nommé Berthemet, qui tenait sa maison et sa cave. Il faisait des vers comme l'abbé Bourdelot ; mais la poésie de l'apothicaire ne valait pas mieux que celle du médecin. Cependant il fut comparé à Sarrazin et à Voiture par de mauvais plaisants, qui s'étonnaient que Condé à Chantilly écoutât les vers de trois ou quatre sots de cette sorte. Martin n'était point un sot : il avait voyagé en Espagne avec Gourville (3), qui estimait son esprit ; comme l'abbé Bourdelot, il prenait un vif intérêt aux sciences physiques et naturelles, et favorisait les savants qui faisaient des découvertes. En ce

(1) *Mémoires de Lenet,* éd. Michaud, p. 417.
(2) Chap. I, nº 33.
(3) *Mémoires de Gourville,* p. 555.

temps-là, dit Fontenelle, ceux qui avaient le goût des véritables sciences s'assemblaient par petites troupes, comme des espèces de rebelles qui conspiraient contre l'ignorance et les préjugés dominants. Telles étaient les assemblées de l'abbé Bourdelot, rue Guénégaud, près le Pont-Neuf. On n'y recevait pas seulement des médecins ou des apothicaires comme Martin, Morin, Longuereau, du Tertre et du Puy, mais encore tous ceux qui pouvaient enseigner quelque chose de nouveau. Le fameux chimiste Lémery y parut et y brilla. L'abbé Bourdelot le mit en rapport avec Martin, qui lui prêta son laboratoire de l'hôtel de Condé. Lémery y fit un célèbre cours de chimie qui lui valut bientôt l'honneur d'être connu et fort estimé du prince chez lequel il travaillait : il fut mandé à Chantilly, où le héros goûta son esprit et sa science. Ensuite Lémery alla se loger rue Galande, et il ouvrit des cours publics qui eurent le plus grand succès : sa réputation était faite, sa fortune aussi ; il les devait à l'abbé Bourdelot et à Martin aussi bien qu'à M. le Prince. On voit que ces nouvellistes comprenaient leurs devoirs d'une manière bien plus large que la Bruyère ne semble le croire (1) ; non seulement ils signalaient les nouveaux livres, mais encore ils s'élevèrent jusqu'à être les introducteurs des hommes de talent dans la maison de Condé et dans la société française.

C'est chez l'abbé Bourdelot que débuta, en arrivant à Paris, du Vernay, l'éloquent anatomiste. Il y fit une analyse du cerveau, non seulement, dit Fontenelle, avec la clarté, la justesse, l'ordre, toutes les perfections froides d'une exposition scientifique, mais encore avec un feu dans les expressions, dans les tours et jusque dans la prononciation, qui auraient presque suffi à un orateur. Il ouvrit ensuite chez Lémery, rue Galande, un cours complet d'anatomie dont l'éclat le mit vite à la mode. Je me souviens, dit Fontenelle, avoir vu des gens du monde porter sur eux des pièces d'anatomie séchées et préparées par lui et se donner le plaisir de les montrer dans les compagnies. Il fut appelé devant un auditoire plus redoutable : à Versailles, le Dauphin, environné du duc de Montausier, de Bossuet, de Huet et de Cordemoi, admira son talent. Bossuet prit un tel plaisir à entendre ses leçons, qu'il les lui faisait recommencer chez lui avec plus de développement et de détail, et qu'il nous en a laissé un admirable résumé dans son *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même.* Les succès de du

(1) Chap. I, n° 33.

Vernay tirent tant d'honneur aux conférences de l'abbé Bourdelot, qu'elles devinrent des assemblées d'hommes de lettres de tout genre. Les jésuites eux-mêmes y furent admis. On comprend l'intérêt que devait avoir pour Condé la correspondance du vieux médecin.

Cependant les assemblées de l'abbé Bourdelot ne furent jamais publiques; c'étaient des réunions de famille, comme disait ce vieux célibataire (1) aux savants qu'il invitait à dîner. Il est constant qu'on s'y trouvait parfaitement libre, il conviait à venir parler chez lui dans son académie du Pont-Neuf, comme disaient les jésuites par allusion au théâtre de Brioché et de Turlupin, ceux-là même à qui l'autorité avait fermé la bouche partout ailleurs : c'est ce qui arriva à Sylvain Régis, peu de temps avant l'entrée de la Bruyère dans la maison de Condé. Régis n'avait guère qu'un talent, dont il tirait vanité, celui de mettre les matières abstraites à la portée de tous les auditeurs. Il prêchait la doctrine de Descartes comme les missionnaires annoncent celle du Christ. Dans des conférences publiques qu'il avait données à Toulouse, il avait remué toute la ville par sa parole : savants, magistrats, ecclésiastiques, les dames même étaient accourus pour l'entendre ; et messieurs de Toulouse, touchés de ses instructions, lui payaient une pension sur leur hôtel de ville. Il avait fait plus : il avait converti à la philosophie le célèbre marquis de Vardes, parent des Condé, l'homme le plus léger et le plus audacieux de France, le mieux fait, le plus adroit et le plus galant de la cour, le complice de Mme la comtesse de Soissons, et l'auteur de cette fausse lettre du roi d'Espagne à la reine Marie-Thérèse, qui devait lui donner avis des amours de Louis XIV et de Mme de la Vallière, le courtisan malheureux qui, après avoir été emprisonné, exilé, gémissait depuis longtemps dans une profonde disgrâce. Enfin Régis, en 1680, étant venu à Paris pour faire connaître son talent, tenait alors chez Lémery, rue Galande, une école de philosophie qui avait un succès inouï. Le concours du monde était si grand, que la maison de Lémery était trop petite, et qu'on venait s'assurer des places longtemps avant l'heure marquée pour l'ouverture. « On y voyait tous les jours, dit Fontenelle, le plus agréable acteur du théâtre italien, qui hors de là cachait sous un masque et sous un badinage inimitable l'esprit sérieux d'un philosophe. » Mais tout le monde n'était pas aussi philosophe qu'Arlequin. Les

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

partisans d'Aristote et de la scolastique avaient, dit-on, été blessés des conférences de Régis. L'archevêque de Paris l'avait mandé et lui avait donné avec beaucoup de louanges un bon conseil, celui de se taire. Il fallut obéir; les conférences de la rue Galande avaient duré six mois. Le philosophe cartésien put parler librement et aussi longtemps qu'il voulut, rue Guénégaud. L'abbé Bourdelot fut heureux d'entretenir commerce avec lui, à une seule condition qui n'était jamais refusée, que le maître du logis était reconnu pour l'homme le plus éloquent de l'assemblée, et que le président de l'académie du Pont-Neuf en était aussi l'orateur le plus écouté. Dans la république des lettres et des sciences, la seule qui pût durer sous Louis XIV, l'abbé Bourdelot était une puissance qui n'abaissait pas son pavillon devant la puissance des jésuites.

Grand admirateur de Pascal, il blâmait sans cesse les vieilles méthodes d'enseignement (1). C'était, disait-il, la faute des maîtres quand les enfants avaient de l'aversion pour l'étude, et il vantait le système (2) qu'il avait employé jadis pour insinuer à M. le Duc mille belles connaissances qu'il avait conservées (3). Il veillait avec le plus grand soin à dégager les esprits de M. le duc de Bourbon de tous les éléments grossiers qui ne convenaient pas même aux enfants de ses valets ; mais il ne lui ordonnait pas une purgation ou un lavement qu'il n'en rendît un compte exact et minutieux. Il trouvait naturel de parler à ce propos des études et des progrès moraux du jeune prince ; il le faisait avec sa franchise ordinaire. Le grand-père attendri lui envoyait des biches et des sangliers de Chantilly, pour régaler les savants de tous genres qui venaient dîner chez lui ou assister aux séances de son académie du Pont-Neuf.

Lorsque le duc de Bourbon quitta l'internat des jésuites, et vint s'établir au Petit-Luxembourg, l'abbé Bourdelot crut comprendre les vues de M. le Duc mieux que M. le Duc lui-même, et il dit tout haut, devant le duc de Bourbon, ce qu'il pensait de l'éducation des jésuites et des thèmes latins du jeune prince. Le R. P. Talon alla chez l'abbé Bourdelot de grand matin lui faire à ce sujet quelques remontrances. On peut facilement deviner comment elles furent accueillies. Le P. Talon écrivit à Condé : « Je veux être parfaitement bien avec mon

(1) Œuvres de Benserade, 1697, t. I, p. 160.
(2) *Mémoires de Lenet*, p. 417.
(3) Mss. de l'hôtel de Condé.

ami Bourdelot, à condition néanmoins que Votre Altesse sérénissime, sans les ordres de laquelle je ne veux rien faire, me permette de lui percer un petit bout de la langue, si, lorsque je rirai bonnement avec lui et avec ma simplicité ordinaire, il vient à se mettre en colère et à jurer ou à dire que moi, qui ne bois que de l'eau, je me suis enivré deux heures avant de dire ma messe. Si pourtant Votre Altesse trouve ce supplice trop rigoureux et dommageable au public de percer la langue au plus éloquent homme de ce siècle, je vous demande au moins la permission de faire jeter sur son bénéfice un dévolu ou par le petit compagnon du P. Bergier, ou par le mien dont la morale est assez relâchée pour faire ce coup. »

L'abbé Bourdelot ressentit ce coup, mais il se fit une utile diversion en sa faveur. L'affaire de la régale et de l'évêché de Pamiers avait échauffé les esprits contre la cour de Rome. M. l'avocat général accusa les révérends pères d'avoir reçu un bref du pape, et d'être les perturbateurs du repos de l'État. Les débats de ce procès furent très animés, à la grande joie de l'abbé Bourdelot. « M. l'avocat général, dit le R. P. du Rosel, battit la campagne et discourut à tort et à travers » ; mais du Rosel disait ces choses tout bas, et en prévenant Condé qu'il ne les redirait pas aisément, comme réflexion de jésuites. L'abbé Bourdelot ne perdit pas son bénéfice, et les jésuites, pour se venger de ses grossières diatribes, l'accablèrent d'épigrammes latines (1) et de petites invectives en vers et en prose.

M. le Prince fit venir Bourdelot à Chantilly, où sans doute il l'invita à se montrer prudent. Le R. P. Talon profita de l'occasion pour écrire une lettre fort piquante contre le médecin. Il ajoute (2) : « Je lui envoie aujourd'hui une corbeille où il y a un gros chat tout en vie et qui peut bien lui sauter au nez quand il l'ouvrira ; c'est pourquoi je prie le P. Bergier de lui laisser ouvrir la corbeille à lui seul. Je lui envoie aussi un gros rat tout en vie et cinq ou six petits rats, dont M. Bourdelot pourra faire l'anatomie pour ses expériences de médecine, quand bon lui semblera. Nos pères sont toujours déchaînés contre lui ; pour moi, je serai toujours bénin à l'égard de notre pauvre ami Bourdelot. » La malice du P. Talon était moins innocente qu'elle n'en avait l'air ; ces bêtes qu'il avait envoyées étaient un symbole : le chat

(1) Poésies de Commire, Paris, 1753, t. II, p. 220; poésies latines du P. Vavasseur, p. 133.
(2) Mss. de l'hôtel de Condé.

était le jansénisme, les rats étaient les gallicans. Du Rosel révèle le sens apocalyptique de cet envoi : « C'est le jansénisme qui, comme un chat méchant, flatte le pouvoir et déchire les jésuites ; les rats, ce sont nos seigneurs les prélats de France, qui se veulent assembler pour défendre les prétendues libertés de l'Église gallicane, et pourraient bien être dévorés par le chat, si l'on n'y prend garde. Mais puisqu'ils veulent être au moins maltraités dans leurs propres intérêts, la cour de Rome les laissera dans l'oppression sans s'en occuper davantage. »

De retour à Paris, Bourdelot discuta avec Talon à son académie de Pont-Neuf, mais ne répondit pas à ce qu'il appelait avec mépris la cohue des jeunes poètes en colère ; il continua à veiller sur la santé de M. le duc de Bourbon, non sans rire au besoin de ses solécismes, et, au moyen de fréquentes purgations, il faisait courir dans les veines du jeune prince des esprits vitaux bien clairs et bien vifs. Pendant ce temps-là, il se moquait de tout le monde, même de l'oratorien Malebranche, qui était allé à Chantilly enseigner avec discernement la recherche de la vérité, et montrer que son esprit subtil savait couper un fil en quatre ; mais surtout du grand prédicateur Bourdaloue, qui avait demandé en vain d'aller admirer le beau domaine de Condé pour travailler à la conversion du propriétaire.

Aussi Bourdelot demeura dans l'opinion des jésuites comme le type le plus franc des jansénistes et des gallicans, qu'ils appelaient entre eux les bêtes. En juillet 1681 (1), le vénérable P. Vavasseur rencontra le P. Talon et lui dit froidement : « Eh bien ! les bêtes se sont-elles tues à la fin ? — Prenez garde, je m'en vais vous faire une grosse affaire avec ce que vous dites-là : c'est la matière de la plus jolie épigramme que vous ayez jamais faite ; j'en ferai part à M. Bourdelot. Songez à vous tirer de ce mauvais pas. » Un ris dédaigneux fut toute la réponse. « Je vis bien, ajoute Talon, qu'il méprisait fort ceux dont je le menaçais. » Le duc de Bourbon, excité par ses maîtres, dit en raillant au vieux médecin, qu'il ne serait pas content qu'il ne fît des vers latins plus beaux que les siens. « Je vous cède, Monseigneur, la gloire de la poésie latine ; mais permettez-moi de me retrancher dans les madrigaux et les épigrammes françaises : jamais les jésuites ne m'attaqueront de ce côté. » Alors les jésuites proclamèrent la

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

victoire du jeune prince dont la gloire éclatait dans la classe de rhétorique et dans tout l'univers, en même temps que son affection héréditaire pour la compagnie de Jésus.

Avec M. Deschamps, la lutte pour s'emparer du duc de Bourbon fut plus difficile. Deschamps avait mieux choisi son terrain ; il ne s'occupait point de théologie ; chargé par M. le Duc de surveiller l'ensemble de l'éducation du jeune prince, il tâchait de suppléer aux lacunes qu'il apercevait, et ne songeait qu'à préparer Son Altesse à la cour et à la guerre. Le jour des énigmes et des logogriphes, il avait aisément remarqué que sur ce point les jésuites prêtaient le flanc à l'attaque. Imbu des principes de Turenne, qui étaient aussi ceux de Condé, « il faut, disait-il (1), s'habituer à bien faire en toutes choses, et il ne faut aimer le bon témoignage de sa conscience et l'applaudissement d'autrui que comme la preuve qu'on a bien fait. Si une fois nous pouvons obtenir que Monseigneur veuille se plaire à lui-même et plaire aux autres, je ne doute pas que tout n'aille bien. » Mais était-ce là qu'en était le duc de Bourbon? Les maîtres avouaient eux-mêmes que Monseigneur aimait ce qui ne lui coûtait aucune peine : par exemple, qu'on lui expliquât les figures de rhétorique ou les beautés des auteurs, ou qu'on lui fît voir sur la carte et la sphère les agréments de la géographie ; telle était sa curiosité naturelle, mais telle était surtout l'habileté de ses maîtres, qu'il comprenait facilement même ce qui rebutait d'autres jeunes gens. Les professeurs étaient contents, et le P. Talon, transporté d'enthousiasme prophétique, annonçait solennellement qu'on verrait quelque chose de surprenant dans M. le duc de Bourbon. Mais s'agissait-il, pour Monseigneur, d'expliquer ce qu'il avait conçu, de raconter ce qu'il avait entendu, d'écrire ou composer ce qu'il avait appris, de penser ou de travailler seul, en un mot de faire un effort de lui-même, il était aussitôt distrait, ennuyé. Qu'était-ce donc quand il était obligé d'agir ou de se produire en public? Quand il devait monter à cheval ou danser, il demeurait gauche ou maussade. Avec ses parents qu'il allait voir plus souvent, il était embarrassé, morose; au jeu de billard, il faisait naître des incidents, des disputes. Il n'était à l'aise que dans la société de ceux de ses maîtres qui l'avaient suivi, ou venaient le voir au Petit-Bourbon. Quel étrange caractère! Cependant Monseigneur avait un bon fonds, une

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

heureuse nature ; qui eût osé en douter? Alors d'où venaient ses défauts? Après y avoir bien réfléchi, Deschamps écrivit à M. le Prince (décembre 1681) (1) : « Le collège et les pédants ne sont pas de grande utilité : Monseigneur en apprendrait cent fois plus dans le monde, par le commerce de ses semblables ou des personnes de son âge. » La guerre, ainsi déclarée, eut diverses péripéties qui ne laissèrent pas d'émouvoir Condé lui-même, dans sa retraite de Chantilly.

D'abord, pour corriger l'influence dominante des jésuites, Deschamps s'entendit avec M. le Duc et Mme la Duchesse sur divers moyens qui furent employés. On fit venir auprès de M. le duc de Bourbon deux gentils jeunes gens de son âge et de son rang, les princes de Saxe-Eisenach. Il les reçut sans gaieté, d'un air sérieux et froid. On le fit danser six jours de suite pour le dégourdir ; il se tint mal et n'y mit point de bonne grâce. L'ambassadeur du Maroc vint le visiter avec une tigresse apprivoisée (2). Son Altesse flatta la tigresse, non sans peur : il est vrai que cette bête, si douce, avait certaines façons de tigresse qui donnaient à penser que son ancien naturel pourrait bien revenir. Le Marocain étendit le bras, mit la main sur la tête du prince, et dit : « Il sera royal comme son aïeul. » Mais le prince n'avait pas l'attitude d'un roi : sa tête penchée, ses bras tombants ne rappelaient nullement le port de Louis XIV dans les tableaux de le Brun. Un fils légitimé du roi et de Mme de la Vallière, élevé comme les princes de Conti par l'abbé Fleury, vint au carnaval de 1682 pour s'amuser avec M. le duc de Bourbon. M. le Duc tenait beaucoup à ce que son fils prît plaisir à la compagnie du comte de Vermandois, grand amiral de France. M. le duc de Bourbon n'eut pour lui qu'une civilité peu polie. Tout le monde était mécontent, plusieurs se plaignirent, et Deschamps prononça les plus graves remontrances (3). « Monseigneur ne veut pas secouer les restes de l'enfance ni ses distractions. Tout ce que peuvent dire ou faire les personnes qui sont auprès de lui, ne sert à rien. Il n'y a qu'un moyen, c'est de le jeter dans le monde ; il faudra bien qu'il fasse comme les autres pour se tirer d'affaire. »

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

(2) Cf. *Mémoires de Sourches*, éd. Cosnac, t. I, p. 77-78 : la tigresse dans la chambre de la reine au milieu de toutes les dames de la cour.

(3) Mss. de l'hôtel de Condé.

Malgré le mécontentement des professeurs du jeune prince, Deschamps n'en poursuivait pas moins sa campagne : il fit lire *Don Quichotte* à Son Altesse, qui voulut bien prendre intérêt aux aventures ridicules du vieil hidalgo. C'était une ouverture ; il fallait vite en profiter. Deschamps lit aussitôt à Son Altesse les passages les plus gais des *Lettres de Voiture,* et surtout les jolis compliments adressés à Condé. Mais les grâces galantes du vieil épistolier, pas plus que ses petits vers badins, ne purent dérider le duc de Bourbon : il ne comprit pas. Deschamps eut recours à quelque chose de plus touchant et de plus nouveau, le délicieux roman d'une grande amie de la maison de Condé : *la Princesse de Clèves,* de M[me] de la Fayette. Qu'est-ce qui pouvait, avec autant de délicatesse, s'insinuer dans un jeune cœur, y éveiller de douces et généreuses passions, et secouer la poussière du collège? Pourtant cela ne fit aucun effet sur le duc de Bourbon : il ne sentait pas. Deschamps en tira cette conclusion : « Quand il ne sera plus avec des enfants, le commerce des personnes raisonnables le fera promptement changer. » Le P. Alleaume est désolé : « Monseigneur, dit-il, ne peut rien faire seul ; il est allé en classe sans avoir fait son thème, et il en a eu la honte publique. Il passe des heures à rêver... » Deschamps persiste à signaler le développement du caractère du jeune rhétoricien. « Décidément Monseigneur est despote, il veut tout ce qu'il veut, absolument, et ne peut jouer sans chagrin ni dispute. » Pour adoucir cette humeur sauvage, on le conduit à l'opéra italien, et de là chez M. de Gourville pour dîner avec plusieurs jeunes gens de la cour et de haute famille. Le prudent Gourville assure que, dans cette grave circonstance, Monseigneur a fait aussi bien qu'on le pouvait souhaiter. Et le P. du Rosel, plus content que son collègue Alleaume, fait raconter en latin à Son Altesse ce qu'elle a vu à l'Opéra et à Saint-Maur. « En vérité, dit-il (1), elle le fit aisément et sans trop de peine, à quelques mots près, qui étaient un peu extraordinaires pour expliquer les détails de l'opéra. »

En somme, les études de rhétorique étaient languissantes. M. le Prince écrivit une lettre sévère à son petit-fils. Ce fut comme un coup de tonnerre, tout le monde baissa la tête. Le jeune prince effrayé partit et sembla prendre carrière ; mais cela ne dura pas longtemps. Le P. Alleaume en fit l'aveu avec sa franchise ordinaire.

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

Néanmoins, la rhétorique finie, le P. Talon parle avec enthousiasme de la gloire du duc de Bourbon, qui fait les délices de son collège. « Depuis le temps qu'il y est entré, il n'a pas été malade un seul moment ; les combats qu'il a livrés, les victoires qu'il a remportées n'ont servi qu'à affermir sa santé. Cet aimable et admirable jeune prince passe déjà dans Rome et dans toute l'Italie pour un prodige d'esprit. » Mais M. le Prince n'était pas dupe des exagérations du jésuite octogénaire. Le collège avait essuyé un échec ; le P. la Baune, professeur du duc de Bourbon, écrivit à Condé : « Je prie le P. Bergier de m'aider à vous faire de très humbles remerciements, Monseigneur, de ce que Votre Altesse sérénissime a eu la bonté de me souffrir si longtemps auprès de M. le duc de Bourbon, quoique je n'eusse de toutes les qualités qu'il fallait pour mon emploi que celle d'un zèle et d'un dévouement absolu à sa personne. Si celle-là peut me tenir lieu de quelque chose, j'espère, Monseigneur, que V. A. S. me pardonnera tout le mal que j'ai fait, et me conservera l'honneur de sa bienveillance. » M. Deschamps avait obtenu un avantage incontestable, mais bien laborieux et peu décisif.

Depuis quelque temps, les jésuites, prévoyant peut-être le danger qui les menaçait, cherchaient un professeur de philosophie qui, par ses talents et ses qualités particulières, pût satisfaire à tous les besoins de la situation. Le R. P. Bergier avait, durant son voyage à la Flèche, si bien dirigé les recherches de ce côté, qu'il y trouva l'homme qu'il fallait (1). C'était un professeur du plus grand mérite, aussi distingué par la sagesse et l'élévation de ses idées que par la clarté et l'élégance de son élocution latine, le R. P. Jouvency, celui-là même qui expurgea les auteurs classiques, et dont Voltaire, au siècle suivant, fit un bel éloge. On n'osait lui adjoindre comme régent de philosophie le P. Martineau (2), parce qu'il était trop laid. Condé voulut le voir, et après l'avoir vu : « Il ne doit pas, dit-il, faire peur à qui a vu Pellisson. On s'accoutumera à le voir, et on le trouvera beau. » Le P. Jouvency et le P. Martineau, avec l'aide des deux précepteurs, parvinrent à apprendre au jeune prince ce qu'on appelait la logique (3). Le P. Alleaume put écrire à Condé que M. le duc de Bourbon se pénétrait bien des règles du syllogisme : « Il a une

(1) Rollin, *Discours préliminaire du Traité des études.*

(2) Moreri, article sur Martineau.

(3) Mss. de l'hôtel de Condé.

grande facilité pour cela qui fait de la peine aux autres, et qui est la véritable logique. » Afin de l'habituer à bien se servir de cet instrument, qu'on définissait alors l'art de raisonner, on essaya de lui faire prendre goût aux disputes d'école ; on le mit aux prises avec de jeunes jésuites ou des personnes instruites ; mais il était alors bien difficile de le tirer de sa nonchalance. Cependant, après l'avoir bien préparé à ce qu'il avait à dire, on arrangea une dispute solennelle (janvier 1683) dans la classe de logique. « Monseigneur, dit le P. Alleaume, ne discuta pas avec grand feu ; mais du moins il ne languit pas, comme il faisait ordinairement : il dit d'une voix haute, avec assez de présence d'esprit, l'essentiel de ce qu'il fallait. » Cette séance avait pour but de flatter M. le Prince, de lui rappeler un souvenir de sa jeunesse qu'il aimait beaucoup, sa fameuse dispute avec Bossuet, lorsque le vainqueur de Rocroy trouva dans une salle de la Sorbonne un adversaire digne de lui, dont il ne put pas triompher. Aussi fallut-il absolument obtenir un succès au duc de Bourbon. Le P. Talon s'écrie : « Monseigneur a fait rage dans cette journée ; tous nos messieurs de la maison professe, et tous nos messieurs du noviciat sont sortis ravis de la séance et l'ont accablé de compliments. » Le vénérable P. Jourdan pleurait de joie. Le P. Commire embouche aussitôt la trompette héroïque : il présente à Monseigneur un impromptu en vers latins, où il le met bien au-dessus de son père et de son grand-père. « Qu'avaient fait M. le Duc et M. le Prince? Ils avaient aimé la guerre ; ils s'étaient laissé entraîner par les charmes de la victoire ! Mais vous, Louis III de Bourbon, vous combattez seul, et seul vous triomphez. Aucun soldat ne partage votre gloire. Voilà ce que n'ont pu vous apprendre, ni votre père, ni votre grand-père. » Cependant, comme on avait remarqué que ces victoires pénibles, où personne n'était humilié, plaisaient peu à Son Altesse, on lui en prépara d'autres qui étaient plus de son goût. Quand il n'avait pour adversaires que des enfants dont il pouvait triompher, son amour-propre dévorait ces faciles jouissances. On le fit disputer devant M. de Lamoignon avec le petit de Broglie, qui ne put lui tenir tête, et avec le petit du Chaillou, dont le père fut ravi de voir son fils vaincu par Son Altesse. Un jour, il démontra que la relation n'est pas la même chose que le fondement ; un autre jour, il prouva que Dieu ne devait pas être mis dans la catégorie de la substance, de la même manière que la créature. Chacune de ces disputes fut pour

lui un succès assuré. « Monseigneur, dit du Rosel, n'aimait pas à parler en public sans le bien faire » ; mais il aimait surtout à écraser de plus faibles que lui. Les jésuites avaient repris l'avantage : jamais messieurs de Port-Royal, avec leur fameuse logique simplifiée, n'auraient fait un raisonneur comme Son Altesse. Le jeune prince vit avec plaisir ses chers maîtres s'insinuer au Petit-Bourbon et le remplir, aux heures de récréation, de leurs novices et de leurs élèves. Ils regagnèrent ainsi cette année-là tout le terrain que l'année précédente ils avaient perdu. Le P. Talon était dans la joie : le roi avait daigné se déclarer le fondateur de son collège, qui allait s'appeler le collège Louis le Grand, et M. le Prince « lui avait envoyé du gibier et divers cadeaux ».

Pendant ce temps-là, M. Deschamps avait beau moraliser sur les devoirs de la civilité, Monseigneur se souciait peu de cette vulgaire vertu. Deschamps avait beau faire venir le grand maître de la danse Fabvier, Monseigneur tenait toujours ses bras en arrière et en contrainte pendant qu'il dansait, et ne voulait pas comprendre combien il était dangereux pour lui à son âge, de contracter de mauvaises habitudes dont plus tard il ne pourra plus se guérir. Deschamps avait beau lire à Son Altesse de bons livres d'histoire de France, pour l'amuser et l'instruire sur les choses pratiques les plus utiles, Monseigneur était toujours rêveur, et ne daignait y faire la moindre attention. Deschamps aurait bien voulu présenter Monseigneur à la cour : on s'y amusait bien ; Mme la princesse de Conti y faisait merveille chez le Dauphin. Le roi lui-même mettait tout en train : Bourdelot disait qu'à la médianoche du 14 février 1683, on fit mille folies amusantes, jusqu'à se jeter des serviettes à la tête. Mais comment lancer dans ce monde Monseigneur, qui avait l'air gauche, se tenait mal, ne pensait qu'à des enfantillages, et ne se plaisait qu'avec des pédants ou leurs élèves? Pour consoler Son Altesse, les jésuites le pressèrent de venir au collège assister à leur tragédie latine. Une dispute s'engagea, où Deschamps déconcerta la logique des jésuites par un argument qu'ils n'avaient pas prévu : « Qu'est-ce que votre spectacle? dit-il. Une tragédie de seconde, où il n'entrera point d'enfant de nom et de qualité! Or, Monseigneur est philosophe et de haute naissance, donc il ne peut se contenter de si peu; il ira prendre les divertissements que lui réserve Mme la Duchesse sa mère. » Elle le conduisit à la Foire et à l'Opéra italien. M. le duc de Bourbon n'en

fut que plus attaché à la société des jésuites et de leurs élèves. Cependant, là même son caractère éclatait parfois avec une étrange violence. Un jour qu'il voulait argumenter, à son ordinaire, avec le jeune M. de Duras, l'un de ses camarades, ne pouvant le convaincre d'erreur, il se mit si fort en colère qu'il le battit et lui fit grand mal. M. du Bouchet, ce bon vieux gentilhomme qui avait la charge de son écurie et de ses chevaux, gronda fort Son Altesse, et, pour la punir, voulut la retenir au Petit-Bourbon. Il s'ensuivit une querelle terrible. Monseigneur finit par s'échapper à l'hôtel de Condé, auprès de sa mère, à qui il voulut persuader qu'il avait raison. Comme ses syllogismes ne réussissaient pas mieux là qu'ailleurs, il s'emporta de nouveau, et, tout hors de lui, fit si grande rumeur dans toute la maison, que personne ne savait où se cacher. Deschamps revint, trouva que « Monseigneur argumentait bien, mais qu'il n'était pas honnête, et ne s'appliquait qu'à de petites choses. » Incivil envers tout le monde, insolent envers ses inférieurs, brutal envers ses gens, « il prenait plaisir à leur cracher des injures à la face, à les battre et à les accabler de mauvais traitements ». Ce n'était certes pas dans la compagnie des jésuites qu'il apprenait ces belles manières ; mais « il n'avait de goût que pour les puérilités, et ne faisait aucun cas des hommes et des choses qui pouvaient polir son esprit et son caractère ». Deschamps commençait à se sentir malade ; il avait des rhumatismes, un peu de goutte ; son humeur en était altérée, et il parlait déjà de prendre sa retraite.

La logique de M. le duc de Bourbon avait eu des effets plus fâcheux pour l'abbé Bourdelot. Le vieux médecin ne s'était-il pas avisé, après avoir raillé la scolastique, de parler des discussions théologiques de la Sorbonne, sur les libertés de l'Église gallicane : cela n'était pas de sa compétence, on le lui fit bien voir. Il s'emporta, voulut faire le satirique comme l'abbé Boileau ; on se moqua de lui. Il prononça une violente diatribe contre le pape : on le renvoya lestement à son académie du Pont-Neuf. Il perdit tout son crédit : sa science n'était plus qu'un chaos, ses épigrammes françaises parurent aussi mauvaises que les latines ; ses madrigaux devinrent insipides, ses médecines aussi dégoûtantes qu'inutiles. Sous prétexte de combattre l'âcreté des humeurs de Son Altesse qui avait attrapé une fluxion (février 1683), il lui fit prendre de la casse à diverses reprises ; puis il fallut redresser un torticolis qui n'était autre chose qu'un vice de conformation. Le jeune

héros, purgé et repurgé, en garda une profonde rancune à son médecin.

La seconde année de philosophie fut encore plus accidentée que la première. Il s'agissait d'apprendre au duc de Bourbon à juger les systèmes philosophiques, pour discerner le bon ; à comprendre les principes de l'école et la doctrine de saint Thomas ; à étudier les sciences mathématiques autant qu'il était nécessaire pour la profession des armes ; et à rectifier les anciens systèmes par les nouvelles découvertes (1), selon la méthode du R. P. de la Chaise, confesseur du roi. Tout l'art et toute la science des Jouvency et des Martineau n'étaient pas de trop pour mener à bien cette grave entreprise. Cela pourtant n'était rien auprès de la tâche de Deschamps, qui devait lui enseigner l'histoire contemporaine, et le faire entrer à la cour avec autant d'éclat que MM. les princes de Conti. Or ces jeunes princes ne languissaient pas dans la poussière d'un collège ; ils étaient comme volontaires à l'armée du roi, sous les ordres du maréchal d'Humières, en Flandre ; et dès leur première campagne, on crut revoir en eux la vive et vaillante jeunesse du grand Condé. A la prise de Courtray et de Dixmude (2), ils montrèrent de vrais héros aux ennemis et à nos troupes (novembre 1683).

Pendant ce temps, Gourville ne demeurait pas inactif et poussait M. le Prince à hâter le mariage du duc de Bourbon. De graves événements lui avaient fait prendre ce parti. Colbert était mort, et pendant quelque temps il avait cru lui succéder (3). Il le raconta lui-même ainsi. M. de Louvois lui avait demandé s'il ne songeait pas à prendre ses mesures pour être contrôleur général, et l'avait proposé au roi en conseil des ministres. Le chancelier le Tellier avait opiné en disant que M. de Gourville avait de l'esprit, et qu'il entendait bien les finances. Le roi avait dit qu'il fallait en demeurer là. M. le duc de Créqui (4) écoutait à la porte ; sur ce discours, il courut vite en faire la confidence à M. le Prince. « Aussitôt, il descendit dans la cour et m'y ayant trouvé, me tira à part pour me dire que j'étais contrôleur général des finances, qu'il l'avait entendu de ses oreilles, et qu'il me priait de faire quelques plaisirs à Boxtel, qui était de ses amis. Je le remerciai,

(1) *Histoire de l'Académie des Inscriptions*, t. I, p. 373 et suivantes.

(2) Massillon, oraison funèbre du prince de Conti.

(3) *Relation de Spanheim*, lettre du 9 septembre 1683. Cf. *Introduction de Ch. Schefer*, p. XIX, publiée en 1882 par la Société de l'histoire de France.

(4) *Mémoires*, p. 578 et 579.

et me mis aussitôt dans ma chaise pour m'en aller en mon logis. Je balançai quelque temps en moi-même pour savoir comment je devais regarder cela : j'étais flatté d'un côté, mais de l'autre je trouvais qu'à mon âge (56 ans), c'était un grand poids; qu'ayant bien des amis, la plupart croiraient bientôt avoir sujet de se plaindre de moi, si je ne faisais pas ce qu'ils pourraient souhaiter; que d'ailleurs j'avais une nombreuse famille, et que chacun me donnerait des malédictions si je ne l'avançais pas selon son caprice. J'étais encore fort en peine de ce qu'il fallait souvent lire au roi, en plein conseil, des papiers dont on lui devait rendre compte, et que ne le pouvant bien faire, je serais obligé de les donner à un autre pour les lire. Et par-dessus tout cela, je considérais que j'étais fort agréablement avec M. le Prince, que j'avais assez de bien pour vivre honorablement et pour assister mes parents selon leur condition ; que je n'avais plus à craindre sur mes affaires passées, après l'arrêt et les lettres patentes que M. Colbert m'avait délivrés avant sa mort. » Enfin, on lui annonça que M. Pelletier était contrôleur général. Bientôt après, il apprit que la chambre des comptes refusait de vérifier les lettres patentes qu'il avait obtenues. Le Tellier avait dit qu'on pouvait tirer de lui pour le roi des sommes considérables. Gourville se crut déjà un homme ruiné, si le roi ne voulait le sauver. Pour s'assurer du roi, il n'avait plus qu'un moyen, le mariage du duc de Bourbon avec M[lle] de Nantes.

Restait à décider M. le Prince. Il ne trouvait pas encore son petit-fils en âge de se marier. Il avait bien raison ; mais si l'on attendait jusque-là, il serait peut-être trop tard pour M. le Prince, dont le crédit baissait avec la santé. M. le Duc ne pouvait se charger de dire pareille chose à son père. Gourville y réussit, sans avoir l'air d'y penser (1). « Lorsque j'appris d'où venait l'empêchement à la vérification des lettres patentes que j'avais obtenues de M. Colbert, je pris le parti de l'ignorer et néanmoins de faire des instances pour parvenir à une vérification. J'en parlai à M. le Pelletier, le nouveau contrôleur général ; il me donna des excuses qui me faisaient connaître la volonté qu'on avait de traverser mon affaire. Je suppliai M. le Prince de me mener à Chaville chez M. le Tellier pour lui en parler, et le prier de terminer une affaire que Son Altesse avait si fort à cœur, et qui était si avancée ; mais M. le Tellier s'en excusa, disant qu'il n'entendait pas

(1) *Mémoires de Gourville*, p. 579.

les formalités de la chambre des comptes. Je l'avoue, cette réponse à laquelle j'étais bien éloigné de m'attendre, me démonta si fort, que je dis impertinemment tout haut à M. le Prince : « Je crois que Votre Altesse peut aller prendre son lait, puisque M. le chancelier n'entend pas les formalités de la chambre des comptes. » La compagnie fut un peu embarrassée de ma réponse ; mais l'affaire en demeura là. » Pour bien comprendre l'impertinence de Gourville, il faut se rappeler cette épigramme de Commire au médecin de Son Altesse (1) : « A quoi pensez-vous donc, je vous prie, Bourdelot ? Vous qui guérissez les autres, avez-vous l'esprit bien sain, d'espérer avec de la bouillie et du lait pur, en suivant votre régime, ranimer le corps du grand Condé fatigué par les travaux de la guerre? » — « M. le Prince, reprend Gourville (2), eut la bonté d'être bien fâché, et moi bien davantage, de n'avoir pas porté mes lettres patentes à la chambre des comptes, aussitôt que je les avais eues, puisqu'elles auraient été vérifiées. » M. le Duc ne manqua pas d'ajouter qu'il en serait de même du mariage du duc de Bourbon avec Mlle de Nantes, si l'on ne profitait pas du moment où M. le Prince avait encore assez de crédit auprès du roi pour mener cette affaire à bien. M. le Prince ne fit plus d'objection au projet de M. le Duc, et il fut convenu que l'on s'occuperait de marier le duc de Bourbon, aussitôt qu'il aurait fini sa philosophie.

Les jésuites et M. Deschamps s'efforcèrent avec une émulation digne de louange d'exécuter les intentions de M. le Prince et de M. le Duc, auprès du duc de Bourbon ; mais l'étude de l'histoire manquait d'entrain, et celle de la philosophie manquait d'application. Tout bon logicien qu'il était, Monseigneur faisait toujours des mines et des grimaces à ses maîtres, il ne voulait pas danser. Sa mère intervint avec l'autorité qu'elle pouvait avoir, et lui dit fortement qu'il fallait qu'il fût plus assidu que par le passé. Un jour il dansa bien devant elle ; mais il commença aussitôt à dénigrer ses serviteurs avec un acharnement que rien ne pouvait apaiser. Enfin, le 14 novembre, M. le Duc se mit aussi de la partie, et plus sérieusement que jamais. Par son ordre, Deschamps dut chaque jour répéter en détail au jeune prince toute la maison du roi et officiers de la couronne, tout ce qui pouvait y avoir relation pour les fonctions et les personnes, enfin toutes autres

(1) *Poésies de Commire*, t. I, p. 220.
(2) *Mémoires de Gourville*, p. 579.

choses de cette nature qui pouvaient tomber en conversation, et qu'il fallait nécessairement savoir.

Le temps pressait : M. le duc de Bourbon avait eu quinze ans révolus le 11 octobre 1683 ; il en aura presque seize quand ses études seront finies. Il va falloir le marier ; il doit donc immédiatement tout apprendre pour paraître et briller devant le roi. En effet, pendant l'hiver, on le mena une fois à la cour. Il eut un peu meilleure attitude; sa vanité satisfaite parut de l'aisance, et sa timidité naturelle parut de la modestie. Le 10 décembre 1683, il eut la satisfaction d'écouter dans l'église des Jésuites l'oraison funèbre de son arrière-grand-père, Henri II de Bourbon, prononcée par le même P. Bourdaloue, qui avait assisté plusieurs fois à ses discussions scolastiques. Toute sa famille était là. Il entendit l'illustre prédicateur célébrer « les vertus de ce prince parfait » (qui ne l'était pourtant guère) et demander à Dieu de « convertir M. le Prince, de répandre la plénitude de ses grâces sur M. le Duc, sur M[me] la Duchesse, l'idéal de tous les devoirs que la cour révère, et sur ce petit-fils, la consolation et la joie, déjà le miracle de son âge, bientôt la copie vivante de son père et de son aïeul ; sur sa sœur, sur ses cousins, les princes de Conti, semblables à deux étoiles nouvellement découvertes, et appelés dans le globe céleste astres de Bourbon, qui sont tout proches du soleil, et qui ne s'en éloignent jamais ; enfin sur la princesse de Conti, parée de tous les dons de la nature, du roi et de Dieu. » — « Le 4 janvier 1684, il faisait mauvais temps, dit le P. Talon ; je me suis réfugié dans notre petit hôtel de Bourbon, où j'ai trouvé Monseigneur le duc de ce nom, grand, gras, beau et fort gai. Me voyant de loin, il a fendu la presse de quinze ou vingt jésuites et d'autant de nos pensionnaires pour venir me sauter au cou. » C'était encore avec les jésuites qu'il se plaisait le mieux. Mais Deschamps se plaignait toujours des badineries et enfantillages de M. le duc de Bourbon. M. le Prince, perdant patience, voulut savoir au juste en quoi cela consistait. Deschamps n'essaya point d'adoucir les traits du portrait qu'il fit de son jeune maître. « Cela consiste, dit-il, à demeurer avec des enfants, dès qu'il en trouve l'occasion ; à s'y occuper de bagatelles avec fureur ; à ne pas vouloir s'en détacher, malgré les avis de son père, de sa mère et de ses maîtres ; à se tenir toujours de travers, comme s'il était contrefait ; à se moquer de tous les hommes sérieux ; à battre ses gens ; à se précipiter avec violence, soit qu'il entre dans un appartement, ou qu'il en

sorte, au risque de se casser la tête. » — « C'était une meule toujours en l'air, et qui faisait fuir devant elle, comme dira plus tard Saint-Simon, tantôt par des malices sournoises, quand Monseigneur ne pouvait pas dominer, tantôt quand il se sentait le plus fort, par des plaisanteries cruelles ou des outrages plus cruels encore. » M. le Prince gronda ; son petit-fils se soumit en pleurant de colère, et revint à ses habitudes. On fit devant lui, au Petit-Bourbon, des expériences sur la pesanteur de l'air. Il invita toute sa classe à y assister. Il y prit moins de plaisir qu'à fronder l'horreur du vide et ceux qui avaient soutenu cette hypothèse abandonnée. Ce fut pourtant là une bonne journée, où il battit sans peine des gens qui ne pouvaient plus se défendre, et reçut force compliments qui lui furent très agréables.

Vers le même temps, il alla avec Deschamps chez Mme de la Fayette, pour y étudier les grâces de la conversation et les habitudes de la société. C'était bien le moins qu'il pût faire d'y aller. « Mme de la Fayette s'était proposé, dit Gourville (1), de remplir la place de Mme la marquise de Sablé, à laquelle tous les jeunes gens avaient accoutumé de rendre de grands devoirs, parce qu'après qu'elle les avait un peu façonnés, ce leur était un titre pour entrer dans le monde. Elle passait ordinairement deux heures de la matinée à entretenir commerce avec tous ceux qui pouvaient lui être bons à quelque chose, et à faire des reproches à ceux qui ne la voyaient pas aussi souvent qu'elle le voulait, pour les tenir sous sa main et voir à quel usage elle pouvait les mettre un jour. » Si, au dire de l'injuste Gourville, elle agissait ainsi avec les jeunes gens qui voulaient entrer dans le monde, que ne dut-elle pas faire pour M. le duc de Bourbon, l'espoir de la maison de Condé? Assurément, elle y mit toute la finesse de son esprit, toute la douceur de son caractère liant, et « toute la prudence de sa raison, de sa divine raison qui était sa qualité principale », dit Mme de Sévigné. Deschamps avait mis là ses dernières espérances : c'était là qu'enfin M. le duc apprendra à être un homme. Il y vint donc un jour qu'il y avait une société choisie exprès pour lui : M. et Mme de Richelieu y étaient. Il ne fit nulle attention à leur présence. Cependant M. de Richelieu était neveu de l'illustre cardinal et cousin germain de la femme de M. le Prince, grand'mère du duc de Bourbon. Mais le jeune prince ne connaissait

(1) *Mémoires de Gourville*, p. 568.

pas sa grand'mère, quoiqu'elle vécût encore à Châteauroux, et ne se souvenait pas de l'avoir jamais vue. Au moins il devait savoir que M. le duc de Richelieu était chevalier d'honneur de la Dauphine. Qui pouvait alors ignorer cela? Le duc de Bourbon s'en occupait fort peu. Aura-t-il la même indifférence pour Mme de Richelieu? Ancienne dame d'honneur de la reine, et maintenant dame d'honneur de madame la Dauphine, elle remplissait alors les fonctions les plus délicates de la cour. Elle en était comme accablée et en perdait le boire et le manger; même quelquefois elle en perdait la tête. Mais c'était une raison de plus pour que Mme de la Fayette lui sût gré de sa visite, et que M. le duc de Bourbon profitât avec empressement d'une si belle occasion de s'instruire agréablement des choses de la cour. Du reste, Mme de Richelieu ne se faisait pas prier pour donner beaucoup de nouvelles et de détails qui étaient de la plus haute importance. Elle parlait vite et bien. — « Son moulin ne chômait guère », disait Mme de Sévigné. — M. le duc de Bourbon, ne pouvant argumenter en forme, ni faire d'épigramme de collège, resta muet et de mauvaise humeur. Mme de la Fayette fit de vains efforts pour solliciter au moins sa bienveillance. On finit par le laisser bouder. M. et Mme de Richelieu se retirèrent. Mme de la Fayette demanda au jeune prince s'il ne connaissait pas M. et Mme de Richelieu. Il répondit brusquement qu'il n'avait jamais ouï le nom de ces gens-là. Peut-être au moins il avait entendu parler des fonctions qu'ils avaient remplies eux et leur famille, à la cour de France? Le prince s'entêta à soutenir qu'il ne connaissait les Richelieu, ni leurs fonctions, ni leurs actions, ni dans le présent, ni dans le passé. Deschamps voulut tourner la chose en plaisanterie, pour éviter une explication qui ne pouvait être que cruelle; mais Monseigneur, ferme sur les principes, ne voulut pas en démordre. Deschamps ne pouvait comprendre que Son Altesse ne sût pas une chose de cette nature, qu'il lui avait répétée tant de fois, et tant de fois donnée par écrit. M. Deschamps eut une telle mortification de cette aventure, qu'il ne put jamais s'en consoler. De quoi n'était pas capable Monseigneur avec ses distractions, puisqu'il avait pu oublier cela? « Mais Monseigneur était insensible à tout. »

Insensible à tout? M. le Duc ne voulait pas le croire. Il résolut sur-le-champ de préparer son fils à débuter dans les bals de la cour, le mieux possible. Il lui faisait apprendre à danser la chaconne

avec des castagnettes. Son maître, Fabvier, excellait dans cet art nouveau, et l'enseignait fort bien. M. le duc de Bourbon pouvait par ce moyen se placer du premier coup à la hauteur des plus brillants courtisans ; mais, soit qu'il eût peu d'aptitude naturelle pour ce bel exercice, soit qu'il l'eût pris en dégoût, et se fût mis dans la tête qu'il ne danserait pas la chaconne avec des castagnettes, Deschamps avait fait en vain les plus éloquentes remontrances. M. le Duc entreprit de dompter le capricieux entêtement d'un enfant gâté. Jamais il ne put en venir à bout. L'hôtel du Petit-Bourbon retentit longtemps des cris formidables du père, des injures dont il accabla son fils, de la colère du fils et du bruit de sa résistance, qui demeura victorieuse. Eh bien, si rien ne peut le toucher, c'est une raison de plus pour le marier tout de suite, ou du moins le mettre en rapport avec Mlle de Nantes. Peut-être ne sera-t-il pas insensible à l'attrait de sa beauté.

Dès le printemps de 1684, Mlle de Nantes commença à sortir en carrosse avec le roi, et M. le Duc commença à démasquer le plan qu'il cachait depuis longtemps. Il en parla à son père, à Mme la Duchesse sa femme, à tous ceux qui pouvaient avoir une influence sur son fils, et il poussa dans cette direction tout ce qui avait part à l'éducation de M. le duc de Bourbon. Il n'y avait pas de temps à perdre : le prince de Conti et le prince de la Roche-sur-Yon étaient à l'armée, devant Luxembourg assiégé; à la cour, on s'entretenait avec intérêt de leur belle conduite, de leur ardeur au métier de soldat; on citait avec complaisance, sur leur compte, des traits de courage et des mots heureux qui circulaient de bouche en bouche en leur faisant grand honneur. Que pouvait-on attendre de M. le duc de Bourbon, s'il languissait dans une éternelle enfance? Pour le dérober à ses habitudes enfantines, il lui fut permis de faire des promenades à cheval au moment de ses récréations. Maîtriser un animal fougueux et docile, avec l'éloge de ses gentilshommes, fut pour lui une heureuse distraction. On lui permit aussi de venir plus souvent dans la société de ses sœurs, à l'hôtel de Condé. S'y trouver en bonne compagnie, y être traité comme le fils unique et l'héritier de la maison, n'était pas sans lui faire quelque plaisir; il ne demandait pas mieux que d'entrer dans un monde plus étendu, où il pouvait encore, jusqu'à un certain point, prendre la liberté d'un maître. Le résultat le plus clair de cette dernière combinaison fut qu'il ne voulut plus se donner aucune peine à quoi que ce fût. Il écoutait volontiers

encore les leçons intéressantes des jésuites ; mais il n'y pensait guère plus qu'à un sermon qu'il aurait entendu. Son grand-père lui fit cadeau d'un baromètre et d'un thermomètre pour l'encourager dans ses études de physique : il en tira peu de profit. M. le Prince lui écrivit, et lui parla avec plus de gravité que jamais, pour élever son esprit à de hautes et solides pensées : ce fut peine inutile. Le P. Bergier lui envoya de Chantilly plusieurs lettres de métaphysique, pour piquer sa curiosité et l'obliger à répondre. Cela l'ennuya : il finit par ne plus répondre. Mais avec Deschamps ce fut bien pis encore : il ne voulait plus même l'écouter. Mme la Duchesse essaya de faire répéter les leçons d'histoire ; Monseigneur n'en savait mot. Elle le pressa de questions sur sa propre famille, et sur les choses les plus indispensables de la cour et du royaume ; quoique l'on eût soin de les lui répéter une infinité de fois, il les ignorait à l'instant même où l'on venait de les lui enseigner. Madame la Duchesse, malgré son indulgence, lui infligea diverses mortifications : il n'en tint compte. Elle l'obligea de travailler avec les jésuites, au lieu de s'amuser à l'hôtel de Condé : il s'en moqua. A l'autorité qu'il ne pouvait secouer, il opposait la plus parfaite indifférence. Mais malheur à ceux qui n'étaient pas bien armés contre lui ! il les écrasait impitoyablement. Deschamps finit par avouer sa défaite. Comme M. le Prince l'engageait à redoubler d'efforts, il lui répondit (juin 1684) « qu'il ne pouvait vaincre l'indifférence de M. le duc de Bourbon. Peut-être avait-il gagné quelque chose sur Monseigneur pour le faire tenir droit. Au moins il n'est pas si souvent de travers. Il me semble aussi, disait-il, que ses jambes ont un peu allongé ; on le dit et je le crois aussi. » Voilà donc le fruit des longs efforts de M. Deschamps auprès du duc de Bourbon ! Quelle amère ironie ! Était-ce donc pour obtenir ce beau résultat qu'il avait tant lutté, tant travaillé, tant souffert ? Vaincu, brisé, désespéré, il rejeta enfin ce joug odieux auquel il était attaché, demanda un congé qui lui était bien dû, et alla cacher ses chagrins dans la solitude, où il se prépara sérieusement à paraître bientôt devant Dieu, le seul juge équitable des affaires de ce monde. Il était malade, et sentait la mort approcher.

Pendant ce temps-là, l'abbé Cl. Fleury, l'ami de la Bruyère, supportait avec patience (1) d'aussi pénibles tribulations. En 1682, son

(1) *Mémoires de Sourches*, éd. Cosnac, t. I, p. 110-113.

élève le comte de Vermandois, amiral de France, avait été fort mêlé dans les débauches de la jeunesse de la cour. Ce jeune homme infirme n'avait pas encore quinze ans; le roi l'interrogea avec toute l'autorité d'un père et d'un roi; il avoua tout, et fut relégué hors de la présence de Sa Majesté (1). M. le prince de la Roche-sur-Yon, ancien élève de l'abbé Fleury, fut exilé à Chantilly, auprès de M. le Prince son oncle. M. le prince de Turenne et le marquis de Créqui furent renvoyés à leurs régiments. Plusieurs autres jeunes libertins, tels que MM. de Sainte-Maure, menin du Dauphin, le chevalier de Mailly, le comte de Roucy, le vidame de Laon, M. de Mimeure et M. de Marsan, furent chassés de la cour. Quels sentiments pouvaient-ils avoir envers M. l'amiral, auteur de leur disgrâce (2)? Six semaines s'étaient à peine écoulées que M. le Prince obtint du roi le retour de son neveu à la cour. Tous les autres exilés revinrent peu à peu, sans bruit, et réparèrent les années suivantes le mal que leur avait fait M. l'amiral. Le 16 octobre 1682, le roi avait mandé auprès de lui le comte de Vermandois : il se jeta aux pieds de Sa Majesté et versa beaucoup de larmes, tant il était honteux et repentant de toutes ses fautes. Le roi fut touché, le releva, et lui demanda s'il ne lui restait plus rien sur le cœur et s'il revenait à lui de bonne foi. Le jeune homme se jeta de nouveau aux pieds de son père attendri, qui le releva encore et lui dit en l'embrassant : « Je ne veux plus que vous me quittiez de vue : dorénavant vous serez toujours avec moi, à toutes les heures du jour! » Les courtisans admiraient le bonheur de M. le comte de Vermandois, qui semblait n'avoir encouru l'indignation du roi que pour se procurer un raccommodement si avantageux. Mais le jeune prince n'en profita guère, car il mourut en 1683, après avoir donné bien des soucis et des désagréments à ceux qui furent chargés de son éducation. L'abbé Fleury a consigné, dans son *Traité du choix et de la méthode des études*, ses observations personnelles et ses réflexions sur la manière dont il avait été traité à la cour et dans la maison de Condé. C'est le meilleur jugement que nous puissions citer sur les querelles de l'abbé Bourdelot, des PP. Alleaume et du Rosel, de M. Deschamps, des gentilshommes et des jésuites, des grands seigneurs et des princes du sang, des dames

(1) *Relation de Spanheim*, p. 6.
(2) *Mémoires de Sourches*, t. I, p. 152.

et des princesses qui prirent part à l'éducation de M. le duc de Bourbon.

« Pour ne nous pas flatter (1), dit Fleury, il faut convenir que dans le grand monde et parmi les gens polis, on se donne souvent la liberté de railler et les écoliers et les maîtres.

« Comme ce n'est pas au collège que l'on apprend la vraie politesse et les manières agréables, les femmes, qui sont fort sensibles à cet extérieur, et les jeunes gens, naturellement moqueurs, tournent volontiers en ridicule tout ce qui sent l'école : il semble qu'ils veulent se venger de la contrainte qu'ils y ont soufferte, et que les femmes veuillent autoriser leur ignorance en méprisant ce qu'elles n'ont pas appris.

« Il en est de même à proportion des gens d'épée; ils ne croient pas être obligés à avoir fait aucune étude; et soit en se méprisant eux-mêmes par ironie, soit en méprisant ouvertement les gens de lettres, ils font entendre qu'ils ne croient pas en valoir moins pour être ignorants.

« Les défauts de ceux qui enseignent et qui font profession de science, contribuent aussi à les faire mépriser. On y voit de la bassesse, de l'attachement à de petits intérêts, de la vanité, de la jalousie. Comme on se scandalise des imperfections des dévots, ainsi on est choqué des défauts des savants : et ceux qui ne sont pas assez retenus dans leur jugement, font aisément passer à la profession l'aversion qu'ils ont des personnes; ils méprisent donc les lettres parce qu'ils voient des savants, ou des gens qui passent pour l'être, importuner tout le monde des plaintes de leur mauvaise fortune et de l'injustice du siècle, vouloir toujours enseigner et dire ce qu'on ne leur demande pas, et être avides de louanges, incivils et capricieux; et quoique l'on trouve partout une infinité d'ignorants qui sont plaintifs, grands parleurs, fantasques et grossiers, on ne laisse pas d'attribuer plutôt ces défauts aux savants, parce qu'on les remarque plus en des gens qui ont quelque avantage qui les distingue.

« Cependant quoi que l'on puisse dire, la véritable science et les études solides qui y conduisent, seront toujours estimées, même par les ignorants. »

(1) *Choix et méthode des études*, c. I.

Tel était aussi l'avis de Condé, le juge suprême dans la circonstance; et il trancha tous ces démêlés par une sentence décisive. La Bruyère fut mis à la place de M. Deschamps, mais dans des conditions toutes différentes. M. Deschamps parlait beaucoup et bien, mais réussissait peu; M. de la Bruyère parlera peu, on suppose qu'il parlera bien; peut-être réussira-t-il mieux que M. Deschamps.

CHAPITRE VII.

1684.

Mme de Maintenon, qui allait épouser secrètement Louis XIV, appuie le projet de M. le Duc. — Le roi à Chantilly trouve ce lieu délicieux; le mariage du duc de Bourbon et de Mlle de Nantes est décidé, quinze jours après, entre le roi et Condé. — Bossuet et Condé s'entendent pour réorganiser l'éducation du jeune prince. — Pourquoi choisissent-ils Sauveur et la Bruyère? — Quelles fonctions leur destinent-ils selon leurs aptitudes particulières? — Mort de la princesse palatine, 6 juillet 1684. — Inquiétudes de Mme la Duchesse sa fille. — Bossuet la console. — Le duc de Bourbon fait ses débuts à la cour sous la direction des jésuites, qui demeurent ses précepteurs. — M. le Duc veut faire de son fils un courtisan accompli, et se prononce pour la philosophie de Descartes. — La Bruyère entre au service de la maison de Condé, le 15 août 1684. — Ses premières leçons. — Nulle difficulté. — La maladie du Dauphin sert d'avertissement. — Mme la Duchesse confie ses inquiétudes à la Bruyère. — Le duc de Bourbon va à Chantilly auprès de son grand-père. — La Bruyère ne peut l'y rejoindre qu'après la mort de Cordemoi, 15 octobre 1684.

En 1684, quand Louis XIV assiégeait la place de Luxembourg, l'abbé Bourdelot écrivait à Condé (1) : « On dit que, depuis que le roi est parti sans mener Mme de Richelieu dans son carrosse, elle a toujours pleuré et gémi : elle est morte au bout, en deux jours, d'esquinancie. La douleur l'a étranglée. » Le même jour, 2 juin, Dangeau écrivait à Condé au nom du roi : « Gênes est brûlée et Luxembourg aux abois. On parle beaucoup de la belle action de Mme de Maintenon, et tout le monde la loue fort. Elle a refusé la charge de dame d'honneur : le roi la lui voulut donner dans le moment où il apprit la mort de Mme de Richelieu. La Dauphine la pressa aussi, de son côté, de

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

l'accepter. Rien n'y fit : elle soutint qu'il y avait en France beaucoup de dames qui méritaient et rempliraient cette charge mieux qu'elle, qu'il lui suffisait d'être honorée de l'estime et des bonnes grâces du roi; que si, par hasard, cela venait à changer, elle ne voulait pas d'une charge qui la retînt à la cour. » Le même jour, 2 juin (1), Dangeau écrivait encore à Condé pour lui annoncer la prise de Luxembourg que l'on venait d'apprendre; il ajoutait : « M. le Duc arrivera à Chantilly peut-être aussitôt que notre lettre. Il me semble qu'il est fort bien à la cour, et fort bien avec les courtisans. » En effet, Mme de Maintenon, sûre désormais de l'estime et des bonnes grâces du roi, avait désarmé la colère de Mme de Montespan, en appuyant de ses conseils le projet de M. le Duc, qui venait d'être approuvé du roi. Quand M. le Prince apprit à Chantilly, de la bouche de son fils, ce qui s'était passé, il put être surpris; mais put-il faire autrement que de donner aussi son approbation?

C'était pour la veuve du cul-de-jatte Scarron, au moment où elle prenait sans bruit la première place du royaume, un degré de bonheur au-dessus de toute comparaison, de pouvoir, en prouvant son détachement du reste du monde, marier la fille naturelle du roi, qu'elle avait élevée et qu'elle chérissait, avec un prince du sang, unique héritier de la maison de Condé. Peut-être y avait-il aussi pour la favorite une secrète satisfaction d'amour-propre à protéger M. le Duc, un si grand prince qui n'avait pas toujours été heureux à la cour, et à lui faire plaisir en prévenant ses sollicitations dans une chose juste, où elle eut soin de ne pas se laisser voir, pour éviter ses remerciements, mais en comptant bien sur sa reconnaissance.

Le roi, quand il revint de Luxembourg, s'arrêta un jour à Chantilly où Monsieur, son frère, Madame et une grande partie de la cour allèrent au-devant de lui. Condé reçut dignement Sa Majesté. De tous les lieux que le soleil éclaire, il n'y a point un semblable à Chantilly, disait Mme de la Fayette en 1672. Depuis ce temps-là, Condé l'avait considérablement embelli. Il tenait ce vaste et beau domaine de sa mère, sœur de M. de Montmorency, décapité à Toulouse. Du Cerceau nous a conservé dans tous ses détails le charmant château des Montmorency, et le burin de Perelle nous a fait connaître les embellissements de Condé. Trouvant alentour les plus beaux bois, une

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

vraie forêt avec un grand canal semblable à une rivière, des eaux abondantes, et d'immenses jardins (1), Condé en avait tiré des merveilles. Louis XIV avait fait bien d'autres merveilles à Versailles; cependant il trouva (8 juin 1684) « Chantilly un lieu délicieux (2). » Toute la cour répéta : « Chantilly est un lieu délicieux. » — « Il y a des lieux que l'on admire, écrit la Bruyère (3); il y en a d'autres qui touchent et où l'on aimerait à vivre. » Sans doute le roi goûtait le plaisir que trouvait Condé à se reposer dans un si beau lieu; il pensait aussi que sa fille légitimée, Mlle de Nantes, si elle épousait le duc de Bourbon, pourrait avoir là, un jour, une demeure vraiment royale. Le mariage, mis en question, fut débattu entre le roi et M. le Prince. Il est à croire qu'ils s'entendirent fort bien; car, quinze jours après, Condé vint à Versailles, et le mariage projeté fut définitivement arrêté.

Alors Bossuet, qui allait à la Trappe, passa par Versailles et présenta au roi ses félicitations sur la prise de Luxembourg. Condé n'eut jamais de plus grande joie (4) que d'entendre Bossuet en public, de le voir en particulier, de converser avec lui familièrement, à Chantilly, à la cour, partout. Il ne manqua pas cette occasion de le rencontrer et lui fit part du projet de mariage. M. de Meaux ne pouvait qu'approuver ce que le roi et Condé avaient décidé dans leur sagesse. Puisque le prince de Conti avait épousé Mlle de Blois, fille de Mme de la Vallière, pourquoi le duc de Bourbon n'épouserait-il pas Mlle de Nantes, fille de Mme de Montespan? Bossuet n'avait qu'à s'incliner en silence devant les desseins de Condé en fait de mariage. N'était-ce pas M. le Prince qui, pour lui donner une marque éclatante de son estime et de son affection, avait marié son frère, M. Antoine Bossuet, avec Mlle Renée de Gauréaul du Mont, d'une très ancienne noblesse de Bourgogne et de Lorraine, et fille de Nicolas de Gauréaul du Mont, l'un de ses plus fidèles compagnons d'armes, qui depuis Rocroy l'avait suivi dans toutes ses campagnes et jusque dans l'exil? Mais ce n'était pas sur le projet de mariage que Condé voulait consulter Bossuet, c'était sur l'éducation du futur époux, qui était renversée et qu'il fallait relever.

Nous supposons que Bossuet voulut savoir où en était le duc de

(1) Victor Cousin.
(2) Dangeau, t. I, p. 23.
(3) Chap. IV, n° 82.
(4) *Mémoires* de le Dieu. p. 100.

Bourbon dans ses études. Ce n'était pas difficile ; le bagage littéraire et scientifique du jeune prince n'était pas lourd. M. le duc de Bourbon allait se marier, mais il n'était encore qu'un écolier qui sortait du collège. Il ne savait pas le grec, mais assez de latin pour voyager dans les pays du Nord (1), où cette langue morte tenait lieu de plusieurs langues vivantes. S'il parlait et s'il écrivait en allemand aussi bien que son père, c'est fort douteux, car M. le Duc s'exprimait dans cette langue, dit Spanheim (2), très correctement. Il n'était pas grand philosophe, mais il avait bien étudié la logique et suivait sans peine une dialectique fine et précise. Il savait un peu de physique, mais l'enseignement des collèges sur ces sujets manquait d'exactitude et de profondeur. Il avait une grande facilité pour ce qu'on appelait les nombres ou le calcul de tête ; mais il connaissait mal l'arithmétique, très peu la géométrie, nullement la fortification. Il avait lu des historiens et des poètes latins, et il savait comment on vivait à Rome et en Grèce, mais il ne savait guère comment on vivait dans l'Europe du dix-septième siècle. Il avait pu lire l'Abrégé chronologique du P. Petau (3) ou le Chronologue français du P. Labbe, continué par le P. Briet jusqu'en 1683, et peut-être aussi la Géographie royale du P. Labbe (4) ; mais il n'avait pu se mettre dans l'esprit l'État de France à cette époque. En un mot, il n'avait que de vagues notions sur l'histoire moderne, où ses ancêtres avaient joué un si grand rôle ; il ignorait la généalogie des plus grandes familles du monde et savait mal la sienne. Quant aux pays étrangers et à leurs gouvernements, il n'y avait guère pensé : il n'avait pas oublié l'origine de sa mère, mais les princes allemands et leurs intérêts lui étaient fort indifférents. Que de choses il ignorait, que de choses il avait encore à apprendre, s'il voulait tenir convenablement à la cour le rang qui était dû à sa naissance, et se montrer digne de la faveur du roi !

Pour enseigner à M. le duc de Bourbon une partie des choses qu'il devait apprendre, Condé avait sous la main un professeur excellent que Bossuet connaissait depuis longtemps. Il y avait près de dix ans que Cordemoi avait remarqué, aux conférences de Rohaut sur la phi-

(1) Fleury, *Traité des études*.

(2) Spanheim, *Relation de la cour de France pour l'année* 1690, publiée par la Société de l'histoire de France, p. 86.

(3) *Petavii Rationarium temporum*, Paris 1652.

(4) Lyon 1681.

losophie de Descartes, un jeune homme nommé Sauveur, qui les suivait assidûment (1). Ce jeune homme était pauvre; sa famille le destinait à l'Église, et son oncle, l'abbé de Tournus, prenait sur son bénéfice de quoi le nourrir à Paris, pendant qu'il faisait ses études en théologie. Sauveur n'avait aucune disposition pour ce genre d'études ; il n'y faisait point de progrès. Un jour la géométrie d'Euclide lui tomba entre les mains : en un mois, il l'avait apprise sans maître. Mais à quoi cela pouvait-il lui servir? Il pensa à se faire médecin, et il étudia l'anatomie et la botanique. Il apprenait ces sciences nouvelles avec un grand zèle; mais il était fort inquiet parce que son oncle, l'abbé de Tournus, se faisait scrupule de lui continuer sa pension. Il confia ses inquiétudes à M. de Cordemoi, qui en parla à Bossuet. Ce prélat voulut voir Sauveur; il l'interrogea, le sonda, le tourna, et, quand il le connut bien, lui conseilla de renoncer à la médecine. Ni théologien, ni médecin; que sera donc Sauveur? Géomètre : Bossuet l'avait parfaitement compris.

Muet jusqu'à l'âge de sept ans, Sauveur n'eut jamais les organes de la voix bien libres; absolument dénué d'esprit littéraire, il ne retenait que des raisonnements et des chiffres, et portait dans son langage la sécheresse et la concision de la géométrie. Il donna pour vivre des leçons de mathématiques, et fut ce que l'on n'avait pas encore vu, un géomètre de profession. Ce titre nouveau piqua la curiosité de quelques dames : elles voulurent connaître cet original qu'on appelait M. Sauveur. Il fut recherché, entre autres par M[me] de la Sablière, l'amie de la Fontaine. Sauveur obtint facilement une certaine vogue qui le mit à l'abri de l'indigence; mais une réputation n'était point faite alors, tant qu'elle n'était pas parvenue à la cour. Il n'y a rien, dit la Bruyère (2), qui mette plus subitement un homme à la mode et le soulève davantage que le grand jeu. C'est ainsi que le marquis de Dangeau était parvenu à la familiarité du roi. Pour justifier sa probité, que les méchantes langues avaient attaquée au jeu de la bassette, il fit calculer par Sauveur les avantages du banquier sur les pontes. Bien des courtisans furent étonnés de voir évaluer, en nombres précis, ce que jusque-là ils n'avaient fait qu'entrevoir avec beaucoup de peine et d'obscurité. Le calcul de Sauveur était si clair qu'il fallut se rendre

(1) *Éloge de Sauveur*, par Fontenelle.
(2) Chap. XIII, n° 7.

à l'évidence. Le roi et la reine demandèrent à Sauveur de faire l'explication en leur présence. L'honneur de Dangeau brilla du plus vif éclat ; mais le jeu de la bassette fut prohibé comme ruineux et immoral. Sauveur était devenu un homme célèbre. On lui demanda le calcul du quinquenove, du hoca, du lansquenet. Il ne connaissait point ces jeux, qu'on jouait à la cour ; mais, dès qu'on les lui avait expliqués, il les réduisait aussitôt en équations algébriques : les joueurs à leur tour n'y reconnaissaient plus rien, mais tous admiraient la clarté de ses démonstrations et portaient aux nues le talent du géomètre. Bossuet et Cordemoi lui obtinrent une récompense bien méritée : ils le firent nommer maître de mathématiques des pages de Mme la Dauphine (1680).

En 1681, étant allé à Chantilly (1) pour faire avec Mariotte des expériences d'hydrostatique sur ces belles eaux qui ne se taisaient ni jour ni nuit, il satisfit l'ingénieuse et vive curiosité de M. le Prince, qui prit beaucoup de goût et d'affection pour lui. Condé faisait venir souvent Sauveur à Chantilly, et l'honorait de ses lettres. Un jour, dit Fontenelle, que Sauveur entretenait M. le Prince sur quelque matière de science en présence de deux autres savants, ou qui faisaient profession de l'être, ils lui coupèrent la parole, ce qui n'était jamais difficile, et se mirent à expliquer ce qu'il avait entrepris. Quand ils eurent fini, le Prince leur dit : « Vous avez cru que Sauveur ne s'entendait pas bien, parce qu'il s'explique avec peine ; mais je le suivais et je l'entendais parfaitement. Vous m'avez parlé beaucoup plus éloquemment que lui, mais je ne vous ai pas compris, et peut-être ne vous comprenez-vous pas vous-mêmes. » On peut craindre que ces deux savants, que Fontenelle ne nomme pas, ne soient MM. de Meaux et Cordemoi. On trouve dans les archives de la maison de Condé une lettre autographe de Bossuet à M. le Prince (2), où l'éloquent évêque rappelle ses âneries en hydraulique et rit encore longtemps après, à Germigny, des plaisanteries que sur ce sujet Condé lui avait faites à Chantilly. Sauveur prit le temps de ses voyages à Chantilly pour écrire un traité de fortification. Quel oracle n'avait-il pas là ! L'oracle lui rendit pleine justice, et, dès qu'il fut question de Sauveur pour enseigner les mathématiques et la fortification à M. le duc de Bourbon, M. le Prince l'accepta sans difficulté.

(1) Fontenelle, *Éloge de Sauveur.*
(2) 9 octobre 1685.

Mais Sauveur ne pouvait rien faire de plus, et cela n'était que la moindre partie de ce que le duc de Bourbon devait apprendre. Quant au reste, qui comprenait la géographie de l'Europe, les mœurs et les gouvernements des divers États, les généalogies des principales familles du monde, l'État de France et l'histoire moderne du royaume, cela demandait un homme qui eût la connaissance des lois, la pratique des affaires, qui sût les langues mortes et vivantes, et ne fût étranger à aucune doctrine. Un pareil homme n'était pas facile à trouver.

A ce propos, différents noms furent prononcés. Il est probable que celui de Fleury le fut avant tous les autres. Sa capacité était connue, et depuis la mort du duc de Vermandois il était libre : il accompagnait Bossuet à la Trappe. Mais Bossuet réservait Fleury pour des fonctions plus importantes, et ce n'était pas dans la maison de Condé. Alors il fut fait mention de l'abbé Renaudot, qui avait été attaché avec Fleury à l'éducation des princes de Conti. Bossuet en fit grand éloge ; mais l'abbé Renaudot était trop occupé de la *Gazette de France* pour prendre une autre charge. Ce n'était pas une sinécure bien agréable que d'être chargé de l'éducation des princes. Bossuet en savait quelque chose. Les mémoires de Dubois, valet de chambre du Dauphin, nous montrent les misérables tracasseries dont le précepteur du Dauphin avait été l'objet ; et cela n'était rien auprès des amertumes dont Bossuet avait été abreuvé à la cour. « O le monde, le monde, le monde! s'écriait-il alors, les plaisirs, les mauvais conseils, les mauvais exemples! Sauvez-nous, Seigneur, sauvez-nous ; j'espère en votre bonté et en votre grâce ; vous avez bien préservé les enfants dans la fournaise ; mais vous envoyâtes votre ange. Et moi, hélas! qui suis-je? » Et le précepteur s'humiliait, tremblait, s'enfonçait dans son néant. A la fin, il était devenu insensible à tous ces chagrins, indifférent même au succès de ses efforts ; il était demeuré à son poste jusqu'au bout, et longtemps après le moment où nous sommes, vers la fin de sa vie, il avouait qu'il était fier de deux choses : 1° d'avoir pu faire l'éducation du Dauphin ; 2° de n'avoir jamais été convaincu d'erreur en matière de foi.

L'une des grandes difficultés pour les précepteurs des princes était alors d'éviter l'accusation de jansénisme. Les courtisans au fond de leur cœur se moquaient des cinq propositions de Jansénius, et ne se souciaient nullement de savoir si elles étaient dans le livre con-

damné (1) ; mais si un précepteur de prince, pour protéger les mœurs de son élève, s'avisait de se déclarer trop hautement contre les mauvais exemples ; s'il était indigné que Mme de Montespan étalât aux yeux du public ses grossesses adultères et poussât l'impudence aussi loin qu'elle peut aller ; s'il avait le malheur de se révolter contre les vices mythologiques de Jupiter tonnant et triomphant, on avait bientôt fait d'accuser le moraliste de jansénisme. Et rien ne pouvait le défendre de cette hérésie. Bossuet, armé de toutes pièces, avait eu beaucoup de peine à résister à cette accusation ; l'abbé Renaudot y avait succombé, et avait dû quitter la cour comme s'il eût été coupable de lèse-majesté. « Le roi, dit le marquis de Sourches (2), avait depuis reconnu la fausseté de ce qu'on lui avait dit de l'abbé Renaudot, et pensait qu'il eût été bon que ce savant ecclésiastique fût demeuré auprès des neveux de M. le Prince et eût conservé le crédit qu'il avait sur leur esprit. » Mais c'était une affaire finie et sur laquelle il ne fallait pas revenir. On était content aujourd'hui des princes de Conti : ils avaient vraiment bien fait au siège de Luxembourg, et le roi voulait récompenser ceux qui les avaient élevés. En effet, à quelque temps de là Renaudot imprimait dans la *Gazette de France* : « Le Roi vient de donner l'abbaye de Loc-Dieu dans le diocèse de Rodez à M. l'abbé Fleury, ancien précepteur du prince de Conti, du prince de la Roche-sur-Yon et de feu Monseigneur le duc de Vermandois, grand amiral de France. » Et peu après l'abbé Renaudot, appuyé par Condé, qui cette fois fit son éloge à Bossuet (3), demanda et obtint la charge de garde de la bibliothèque du Roi.

Après l'abbé Fleury, après l'abbé Renaudot, Bossuet ne voyait parmi ses amis personne de plus capable que la Bruyère, trésorier de France en la généralité de Caen. On prit sans doute quelques informations sur lui. Je suppose que M. Cordemoi ne donna que les meilleurs renseignements sur cet ancien cartésien. Mais nous n'avons pu trouver aucun document précis sur les détails de cet événement si important pour la Bruyère. Tout ce que nous savons, c'est que la Bruyère, après avoir hésité quelque temps, accepta cette charge avec reconnaissance, et même avec la gaieté un peu risquée du bourgeois parvenu : « Il faut, dit-il (4), qu'un honnête homme ait tâté de la cour : il découvre

(1) *Élévations de Bossuet,* XVIIIe semaine, XVIIIe élévation.

(2) T. I, p. 193, note 1.

(3) Lettres de Condé à Bossuet.

(4) Chap. VIII, n° 9.

en y entrant comme un nouveau monde qui lui était inconnu, où il voit régner également le vice et la politesse, et où tout lui est utile, le bon et le mauvais. » Il sut tant de gré à Bossuet et à Cordemoi de ce qu'ils faisaient pour lui que sa reconnaissance s'éleva jusqu'à l'enthousiasme. Si l'on trouve qu'il exagère, il répond qu'il n'y a guère de plus bel excès que celui de la reconnaissance. Enfin c'est avec un noble orgueil qu'il laisse échapper ce cri de son cœur (1) : « Il y a un goût dans la pure amitié où ne peuvent atteindre ceux qui sont nés médiocres. »

Condé de retour à Chantilly n'avait pas dissimulé ses inquiétudes sur la capacité des révérends pères : ils ne pouvaient donner au duc de Bourbon l'éducation scientifique et politique dont il avait besoin. Le P. Bergier, pour défendre la société de Jésus, racontait cette anecdote. En 1641, le cardinal de Richelieu était à Rueil, où Condé, qui s'appelait alors M. le Duc, lui rendit visite; ils parlèrent de tout (2), et M. le Duc, qui n'avait encore que vingt ans, le fit avec tant de capacité, que ce cardinal, incapable d'admirer ce qui n'était pas digne d'admiration, dit à M. de Chavigny, secrétaire d'État, qui entra dans sa chambre quand M. le Duc en sortit : « Vous avez dû rencontrer M. le Duc qui sort d'avec moi : nous avons eu une conversation de plus de deux heures sur les matières les plus importantes de la religion, des sciences, de la guerre, de la politique, des intérêts des princes, du gouvernement des États ; ce sera assurément le plus grand capitaine de l'Europe et le premier homme de son temps, et peut-être des siècles à venir, en toutes choses. » Mais Condé n'était pas sensible à la flatterie, et le duc de Bourbon n'avait pas l'extraordinaire précocité d'esprit de son grand-père.

Cependant son père était tellement pressé de le jeter dans le monde qu'il n'aurait peut-être pas attendu la fin de ses études, lorsque mourut à Paris, le 6 juillet, la fameuse princesse palatine, Anne de Gonzague et de Clèves, mère de Mme la Duchesse : il fallut bien attendre au moins les trois semaines de rigueur consacrées au deuil. Il n'était pas moins nécessaire que M. le Duc rendît les devoirs funèbres à sa belle-mère, qu'il ne regrettait guère, mais qu'il avait toujours honorée : il eut la satisfaction de voir une grande partie de

(1) Chap. IV, n° 1.

(2) Lettres du P. Bergier sur Condé, p. 204, in-12, chez F. Dubois, Paris, 1699.

la cour venir, après le Dauphin, offrir ses compliments de condoléance avec un zèle de fort bon augure (1) ; aussi s'engagea-t-il à continuer ses soins et sa protection à tout ce qui avait été cher à sa belle-mère, en interprétant favorablement ses moindres désirs. Mais Mme la Duchesse était inconsolable : ni les témoignages de respect et de sympathie dont elle fut accablée, ni les bontés des princes et des princesses, qui se plaisaient à reconnaître la grandeur de sa famille par de si dignes distinctions, ni la bienveillance particulière du roi, qui voulait contracter avec elle une alliance plus intime, ne pouvaient sécher ses larmes. Quelle que fût la foule de ceux qui prenaient part à son deuil, elle ne pouvait oublier la tendresse d'une mère sans égale (2), ce trésor inépuisable de bons conseils qui l'avaient soutenue et consolée dans ses chagrins. C'est ce qu'elle fit entendre à l'évêque de Meaux, qui, à son retour de la Trappe, eut avec elle un long entretien.

Bossuet admirait la piété de Mme la Duchesse, qui avait résisté aux plus dangereuses tentations ; sa patience au milieu des épreuves que lui avait infligées la jalousie de son mari ; son esprit, qui se faisait sentir sans vouloir briller et, supérieur à l'esprit du monde, se montrait dans l'éducation de ses enfants ; sa vertu enfin, qui « avait forcé l'estime des hommes et du premier des mortels, et qui allait comme une vive lumière percer tout à coup avec un grand éclat un beau mais sombre nuage. » Mme la Duchesse avait deux grandes inquiétudes : l'une sur la mémoire de sa mère, l'autre sur l'avenir de son fils. Elle ne pouvait ignorer les fautes, les erreurs, et l'incrédulité scandaleuse où avait trop longtemps vécu Mme la princesse palatine. Dieu, certainement, les lui avait pardonnées, par égard pour les douze années de pénitence austère qui avaient terminé sa vie ; mais le monde ne pardonnait pas. Souvent ces cruels souvenirs venaient affliger sa pieuse fille, qui les retrouvait jusque dans les paroles irritées de son mari. Il n'y avait que la voix de Bossuet qui pût faire taire les méchantes langues et rendre à la princesse palatine l'hommage qui lui était dû. Celui qui avait prononcé l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, de la duchesse d'Orléans, et en dernier lieu de la reine de France, pouvait seul raconter dignement une telle vie et une telle mort. Bossuet ne put refuser de s'en occuper. Les craintes de Mme la Duchesse sur l'avenir de son fils n'étaient pas moins fondées. Elle savait mieux

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

(2) Bossuet, *Oraison funèbre de la princesse palatine.*

que personne combien le duc de Bourbon, au moment où il allait entrer dans la vie politique, était peu instruit des choses qui s'y rapportent et des personnes qu'il rencontrerait à la cour. Elle tremblait de peur que, jeté subitement sur ce théâtre où les moindres paroles ont souvent un si grand retentissement, où les actions les plus simples peuvent avoir une portée redoutable, il ne compromît, par une de ces distractions auxquelles il était fort sujet, toutes les espérances que l'on avait fondées sur lui. A quelles terribles misères Mme la Duchesse et sa famille ne seraient-elles pas exposées, si son mari voyait crouler à la fois, peut-être pour quelque enfantillage de son fils, tout l'édifice de ses projets et des bontés du roi! M. de Meaux, l'homme de France qui avait, pour l'éducation des princes, auprès du roi, de la cour et du public, la plus grande autorité, aurait-il pu refuser au petit-fils de Condé son concours et son appui, qu'il avait accordés aux fils de M. le prince de Conti ? — Il est probable que Bossuet alors parla à Mme la Duchesse de MM. Sauveur et de la Bruyère, et qu'il garantit leur mérite et leur capacité.

Les trois semaines une fois données au deuil, M. le duc de Bourbon, vêtu de beaux habits dont il était fier, fut conduit à Versailles, où il demeura une quinzaine de jours avec ses deux précepteurs jésuites et deux gentilshommes de service. Son père l'accompagna au commencement, mais ne put rester toujours avec lui à cause de son deuil et autres affaires (1). Dès le 1er août, le jeune prince alla chez le roi, chez le Dauphin, chez Mme de Thianges, sœur de Mme de Montespan, où il trouva M. le duc du Maine et Mlle de Nantes. M. le Duc voulait en finir : M. le prince de Conti venait d'arriver de l'armée, et le roi l'avait loué de sa conduite devant toute la compagnie ; maintenant M. le duc de Bourbon pourra aussi se distinguer sous les yeux du roi. On le trouva partout fort gentil et sans embarras ; la cour s'occupait même beaucoup de lui, et le roi voulait qu'il fût à son coucher. Un jour, à cause de sa petite taille, il se trouvait perdu dans la foule ; le roi demanda s'il était là, et, quand il se montra, le reçut avec un sourire de satisfaction. Il vint présenter la chemise à Sa Majesté, comme s'il n'avait fait que cela toute sa vie. Courtisan fort assidu, il ne manquait ni dîner ni souper ; et partout où le roi le voyait, il lui faisait quelque honnêteté. Le duc de Bourbon ne fut

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

pas traité moins agréablement par le Dauphin : le 8 août, il assistait au lever du Dauphin et lui donnait la chemise; et, appelé ensuite dans le cabinet, il restait avec le Dauphin une grosse heure, pendant laquelle ils parlèrent fort de chasse. Cela suffisait pour plaire à l'élève de Bossuet! Le duc de Bourbon fut encore plus favorablement jugé chez M[me] de Montespan et surtout chez M[me] de Thianges, qui ne connaissait rien d'aussi beau ni d'aussi pur que la race des Mortemart, si ce n'est peut-être celle des Bourbons. Elle le trouva joli, bien sur ses jambes, de bon air, extrêmement honnête. Il avait la grâce d'un nain et le succès d'un grand seigneur. Le roi le retint à la cour plus longtemps qu'on ne s'y était attendu; il le rappela même de Paris pour assister aux soirées de Marly. Il voulait le considérer auprès de M[lle] de Nantes; et quand il vit ces deux enfants, l'un de seize ans et l'autre de onze, il jugea qu'ils feraient un charmant couple, capable d'égayer la solennité de ses fêtes. De la Noue du Vair résuma ainsi l'impression de la cour, dans une lettre à Condé : « En vérité, Monseigneur, il me paraît que Votre Altesse doit être contente de Monseigneur le duc de Bourbon : on ne saurait mieux enfourner, ni obtenir une approbation plus générale. » Le P. Talon, informé de ce qui se passait par les RR. PP. du Rosel et Alleaume, ne peut contenir un cri de triomphe : « Qu'on vienne donc douter aujourd'hui de ses prophéties sur M. le duc de Bourbon, et mépriser le pédantisme de son collège! Il se moque agréablement des étourderies du P. Bergier, qui ne sait plus ce qu'il fait, ni ce qu'il écrit, et se trompe d'adresse en lui envoyant des lettres un peu tristes et inquiètes, destinées à d'autres. » En effet, les jésuites n'avaient rien à craindre des changements qui se faisaient dans l'éducation de M. le duc de Bourbon. Sauveur et la Bruyère ne pourront leur porter ombrage. Il faudra des ecclésiastiques pour enseigner la religion au duc de Bourbon, et pour lui exposer, comme l'avait fait Bossuet au Dauphin, l'histoire de l'Église. D'ailleurs, la cour était devenue trop favorable aux jésuites pour que M. le Duc songeât à se priver de leur crédit.

M. le Duc avait d'autres pensées (1). Esprit fort éclairé et rempli de mille belles connaissances, il croyait avoir aussi un discernement exquis pour en juger; il avait seulement une grande facilité à les débiter et à les faire valoir dans les occasions. Altier et défiant dans

(1) *Relation de la cour de France*, par E. Spanheim, p. 86.

sa jeunesse, il venait d'adopter de nouvelles maximes, que Mme de Sévigné (1) exposait ainsi à sa fille : « Point d'ennemis, mais beaucoup d'amis. Voyez comme Mme de la Fayette se trouve riche en amis de tous côtés et de toutes conditions : elle a cent bras, elle atteint partout ; ses enfants savent bien qu'en dire, et la remercient tous les jours de s'être formé un esprit si liant ; c'est une obligation qu'elle a à M. de la Rochefoucauld, dont sa famille s'est bien trouvée. » M. le Duc était depuis quelques années dans ce sentiment, et désirait le faire partager à son fils ; mais il ne voulait ni prendre ni donner pour modèle M. de la Rochefoucauld, ce vieux héros d'aventures romanesques et l'oracle des dames à la mode, parce que cet homme, qui se croyait supérieur en tout, n'avait jamais réussi en rien. Le cardinal de Retz avait eu cent fois raison de dire que M. de la Rochefoucauld, qui avait toujours du *je ne sais quoi* en lui et qui était toujours sorti des affaires avec autant d'empressement qu'il y était entré, aurait mieux fait de se connaître et de se réduire à passer pour le courtisan le plus poli de son siècle. Un jour viendra bientôt où la Bruyère lui donnera le nom comique du vieux Télèphe, héros célèbre dans la tragédie grecque par ses malheurs et par ses plaintes contre la méchanceté des hommes (2). « Télèphe a de l'esprit, mais dix fois moins, de compte fait, qu'il ne présume d'en avoir : il est donc, dans ce qu'il dit, dans ce qu'il fait, dans ce qu'il projette, dix fois au delà de ce qu'il a d'esprit ; il n'est donc jamais dans ce qu'il a de force et d'étendue : ce raisonnement est juste. Il a comme une barrière qui le ferme, et qui devrait l'avertir de rester en deçà ; mais il passe outre, il se jette hors de sa sphère ; il trouve lui-même son endroit faible, et se montre par cet endroit ; il parle de ce qu'il ne sait point, ou de ce qu'il sait mal ; il entreprend au-dessus de son pouvoir ; il désire au delà de sa portée ; il s'égale à ce qu'il y a de meilleur en tout genre. Il a du bon et du louable, qu'il offusque par l'affectation du grand et du merveilleux. On voit clairement ce qu'il n'est pas, et il fait deviner ce qu'il est en effet. » M. le Duc veut que son fils sache se mesurer et se renfermer dans ce qui lui est propre et qui est le sien. La meilleure philosophie est encore celle de Descartes : « Connais-toi toi-même » est la vraie formule.

L'an passé, M. le marquis de Vardes, cousin de M. le Duc, et

(1) Mme de Sévigné, t. IX, p. 474.
(2) Chap. XI, n° 141.

disciple de Régis (1), avait été rappelé après plus de vingt ans d'exil. « En vérité, dit Mme de Sévigné (2), on n'y pensait plus ; il paraissait oublié et sacrifié. Le roi déclara un beau matin que M. de Vardes serait à la cour dans deux ou trois jours. Tout le monde fut surpris ; jamais nouvelle n'a fait une si grande impression, ni un si grand bruit que celle-là. Il arriva, samedi matin, avec une tête unique en son espèce, et un vieux justaucorps à brevet, comme on le portait en 1663. Il se mit un genou à terre dans la chambre du Roi : le Roi lui dit que, tant que son cœur avait été blessé, il ne l'avait point rappelé, mais que présentement c'était de bon cœur, et qu'il était aise de le revoir. M. de Vardes répondit parfaitement bien et d'un air pénétré, et ce don des larmes, que Dieu lui a donné, ne fit pas mal son effet dans cette occasion. Après cette première vue, le Roi fit appeler le Dauphin, et le présenta comme un jeune courtisan ; M. de Vardes le reconnut et le salua ; le Roi lui dit en riant : « Vardes, voilà une sottise, vous savez bien qu'on ne salue personne devant moi. » M. de Vardes du même ton : « Sire, je ne sais plus rien, j'ai tout oublié, il faut que Votre Majesté me pardonne jusqu'à trente sottises. — Eh bien ! je le veux, dit le Roi, reste à vingt-neuf. » Ensuite le Roi se moqua de son justaucorps. M. de Vardes lui dit : « Sire, quand on est assez misérable pour être éloigné de vous, non seulement on est malheureux, mais on est ridicule. » Le marquis de Vardes dit tant de sottises de ce genre qu'on voit bien qu'il était devenu sage et qu'il n'avait rien perdu de son esprit. M. de Vardes était toujours M. de Vardes, et Descartes, dont il avait adopté la doctrine, était un grand philosophe. Tel était l'évangile du jour. » Ne pourrait-on enseigner une si belle philosophie à M. le duc de Bourbon ? Tel était le désir de M. le Duc lorsqu'il eut avec Bossuet et Régis une conférence dont l'abbé Bourdelot parle à Condé, dans sa lettre du 15 août 1684 (3). Le vieux médecin admira l'esprit de Son Altesse et sa grande pénétration. Il fut convenu que le duc de Bourbon lirait les Principes de Descartes, mais qu'il n'en tirerait d'autres conséquences que celles qui en découlent légitimement, selon Bossuet, pour démontrer l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme.

Sauveur et la Bruyère commencèrent leurs leçons au duc de Bour-

(1) Cf. notre chapitre VI, p. 139, 140.

(2) 26 mai 1683, lettre au président de Moulceau.

(3) Mss. de l'hôtel de Condé.

bon après le 15 août. Ils n'eurent aucune peine à estimer immédiatement au-dessous de rien les fades compliments que l'on adressait de tous côtés au prince leur élève. Dans le *Mercure*, on citait plusieurs prodiges d'esprit comme le duc de Bourbon. Il y a, dit de Visé (1), des génies heureux à qui l'acquisition des sciences ne coûte rien. C'est ce qu'on a vu dans un jeune rhétoricien du collège des jésuites de Toulouse, qui a raisonné publiquement de la rhétorique dans toute son étendue, de la poésie et surtout de la française dans toutes ses règles, et des fortifications ou sièges des places dans un détail fort particulier. Le duc de Bourbon, depuis sa sortie du collège, devait faire mieux encore, s'il fallait en croire M. Louchault (2). Le duc, dont l'esprit devançait l'âge, n'avait plus besoin d'étudier... Une plus grande et plus noble passion, lui disait-on

Enflammera votre jeune courage;
Et le ciel, répondant à votre ambition,
A la Gloire bientôt doit faire un passage.
Pour la valeur, elle est née avec vous ;
Les Bourbons, les Enghiens, sans un plus long usage,
Par vaincre dès les premiers coups
Commencent leur apprentissage.

Sauveur avait voulu s'assurer si Son Altesse savait l'arithmétique (3). Le jeune prince avait d'abord montré beaucoup de facilité et de vivacité pour les nombres ; mais lorsqu'il fallut s'appliquer à une matière qui demande beaucoup d'attention, ce beau feu s'était évanoui : on n'allait plus que lentement sur la division, et « déjà Son Altesse voulait apprendre la racine carrée, sans savoir ce que c'est. » Sauveur s'en plaignait (3 septembre) dans ses lettres à M. le Prince. Vrai géomètre d'esprit et de caractère, il disait froidement, sans employer ni tours ni détours, ce qui était exact ou conforme à la méthode scientifique. Tel Sauveur se montrait alors, tel il fut toujours, n'admettant jamais de superflu dans son enseignement ni dans sa conduite, et marchant avec une rigueur inflexible, dans ses actions et dans ses études, droit à son but. Il voulait apprendre au jeune prince ce qui était nécessaire pour entendre la fortification ; rien ne put l'en faire démordre.

(1) *Mercure galant*, septembre 1684, p. 157.
(2) *Mercure galant*, août, p. 57.
(3) Mss. de l'hôtel de Condé.

La Bruyère y mit plus de tour et de finesse, mais il ne promit certes point au duc de Bourbon de lui faire acquérir sans peine les connaissances dont il avait besoin. « L'esprit, dit-il (1), s'use comme toutes choses ; les sciences sont ses aliments, elles le nourrissent et le consument. » La Bruyère ne niait pas les avantages de la naissance et de la fortune ; il disait qu'une grande naissance ou une grande fortune annonce (2) le mérite, et le fait plus tôt remarquer. « Les petits sont quelquefois (3) chargés de mille vertus inutiles ; ils n'ont pas de quoi les mettre en œuvre. » La Bruyère ne niait pas non plus qu'il pût exister des génies extraordinaires, comme ceux que la flatterie attribue aux princes : il était très curieux de les voir et de leur présenter ses hommages ; mais il n'admettait que sous bénéfice d'inventaire leur hautaine supériorité. « L'on voit, disait-il (4), peu d'esprits entièrement lourds et stupides ; l'on en voit encore moins qui soient sublimes et transcendants ; le commun des hommes nage entre ces deux extrémités. L'intervalle est rempli par un grand nombre de talents ordinaires, mais qui sont d'un grand usage, servent à la république et renferment en soi l'utile et l'agréable, comme le commerce, les finances, le détail des armées, la navigation, les arts, les métiers, le bon conseil, l'esprit du jeu, celui de la société et de la conversation. » Dans le commun des hommes et parmi les talents ordinaires, la Bruyère trouvait naturellement sa place avec Sauveur auprès de Fabvier, l'habile maître de danse, qui était plus content de M. le duc de Bourbon (5), parce que Son Altesse portait mieux ses bras et son pied droit.

La Bruyère ne nous a pas dit quel fut le sujet de ses premières leçons au duc de Bourbon. Je suppose qu'il ne fit point de cours régulier. Il n'en eut guère le temps : M. le Prince attendait son petit-fils à Chantilly pour dresser le plan d'études que l'on devait suivre. Du reste, la Bruyère n'était pas obligé, comme Sauveur, de commencer par des théories abstraites avant d'arriver à la pratique. Il pouvait parler d'histoire moderne, de faits récents, de personnages contemporains ou dont le souvenir était encore vivant à la cour de Louis XIV.

(1) Chap. XI, nº 92.
(2) Chap. VI, nº 2.
(3) Chap. XI, nº 93.
(4) Chap. XI, nº 86.
(5) 6 septembre 1684, lettre de De la Noue à Condé.

Le maître et l'élève s'entretenaient des familles au milieu desquelles le duc de Bourbon avait acquis l'espoir de briller et de dominer, des contrées dont il voyait tous les jours les princes ou les ambassadeurs. S'ils parlaient des histoires antiques, c'était de celles dont le jeune prince voyait des représentations admirables en marbre, en bronze, en peinture, en poésie, dans les jardins, dans les palais et les théâtres de Sa Majesté. La Bruyère avait l'air d'expliquer au duc de Bourbon la fortune et le mobilier de son futur beau-père. Tout cela ne coûtait aucune peine à entendre ni à enseigner. Cependant il nous paraît probable que le duc de Bourbon fit avec la Bruyère dans ces premières leçons au moins une lecture sérieuse, les Principes de Descartes, ne fût-ce que la préface ou seulement l'épître dédicatoire à la sérénissime princesse Élisabeth, tante de Mme la Duchesse. C'est un morceau remarquable que cette épître : Descartes l'a écrite en philosophe, il le dit lui-même, et il y définit la sagesse à peu près comme le faisaient Aristote et Théophraste : « Quiconque a une volonté ferme et constante d'user toujours de sa raison le mieux qu'il est en son pouvoir, et de faire en toutes ses actions ce qu'il juge être le meilleur, est véritablement sage autant que sa nature le permet. » Descartes voyait dans la princesse Élisabeth toutes les qualités requises à la plus haute sagesse. Ni les divertissements de la cour, ni la façon dont les princesses avaient coutume d'être nourries, qui les détournait entièrement de la connaissance des lettres, n'avaient pu l'empêcher d'étudier ce qu'il y avait de meilleur dans les sciences ; et Descartes avait connu l'excellence de son esprit, parce qu'elle les avait parfaitement apprises en peu de temps. La Bruyère cherchait les mêmes qualités dans le petit-neveu de cette savante princesse, mais il avait peine à les trouver. Le 6 septembre, De la Noue du Vair rendait ainsi compte des premières leçons du duc de Bourbon (1) : « MM. de La Bruyère et Sauveur sont contents de son application ; il y a encore quelque enfance. »

Le 13 septembre, le duc de Bourbon partait pour Chantilly, et Deschamps, ce même jour, écrivait à Condé pour s'excuser de ne pas accompagner son petit-fils et pour demander une prolongation de congé, qui devint un congé définitif. On donna à M. Deschamps la maladrerie de Dammartin, dont il prit le titre et laissa la jouissance au médecin Longuereau. — L'abbé Bourdelot était dans la joie : on lui avait en-

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

voyé de Chantilly un pâté de sanglier et, peu après, une biche entière; il en parlait avec fierté à Mme de la Fayette, qui n'avait reçu qu'un lièvre et se montrait également contente; elle n'était pas difficile, depuis qu'elle avait repris des forces avec du bouillon de vipère (1). Bourdelot ne cachait pas sa satisfaction de voir le duc de Bourbon faire de belles chasses à Chantilly; il se moquait de la rhétorique de collège, et offrait à M. le Prince d'excellents conseils sur la nouvelle éducation de son petit-fils. Il voulait qu'on donnât au jeune prince quelques relations à faire, « où il raccourcît au lieu d'amplifier comme dans les classes ». Nul n'était plus propre que le difficile et concis la Bruyère (2) à mettre ce conseil en pratique. L'abbé Bourdelot ne pouvait guère lui adresser un compliment plus délicat. Mme de la Fayette fut plus délicate encore : elle se réjouit du changement que M. le Prince faisait dans l'éducation de son petit-fils, mais elle n'en dit rien.

Le 14 septembre, peu après le départ du duc de Bourbon pour Chantilly, le Dauphin tomba malade à Saint-Cloud, d'une fièvre qui devint assez vite dangereuse. Il fallut employer les remèdes les plus énergiques pour combattre le mal qui semblait près d'emporter le fils unique du roi. L'inquiétude fut si grande que Sa Majesté retarda son départ pour Chambord d'au moins huit jours. Un pareil symptôme, quand il fut connu, jeta l'alarme de tous côtés, surtout parmi les amis de Bossuet. Chacun exprimait son chagrin en faisant l'éloge du Dauphin. Le Dauphin, l'éducation du Dauphin, et les hommes qui l'avaient faite, n'était-ce pas le modèle que l'on devait suivre, quand on était attaché à M. le duc de Bourbon? Et cet idéal disparaissait juste au moment où la Bruyère avait le plus besoin de le voir et de l'étudier! Cordemoi était dans la plus grande affliction, et ne cessait pas d'énumérer les qualités du Dauphin. Est-ce pour cela que la Bruyère résuma, sous la forme d'une épitaphe, ce qu'il entendait dire du jeune prince (3)? « Un jeune prince d'une race auguste, l'amour et l'espérance des peuples, donné du ciel pour prolonger la félicité de la terre, plus grand que ses aïeux, fils d'un héros qui est son modèle, a déjà montré à l'univers, par ses divines qualités et par une vertu anticipée, que les enfants des héros sont plus proches de l'être que les autres

(1) Mss. de l'hôtel de Condé, 19 septembre 1684.

(2) Voltaire.

(3) Chap. XII, n° 106.

hommes. » La Bruyère voyait là un progrès contraire à la maxime latine et banale qui veut que tout aille en dégénérant. Son progrès était bien conforme au système rêvé par Cordemoi, mais il se trouva en contradiction avec la vérité. La Bruyère ne tardera pas à s'en apercevoir.

Telle est la fragilité humaine, que la moindre impatience peut faire échouer au port la plus heureuse éducation. Le 25 septembre, le cœur d'Anne de Gonzague, princesse palatine et grand'mère du duc de Bourbon, fut porté à l'abbaye de Faremoutiers, selon qu'elle l'avait ordonné par son testament (1). « Dans la solitude de Sainte-Fare, autant éloignée des voies du siècle que sa bienheureuse situation la séparait du reste du monde ; dans cette sainte montagne que Dieu avait choisie depuis mille ans, où les épouses de Jésus-Christ faisaient revivre la beauté des anciens jours, où les joies de la terre étaient inconnues, où les vestiges des hommes du monde, des curieux, des vagabonds ne paraissent pas ; sous la conduite de la sainte abbesse qui savait donner le lait aux enfants, aussi bien que le pain aux forts, les commencements de la princesse Anne avaient été heureux. » C'est pour cela qu'après sa mort elle avait rendu son cœur à cet endroit bien-aimé, où Bossuet le reçut en grande pompe, sans oublier que là même cette princesse, qui avait été si bien instruite, perdit le fruit de sa belle éducation, parce qu'au lieu de la conduire, on voulut la précipiter dans le bien et qu'elle tomba dans le mal. La cour de France était bien autrement dangereuse pour un jeune prince que ne pouvait l'être pour une jeune princesse l'abbaye de Faremoutiers. Louis XIV, après avoir voulu apprendre à son fils son métier de roi, commençait à s'en lasser, comme M. le Prince s'était lassé d'apprendre l'art militaire à M. le Duc. Que va-t-il arriver de M. le duc de Bourbon, quel que soit le zèle de ses maîtres (2)? La Bruyère eut l'honneur de s'entretenir avec Mme la Duchesse, qui lui confia ses inquiétudes sur l'avenir de son fils unique, et lui demanda de faire tous ses efforts pour le diriger dans la bonne voie, selon les vues de l'évêque de Meaux et de M. le Prince (3). « C'est un excès de confiance de la part des parents, disait la Bruyère, d'espérer tout de la bonne éducation de leurs enfants, et une grande erreur de n'en espérer rien et de la négliger. » Mme la Duchesse en espérait peu, mais elle y travailla beaucoup, et la Bruyère trouvera tou-

(1) *Oraison funèbre de la princesse palatine.*

(2) Mss. de l'hôtel de Condé.

(3) Chap. XII, n° 113.

jours en elle un fidèle appui. Il parlait allemand, c'était encore une raison pour qu'elle lui accordât sa confiance.

Pendant que le Dauphin, bien guéri, chassait à Chambord avec une nouvelle fureur le loup et le sanglier, sans beaucoup s'occuper d'autre chose; pendant que ceux qui le suivaient s'exposaient à se rompre les os, mais fort peu à déplaire au roi ou à Mme de Maintenon; pendant que M. de Liancourt, le grand veneur, se brisait une épaule, que M. d'Ecquevilly se fracassait le crâne, et que M. le Duc en était quitte pour une lourde chute, M. le Prince, à Chantilly, veillait à ce que le duc de Bourbon, qui avait été rejoint par sa sœur aînée, s'amusât avec elle dans ses grands bois, sans se laisser emporter par le tourbillon de la chasse à courre au delà des limites de la prudence. Le jeune prince attendait patiemment l'arrivée de ses nouveaux maîtres pour reprendre ses études vers la mi-octobre. Déjà la Bruyère allait partir pour Chantilly, lorsque Cordemoi tomba malade. Sauveur partit seul, et annonça à M. le Prince le péril où était Cordemoi. « J'en suis dans la plus grande peine du monde, écrivait Condé à Bossuet (1), car j'ai pour lui beaucoup d'estime et d'amitié ; et je ne doute pas que vous n'en ayez une grande douleur, sachant l'amitié que vous avez pour lui. » Bossuet ne fut certes pas insensible aux consolations de M. le Prince, « qui connaissait mieux que personne le fond de son amitié », et lui savait gré particulièrement de ce qu'il venait de faire pour l'éducation du duc de Bourbon ; mais M. le Prince ne put blâmer la Bruyère d'être demeuré auprès de Cordemoi mourant.

Le spectacle de la mort de Cordemoi fut fort émouvant : la société des amis de Bossuet était décimée. Il y avait à peine quinze jours que M. de Meaux, étant à faire ses visites épiscopales, écrivit à l'abbé Fleury à Villeneuve, chez M. le contrôleur général, et le pria d'aller le remplacer à Paris auprès de leur ami M. de Vares, garde de la bibliothèque du Roi. Fleury, qui portait lui-même le deuil tout récent de son élève et ami M. d'Amboile, fils de d'Ormesson, accourut au chevet du malade et l'entretint dans les sentiments de la foi la plus vive. « Il avait, écrit Fleury à Bossuet, une grande consolation de penser à la sainte cité et à la bonne compagnie qu'on y trouvera. Il a philosophé jusqu'à la fin, demandant pourquoi tant de gens, qui s'assemblaient autour de lui, paraissaient alarmés. » — « Pénétré des vérités

(1) Ces lettres de Condé à Bossuet et réciproquement ont été publiées par J. Floquet.

de la religion qu'il méditait toujours, il a eu le bonheur, écrivait l'abbé de Saint-Luc à Bossuet, de mourir entre les bras de M. Fleury. » Quelques jours après, le même abbé de Saint-Luc, qui n'avait encore que trente-quatre ans, mourait subitement d'une chute de cheval, en bénissant Dieu d'avoir encore eu le temps de se confesser. Après de si violentes secousses, on comprend l'effet que produisit la mort de Cordemoi. M. Antoine Bossuet, qui assistait à l'agonie, écrivait, le 14 octobre à minuit, une très courte lettre à M. le Prince, pour lui annoncer que Cordemoi était au bout de ses forces; mais il ne peut lui raconter, ce que M. le Prince lui avait cependant demandé, les derniers moments de leur ami. Il se contenta de prier M. de la Bruyère de le lui faire savoir. Le 15 octobre, l'abbé Fleury écrivait à l'évêque de Meaux : « Eh bien, Monseigneur, il a plu à Dieu de frapper encore ce terrible coup, et de nous ôter encore M. Cordemoi; il me semble que je ne vois plus que des morts, et à peine sais-je si je suis en vie moi-même : du moins sais-je bien que si j'ai tant soit peu de raison, je ne dois pas me promettre un moment de vie. » Peu après, la Bruyère partit pour Chantilly : je suppose qu'il put dire à Condé tout ce que M. Bossuet n'avait pu écrire sur Cordemoi et sa famille.

La Bruyère eut tout le temps de penser à leur ami défunt, et se demanda où était maintenant Cordemoi. Lui aussi, il avait philosophé comme M. de Vares jusqu'au dernier soupir, et pensé à la bonne compagnie qu'on trouve dans la sainte cité. Après avoir longtemps cherché, avec Descartes, ce que c'est qu'un pur esprit, il en savait aujourd'hui plus que Descartes n'en enseigna jamais. Cependant rien ne paraissait changé dans la nature ni dans le monde : tout y allait toujours du même train (1). « Qui a vécu un seul jour a vécu un siècle; même soleil, même terre, même monde, mêmes sensations; rien ne ressemble mieux à aujourd'hui que demain. Il y aurait quelque curiosité à mourir, c'est-à-dire à n'être plus un corps, mais seulement un esprit. L'homme, cependant, n'est point curieux sur ce seul article : né inquiet et qui s'ennuie de tout, il ne s'ennuie point de vivre, il consentirait peut-être à vivre toujours ; ce qu'il voit de la mort le frappe plus violemment que ce qu'il en sait ; la maladie, la douleur, le cadavre le dégoûtent de la connaissance d'un autre monde ; il faut tout le sérieux de la religion pour le réduire. »

(1) Chap. XVI. n° 32.

CHAPITRE VIII.

AUTOMNE DE 1684.

Condé, à Chantilly, trace le programme de l'éducation du duc de Bourbon. — Projet de Chantilly par la Bruyère. — Le moraliste étudie le grand homme fort à son aise. — Opinions et volontés de Condé. — Rapports de la Bruyère avec les RR. PP. jésuites. — Liberté de penser à Chantilly. — Santeul et ses cantilliaca. — Avis à M. le duc de Bourbon. — Leçons de la Bruyère sur l'histoire; Condé les fait répéter à son petit-fils. — Leçons de géographie. — Hardiesse du professeur. — Leçons de philosophie ou lecture du Ier livre des Principes de Descartes. — Réfutation du spinosisme. — Révélations du P. Bourdaloue sur les opinions religieuses de M. le Prince. — La Bruyère contrôle les assertions de l'apologiste. — Il juge Condé et il est jugé par lui d'une manière favorable. Il ne s'attendait pas à réussir aussi bien dans une maison où il était étranger; il ne se fait pas d'illusion sur son mérite et son utilité. Qu'est devenu M. Deschamps?

Le roi ayant jeté son dévolu sur le duc de Bourbon pour en faire son gendre, il fallait, pour que Sa Majesté fût contente de son choix, y répondre par un zèle et une prudence qui ne laissât rien à désirer dans l'éducation du jeune prince. Condé dressa un plan d'études que la Bruyère appelle dans ses lettres le projet de Chantilly. Voici ce plan d'études, tel que nous avons pu l'extraire des lettres mêmes de la Bruyère.

Le duc de Bourbon avait la droiture d'esprit, l'habileté, la délicatesse : les grands, dit la Bruyère (1), s'emparent de ces riches talents comme de choses dues à leur naissance. Pour développer ces qualités naturelles, les jésuites n'avaient cessé de faire servir, selon les règles de leur institution, toutes les ressources de l'esprit, la politesse, la littérature, l'éloquence même; mais leur œuvre sera bientôt terminée :

(1) Chap. XI, nº 19.

il ne leur restait plus, suivant l'expression de l'évêque de Meaux, pour finir leur grand dessein (1), qu'à conduire cet enfant de Dieu, cultivé dès le plus bas âge, jusqu'à la maturité de l'homme parfait en Jésus-Christ. La Bruyère (2) eut le plaisir de croire que les révérends pères Alleaume et du Rosel, qui continuaient à veiller sur la conduite morale et religieuse du duc de Bourbon, auraient fini avant l'année prochaine de lui apprendre l'histoire sainte, et lui auraient suffisamment montré comment Dieu a toujours protégé ses fidèles serviteurs au milieu des agitations du monde. Alors la Bruyère sera chargé de tout; il aura six grandes heures par jour à travailler avec le duc de Bourbon, et lui fera faire de sérieux progrès. Mais, en attendant, il doit laisser les jésuites achever leur ouvrage, et se contenter du temps que ces collègues, qui faisaient mieux que lui et qui avaient autant de zèle, voudront bien lui laisser. 1° Il était indispensable pour le duc de Bourbon de savoir au moins les éléments du métier de soldat : les occasions, que Dieu, le roi ou la fortune lui offriront plus tard, décideront seules la question de savoir s'il en a les capacités. M. Sauveur lui enseignera les sciences militaires ; mais, avant de commencer la fortification, il continuera à expliquer ce qui est nécessaire de l'arithmétique et de la géométrie. 2° M. le duc de Bourbon va être obligé d'être un homme politique : il faut donc qu'il étudie avec soin la science particulière des politiques, celle qui, disait l'évêque de Meaux, forme la prudence des princes et enrichit leur sagesse naturelle par l'expérience d'autrui, l'histoire. M. de la Bruyère exposera de vive voix les principales actions des rois qui depuis Charles VII ont régné sur la France, et le jeune prince fera des résumés de ses leçons par écrit, comme le Dauphin avait fait pour les leçons de M. de Meaux. 3° Mais on ne peut comprendre ni la politique ni l'histoire, si l'on ne sait bien la géographie, qui est aussi de la plus grande utilité pour la guerre. Malheureusement cette science n'était alors qu'une série fastidieuse de noms aussi difficiles à apprendre que faciles à oublier. Pour aider la mémoire du duc de Bourbon et développer son intelligence, M. de la Bruyère y ajoutera l'étude des gouvernements, et se bornera à décrire les frontières de France et les pays voisins qui ont le plus de rapports, en paix ou en guerre, avec le royaume et la cour de France. 4° Il eût été vraiment honteux et funeste à un prince du sang d'igno-

(1) Sermon pour la Circoncision.
(2) Première lettre de la Bruyère à Condé.

rer sa propre famille et celles qui lui étaient alliées. M[me] de la Fayette avait peut-être écrit sur ce point de sages réflexions. La Bruyère fut chargé d'enseigner la généalogie historique, en commençant par la maison de France pour finir aux principales familles étrangères qui s'y étaient rattachées. Cela comprenait seulement les grands noms de l'histoire, mais ne laissait pas les Richelieu de côté (1). 5° Après cela, puisque le duc de Bourbon devait vivre à la cour, puisqu'il devait avoir la survivance, que son père lui destinait, de grand maître de la maison du roi, il fallait bien qu'il connût les diverses fonctions, l'ordre, le rang et les noms de ceux qui s'y trouvaient; c'est pourquoi il lira avec M. de la Bruyère le livre de l'État de France, au moins le premier volume, réimprimé à part, et souvent, presque tous les deux ans; on y trouvait sur la maison du roi tout ce qu'il était nécessaire aux courtisans de bien connaître. Si la Bruyère eût été obligé de faire cette lecture tout seul, il y eût pris fort peu d'intérêt; mais avec le duc de Bourbon, qui connaît mieux le sujet que son maître, il s'instruira et s'amusera des réflexions du jeune prince, sauf à se moquer de l'abbé Besogne, quand l'auteur les ennuiera par de longs et inutiles discours, comme il avait ennuyé le Dauphin en prêchant devant lui. Mais M. le Duc considérait l'État de France comme la plus sérieuse de toutes les études, et la Bruyère dut s'en faire un devoir rigoureux. 6° En même temps, pour se distraire, M. le duc de Bourbon étudiera avec M. de la Bruyère, dans les *Métamorphoses* d'Ovide, ce qu'on appelait la Fable. Les Grecs et les Romains dominaient au théâtre, dans la poésie, dans les beaux-arts : étudier leur mythologie dans Ovide, c'était faire ce que l'on appellerait aujourd'hui un cours de littérature amusante. 7° Enfin, pour grouper toutes ces connaissances dans un cadre philosophique assez vaste et assez neuf, la Bruyère expliquera la doctrine cartésienne à M. le duc de Bourbon, en lisant avec lui le livre de M. Descartes intitulé les *Principes;* il ne devra pas tant s'appliquer à suivre le système dans ses détails les plus hardis, qu'à en extraire ce qu'il y a de plus solide et de plus facile à comprendre. En un mot, dans la philosophie comme en tout le reste, M. le duc de Bourbon devait éviter tout ce qui sentait l'école, s'en tenir à ce qui était indispensable pour soutenir son rang à la cour, et répondre aux vues et aux desseins de Sa Majesté.

(1) Cf. notre chapitre VI, p. 154, 155.

Ce programme des études de M. le duc de Bourbon à Chantilly nous fait mieux voir que tout commentaire la position de la Bruyère dans la maison de Condé, et nous en donne la mesure exacte. Mais ce programme ne nous montre pas avec quelle prudence M. le Prince considérait les avantages qu'il pouvait tirer, pour son petit-fils, des maîtres qui lui étaient attachés ; avec quelle vivacité il saisissait en un moment les personnes, leurs intérêts, leurs talents, et même leurs humeurs et leurs caprices ; avec quelle facile compréhension de tout le détail et du plan général de cette éducation il indiquait à chacun ce qu'il devait faire, ce qu'il devait dire, ce qu'il savait, ce qu'il ne savait pas. Rien n'échappait à sa prévoyance, et il donnait ses ordres avec tant de netteté et de douceur, d'un ton si ferme et si posé, que tout le monde obéissait avec joie et faisait son devoir avec une sûreté infaillible.

La Bruyère fut ravi. C'était la première fois qu'il pouvait étudier un grand homme, ou, comme on disait alors, un héros : il le voyait tous les jours, sans pompe, sans ostentation, plein de gloire et de simplicité ; il l'admirait lorsqu'il lui entendait dire : « Je fuyais », avec la même grâce que : « Nous les battîmes ». Il était heureux de l'entendre « parler aux gens de guerre de leurs entreprises, aux courtisans de leurs intérêts, aux politiques de leurs négociations ; aux voyageurs de ce qu'ils avaient découvert dans la nature, dans les gouvernements, ou dans le commerce ; à l'artisan de ses inventions ; enfin aux savants, comme Sauveur, de ce qu'ils avaient trouvé de plus merveilleux. « Alors, il n'y avait livre que M. le Prince ne lût, il n'y avait homme excellent dans quelque spéculation ou dans quelque ouvrage, qu'il n'eût entretenu : tous étaient sortis plus éclairés d'avec lui (1), et rectifiaient leurs pensées par ses pénétrantes questions ou par ses réflexions judicieuses. » Bossuet le savait bien : il y avait juste un an qu'il lui avait écrit ce billet caractéristique : « Je suis très obligé, Monseigneur, à Votre Altesse Sérénissime, de l'avis qu'elle m'a donné du livre de M. Claude. On me l'a déjà envoyé, je ne l'ai pas encore ouvert. J'espère en aller faire la lecture à Chantilly au commencement du mois prochain, et résoudre avec vous ce qu'il faudra faire pour l'éclaircissement de la vérité. Quand je vous aurai contenté, Monseigneur, je me tiendrai pour invincible. » Comment la Bruyère n'aurait-il pas essayé de faire aussi son profit du talent de Condé pour éclaircir la

(1) *Oraison funèbre de Condé*, par Bossuet.

vérité? La Bruyère n'avait qu'à écouter : il en avait l'habitude. Plusieurs remarques qui sont dans les Caractères viennent de là. Ce sont des souvenirs de Chantilly, puisés à cette source limpide et jaillissante qu'on appelait l'esprit de M. le Prince.

La Bruyère fut d'autant plus frappé de la sagesse de Condé qu'il était peut-être arrivé à Chantilly avec quelques préventions. Condé passait pour un mauvais caractère : les hommes de lettres lui avaient fait la réputation d'un rude jouteur dans les discussions. On prêtait ce mot impertinent à Boileau : « Dorénavant (1), je serai toujours de l'avis de M. le Prince quand il aura tort. » La Fontaine avait imprimé (2) : « Jamais M. le Prince n'avait tant d'esprit que quand il avait tort. Comme dans la guerre, plus on lui opposait d'ennemis et d'insurmontables difficultés, de même dans la dispute, plus on entassait d'arguments, d'exemples et d'autorités, plus il triomphait. Il prenait la victoire et la raison à la gorge, et la mettait de son côté. » La Bruyère eut bientôt deviné le sens de ces fables. La Fontaine excellait à envelopper la vérité, et Condé perçait à jour toutes les enveloppes. Boileau avait des idées arrêtées en littérature, des principes rigoureux, une forme un peu étroite : Condé secouait toutes ces entraves et marchait à son but avec une vitesse incroyable. Ennemi mortel de l'obscurité et de l'affectation, il ne se mettait en peine que d'exprimer nettement ce qu'il croyait vrai (3), de la manière la plus simple et la plus naturelle, et il ne pouvait souffrir qu'on embarrassât la recherche de la vérité de raisons peu concluantes. Dans la polémique religieuse et philosophique, il portait ce coup d'œil d'aigle qu'il avait sur les champs de bataille : il voyait tout de suite le point faible de l'adversaire, et l'attaquait avec une vivacité qui mettait en déroute les puissants raisonneurs; ou bien, s'il avait à soutenir le choc d'une argumentation solide, il repoussait énergiquement toute preuve qui n'était pas démonstrative; il ne se rendait jamais qu'à l'évidence (4). La contestation finie, il n'y pensait plus : c'était une douceur charmante, capable d'éteindre la colère la plus allumée; et il éprouvait un véritable chagrin, quand on laissait voir quelque sensibilité sur les choses peu obligeantes qui lui étaient échappées dans la chaleur de la dispute.

(1) *Mémoires* de Louis Racine.

(2) *Comparaison d'Alexandre et César avec M. le Prince et Mgr le prince de Conti.*

(3) Bergier.

(4) Bergier, p. 243.

En religion, il était catholique ; il le disait hautement (1). Dans ses conversations, il était un peu trop libre. Il n'approchait point des sacrements, et il prétendait que c'était par scrupule. « Quoi de plus aisé, disait-il (2), quand on ne croit rien, que de se jeter aux pieds d'un prêtre et de recevoir la communion de sa main? Mais quand on est très persuadé, comme je le suis, de la vérité de ces mystères, et qu'on croit sans hésiter que Jésus-Christ est réellement et substantiellement dans le saint sacrement de l'autel, le respect de la religion et la connaissance de l'état où l'on est empêchent d'en approcher. » Pour un si fort dialecticien, ce raisonnement est bien faible, et la Bruyère (3) s'en aperçut facilement ; mais s'il n'approuvait pas les scrupules de M. le Prince, il se sentit bien libre avec lui, et dans sa conduite et dans son enseignement.

En philosophie, Condé avait jadis adopté le panthéisme de Spinosa, qui confond Dieu et la personne humaine dans la nature universelle. Quoiqu'il fût bien revenu de cette opinion, il en avait encore un peu le langage (4). Il avait coutume de dire souvent : « Je ne comprends pas comment on peut convenir d'une nature infiniment parfaite et très digne d'amour, et en même temps lui refuser un culte religieux. » Il était toujours cartésien : s'il doutait de quelques opinions de Descartes (5), il aimait sa méthode et sa manière de philosopher. Elle accoutumait les jeunes gens (6) à penser, à se tenir en garde contre les faibles raisons, à remonter toujours aux causes premières, à juger sérieusement les choses qui se rencontraient dans la vie, et à ne suivre dans leur conduite que la vérité et la vertu. — Enfin, en établissant pour principes des idées simples, claires et généralement admises (7), Descartes ôtait beaucoup de sujets de querelles, et disposait les esprits à la réflexion et à la concorde.

Condé voulait que la bonne intelligence régnât parmi toutes les personnes attachées à l'éducation du duc de Bourbon (8). La meilleure preuve que des hommes de lettres dans cette condition pussent lui donner de leur capacité, était de bien s'entendre entre eux et de vivre

(1) Bergier, p. 158.
(2) Bergier, p. 161.
(3) Chap. XII, nº 89.
(4) Bergier, p. 161.
(5) Préface des *Principes*.
(6) Fleury, *Traité des Études*.
(7) Préface des *Principes*.
(8) *Du sublime dans les mœurs*, par le R. P. Rapin, p. 60 et 64.

parfaitement d'accord. Peut-être la Bruyère avait-il quelque peine à comprendre les inquiétudes de M. le Prince sur ce sujet. Dans tous les cas, il avait besoin de savoir au juste ce qui était exigé, pour éviter le sort de M. Deschamps. Une anecdote fut racontée, peut-être par Condé lui-même, qui rendit sa pensée bien claire. Les hommes qui ont le plus d'intérêt à rester unis se divisent souvent pour la moindre chose. M. le chevalier G. de Saint-Micault, de la famille du maréchal de Chamilly, l'ancien compagnon d'armes de M. le Prince, et H. de Noailles, comte-évêque de Châlon (sur-Saône) venaient, dans un coin isolé de la Bourgogne, de se brouiller sans aucun motif raisonnable. Le 1er octobre, M. de Thésut, qui représentait l'autorité des Condé dans ces quartiers éloignés, écrivait à Condé et traçait un tableau de cette brouille auquel il est impossible de rien comprendre. Cependant la colère était grande des deux côtés. Plaintes et récriminations arrivèrent à Chantilly à peu près en même temps que la Bruyère, qui consigna cet apologue dans ses notes sous cette forme (1) : « G et H sont voisins de campagne, et leurs terres sont contiguës ; ils habitent une contrée déserte, solitaire ; éloignés des villes et de tout commerce, il semblait que la fuite d'une entière solitude ou l'amour de la société eût dû les assujettir à une liaison réciproque. Il est cependant difficile d'exprimer la bagatelle qui les a fait rompre, qui les rend implacables l'un pour l'autre, et qui perpétuera leur haine dans leurs familles. Jamais des parents, et même des frères, ne se sont brouillés pour une moindre chose. » Plus tard, on apprit que le comte-évêque avait de bonnes raisons de se plaindre. M. le baron de Saint-Micault, l'aîné, habitait avec sa famille le château de Saint-Micault ; le chevalier de Saint-Micault, le cadet, habitait avec sa mère le château de Cersot. Leur oncle était grand vicaire du comte-évêque de Châlon. La cause première de la désunion fut une fille de grande beauté, qui était à Mme de Saint-Micault et qui aurait bien voulu épouser M. le chevalier. Il vivait avec elle au vu et au su de toute la province, et il en avait eu déjà deux enfants. Plusieurs fois le comte-évêque s'était plaint de ce scandale. Pour y porter remède, le grand vicaire avait proposé un mariage avec Mlle de Cussy, riche héritière, qui était au couvent des Ursules et passait pour une fort belle personne. Mais ce mariage traînait en longueur. Chaque fois que les négociations paraissaient

(1) Chap. v, n° 47.

sur le point d'aboutir, il arrivait quelque obstacle imprévu qui empêchait M. le chevalier de prendre le remède. A la fin, Mlle de Cussy se lassa d'attendre sa guérison au couvent des Ursules. « Il y a un temps où les filles les plus riches doivent prendre parti (1) : elles ne laissent guère échapper les occasions sans se préparer un long repentir ; il semble que la réputation des biens diminue avec celle de leur beauté. Tout favorise au contraire une jeune personne, jusques à l'opinion des hommes qui aiment à lui accorder tous les avantages qui peuvent la rendre plus souhaitable. » Heureusement pour Mlle de Cussy, elle n'était point encore à cet âge où les partis sortables font entièrement défaut. Tout d'un coup le chevalier de Saint-Micault prit sa résolution ; il était tout prêt pour le mariage : il avait même déjà chez lui la demoiselle de compagnie de sa promise. Il alla avec son frère enlever Mlle de Cussy de son couvent ; on signa le contrat ; un ban était déjà publié, et M. de Thésut couvrait l'entreprise de la protection du gouverneur de Bourgogne. Cependant il y avait eu rapt et bris de clôture ; le lieutenant criminel avait dressé procès-verbal. MM. de Saint-Micault y avaient répondu par une odieuse calomnie contre le comte-évêque : ils l'envoyèrent à M. de Châteauneuf, chargé des affaires religieuses auprès du roi. L'évêque, accusé de jansénisme, faisait les visites épiscopales dans la paroisse de Cersot ; il voulut entrer au château ; on lui ferma rudement la porte. Il fit dire à M. de Saint-Micault, par le curé dudit lieu, que, tant que cette créature resterait dans sa maison, il ne serait point marié. M. de Saint-Micault répondit qu'elle ne sortirait point, qu'elle était à sa mère, qui ne la voulait point éloigner, et que si quelqu'un voulait s'opposer à son mariage, on lui forcerait la main. L'évêque défendit aux curés de Cersot et de Saint-Micault de marier M. le chevalier de Saint-Micault. Condé fut pressé de tous côtés d'intervenir, comme gouverneur de Bourgogne. L'évêque lui écrivit aussi et lui démontra fort clairement qu'on avait abusé de sa protection, et que Mlle de Cussy était jalouse de la demoiselle de compagnie qu'on lui voulait donner. Comment sortir de là ? Condé ne le voyait pas, lorsque la petite vérole vint dénouer cette intrigue. La pauvre fille grêlée fut renvoyée avec ses deux enfants, et le chevalier de Saint-Micault épousa Mlle de Cussy. « Combien de filles (2), à qui une grande beauté n'a jamais servi qu'à faire espérer une grande fortune ! »

(1) Chap. III, n° 60.
(2) Chap. III, n° 61.

Pendant ce temps-là, ces vertueux et savants célibataires, qui entouraient le duc de Bourbon, vivaient à Chantilly dans une parfaite union, suivant les volontés de M. le Prince. La Bruyère a rapporté les procédés qu'ils employaient : c'étaient ceux du petit concile présidé par Bossuet. « Le plaisir de la société se cultive (1) par une ressemblance de goût sur ce qui regarde les mœurs, et par quelque différence d'opinions sur les sciences : par là, ou l'on s'affermit et l'on se complaît dans ses sentiments, ou l'on s'exerce et l'on s'instruit par la dispute. »

La Bruyère avait avec les révérends pères une grande ressemblance de goût sur ce qui regarde les mœurs, et quelques différences d'opinion sur ce qui regarde les sciences. En 1678, M. de Benserade avait dédié au duc de Bourbon (2) un joli volume, orné de belles gravures sur bois et intitulé *les Fables d'Ésope, en quatrains,* dont il y avait une partie au labyrinthe de Versailles. Les révérends pères n'approuvaient pas le zèle qu'avait mis M. Deschamps à faire répéter les quatrains de Benserade au jeune prince. La Bruyère avouait qu'il aimait mieux les fables de la Fontaine. M. de Benserade avait fait un gros ouvrage sur la Fable : pour en dégager ce qu'il y avait de plus grand et de plus beau, et bien montrer les solides moralités qu'elle renferme, il avait traduit les *Métamorphoses* d'Ovide (3) en rondeaux. Il était très fier d'être sorti de la route ordinaire, parce qu'elle est, dit-il (4), trop fréquentée ; et il désirait que les jeunes gens de bonne famille apprissent la Fable avec ses rondeaux, où il prétend « qu'elle est d'un goût assez fin et de quelque sel assaisonnée ». Les révérends pères aimaient mieux qu'on apprît la Fable dans les *Métamorphoses* d'Ovide (5), purgées des passages trop libres et enrichies de notes pour faciliter l'intelligence du texte. La Bruyère préférait le texte pur, sans notes ni commentaires (6) ; il fut approuvé de M. le Prince.

Ce qui donna vite à la Bruyère dans la société de Chantilly un certain crédit, ce fut la manière dont il put parler à M. le Prince lui-même des affaires d'Allemagne et de Hongrie. Condé prenait un intérêt particulier aux événements militaires ; sur ce point, il était avide d'in-

(1) Chap. v, n° 61.

(2) Paris, chez S. Mabre Cramoisy, 1678.

(3) Paris, chez Mabre Cramoisy, 1675.

(4) Dernier rondeau des *Métamorphoses*.

(5) Édition du P. Jouvency.

(6) Chap. xiv, n° 72.

formations. Les gazettes, les revues, les lettres des nouvellistes, les relations des gens de guerre, la correspondance des diplomates, les récits des voyageurs suffisaient à peine à satisfaire sa curiosité. Il suivait sur ses cartes les armées en campagne, prévoyait leurs divers mouvements, expliquait les desseins des généraux, en jugeait l'exécution, et souvent en prédisait les résultats, si bien que les puissances belligérantes auraient eu grand intérêt, assure le R. P. Bergier, à savoir ce qui se disait et se pensait à Chantilly. L'attention de Condé était alors tournée vers le siège de Bude par les troupes impériales. L'an passé, les Turcs avaient assiégé Vienne et mis l'empereur Léopold à deux doigts de sa perte ; la victoire de Jean Sobieski, roi de Pologne, l'avait sauvé : l'Autriche était délivrée, mais presque toute la Hongrie était encore entre les mains des musulmans. Cette année 1684, les troupes de l'Empereur avaient gagné la bataille de Viszgrade, pris Pesth et allaient prendre Bude d'assaut, lorsque la poudre des mines se trouva inondée. On accusait les ministres allemands d'avoir par leurs intrigues empêché le prince Charles de Lorraine, qui commandait l'armée impériale, de remporter ce succès décisif. Il y avait là des obscurités que Condé ne pouvait éclaircir. La Bruyère lui fournit sur l'histoire et les affaires de Hongrie des indications précieuses. Où les avait-il prises ? Dans un livre allemand, dont M. le Prince lui commanda de faire aussitôt une traduction. La Bruyère ne pouvait recevoir une plus agréable marque de confiance. « Il convint que les charmes de la maison de Chantilly (1) n'avaient rien de comparable à la société de celui qui en faisait les honneurs. »

Les pères jésuites entretinrent la Bruyère du plaisir de vivre avec un héros aussi instruit que M. le Prince : il fallait remonter jusqu'à l'antiquité pour trouver un si bel exemple. La retraite du grand Scipion dans sa maison de campagne proche Capoue, après avoir conquis l'Afrique et l'Asie, avait moins d'éclat que celle de M. le Prince dans son domaine de Chantilly ; la Bruyère partageait cet avis (2). « Chez nous, le soldat est brave et l'homme de robe est savant ; nous n'allons pas plus loin. Chez les Romains, l'homme de robe était brave et le soldat savant : un Romain était tout à la fois et le soldat et l'homme de robe. Il semble que le héros est d'un seul métier, qui est celui de la guerre, et que le grand homme est de tous les métiers, ou de la robe,

(1) *Du grand et du sublime dans les mœurs,* par le P. Rapin, p. 50, 51.
(2) Chap. II, nos 29 et 30.

ou de l'épée, ou du cabinet, ou de la cour. L'un et l'autre mis ensemble ne pèsent pas un homme de bien. » Tout bien considéré, disaient les jésuites (1), c'est une espèce de miracle que cette maison : il a fallu un aussi grand ouvrier qu'est ce prince pour tirer tant de beautés d'une ancienne masure de la maison de Montmorency, et pour faire ce qu'il y a de plus accompli dans le royaume d'un vieux château qui n'avait rien de beau ni de régulier. La Bruyère partageait cette aversion pour l'architecture du moyen âge, et il aimait mieux la froide régularité des édifices antiques ; mais ce qu'il admirait le plus dans M. le Prince (2), c'était de joindre aux plus belles et aux plus hautes connaissances l'atticisme des Grecs et l'urbanité des Romains. La grandeur de son caractère se découvrait jusque dans les embellissements de Chantilly, mais elle était bien plus visible dans sa manière de gouverner la cour dont il y était environné.

Ce que les jésuites admiraient le plus dans la cour de Chantilly, c'était la liberté dont on jouissait, sous l'autorité de M. le Prince, de penser tout ce qu'on voulait. La Bruyère semble confirmer sur ce point leur témoignage. « Il est ordinaire et comme naturel (3) de juger du travail d'autrui seulement par rapport à celui qui nous occupe. Ainsi le poète, rempli de grandes et sublimes idées, estime peu le discours de l'orateur, qui ne s'exerce souvent que sur de simples faits ; et celui qui écrit l'histoire de son pays ne peut comprendre qu'un esprit raisonnable emploie sa vie à imaginer des fictions et à trouver une rime ; de même le bachelier plongé dans les quatre premiers siècles traite toute autre doctrine de science triste, vaine et inutile, pendant qu'il est peut-être méprisé du géomètre. » Cette observation de la Bruyère s'applique à toutes les cours, à toutes les classes de la société, à la société française tout entière, à l'humanité ; mais elle était vraie à Chantilly comme partout ailleurs. Je n'oserais affirmer que le discours de l'orateur, qui s'exerce souvent sur de simples faits, fût le discours de Bossuet sur l'histoire universelle ; je suppose volontiers que celui qui écrit l'histoire de son pays était feu M. de Cordemoi ou son fils. Je soupçonne les révérends pères Alleaume et du Rosel, quoiqu'ils ne fussent plus jeunes, d'avoir eu quelque ressemblance avec le bachelier en théologie qui ne sortait pas des quatre premiers siècles de l'Église.

(1) *Du grand et du sublime*, par le P. Rapin, p. 58, 59.

(2) Chap. XII, nº 18.

(3) Chap. XII, nº 62.

Mais le géomètre, qui ne comprenait rien à toute autre science que la géométrie, est assurément Sauveur, et le poète rempli de grandes et de sublimes idées, qui dédaigne le reste, c'est Santeul, qui vint alors présenter ses *Cantilliaca* à M. le Prince et qui parlait de ses propres poésies avec une admiration naïve et ridicule.

La Bruyère se mit à l'aise avec Santeul. Il le connaissait : c'était un proche parent du sieur Huerne (1), il l'avait pu voir rue du Battoir Saint-André à Paris ; c'était un excellent homme, mais un enfant en cheveux gris, dont tout le monde s'amusait dans la maison de Condé. On aimait son esprit, on respectait son talent et l'on admirait sa verve extraordinaire ; mais on se moquait de sa vanité, on riait de ses colères, on se faisait un jeu de sa personne. L'abbé Bourdelot lui-même raillait froidement Santeul, si bien qu'on ne sait s'il parlait sérieusement ou non dans la lettre où il annonçait à M. le Prince les *Cantilliaca* (2). « Les vers de M. Santeul sont fort beaux. Il est né poète latin : il s'est élevé au-dessus des autres. Il est vrai qu'il avait des sujets qui échauffent le cœur et l'imagination, et sur lesquels on peut écrire magnifiquement. Il a même écrit en cette occasion plus galamment qu'il n'a coutume. Si Corneille, qui était son copiste, vivait encore, il en ferait de belles traductions. » P. Corneille avait traduit en vers français quelques pièces de vers latins de Santeul sur la gloire du roi et sur les monuments de Paris et de Versailles : il venait de mourir le 1er octobre. Les *Cantilliaca*, ou les Chantilliennes, sont une œuvre du même genre en l'honneur de Condé et de tout ce qui se rapporte à Chantilly, avec un prologue et un épilogue qui ont pour but de relier ces diverses pièces assorties et d'en faire un seul tout (3). Santeul y avait célébré la beauté de Chantilly, ses vallons ombragés, ses grottes de verdure, la profonde retraite de ses bois, ses belles sources d'eau vive et ses heureuses collines ; il avait chanté la gloire de ses habitants, la grandeur de Condé, sans toilette et vêtu comme un campagnard ; sa modestie, qui ne pouvait souffrir les louanges ; son avidité à lire les annales des rois de France, ses critiques sur Varillas et autres historiens ; ses exploits, qui lui faisaient cortège au milieu de ses jardins, où il aimait à se promener avec ses anciens compagnons d'armes. Santeul avait

(1) Cf. notre chap. IV, p. 100.
(2) Mss. de l'hôtel de Condé.
(3) *Santeul à Chantilly*, par M*** (brochure), Paris, 1856.

aussi composé des inscriptions pour les plus beaux endroits de Chantilly, comme celles des monuments de Paris que Corneille avait traduites en vers français ; il avait admiré la machine d'eau de Chantilly non moins que celle de Marly ; il avait élevé les cascades du grand canal aussi haut que celles de Versailles, et il s'était laissé inspirer par l'aimable Silvie, comme si l'ombre de feu Théophile Viaud l'avait chargé de prendre sa place. Enfin il avait usé du droit qu'ont les poètes de prédire l'avenir, pour annoncer les futures prouesses du duc de Bourbon, sans oublier ni la beauté de sa sœur, ni la vertu de sa mère, ni la gloire et la sagesse de son père. En voyant le jeune prince monter les chevaux que M. de Gourville lui avait envoyés de Paris par M. de Xaintrailles, capitaine au régiment d'Enghien, Santeul, avec son œil de poète, lui avait découvert une grande valeur guerrière ; en voyant l'impatience que montrait le petit prince pour recevoir son costume de chasse, Santeul s'était récrié comme s'il l'avait vu partir pour la guerre, et, après avoir peint les grâces enfantines et la figure imberbe de ce jeune héros, disgracié de la taille, il l'avait montré grand comme un géant, entouré d'une armée victorieuse, et marchant, au milieu du carnage, sur des monceaux de cadavres des ennemis vaincus. Alors il avait convoqué les âmes de ses glorieux ancêtres à ce magnifique spectacle, et il avait proclamé la joie de tous les vieux Bourbons en reconnaissant leurs vertus dans leur descendant, qui n'avait pour les surpasser qu'à demander à son père ce qu'il était et à son grand-père ce qu'il devait être.

Santeul lisait ses vers latins avec le feu d'un poète inspiré par Apollon, avec les transports d'une pythonisse, avec les grimaces et les contorsions d'un fou. La Bruyère, comparant les vers de Santeul à ceux d'Ovide qu'il lisait fort tranquillement avec M. le duc de Bourbon, ne put s'empêcher de les trouver médiocres et de dire (1) : « Quel supplice que d'entendre prononcer de médiocres vers avec toute l'emphase d'un mauvais poète ! » Santeul se plaignait qu'on ne rendît point justice à la littérature latine ; il ne craignait pas, avec l'approbation des jésuites, de la mettre au-dessus de la littérature française : il préférait les anciens aux modernes, et, pour démontrer qu'on pouvait avoir autant d'esprit en latin qu'en français, il citait à chaque instant les écrivains latins (2). « Lucain a dit une jolie chose ; il y a un bon mot de

(1) Chap. I, n° 7.
(2) Chap. V, n° 73.

Claudien ; il y a cet endroit de Sénèque. Et là-dessus une longue suite de latin, que l'on cite devant des gens qui ne l'entendent pas, et qui feignent de l'entendre. » « Le secret, » ajoutait la Bruyère (1), « serait d'avoir un grand sens et bien de l'esprit ; car ou l'on se passerait des anciens, ou, après les avoir lus avec soin, l'on saurait encore choisir les meilleurs, et les citer à propos. » Alors Santeul (2), prêt à sauter aux yeux de la Bruyère, s'agitait et criait contre les historiens et leur froide critique ; il écrasait de ses mépris la stérilité de leur imagination ; il se roulait presque à terre pour peindre la bassesse rampante de leur esprit, il se relevait pour montrer la grandeur des poètes, il tonnait pour dire la puissance de leur génie ; il tempêtait en proclamant leur gloire, qui a rendu les héros immortels. La Bruyère répondait froidement (3). « La vie des héros enrichit l'histoire, et l'histoire a embelli la vie des héros. Ainsi je ne sais qui sont plus redevables, ou ceux qui ont écrit l'histoire, ou ceux à qui elle a fourni une si noble matière, ou ces grands hommes à leurs historiens. » Mais on dut objecter à la Bruyère que, pour le style au moins, il fallait bien reconnaître l'infériorité des historiens. Dès qu'ils voulaient s'élever au-dessus du ton ordinaire de la prose et employer des expressions un peu hardies et des métaphores pittoresques, comme le font Varillas et Mainbourg, ils tombaient dans le style vain et puéril. M. le Prince lui-même le déclarait. La Bruyère fut obligé de céder sur ce point. « Il faut, dit-il (4), éviter le style vain et puéril, de peur de ressembler à Dorilas ou à Handbourg. L'on peut au contraire hasarder de certaines expressions, user de termes transposés et qui peignent vivement, et plaindre ceux qui ne sentent pas le plaisir qu'il y a à s'en servir ou à les entendre. »

On peut aussi admettre que le duc de Bourbon, qui voyait fort bien le ridicule de Santeul, fut assez médiocrement flatté des compliments exagérés que lui adressait le poète. Peut-être Condé, peut-être la Bruyère ou un autre lui firent remarquer combien il lui était difficile de justifier les glorieuses prophéties faites à Chantilly. Le jeune prince, piqué dans son amour-propre, ne pouvait se plaindre devant Santeul, mais il faisait devant lui l'éloge des vers latins que Commire et autres

(1) Chap. v, n° 73.
(2) Chap. XII, n° 56.
(3) Chap. I, n° 12. Dorilas pour Varillas, Handbourg pour Mainbourg.
(4) Chap. I, n° 66.

jésuites avaient composés en son honneur au collège Louis le Grand. La Bruyère l'en blâmait (1). « C'est une faute contre la politesse, disait-il, de louer immodérément, en présence de ceux que vous faites chanter ou toucher un instrument, quelque autre personne qui a ces mêmes talents ; comme devant ceux qui vous lisent leurs vers, un autre poète. » Mais aussi pourquoi Santeul célébrait-il la modestie de M. le Prince qui ne pouvait souffrir de louanges, et venait-il ensuite en adresser de si violentes au duc de Bourbon ? Est-ce qu'il supposait que le jeune prince serait assez naïf pour mordre à l'appât grossier de cette flatterie ? La Bruyère avouait que le flatteur n'a pas assez bonne opinion de soi ni des autres ; mais il soutenait que Santeul n'était pas un flatteur : « C'est, disait-il (2), un homme de bien qui dit ridiculement des choses vraies, et follement des choses sensées et raisonnables. Il y avait une sorte de férocité (3) à repousser indifféremment toute sorte de louanges : l'on doit être sensible à celles qui nous viennent des gens de bien, qui louent en nous sincèrement des choses louables. »

La Bruyère se trouva souvent dans une situation aussi délicate que celle de Santeul (4). Les soirs, à Chantilly, M. le Prince faisait redire de suite au duc de Bourbon les choses qu'il avait écrites et que la Bruyère lui avait expliquées ; on peut se figurer sur quels charbons ardents était le professeur d'histoire pendant ce temps-là. Si Condé trouvait le professeur en faute, tout le monde s'élevait contre un homme qui n'avait pas encore de réputation. Aucun de ceux que la Bruyère tenait déjà pour des amis n'aurait osé prendre son parti ; heureux s'ils ne s'associaient pas à ces critiques.

Condé savait le plus souvent distinguer, dans les erreurs de son petit-fils, ce qui était la faute de l'élève ; mais l'entourage de Son Altesse était fort disposé à ne voir partout que les fautes du maître. Louis XI, dont la Bruyère expliquait la vie et les actions, n'avait rien qui pût plaire aux grands seigneurs du temps de Louis XIV : la politique cauteleuse et les mœurs si peu héroïques de ce règne devaient être profondément désagréables aux compagnons de Condé ; ils ne pouvaient sourire ni à la malice bourgeoise du roi, ni aux atrocités d'Olivier le Dain et de Tristan l'Ermite. Enfin l'histoire est une science

(1) Chap. v, n° 33.
(2) Chap. xii, n° 56.
(3) Chap. v, n° 35.
(4) Lettre de la Bruyère, n° iv.

que tout le monde croit savoir, et chacun avait son mot à dire sur la manière dont on l'enseignait au duc de Bourbon. Tous les amis de Condé n'étaient pas savants. Il fallait le pardonner à ces vieux gentilshommes qui avaient passé toute leur vie sous le harnais de guerre et n'avaient pas eu le temps d'étudier; mais la Bruyère avait peine à pardonner à ces hommes qui, comme Gourville, n'avaient d'autre titre que la faveur ou la richesse pour lui faire la leçon. « La faveur des princes n'exclut pas le mérite, disait-il (1), mais elle ne le suppose pas aussi. » Et « souvent où le riche parle et parle doctrine (2), c'est aux doctes à se taire, à écouter, à applaudir, s'ils veulent du moins ne passer que pour doctes. » Je crois que, dans ce cas-là, il se taisait plus souvent qu'il n'applaudissait. Mais les éloges que lui adressa M. le Prince au milieu du silence général furent pour lui les plus doux encouragements.

La Bruyère semble avoir été informé de la mésaventure de M. Deschamps avec feu M[me] de Richelieu chez M[me] de la Fayette, car il nous indique fort nettement le défaut de M. Deschamps dans l'éducation du duc de Bourbon. « Ne parler aux jeunes princes que du soin de leur rang est, dit-il (3), un excès de précaution, lorsque toute une cour met son devoir et une partie de sa politesse à les respecter, et qu'ils sont moins sujets à ignorer aucun des égards qui sont dus à leur naissance, qu'à confondre les personnes et à les traiter indifféremment et sans distinction de conditions et de titres. Ils ont une fierté naturelle qu'ils retrouvent dans les occasions ; il ne leur faut des leçons que pour la régler, que pour leur inspirer la bonté, l'honnêteté et l'esprit de discernement. » C'était le but qu'il poursuivait en apprenant à M. le duc de Bourbon le blason et les généalogies de la maison de France, et en lisant avec lui l'*État de France* de M. l'abbé Besogne.

Cependant la Bruyère, soit par modestie et pour ne pas montrer des prétentions qu'il ne pourrait pas soutenir, soit par prudence et pour éviter les écueils où M. Deschamps s'était brisé, établit avec soin une distinction importante entre la politesse des manières et la politesse de l'esprit : il déclara au jeune prince lui-même que, s'il était heureux de travailler, comme les jésuites l'avaient déjà fait, à polir son esprit, il refusait absolument de lui apprendre la politesse des manières

(1) Chap. XII, n° 6.
(2) Chap. XII, n° 17.
(3) Chap. IX, n° 43.

« L'on peut définir, disait-il (1), l'esprit de politesse, l'on ne peut en fixer la pratique; elle suit l'usage et les coutumes reçues ; elle est attachée au temps, aux lieux, aux personnes, et n'est point la même dans les deux sexes ni dans les différentes conditions ; l'esprit tout seul ne la fait pas deviner, il fait qu'on la suit par imitation et que l'on s'y perfectionne. » Bien en prit à la Bruyère d'avoir eu cette prudence ; il nous a fait lui-même l'aveu des fautes qu'il commit contre l'étiquette de la maison de Condé (2) : « Il y a de petites règles, des devoirs, des bienséances attachées aux lieux, aux temps, aux personnes, qui ne se devinent point à force d'esprit, et que l'usage apprend sans nulle peine. Juger des hommes par les fautes qui leur échappent en ce genre, avant qu'ils soient assez instruits, c'est en juger par leurs ongles ou la pointe de leurs cheveux, c'est vouloir un jour être détrompé. » Voilà pourquoi il renvoyait l'enseignement de la politesse d'abord au jeune prince lui-même, en l'avertissant que c'était une des meilleures manières de montrer l'esprit qu'il pourrait avoir, ensuite à toutes les personnes qui l'accompagnaient, aux gentilshommes qui le suivaient, à la cour, aux dames comme Mme de la Fayette et Mme de Langeron, à Mme de Montespan, et peut-être à Mme la duchesse de Bourbon elle-même ; enfin à toutes les personnes de tout sexe qui auront de l'autorité en cette matière et voudront bien en prendre la responsabilité. Quant à lui, entièrement dégagé, il devisait à son aise, avec assez de malice, sur cette difficile question : « Il y a des tempéraments, dit-il (3), qui ne sont susceptibles que de la politesse, il y en a d'autres qui ne servent qu'aux grands talents et à une vertu solide. Il est vrai que les manières polies donnent cours au mérite et le rendent agréable, et qu'il faut avoir de bien éminentes qualités pour se soutenir sans la politesse. Il me semble que l'esprit de politesse est une certaine attention à faire que, par nos paroles et nos manières, les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes. » Après cela, la Bruyère, en expliquant au duc de Bourbon les généalogies, les conditions des courtisans, leurs titres et leurs fonctions dans la maison du roi, pouvait ajouter : « J'éviterai avec soin d'offenser personne (4), mais sur toutes choses un homme d'esprit, si j'aime le moins du monde mes intérêts. »

(1) Chap. V, n° 32.
(2) Chap. XII, n° 36.
(3) Chap. V, n° 32.
(4) Chap. II, n° 36.

La géographie et les gouvernements offrirent plus de difficultés à la Bruyère que la généalogie et l'État de France. Les noms et les personnes n'étaient pas connus du duc de Bourbon. Le jeune prince avait beaucoup de peine à se loger dans la mémoire les mots suisses et allemands ou hollandais qu'il rencontrait en étudiant le cours du Rhin. La Bruyère ne pouvait pas dire, comme Boileau, en face de ces syllabes rébarbatives :

Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.

Il fallait apprendre ces noms étrangers par cœur : le seul agrément qu'il pût y ajouter était d'exposer la constitution des cantons suisses, des principautés ecclésiastiques, des burgraviats, des landgraviats, des électorats, des seigneuries, abbayes et autres États de l'empire d'Allemagne et des Provinces-Unies des Pays-Bas. Les admirateurs de la poésie latine et de la poésie française avaient beau jeu pour rire de l'harmonie de ces noms barbares ; les courtisans trouvaient les gouvernements et les mœurs de ces États parfaitement ridicules. La Bruyère félicitait sincèrement M. le duc de Bourbon, qui savait si bien le latin, de ne pas mépriser la langue de sa mère et de Mme la Dauphine. « L'on ne peut guère, répétait-il (1), charger l'enfance de trop de langues, et il me semble que l'on devrait mettre toute son application à l'en instruire. Elles sont utiles à toutes les conditions des hommes, et elles ouvrent également l'entrée à une profonde ou à une facile et agréable érudition. Je suis persuadé que le petit nombre d'habiles et le grand nombre de superficiels vient de l'oubli de cette pratique. » C'était aussi l'opinion de M. le Prince : il avait fait apprendre l'allemand à M. le Duc (2) dans son enfance, et M. le Duc parlait bien cette langue et l'écrivait bien, dit Spanheim. Si l'on remet cette étude si pénible à un âge plus avancé et qu'on appelle la jeunesse, l'on n'a pas la force d'y persévérer. M. le duc de Bourbon ne pouvait pas consumer à la recherche des langues le temps qu'il devait employer à l'usage de ces langues. ni borner à la science des mots un âge qui veut aller plus loin et demande des choses. Ce serait perdre les premières et les plus belles années de sa vie. Mais la Bruyère regrettait que M. le duc de Bourbon n'eût pas acquis un si grand fonds lorsque tout s'imprime dans l'âme

(1) Chap. XIV, n° 71.
(2) *Relation*, par Spanheim, p. 86.

naturellement et profondément, lorsque la mémoire est neuve, prompte et fidèle, lorsque l'esprit et le cœur sont encore vides de passions, de soins et de désirs, et que l'on est déterminé à de longs travaux par ceux de qui l'on dépend. — Et pourquoi apprendre les langues étrangères? La française ne suffisait-elle pas? La France n'était-elle pas ce qu'il y avait au monde de plus grand, de plus fin, de plus noble? Les princes étrangers ne venaient-ils pas y chercher, par eux-mêmes ou par leurs ambassadeurs, la politesse des mœurs et l'art de gouverner les peuples? — La Bruyère répondait (1) : « Tous les étrangers ne sont pas barbares, et tous nos compatriotes ne sont pas civilisés : de même toute campagne n'est pas agreste. » Il entendait ce terme en métaphore, et il pouvait citer Chantilly comme preuve de son assertion : « Toute ville n'est pas polie. » Qui ne connaissait des villes de province vraiment barbares aux yeux des gentilshommes de la cour? Enfin il alléguait la singulière découverte qu'il avait faite lui-même tout près de là, en Normandie, où il avait trouvé le villageois doux et insinuant, et le magistrat, rustique et grossier. Mais le duc de Bourbon, qui prenait grand plaisir à ces discussions, était heureux d'accabler son maître sous le poids des exemples illustres contraires à sa théorie. Le roi, le duc d'Orléans, le Dauphin, n'avaient point appris de bonne heure les langues étrangères; M. le Prince avait appris autre chose, l'art militaire. Le duc de Bourbon s'en contentait. C'est alors que, pour mieux cacher son ironie, la Bruyère, empruntant une expression antique fort connue des poètes latins de cette époque, répondait (2) : « Les enfants des dieux, pour ainsi dire, se tirent des règles de la nature et en sont comme l'exception. Ils n'attendent presque rien du temps et des années. Le mérite, chez eux, devance l'âge. Ils naissent instruits, et ils sont plus tôt des hommes parfaits que le reste des hommes ne sort de l'enfance. »

La Bruyère avait bien grandi, même dans sa propre estime, en venant auprès de M. le Prince. Il voulut se rendre compte du changement qui s'était fait en lui; et, se comparant à un couvreur (3), qui ne songe qu'à couvrir quand il monte sur les hauts combles des maisons, il s'appliquait à bien faire, tandis que le fanfaron ne travaille que pour qu'on dise qu'il a bien fait. Il garda le souvenir des quelques mois

(1) Chap. XII, nº 22.
(2) Chap. II, nº 33.
(3) Chap. II, nº 16.

qu'il passa à Chantilly comme de l'un des moments les plus heureux de sa vie. C'est la seule date que l'on trouve bien marquée dans la première édition de son livre des *Caractères*. « Il y a quarante ans, dit-il (1), je n'existais point, et il n'était pas en moi de pouvoir jamais être, comme il ne dépend pas de moi, qui suis une fois, de n'être plus. J'ai donc commencé, et je continue d'être par quelque chose qui est hors de moi, qui durera après moi, qui est meilleur et plus puissant que moi : si ce quelque chose n'est pas Dieu, qu'on me dise ce que c'est. » Ces lignes sont le résumé, en style simple et familier, du vingt-unième paragraphe de la première partie des *Principes* de Descartes, que la Bruyère, âgé de trente-neuf ans deux ou trois mois, écrivait, vers la fin d'octobre ou le commencement de novembre 1684, pour fixer dans l'esprit de M. le duc de Bourbon ce qu'il y avait de plus solide et de plus facile à comprendre dans la lecture philosophique qu'ils venaient de faire ensemble. Si M. le Prince, qui interrogeait souvent son petit-fils sur le cours de ses études, lui demanda ce qu'il avait déjà vu dans Descartes, la réponse était toute prête, et le duc de Bourbon, qui savait raisonner comme un bon logicien, put donner à son grand-père, en substituant son âge à celui de la Bruyère, pleine et entière satisfaction.

La Bruyère tenait beaucoup à expliquer les *Principes* de Descartes sous les yeux de M. le Prince (2) : il lut à Chantilly avec le duc de Bourbon, à peu près tout le premier livre de cet ouvrage. Là se trouvent les sources du spinosisme dans les chapitres sur la substance. « Nous concevons la substance, dit Descartes, comme une chose qui existe en telle façon qu'elle n'a besoin que de soi-même pour exister. » Il admet ensuite des substances immatérielles et des substances corporelles, l'esprit et la matière. D'où Spinosa conclut que l'esprit et la matière ne sont qu'une seule et même substance qui est Dieu. Car il n'y a que Dieu qui n'ait besoin que de soi-même pour exister : donc Dieu est tout, et tout est Dieu. La nature universelle subsiste de toute éternité et embrasse tous les êtres, depuis le plus imparfait jusqu'au plus parfait. C'est ce qui faisait dire à Bossuet que Descartes n'avait point ordinairement d'autre sentiment que celui de l'École, mais que ses disciples avaient fort embrouillé ses idées, et que les sciences mêmes n'avaient pas toujours été très nettes, si bien qu'il était tombé dans

(1) Chap. XVI, n° 36, 2e alinéa.

(2) Lettre de la Bruyère, n° 1.

quelques erreurs contraires à l'idée de l'Être parfait et en contradiction avec lui-même. Condé pensait là-dessus, comme Bossuet, qu'un être ne peut être parfait, s'il n'a par lui-même une existence libre et indépendante. C'est pourquoi la Bruyère, qui voulait, en lisant Descartes, ouvrir l'esprit du duc de Bourbon aux hardies spéculations, sans l'exposer aux égarements trop connus dans sa famille, en tira cette réfutation du spinosisme (1).

« Je pense, donc Dieu existe : car ce qui pense en moi, je ne le dois point à moi-même, parce qu'il n'a pas plus dépendu de moi de me le donner une première fois, qu'il dépend encore de moi de me le conserver un seul instant ; je ne le dois donc point à un être qui soit au-dessus de moi et qui soit matière, puisqu'il est impossible que la matière soit au-dessus de ce qui pense ; je le dois donc à un être qui est au-dessus de moi et qui n'est point matière, et c'est Dieu. »

C'est ainsi qu'en réfutant Spinosa, la Bruyère corrigeait les idées de Descartes et conservait sa méthode ; mais il s'arrêtait là : simple laïque, il ne se croyait pas le droit d'aller plus loin. Il n'avait aucun engagement pour faire servir la métaphysique à la religion et rendre l'homme chrétien. Il eût été heureux de voir M. le duc de Bourbon raisonnable, et il prétendait bien le conduire à la vertu, mais il laissait au jeune prince la liberté de conclure, et aux révérends pères la charge de prêcher les vérités de la foi. — Condé n'était pas si timide (2) : dans ses conversations le soir à Chantilly, il dégageait toutes les conséquences des prémisses où s'arrêtait la Bruyère, et les signalait à l'attention de son petit-fils. Bourdaloue nous a dit comment alors Condé raisonnait : « Jamais personne n'avait étudié la religion avec plus de danger de la perdre ; jamais personne n'y avait (3) apporté un esprit plus curieux, plus hardi, plus indocile. Mais plus il l'étudiait, plus il la trouvait vraie : sa curiosité, son savoir, sa pénétration n'avaient pu y découvrir de faible ; ses recherches n'aboutissaient qu'à le convaincre qu'elle était fondée sur les principes éternels de la vérité. Son cœur, qui était droit, était en cela d'intelligence et d'accord avec sa raison. S'il avait eu moins de lumières, semblable à ces demi-savants qui ne sont impies que parce qu'ils sont ignorants, il aurait, comme dit l'apôtre, témérairement condamné ce qu'il eût ignoré ; s'il avait eu

(1) Chap. XVI, n° 36.
(2) Bergier, p. 161.
(3) *Oraison funèbre de Louis de Bourbon*, par Bourdaloue.

moins de droiture, il n'aurait cru que ce qu'il aurait voulu, et, à l'exemple de l'insensé qui voudrait qu'il n'y eût point de Dieu, il aurait dit en son cœur : « Il n'y a point de Dieu. » Mais il a toujours dit et dans sa raison et dans son cœur : « Il y a un Dieu. » Et par un enchaînement de conséquences, contre l'évidence desquelles il confessait que le libertinage le plus fier n'avait rien à opposer que de faible et de pitoyable, il concluait : « Il y a un Dieu ; il y a une religion qui est le vrai culte de Dieu ; de toutes les religions du monde, la chrétienne est uniquement et incontestablement l'ouvrage de Dieu. De toutes les sociétés chrétiennes, il n'y a que dans la catholique où se trouve l'unité, où subsiste l'ordre, et par conséquent où réside l'esprit de Dieu. » C'est ainsi que raisonnait ce grand prince, s'en ouvrant lui-même à ses plus confidents amis. »

Bourdaloue, quand il parlait ainsi, s'appuyait sur le témoignage des RR. PP. jésuites qui vivaient alors auprès de M. le Prince, et parmi lesquels vivait aussi la Bruyère. Les raisonnements de M. le Prince frappèrent la Bruyère, mais surtout l'enchaînement de ces raisonnements qui rattachait tout son système de philosophie religieuse à l'existence de Dieu. C'était là pour Condé le fondement de toute vérité, et il n'avait pas assez de mépris ni de raillerie contre ces esprits forts qui doutaient de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme. Alors la Bruyère, pensant peut-être à l'abbé Bourdelot, écrivait : « Les esprits forts savent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie ? » Et il continuait, sur le ton de Condé philosophant à Chantilly (1) : « Quelle plus grande faiblesse que d'être incertain quel est le principe de son être, de sa vie, de ses sens, de ses connaissances, et quelle doit en être la fin ? Quel découragement plus grand que de douter si son âme n'est point matière, comme la pierre et le reptile, et si elle n'est point corruptible comme ces viles créatures ? N'y a-t-il pas plus de force et plus de grandeur à recevoir dans notre esprit l'idée d'un être supérieur à tous les êtres, qui les a tous faits et à qui tous se doivent rapporter ? d'un être souverainement parfait, qui est pur, qui n'a point commencé et ne peut finir, dont notre âme est l'image et même une portion comme esprit et comme immortelle ? »

Si Condé n'a pas dicté ces grandes et fortes paroles, la Bruyère lui entendit tenir un langage qui devait beaucoup s'en rapprocher, et il

(1) Chap. XVI, n° 1.

fut heureux de s'emparer, sinon des termes mêmes, au moins des idées principales : M. le Prince n'était-il pas le meilleur guide qu'il pût trouver dans son enseignement et sa conduite? Mais il lui resta un scrupule, qui lui fut inspiré par ce que le R. P. Bergier appelait les scrupules de M. le Prince. Si Condé était convaincu de la vérité de la religion, pourquoi ne pratiquait-il pas les commandements de l'Église? C'était par respect, disait-il. Le moraliste, peu satisfait de cette explication, en cherchait une autre. Les révérends Pères racontaient que, l'an passé, lorsque le P. Bourdaloue prononça, en l'église de leur maison professe à Paris (1), l'oraison funèbre de feu M. le prince Henri II de Bourbon, il avait, dans une prière qui parut alors tenir quelque chose de la prédiction, annoncé la conversion prochaine et inévitable de M. le Prince, en lui rappelant la foi de son père, l'éducation qu'il avait reçue, et en lui montrant, dans un transport de zèle qui l'éleva au-dessus de lui-même, le scandaleux désordre, l'inconséquence de ceux qui se piquent d'être chrétiens, d'être catholiques, et ne pratiquent pas les devoirs de leur religion. M. le Prince lui-même, dont la présence animait l'orateur, en fut ému ; tous ceux qui assistaient à cette cérémonie furent témoins que la grâce avait déjà commencé à l'éclairer et à le toucher de ses divines lumières : preuve évidente que la religion n'était point éteinte dans son cœur, et que la foi y était demeurée toujours vivante, malgré les dissipations du siècle, au milieu même des apparences de la plus audacieuse impiété. La Bruyère trouvait qu'il n'était pas nécessaire d'être prophète pour faire une prédiction comme celle du R. P. Bourdaloue. Une fois que M. le Prince était revenu de ses froideurs et de ses relâchements à des principes comme ceux qu'il avait entendus exprimer, la Bruyère approuvait et partageait les espérances des RR. PP. jésuites. D'un cœur ainsi disposé, que ne doit-on pas attendre? D'un cœur en qui la religion s'est ainsi ranimée, que ne doit-on pas espérer? Mais ces heureuses dispositions et cette flamme religieuse, qu'étaient-elles devenues quand d'autres flammes moins pures et moins nobles embrasaient le cœur de Condé? Pour ne citer aucune des fameuses héroïnes de ses galanteries, la Bruyère (2) avait peut-être en vue quelques-uns des couplets qu'il avait entendus, dans sa jeunesse, sur la gloire de Condé et les succès

(1) 10 décembre 1683.
(2) *Désormeaux*, vol. IV, p. 516, 517.

de Ninon de Lenclos, lorsqu'il écrivait (1) : « L'on doute de Dieu en pleine santé, comme l'on doute que ce soit pécher que d'avoir commerce avec une personne libre. Quand l'on devient malade et que l'hydropisie est formée, l'on quitte sa concubine et l'on croit en Dieu. » Seulement M. le Prince souffrait de la goutte plutôt que de l'hydropisie, et il n'avait peut-être pas attendu jusque-là pour se faire une conviction.

L'un des plus vifs plaisirs de la Bruyère à Chantilly fut de juger M. le Prince en moraliste, avec une parfaite indépendance, comme il jugeait tous les autres hommes. Mais s'il remarquait ses petits défauts, il rendit pleinement justice à ses grandes qualités : il admira surtout cette âme du premier ordre (2), pleine de ressources et de lumières, et qui voyait encore où personne ne voyait plus ; il s'attacha à cet homme vrai, simple, magnanime, autant admirateur du mérite que s'il lui eût été moins propre et moins familier, et il lui garda une profonde reconnaissance des preuves non équivoques d'estime et de considération qu'il lui donna.

La Bruyère avait obtenu à Chantilly tout le succès qu'il pouvait désirer. Il en fut surpris lui-même. « Il est, dit-il (3), si ordinaire à l'homme de n'être pas heureux, et si essentiel à tout ce qui est bien d'être acheté par mille peines, qu'une affaire qui se rend trop facile devient suspecte. L'on comprend à peine ou que ce qui coûte si peu puisse nous être fort avantageux, ou qu'avec des mesures justes l'on doive si aisément parvenir à la fin qu'on se propose. L'on croit mériter les bons succès, mais n'y devoir compter que fort rarement. »

Il avait quelques raisons pour n'y pas compter ; il remplaçait un homme estimé et regretté dans la maison de Condé : M. Deschamps avait été malheureux, mais les souvenirs qu'il laissait derrière lui faisaient tort à son successeur. Les gens du château, qui avaient vu si longtemps M. Deschamps auprès du jeune prince, ne pouvaient comprendre qu'il s'en fût séparé juste au moment où il allait recueillir le fruit de ses soins et de ses peines. Ils se demandaient avec étonnement en voyant le successeur de M. Deschamps : d'où vient-il ? qu'a-t-il fait pour arriver là ? « Combien d'hommes ressemblent à ces arbres déjà forts et avancés (4), qu'on transplante dans les jardins où ils

(1) Chap. XVI, n° 6.
(2) Chap. II, n° 32.
(3) Chap. IX, n° 21.
(4) Chap. XI, n° 22.

surprennent les yeux de ceux qui les voient dans les beaux endroits où ils ne les ont point vus croître, et qui ne connaissent ni leurs commencements ni leurs progrès! »

On avait donné à M. Deschamps le titre de chevalier de Saint-Lazare, et Louvois, sollicité par Gourville, lui accorda le gratis de sa réception (1). M. Deschamps n'y fut guère sensible : il s'était retiré à Provins, où il se préparait à la mort dans les exercices de la plus haute piété. « Qui peut, avec les plus rares talents et le plus excellent mérite (2), n'être pas convaincu de son inutilité, quand il considère qu'il laisse en mourant un monde qui ne se sent pas de sa perte et où tant de gens se trouvent pour le remplacer? » La Bruyère montre par cette réflexion qu'il comprend quel sort l'attend lui-même.

(1) Moréri.
(2) Chap. II, n° 1.

CHAPITRE IX.

1684-1685.

Le mariage de Mme de Maintenon était tenu secret, mais on remarquait des changements à la cour dans les mœurs, dans les costumes, dans les modes, dans ce qui concerne le goût, le vivre, la santé, la conscience. — La Bruyère fut d'abord absorbé par les difficultés de sa nouvelle situation. — On montait la maison du duc de Bourbon; le roi dit, devant le P. de la Chaise, que ce jeune prince n'avait auprès de lui que d'honnêtes gens et des gens connus. — Préparatifs du mariage : bals et mascarades. — Dégoûts qu'éprouve la Bruyère. — Douce sérénité des révérends pères; patience de Sauveur, agitations et amertumes de la Bruyère. — Mort de l'abbé Bourdelot. — M. le Prince vient au secours de la Bruyère et de Sauveur. — Une lettre qu'il écrit les soulage beaucoup. — M. de Meaux vient assister aux leçons de la Bruyère et s'en montre satisfait. — Installé à l'hôtel de Condé, la Bruyère réussit mieux auprès du duc de Bourbon. — La fin du carnaval marque la fin de ses ennuis. — On fait peu de cas à la cour des hommes qui cultivent les sciences et les lettres; mais, avec les conseils de Bossuet et de Fleury, la Bruyère reconnaît ses fautes et va les réparer.

Louis XIV, rassasié de conquêtes, ne voulait plus courir les hasards de la guerre, et, après avoir réduit Alger, brûlé Gênes et pris Luxembourg, il concluait à Ratisbonne une trêve de vingt ans. La France, suffisamment arrondie aux dépens de l'ennemi, était comme une forteresse qui présente de tous côtés un front redoutable (1), et, couverte sur toutes ses frontières, elle était capable de tenir la paix en sûreté dans son sein. Le roi bâtissait des palais, ouvrait des avenues, cultivait des jardins et embellissait son domaine. Tous les arts de la paix, architecture, peinture, sculpture, étaient à son service. Louvois, premier ministre depuis la mort de Colbert, avait laissé les finances à Le Pelletier, dont la modestie ne l'inquiétait pas, et acheté la surintendance

(1) Bossuet, *Oraison funèbre de Marie-Thérèse.*

des bâtiments pour tenir le roi par sa nouvelle passion. Mais le roi avait encore une autre passion que celle de bâtir. Ce n'était plus l'esprit de galanterie; il s'était éteint avec l'esprit de conquête : c'était l'ambition de dominer sans faiblesse et de régner sans partage. Cependant, quel que fût son orgueil, le grand roi sentait le poids de son énorme responsabilité, et il éprouvait le besoin d'avoir auprès de lui une femme de sens rassis, prudente, avisée et discrète, qui pût le comprendre sans rien dire, et l'aider à porter son fardeau sans lui faire rien perdre de sa liberté ni de sa dignité. « L'un des malheurs du prince, dit la Bruyère (1), est d'être trop plein de son secret par le péril qu'il y a de le répandre : son bonheur est de rencontrer une personne sûre qui l'en décharge. » Tel était le charme par lequel la dévote Mme de Maintenon, à cinquante ans, s'emparait de la confiance et de l'affection de Louis XIV, qui n'avait encore que quarante-six ans.

Cet événement était accompagné d'un changement notable dans les mœurs et les costumes de la cour. « Le courtisan autrefois (2) avait ses cheveux, était en chausses et en pourpoint, portait de larges canons, et il était libertin. Cela ne sied plus : il porte perruque, l'habit serré, le bas uni, et il est dévot. » Le philosophe, qui se laissait habiller par son tailleur, ne pouvait comprendre l'empire de la mode (3). « Une chose folle, dit-il, et qui découvre bien notre petitesse, c'est l'assujettissement aux modes, quand on l'étend à ce qui concerne le goût, le vivre, la santé et la conscience. La viande noire est hors de mode et, par cette raison, insipide; ce serait pécher contre la mode que de guérir de la fièvre par la saignée. De même l'on ne mourait plus depuis longtemps par Théotime; ses tendres exhortations ne sauvaient plus que le peuple, et Théot a vu son successeur. »

Si une nécessité indispensable, écrivait Saint-Évremond au comte d'Olonne en 1674 (4), vous fait dîner avec quelques-uns de vos voisins que leur argent ou leur adresse aura sauvés de l'arrière-ban, louez le lièvre, le cerf, le chevreuil, le sanglier, et n'en mangez point. Que les canards et quasi les sarcelles s'attirent la même louange. De toutes les viandes noires la seule bécassine sera sauvée en faveur du goût, avec un léger préjudice de la santé. Ainsi les gens bien élevés et

(1) Chap. X, n° 14.
(2) Chap. XIII, n° 16.
(3) Chap. XIII, n° 1.
(4) T. III, p. 71.

de bonne compagnie ne mangeaient pas de viande noire et la laissaient aux grossiers campagnards. La viande blanche, tendre et de bon suc, convenait seule à leur estomac délicat; mais ils ne voulaient pas l'avouer, et ils repoussaient la viande noire, qui a souvent une saveur si prononcée, comme si elle était fade et insipide. Guy Patin et d'autres médecins de son école avaient contribué à mettre ce goût à la mode; l'abbé Bourdelot s'en moquait, et, pendant qu'il nourrissait le grand Condé de bouillie et de laitage, il mangeait avec délices les sangliers et les biches qu'on lui envoyait de Chantilly. Mme de la Fayette elle-même ne dédaignait pas les lièvres de M. le Prince. N'était-il pas permis à la Bruyère d'en rire?

Pendant longtemps on n'employa d'autre remède contre la fièvre que la saignée (1). En 1639, le quinquina fut connu à Rome : les jésuites distribuèrent gratuitement ce fébrifuge aux pauvres, et le vendirent fort cher aux riches. En France, la poudre des jésuites fut repoussée par les ennemis de l'émétique d'antimoine. Fagon défendit l'antimoine et le quinquina : la lutte fut vive et dura longtemps. Enfin le roi acheta, en 1679, du chevalier Talbot, le secret d'un remède anglais qui n'était autre que le quinquina. Alors l'opinion, jusque-là indécise, se prononça en faveur du nouveau spécifique. En 1682, la Fontaine célébra, dans un poème en plusieurs chants,

Du présent d'Apollon la force et la vertu.

Quelques vieux médecins conservaient encore

Comme un point de religion
L'intérêt de l'École et leur opinion.
Ceux-là même y viendront...

Ils y vinrent, et le triomphe du quinquina fut complet. Je ne sache point un honnête homme, dit Fontenelle dans ses lettres galantes (2), qui, s'il avait pris du quinquina sans effet, eût la hardiesse de le dire. Bientôt même on en prendra pour son plaisir, car cela devient à la mode, dit Racine à Boileau (3), et on commencera bientôt à la fin des repas à le servir comme le café ou le chocolat. On n'en était pas

(1) Raynal, *Histoire philosophique,* livre VII, chap. XXIII.
(2) *Lettres galantes du chevalier d'Herr...* n° 39.
(3) Lettre de Racine à Boileau, 24 août 1687.

encore là ; mais déjà les esclaves de la mode eussent été honteux de guérir de la fièvre par la saignée. Et cependant Monseigneur, qui buvait le quinquina à plein verre pour faciliter la digestion et n'en était que plus gai après ses repas, fut obligé de recourir à la saignée pour se guérir de la fièvre (1), le 24 novembre 1684 : c'est que Monseigneur était gourmand et mangeait au point d'en être malade (2). On était surpris de le voir manger autant qu'il faisait; aussi grossissait-il tous les jours : comme il était petit, on craignait que la graisse ne l'incommodât extrêmement. Il prenait beaucoup d'exercice à cheval, mais il n'en prenait pas à pied, parce qu'il était mal planté sur ses jambes. Il fallait bien recourir à la saignée pour l'empêcher d'étouffer. N'était-il pas permis à la Bruyère de remarquer les péchés de Monseigneur contre la mode?

Le courtisan, après avoir été libertin, devenait dévot : cela se comprend. Mascaron, évêque d'Agen, qui avait prêché tout le carême de 1684, acheva ses prédications le jour de Pâques (3), par un des plus beaux sermons et des plus beaux compliments au roi qu'on pût faire. Le lendemain, le roi, à son lever, parla fort des courtisans qui ne faisaient pas leurs pâques, et dit qu'il estimait beaucoup ceux qui les faisaient bien. Il les exhorta tous à y songer bien sérieusement, ajoutant même qu'il leur en saurait bon gré. Voilà pourquoi la dévotion devint à la mode. Mais cette nouvelle dévotion différait de l'ancienne, et le langage de ceux qui la prêchaient était aussi différent. Théotime, ou, comme dit saint François de Sales (4), l'esprit humain qui désire faire progrès en la dilection sainte, n'était plus de mode. Il y avait longtemps qu'à la cour on ne lisait plus le *Traité de l'amour de Dieu* ni les autres ouvrages de l'évêque et prince de Genève. Le style naïf et les tendres exhortations de Théotime son disciple ne sauvaient plus que le peuple; les courtisans n'y faisaient plus même attention. Il leur fallait une doctrine plus élevée, des consolations plus brillantes, une dévotion plus noble, celle du roi. Le P. Bourdaloue prêcha l'avent de 1684. Le 10 décembre, le roi dit, en sortant du sermon (5), qu'il n'en avait jamais entendu de si beau. Tous ceux qui étaient au sermon

(1) *Journal de Dangeau.*
(2) *Mémoires du marquis de Sourches*, éd. Cosnac, t. I, p. 155, note 1.
(3) *Journal de Dangeau*, t. I, p. 2.
(4) *Traité de l'amour de Dieu*, préface, p. 18 de l'édition Didot.
(5) Dangeau, t. I, p. 79.

furent de cet avis-là. Le 17 décembre, le roi et Monseigneur allèrent au sermon du P. Bourdaloue, qui fut parfaitement beau (1), dit Dangeau. C'était convenu : Théotime, ou, comme on dit dans les trois premières éditions de la Bruyère, avec une familiarité dédaigneuse, Théot a vu son successeur.

Il est vrai que l'état moral de la cour était bien nouveau. Une femme arrachée des bras de son mari et gardée à vue contre ses entreprises, le mari châtié par le roi coupable, et condamné à l'exil, l'épouse adultère comblée d'honneurs, de richesses et de gloire, voilà un spectacle capable de révolter la conscience de tous les honnêtes gens ; cependant on s'y était résigné, parce que l'on comprenait jusqu'où peut aller l'aveuglement de la passion ; et, après avoir vu Mme de la Vallière s'ensevelir au Carmel et Mlle de Fontanges mourir à Port-Royal, on n'était guère surpris de voir décliner le crédit de Mme de Montespan. Mais ce que l'on ne pouvait comprendre, c'était la prétention de Louis XIV de faire accepter ses bâtards pour des princes de la maison de France. Comment un roi si jaloux de la pureté de sa race, et gardien si ombrageux de la grandeur de sa famille, fut-il conduit à former un projet si contraire à tous les principes de son gouvernement? Mme de Montespan voulait effacer ainsi la marque indélébile de ses fautes. Bossuet l'avait avertie : elle avait paru se repentir. Mais un beau jour elle avait oublié (1676) les avertissements de Bossuet comme les cris de son perroquet ou les injures de son mari. Il n'était pourtant pas difficile de deviner que, si ses enfants devenaient des princes de la famille royale, elle ne pourrait jamais être du sang de France, et qu'après avoir entassé dans leurs mains tous les biens de la fortune, et sur leurs têtes tous les avantages et les honneurs du rang le plus illustre, il serait nécessaire à la fin de faire disparaître la honte de leur naissance et leur mère de la cour. Mais pourvu qu'elle jouît de la faveur du roi, elle bravait tout, elle dédaignait tout, elle oubliait tout. La naissance de tous les enfants naturels du roi fut légitimée, et l'on en fit des princes et princesses qui n'avaient point de mère. Mme de Montespan était là pourtant et s'appuyait sur la grandeur de ses enfants, qui augmentait tous les jours, pendant que Marie-Thérèse d'Autriche, femme légitime de Louis XIV, se cachait dans son oratoire et priait Dieu. Soudain la reine meurt (1683), em-

(1) Dangeau, t. I, p. 80-81.

portée par la maladie. Devant le cercueil de cette épouse indignement outragée, devant les tombes des rois de France ancêtres ou prédécesseurs de Louis XIV, Bossuet fit retentir les voûtes de Saint-Denis de ces terribles paroles : « Tremblons, chrétiens, tremblons devant Dieu à chaque moment ; car qui pourrait l'éviter quand il éclate, ou le découvrir quand il se cache? Ils mangeaient, ils buvaient, ils achetaient, ils vendaient, ils plantaient, ils bâtissaient, ils faisaient des mariages aux jours de Noé et aux jours de Loth, et une subite ruine les vint accabler. Ils mangeaient, ils buvaient, ils faisaient des mariages ; c'étaient des occupations innocentes : que sera-ce (1) quand, en contentant nos impudiques désirs, en assouvissant nos vengeances et nos secrètes jalousies, en accumulant dans nos coffres des trésors d'iniquité sans jamais vouloir séparer le bien d'autrui d'avec le nôtre, trompés par nos plaisirs, par nos jeux, par notre santé, par notre jeunesse, par l'heureux succès de nos affaires, par nos flatteurs, parmi lesquels il faudrait peut-être compter des directeurs infidèles que nous avons peut-être choisis pour nous séduire, et enfin par nos fausses pénitences qui ne sont suivies d'aucun changement dans nos mœurs, nous viendrons tout à coup au dernier jour ? La sentence partira d'en haut : la fin est venue, la fin est venue sur vous. Tout va finir pour vous en ce moment. Tranchez, concluez. Frappez l'arbre infructueux qui n'est plus bon que pour le feu : coupez l'arbre, arrachez ses branches, secouez ses feuilles, abattez ses fruits : périsse d'un seul coup ce qu'il avait en lui-même. Alors s'élèveront des frayeurs mortelles et des grincements de dents. » Voilà le langage de l'un des successeurs de Théotime.

On pouvait rire de cette éloquence : ne semblait-il pas en effet que le roi, après la mort de la reine, allait tomber tout entier et sans partage entre les bras de son impérieuse maîtresse? C'est le contraire qui arriva. « Voilà le premier chagrin qu'elle m'ait donné, » dit-il en parlant de la reine défunte. Il apprécia dès lors et il estima l'amour honnête, qui dans ses excès ne dégénère (2) en aucune de ces passions tumultueuses et violentes qu'un autre amour ne manque jamais d'exciter. A mesure que Mme de Montespan perdait du crédit, Mme de Maintenon en gagnait, et occupait insensiblement la place que la vie de la reine avait interdit d'espérer. Il fallut que Mme de Montespan s'armât de patience contre tous les dégoûts qu'on lui fit éprouver. Vains efforts !

(1) *Bossuet évêque à la cour,* ch. XII, par A. Floquet.

(2) *Discours au roi sur la mort de la reine,* par Cordemoy.

résistance inutile! la sentence était partie d'en haut : la fin est venue sur l'adultère, la fin est venue. Le mardi 5 décembre 1684, j'appris, dit Dangeau, que le roi prenait pour lui le logement de Mme de Montespan et qu'il lui donnait (1) l'appartement des bains, dont on ôtait beaucoup de marbre et que l'on parquetait pour le rendre logeable en hiver. Ce fut le premier grand pas, observe Saint-Simon, de la disgrâce de Mme de Montespan et de son éloignement. Déjà s'élevaient des frayeurs mortelles et des grincements de dents, préludes de ceux de l'enfer; mais le plus horrible, c'est qu'il fallait dissimuler son supplice et prendre le visage tranquille et souriant (2) de ceux qui jouissent du paradis. Mme de Montespan demeurait encore à la cour, voyait encore le roi quelque temps tous les jours, enfin elle mariait sa fille aînée. N'était-ce pas assez pour faire toute sa félicité?

Le moment tant désiré de M. le Duc approchait. A Chambord, à Fontainebleau, et surtout depuis que la cour était revenue à Versailles, Mlle de Nantes attirait tous les regards; dans les bals et ballets, elle dansait avec un succès fort remarqué. Sa grâce et sa beauté, qui tenaient, disait-on, du roi et de Mme de Montespan un caractère particulier, empruntaient à son extrême jeunesse et à son innocence une fraîcheur exquise que les vieux courtisans ne se lassaient pas d'admirer. La faveur du roi brillait sur elle de mille manières : il la conduisait fréquemment dans son carrosse; il la faisait voir à toute la cour, à toute la France, avec une complaisance pleine de tendresse qui déclait ses secrets desseins. Rien de plus beau que cette aurore d'un beau jour : on allait donc la marier. Le 18 novembre 1684, M. le prince vint exprès à Versailles pour terminer cette affaire. Il ne restait plus qu'à régler les marchés de la maison avec M. le Duc. Mais M. le Duc, ce même jour, tomba malade, et pendant un long mois la goutte le retint fort souffrant à Paris.

A peine guéri, il vint à Versailles et s'efforça de gagner à son projet ceux qui pouvaient en avoir quelque jalousie, surtout la princesse de Conti, qui pourrait être fâchée de voir sa sœur monter à un rang plus élevé que le sien. On accusa M. de Termes, premier valet de chambre de Sa Majesté, d'avoir fait quelque rapport contre eux (3). Il fut roué de coups par des suisses apostés dans l'antichambre de M. le Prince. Le roi

(1) *Journal de Dangeau*, t. I, p. 78.
(2) Chap. VIII, n° 75.
(3) *Journal de Dangeau*, 18 décembre 1684; note de Saint-Simon.

laissa tomber cette affaire dans l'oubli. Plus que jamais il fallait savoir se taire à la cour de France. Le 19 décembre 1684, le roi s'enferma avec M. le Duc l'après-dînée, et régla tous les marchés de la maison de M. le duc de Bourbon. Ainsi Xaintrailles fut nommé son premier écuyer, et demeura capitaine du régiment d'Enghien. La Bruyère et Sauveur furent acceptés ; il suffit à M. le Duc de dire qu'ils avaient été choisis par l'évêque de Meaux, et qu'ils avaient obtenu l'estime de M. le Prince, pour les faire agréer. La Bruyère et Sauveur eurent chacun 1,500 livres de traitement.

Le duc de Bourbon, revenu à la cour, se rapprochait de plus en plus du roi et de M[lle] de Nantes. Aux fêtes de Noël, il fit ses dévotions à Paris ; mais, le 25 décembre, il assista à Versailles au sermon sur la Nativité que prononça le R. P. Bourdaloue devant Sa Majesté, et il entendit ce compliment, qui mérite d'être remarqué parce qu'il fixe une date importante dans le siècle de Louis XIV : « Grâces soient rendues au Dieu immortel, qui nous fait voir ce signe de la crèche respecté, révéré et adoré par le premier roi du monde ! Je veux dire qui nous fait voir le premier roi du monde fidèle à Jésus-Christ, déclaré pour Jésus-Christ, saintement occupé à étendre la gloire de Jésus-Christ et à combattre les ennemis de son Église et de sa foi. L'hérésie abattue, l'impiété réprimée, le duel aboli, le sacrilège recherché et hautement vengé, tant d'autres monstres dont Votre Majesté, Sire, a purgé la France et qu'elle a bannis de sa cour, en sont d'éternelles preuves. Le dirai-je ?... — et pourquoi ne le dirais-je pas, puisqu'il y va des intérêts du Seigneur, et que je parle à un roi à qui les intérêts du Seigneur sont si chers ? — de ces monstres que Votre Majesté poursuit et contre qui elle a si heureusement employé son autorité royale, il en reste encore un, Sire, qui demande votre zèle, et tout votre zèle. L'Écriture me défend de le nommer ; mais il suffit que Votre Majesté le connaisse, et qu'elle le déteste. Elle peut tout, et la seule horreur qu'elle en aura conçue sera plus efficace que toutes les lois pour en arrêter le cours. Ils ne soutiendront pas sa disgrâce ni le poids de son indignation, et, quand elle voudra, ces vices, honteux au nom du chrétien, cesseront d'outrager Dieu et de scandaliser les hommes. C'est pour cela, Sire, que Dieu vous a placé sur le trône ; etc. » « Ce compliment-là, dit froidement Dangeau, fut remarquable. » Pourquoi ? Ce n'était pas qu'il fût plus brillant, plus flatteur ou plus éloquent que les autres : c'est parce qu'il exposait du haut de la chaire

chrétienne le programme politique d'un nouveau gouvernement, parce qu'il proclamait le gouvernement de M[me] de Maintenon, que le roi venait d'épouser.

Les courtisans ne pouvaient croire que la fortune (on n'osait pas dire la Providence) infligeât au plus superbe des rois une humiliation si profonde, de le mettre sous la direction de la veuve Scarron. « Cependant tous sentirent, dit Saint-Simon, les effets de l'incroyable puissance de cette femme. » La faveur de M[me] de Maintenon (ce fut le terme dont on crut pouvoir se servir) éclata alors d'une manière si formidable que tout le monde fut bientôt à ses pieds. Cette faveur ne ressemblait point aux autres. Quoi de plus simple? « Le plaisir d'un roi qui est digne de l'être, est, dit la Bruyère (1), d'être moins roi quelquefois, de sortir du théâtre, de quitter le bas de saye et les brodequins, et de jouer avec une personne de confiance un rôle plus familier. » Voilà tout ce qui paraissait. On avait appelé cela, en plaisantant, épouser la vertu; mais Louis XIV ne plaisantait guère : malheur à ceux qui ne réformeront pas leur vie comme lui! Il « saura, comme dit la Bruyère (2), punir sévèrement les vices scandaleux, et donner, par son autorité et son exemple, du crédit à la piété et à la vertu. »

L'un des auteurs et des témoins du mariage secret fut le R. P. de la Chaise, confesseur de Sa Majesté. On a remarqué que les jésuites acquirent alors un crédit extraordinaire. La Bruyère s'en aperçut. Les RR. PP. Alleaume et du Rosel devaient quitter la maison de Condé : le temps de leur engagement auprès du duc de Bourbon était fini. Cependant ils restèrent auprès du duc de Bourbon, plus puissants que jamais. M. le Duc écrivit de sa propre main (3) au père général de la société de Jésus à Rome, qui connaissait la considération de la maison de Condé pour son ordre, et lui demanda pour eux la permission de demeurer encore deux ans chez lui pour achever et perfectionner ce qu'ils avaient si heureusement commencé, à la grande satisfaction du jeune prince, de son père et de toute sa famille. Cela fut accordé sans peine; et comme ils n'avaient pas à craindre que M. de la Bruyère leur portât envie, ils lui permirent de travailler modestement à l'ombre de leur crédit. Le R. P. Talon écrivait plus que jamais des lettres folâtres à M. le Prince.

(1) Chap. x, n° 16.
(2) Chap. x, n° 35.
(3) Mss. de l'hôtel de Condé.

« 5 *janvier* 1685. — En ma qualité de vice-gérant de notre collège de Chantilly, je renvoyai hier à Versailles les deux petits pères (Alleaume et du Rosel), qui, grâce à Dieu et à Votre Altesse Sérénissime, sont si gros, si gras, si potelés, que chacun les prend ici pour de petits pères douillets. Je les mets aussi parmi les bienheureux de leurs communautés, particulièrement étant sous vos auspices, sous ceux de Monseigneur le Duc et sous ceux de Monseigneur le duc de Bourbon, qui, commençant de marcher sur vos traces, ira certainement bien loin; et je ne m'étonne pas d'ouïr ce que l'on en dit. Mais je voudrais de bon cœur que vous eussiez vu et ouï les deux petits pères, environnés de vingt ou trente bons pères jésuites, qui tous les uns après les autres leur font des questions sur notre aimable jeune prince. L'un leur demande : « Mais est-ce vrai que le roi ait déjà conçu tant d'estime et d'amitié pour lui ? » Ce qui donne sujet à un autre de venir aux détails sur l'affaire dont il s'agit. A quoi tous les autres ajoutent leurs questions aussi : « Mais est-ce vrai ceci? Mais cela est-il encore vrai? » Enfin, ce qui est le plus plaisant, c'est qu'ils concluent tous par un acte d'humilité qui est encore assez glorieux : « Tout cela fait bien de l'honneur à notre collège; la poussière de nos hautes et basses classes n'a rien gâté, etc., etc. »

Le 6 janvier, le R. P. du Rosel écrivait à M. le Prince pour lui rendre compte des faits et gestes de M. le duc de Bourbon : « Il fait, dit-il (1), tous les jours ses exercices ordinaires aux heures marquées, hormis celui de monter à cheval, à cause du mauvais temps. M. de la Bruyère remplit le temps destiné à l'académie (équitation). Perelle (le maître de dessin) vient et fait travailler M. le duc de Bourbon, les fêtes et les dimanches, durant une demi-heure le matin. » — Le 7 janvier, de l'hôtel de Condé, à Paris, le R. P. Alleaume écrivait à M. le Prince : « Le R. P. de la Chaise, après avoir vu LL. AA. SS. Monseigneur le Duc et Mme la Duchesse, vint hier rendre ses devoirs à M. le duc de Bourbon. Il passa par nos chambres et voulut que nous y allassions avec lui. Il dit à M. le duc de Bourbon qu'il n'avait pas osé le venir saluer sans introducteurs. M. le duc de Bourbon lui répondit qu'il n'en avait pas besoin, se leva de table où il était, le reçut fort honnêtement et le fit asseoir. Le père lui dit d'abord : « Monseigneur, vous voilà courtisan. — Il est vrai, mon père, répliqua-t-il, mais ce n'est pas

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

assez : il faut être des bons. » Le père, après lui avoir parlé de diverses choses, où M. le duc de Bourbon répondit toujours fort judicieusement, prit congé et nous emmena dîner avec lui. Nous présentâmes aussi au P. de la Chaise M. de la Bruyère, qui avait envie de le saluer : il en fut fort bien reçu. Le père lui dit qu'il avait entendu dire au roi que M. le duc de Bourbon n'avait auprès de lui que d'honnêtes gens et des gens connus. On n'est revenu du Louvre qu'à une heure et demie. Nous ne savons pas ce qui s'est passé, parce qu'il ne fera jour chez M. le duc de Bourbon qu'à onze heures et demie ; mais nous savons qu'il est charmé de la cour. » Ces lettres nous montrent quelles étaient l'influence et l'autorité des jésuites auprès du roi et de M. le duc de Bourbon, et quelle était la nouvelle situation de la Bruyère dans la maison de Condé. Il était connu du roi comme un honnête homme ; le roi approuvait les fonctions dont il était chargé : Sa Majesté l'avait dit elle-même au R. P. de la Chaise. M. le Prince, à Chantilly, en était informé ; M. le Duc savait tout cela mieux que personne. La Bruyère pouvait prendre confiance : sa position était modeste, mais solide.

Cependant il devait rencontrer bien des difficultés. A Chantilly, l'autorité de Condé dominait tout, et tout profitait au progrès des études du duc de Bourbon : M. le Prince le voulait ainsi. A Paris, dans l'hôtel de Condé, M. le Prince malade ne pouvait tout voir ; à Versailles, il devenait un simple sujet de Sa Majesté : l'indépendance du duc de Bourbon gagnait tout ce que perdait l'autorité de son grand-père. Quand M. le Prince fut retourné à Chantilly, le duc de Bourbon ne dépendait plus que de son père M. le Duc ; alors, si l'on disait que le jeune prince plaisait au roi, on avait tout dit, et le reste devenait fort peu de chose. Les études du duc de Bourbon pouvaient-elles faire obtenir les grandes entrées à M. le Duc ? il n'y avait guère d'apparence qu'il en fût ainsi : elles furent abandonnées à leur triste sort. La philosophie, qui tenait le haut du pavé à Chantilly, devint à la cour l'humble servante de la théologie et parut ennuyeuse. Enfin le deuxième livre des *Principes*, que le duc de Bourbon lisait avec la Bruyère, est bien le plus aride de tout l'ouvrage. Descartes lui-même (1) n'a pas l'air de toujours bien se comprendre. A propos du mouvement, il parle des bêtes, qui dans son système ne sont que des machines. La Fontaine et les amis des

(1) Bossuet, *Lettres*.

bêtes protestaient contre cette opinion de Descartes ; c'était un sujet de plaisanterie surtout parmi les gentilshommes qui s'occupaient des chevaux. En général, on ne veut voir entre les hommes et les animaux qu'une différence de proportion, comme celle que nous voyons entre la pensée et l'instinct. La Bruyère eut de la peine à tirer du second livre des *Principes* quelque argument raisonnable qui pût rester dans l'esprit du duc de Bourbon. « Je ne sais point, dit-il (1), si le chien choisit, s'il se ressouvient, s'il affectionne, s'il craint, s'il imagine, s'il pense. Quand donc l'on me dit que toutes ces choses ne sont en lui ni passions ni sentiment, mais l'effet naturel et nécessaire de la disposition de sa machine préparée par le divers arrangement des parties de la matière, je puis au moins acquiescer à cette doctrine. Mais je pense, et je suis certain que je pense. Or quelle proportion y a-t-il de tel ou de tel arrangement des parties de la matière, c'est-à-dire d'une étendue selon toutes ses dimensions, qui est longue, large et profonde et qui est divisible dans tous les sens, avec ce qui pense ? » C'est ce dont ne se souciaient guère ni M. le Duc ni son fils.

Alors la Bruyère, dans son zèle de novice à la cour, voulut faire plus qu'il ne lui était demandé. Non seulement il continua à Paris et à Versailles les exercices ordinaires avec le duc de Bourbon, aux heures marquées par le règlement de Chantilly, mais encore il profita des heures supplémentaires qui lui étaient accordées pendant que la saison était trop rigoureuse pour les exercices extérieurs : à la philosophie, à l'histoire, à la géographie, à la généalogie, aux gouvernements, à l'état de la maison du roi et à la lecture d'Ovide, il ajouta quelques leçons sur la littérature contemporaine, qui ne pouvaient manquer de plaire à son élève et d'être approuvées par M. le Duc.

Deux places étaient vacantes à l'Académie française par la mort de Pierre Corneille et de Cordemoi : elles avaient été fort briguées par les écrivains en renom et même désirées par les princes. L'abbé Bourdelot, dès le 1er novembre, assurait que Mgr le duc du Maine, qui n'avait pas encore quinze ans, avait demandé d'entrer à l'Académie à la place de Corneille : « Dans deux ans, avait répondu le roi, l'on y songera. » Corneille le jeune et Bergeret avaient occupé les deux fauteuils vacants, et, le 2 janvier, Racine, qui était alors directeur de

(1) Chap. XVI, n° 36.

l'Académie, avait répondu à leurs harangues avec tant de grâce et d'éloquence, que le roi voulut s'en donner le divertissement (1). Racine récita de nouveau sa harangue à l'Académie dans le cabinet du roi. Les courtisans la trouvèrent aussi belle que l'avaient trouvée les académiciens. Racine la récita aussi plus tard chez Mme la Dauphine, et encore ailleurs. Jamais discours académique n'avait eu pareil succès et ne le mérita mieux. On en parlait partout. Il ne fallait pas que M. le duc de Bourbon, qui débutait à la cour, fût trop ignorant sur ce sujet. Nous supposons que la Bruyère arrangea pour Son Altesse (2) ce parallèle de Corneille et de Racine que nous avons déjà cité, et où il a réuni, sous une forme originale, les jugements des contemporains avec des traits qui n'appartiennent qu'à lui.

Quoique ce morceau de littérature soit en lui-même fort remarquable et digne de l'admiration qu'il a souvent excitée, quoiqu'il fût très habilement composé pour apprendre au duc de Bourbon à suivre d'une manière judicieuse la conversation des sociétés où il pouvait se trouver, nous doutons fort que le jeune prince, s'il le lut ou l'entendit, en ait apprécié la valeur. Parler de Sophocle et d'Euripide, si peu que ce fût, à un prince qui ne savait pas le grec, n'était pas le fait d'un bon courtisan. Puis, juger avec cette hauteur de raison et cette finesse de bon sens M. Racine, historiographe du roi, et feu M. Corneille, dont la gloire venait d'être consacrée par la mort, était quelque chose de bien osé de la part de M. de la Bruyère. Les heures supplémentaires qui avaient été accordées à la Bruyère pour travailler avec le duc de Bourbon lui furent bientôt retirées. Il eut même beaucoup de peine à défendre contre des empiétements imprévus le temps nécessaire à son enseignement obligatoire.

Il continua pourtant, soit en lisant Ovide, soit dans d'autres occasions, à donner quelques principes de goût ou quelques maximes littéraires qui pussent éclairer Son Altesse et former son jugement. « Il y a, disait-il (3), beaucoup plus de vivacité que de goût parmi les hommes, ou pour mieux dire, il y a peu d'hommes dont l'esprit soit accompagné d'un goût sûr et d'une critique judicieuse. » Cela paraissait déjà un peu prétentieux à M. le duc de Bourbon. Le bon goût fait partie de l'apanage des princes. La Bruyère le savait bien : « Les

(1) 5 janvier 1685.
(2) Chap. I, n° 54.
(3) Chap. I, n° 11.

princes, disait-il (1), sans autre science ni autre règle, ont un goût de comparaison : ils sont nés et élevés au milieu et comme au centre des meilleures choses, à quoi ils rapportent ce qu'ils lisent, ce qu'ils voient et ce qu'ils entendent. Ainsi tout ce qui s'éloigne de Lulli, de Racine et de Lebrun est condamné. » L'ironie perçait à côté de la vérité : le duc de Bourbon n'y fut pas insensible, pourtant il pouvait encore, dans ces limites, tolérer les conseils de la Bruyère ; mais quoi ! Est-ce qu'il y a un bon et un mauvais goût ? Sans doute (2). « Il y a dans l'art un point de perfection, comme de beauté et de maturité dans la nature. Celui qui le sent et qui l'aime a le goût parfait ; celui qui ne le sent pas et qui aime en deçà ou au delà a le goût défectueux. Il y a donc un bon et un mauvais goût, et l'on dispute des goûts avec fondement. » C'était précisément le seul point sur lequel le duc de Bourbon n'avait aucune envie de disputer : il aimait mieux, sans autre embarras, se livrer aux divertissements de la cour, qui l'amusaient beaucoup.

Le 12 janvier, eut lieu à Versailles un très beau bal masqué dans le grand appartement. Le roi, qui proscrivait les plaisirs coupables, entendait qu'on se réjouît chez lui (3). Il vint vers neuf heures au bal, pour mettre tout en train ; quand il vit qu'on s'amusait bien, il alla jouer au billard jusqu'à minuit. Les principales troupes de masques étaient celles de Mgr le Dauphin, de Mme la Dauphine, de la princesse de Conti, de Mlle de Bourbon et de Mlle de Nantes. Il y avait des déguisements en diverses sortes d'animaux : la troupe du Dauphin était en chauves-souris, d'autres en poules, d'autres en pigeons, d'autres en moutons, etc. Le duc de Bourbon dansa fort bien, déguisé en mouton ; il était enfermé dans une machine qui eut le plus grand succès : au moyen d'un bâton qu'il tenait dedans, il faisait croître et décroître à sa guise la tête et le corsage du mouton. Ce qui était le plus plaisant, c'était de voir tout à coup, au milieu de la danse, sortir cette tête au bout d'un grand cou qui s'allongeait d'une aune, et venir comme pour vous parler et vous baiser. Dans cette machine, qui lui rappelait d'une manière assez comique les bêtes de M. Descartes, le petit duc de Bourbon était d'une gaieté folle : il y eut trop chaud, il gagna un rhume de cerveau, son nez devint tout rouge et un peu gros ; mais il fut bien soigné par l'abbé Bourdelot, qui loua fort son cou-

(1) Chap. IX, nº 42.
(2) Chap. I, nº 10.
(3) Mss. de l'hôtel de Condé ; *Mercure galant,* mars 1685, p. 204 ; *Journal de Dangeau.*

rage. Le 15, il était à peu près guéri lorsque, au moment où le R. P. Alleaume lui expliquait l'histoire sainte, il reçut la visite de ses deux cousins, le prince de Conti et le prince de la Roche-sur-Yon, accompagnés de l'audacieux et spirituel chevalier de Lorraine : les deux derniers le louèrent sans rire, mais non sans exagération, de cultiver cette étude maintenant si utile ; le premier ne dit rien. Puis on parla fort de l'opéra nouveau et d'autres choses semblables, qui méritaient la plus sérieuse attention. Le 17, nouvelle mascarade chez le roi (1) ; le duc de Bourbon y parut en riche habit de seigneur hongrois, et sa sœur en villageoise d'une propreté étonnante. Le Dauphin conduisit une troupe d'Italiens, et la Dauphine une bande de perroquets. Le duc du Maine était en petit vieux, comme s'il eût été déjà académicien. Rien n'avait jamais paru si beau, dit *le Mercure galant* (2) ; on ne pouvait se lasser de les regarder. La foule des curieux qui voulaient voir ce charmant spectacle rompit la barrière et fit irruption dans l'appartement. Il fallut que Sa Majesté quittât le billard où elle jouait, et vînt en personne écarter les masques et les démasqués qui avaient forcé l'entrée de son appartement. A la vue du roi qui fronçait le sourcil, la foule effrayée se retira en désordre. Il admettait moins que jamais les familiarités excessives et tout ce qui avait l'apparence de libertinage. Il venait, chez Mme la Dauphine, de faire ôter une nudité, dans le genre antique, qui pouvait offenser les yeux chastes ou les consciences délicates, et d'expulser (3) une femme de chambre qui était accusée d'avoir eu commerce avec Monseigneur. On approuvait fort cette sévérité de mœurs : on est dévot, ou on ne l'est pas. La Bruyère écrivait cette réflexion (4) : « Que les saletés des dieux, la Vénus, le Ganymède et autres nudités du Carrache aient été faites pour les princes de l'Église et les successeurs des apôtres, le palais Farnèse en est la preuve ; mais celui qui depuis quelque temps à la cour était dévot, et par là, contre toute raison, peu éloigné du ridicule (5), pouvait-il espérer de devenir à la mode ? »

Et pourtant on s'amusait bien à la cour : Mlle de Nantes et M. le duc de Bourbon y prenaient un plaisir extrême. Condé, malade à Chan-

(1) Dangeau.
(2) mars 1685, p. 206.
(3) *Mémoires de Sourches*, t. I, p. 169.
(4) Chap. XIV, n° 17.
(5) Chap. XIII, n° 17.

tilly, regrettait de ne pouvoir aller les voir faire. De tous côtés il lui revenait des compliments sur son petit-fils. On était fort content de sa bonne grâce et de ses manières. Le maître de danse Fabvier était dans le ravissement ; le maître de dessin Perrelle disait que M. le duc de Bourbon avait une main admirable ; Rousseau, le maître d'armes, avait découvert dans Son Altesse toutes les dispositions d'une fine lame. Le Dauphin, pour encourager son petit cousin à devenir bon cavalier et grand chasseur, lui avait donné une petite jument alezane fort jolie et de réputation. Enfin, le 20 janvier, le duc de Bourbon couronna son chef d'une perruque et assista au dîner du roi, qui trouva que ce changement nécessaire lui allait parfaitement. Sa Majesté compara sa propre perruque avec celle de son futur gendre, et loua le faiseur du duc de Bourbon. Plusieurs courtisans voulurent savoir son nom pour s'en commander de semblables ; le perruquier Quentin fit de bonnes affaires. La prise de la perruque fut un grave événement, qui fut raconté à M. le Prince par divers correspondants. Le R. P. du Rosel, après avoir dit combien le duc de Bourbon en perruque était beau et séduisant, ajoute : « Nous avons pu rassurer la sollicitude de ses parents ; il est encore bien éloigné de certaines choses qui font ici mépriser les jeunes gens. Nous en jugeons par les confidences qu'il nous fait sur ce qu'il entend dire là-dessus. »

Qu'est-ce donc qui faisait alors mépriser les jeunes gens à la cour de Louis XIV ? La Bruyère va nous l'expliquer tout bas : « Peu de gens se souviennent d'avoir été jeunes (1), et combien il leur était difficile d'être chastes et tempérants ; la première chose qui arrive aux hommes après avoir renoncé aux plaisirs par bienséance, ou par lassitude, ou par régime, c'est de les condamner dans les autres. Il entre dans cette conduite une sorte d'attachement pour les choses mêmes que l'on vient de quitter : l'on aimerait qu'un bien qui n'est plus pour nous, ne fût plus aussi pour le reste du monde ; c'est un sentiment de jalousie. » Dans ces jeux, dans ces fêtes et spectacles, la Bruyère n'avait qu'à se taire, mais il pouvait regarder, et il comprenait assez bien ce qui se passait ; seulement il devenait un peu triste et amer.

Pour la plupart de ceux avec qui il vivait, il était un inconnu. Or, il nous dit lui-même dans son chapitre de la cour (2) : « Il y a des

(1) Chap. XI, n° 112.
(2) Chap. VIII, n° 38.

gens à qui ne connaître point le nom et le visage d'un homme est un titre pour en rire et le mépriser. Ils demandent : qui est cet homme ? » Cette piqûre, souvent répétée et toujours au même endroit, devint une plaie qui s'envenima. Ces mêmes gens, qui méprisaient la Bruyère parce qu'ils ne le connaissaient pas, affectaient au contraire de connaître parfaitement Rousseau, le maître d'armes, Fabvier, le maître de danse, et la Couture, le tailleur. Bien plus, ils ne dissimulaient pas leurs accointances avec des cabaretiers presque du même nom, peut-être de la même espèce, mais complices de leurs débauches. Cependant, par sa position dans la maison de Condé, la Bruyère se faisait peu à peu connaître ; mais (1) « combien de gens vous étouffent de caresses dans le particulier, vous aiment et vous estiment, qui sont embarrassés de vous dans le public, et qui, au lever ou à la messe, évitent vos yeux et votre rencontre ! Il n'y a qu'un petit nombre de courtisans qui, par grandeur ou par une confiance qu'ils ont d'eux-mêmes, osent honorer devant le monde le mérite qui est seul et dénué de grands établissements. » Encore ces grands courtisans ne s'occupaient-ils guère alors de M. de la Bruyère, qu'ils croyaient vraiment bien établi. D'ailleurs, Bossuet était à Meaux, où il s'acquittait avec le plus grand zèle de ses devoirs d'évêque ; M. le Duc avait tant d'affaires sur les bras qu'il ne pouvait s'occuper beaucoup de M. de la Bruyère ; mais certainement il pensera à lui en temps et lieu. En attendant, la Bruyère n'avait pas même un logement convenable : tantôt à Paris, tantôt à Versailles, il suivait Son Altesse partout, pour être toujours prêt à lui donner les leçons qu'elle voudrait bien lui demander ; mais il suivait à un si grand intervalle qu'il lui était fort incommode, par cette saison si rigoureuse, de se trouver à son poste lorsque le duc de Bourbon l'exigeait. Cependant il n'avait d'autre préoccupation que d'avancer les études du jeune prince ; il y travaillait sans relâche du matin au soir, non sans grommeler (2) : « Vous êtes homme de bien, vous ne songez ni à plaire ni à déplaire aux favoris, uniquement attaché à votre maître et à votre devoir. Vous êtes perdu ! »

Les RR. PP. jésuites, avec lesquels vivait la Bruyère, étaient plus à leur aise. Bien vus, bien connus, ils cheminaient en paix sans rien craindre. La justice du roi veillait sur eux. « Le R. P. de la

(1) Chap. VIII, n° 30.
(2) Chap. VIII, n° 40.

Chaise, écrivaient-ils à M. le Prince, est toujours attentif à rendre compte à Sa Majesté de tout le bien que nous lui disons de M. le duc de Bourbon. » Aussi trouvaient-ils que tout allait bien : « La santé de Son Altesse est excellente ; les maîtres sont contents, surtout le maître d'armes. Les mascarades donnent un peu de distraction, mais ce n'est rien. » Les bons pères, dans leur douce situation, voyaient tout, savaient beaucoup de choses, et ne disaient que juste ce qu'ils croyaient permis de dire ; mais ils ne se refusaient pas, dans l'occasion, le petit mot pour rire. Ainsi le R. P. Alleaume, après avoir dit que M. le Duc venait d'assister à Versailles à un grand bal dans un costume d'une somptuosité extraordinaire, ajoute qu'il est allé à Paris et s'est fait suivre de M[me] de Langeron pour lui aider apparemment à sortir de ses habits! Puis il raconte que les PP. jésuites qui partaient pour la Chine sont venus prendre congé du duc de Bourbon. « Mes pères, leur a répondu le prince en les quittant, je vous souhaite un heureux voyage et un prompt retour, ce qui les a fait beaucoup rire. » La Bruyère ne riait plus : le duc de Bourbon, entraîné par les plaisirs de la cour, n'apportait guère plus d'attention à ses études qu'à la mission de Chine. Pourquoi donc les jésuites étaient-ils mieux écoutés que lui? Est-ce que le duc de Bourbon aimait mieux les premiers temps, que lui racontaient les jésuites, que l'histoire moderne, dont la Bruyère était chargé (1)? « Les grands ne doivent point aimer les premiers temps, ils ne leur sont point favorables : il est triste pour eux de voir que nous sortions tous du frère et de la sœur. Les hommes composent ensemble une même famille ; il n'y a que le plus ou le moins dans le degré de parenté. » Non, ce n'était pas cela ; mais comment empêcher le duc de Bourbon, quand il allait prendre une leçon de géographie ou étudier les gouvernements, de venir la tête encore pleine des spectacles qu'il avait admirés? Il fallait toujours perdre un certain temps avant de commencer l'étude. Une fois l'étude commencée, quand on s'était remis sérieusement à la besogne, on était interrompu par l'arrivée du tailleur, qui venait essayer les habits du prochain bal masqué. Il fallait voir s'ils iraient aussi bien que les autres ; et parfois la Couture, qui ne travaillait plus guère par lui-même, mais qui exerçait une sorte d'autorité sur l'empire des modes et vêtements, venait jeter son coup d'œil sur le nouveau costume de

(1) Chap. XI, n° 47.

Son Altesse, disait son mot ou même débitait d'extravagantes dissertations que la Bruyère devait écouter la tête basse et la rage dans le cœur. A la fin, la Bruyère perdit patience et se plaignit hautement. Le R. P. du Rosel explique fort bien le mécontentement de M. de la Bruyère : « Il est, dit-il, plus longtemps en faction que les autres maîtres. Les distractions de la cour l'atteignent plus que nous. Puis Mgr le duc de Bourbon nous souffre avec beaucoup de bonté. Nous sommes très bien avec lui, et nous serons apparemment de même, parce que peu de gens lui sont plus commodes. »

La Bruyère était incommode : le moins que l'on pût faire était pourtant de se moquer un peu de lui. « Il semble, dit-il (1), que l'on ne doive rire que des choses ridicules ; l'on voit, néanmoins, de certaines gens qui rient également des choses ridicules et de celles qui ne le sont pas. Si vous êtes sot et inconsidéré, et qu'il vous échappe devant eux quelque impertinence, ils rient de vous ; si vous êtes sage, et que vous ne disiez que des choses raisonnables et du ton qu'il faut les dire, ils rient de même. » Que dans les commencements il soit échappé à la Bruyère, si nouveau à la cour, quelques naïvetés, cela est certain, il en a fait un aveu plein de franchise ; qu'il ait, en lisant avec le duc de Bourbon l'*État de France* de l'abbé Besogne, montré parfois une moindre connaissance des détails de la cour et de la maison royale, que le jeune prince, qui y vivait librement, à qui son père, ses amis, tous ceux qui l'approchaient, en parlaient à chaque instant, cela est probable ; et l'élève était heureux de saisir ces occasions pour satisfaire son amour-propre en riant de son maître, qui, du reste, profitait tous les jours de ces leçons. Mais, quoique la Bruyère se mît sur ses gardes pour ne rien dire que de raisonnable et du ton qu'il fallait le dire, le pli était pris de se moquer de lui, et il ne parviendra jamais à l'effacer. Il y avait dans le rôle particulier qui lui était assigné quelque chose de comique. Quoi de plus ridicule qu'un homme de sang-froid au milieu des fous ? Le duc de Bourbon était alors dans une sorte d'ivresse morale, que ses serviteurs ne pouvaient tous partager. Il goûtait les délices de la cour avec tout l'emportement de son âge et de son caractère et la société de Mlle de Nantes, avec l'encouragement du roi et l'applaudissement universel. Les jeunes gens qui prenaient part à ses plaisirs pouvaient aussi partager son ardeur ; les vieux cour-

(1) Chap. XI, n° 77.

tisans qu'il était obligé de respecter le flattaient. Ceux avec lesquels il n'avait rien à ménager lui paraissaient froids, négligents, oublieux, égoïstes, insolents : il les grondait, se querellait avec eux, les injuriait, et même les frappait outrageusement. C'était un peu comme du temps de M. Deschamps, avec cette différence que le jeune prince avait pour lui maintenant une autorité reconnue par le roi. Si, au milieu de ces scènes de violence, la Bruyère fût venu dire (1) : « Ne nous emportons point contre les hommes en voyant leur dureté, leur ingratitude, leur injustice, leur fierté, l'amour qu'ils ont d'eux-mêmes, et l'oubli où ils sont des autres : ils sont ainsi faits, c'est leur nature, c'est ne pouvoir supporter que la pierre tombe ou que le feu s'élève ; » il eût tenu le langage du bon sens et de la raison, mais aussi le langage comique que tient le maître de philosophie dans le *Bourgeois gentilhomme*, quand il arrive au milieu des querelles de M. Jourdain avec les maîtres d'armes, de musique et de danse. Et si la Bruyère, du haut de sa philosophie cartésienne, regardait avec dédain Rousseau, Fabvier, la Couture et Quentin, il devait bien s'attendre à ce que le maître de danse, le tailleur et le perruquier, divisés entre eux par leurs intérêts opposés, s'uniraient pour lui rendre avec usure ses dédains et ses mépris. Mais « il était assez vengé des mauvais jugements que l'on faisait de son esprit par l'indignité et le mauvais caractère de ceux que l'on approuvait. Du même fond, dit-il (2), dont on néglige un homme de mérite, on sait admirer un sot. » Cela est encore vrai ; mais cela est aussi comique. La Bruyère dut encore essuyer bien des railleries. Il y était trop sensible pour que les railleurs n'eussent pas grand plaisir à profiter de sa faiblesse ; il prenait trop au sérieux son caractère de philosophe pour que, dans une cour où l'on aimait à se moquer de tout, on n'eût pas tiré parti d'un si beau sujet de rire à ses dépens.

Il avait eu le malheur de montrer pour l'abbé Bourdelot une déférence qui lui valut beaucoup d'ennuis. Cependant on ne pouvait pas lui faire un crime de savoir gré à l'abbé Bourdelot de la bienveillance délicate qu'il lui avait témoignée ; il lui était aussi permis sans doute de louer ce vieux médecin des soins qu'il prodiguait aux pauvres avec tant de générosité ; enfin, comment, en voyant un homme depuis si longtemps investi de la confiance de M. le Prince, et qui avait toujours la charge de la santé de M. le duc de Bourbon, ne pas admettre que.

(1) Chap. XI, n° 1.
(2) Chap. XII, n° 43.

s'il se trompait en philosophie, il avait au moins des connaissances sérieuses et une grande expérience en médecine? — Le 14 janvier, après avoir guéri le prince de Bourbon de ce gros rhume qui aurait pu, disait-il, devenir une fluxion de poitrine, l'abbé Bourdelot, rentré chez lui, s'appliqua sa médecine à lui-même. Il prit une purgation, selon son habitude, dans des confitures de roses muscates. Mais dans la confiture il y avait aussi de l'opium, et Bourdelot fut empoisonné. Le bruit de sa mort se répandit jusqu'à Chantilly. On crut à un suicide : on reconnut que c'était la faute d'un valet de Bourdelot : en préparant les remèdes que son maître distribuait si généreusement aux pauvres de son quartier, il avait par mégarde mis l'opium dans le pot de confitures de roses muscates. Bourdelot avait pris sa médecine sans le prévenir. De là les terribles accidents qui se produisirent, et qui firent croire à la mort du médecin. Il n'en mourut pas sitôt; mais, après avoir extravagué de la façon la plus étrange, il demeura très faible et très dangereusement malade. On voulut le munir des sacrements de l'Église; il n'y fit pas d'objection, mais il aimait mieux profiter des quelques moments de lucidité qu'il avait pour dire quelques bons mots, et rire un peu de sa mésaventure. De divers côtés, on essaya de le convertir; les jésuites de la maison de Condé prirent part à ces charitables tentatives : il parut près de céder à leurs instances; mais de contrition, point. « Ce qui l'affligeait le plus, c'est que tout ce qu'il mangeait avait un goût de chandelle; il aurait voulu que M. le Prince lui envoyât de la venaison : il la ferait sécher à la cheminée, la couperait en petits morceaux et la donnerait, dans un bon dîner, aux Morin, aux Longuereau, aux du Tertre, aux du Puis, à toute sa famille médicinale. » Eh quoi! pensait la Bruyère (1), était-ce là le langage d'un homme sérieux, d'un véritable érudit, d'un philosophe? — Cependant la jeunesse frivole saisissait avec empressement cette occasion de rire que lui offrait Bourdelot; c'était une manière de protester sans danger contre les habitudes austères que semblait lui imposer Mme de Maintenon. Les grands seigneurs, importunés dans leur vie voluptueuse par la surveillance dont ils se croyaient l'objet, louèrent volontiers l'esprit et la science du vieux médecin qui les avait toujours applaudis. Préférer la venaison à la confession, était-ce donc un si grand crime? Les jésuites raillèrent le sot endurcissement de Bourdelot, qui s'en allait mourir dans l'impénitence finale. « On ne l'épar-

(1) Chap. XVI, n° 8.

gna guère, dit le R. P. Talon, parce qu'il avait la réputation de n'épargner personne. Le duc de Bourbon, qui épousait les petites passions des grands seigneurs, riait, comme la jeunesse frivole, de son vieux médecin, et répétait les épigrammes des jésuites sur la mort de Bourdelot; il faisait flèche de tout bois contre son maître de philosophie. » Écoutez la réponse de la Bruyère (1) : « Il y a eu de tout temps de ces gens d'un bel esprit et d'une agréable littérature, esclaves des grands, dont ils ont épousé le libertinage et porté le joug toute leur vie, contre leurs propres lumières et contre leur conscience. Ces hommes n'ont jamais vécu que pour d'autres hommes; ils semblent les avoir regardés comme leur Dieu et leur dernière fin. Ils ont eu honte de se sauver à leurs yeux, de paraître tels qu'ils étaient peut-être dans leur cœur, et ils se sont perdus par déférence ou par faiblesse. Y a-t-il donc sur la terre des grands assez grands, et des puissants assez puissants, pour mériter de nous que nous croyions et que nous vivions à leur gré, selon leur goût et leurs caprices, et que nous poussions la complaisance plus loin, en mourant non de la manière qui est la plus sûre pour nous, mais de celle qui leur plaît davantage? »

Lorsqu'il prononça ce discours éloquent, la Bruyère respirait plus à l'aise qu'il n'avait fait jusque-là. Qu'était-il donc arrivé? Peu de chose; mais ce peu de chose lui permettait de changer doucement sa situation, qui était devenue trop incommode. Il était venu deux lettres de Chantilly, l'une pour M. le Duc, l'autre pour M. le duc de Bourbon. C'était M. le Prince qui, du fond de sa retraite, donnait son avis sur ce qui se passait autour de son petit-fils. A force d'entendre répéter sur tous les tons que le duc de Bourbon avait le plus grand succès, faisait bien tous ses exercices et rendait tout le monde extrêmement heureux, excepté M. de la Bruyère, il s'était demandé ce que cela voulait dire. Une lettre de la Noue, qui lui avouait franchement que Monseigneur était revenu à son ancienne habitude de jouer des mains avec ses valets, le mit sur la voie. Une autre lettre de Xaintrailles, qui exposait avec beaucoup de mesure les plaintes de la Bruyère, lui fit comprendre ce dont il s'agissait. Enfin une très courte lettre de Sauveur lui expliqua toute l'affaire avec une clarté géométrique. Le carnaval était la cause de tout le mal : quoique Sauveur allongeât ses leçons d'une demi-heure, la géométrie n'avançait presque

(1) Chap. XVI, n° 9.

plus, tant le jeune prince était préoccupé de ses divertissements. Il ne pouvait faire quelque chose que dans la dernière partie de sa leçon : la première était toujours dissipée en causeries au moins inutiles. Condé avait compris : il parla sur un ton qui mit en émoi toute l'éducation du duc de Bourbon. M. le Duc entra dans une grande colère, et il infligea à son fils une de ces vigoureuses remontrances dont il avait le secret. Le jeune et aimable duc de Bourbon continua de s'amuser de tout son cœur aux bals et mascarades de la cour, mais il confia ses chagrins à quelques amis intimes : ils crièrent haro sur la Bruyère. C'était lui, disaient-ils, qui était cause de tout le mal ; il avait fait quelque rapport à M. le Prince : on le voyait bien, puisque M. le Prince exigeait que toutes les études fussent maintenues dans l'ordre fixé à Chantilly, et que, s'il fallait donner quelque préférence, c'était en faveur de l'histoire. La Bruyère n'avait point écrit à Chantilly, mais il se trouva fort soulagé par l'heureuse intervention de M. le Prince, et il se promit bien de l'en remercier à la plus prochaine occasion.

Elle ne tarda pas à venir. Les amis de M. le duc de Bourbon, à force de le flatter, fournirent eux-mêmes à la Bruyère l'occasion qu'il cherchait. D'abord le R. P. du Rosel insinua que, si M. de la Bruyère n'était pas aussi content que les autres maîtres, il y avait de sa faute : pourquoi n'était-il pas plus commode ? Puis le R. P. Alleaume montra l'injustice de M. le Duc, qui avait extrêmement grondé son fils sur ses distractions dans tous ses exercices ; « pourtant, à dire le vrai, elles ne sont pas fort grandes, et la plupart de ses maîtres continuent à être très contents. » De la Noue écrivit bien vite à M. le Prince pour lui dire que M. le duc de Bourbon allait beaucoup mieux dans ses exercices, que le mauvais temps l'avait seul empêché jusque-là de monter à cheval dans l'académie, mais qu'il allait commencer le jour même. Xaintrailles, qui avait reçu aussi deux lettres de M. le Prince pour l'engager à surveiller mieux la conduite du duc de Bourbon, demanda des explications à la Bruyère et à Sauveur ; ils répondirent tous les deux la même chose : « C'est la faute du carnaval ! » et tous les deux ils ajoutèrent : « Il faut espérer qu'après que le carnaval sera passé, toutes choses iront mieux et seront plus réglées. » Le duc de Bourbon, voyant leur attitude, comprit qu'il fallait au moins qu'il se tînt sur ses gardes avec eux. Le jeu devint serré des deux côtés. Alors on accabla la Bruyère de questions insidieuses sur les études du jeune prince. « Elles sont courtes et bonnes, » répondait-il ; il ne sortait pas de cette formule

« Si, dit-il (1), on ne se précautionne à la cour contre les pièges que l'on y tend sans cesse pour faire tomber dans le ridicule, l'on est étonné, avec tout son esprit, de se trouver la dupe de plus sots que soi. » Et le bruit des louanges de M. le duc de Bourbon recommença de plus belle. Les intimes dirent qu'il s'était corrigé de l'habitude de battre ses valets. M. de Ricous le jeune, nouvellement attaché à la maison de M. le duc de Bourbon, renchérit sur les communications flatteuses de M. de Xaintrailles : « Les exercices, les études, le carnaval et la cour, tout va bien, sans fatigue et avec une santé parfaite. » — « Chez le P. de la Chaise, assure le P. du Rosel, M. Pellisson a dit, en plein dîner, qu'il trouvait à M. le duc de Bourbon l'air aussi libre et aussi dégagé à Versailles que s'il était ancien courtisan. Nous expliquâmes en détail ce qu'il faisait chaque jour pour ses exercices, et cela fut trouvé fort bien. Sur quoi le P. de la Chaise répéta solennellement tout ce qu'on disait de lui à la cour. » Allait-il à la chasse du roi, on le trouvait beau cavalier. Pourquoi s'en étonner? M. du Plessis, le maître de l'académie, prétendait en faire l'un des meilleurs hommes de cheval du royaume. Jouait-il au billard chez le roi avec le duc du Maine, point d'incident ; de la gaieté. On admirait comme il était devenu beau joueur. Allait-il faire visite à M[me] de Thianges pour voir M[lle] de Nantes, jamais on n'avait vu si charmant prince. Gourville prit gravement sa part à ce concert de louanges. Le savant et fidèle Caillet de Chamlot et bien d'autres firent chorus avec tout l'entourage de M. le duc de Bourbon. — Qu'avait donc M. de la Bruyère de n'être pas content? Aussi ne se plaignait-il plus. — A quoi pensait-il donc? Le P. Alleaume, le lendemain de la mort de Bourdelot, communiqua à M. de la Bruyère l'ordre venu de Chantilly d'écrire à M. le Prince. « C'est fait, répondit la Bruyère, je lui ai écrit hier. » La Bruyère éprouva alors une émotion délicieuse (2) : « Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme d'avoir su éviter une sottise! »

Voici le résumé de cette longue lettre (3). Comme l'unique application de la Bruyère est d'avancer les études de M. le duc de Bourbon, et qu'il y travaille sans relâche, sa plus grande joie aussi est d'en rendre compte à Son Altesse Sérénissime : il fait un tableau des différentes études et il indique où il en est de chacune d'elles. Toutes marchent

(1) Chap. VIII, n° 88.
(2) Chap. XI, n° 60.
(3) Lettre I[re].

également, aucune n'est privilégiée; mais il vient de donner quelque préférence à l'histoire, sur la recommandation expresse de M. le Prince. Il suit en tout les intentions de Son Altesse Sérénissime, quelque idée qui lui vienne au sujet des études dont il est chargé. Il déménage même souvent pour être plus près de M. le duc de Bourbon, et il est prêt à faire tout nouvel établissement qu'il faudra pour plaire à M. le Prince. Il ajoute : « Une lettre que Votre Altesse a écrite, il y a bien quinze jours, à M. le Duc a fait ici le mieux du monde. Je m'en suis trouvé soulagé par un renouvellement d'attention qui m'a fait deviner, Monseigneur, que vous aviez parlé du ton qu'il faut, et M. le Duc me l'a confirmé. Dès que l'application tombera, je vous en avertirai ingénument, car je sens de la peine à tromper ceux qui se reposent sur moi de quelques soins, et je ne commencerai point par Votre Altesse Sérénissime à faire un effort qui me coûte et qui lui déplaise. » Après avoir ainsi réglé son compte avec les flatteurs de M. le duc de Bourbon, il termine en expliquant la formule dont il se sert avec eux : courtes et bonnes. « Je voudrais de toute mon inclination avoir six grandes heures par jour à bien employer auprès de Son Altesse : je vous annoncerais d'étranges progrès, du moins pour mon fait et sur les choses qui me regardent. Et si j'avais l'honneur d'être chargé de tout, comme j'ai eu le plaisir de le croire, j'en répondrais aussi sûrement; mais j'ai des collègues, et qui font mieux que moi et avec autant de zèle. Vous devez du moins être très persuadé, Monseigneur, que le peu de temps que j'use auprès de M. le duc de Bourbon lui est fort utile, qu'il sait très bien ce que je lui ai appris, qu'il n'est pas aisé même de le mieux savoir, et que je viserai toujours à ce qu'il emporte de toutes mes études ce qu'il y a de moins épineux et ce qui convient davantage à un grand prince. » — « Les études de Monseigneur sont courtes et bonnes, » dit de la Noue; « courtes et bonnes, » répètent Alleaume et du Rosel. Quant à Sauveur, il est plus franc. Sommé aussi de s'expliquer par M. le Prince, il dit que les études de Monseigneur sont toujours courtes, souvent mauvaises, surtout inégales, tant il est difficile de l'arracher à ses distractions.

Le 10 février, comme la Bruyère donnait une leçon au duc de Bourbon, l'évêque de Meaux vint faire visite au jeune prince, assista à la leçon, demeura assez longtemps, et prit hautement la Bruyère sous la protection de son autorité. « On dit qu'il est sorti fort content, écrit le R. P. Alleaume, et ne manquera pas d'en rendre compte à

M. le Prince. » Le 14 février, la Bruyère reçut une lettre de M. le Prince qui contenait l'approbation explicite de sa conduite. Le 15 février, le P. du Rosel écrivait à Condé : « M. de la Bruyère nous a fait voir la lettre que Votre Altesse Sérénissime lui a fait l'honneur de lui écrire. Nous continuons à être ses confidents, et comme il dit partout sa consolation. » Le 18 février, M. le Duc vint avec Mme la Duchesse à l'hôtel de Condé à Versailles : on avait précédemment enlevé de l'hôtel ce qui appartenait à M. de la Roche-sur-Yon et à ses domestiques. M. le Duc visita tout avec son fils, donna les deux chambres au bout de la galerie aux deux RR. PP., qui les avaient choisies comme les meilleures, et installa M. de la Bruyère auprès d'eux dans une chambre qui était également de son choix. Enfin la Bruyère avait ce qu'il désirait ; il a célébré son installation dans l'hôtel de Condé à Versailles par ce petit chant de triomphe : « Tout le monde s'élève contre un homme qui entre en réputation (1) : à peine ceux qu'il croit ses amis lui pardonnent-ils un mérite naissant, et une première vogue qui semble l'associer à la gloire dont ils sont en possession ; l'on ne se rend qu'à l'extrémité, et après que le prince s'est déclaré par des récompenses : tous alors se rapprochent de lui, et de ce jour-là seulement il prend son rang d'homme de mérite. »

M. le duc d'Elbeuf vint à Paris chez Mme de la Fayette ; il arrivait de Versailles (2). Il dit qu'il était charmé de M. le duc de Bourbon, qu'il était demeuré deux jours de plus qu'à l'ordinaire à Versailles pour le voir monter à cheval et danser ; qu'il n'avait jamais rien vu de si joli ni de si aimable ; qu'il le court partout, et que chez Mme la Dauphine le jeune prince est venu à eux leur parler avec beaucoup de sens et d'honnêteté. Ce grand seigneur, prince de la maison de Lorraine et allié à la maison de la Tour, rendit hommage, sans le savoir, aux modestes efforts de la Bruyère pour faire un peu de bien dans l'éducation de M. le duc de Bourbon. Mme de la Fayette dit à du Bouchet (3), qui revenait de sa province d'Anjou et qui fut témoin de cette scène, que l'on était maintenant extrêmement content de la conduite et du savoir-vivre de M. le duc de Bourbon. M. du Bouchet comprit : M. Deschamps était remplacé.

Cependant le carnaval, qui désolait la Bruyère et Sauveur, semblait

(1) Chap. XII, nos 59.
(2) Mss. de l'hôtel de Condé.
(3) Lettre de du Bouchet à Condé.

cette année devoir être interminable. On était déjà à la fin de février, bals et mascarades se succédaient toujours. M. Sauveur calculait en soupirant que le carême ne viendrait pas avant le 7 mars. Un événement imprévu, qui arriva en février, fit tout rentrer dans l'ordre : la mort de Charles II, roi d'Angleterre, mit la cour en grand deuil pour six semaines. Les études reprirent leur cours. Elles furent plus longues et meilleures. La Bruyère et Sauveur étaient contents. Mais le duc de Bourbon l'était un peu moins : adieu l'opéra, la comédie, les bals, les mascarades ; du moins, il restait la chasse. Le 2 mars, à la chasse du roi, « il partit un lièvre que les lévriers perdirent après l'avoir un peu couru ; M. le duc de Bourbon, qui le voyait, le suivit à travers les vignes avec une vitesse dont on fut étonné, et si longtemps qu'il le lassa ; de sorte que le lièvre, ramené dans la plaine et ne pouvant plus courir, se laissa prendre par un petit chien basset. » C'était là une grosse faute contre les antiques règles de la vénerie royale. On admira la vitesse extraordinaire de la jument alezane que Mgr le Dauphin avait donnée à son cousin ; on trouva encore que le jeune prince était bien à cheval, vigoureux, déterminé et ne craignant rien ; mais « le roi lui-même conta la chose à M. le Duc et l'invita à prendre garde à son fils, de peur qu'il ne se tuât. » C'est pourquoi M. Duplessis, le maître d'académie, interdit la chasse à M. le duc de Bourbon pour trois mois, jusqu'à ce qu'il sût mieux tenir son cheval. Cette année-là, à la grande satisfaction de la Bruyère et de Sauveur, qui se gardèrent bien d'en rien dire, le carême commença d'assez bonne heure et dura longtemps.

La Bruyère venait de voir le cas que l'on faisait, à la cour, des hommes qui ont pris le parti de cultiver les sciences et les belles-lettres. « Il n'y a point, dit-il (1), d'art si mécanique ni si vile condition où les avantages ne soient plus sûrs, plus prompts et plus solides. » Si, à Paris, il avait vu « le comédien Baron, couché dans son carrosse, jeter de la boue au visage de Corneille, qui était à pied, » il n'en était pas ainsi dans la maison de Condé. La Bruyère maintenant était sûr, au moins, de la bienveillance attentive de M. le Prince. Voilà un avantage solide, qu'il n'eût pas trouvé aussi facilement dans les arts mécaniques, ni dans aucune autre condition. Et si, comme il est probable, il confia soit à Bossuet, soit à Fleury, les grands chagrins qu'il avait essuyés, ils lui répondirent avec une parfaite sincérité qu'ils avaient traversé

(1) Chap. XII, n° 17.

bien d'autres épreuves. Bossuet ne lui raconta pas tout ce qu'il avait eu à souffrir ; mais à ces maux, inévitables dans les cours (1), il n'avait trouvé d'autres remèdes que l'humilité, la confiance, la persévérance, le travail assidu et la patience. Fleury connaissait encore un autre remède : « Comme la condition des gens de lettres, dit-il (2), les éloigne pour la plupart de ce commerce du grand monde qui demande une extrême politesse, je crois que leur civilité consiste principalement à se taire sans affecter le silence, ou à ne parler de ce qu'ils savent qu'autant que la charité le demande pour l'instruction et la satisfaction du prochain, et du reste à agir et à parler simplement comme les autres hommes. » C'est ce que dorénavant la Bruyère tâchera de faire à la cour et dans la maison de Condé.

(1) Lettre au maréchal de Bellefond, *Œuvres de Bossuet*, t. XXVI, p. 154.
(2) *Traité du choix et de la méthode des études*, ch. *Sur la civilité*.

CHAPITRE X.

1685.

On s'aperçoit que le roi était marié. — Le carême de 1685. — Le carrousel de la prise de Grenade est commandé. — Fuite des princes de Conti. — Le duc de Bourbon sera commandant des Zégris. — Exercices du jeune prince au manège. — Leçons de la Bruyère. — Son erreur à propos de la bataille de Nordlingue en traduisant un livre allemand sur l'histoire de Hongrie. — Les princes de Conti s'égarent en Allemagne. — Condé se convertit à la religion catholique et fait ses pâques. — Joie du roi et des jésuites. — Le mariage du duc de Bourbon avec Mlle de Nantes avance rapidement. — On signe le contrat. — Pénible situation de la Bruyère au milieu des fêtes. — comment il s'en tire. — On apprend que les princes de Conti ont passé au service de l'Empereur. — Humiliations de Condé. — Bonheur de la Bruyère en l'écoutant. — Fêtes du carrousel. — Opinion de Descartes sur la Providence. — Réflexions de la Bruyère, qui commence à comprendre le véritable caractère de la cour.

Un peu avant la mi-février (1), le roi, entrant à la messe, avait dit à M. le Grand (c'est ainsi qu'on appelait le grand écuyer, qui était alors Louis de Lorraine, duc d'Armagnac) : « N'avez-vous point entendu dire, aussi bien que les autres, que je fais faire une livrée, et que c'est une marque certaine que je me remarie ? » Le roi se moquait ainsi de ceux qui prétendaient pénétrer au fond de son cœur et deviner son secret ; mais cela fit faire des réflexions. Ce discours, tenu en public, parut affecté. On remarqua que plusieurs fois le roi avait mis la même finesse en usage pour faire croire qu'il ne pensait pas à des choses qu'il avait déjà résolues. Les courtisans éclairés en conclurent que ce n'était point une exclusion du mariage du roi : ils se persuadèrent, les uns que Sa Majesté avait réellement envie de se remarier, les autres

(1) *Mémoires du marquis de Sourches*, t. I, p. 184.

qu'elle l'avait déjà fait. Au commencement de mars, parut un incident plus grave : Mme de Maintenon eut quelques accès de fièvre, « lesquels n'eurent pas de suite fâcheuse, dit le marquis de Sourches ; ils servirent seulement à faire connaître l'affection du roi, qui allait trois ou quatre fois par jour chez Mme de Maintenon. » Le marquis de Sourches avait compris, si bien compris, qu'il n'ajoute pas un mot de plus. Prévôt de l'hôtel du roi, et grand prévôt de France, il devait tout connaître, et n'en rien dire sans ordre de Sa Majesté. Mais les courtisans, moins éclairés, avaient l'esprit à la torture pour deviner le secret du roi (1). « Il semble d'abord qu'il entre dans les plaisirs des princes un peu de celui d'incommoder les autres. Mais non, les princes ressemblent aux hommes ; ils songent à eux-mêmes, suivent leur goût, leurs passions, leur commodité : cela est naturel. » La Bruyère commençait à connaître la cour.

La maison de Condé offrait à la Bruyère mille ressources pour bien voir ce qui se passait, et il en faisait son profit. Il comprit les avantages de sa modestie dès qu'il vit les inconvénients de cette vie de la cour, qui avait tant de prestige sur toutes les imaginations. Les occasions d'observer les mœurs venaient à chaque instant éveiller son attention et provoquer ses remarques ; soit en lisant l'*État de France* avec le duc de Bourbon, soit en entendant les recommandations de M. le Duc, soit en voyant les agitations de la cour pour la moindre bagatelle, soit en observant le trouble où les questions d'étiquette jetaient les courtisans, il connut cette effroyable servitude de l'ambition. « L'esclave n'a qu'un maître, dit-il (2) : l'ambitieux en a autant qu'il y a de gens utiles à sa fortune. » Et quels maîtres ! « Il semble, ajoute-t-il (3), que la première règle des compagnies, des gens en place ou des puissants, est de donner à ceux qui dépendent d'eux pour le besoin de leurs affaires, toutes les traverses qu'ils en peuvent craindre. »

Au moment où le duc de Bourbon se remettait sérieusement à ses études, les oreilles de la Bruyère furent frappées par de sourds murmures qui attirèrent sa curiosité. La jeunesse de la cour était fort animée. Le dernier dimanche du carnaval, 4 mars, le Dauphin avait donné une petite course de têtes, où lui et neuf autres furent armés de toutes

(1) Chap. IX, n° 29.
(2) Chap. VIII, n° 70.
(3) Chap. IX, n° 30.

pièces. Depuis sept ans qu'il n'y avait plus de grandes guerres, la jeunesse augmentait en nombre, en prétentions et en mauvaise humeur: il fallait bien la distraire un peu par ces petites opérations militaires fort inoffensives. Là même, on voyait éclater le mécontentement pour les motifs les plus frivoles. Qui gagna le prix de ce petit carrousel? Le prince de la Roche-sur-Yon le disputa fort longtemps à M. de Turenne, qui finit par l'emporter. Mais pour contenter tout le monde, on partagea le prix entre les deux rivaux. Le prince de Turenne cria à l'injustice. Ses amis protestèrent contre les faveurs qu'on prodiguait à la maison de Bourbon. Le cardinal de Bouillon, son oncle, grand aumônier du roi, prit parti pour son neveu, et défendit l'honneur de la maison de la Tour. Mais on espéra que le carême calmerait cette folle effervescence. Le roi fit venir un matin le grand prévôt et lui dit (1) : « Je n'ai pas besoin de vous répéter les ordres que j'ai donnés, les années précédentes, pour empêcher qu'on ne mange de la viande à la cour; mais je veux qu'ils soient plus sévèrement observés que par le passé. Vous me nommerez tous ceux qui en mangeront ou qui en donneront à manger; de quelque qualité qu'ils soient, vous m'en répondez. » Le grand prévôt trouva la commission onéreuse : « Elle va, dit-il, m'attirer sur les bras tout ce qu'il y a de gens à la cour. » Mais le roi répliqua : « Je le veux absolument. » C'était au lever ; la meilleure partie de la cour était là ; après s'être assuré qu'elle entendait, le grand prévôt promit au roi qu'il serait ponctuellement obéi. Et il le fut du moins en apparence. Les jeunes gens de la cour pouvaient-ils supporter le carême qu'on voulait leur imposer? N'osant s'en prendre directement au roi, ils murmuraient contre l'abbesse universelle qui prétendait les régenter. Qui l'eût cru? Cette discipline monastique, qui pouvait convenir aux demoiselles de Noisy, pénétrait dans l'armée! « Monsieur d'Hamilton, dit Louvois (2), le roi n'est pas content de vous. — D'où me vient ce malheur? — Votre régiment n'est pas en bon état. — Seulement quelques compagnies, et encore ce n'est pas moi qui en suis responsable. — On donne assez d'autorité aux colonels pour qu'ils puissent répondre de leurs régiments. — Je vois bien que le roi n'est pas content de moi, je vais en Angleterre, où je serai bien reçu du duc d'York, qui est maintenant roi. » Il le fit, car vraiment la cour de France devenait intolérable pour ces jeunes gens à l'esprit vif et léger,

(1) De Sourches, t. I, p. 192.
(2) De Sourches, t. I, p. 188-189.

qui avaient joué dans l'opéra de Quinault *le Triomphe de l'Amour* (1). Le sévère Louvois lui-même en fut frappé. Il avait fait donner à M. de Souvray, son second fils, l'abbaye de Bourgueil en Touraine. « Ce garçon si frais, si fleuri, d'une si belle santé, disait la Bruyère (2), est seigneur d'une abbaye et de dix autres bénéfices ; tous ensemble lui rapportent six-vingt mille livres de revenu, dont il n'est payé qu'en médailles d'or. Il y a ailleurs six-vingts familles indigentes, qui ne se chauffent point pendant l'hiver, qui n'ont point d'habits pour se couvrir, et qui souvent manquent de pain ; leur pauvreté est extrême et honteuse. Quel partage! Et cela ne prouve-t-il point clairement un avenir? » M. de Souvray laissa son abbaye pour aller en Pologne apprendre le métier de la guerre sous le roi Sobieski. « Il aime mieux prendre une épée qu'une crosse d'abbé, » dit le père indulgent, et il obtint l'assentiment du roi. Dans le même temps, un bâtard de Bourbon, ou du moins un gentilhomme qui se vantait de l'être, M. de Miremont (3), demanda la permission d'aller servir contre les Turcs, en Hongrie, dans les troupes de l'Empire. Le roi, qui n'était pas fâché de se débarrasser de sa personne assez importune, lui donna le congé qu'il demandait ;et il ira, après un agréable voyage, se mettre au service du prince d'Orange. En voyant l'agitation de cette présompteuse jeunesse qui ne savait pas profiter de son bonheur, la Bruyère fit cette remarque (4) : « Il est aussi difficile de trouver un homme vain qui se croie assez heureux, qu'un homme modeste qui se croie trop malheureux. » Et, continuant avec ardeur les études de M. le duc de Bourbon, il commençait à se trouver assez heureux. Pendant ce temps, Sauveur achevait avec le jeune prince la géométrie plane, et en faisait faire des applications au canal de l'Eure, que le roi, disait-on, allait visiter en l'honneur de Mme de Maintenon.

Les études d'histoire avaient déjà conduit la Bruyère au règne de Charles VIII. Il racontait alors au duc de Bourbon la réaction féodale et chevaleresque qui éclata sous la régence d'Anne de Beaujeu. Les allusions au temps présent n'étaient que trop faciles ; je suppose qu'il eut le bon goût de les éviter. D'ailleurs, il étudiait trop bien la science des mœurs pour ne pas comprendre la politique religieuse de

(1) De Sourches. t. I, p. 193.
(2) Chap. VI. n° 26.
(3) Dangeau. t. I, p. 133, note de Saint-Simon.
(4) Chap. XI. n° 134.

Louis XIV (1). « C'est une chose délicate à un prince religieux de réformer la cour et de la rendre pieuse. Instruit jusques où le courtisan veut lui plaire, il le ménage avec prudence, de peur de le jeter dans l'hypocrisie ou le sacrilège ; il tolère, il dissimule, et il attend plus de Dieu et du temps que de son zèle et de son industrie. »

Monseigneur, le chef naturel de toute la jeunesse de la cour, avait été autorisé par le roi son père à préparer le plus beau carrousel qu'on eût encore vu (2). La fleur de la noblesse devait y trouver place. On forma deux quadrilles de chacune deux brigades, en tout quatre-vingts jeunes gens de qualité, sans compter les pages, les écuyers, etc. On nomma les chefs de brigades et les maréchaux de camp des quadrilles, on régla les conditions de cette fête militaire ; on choisit les couleurs des armes de chaque quadrille et de chaque brigade. Le roi déclara qu'il fournirait tous les chevaux, et à chaque cavalier un écuyer et deux hommes de livrée, de sorte qu'il n'en devait coûter à chacun que ses armes, son habit, ses plumes et sa devise. Salomon dans toute sa gloire avait-il montré une telle munificence, une si délicate générosité? Cependant il y avait encore de sourds murmures (3). « Qu'il est difficile, dit la Bruyère, d'être content de quelqu'un! » Que voulaient donc les mécontents? Rien. Ils avaient peur de s'ennuyer.

L'idée de ce carrousel était bien intéressante. On avait choisi pour sujet la guerre civile de Grenade, d'après un livre espagnol plein de galanterie, où l'histoire et la fiction rivalisaient d'agrément. On devait représenter les luttes chevaleresques des Abencérages et des Zégris, qui avaient livré, selon les romances mauresques, le paradis de Grenade aux chrétiens. Comme décoration de la scène, Versailles et ses jardins pouvaient remplacer l'Alhambra et les Tours-Vermeilles. Monseigneur avait la beauté, la valeur, la courtoisie et la générosité de l'Abencérage Ben-Hamed, qui était accusé par les Zégris d'avoir séduit la sultane Alfaïma, cause de cette guerre héroïque. Il ne prit pas la vieille devise des Abencérages : « C'est peu de choses. » Chacun était libre de choisir une devise nouvelle, appropriée à la circonstance ; et tous les beaux esprits étaient déjà au travail pour trouver les devises les plus galantes, tandis que les marchands de brocart, les tailleurs et toutes les industries de luxe se mettaient en mouvement. Ce carrousel devait

(1) Chap. XIII, n° 27.
(2) Dangeau, t. I. p. 133.
(3) Chap. IV, n° 65.

se faire après Pâques, lorsque le doge de Gênes serait à la cour. On avait donc au moins tout le carême pour s'y préparer par de fréquents exercices dans les académies et les manèges. Mais quoi! malgré tous ces amusements si ingénieusement disposés, les murmures ne cessaient pas. Qu'y avait-il donc? On se plaignait qu'il n'y eût plus de faveurs que pour les Bourbons. Le prince de Conti venait d'acheter 1,700,000 livres, somme énorme pour ce temps-là, le magnifique domaine de Penthièvre; à ce prix, il fut dispensé de prendre part au carrousel, de peur qu'il n'eût l'air de défendre la beauté de sa femme contre les séductions de Ben-Hamed. Mais son frère, le prince de la Roche-sur-Yon, fut nommé commandant de la quadrille des Zégris. Cela ne fit point taire les mauvaises langues. M. le prince de Turenne murmurait contre l'injustice du roi, qui le tenait presque en disgrâce. Ses amis et les jaloux ne manquèrent point de piquer le prince de Conti par des plaisanteries qui furent vivement repoussées. Le prince de la Roche-sur-Yon était encore plus irrité que lui. Il avait l'air de devoir l'honneur qui lui était accordé à la protection de la vieille sultane qui le couvrait de ridicule. On se disait tout bas à l'oreille les plus gros mots. Ah! si le duel eût été permis! mais le roi ne se relâchait pas sur cet article, et le grand prévôt y veillait avec une extrême attention. La Bruyère cette fois comprit fort bien; il écrivit pendant ce temps ces réflexions philosophiques (1) : « Le duel est le triomphe de la mode, et l'endroit où elle a exercé sa tyrannie avec plus d'éclat. Cet usage n'a pas laissé au poltron la permission de vivre; il l'a mené se faire tuer par un plus brave que soi, et l'a confondu avec un homme de cœur; il a attaché de l'honneur et de la gloire à une action folle et extravagante; il a été approuvé par la présence des rois; il y a eu quelquefois une espèce de religion à le pratiquer; il a décidé de l'innocence des hommes, des accusations fausses ou véritables sur des crimes capitaux; il s'était enfin tellement enraciné dans l'opinion des peuples, et s'était si fort saisi de leur cœur et de leur esprit, qu'un des plus beaux endroits de la vie d'un grand roi a été de les guérir de cette folie. »

Cependant M. de Turenne ne pouvait vivre ainsi : il était prince, de grande maison, et en France et en Allemagne; lui aussi, il avait de grands hommes dans sa famille; avec la permission de son père, il soumit à son oncle le cardinal un projet qu'il avait conçu. Pourquoi,

(1) Chap. XIII, n° 3.

sans imiter Hamilton, n'irait-il pas avec les chrétiens combattre les Turcs, non par de vaines parades et dans des carrousels, mais l'épée à la main et dans une véritable guerre? Il n'avait qu'à choisir entre l'armée de l'empereur d'Allemagne et celle du roi de Pologne pour rencontrer les infidèles sur les champs de bataille. Le roi lui refuserait-il ce qu'il avait accordé à M. de Miremont? Il ne lui demandait pas autre chose que la permission accordée à l'abbé de Bourgueil (1). Le cardinal de Bouillon alla faire valoir auprès du roi les vues pleines de sagesse de son vaillant neveu, pendant que le prince de la Roche-sur-Yon était à Chantilly pour confier à M. le Prince ses difficultés et ses chagrins. Le prince de Turenne obtint du roi ce qu'il voulait. Quoique ce ne fût pas une marque de grande bienveillance de la part de Sa Majesté, il fut si fier de son succès, qu'il en accabla les princes de Conti.

Aussitôt que le prince de Conti le sut (2), il se précipita dans le cabinet du roi, et demanda la même permission pour lui et pour son frère. Le roi l'accorda. Profitant de l'humeur débonnaire de Sa Majesté les jeunes MM. de Brionne, de la Roche-Guyon, de Liancourt et autres demandèrent la même permission. Le soir, un si grand nombre de jeunes gens se disposaient à les suivre, que le roi vit bien que toute la jeunesse de la cour allait partir. Resterait-il seul avec les vieillards et Mme de Maintenon? Il déclara qu'il ne donnait congé qu'à M. de Turenne et à MM. les princes de Conti. Encore leur sut-il si mauvais gré d'avoir été cause de ce scandale, que dès le lendemain, 21 mars, on crut qu'il s'opposerait à leur départ (3). « Pourquoi voulaient-ils le quitter? Pourquoi ne se fiaient-ils pas à lui? Ne leur avait-il pas fait voir assez de guerres? Ne peut-il pas leur en faire voir encore, et les conduire à meilleure école que celles de Hongrie ou de Pologne? Eh mon Dieu! ils n'ont qu'à prendre patience, à profiter de la belle place où Dieu les a mis. Personne ne doute de leur courage. A quel propos faire les aventuriers et les chevaux échappés? » Voilà ce que l'on entendait répéter de divers côtés. Le prince de la Roche-sur-Yon, arrivant de Chantilly (4), apprit tout et reçut avis de partir sur-le-champ, si l'on voulait partir; autrement on ne le pourrait plus. M. de Turenne déclara que la moindre hésitation eût été un manque de courage. Le

(1) Dangeau, t. I, p. 138.
(2) De Sourches, t. I, p. 196, 197.
(3) *Lettres de Mme de Sévigné.*
(4) Dangeau, t. I, p. 139.

prince de Conti serait-il retenu par sa femme? On vit bien qu'il n'avait pas tant de faiblesse. Le jeudi 22 mars, ils quittèrent Versailles, disant qu'ils partiraient le lundi pour la Pologne. Mais le soir même, à Paris, craignant que, s'ils attendaient encore quelques jours, M. le Prince et M. le Duc ne fissent des diligences auprès du roi pour rompre leur voyage, ils partirent sans avoir dit adieu à personne, pas même au roi. Ils coururent toute la nuit et le jour suivant sans s'arrêter, et ne prirent quelque repos que quand ils se virent à l'abri de toute poursuite, sur la route de Mons en Hainault.

La Bruyère a raconté cette aventure avec gaieté. « Ménalque, dit-il (1), avait une fois perdu au jeu tout l'argent qui était dans sa bourse ; voulant continuer de jouer, il entre dans son cabinet, ouvre une armoire, y prend sa cassette, en tire ce qu'il lui plaît, croit la remettre où il l'a prise : il entend aboyer dans son armoire qu'il vient de fermer ; étonné de ce prodige, il l'ouvre une seconde fois, et il éclate de rire d'y voir son chien qu'il a serré pour sa cassette. » Ménalque en cet endroit, c'est le prince de la Roche-sur-Yon ; mais il n'eut pas du tout envie de rire de sa distraction, qui était encore plus forte que cela et bien plus dangereuse. « Le jour de son départ, dit Saint-Simon (2), il dîna chez la princesse de Conti sa belle-sœur, puis alla dans son appartement où il fut quelque temps seul, et partit de là ; un bas valet, resté dans l'appartement, entendit longtemps quelque chose qui, le soir fort tard, l'obligea d'ouvrir toutes les portes jusques au cabinet ; il fut bien étonné d'y trouver sur la table la cassette du prince de la Roche-sur-Yon, ouverte, et tous les papiers, partie dehors, partie dedans ; et d'entendre les cris d'une chienne enfermée dans une armoire dont la clef ne se trouva point, et que le prince de la Roche-sur-Yon avait emportée, croyant y avoir mis sa cassette et ses papiers. » Cette chienne avait, par ses aboiements obstinés au milieu de la nuit, donné la première nouvelle de la fuite de son maître. Le comte de Tessé, mestre de camp général, qui allait inspecter les dragons en Flandre, trouva les princes fugitifs, qui couraient la poste pour gagner les Pays-Bas espagnols ; ils n'avaient personne avec eux ; il leur donna un valet de chambre pour les servir, mais en même temps il en envoya un autre à Louvois pour donner avis de leur marche. Ce fut la

(1) Chap. XI, n° 7.

(2) *Additions au journal de Dangeau*, t. I, p. 139-140.

seconde nouvelle qu'on en eut. Le 26 (1), M. de Gourville vint dire au roi que M. de Mercy, écuyer du prince de Conti, était arrivé à Chantilly avec des lettres des deux princes. Le roi lui dit brusquement qu'il ne leur ferait pas de réponse. Le 27, comme le roi sortait de son déjeuner, la princesse de Conti vint lui présenter les lettres de son mari et de son beau-frère : « Madame, lui dit-il (2), avec cette politesse un peu froide qui était le signe de sa plus grande colère, je ne puis rien refuser de votre main, mais vous allez voir ce que j'en vais faire. » Il jeta la lettre au feu sans la lire. Il fit appeler M. d'Argouges, conseiller d'État ordinaire, auquel il avait confié la conduite des affaires du prince de Conti, et lui dit qu'il pouvait lui envoyer ce qu'il lui demanderait pour soutenir son rang à l'étranger : « M. le prince de Conti peut faire de son bien ce qu'il lui plaira. » Seulement le roi lui défendit de lui envoyer un sol du bien de Mme la princesse de Conti. Des mesures semblables furent prises envers le prince de la Roche-sur-Yon.

Mais qui commandera les Zégris au grand carrousel ? La place fut offerte au duc de Bourbon. Il était bien jeune encore pour accepter une si belle charge (3) : M. du Plessis, maître de l'académie, assura que le duc de Bourbon avait fait de grands progrès et qu'il était maintenant assez ferme à cheval pour s'acquitter de ses nobles fonctions. M. le Duc, après avoir hésité un temps convenable, consentit, le 1er avril, à ce que son fils commandât la quadrille des Zégris. On voyait bien que M. le Duc n'était pas jaloux de ses cousins les princes de Conti. « Toutes les vues, toutes les maximes et tous les raffinements de la politique (4) tendent à une seule fin, qui est de n'être point trompé et de tromper les autres. » Telle est la conclusion de la Bruyère sur ces aventures.

« S'ils voulaient partir, il fallait partir tout de suite. » Qui avait donné ce conseil aux princes de Conti ? Tout le monde assurait que c'étaient MM. de Bouillon, et que le roi était contre eux dans une extrême colère. Ni Hamilton, ni M. de Miremont n'étaient encore partis ; mais, pour sauver la réputation de M. le prince de Turenne que le roi avait chassé, MM. de Bouillon, disait-on, avaient engagé les

(1) Dangeau, t. I, p. 141-142.
(2) De Sourches, t. I, p. 198-199.
(3) Mss. de l'hôtel de Condé.
(4) Chap. VIII, nº 92, et ensuite chap. X, nº 12, dans la 4e édition et suivantes.

princes de Conti à sortir du royaume. Et maintenant où allaient ces jeunes princes du sang? En Pologne, comme ils en avaient la permission? Point du tout. On tenait pour certain qu'ils allaient en Hongrie, parce que rien ne pouvait alors être plus désagréable au roi, ni plus contraire à sa politique. Toutes les plaintes et récriminations qui faisaient explosion contre les princes de Conti tournaient à l'honneur de l'élève de la Bruyère, mais nullement au profit de ses études. La Bruyère s'était trompé dans ses calculs : il avait compté que le carême serait long, ou du moins que le duc de Bourbon travaillerait longtemps et constamment : voilà le carême fini, ou du moins les études du duc de Bourbon interrompues et bouleversées. Quelle étude sera dorénavant plus importante pour lui que les exercices académiques du chef des Zégris?

Si quelqu'un avait lieu d'être fâché, c'était assurément la princesse de Conti. On savait que, quand Mercy lui apporta les lettres de son mari et de son beau-frère, elle les avait reçues avec beaucoup de fierté. Déjà on prétendait (1) que le marquis d'Alincourt et Hamilton s'étaient battus dans le jardin du Palais-Royal, à Paris, pour une grande dame abandonnée de son mari et dont ils étaient amoureux l'un et l'autre. On racontait aussi l'affaire autrement : après avoir dîné peut-être un peu longtemps, ils s'étaient, en se promenant, pris de querelle avec des bretteurs qui les avaient fort maltraités. Nul n'aurait osé faire connaître son amour pour la princesse de Conti sans y gagner l'exil ou la prison. Le roi veillait sur sa fille avec une attention jalouse. Mais plus il était irrité contre son gendre, dont il déplorait l'ingratitude, plus il avait d'inclination à presser le mariage de M[lle] de Nantes avec le duc de Bourbon, qui se montrait docile et reconnaissant. M[me] de Montespan et M. le Duc profitèrent de l'occasion pour avancer cette affaire ; ils avaient fort à cœur de la terminer aussitôt après le carrousel. Comment M. le duc de Bourbon n'eût-il pas déployé le plus beau zèle dans ses exercices académiques? Prochainement et devant toute la cour, il allait combattre à armes courtoises, pour obtenir, s'il était sage et vaillant, la plus noble de toutes les récompenses, la main de la fille du roi.

On ne pouvait pourtant se défendre d'une certaine inquiétude en voyant un jeune homme de si petite taille, et dans un âge si tendre, chargé de tant et de si brillantes espérances. Son innocence ne man-

(1) De Sourches, t. I, p. 203.

quait pas alors d'un charme assez piquant : elle eût été un calcul, que rien assurément n'eût pu être mieux imaginé pour plaire à Mme de Maintenon et à Sa Majesté. L'ardeur qu'il mit à bien faire, applaudie de tout le monde, fut approuvée par son père, comme la plus profonde politique qu'il pût suivre. Sa mère et ses sœurs allaient l'admirer au manège quand il montait à cheval, et poussaient de grands cris de le voir si hardi : leur frayeur n'était pas sans raison. M. de Blanchefort, un des jeunes gens qui avaient voulu suivre les princes de Conti, étant à la chasse au vol avec le roi (1), avait fait une chute de cheval si malheureuse qu'on le crut mort ; il demeura longtemps sans connaissance ; le sang lui sortait par le nez et la bouche ; il fut trépané, et il était à l'extrémité pendant que Mme la Duchesse et Mlle d'Enghien tremblaient en regardant les prouesses du duc de Bourbon à l'académie. A la fin elles s'y habituèrent : Mme la Duchesse y trouvait plus de plaisir que de frayeur, et Mlle d'Enghien plus de frayeur que de plaisir. Mais, comme tout le monde, elles avaient bon espoir que le duc de Bourbon s'acquitterait bien de sa charge au prochain carrousel (2). Le roi surveillait avec sollicitude les exercices de son futur gendre. Un soir chez Mme de Montespan, il ordonna à M. de Montausier de s'entendre avec Monseigneur pour mettre le duc de Bourbon à la tête des Zégris. « J'espère, ajouta-t-il, qu'il réussira bien, car on m'a dit qu'il a bonne grâce et qu'il est adroit. » Mlle de Nantes en fut ravie d'aise ; mais les R. P. jésuites firent sonner plus haut qu'elle leur contentement. Le R. P. Talon, invité aux exercices du carrousel, en rit de tout cœur ; il confesse à M. le Prince qu'il est heureux d'entendre ce qu'on dit de tous côtés sur la conduite et les déportements de son petit-fils ; seulement il est inquiet, de crainte que cet aimable enfant ne se fatigue, et n'épuise les forces de son esprit et de son corps dans ses différents travaux. En effet, les RR. PP. Alleaume et du Rosel assuraient que, quoique les exercices académiques emportassent beaucoup de temps, MM. Perrelle, Rousseau, Fabvier, tous les maîtres étaient contents ; mais ils ne disent pas un mot de MM. de la Bruyère et Sauveur.

A ce moment la Bruyère faisait seul ses affaires sans dépendre des jésuites. Après la fuite des princes de Conti, il avait reçu de M. le Prince l'ordre très précis de ne pas laisser le duc de Bourbon tomber dans

(1) Dangeau, 5 avril 1685.
(2) Mss. de l'hôtel de Condé.

la dissipation. Condé, dans sa retraite de Chantilly, jugeait mieux que personne ce qui avait perdu ses neveux, c'est-à-dire l'influence de cette jeunesse frivole qui faisait consister le bonheur à secouer le joug de l'autorité. Il avait une triste expérience des fautes que l'on peut commettre dès que l'on est engagé dans cette mauvaise route et entre les mains des ennemis de la France. Il avait envoyé à ses neveux des secours en argent dont ils avaient grand besoin, et les meilleurs conseils pour se diriger dans les pays étrangers; mais il se faisait peu d'illusion sur les conséquences où devait aboutir cette folle équipée. La preuve en est qu'il invita la Bruyère à lui envoyer, le plus tôt possible, sa traduction d'un livre allemand sur l'histoire et les affaires de Hongrie. Mais en même temps il lui recommanda de le tenir mieux au courant que jamais des études du duc de Bourbon. C'est pourquoi, dès le 3 avril, la Bruyère (1) avait écrit à M. le Prince : « En géographie, ce jour-là même, ils achevaient l'Italie et allaient repasser les Flandres et le cours du Rhin, avec les gouvernements de ces divers pays. Ils avaient vu la généalogie de la maison de France, de la maison de Bavière et des deux Autriches, espagnole et allemande ; ils venaient de repasser cette dernière. » Pour eux il était bien clair que les princes de Conti faisaient une faute impardonnable, s'ils allaient se mettre au service de la maison d'Autriche. Dans l'équilibre européen, elle avait longtemps balancé la maison de France; elle cherchait alors à relever son empire, non seulement par l'éclat de ses armes, mais encore par de secrètes négociations et par une politique plus vigoureuse.

Ce jour-là, comme on l'apprit plus tard (2), les princes de Conti et M. de Turenne, après avoir vainement demandé accès à la cour d'Angleterre, et après avoir traversé les Flandres et la Hollande, délibéraient à Amsterdam sur la direction qu'ils devaient prendre ; irrités et irrésolus, ils prirent, en remontant la vallée du Rhin, le chemin de Vienne en Autriche, pour aller en Hongrie, où il y aurait, pensaient-ils, de plus grands événements qu'en Pologne. Ainsi, au moment même où ces jeunes princes s'enfonçaient dans le chemin dangereux des aventures, leur cousin les suivait tranquillement sur la carte, apprenait les affaires de France et d'Europe avec la Bruyère, et recueillait, à leurs dépens, tous les avantages d'une excellente position qu'ils avaient follement abandonnée. Il ne se privait même pas de

(1) Lettre n° 2.

(2) Mss. de l'hôtel de Condé; et De Sourches, t. I, p. 209.

courir aussi les chevaleresques aventures, mais sans quitter Versailles, et en récitant la vie du roi Charles VIII de France. « Je vais mener ce roi en Italie, disait gaillardement la Bruyère ; son règne est court, et celui de Louis XII. Ainsi nous touchons à François Ier. » En même temps, la Bruyère envoyait à M. le Prince ce qu'il avait traduit et mis au net du livre allemand sur les affaires des Hongrois et la succession de leurs rois, c'est-à-dire le livre presque entier ; le reste ne valait pas la peine d'être traduit. D'ailleurs il n'en avait pas le loisir, puisque M. le Prince était si pressé. Dans sa précipitation, il commit aussi une faute ; son esprit et sa plume allaient trop vite : par une transposition de mots qui lui échappa, il fit la bataille de Nortlingue, que l'empereur Ferdinand III gagna en 1634 sur les Suédois et les princes protestants, postérieure à une autre bataille du même nom, qui était de la connaissance de Condé et qui fut gagnée onze ans plus tard par les Français sur les troupes de l'empereur d'Allemagne. Le vainqueur de la seconde bataille de Nortlingue devait s'apercevoir facilement de cette bizarre méprise ; elle était assez grave pour un homme chargé d'apprendre l'histoire à son petit-fils. Mais la Bruyère venait encore d'être chargé d'une responsabilité plus étendue. M. le Prince, en le dégageant de la surveillance des jésuites, lui avait demandé de surveiller l'enseignement de Sauveur. Le duc de Bourbon, séparé de tout ce qui pouvait lui rappeler trop vivement les habitudes de collège, devait cependant recevoir une instruction bien suivie et bien liée, qui pût opposer aux distractions dont il était assailli assez de consistance et d'unité. Le 6 avril, la Bruyère écrivait à M. le Prince (1) : « J'ai été présent aux trois dernières leçons de M. Sauveur, et je puis assurer Votre Altesse Sérénissime qu'elles se passèrent avec assez d'application de la part de Monseigneur le duc de Bourbon ; il me parut entrer aisément dans toutes les choses dont il s'agissait ; il entendra toujours sans peine tout ce qui est de pure pratique, ou du moins les choses qui contiennent plus de pratique que de spéculation. » La Bruyère rend compte des leçons auxquelles il a assisté, et apprécie l'enseignement de son collègue. « Il me semble, dit-il, que la méthode de M. Sauveur est la bonne, qu'il n'y a rien de superflu, et que tout y tend à une connaissance exacte de la fortification. » Il ajoute : « Sur mon fait, je suis content de Son Altesse : la distraction diminue de jour à autre :

(1) Lettre n° 3.

et elle m'a promis aujourd'hui de s'en corriger entièrement et de ne pas perdre le moindre moment destiné à nos études ; c'est sur quoi je m'opiniâtre et ne me rends point. Nous lûmes hier les *Principes* de M. Descartes, où nous marchons lentement. Je n'oublie point la Fable, ni les gouvernements, que je mêle toujours avec la géographie, et ne rêve du matin au soir qu'aux moyens de lui être utile et à lui rendre ses études moins amères, prévenu d'ailleurs que ce sont vos intentions. »

Quelques jours après, tandis qu'il lisait dans l'exemplaire de sa traduction, dont il avait envoyé la copie à Chantilly, un passage sur les gouvernements d'Allemagne, il s'aperçoit tout à coup de la faute qu'il a commise. Quelle erreur! quelle étourderie! quelle sottise! Que va penser Condé ? La Bruyère écrit, le 14 avril, à M. le Prince (1) pour signaler sa faute; il lui demande mille pardons de sa négligence qui lui convient si peu, et proteste qu'il ne laisse pas d'être avec toute l'attention et le respect imaginables soumis aux volontés de Son Altesse Sérénissime. Du reste, il n'a à se plaindre que de lui-même. Le duc de Bourbon prend quelque goût à l'histoire et s'intéresse plus que jamais aux événements. Il va finir Charles VIII. « Je lui fais redire de suite les choses qu'il a écrites et que je lui ai expliquées, comme vous faisiez les soirs à Chantilly. J'espère qu'il vous rendra aussi bon compte des vies de ce roi et de Louis XII son successeur, comme il a fait de celle de Louis onzième, et que vous serez encore satisfait sur ce qui concerne la géographie et ses autres études, car son esprit s'ouvre et se forme de jour à autre, comme sa taille qui s'embellit extraordinairement : il croît beaucoup, et tout le monde le remarque. » Cette dernière nouvelle était exagérée ; la Bruyère aussi devenait courtisan. Il fallait bien que le trésorier de France en la généralité de Caen se dépouillât de sa rudesse bourgeoise. « L'air de cour, dit-il (2), est contagieux ; il se prend à Versailles comme l'accent normand à Rouen ou à Falaise ; on l'entrevoit en des fourriers, en de petits contrôleurs et en des chefs de fruiterie ; l'on peut, avec une portée d'esprit fort médiocre, y faire de grands progrès. Un homme d'un génie élevé et d'un mérite solide ne fait pas assez de cas de cette espèce de talent, pour en faire son capital de l'étudier et de se le rendre propre. Il l'acquiert sans réflexion, et il ne pense point à s'en défaire. »

(1) Lettre n° 4.
(2) Chap. VIII, n° 14.

Pendant ce temps, l'affaire des princes de Conti et de M. de Turenne avait pris à la cour de France une très fâcheuse tournure. Le cardinal de Bouillon, dans une grande audience qu'il avait demandée au roi, avait cru devoir expliquer plusieurs choses sur lesquelles on lui avait rendu de mauvais offices à l'occasion du départ précipité de son neveu. Sa Majesté l'écouta, mais ne fut point convaincue : rien ne pouvait effacer les premières impressions. Condé avait écrit à ses neveux (1) une lettre sévère, dont Gourville tira copie pour la donner à M. de Louvois et la faire voir au roi. Mais Mme de Maintenon se souvenait de la conduite hautaine des princes de Conti à son égard. Puis Condé, cet esprit indocile et superbe, manquait d'autorité pour prêcher la soumission. Enfin Pâques approchait, M. le Prince pourrait-il seulement remplir ses obligations de catholique et de chrétien? Il y avait dix-sept ans qu'il n'avait fait ses pâques (2), le grand prévôt les avait comptés. « Le 15 avril, dimanche des Rameaux, le roi, dit Dangeau (3), fut à la chapelle presque tout le jour : il cassa le chevalier de Sillery, colonel du régiment d'infanterie de Conti, et le chevalier d'Angoulême, colonel du régiment de cavalerie de la Roche-sur-Yon, pour avoir suivi ces princes. »

« Mais l'heure était venue, s'écrie Bossuet (4), heure attendue, heure désirée, heure de miséricorde et de grâce. Sans être averti par la maladie, sans être pressé par le temps, Condé exécuta ce qu'il méditait : un sage religieux, qu'il appelle exprès, s'enferme avec lui pendant quatre jours et règle les affaires de sa conscience ; il obéit, humble chrétien, à sa décision, et nul n'a jamais douté de sa bonne foi. » Ce sage religieux (5) était le révérend père Étienne Agard de Champs, que Condé avait connu dès sa jeunesse, et qu'il estimait assez pour lui confier ce qu'il avait de plus précieux, la direction de sa conscience en ce monde et son salut éternel dans l'autre. Le P. de Champs méritait cette confiance. Agé de 72 ans et fort honoré dans son ordre, après avoir passé par les premiers emplois jusqu'à être trois fois provincial, il occupait alors une modeste place de professeur au collège des jésuites à Rouen. Il avait jadis enseigné, non sans éclat, la théologie à Paris,

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.
(2) De Sourches, t. I, p. 209.
(3) Dangeau, t. I, p. 154.
(4) Oraison funèbre de Condé.
(5) Moréri.

et compté parmi ses écoliers Armand de Bourbon, prince de Conti, frère de Condé : il publia les thèses du prince dans son traité du libre arbitre (1); mais il avait hardiment combattu les opinions du jansénisme, lors même que son ancien écolier les eut adoptées (2). Il publia un grand ouvrage qu'il dédia au pape Innocent X. Il croyait avoir découvert le secret des jansénistes (3) dans la vanité d'auteurs qui voulaient s'élever au-dessus des autres par la singularité de leurs sentiments et se faire admirer comme des hommes extraordinaires. Enfin, dans un petit traité latin (4), il avait fort bien démontré que les jésuites n'étaient pas les seuls qui eussent tenu pour la doctrine de la probabilité, et que cette doctrine était seule raisonnable dans le petit nombre des cas douteux. Mais dans la plupart des cas il prouva, par ses écrits et par sa conduite, qu'il ne faut jamais courber la règle devant aucune puissance et que l'humilité résout toutes les difficultés (5). Après la mort du père Annat, on voulut le faire confesseur du roi; malgré les instances des pères de sa compagnie, il refusa. Le père de la Chaise fut nommé. En 1678, après la prise de Gand et d'Ypres, le roi revenait à Versailles, toujours fort amoureux de M[me] de Montespan : c'était quelques jours avant Pâques. Le P. de la Chaise, embarrassé, demeura à Lille, se disant malade. Peut-être l'était-il effectivement; peut-être aussi ne voulait-il plus accorder l'absolution au roi, parce que le roi, malgré toutes les paroles qu'il lui en avait données, ne voulait point rompre son commerce avec M[me] de Montespan. En l'absence du P. de la Chaise, le roi fit venir à Versailles le père de Champs pour le confesser. Ils eurent ensemble un long tête-à-tête ; mais le père de Champs ne voulut point le confesser, parce qu'il ne voulait pas lui donner l'absolution. Il sut néanmoins lui parler si sagement que le roi, bien loin d'être offensé de son refus, demeura très satisfait de lui, et en dit du bien à tout le monde.

Condé reçut l'absolution d'un tel confesseur et il communia, lorsque les domestiques s'y attendaient le moins ; puis il demanda pardon de leur avoir donné de si mauvais exemples avant sa conversion, et s'engagea à faire plusieurs restitutions que le R. P. de Champs avait exigées. Qui pouvait douter après cela de sa bonne foi ? Louis XIV

(1) *Du libre arbitre et de la grâce,* 1646.

(2) *De hérési janseniana,* 1654.

(3) *Secret du jansénisme,* 1651.

(4) *Quæstio facti,* Paris, 1660.

(5) *Mémoires de Sourches,* t. I, p. 209. 210. Cf. aussi la note 2 de la page 209.

en douta moins que personne, et il s'en réjouit plus que tout le monde ; il voyait là une sorte de satisfaction accordée à son autorité. N'avait-il pas charge d'âmes? N'était-il pas responsable du salut de ses sujets (1) ? Mme de Maintenon en était persuadée au moins autant que lui.

Depuis qu'il était entré dans cette voie nouvelle, Dieu bénissait tous ses travaux pour le bien de l'État. Après avoir fait ses dévotions avec plus de joie qu'à l'ordinaire, il était si content que, le mardi de Pâques, 24 avril, il révéla un secret politique aux gentilshommes qui avaient l'honneur de le suivre à la chasse (2). « Il savait que le frère de Mme la Dauphine, Maximilien, électeur de Bavière, avec lequel il craignait que les princes de Conti ne se compromissent, devait épouser l'archiduchesse d'Autriche, fille de l'empereur Léopold. Heureusement il avait été informé à temps de l'intrigue diplomatique qui se tramait à cette occasion. Pour récompenser l'électeur de Bavière des services qu'il avait rendus dans l'armée impériale contre les Turcs, le roi d'Espagne avait été sollicité de donner ce qui lui restait des Pays-Bas en dot à l'archiduchesse, et il avait promis de nommer M. l'électeur de Bavière gouverneur des Pays-Bas espagnols. C'est pour cela que, vers le commencement du carême, on avait vu partir M. de Feuquières de Versailles si précipitamment : il allait, comme ambassadeur extraordinaire, déclarer au roi d'Espagne que, s'il donnait les Pays-Bas à l'archiduchesse, ce qu'il ne pouvait pas faire sans porter préjudice aux droits de Monseigneur le Dauphin, le roi de France savait bien comment de son côté il en devait tirer raison. Il n'attaquerait point les Pays-Bas, parce qu'il ne voulait pas donner d'ombrage à l'Angleterre ni aux Hollandais, mais il ferait entrer en Espagne les troupes qu'il réunissait en Navarre et leur commanderait de marcher jusques à Madrid. A cette déclaration, le roi d'Espagne avait répondu qu'il n'avait aucun dessein de donner les Pays-Bas à l'archiduchesse, et qu'il était bien résolu de tout faire pour entretenir l'union entre les deux couronnes. Les dépêches reçues ne laissaient aucun doute sur la sincérité du roi d'Espagne. En conséquence, la marche des troupes françaises du côté de la Navarre avait été suspendue. M. de Boufflers, qui les commandait, n'était pas content d'être arrêté au moment où il allait passer la frontière. Mais le roi de

(1) Lettre de Bourdaloue à Mme de Maintenon.

(2) De Sourches, t. I, p. 210 et p. 211.

France était content de pouvoir assurer les gentilshommes de sa cour que, selon toutes les apparences, ils auraient la paix cette année, à la grande satisfaction des peuples, qui pourraient jouir en toute sécurité du fruit de leurs travaux. » Pour les courtisans, c'était un rare bonheur que de voir le roi leur faire de telles confidences ; il s'aperçut de l'avidité avec laquelle ils l'écoutaient, et, chose plus rare encore, il plaisanta en leur disant, avec autant de bonne grâce que de finesse, qu'ils n'avaient à craindre de voir troubler leur tranquillité que par quelques voyages à Marly, Chambord ou Fontainebleau, ou par le mariage de M[lle] de Nantes avec le duc de Bourbon.

Personne ne fut aussi heureux de la conversion de Condé que les jésuites. C'était leur œuvre, c'était leur gloire. Le R. P. Alleaume en fut si touché que, tout en préparant le duc de Bourbon à faire ses pâques, il écrivit à M. le Prince pour le féliciter de son retour à la piété chrétienne (1). Le R. P. Talon « verse des larmes de joie ; il sait bien pourquoi : Dieu avait quelque raison de combler de bénédictions *notre* maison de Condé. » Non seulement le duc de Bourbon fit ses pâques entre les mains des jésuites, mais encore il donna le pain bénit. Aussi le P. Talon ne sort plus des transports de joie ; il atteint quatre-vingt-deux ans ; jamais de sa vie, il n'a été si heureux : il a reçu publiquement et fort pompeusement le pain bénit de Son Altesse Sérénissime. Les RR. PP. de la Chaise, Jourdan et Bourdaloue chantent alléluia. Plus rien à souhaiter au spirituel ni au temporel. M. le Duc est un esprit supérieur et pénétrant qui comprend tout. Mais le duc de Bourbon a vraiment aussi bien de l'esprit. « Nous avions, dans notre sacristie de Saint-Louis, où il s'est confessé, un petit tableau du Ravissement de saint Paul, de la hauteur d'environ un pied et demi ; c'était un chef-d'œuvre et un original qu'on estimait douze ou quinze cents livres. Le roi témoigna en avoir quelque petite envie. Le P. de la Chaise fut chargé par les bons pères de le lui présenter. Il le reçut fort humainement et témoigna qu'il le fallait payer. Le P. de la Chaise lui ayant dit que cela mortifierait les bons pères, il répondit que les jésuites étaient des pauvres glorieux et qu'il savait bien ce qu'il avait à faire ; le lendemain, il envoya 200 louis d'or. » Qu'avait à dire la Bruyère : Une seule chose (2) ; il l'a écrite : « Un homme est fidèle à certaines pratiques de religion : on le voit s'en acquitter avec exacti-

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

(2) Chap. XII, n° 89.

tude ; personne ne le loue ni le désapprouve ; on n'y pense pas. Tel autre y revient après les avoir négligées dix années entières : on se récrie ; on l'exalte. Cela est libre ; moi, je le blâme d'un si long oubli de ses devoirs ; et je le trouve heureux d'y être rentré. »

Si la Bruyère jugeait alors avec cette fermeté d'esprit Condé lui-même, il n'était plus guère embarrassé avec les courtisans au milieu desquels il vivait. Après les vacances de Pâques, lorsque le duc de Bourbon reprit ses études (1), le R. P. Alleaume écrivait à M. le Prince : « Nous avons bien gouverné le P. de la Chaise au dernier voyage et il me semble que nous ne sommes pas mal avec lui. » — « L'on s'insinue, pensait la Bruyère (2), auprès de tous les hommes en les flattant dans les passions qui les occupent ou en compatissant aux infirmités qui affligent leur corps. En cela seul consistent les soins qu'on peut leur rendre. De là vient que celui qui se porte bien et qui désire peu de chose est moins facile à gouverner. » La Bruyère ne prétendait gouverner personne, mais il faudra que les courtisans qui voudront le gouverner lui tendent des panneaux bien subtils et bien déliés, ou ils risqueront fort de fournir matière aux plus curieuses observations.

En revenant à la pratique de la religion, Condé n'avait suivi d'autre inspiration que celle de sa conscience, mais il semblait avoir prévenu les désirs de Sa Majesté. M. le Duc était trop habile pour ne pas tirer de cet événement quelque avantage en faveur de ses projets. Aussi le roi parlait-il alors ouvertement du mariage du duc de Bourbon avec Mlle de Nantes : c'était comme la publication des bans. Mme de Langeron, qui était dame d'honneur de Mme la Duchesse, fut nommée pour être dame d'honneur de Mme la duchesse de Bourbon ; cette dame, qui passait alors soixante ans, ne trouva point qu'à son âge, ce fût descendre que d'accepter, à l'instigation de sa bonne amie Mme de Maintenon, une telle charge auprès d'une petite princesse qui n'avait pas encore douze ans. Mieux que personne, elle pouvait la diriger, au moins dans les commencements, d'après les intentions du roi et les traditions de la maison de Condé. Aussitôt, sur son avis et avec la vive approbation de Mme de Montespan, on commença d'acheter tous les habits et autres choses nécessaires pour le prochain mariage. Sur ce point, M. le Duc rivalisait avec le roi de libéralité ingénieuse. Le 27 avril, le roi avait emmené le duc de Bourbon avec

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.
(2) Chap. XI, n° 109.

Mlle de Nantes à une petite fête intime qu'il leur donna à Marly. Le 28 avril, M. le Duc prépara aux deux futurs époux une fête du même genre à la Ménagerie. Ce jour-là, Monseigneur, qui avait désiré offrir à sa femme Mme la Dauphine, une collation au même endroit, alla à Trianon, pour ne pas déranger leur partie. C'était une chose ridicule de voir marier deux marionnettes (1) : néanmoins toute la cour les comblait d'honnêtetés comme si ces enfants allaient sérieusement se marier. Le 30 avril, le roi, en sortant de la messe, passa, comme à son ordinaire, chez Mme de Montespan (2), et il examina tout le linge apporté pour le mariage de Mlle de Nantes. L'ordre des grandes solennités qui devaient avoir lieu fut ainsi réglé (3) : 24 mai, contrat de mariage ; vers le 1er juin, le carrousel de la prise de Grenade ; dans le mois de juillet, les cérémonies du mariage. C'était assez pour rendre la cour heureuse et M. le Duc triomphant ; vers le 1er mai, il alla avec Mme la Duchesse à Paris hâter les préparatifs de ces fêtes ; tout paraissait lui sourire : il semblait tout diriger à son gré, pendant que son père supportait, à Chantilly, une nouvelle attaque de goutte avec une résignation chrétienne.

Au milieu de l'entraînement général pour préparer le carrousel et le mariage, la Bruyère faisait triste figure avec sa philosophie. Si la lecture du troisième livre des *Principes*, où Descartes expose la mécanique céleste par la théorie des tourbillons, allait lentement au mois d'avril, la lecture du quatrième livre, qui traite la physique de la terre par l'action des éléments, allait encore moins vite au mois de mai. Il en fut de même, ou à peu près, des autres études (4). Le duc de Bourbon avait tant d'exercices, était accablé de tant d'affaires importantes, qu'on ne savait pas comment sa santé pouvait y résister. Il montait à cheval deux fois par jour, à la grande écurie du roi : Mme la Dauphine y vint un matin avec Monseigneur, et fut surprise de voir combien le petit duc de Bourbon menait vigoureusement son cheval pour le peu de temps qu'il apprenait. Il monta un sauteur, et ne se laissa point désarçonner ; il monta, une autre fois, un cheval très difficile qu'il n'avait jamais monté, et lui fit faire pourtant les plus belles voltes du monde, et

(1) De Sourches, t. I, p. 211, note 2 ; p. 212, note 1.
(2) Dangeau, t. I, p. 164.
(3) Mss. de l'hôtel de Condé.
(4) Mss. de l'hôtel de Condé.

avec tant de grâce et de justesse, que tout ce qu'il y avait là de dames et de gentilshommes étaient dans l'admiration. M. du Plessis, le maître de l'académie, dit qu'il « défiait tous les hommes de France de mener mieux un cheval. » Les après-dînées, le jeune prince, toujours avec cet air charmant qui ravissait son vieux maître d'équitation, courait les têtes et les bagues avec ou sans caparaçon, allait à la chasse du roi, où les dames s'amusaient beaucoup, et prenait part aux répétitions du carrousel qui devait le combler de gloire. Une nouvelle série de fêtes eut lieu quand le doge de Gênes vint faire ses soumissions à Louis XIV (1). Le doge visita le duc de Bourbon, ainsi que tous les princes et princesses du sang. Le spirituel Lercaro se plut fort chez la princesse de Conti. Comme il la regardait longtemps et avec application, un des sénateurs génois qui l'accompagnaient lui dit : « Au moins, Monsieur, souvenez-vous que vous êtes doge. » Le 18 mai, il y avait juste un an que la ville de Gênes avait été bombardée par la flotte française ; en sortant du palais de Versailles, le doge dit : « Les bonnes grâces du roi nous font oublier les disgrâces de notre patrie. Il y a un an nous étions en enfer, aujourd'hui nous sortons du paradis. » Ce bon mot fut répété, et fort admiré des courtisans. « Qui considérera, pensait la Bruyère (2), que le visage du prince fait toute la félicité du courtisan, qu'il s'occupe et remplit toute sa vie de le voir et d'en être vu, comprendra un peu comment voir Dieu peut faire toute la gloire et tout le bonheur des saints. » Le 24 mai, on lut le contrat de mariage du duc de Bourbon et de Mlle de Nantes. M. le Duc. dit Dangeau (3), donnait à son fils 50,000 écus de rente, et Mme la Duchesse assurait un capital de 400,000 écus après sa mort. Le roi donnait à Mlle de Nantes 100,000 fr. de pension et 1,000,000 de fr. en argent comptant, plus des parures de perles et de diamants qui valaient bien ensemble 300,000 écus. Il n'est pas surprenant que M. le duc de Bourbon prît beaucoup de plaisir à toutes ces cérémonies et divertissements, mais fort peu aux leçons de la Bruyère.

La Bruyère s'efforçait d'extraire des *Principes* de Descartes quelques idées justes et intéressantes. Ainsi de la contemplation de la nature dans le monde visible il dégagea la conception d'un monde invisible

(1) Dangeau, t. I, p. 171 à 175; *Mercure galant,* mai 1685, p. 289 à 373.

(2) Chap. VIII, n° 75.

(3) Ces chiffres ne sont pas tout à fait d'accord avec ceux des comptes que M. Servois a trouvés aux archives nationales.

et immatériel : « Si tout est matière, disait-il (1), qui a mis dans le monde toute autre idée que celle des choses matérielles? La matière a-t-elle dans son fond une idée aussi pure, aussi simple et aussi immatérielle que l'est celle d'esprit?... Comment la matière pourrait-elle être dans l'homme ce qui pense?... Ce qui pense en moi doit durer beaucoup, parce que c'est un être simple. Il n'y a pas de raison qu'il doive périr, car qui peut dissoudre et séparer un être simple et qui n'a point de parties?... L'âme est ce qui pense en nous. Comment peut-elle cesser d'être telle? Ce n'est point par le défaut de l'organe, puisqu'il est prouvé qu'elle n'est point matière, ni par défaut d'objet, tant qu'il y aura un Dieu et d'éternelles vérités. Elle est donc incorruptible. Je ne conçois pas qu'une âme, que Dieu a voulu remplir de l'idée de son être infini et souverainement parfait, doive être anéantie. » Ces pensées sont fort sages et fort élevées, mais pouvaient-elles entrer seulement dans la tête du duc de Bourbon? A quoi donc pensait M. de la Bruyère? Il ne faisait pas le moindre compliment au futur mari de Mlle de Nantes? C'est pourquoi M. le duc de Bourbon prit peu d'intérêt à ses leçons, et se vengea de l'ennui qu'il y trouvait par des plaisanteries que les gentilshommes du carrousel applaudirent comme autant de preuves de sa précoce virilité.

M. le Duc était heureux de voir son fils marcher dans la bonne voie; il l'encouragea. Il n'avait pas l'intention de se moquer de la Bruyère; mais, avec la meilleure volonté du monde, comment s'empêcher de rire en voyant la singulière posture du philosophe en ce moment? La Bruyère ne se déconcerta point (2). « Quelque profonds que soient les grands, et quelque art qu'ils aient pour paraître ce qu'ils ne sont pas et pour ne point paraître ce qu'ils sont, ils ne peuvent cacher leur malignité, leur extrême pente à rire aux dépens d'autrui, et à jeter du ridicule souvent où il n'y en peut avoir. Ces beaux talents se découvrent en eux du premier coup d'œil, admirables sans doute pour envelopper une dupe et rendre sot celui qui l'est déjà, mais encore plus propres à leur ôter tout le plaisir qu'ils pourraient tirer d'un homme d'esprit, qui saurait se tourner et se plier en mille manières agréables et réjouissantes, si le dangereux caractère du courtisan ne lui imposait pas une fort grande retenue. Il ne lui reste que le caractère sérieux dans

(1) Chap. XVI, n°s 39, 40, 41, 42.
(2) Chap. IX, n° 26, texte de la 1re édition.

lequel il se retranche ; et il fait si bien que les railleurs, avec des intentions si mauvaises, manquent d'occasions de se jouer de lui. »

Dans le caractère sérieux où il se retranchait, la Bruyère se trouvait encore exposé au dédain de ceux qui voulaient se moquer de lui. Plaire aux dames était devenu la chose la plus importante de l'éducation du duc de Bourbon. La Bruyère, avec son air sec et austère de philosophe, pouvait-il donner des leçons à son élève dans cet art aimable? Mais le jeune prince était là-dessus bien plus savant que lui et pouvait facilement lui en remontrer. D'ailleurs, il ne manquait pas de maîtres pour développer dans M. le duc de Bourbon les heureux dons qu'il avait reçus de la nature, et chacun cherchait à mêler d'agréables leçons aux flatteries qu'on lui adressait.

M. de Xaintrailles était merveilleusement doué pour exercer ce commerce de mensonge, fondé d'un côté sur l'intérêt et de l'autre sur la vanité. C'était un très petit gentilhomme du Vendômois, qui n'avait point de bien (1) ; mais le jeu et son savoir-faire l'avaient poussé dans le monde. Il était le plus fort de son temps au jeu de trictrac, très habile à l'hombre et au piquet, et docteur en tous jeux ; mais, excellent croupier, il donnait avec autant de prudence que de délicatesse les meilleurs conseils à ses associés. En 1682, durant le voyage de la cour à Chambord, il était du jeu du roi et de la reine avec Dangeau et Langlée (2). Il en fut encore durant le voyage de la cour à Fontainebleau. On avait établi un reversi, pour passer le temps ; à Pithiviers (qu'on appelait alors Pluviers), on finit le jeu. Il se trouva que le roi et Langlée gagnèrent tout ; Dangeau ne perdit rien ; et toute la perte, qui fut de 5,000 pistoles, tomba sur Monsieur, et sur Monseigneur et ses associés, représentés par Xaintrailles. Avec de pareils succès, où Xaintrailles ne pouvait-il pas parvenir ? On n'est donc pas surpris de voir la place qu'il occupait alors dans la maison de Condé et auprès du duc de Bourbon. Il était bien fait de sa personne, il avait de l'esprit et de la valeur, encore plus de suffisance et de hardiesse. Les dames, dit Saint-Simon, l'avaient gâté dans sa jeunesse, les sots dans un âge plus avancé. Il était devenu fort important avec ses inférieurs. Il avait le propos moral, sentencieux, et il accoutuma aux manières impertinentes les princes du sang et leurs amis, qui étaient

(1) Saint-Simon.
(2) De Sourches, t. I, p. 144 et 148.

les siens. « L'on ne reconnaît plus, disait la Bruyère (1), en ceux que le jeu et le gain ont illustrés, la moindre trace de leur première condition : ils perdent de vue leurs égaux et atteignent les plus grands seigneurs. Il est vrai que la fortune du dé ou du lansquenet les remet souvent où elle les a pris. »

Elle n'y remettra pas M. de Xaintrailles ; il avait trop médité sur les hasards du monde où il vivait pour ne pas prendre ses précautions contre les caprices de la fortune. S'il était impertinent envers ses inférieurs ou ses égaux qui ne pouvaient lui être utiles, il savait tirer parti de l'influence des dames auxquelles il avait su plaire, et gagner l'amitié des grands qui pouvaient lui rendre service (2). Il était fort lié avec les d'Harcourt et avec le duc d'Elbeuf, qui venait souvent faire sa cour au duc de Bourbon. Le duc d'Elbeuf n'était pas docteur en trictrac, mais pour plaire aux dames il était passé maître. Il venait de se remarier pour la troisième fois, à 64 ans, avec une jeune fille, malgré les représentations du roi (3). D'un caractère audacieux, ce prince aimait les scènes éclatantes ; d'un courage digne de sa naissance, d'une figure aimable et d'un esprit à qui il ne manquait rien que de savoir mieux profiter de ces rares et grands avantages, il avait passé sa vie à être le fléau de toutes les familles (4), par ses mauvais procédés envers les femmes dont il était adoré. Il était connu chez Mme de Montespan sous le nom de Goujat, et se vantait souvent de faveurs qu'il n'avait pas obtenues ; mais il recevait bien les réprimandes de Mme de Maintenon ; les bontés du roi l'avaient solidement gâté. « A un homme vain et indiscret (5), qui est grand parleur et mauvais plaisant, qui parle de soi avec confiance et des autres avec mépris, impétueux, altier, entreprenant, sans mœurs ni probité ; d'un esprit borné, de nul jugement et d'une imagination très libre, il ne lui manque plus pour être adoré de bien des femmes que de beaux traits et la taille belle. » Remarquons que la Bruyère ne parle pas de l'âge de l'homme qui plaît aux femmes, ni de son rang, ni de sa fortune. Ces questions-là doivent être traitées à part.

Mais, quand la Bruyère parlait ainsi, il se sentait soutenu par une

(1) Chap. VI, nº 73.
(2) Saint-Simon.
(3) Dangeau, 23 août 1684.
(4) Caylus, p. 76-77.
(5) Chap. III, nº 31.

meilleure protection que celle de M. le Duc. Depuis le 29 mai, M. le Prince était venu à Versailles, assez bien rétabli de sa dernière maladie. Il était venu signer le contrat de mariage de son petit-fils : il fut bien accueilli de Sa Majesté. On remarqua que ses conversations, qui avant sa conversion étaient un peu trop libres (1), devinrent sages sans avoir rien d'incommode et de fâcheux, honnêtes, agréables, dignes enfin d'un si grand prince résolu à se sauver. Les inquiétudes qu'avaient pu inspirer ses relations avec ses neveux, les princes de Conti, étaient presque dissipées (2) : il s'en expliqua assez franchement avec le roi pour éteindre le venin des premières impressions ; enfin les nouvelles que l'on recevait depuis un mois des princes fugitifs étaient capables de rassurer les esprits alarmés. M. le Prince venait d'envoyer à ses neveux les plus pressantes recommandations de ne point aller en Hongrie ; il était accouru à Versailles pour le dire à Sa Majesté : « ils lui avaient promis de suivre ses conseils ; ils tiendront parole ; il en était persuadé. » Le roi, pour le moment, ne demanda rien de plus : l'assurance de M. le Prince lui suffisait.

Au milieu même des fêtes du contrat de mariage, étaient arrivées coup sur coup, des princes de Conti, les nouvelles les plus contradictoires, mais bientôt les plus claires et les plus funestes (3). Pendant qu'ils se promenaient dans les villes d'Allemagne, en attendant la réponse du roi et tout prêts à lui obéir, ils avaient rencontré à Augsbourg le chevalier de Carignan, qui les avait engagés à servir l'Empereur en Hongrie. En vérité, c'était là un homme bien prudent et d'un âge à donner de bons conseils, que ce prince de la maison de Savoie, fol aventurier déjà célèbre par ses tours de jeunesse! Qui pouvait croire qu'il eût tout à coup acquis assez de crédit auprès des princes de Conti pour que son avis prévalût sur celui de M. le Prince? Mais il arrivait de Vienne, il semblait au courant de ce qui se préparait en Pologne et en Autriche, et il démontra fort pertinemment qu'il n'y aurait rien à faire avec le roi Jean Sobieski ; et tout au contraire qu'on ferait de grandes choses en Hongrie au service de l'Empereur. Déjà l'armée impériale était en campagne et mettait le siège devant Neuhausel, pendant qu'un corps d'élite, sous les ordres de l'électeur de Bavière, irait porter de terribles coups au cœur même de la Hon-

(1) Bergier, p. 158.
(2) Dangeau; de Sourches; Mss. de l'hôtel de Condé.
(3) Dangeau, t. I, p. 178 ; de Sourches, t. I, p. 225 ; Mss. de l'hôtel de Condé.

grie. Juste à ce moment, l'électeur de Bavière, sur le point de partir, faisait une grande chasse à deux ou trois lieues d'Augsbourg. Les princes de Conti, invités à cette chasse par le frère de Mme la Dauphine, ne purent se dispenser d'y aller; ils furent reçus avec toutes les honnêtetés imaginables. Après la chasse, le souper : M. l'électeur ne voulait plus les quitter. Le lendemain, il vint dîner avec eux dans leur cabaret; on but copieusement de part et d'autre. M. l'électeur leur offrit tel emploi qu'ils souhaiteraient dans le corps d'armée qu'il allait commander, et ils partirent avec lui pour faire la guerre en Hongrie.

On peut se figurer le mécontentement du roi, à qui M. l'électeur venait de rendre la monnaie de sa pièce sur la dot de l'archiduchesse; l'embarras de la Dauphine, dont le frère venait de racoler les princes de Conti pour l'armée de l'empereur Léopold; l'inquiétude des amis de M. de Bouillon, qui savaient que M. le prince de Turenne suivait partout les princes de Conti; les sentiments d'envie d'une jeunesse aventureuse, qui était condamnée à demeurer sage et à paraître contente de son sort. Ajoutez-y la fuite du major et du capitaine des grenadiers de Conti, qui allèrent rejoindre leur colonel et qui furent cause que le roi cassa le régiment tout entier; les murmures qui se firent entendre dans le régiment de cavalerie de la Roche-sur-Yon, et la raison qu'eut le roi de donner ce régiment à son petit-fils le duc de Bourgogne. Il était bien sûr que le nouveau colonel, âgé de deux ans et dix mois, ne s'échapperait pas. On peut aussi se représenter l'activité fébrile de M. le Duc : il était peut-être attristé de voir cette longue chaîne de fautes que ses cousins traînaient et allongeaient tous les jours, mais il était heureux de pousser hardiment sa fortune dans le vide de plus en plus grand qu'ils laissaient derrière eux. On devine la gaieté, l'entrain naturel du duc de Bourbon : il était enchanté de voir chaque jour, par la faveur du roi, sous la conduite de son père, s'ouvrir devant lui de nouveaux horizons. Mais on se fera difficilement une juste idée du chagrin de M. le Prince, si on ne se souvient qu'il avait répondu de la docilité des princes de Conti et presque donné sa parole pour eux. La perte de deux régiments qui depuis longtemps appartenaient à sa famille fut pour lui un coup sensible : ce ne fut rien auprès du malheur qu'il avait de paraître engagé dans les coupables folies de ses neveux. « Il n'y a pour l'homme, disait la Bruyère (1),

(1) Chap. XI, n° 136.

qu'un vrai malheur, qui est de se trouver en faute et d'avoir quelque chose à se reprocher. »

Sur ces entrefaites, la Bruyère eut l'honneur de s'entretenir avec M. le Prince. Nous en trouvons la preuve dans une lettre de Bossuet, évêque de Meaux, qui remercie Condé de lui avoir fait connaître par M. de la Bruyère le titre d'un ouvrage sur l'Église gallicane. Il est possible que Condé n'acceptât pas sans restriction les quatre articles du clergé de France; mais il s'entretint d'autre chose avec la Bruyère, et surtout de M. le duc de Bourbon. La Bruyère craignait que le jeune prince ne contractât des habitudes de dissipation, qui pouvaient lui être aussi funestes qu'elles venaient de l'être aux princes de Conti. Eux aussi avaient fort bien commencé, et l'on voyait comme ils avaient fini. « La plupart des hommes, pour arriver à leurs fins, sont, dit-il (1), plus capables d'un grand effort que d'une longue persévérance. Leur paresse ou leur inconstance leur fait perdre le fruit des meilleurs commencements; ils se laissent souvent devancer par d'autres qui sont partis après eux, et qui marchent lentement, mais constamment. » On ne pouvait pas, pour le moment, rétablir les études sur l'ancien pied. Il fallait attendre au moins que le carrousel fût passé. La Bruyère écoutait avec autant de respect que d'attention les réflexions qui échappaient à Condé sur la cour à cette époque (2). « Un vieillard qui a vécu à la cour, qui a un grand sens et une mémoire fidèle, est un trésor inestimable; il est plein de faits et de maximes : l'on y trouve l'histoire du siècle revêtue de circonstances très curieuses, et qui ne se lisent nulle part; l'on y apprend des règles pour la conduite et pour les mœurs qui sont toujours sûres, parce qu'elles sont fondées sur l'expérience. »

Enfin le 4 juin, le carrousel, qui était depuis longtemps l'occupation de la jeunesse, dit le marquis de Sourches (3), s'exécuta malgré le froid et le mauvais temps. Le grand prévôt de France ne laissa ignorer aucun détail de cette pompeuse cavalcade. La Bruyère y prit moins d'intérêt. La première chose qui l'amusa fut de voir le commandant des Zégris (4) : « D'abord parurent deux timbaliers et six trompettes, galamment et richement vêtus de la livrée du prince, qui

(1) Chap. XI, n° 137.
(2) Chap. XI, n° 118.
(3) De Sourches, t. I, p. 228 à 249.
(4) *Relation du carrousel de Monseigneur le Dauphin,* Paris, in-4° avec figures, 1685.

était bleu, or et argent. Après cela, il marchait lui-même, monté superbement, et entouré de douzes nègres naturels qui lui servaient de valets de pied. Son habit était à fond bleu, et toutes les tailles, boutonnières et ceintures étaient brodées d'or mat, rebrodées de fleurs d'or brillant, dans lesquelles étaient enchâssés des rubis et des diamants; le plein de l'habit était brodé de compartiments d'argent, avec quantité de pierreries; sa coiffure était un turban d'or et d'argent et de bleu enrichi de rubis; il avait un collier de velours noir enrichi de pierreries comme le reste; la housse de son cheval était à jour, composée de festons de broderies d'or et de pierreries, et le reste du harnais en était tout couvert. Son cheval en avait même une aigrette sur la tête, de laquelle s'élevaient plusieurs plumes bleues et blanches. Ses pages et ses estafiers nègres étaient aussi vêtus de la même livrée, et d'une manière fort convenable à leur pays; ils étaient armés de carquois et de colliers d'argent, avec des pendants d'oreilles. Son écuyer portait l'écu, sur lequel il y avait, pour corps de sa devise, un vaisseau appareillé dans un port superbe. Ce vaisseau était tout prêt à partir, avec ces mots : « Aspetto l'aura. »

Comment la Bruyère n'aurait-il pas remarqué la toilette de M. le duc de Bourbon (1)? Tout le monde l'admira. Le grand prévôt, qui renonce à décrire celle du chef des Abencérages, ne nous fait grâce d'aucun détail lorsqu'il décrit le costume du chef des Zégris et le harnais de son cheval. M[me] de Montespan et M[me] de Thianges ne cessaient d'en faire l'éloge, et M[lle] de Nantes ne manquait pas de trouver le duc de Bourbon fort beau dans cet attirail. Mais ce qui était du dernier galant, c'était la devise. On avait dépensé beaucoup d'esprit pour inventer des devises nouvelles, piquantes, originales, qui peignissent les caractères, les prétentions, les souvenirs ou les aspirations de ceux qui les portaient. Il y avait beaucoup de soleils dans diverses positions, toutes bienfaisantes; assez d'aigles et d'aiglons qui regardaient le soleil; pas une lune; quelques lions pleins d'audace, des taureaux prêts au combat, des abeilles qui travaillent et qui piquent, des lévriers rapides, un porc-épic hérissé; des arbres élevés, chênes et pins; des arbres en fleur, orangers et pommiers; un bouton de rose, un torrent, deux éclairs, une bombe qui crève, un brûlot en feu, un cadran solaire, un thermomètre. M. de la Ferté, pour se moquer de ces devises, en avait pris une singulière, c'était un chien

(1) *Mercure galant*, juin 1685.

qui rongeait un os, avec ce mot : « Faute de mieux. » Le duc de Saint-Aignan, maréchal de camp général du carrousel, vieillard de 76 ans, aux manières vives, étincelantes, et qui s'était mis sur un tel pied de galanterie chevaleresque que personne n'eût osé lui disputer l'honneur de commander à cette jeunesse, portait sur son écu un diamant taillé à facettes, sans être enchâssé en œuvre, et pour âme : « Da ogni parte fiammegia » (il flamboie de tous côtés). Monseigneur avait pour corps de sa devise trois couronnes, une de dauphins, une de laurier, une de myrte, avec ces mots : « Las merece » (il les mérite). Tout cela était éblouissant, et aussi curieux à étudier pour la Bruyère que les *Caractères* de Théophraste. Il voyait là tous les caractères des jeunes gens de la cour de Louis XIV, sans oublier le fils de Mme de la Fayette, qui, comme l'éclair, voulait luire et mourir; ni ce jeune Soyecourt, dont l'épée nue brillait et frappait, et dont la Bruyère pleurera la mort sur le champ de bataille quelques années plus tard. Mais la devise de M. le duc de Bourbon éclipsa toutes les autres par sa gracieuse galanterie : ce vaisseau tout appareillé et prêt à partir, avec tous ses agrès, toutes ses voiles tendues, c'était le vaisseau qui portait ses amours. Tout était préparé pour son mariage : les meubles, le linge, les bijoux, les rentes, le contrat, rien n'y manquait; les parents brûlaient du désir d'unir les deux fiancés. Qu'attendait-on encore? Une chose qui est accordée aux plus pauvres matelots, le plus léger vent favorable, un doux zéphyr. Le ciel sera-t-il assez jaloux du bonheur des deux époux pour le leur refuser? « Aspetto l'aura » (j'attends le zéphyr), disait le duc de Bourbon dans la langue harmonieuse de Pétrarque. « Aspetto l'aura, » répétait Mlle de Nantes, qui était heureuse d'avoir appris les langues étrangères : elle voyait dans ce jeu de mots une allusion facile à comprendre et chère à son cœur. Mme de Montespan en était si touchée, qu'elle eût voulu finir le mariage dès le 1er juin, douzième anniversaire de la naissance de sa fille. M. le Duc, qui avait si bien conduit toute cette affaire, montrait un tel empressement de la terminer, que dès le second jour du carrousel, 5 juin, il partit pour aller présider les états de Bourgogne et revenir le plus vite possible hâter la cérémonie tant désirée.

Mais dans les entreprises les mieux concertées il y a toujours quelque chose qui échappe à la prudence humaine. Il faudra attendre au moins sept longues semaines avant que la cérémonie du mariage ne se fasse; et, en attendant, M. le Prince fut d'avis que le duc de Bour-

bon reprît ses études accoutumées. M. le Prince avait bien vieilli; il n'avait plus aucun goût pour la toilette. La Bruyère, le comparant à M. le duc de Saint-Aignan, disait (1) : « Une trop grande négligence, comme une excessive parure, dans les vieillards, multiplient leurs rides et font mieux voir leur caducité. » Puis M. le Prince, le 10 juin, jour de la Pentecôte, communiait en public à sa paroisse, Saint-Sulpice de Paris, devant une foule de fidèles qui admiraient sa piété. Vieux et dévot, il était à l'abri de la fascination des plaisirs, et il donnait à son petit-fils les meilleurs conseils. Alors la Bruyère finit avec M. le duc de Bourbon la lecture des *Principes* de Descartes. Le philosophe, après avoir exposé son système avec tout le soin possible et démontré, selon les principes qu'il avait établis, les choses les plus générales, qui concernent la fabrique du ciel et de la terre, ajoute : « Toutefois, à cause que je ne veux pas me fier trop à moi-même, je « n'assure ici aucune chose, et je soumets toutes mes opinions au juge- « ment des plus sages et à l'autorité de l'Église. » Il est clair que Descartes n'était ni esprit fort ni libertin. Peut-être Condé, comme il faisait les soirs à Chantilly, tira de cette lecture quelques conclusions religieuses. Voici celle de la Bruyère (2) : « Il faudrait s'éprouver et s'examiner très sérieusement, avant que de se déclarer esprit fort ou libertin, afin au moins, et selon ses principes, de finir comme l'on a vécu; ou, si l'on ne se sent pas la force d'aller si loin, se résoudre de vivre comme l'on veut mourir. »

Il n'est pas aisé de savoir si le duc de Bourbon comprit bien les leçons et les exemples que lui donnait son grand-père; pour la Bruyère, ce fut comme une révélation. Il comprit enfin l'esprit de la cour. Du fond de son obscurité silencieuse, il voyait en pleine lumière, sous mille feux habilement disposés, les grands personnages qui entouraient le roi se mouvoir et s'agiter comme des acteurs sur un théâtre. Le moraliste les étudiait dans leurs paroles et dans leurs gestes, comme il avait étudié deux philosophes du temps : Molière à la Comédie française (3), Arlequin à la Comédie italienne. Il ne prenait pas moins d'intérêt à considérer les spectateurs qu'à suivre la pièce. Pendant qu'ils riaient, qu'ils applaudissaient, qu'ils éclataient, il distinguait au jeu de leur physionomie leurs sentiments les plus secrets. Au milieu des

(1) Chap. XI, n° 116.

(2) Chap. XVI, n° 7.

(3) *Notes de Saint-Simon sur Dangeau*, t. II, p. 156-157 et t. XI, p. 341.

fêtes, des plaisirs et des divertissements de toutes sortes, il voyait sous une apparence ou sereine ou joyeuse les cruelles anxiétés ou les tristesses profondes que nous avons racontées. Il lui semblait avoir fait la découverte d'un nouveau monde sous la conduite de M. le Prince. « Il y a, dit-il (1), un pays où les joies sont visibles, mais fausses, et les chagrins cachés, mais réels. Qui croirait que l'empressement pour les spectacles, que les éclats et les applaudissements aux théâtres de Molière ou d'Arlequin, les repas, la chasse, les ballets, les carrousels, couvrissent tant d'inquiétudes, de soins et de divers intérêts, tant de craintes et d'espérances, des passions si vives et des affaires si sérieuses ? » Quand la Bruyère aura passé un plus long temps dans ces parages, il sera moins surpris de voir ce qui fut toujours le véritable caractère de la cour.

(1) Chap. VIII, nº 63.

CHAPITRE XI.

1685.

La Bruyère quitte l'étude de la philosophie pour celle des sciences politiques. — Sévérité du moraliste pour Gourville. — Galanteries de M. le duc de Bourbon envers Mlle de Nantes ; il apprend l'espagnol pour lui plaire. Fête de Meudon. — Promenades à Clagny. — Fête de Sceaux ; *Idylle de la Paix*. — Cérémonies du mariage. — Fêtes magnifiques. — Les jeunes époux étaient mariés sans l'être. — Louis XIV devient le modèle des maris. — La Bruyère reprend ses études avec le duc de Bourbon sur un nouveau plan de plus en plus politique. — Condé retourne à Chantilly. — On saisit les lettres aux princes de Conti. — Grand scandale ; colère du roi. — M. de la Roche-Guyon, M. d'Alincourt et M. de Liancourt sont exilés. — Le cardinal de Bouillon veut défendre M. de Turenne, son neveu : il est exilé. — Désespoir de la princesse de Conti. — Oraison funèbre de la princesse palatine par Bossuet. — Admirable leçon d'histoire politique et de philosophie religieuse. — La Bruyère ne put l'entendre : il assistait ce jour-là, 9 août, à l'enterrement de sa mère. — Réponse à une lettre de M. le Prince. — Débarrassé d'une surveillance incommode sur le duc de Bourbon, il est chargé uniquement d'être son maître de politique.

La philosophie avait tenu jusque-là une grande place dans l'enseignement de la Bruyère. C'est peut-être ce qui avait fait croire à M. Régis que l'on suivait son système dans l'éducation du duc de Bourbon ; du moins il le reprochera plus tard à Sauveur d'une manière dure et offensante (1). Le jeune prince avait lu dans les *Principes* de Descartes ce qui pouvait l'intéresser ; la Bruyère en avait tiré ce qui pouvait lui être utile pour compléter son éducation libérale et le préparer à la vie publique. La démonstration était faite de l'existence de Dieu et de la spiritualité de l'âme ; c'était, selon Bossuet, le meilleur

(1) *Journal des savants*, 8, 15, 22 mars 1694.

fruit de la doctrine cartésienne. Le moment était venu, selon Condé, de quitter la spéculation pour la pratique, et de descendre des hauteurs de l'abstraction sur la terre. Le duc de Bourbon dut laisser la philosophie pour les sciences politiques, et, à partir de ce moment, il étudiera la géographie avec les gouvernements, les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine. Le 12 juin (1), on avait appris à la cour de Versailles que les princes de Conti étaient arrivés en Hongrie, mais qu'à peine arrivés, ils allaient être enveloppés par une armée considérable de Turcs qui s'avançait, disait-on, contre eux. Condé, sans se laisser effrayer par ces bruits exagérés, avait pourtant compris qu'il allait se passer dans ces parages des événements dignes d'attention. La Bruyère dans son cours de géographie dut se hâter de sortir de l'Italie où il était engagé, pour conduire le duc de Bourbon en Hongrie par les États héréditaires de la maison d'Autriche.

M. le Duc était revenu de Dijon : les états de Bourgogne ne l'avaient pas plus tôt vu paraître qu'ils avaient accordé les subsides que le roi désirait. Quand il parlait au nom du roi, M. le Duc avait une éloquence irrésistible et une activité qui dévorait les affaires les plus épineuses. Mais il y avait dans la maison de Condé quelqu'un de plus expéditif que M. le Duc (2) : Gourville avait profité du mariage du duc de Bourbon pour se faire rembourser par M. le Pelletier, contrôleur général des finances, la somme de 113,000 fr. sur l'ordre exprès de Sa Majesté ; alors Gourville traitait avec le roi ou ses ministres au nom des Condé ; il réglait avec Mme de Montespan la dépense du ménage de M. le duc de Bourbon, plaçait Mlle de la Rochefoucauld comme demoiselle d'honneur de la duchesse de Bourbon, agissait de pair à compagnon avec Mme de Langeron, écrasait Mme de la Fayette d'une politesse moqueuse ; enfin il distribuait la fortune des Condé comme si elle lui eût appartenu, donnait 500,000 livres de rente à M. le Prince, autant à M. le Duc, 150,000 livres de rente à M. le duc de Bourbon, et se réservait outre cela beaucoup de casuel pour la dépense à faire en commun. Vers le 21 ou 22 juin, lorsqu'il vint de Saint-Maur à Versailles faire signer aux princes de la maison de Condé l'ordre qu'il avait mis dans leurs affaires, il fut obligé, peut-être à cause de la longueur du chemin, de mettre six chevaux à son carrosse pour transporter ses importants dossiers, ses nombreux laquais, et sa grosse et

(1) De Sourches.

(2) *Mémoires de Gourville*, p. 579.

replète personne richement vêtue. Dans cet appareil, il fit une entrée superbe là où, peu auparavant, le roi suivait à pied la procession du saint sacrement ; il ne vit pas la Bruyère, qui s'y trouvait comme tant d'autres ; mais la Bruyère le vit bien, et disait entre les dents (1) : « Tu te trompes, si avec ce carrosse brillant, ce grand nombre de coquins qui te suivent, et ces six bêtes qui te traînent, tu penses que l'on t'en estime davantage ; l'on écarte tout cet attirail qui t'est étranger, pour pénétrer jusqu'à toi, qui n'es qu'un fat. » Puis, voyant comme Gourville était reçu par les princes et princesses de la maison de Condé, la Bruyère se ravisa. « Ce n'est pas, dit-il, qu'il faut quelquefois pardonner à celui qui, avec un grand cortège, un habit riche et un magnifique équipage, s'en croit plus d'esprit et plus de naissance : il lit cela dans la contenance et les yeux de ceux qui lui parlent. » La Bruyère commence-t-il à s'apercevoir que chez les grands, qui dans l'administration de leurs biens jouent souvent le rôle de l'*Étourdi* de Molière, on doit faire beaucoup de cas d'un Mascarille dévoué, fidèle, hardi, prudent, d'un homme d'affaires supérieur, qui dispense ses maîtres de l'ennui de bien gérer leur fortune, et ne leur en laisse que la jouissance et l'agrément? Qu'est-ce auprès d'un tel homme, eût-il été fripon ou larron, eût-il fait plus d'un tour qui sentait la corde, qu'un philosophe cartésien, chrétien et honnête homme ?

Du reste, « la règle de voir de plus grands que soi est sujette à bien des restrictions (2) ; il faut quelquefois d'étranges talents pour la réduire en pratique. » C'est ce que la Bruyère ne tarda pas à reconnaître par sa propre expérience, lorsque M. le Prince fut retourné à Chantilly. Le 2 juillet (3), le roi alla avec toute la cour à Meudon, où M. de Louvois voulait lui donner une fête magnifique et digne de Sa Majesté. Les jardins étaient superbes, le parc et les terrasses d'une beauté surprenante ; il n'y avait rien en Europe de comparable à la vue dont on jouissait par un beau temps. Mais M. de Louvois eut le chagrin de voir qu'il plut pendant tout le temps que le roi fut chez lui. On se promena avant et après la somptueuse collation dont le ministre régala toute la cour ; mais les courtisans, mouillés, crottés et de mauvaise humeur, trouvèrent la fête aussi maussade que le ministre qui la donnait. Pendant que le duc de Bourbon s'ennuyait

(1) 1re éd., c. VI, n° 9; 5e éd., c. II, n° 27.
(2) 1re éd., c. XI, n° 48; 4e éd., c. IX, n° 14.
(3) Dangeau.

de voir tomber la pluie à Meudon (1), il demanda tout à coup à M. de Ricous, le plus jeune et le plus gai de ses gentilshommes, s'il était bien difficile d'apprendre l'espagnol. « Non, Monseigneur. Quand on sait le latin comme vous, et qu'on a un bon maître, c'est bientôt fait. » Le lendemain, 3 juillet, le duc de Bourbon envoya la Bruyère lui acheter une grammaire espagnole et un dictionnaire. Le même jour, M. de Xaintrailles écrivait à Condé, et, après lui avoir dit pourquoi la fête de Meudon n'avait pas réussi, il lui annonçait que « le duc de Bourbon devait laisser quelque temps l'équitation, parce qu'il s'était écorché le genou à la chasse. Du reste, ajoutait-il, il étudie bien maintenant : les maîtres sont contents. Il soupe presque tous les soirs chez Mme de Montespan ; il s'y est extrêmement apprivoisé : il n'est plus embarrassé avec les filles, comme il était au commencement. Il me paraît qu'il fait comme il faut avec Mlle de Nantes. » Ainsi le duc de Bourbon voulait employer à apprendre l'espagnol les loisirs que lui imposait son écorchure au genou. Il avait donc envie de plaire. M. le Duc fut ravi quand il apprit ce dessein, et dit à M. de Ricous de n'en point parler, parce que ce serait assez plaisant qu'il parût tout d'un coup entendre l'espagnol. Quant à la Bruyère, dans ce joli complot, il devait aider le duc de Bourbon à dire, dans la langue de ce bon don Quichotte que le jeune prince aimait tant : « Belle princesse, vos beaux yeux me font mourir d'amour. »

Le 4 juillet, le duc de Bourbon alla avec Mme de Montespan à Clagny, dans ce château que Louis XIV avait fait construire pour elle par Mansard, et où elle régnait encore en souveraine pendant qu'une autre dominait à Versailles (2). Après une collation fort gaie, on se promena en calèche avec le duc du Maine, Mlle de Nantes et Mlle de Croissy. Puis on joua aux barres et autres jeux de garçons, loin du grand étang, dans la partie haute de ces jardins délicieux, près de la grotte de Thétis, aujourd'hui remplacée par le débarcadère de la rive droite. La Fontaine a chanté ces beaux lieux dans les *Amours de Psyché;* il nous a décrit en détail cet admirable groupe de statues qu'on voit aujourd'hui dans le bosquet d'Apollon et que Mme de Montespan aimait à considérer, parce qu'il lui rappelait des jours heureux déjà bien éloignés. M. de Ricous, qui était là, écrit à Condé : « M. le duc de Bourbon commence à se piquer au jeu ; ses assiduités augmentent ;

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.
(2) Mss. de l'hôtel de Condé.

il redouble d'empressement, et la princesse (Mlle de Nantes) fait la petite maîtresse le plus joliment du monde. » La Bruyère disait (1) : « Il échappe à une jeune personne de petites choses qui persuadent beaucoup, et qui flattent sensiblement celui pour qui elles sont faites. Il n'échappe presque rien aux hommes ; leurs caresses sont volontaires ; ils parlent, ils agissent, ils sont empressés et persuadent moins. » En effet, Mme de Montespan se plaignait que le duc de Bourbon s'engageât moins que sa fille.

On peut admettre que les études d'espagnol durèrent un peu plus de temps qu'il n'en fallut pour guérir l'écorchure au genou de M. le duc de Bourbon ; car le lendemain du retour de Clagny la guérison était complète. Mais la Bruyère garda le plus profond silence sur tout cela. Il écrivait, le 7 juillet, à Condé (2) : « Nous sommes tout à fait hors de l'Italie, que M. le duc de Bourbon a vue fort en détail et sait par cœur, ainsi que j'ai eu l'honneur de le mander à Votre Altesse Sérénissime. Il verra, lundi, mardi et mercredi prochains, les États du duc de Savoie avec une pareille exactitude ; et de là nous irons en Hongrie par les États héréditaires, qu'il saura parfaitement, comme tout ce qui est géographie : c'est ce dont je réponds à Votre Altesse. La vie de Louis XII peut être présentement à la moitié. Les autres études ne sont pas aussi négligées. Je lui ferai bientôt apprendre les Maisons de Saxe, d'Holstein, de Lorraine, de Savoie, de Médicis, de Stuart et de Montmorency. Je ménage avec soin tout le temps qui m'est accordé, sans en rien perdre, et profite le mieux que je puis de l'application de M. le duc de Bourbon, dont je suis assez content. Quand je le serai moins, je ne vous le dissimulerai pas : je le lui ai déclaré nettement, et cela fait un très bon effet. » Le même jour, 7 juillet, le R. P. Alleaume écrivait à Condé que M. le Duc était fort content de son fils, qui se conduisait très bien, et dont il ne lui revenait rien que de très avantageux de tous les côtés. Pourquoi la Bruyère n'était-il « qu'assez content » et avait-il menacé le duc de Bourbon de faire son rapport à M. le Prince ? On ne le devine que trop facilement. Le jeune prince, quand il fallait se mettre sérieusement au travail, eût aimé à s'occuper encore de ses plaisirs, et en parlait à M. de la Bruyère un peu plus souvent que le moraliste ne l'eût désiré.

Le 16 juillet, le roi alla avec la cour à Sceaux, chez M. de Seigne-

(1) Chap. III, n° 14.
(2) Lettre n° 5.

lay. Une grande fête lui fut donnée : c'était, suivant Voltaire, à l'occasion du prochain mariage de M. le duc de Bourbon avec M[lle] de Nantes. Les deux futurs y assistaient avec leur famille ; mais bien d'autres intérêts que les leurs étaient en jeu. On voudra pourtant bien admettre qu'ils y eurent aussi une petite part, que la Bruyère a fort bien démêlée et qui suffit à leur bonheur. Autant le ciel même avait été défavorable à la fête de Meudon, autant il favorisa la fête de Sceaux par le plus beau temps qu'on pût désirer. L'*Idylle de la Paix*, de Racine et Lulli, fut chantée avec le plus grand succès par les musiciens de l'Opéra. Le roi la trouva si agréable qu'il en fit répéter une bonne partie. Pendant le dîner, qui fut servi autour d'une fraîche fontaine, sous les bosquets de verdure brillamment illuminés, les violons et les hautbois jouèrent des airs de Lulli qui charmèrent les convives. Rarement on avait plus goûté l'harmonie des beaux vers et de la musique, à la cour de Louis XIV, que par cette douce et pure soirée d'été. « Jamais, du consentement de tous les courtisans, plus belle fête, dit Dangeau, n'avait été donnée au roi. » On ne rentra à Versailles qu'à deux heures après minuit. On en parla longtemps comme d'un triomphe pour M. de Seignelay. Mais la splendeur des jardins de Sceaux, ni les vers de Racine, ni la musique de Lulli, ni les belles voix de l'Opéra, ni les magnificences de la fête n'avaient touché le duc de Bourbon comme de voir et d'entendre M[lle] de Nantes (1). « Un beau visage est le plus beau de tous les spectacles, et l'harmonie la plus douce est la voix de celle qu'on aime. » Le duc de Bourbon était arrivé juste au point où son père voulait qu'il fût pour le marier.

Tout était prêt pour cette cérémonie. M. le Prince vint s'installer à l'hôtel de Condé à Versailles. Il fallut que les RR. PP. jésuites et M. de la Bruyère cédassent leurs chambres aux gentilshommes de sa suite. La Bruyère n'assista point au mariage du duc de Bourbon ; on ne s'aperçut même pas de son absence. « De tous ceux qui s'empressent, dit-il (2), auprès des grands, un petit nombre les honore dans le cœur, un grand nombre les recherche par des vues d'ambition ou d'intérêt, un plus grand nombre, par une ridicule vanité ou une sotte impatience de se faire voir. » Qui de ceux-là pouvait s'inquiéter de savoir ce qu'était devenu ce petit personnage qu'on appelait M. de la Bruyère? A quoi était-il bon dans ces fêtes éblouissantes, où le roi surpassa

(1) Chap. III, n° 10.
(2) Chap. VIII, n° 72.

tout ce que l'on avait encore vu, non seulement chez les autres, mais chez lui-même. « Quelle noce! s'écrie Mme de Sévigné. Quelle magnificence! Quel triomphe!

Sangaride, ce jour fut un grand jour pour vous,

et digne de beaucoup de différentes réflexions. »

La première réflexion qui se présenta à l'esprit de Mme de Sévigné fut que la Sangaride de l'opéra d'*Atys*, par Quinault, qui avait depuis quelque temps dévoré bien des humiliations, retrouvait dans le mariage de sa fille plus qu'elle n'avait perdu. Jamais, durant les plus brillantes années de sa faveur, Mme de Montespan n'avait obtenu pour elle ce que le roi fit alors pour Mlle de Nantes. Sans parler des énormes rentes qu'il lui assura, ni du million en argent, ni des pierreries et des diamants dont il la couvrit tout entière, il étala, avec ce faste ingénieux dont il était capable, sa générosité paternelle dans les diverses cérémonies des fiançailles et du mariage. Quelle consolation pour le cœur d'une mère! Quel baume délicieux sur les blessures d'une maîtresse délaissée! Rien n'y manqua. Le 23 au soir, eut lieu la cérémonie des fiançailles, en présence de toute la cour, dans le salon du petit appartement du roi; ensuite le roi monta en carrosse avec toutes les dames (il avait fait tenir à cet effet plusieurs calèches toutes prêtes); puis il s'embarqua sur le grand canal avec cette belle compagnie. On se promena sur l'eau dans des barques richement ornées. Devant elles voguait lentement un yacht rempli de la musique du roi, qui chantait et jouait des airs composés exprès par Lulli. A dix heures du soir, le roi vint débarquer au pied de Trianon : un superbe souper fut servi au milieu du jardin, dans les quatre grands cabinets au bout des berceaux, éclairés par un grand nombre de lustres de cristal. Après le souper, le roi vint se rembarquer sur le canal. Alors on aperçut la plus grande illumination qu'on eût encore préparée : tout le château de Versailles et la plupart des plus beaux endroits du jardin étincelaient de lumières habilement réparties. On se récriait d'admiration devant un tel spectacle, qui semblait s'embellir à mesure que les barques se rapprochaient. Tout à coup, à un signal donné, on vit paraître un splendide feu d'artifice, qui couronna dignement ce chef-d'œuvre de noble décoration et de pompe royale. Toute la compagnie trouva cette promenade sur l'eau si attachante que le roi ne rentra chez lui qu'à une heure du matin. Voilà sous quelles perspectives furent fiancés le

duc de Bourbon et Mlle de Nantes. Mme de Montespan et M. le Duc n'avaient-ils pas lieu d'attendre beaucoup du mariage qui se fit le lendemain, 24 juillet?

La cérémonie religieuse, très touchante et très belle, eut lieu dans la chapelle du roi, et fut suivie d'un festin royal, tel qu'il n'y en avait pas encore eu. C'était la première fois que Sa Majesté accordait à tous les princes de son sang l'honneur de manger avec lui. M. le cardinal de Bouillon prétendait avoir droit, comme cardinal, d'y manger aussi. Le roi ne le voulait pas. Le cardinal insista. A la fin, fatigué de ces instances, le roi répondit: « Je peux bien donner à manger à ma famille, et nul n'a le droit d'y trouver à redire. » Le cardinal, blessé, refusa, comme grand aumônier de France, de donner la bénédiction nuptiale aux jeunes époux. Le roi avait fait venir d'Orléans M. de Coislin, un évêque qui avait la bonne habitude de ne pas quitter son diocèse, et qui fut très touché de l'honneur inattendu de bénir l'union de la fille du roi avec M. le duc de Bourbon. Après le festin royal, composé de soixante-dix couverts, et qui fut extrêmement somptueux, on conduisit les nouveaux mariés dans la chambre du grand appartement, où Sa Majesté leur avait fait dresser un lit tout neuf, énorme et magnifique. « Là on déshabilla la mariée en présence de Mme la Dauphine et de toutes les dames, à la réserve des filles qui s'étaient arrêtées dans la galerie. Pendant ce temps-là on déshabillait le duc de Bourbon en présence du roi dans la chambre voisine. Quand les dames eurent mis la mariée dans son lit, le roi amena le duc de Bourbon et le fit coucher dans le même lit, lui donna le bonsoir et s'en alla. Ces deux enfants demeurèrent ainsi muets et immobiles, à une distance raisonnable l'un de l'autre. Pendant une demi-heure ils ne quittèrent point la place où on les avait mis. Mme de Montespan et Mme la Duchesse les surveillaient en silence. » Le lendemain on disait tout haut que Mme de Montespan était au désespoir que la consommation n'eût pas été faite, parce qu'elle appréhendait que, le temps venant à changer, la famille de Condé n'y trouvât des raisons pour rompre ce mariage. Mme de Sévigné dit que, dans cette circonstance délicate, M. le Prince appuya Mme la Duchesse de sa présence et de son autorité. Ce vieux héros, chargé de lauriers, n'était pas nécessaire pour faire exécuter dans leur rigueur les volontés du roi. La demi-heure canonique étant écoulée, on réveilla les deux jeunes époux qui s'étaient endormis, et on les mena chacun dans leur chambre, chacun dans

leur lit, où ils goûtèrent enfin tranquillement le sommeil de leur âge.

Le lendemain, 25 juillet, le roi, après dîner, alla rendre visite à Mme la duchesse de Bourbon. Elle était sur le grand lit où et comme il l'avait laissée la veille ; elle y reçut aussi la visite de toute la cour, qui vint gravement lui présenter les félicitations ordinaires d'un lendemain de noces. Cette fois heureusement le duc de Bourbon n'y était pas. Du reste, tout ne s'était point passé pour lui en vaines cérémonies : Sa Majesté lui avait donné les survivances du gouverneur de Bourgogne et du grand maître de la maison du roi, et de plus les grandes entrées, comme au prince de Conti. « Le roi nous a comblés de ses bontés, écrivait Condé à l'évêque d'Autun, et n'a rien oublié pour rendre la chose agréable. » M. le Duc n'oublia rien de son côté pour plaire au roi : il fit nommer sa fille cadette par le Dauphin et la Dauphine. Le baptême fut encore plus beau que celui qui avait suivi le mariage du prince de Conti. Et M. le Duc, dans sa joie, parla de marier une de ses filles avec le duc du Maine. C'était un peu trop de zèle ; Mme de Maintenon crut apercevoir (1) « la bassesse d'un courtisan qui veut faire sa fortune ». Il n'eut point encore les grandes entrées.

Tout le monde alors comparait le mariage du duc de Bourbon avec celui du prince de Conti, qui avait eu lieu cinq ans auparavant. Mais chacun dut travailler suivant ses moyens et son influence à empêcher le nouveau marié d'imiter son cousin : sur deux gendres, il était juste que le roi en gardât au moins un ; l'autre lui donnait trop de chagrin. Heureusement le duc de Bourbon n'était point à cet âge où l'on s'égare volontairement par la crainte d'être gouverné.

Le roi se chargea de donner à son nouveau gendre de grandes et utiles leçons. Il ne lui fit guère entendre ces conseils si sages et si intéressants que M. le Prince distribuait libéralement à son fils, à son petit-fils et à ses neveux, quand ils voulaient bien l'écouter ; il ne lui dicta pas des règles et des maximes de conduite comme celles que Pélisson rédigeait pour le Dauphin ; il ne lui expliqua jamais les secrets de sa profonde politique ; mais il l'instruisit d'une manière souveraine et digne de lui. En éloignant l'achèvement de son mariage, il apprenait à son nouveau gendre, ce qu'il avait peut-être négligé d'apprendre au premier, qu'il ne lui suffisait pas d'être marié pour mériter l'honneur d'être le mari de sa femme ; en lui accordant les

(1) Mme de Caylus.

grandes entrées comme à un membre de sa famille, il lui déclarait devant toute la cour qu'il voulait lui enseigner à bien vivre comme lui et avec lui. Par ses nobles procédés et par ses bons exemples, il voulait persuader le duc de Bourbon ; pour rien au monde, il n'eût voulu le forcer ni le commander : il le laissait libre de bien faire, pour qu'il en eût le mérite et la récompense.

Louis XIV pouvait passer alors pour le modèle des maris. Il ne voulait plus rien admettre que de légitime dans sa maison : il avait fait légitimer ses enfants adultérins et il avait épousé leur gouvernante. Ce mariage était secret ; mais sa nouvelle épouse, quoique bien inférieure en naissance et en grandeur à très haute et très puissante princesse Marie-Thérèse d'Autriche, exerçait sur lui un bien autre ascendant que la feue reine. Les courtisans perspicaces le savaient. Les étrangers mêmes s'en étaient aperçus. Le 9 juin 1685, Mme de Maintenon écrivait à son frère, M. d'Aubigné, à Cognac : « Le doge (de Gênes) s'en est retourné, charmé du roi et de la France ; je ne l'ai vu que par ma fenêtre ; mais il y passa si souvent que nous en étions à rire d'intelligence. » Le rusé Italien avait deviné que cette femme de cinquante ans qu'il n'avait aperçue dans aucune cérémonie officielle, ni dans aucune des fêtes de la galanterie française, était cependant celle qui avait apprivoisé l'orgueil de son superbe vainqueur. Elle ne paraissait jamais en public, mais dans l'intimité elle était toujours en faction à son poste ; et là, sans bruit, sans éloquence d'aucun genre, avec une humeur toujours égale et la seule autorité du bon sens ou de la raison, par un mot juste dit à propos, d'un air paisible, par un simple sourire, un signe de tête, ou même quelquefois par le seul silence, elle gouvernait la santé, les sentiments et le caractère du roi, tellement bien qu'il se portait parfaitement et qu'il était fort gai. Il faisait passer ses plaisirs comme toujours après ses affaires ; mais quand il était las du travail de son métier ou des divertissements obligatoires, qui ne sont guère moins fatigants, elle lui procurait un doux repos par sa conversation tranquille et sensée et par des amusements innocents (1). « Le plaisir d'un roi qui mérite de l'être, est de l'être moins quelquefois, de sortir du théâtre, de quitter le bas de saye et les brodequins (2), et de jouer avec une personne

(1) Chap. x, n° 16.

(2) Bas de saye, du latin *sagum*, sorte de jupe plissée des acteurs tragiques, quand ils représentaient des rois ou des héros.

de confiance un rôle plus familier. » Pour être un héros, on n'en est pas moins un homme : voilà une leçon que le duc de Bourbon pourra facilement comprendre, et voilà un maître qu'il fera bien d'imiter ; mais ce ne sera pas toujours facile.

Mme de Maintenon ne pouvait suffire aux amusements du roi ; elle se faisait aider autant que possible par des personnes de la famille royale, pour que le roi apprît à aimer son foyer domestique. Ainsi elle disait souvent au roi : « Envoyons chercher la princesse de Conti. » La belle princesse, qui avait eu trop à se plaindre de la gaucherie de son mari et qui venait d'être abandonnée par lui pour courir en Hongrie, ne demandait pas mieux que de se distraire de ses ennuis avec le roi son père ; elle égayait le jeu ou la promenade par l'entrain de sa jeunesse, et pour conserver ce plaisir, elle faisait semblant de s'amuser même avec Mme de Maintenon et les autres dames de sa société. « Cette princesse-là, disait Mme de Maintenon, tourne tout à fait au bien ! » L'empire qu'exerçait alors Mme de Maintenon sur la famille royale était vraiment doux et léger, mais encore plus sage et prévoyant. Si, par hasard, Mme la princesse de Conti venait à suivre son mari, il fallait se prémunir d'avance pour n'être pas pris au dépourvu. « D'ailleurs les hommes et les femmes conviennent rarement sur le mérite d'une femme (1) ; leurs intérêts sont trop différents. » C'est pourquoi Mme de Maintenon résolut de loger la jeune duchesse de Bourbon près d'elle au château, à portée de Sa Majesté ; mais le duc de Bourbon demeura toujours à une grande distance de la princesse qu'il avait épousée : il ne pourra se rapprocher d'elle que lentement, peu à peu, au fur et à mesure que Mme de Maintenon le reconnaîtra capable de prendre part aux amusements innocents de Sa Majesté. A partir de ce jour commence donc pour le jeune prince une série d'épreuves qu'il sera obligé de subir jusqu'au bout, épreuves morales habilement disposées pour juger de son intelligence et de sa bonne volonté à devenir un honnête homme et un mari comme le roi. Il s'y prêta de meilleure grâce qu'on n'eût pu le supposer. « L'on peut, dit la Bruyère (2), être touché de certaines beautés si parfaites et d'un mérite si éclatant que l'on se borne à les voir et à leur parler. »

Les fêtes du mariage du duc de Bourbon avaient duré toute une

(1) Chap. III, n° 1.
(2) Chap. III, n° 12.

semaine. Outre les bals, ballets, comédies, opéras et concerts, outre les compliments et réjouissances qui furent offerts en cette occasion à la famille de Condé, il était tombé à Versailles une véritable pluie de lettres de félicitation. Il arrivait des courriers des quatre coins de l'horizon. Nous ne voulons citer qu'une de ces lettres. Le 25 juillet, l'évêque de Meaux avait écrit à Condé : « Votre santé, Monseigneur, et la manière agréable dont s'est fait le mariage de M[gr] le duc de Bourbon, avec toutes les survivances, font maintenant le plus digne sujet de ma joie. J'espère avoir bientôt l'honneur de rendre mes respects à Votre Altesse Sérénissime, en quelque endroit qu'elle soit. Rien ne me touche plus que ses bontés, et tout est au-dessous de la voir en bonne santé. Je prie Dieu, Monseigneur, qu'il vous la conserve longtemps. » Bossuet achevait alors d'écrire l'oraison funèbre de la princesse palatine, dont il s'était chargé, il y avait un an, au même moment où il avait introduit la Bruyère dans la maison de Condé. M. le Prince venait de lui faire entendre que, quoiqu'il se portât bien, il ne pouvait pas se trouver à Paris pour assister au service funèbre de la princesse palatine. Pourquoi? C'était une affaire d'État qu'il ne voulait dire à personne. Il avait pour cela ses raisons. En effet, le roi, inquiet des fréquents rapports que les princes de Conti, maintenant au service de l'Empereur, entretenaient avec la cour de France, et instruit que le jeune Mercy, qui était venu de leur part à Versailles, s'en allait les rejoindre en Hongrie avec plusieurs paquets de lettres qu'il portait avec lui, ordonna, pendant les fêtes du mariage, à M. de Louvois de faire arrêter Mercy et d'apporter toutes ses lettres; il en prévint M. le Prince, qui garda le secret, mais résolut de partir aussitôt après les fêtes du mariage. Les fêtes du mariage étaient finies le dimanche soir, 29 juillet. Condé partit le lundi 30, après avoir rétabli les études du duc de Bourbon sur un nouveau plan (1). Ce fut bientôt fait : « L'État de France touche à sa fin; dans une semaine, le duc de Bourbon en verra le bout, ce qui est fort heureux; car maintenant que Son Altesse est investie de la survivance de grand maître de la maison du roi, elle sera obligée de savoir cette matière importante mieux que l'abbé Besogne lui-même. Alors le travail de la semaine se trouve ainsi distribué : les lundi, mardi, mercredi, la géographie avec les gouvernements; les jeudi, vendredi et samedi, l'histoire avec les généalogies; le dimanche, la

(1) Lettre de la Bruyère, n° 6.

fable et repasser l'histoire. » Mais ce même jour 30 juillet, et aussi dans la matinée, était arrivé un courrier des princes de Conti : les lettres reçues portaient que, au moment où les troupes de l'Empereur avaient reconnu Neuhausel, la cavalerie des Turcs était sortie et avait repoussé la garde des chrétiens ; que les chrétiens s'étaient ralliés et avaient rejeté les Turcs dans la place, et que l'on avait ouvert la tranchée le 18. Déjà le sang coulait dans de véritables combats : le prince de Commercy était blessé légèrement, le prince de Wurtemberg mortellement ; le prince de la Roche-sur-Yon en était quitte pour de fortes contusions, après avoir été renversé de cheval dans la mêlée. A la lecture de ces lettres, Condé ne douta pas qu'il allait se passer en Hongrie de graves événements militaires. Il lui semblait déjà sentir l'odeur de la poudre, et il applaudissait tout bas la bravoure de ses neveux. Il voulut que son petit-fils fût au courant de leurs exploits. Il commanda à la Bruyère « d'interrompre ses leçons de géographie sur les États héréditaires de la maison d'Autriche, pour passer plus vite au royaume d'Hongrie, dont il fallait instruire le jeune duc de Bourbon préférablement à tout le reste. » Rien ne devait être changé dans les leçons de M. Sauveur ; mais la Bruyère devait y assister, pour s'assurer que le jeune prince entendrait bien la fortification, qui allait jouer un grand rôle dans cette guerre. Les études ainsi réglées, M. le Prince demanda qu'on fît reprendre au duc de Bourbon, sans tarder davantage, le train ordinaire de sa vie et son travail de chaque jour. Il fallait à tout prix le dérober aux dangers de la dissipation, qui devenaient plus graves que jamais. Il commanda à tous ceux qui approchaient du duc de Bourbon, et à la Bruyère en particulier, de le tenir au courant de toutes ses actions et de lui rendre compte même des moindres accidents. La Bruyère écouta ses instructions avec une respectueuse attention, mais il ne comprit la dernière que comme la continuation de ce qu'il avait fait jusque-là, tandis que M. le Prince voulait lui imposer une responsabilité bien plus étendue ; il mesura au-dessous de la vérité le progrès de son crédit et la confiance que Condé lui témoignait.

Nous ne pouvons expliquer cette erreur de la Bruyère : pendant les fêtes du mariage, il était sans doute allé à Paris voir sa mère qui était extrêmement malade. Je suppose qu'en écoutant M. le Prince, il avait la douleur dans l'âme et le cœur opprimé par de cruelles inquiétudes sur la vie de sa mère, qui mourut peu de jours après.

M. le Prince était parti pour Chantilly, lorsque tout à coup on apprit des nouvelles étranges : Mercy avait été arrêté dans les Vosges et ramené à Nancy ; on lui avait pris toutes ses lettres, même celles qu'il avait cachées entre la coiffe et le fond de son chapeau, et celles qu'il avait cousues entre la doublure et le drap de son justaucorps. Enfin toutes ces lettres saisies avaient été rapportées à Versailles et remises au roi parfaitement intactes par M. de Louvois. Louis XIV venait de recevoir ces lettres, qui ne lui étaient pas adressées, et n'avait pas encore eu le temps de les lire ; mais déjà il en avait lu assez pour apprendre bien des choses qu'il eût mieux aimé ne pas savoir. Mme la princesse de Conti venait d'avoir une longue conversation avec le roi, dans le cabinet, d'où elle était sortie tout en larmes ; on ne savait pas pourquoi, mais « on croyait, dit le marquis de Sourches, que le roi avait querellé cette princesse sur la quantité d'argent qu'elle envoyait à son mari, malgré la défense qu'il lui en avait faite. » L'intérêt de la France, disait-on, n'était pas que des princes français aidassent l'Empereur à prendre des places et apprissent à ses troupes à faire des sièges comme M. de Vauban ; c'était déjà beaucoup d'encourager par leur exemple les officiers et les soldats allemands ; mais leur distribuer, avec la générosité des princes français, l'argent du roi envoyé par sa fille, en vérité c'était trop. D'ailleurs la princesse de Conti aimait si tendrement le roi son père, que, pour peu qu'il vînt à gronder, elle versait des pleurs (1). « Combien de belles et inutiles raisons à étaler à celui qui est dans une grande adversité pour essayer de le rendre tranquille ! Les choses du dehors qu'on appelle les événements sont quelquefois plus fortes que la raison ou que la nature. Mangez, dormez, ne vous laissez pas mourir de chagrin, songez à vivre. Harangues froides et qui réduisent à l'impossible. Êtes-vous raisonnable de vous tant inquiéter?... N'est-ce pas dire, concluait la Bruyère : Êtes-vous fou d'être malheureux?... »

M. de Ricous, dans la matinée du 1er août, écrivait à Condé : « Le duc de Bourbon est en ce moment entre les mains de M. Sauveur, auquel M. de la Bruyère se prépare à succéder... Les lettres prises à l'homme du prince de Conti continuent à faire grand bruit. Chacun fait sérieusement son examen de conscience : on voit l'embarras et la consternation sur bien des visages. Votre Altesse Sérénissime est

(1) Chap. v, n° 63.

informée mieux que moi de ce qui en est. » Un orage terrible grondait alors à Versailles, un orage si dangereux que les vieux courtisans ne se souvenaient pas d'en avoir vu de semblable. D'abord, parmi les lettres interceptées, il y en avait une de la princesse de Conti à son mari, où elle disait : « Le roi se promène souvent, et je me trouve entre Mme de Maintenon et Mme d'Harcourt; jugez combien je me divertis. » Ensuite elle avouait à son mari qu'elle avait pris une nouvelle fille d'honneur, sans consulter le roi, parce qu'elle appréhendait qu'on ne lui en donnât une de celles que le roi faisait élever à Noisy, et dont Mme de Maintenon prenait un soin tout particulier avant de les transporter à Saint-Cyr. La jeune princesse était extrêmement affligée de cette découverte : elle avait la honte et la peur de paraître chaque jour devant son père et son roi justement irrité, et « elle fut réduite, dit Mme de Caylus, à avoir recours à une femme qu'elle avait indignement outragée, pour obtenir son pardon. » Elle fit ses excuses à Mme de Maintenon en pleurant beaucoup; sur quoi Mme de Maintenon lui dit : « Pleurez, Madame; Madame, pleurez; car il n'y a point de plus grand malheur que d'avoir un mauvais cœur. » Et elle lui parla avec beaucoup de force, non pas sur ce qui la regardait, car elle ne croyait pas que ce fût à elle que l'on eût manqué; on avait une grande crainte d'elle, et cependant elle n'avait jamais fait que du bien à tout le monde, et surtout à la princesse de Conti; mais elle regrettait que cette princesse eût fait voir au roi quelque petite ingratitude pour lui qui ne méritait que la plus tendre reconnaissance. « Cela ne m'empêchera pas, disait-elle, d'aller toujours mon train ordinaire. » Enfin elle mit le comble à ces dures vérités en essayant d'adoucir le roi envers sa fille, et en le priant de lui pardonner, sinon pour elle, au moins pour lui; la bonté naturelle et la tendresse qu'il lui avait toujours témoignée lui en faisaient une sorte d'obligation.

Mais qu'est-ce que cela auprès du bruit que firent les autres lettres saisies? Les jeunes gens les plus qualifiés de la cour étaient compromis; il y en avait trois surtout à qui Sa Majesté ne pouvait pardonner : M. le marquis d'Alincourt, petit-fils du maréchal de Villeroy, ancien gouverneur du roi; M. de la Roche-Guyon, gendre de M. de Louvois; et M. de Liancourt, fils, comme le précédent, de M. de la Rochefaucauld. Leurs lettres révélaient les sentiments les plus contraires à ceux du roi et de ses fidèles serviteurs, mais les

plus conformes à ceux qui, au siècle suivant, firent explosion sous le nom de révolution française. C'était un injurieux dédain des bonnes mœurs, la haine de la religion et le mépris de l'autorité. Le génie du mal aurait soudainement apparu dans le cabinet et entre les mains de Louis XIV, qu'on n'en eût pas été plus surpris. Le roi fit voir ces lettres aux parents de leurs auteurs, pour qu'ils pussent juger eux-mêmes des dispositions de leurs fils. La lettre de M. d'Alincourt était la plus impie; le vieux maréchal de Villeroy, pour faire bonne contenance, disait avec une singulière grimace qu'il était bien au large : « Mon petit-fils n'a médit que de Dieu, et Dieu pardonne; mais les deux autres sont de grands impertinents : ils ont osé s'en prendre à Mme de Maintenon et au roi lui-même. » Le comte de la Roche-Guyon avait semé sa lettre de grandes abominations de débauche, qui offensèrent beaucoup Mme de Maintenon. On peut juger si Louvois était content de l'avoir pris lui-même en flagrant délit. Enfin, des trois lettres, celle qui blessa le plus le roi, ce fut celle de M. de Liancourt; il avait beaucoup plus d'esprit que son frère, et il avait fait un portrait satirique de Mme de Maintenon, en termes si justes et si vifs, qu'il attira sur lui la plus grande colère du roi.

Quoi! au moment même où Louis XIV travaillait de toutes ses forces pour donner du crédit à la vertu, où il réformait ses mœurs pour soutenir la piété par l'autorité de son exemple, où il réparait ses fautes par les mariages les plus édifiants, où il pouvait offrir sa vie vraiment réformée en modèle à l'imitation de ses sujets, il était traité, par ceux-là mêmes de ses serviteurs qu'il comblait de bienfaits et qui devaient le mieux le connaître, comme un vieillard imbécile qui s'est laissé duper par une vieille dévote! Tandis qu'il faisait régner dans sa maison la magnificence, l'ordre et la symétrie, il s'y trouvait tout à coup en face du désordre, de la plus noire ingratitude, qui lui reprochait ses occupations, ses processions et ses amusements innocents. Et, lorsqu'il faisait dominer sa volonté souveraine non seulement dans son royaume, mais encore dans l'Europe continentale, dans les Iles-Britanniques, où le roi Jacques II venait d'écraser la rébellion protestante de Monmouth, et jusque sur les côtes africaines qui appartenaient au Grand Seigneur, où le maréchal d'Estrées venait de bombarder et de réduire la ville de Tripoli, il voyait remuer dans sa cour l'esprit chagrin de la révolte, qui osait railler ses revues de troupes, comme si dans la société de Mme de Maintenon

il était devenu incapable de conduire ses armées! Les jeunes coupables, après avoir été condamnés par leurs propres pères, furent envoyés en exil : M. de la Roche-Guyon, à Verteil; M. d'Alincourt, dans la forêt de Thomies, en Berry; M. de Liancourt, dans la citadelle d'Oléron.

Mais ce n'étaient pas les seuls coupables : il y en avait encore d'autres, et si ceux-là, malgré leur nom, leurs parents et leurs amis, sont traités ainsi, quel sort est réservé aux autres? Toute la cour était bouleversée, et nulle part l'épouvante n'était plus visible qu'en présence du roi. Qui pouvait soutenir les regards du monarque irrité? Ceux qui connaissaient son mariage le trouvaient ridicule et se moquaient de lui; ceux qui ne le connaissaient pas trouvaient le roi bien plus ridicule encore avec sa vieille maîtresse. Il n'en pouvait plus douter, il lisait dans les yeux et au fond des cœurs, aussi clairement que dans les lettres saisies, les insolentes railleries dont il était poursuivi. La Bruyère observa la cour à ce moment. — « Il n'y a rien, dit-il, qui enlaidisse les courtisans comme la présence du prince. A peine les puis-je reconnaître à leurs visages, tant leurs traits sont altérés et tant leur contenance est avilie; les gens fiers et superbes sont les plus défaits, car ils perdent plus du leur; celui qui est honnête et modeste s'y soutient mieux : il n'a rien à réformer. »

Rien ne désarme la colère comme la punition des coupables et la justice rendue aux innocents. Quand les auteurs des lettres avaient été condamnés à l'exil, le régiment de M. de Turenne avait été cassé et dissous; les diverses compagnies qui le composaient furent fondues dans d'autres régiments, et la *Gazette de France,* pour répondre à un article de la *Gazette de Hollande,* fort piquant contre le roi et trop flatteur pour le prince de Turenne, annonça que les princes de Conti et de la Roche-sur-Yon étaient à l'armée de l'Empereur et qu'ils avaient à leur suite MM. de Turenne, de Sillery, d'Angoulême, etc. Ce n'était pas sans motif que l'abbé Renaudot avait confondu le prince de Turenne avec les domestiques des princes de Conti. Le cardinal de Bouillon alla s'en plaindre au roi. Sa Majesté lui fit comprendre qu'il n'avait pas à se plaindre, mais à se repentir : lui aussi avait envoyé des lettres en Hongrie. Le 3 août, M. de Seignelay alla lui dire, par ordre du roi, de partir sur-le-champ pour Pontoise, d'où il irait ensuite en exil à l'abbaye de Cluny, près Mâcon. Ce cardinal,

qu'on avait appelé l'enfant rouge (1), fut ainsi récompensé d'avoir refusé de bénir le mariage du duc de Bourbon. Aussitôt son appartement dans le château de Versailles fut destiné à la duchesse de Bourbon, et on se consola de sa disgrâce dans la maison de Condé. L'évêque d'Orléans avait été mieux traité pour avoir fait ce mariage ; il avait reçu un peu moins pour le baptême de la petite princesse, mais encore plus que le R. P. de Champs pour avoir confessé M. le Prince. Ce vain caquet que la Bruyère entendait alors autour de lui dans la maison de Condé ne laissa pas de le dérider un peu. « Il y a, dit-il (2), dans les paroisses plus de rétributions pour un mariage que pour un baptême, et plus pour un baptême que pour la confession. L'on dirait que ce soit un taux sur les sacrements, qui semblent par là être appréciés. Ce n'est rien au fond que cet usage, et ceux qui reçoivent pour les choses saintes ne croient pas les vendre, comme ceux qui donnent ne pensent point à les acheter. Ce sont peut-être de mauvaises apparences, et qui choquent quelques esprits. »

Cependant le roi continuait à se faire lire les lettres adressées à MM. les princes de Conti et à M. de Turenne, et enlevées à Mercy. On n'y trouvait pas toutes les noirceurs qu'on y avait d'abord supposées. Il y avait à peine de quoi faire exiler M. et Mme de Bouillon dans leur château d'Évreux. On remarqua dans leurs lettres du mécontentement contre le gouvernement du roi ; mais le père et la mère de M. le prince de Turenne pouvaient-ils être satisfaits de la manière dont leur fils avait été traité ? On murmurait alors que M. le comte d'Auvergne, leur frère, avait reçu ordre de ne pas revenir sitôt de son château de Berg-op-Zoom en Brabant. Cette nouvelle n'était pas bien avérée. On dit tout bas que le marquis de Château-Renault était banni du royaume et son régiment cassé, toujours pour les lettres saisies. Cette nouvelle se trouva fausse. D'ailleurs il fallait mettre un peu de malice dans l'interprétation de ces lettres pour en faire des crimes. Les vrais coupables avaient été punis ; mais on avait été bien sévère pour la princesse de Conti. Quels étaient les griefs qu'on avait pu établir contre elle ? 1° Elle avait dit qu'elle s'ennuyait mortellement à toutes les fêtes de la cour depuis l'absence de son mari. 2° Elle avait avoué qu'elle avait peur de Mme de Maintenon, et que pour cela elle avait pris Mlle de Vientais comme fille d'honneur, sans consulter le roi. Certaine-

(1) *Mémoires du président Hesnault.*

(2) Chap. XIV, n° 23.

ment elle avait eu tort, et elle avait bien pleuré sa faute ; mais était-ce là, comme le voulait Mme de Maintenon, la preuve d'un mauvais cœur? Elle n'eût pas dû insérer le nom de Mme de Maintenon dans cette affaire. Le roi ne le voulait voir apparaître nulle part ; il était là-dessus très chatouilleux et il prenait vite ombrage. Cela convenu et accordé en pleurant, était-ce un grand crime à cette jeune et belle princesse de s'ennuyer loin de son mari, et d'avoir quelque crainte d'une aussi respectable dame que Mme de Maintenon ? Le roi lui pardonna avec joie. Mais tous les jeunes gens qui se moquèrent du second mariage de Mme de Maintenon n'avaient pas pour se défendre les larmes ni les beaux yeux de la princesse de Conti. Le roi ne leur pardonna pas ce qu'il appelait le libertinage ; et le dérèglement de la jeunesse était une cause de ruine à la cour. « La plupart des hommes, dit la Bruyère (1), emploient la première moitié de leur vie à rendre l'autre misérable. »

M. le Prince, en faisant le nouveau projet d'études du 30 juillet, avait prévu tout ce qu'il fallait enseigner à son petit-fils ; mais il entendait aussi que la Bruyère, comme les gentilshommes de service, suivît le duc de Bourbon dans les fêtes de la cour et lui rendît compte de ce qu'il y verrait. La grande doctrine et les solides principes de la Bruyère pouvaient, au milieu des circonstances critiques que l'on traversait, être fort utiles au jeune prince dans les compagnies où l'on parlerait des princes de Conti. Le bruit qui se faisait alors autour de leur nom devait attirer son imprudente curiosité ; les ennemis par leurs critiques, les amis par leurs éloges, pouvaient concourir à lui donner de fausses idées du bien et du mal. Une raillerie fine et ingénieuse, ou bien une peinture agréable de cette vaillante folie, pouvaient imprimer dans son âme innocente quelque teinture du vice que le roi ne manquerait pas de reconnaître. On ne pouvait prendre trop de précautions pour préserver le duc de Bourbon du malheur de blesser, même sans le vouloir, l'extrême sensibilité de Sa Majesté. On eût dit que le roi, redoutant les railleries qu'il avait essuyées, n'était plus à son aise même à Versailles ; pour s'amuser en toute sécurité, alors il préférait Marly. Ce beau lieu était un peu trop étroit ; Mme de Maintenon ne s'y trouvait que mieux ; la foule importune en était naturellement bannie ; il fallait même, dans les plus grandes fêtes, avoir la permission du roi pour y entrer. Il renvoya rudement les grands sei-

(1) Chap. XI, n° 102.

gueurs qui voulurent s'y introduire sans y être autorisés : le grand prévôt de France en cite plusieurs exemples. Mais là du moins Sa Majesté goûtait le repos et voulait qu'on s'amusât de bon cœur. Il y eut des soirées intimes qui furent encore magnifiques et bien divertissantes, où l'on ne se refusa aucun des plaisirs de la comédie, de la musique et du ballet. La soirée du 6 août fut la plus agréable de toutes (1). MM. de Ferenzac et de Ricous, qui accompagnaient le duc de Bourbon, sont d'accord pour louer l'entrain extraordinaire de cette fête. On y joua trois petites pièces, *le Carrosse d'Orléans, Angélique, Médor dans le coche*. La symphonie était plus belle que les autres ; mais on y dansa au delà de toute imagination. On avait convié les meilleurs danseurs et danseuses du royaume, et les maîtres les plus habiles de l'Opéra. Le duc de Bourbon s'y distingua avec le chevalier de Lorraine et le chevalier de Soyecourt. Mmes la duchesse de Bourbon et la princesse de Conti excitèrent des cris d'admiration. Quand elles dansaient, tout le reste se soutenait à leur hauteur. La princesse de Conti prouva au roi qu'elle ne s'ennuyait plus chez lui. « Jamais personne n'a aussi bien dansé, dit Ricous, elle s'est tellement surpassée elle-même qu'elle a enchanté tout le monde. » Condé apprit ces nouvelles avec plaisir ; mais pourquoi M. de la Bruyère ne lui en parlait-il pas? pourquoi ne lui écrivait-il pas? Condé s'en plaignait tout haut : ou personne n'en savait la raison, ou l'on se garda de la lui dire.

Cependant, le 9 août, Sauveur écrivait qu'il avait repassé l'arithmétique et commencé la fortification ; il espérait que M. le duc de Bourbon avancerait beaucoup, s'il continuait ainsi. Est-ce que la Bruyère était moins satisfait? Qu'y avait-il donc? Le même jour, 9 août, toute la maison de M. le Duc assistait au service funèbre célébré à Paris, au grand couvent des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, pour le repos de l'âme de Mme la princesse palatine. Le P. Alleaume écrivait à Condé : « Il n'y a qu'une heure que le service de Mme la princesse palatine est fini. LL. AA. SS. Mgr le Duc et Mgr le duc de Bourbon étaient hors du chœur, et Mme la Duchesse, Mme la duchesse de Hanovre et Mlle de Bourbon étaient dans le chœur avec les religieuses. La cérémonie s'est fort bien passée dans toutes ses parties. La parure de l'église et la représentation étaient fort propres : il y paraissait beaucoup de grandeur et point

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

d'affectation. L'oraison funèbre a été touchante, semée de beaux endroits, et prononcée avec beaucoup de zèle. Il n'a pas caché les défauts de la personne dont il faisait l'éloge, mais il a fait valoir aussi ses bonnes qualités et particulièrement sa piété. Je suis sûr qu'il a bien renouvelé la douleur de S. S. A. Mme la Duchesse. Il s'y est trouvé un grand nombre de jésuites. Nos supérieurs les RR. PP. Deschamps, Jourdan, Bourdaloue, et plusieurs autres y furent. Il n'a point fait d'autre division que celle de sa vie mondaine et chrétienne, et a pris pour texte un passage du prophète par la bouche duquel Dieu dit : « Je l'ai attirée à moi des extrémités du monde, et je ne l'ai point « abandonnée. » Tout s'est passé avec beaucoup de convenance. M. le duc de Bourbon est retourné le soir à Versailles. » Le même jour, Lenet, abbé de la Victoire, écrivait aussi à Condé et lui racontait la cérémonie qui avait eu lieu aux Carmélites de la rue Saint-Jacques : « M. de Tournay, disait-il, a officié ; M. de Meaux a prononcé l'oraison funèbre avec son éloquence ordinaire. Tout le monde a admiré son action, et je crois que Votre Altesse Sérénissime en sera contente lorsqu'elle la verra. » Ainsi Bossuet vient de prononcer l'oraison funèbre qui a été l'occasion de l'entrée de la Bruyère dans la maison de Condé, et la Bruyère garde le silence ! Qu'y a-t-il donc ? qu'est-ce que cela veut dire ?

M. le Duc, qui était dans les premières faveurs d'une nouvelle alliance, et à qui l'on accordait d'autant plus qu'on était décidé à lui refuser les grandes entrées, avait pris en main la direction de son fils, et, sans mépriser les excellents conseils de son père, les avait cependant relégués au second plan pour avancer ses vues particulières. Il tenait à leur rang les études et les maîtres, et n'eût pas permis à M. de la Bruyère de s'élever au-dessus de la position qu'il lui avait assignée : il lui accorda deux ou trois jours pour aller enterrer sa mère qui venait de mourir. Pendant ce temps-là, dit Férensac, le manège et les études furent interrompus par les fêtes de Marly, par le service funèbre de la princesse palatine et d'autres choses où M. le Duc occupa M. le duc de Bourbon ; de sorte que la Bruyère n'assista à aucune de ces belles cérémonies dont M. le Prince voulait qu'il lui rendît compte. Aussi fut-il fort surpris, quand, le 12, il fut revenu à son poste, d'entendre parler des plaintes que M. le Prince faisait sur sa négligence à propos des fêtes de Marly. Dès le 13, il écrivit à M. le Prince une lettre où il exposa comment il avait exécuté le projet de Son Al-

tesse Sérénissime (1). D'abord il rappelle le programme des études, tel qu'il avait été convenu, et l'emploi du temps de M. le duc de Bourbon. Puis il rend compte des résultats obtenus. Il a fini le royaume de Hongrie, dont Condé avait voulu que son petit-fils fût instruit de préférence à tout le reste : le duc de Bourbon le sait assez bien ; il est capable d'entendre parler des nouvelles de ce pays-là et d'en parler lui-même. La Bruyère va lui faire repasser encore, pendant trois jours, tout ce qui concerne la maison du roi dans le petit livre de l'*État de France*. Puis il lui fera connaître les cercles de l'Allemagne, le conseil aulique, la chambre de Spire et les rouages si compliqués du gouvernement de l'Empire. M. le Duc, qui s'occupait alors des affaires de la maison de Hanovre, veut que son fils en soit fort instruit. En histoire, dit la Bruyère, il est à la moitié du règne de Louis XII. Pour les généalogies, il ne lui reste plus à apprendre que les maisons de Saxe, d'Holstein, de Stuart, de Lorraine, de Savoie, de Luxembourg, et de Montmorency. La fable va grand train à l'ordinaire, et l'application de Son Altesse est telle que la Bruyère se déclare content. La Bruyère assiste aux leçons de M. Sauveur, et il lui semble que M. le duc de Bourbon entendra bien la fortification ; mais il n'en est encore qu'aux principes. « Si j'assistais aux fêtes, poursuit la Bruyère, je vous en rendrais un compte exact, et de la danse de Son Altesse et de tout le reste ; je n'en ai vu aucune, et crois ainsi être disculpé, à l'égard de Votre Altesse, des plaintes que l'on me dit qu'elle fait sur cela ; je voudrais de tout mon cœur avoir mille endroits par où marquer avec quel zèle, quel attachement et quel profond respect je suis, Monseigneur, de Votre Altesse Sérénissime, le très humble, très fidèle et très obéissant serviteur. » Ce n'est pas sans intention qu'il ajoute à sa formule ordinaire, « très fidèle » serviteur. Il a fait ce qu'il a pu, et il a obéi fidèlement aux ordres qu'il a reçus ; mais pas un mot de la mort de sa mère, ni des motifs de son absence. Est-ce une omission volontaire?

L'oraison funèbre de la princesse palatine par M. de Meaux pouvait suppléer avantageusement pour l'éducation du duc de Bourbon aux leçons que la Bruyère n'avait pas faites. La Bruyère, qui expliquait si bien la géographie et les gouvernements de l'Allemagne et de la Hongrie, n'avait encore rien dit de la Pologne ; aurait-il pu faire aussi bien que Bossuet un tableau des mœurs et de l'état politique de ce pays ?

(1) Lettre nº 6.

« Un nouveau conquérant s'élève en Suède; on y voit un autre « Gustave, non moins fier ni moins hardi ou moins belliqueux que « celui dont le nom fait encore trembler l'Allemagne. Charles-Gus- « tave parut à la Pologne, surprise et trahie, comme un lion qui tient « sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces. Qu'est de- « venue cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi « avec la vitesse d'un aigle? Où sont ces âmes guerrières, ces mar- « teaux d'armes tant vantés, et ces arcs qu'on ne vit jamais tendus « en vain? Ni les chevaux ne sont vites, ni les hommes ne sont adroits « que pour fuir devant le vainqueur. En même temps, la Pologne « se voit ravagée par le rebelle Cosaque, par le Moscovite infidèle, et « plus encore par le Tartare qu'elle appelle à son secours dans son dé- « sespoir. Tout nage dans le sang, et on ne tombe que sur des morts. « La reine n'a plus de retraite, elle a quitté son royaume; après de « courageux mais de vains efforts, le roi est contraint de la suivre : « réfugiés dans la Silésie, où ils manquent des choses les plus néces- « saires, il ne leur reste qu'à considérer de quel côté allait tomber ce « grand arbre ébranlé par tant de mains et frappé de tant de coups « à sa racine, ou qui en enlèverait les rameaux épars. Dieu en avait « disposé autrement : la Pologne était nécessaire à son Église et lui « devait un vengeur. Il la regarde en pitié; sa main puissante ra- « mène en arrière le Suédois indompté, tout frémissant qu'il était. « Il se venge sur le Danois, dont la soudaine invasion l'a rappelé, et « déjà il l'a réduit à l'extrémité; mais l'Empire et la Hollande se re- « muent contre un conquérant qui menaçait tout le nord de la servi- « tude. Pendant qu'il rassemble de nouvelles forces et médite de nou- « veaux carnages, Dieu tonne du plus haut des cieux, le redouté « capitaine tombe au plus beau temps de sa vie, et la Pologne est « délivrée. » Voilà où les princes de Conti avaient refusé d'aller combattre auprès du vengeur de l'Église, du libérateur de Vienne, de l'héroïque et chevaleresque Jean Sobieski. Ils avaient préféré suivre l'ingrat Léopold : ils s'en repentiront, mais trop tard.

La Bruyère, dans ses leçons d'histoire avec les généalogies, pouvait-il, comme Bossuet, peindre la Fronde et en tirer la loi générale des révolutions? « Quel affreux spectacle se présente ici à mes yeux! La monarchie ébranlée jusqu'aux fondements, la guerre civile, la guerre étrangère, le feu au dedans et au dehors; les remèdes de tous côtés plus dangereux que les maux; les princes arrêtés avec grand

péril, et délivrés avec un péril encore plus grand ; ce prince (Condé) que l'on regardait comme le héros de son siècle, rendu inutile à sa patrie dont il avait été le soutien, et ensuite, je ne sais comment, contre sa propre inclination, armé contre elle ; un ministre (Mazarin) persécuté et devenu nécessaire, non seulement par l'importance de ses services, mais encore par ses malheurs, où l'autorité souveraine était engagée. Que dirai-je? Étaient-ce de ces tempêtes par lesquelles le ciel a besoin de se décharger quelquefois ; et le calme profond de nos jours devait-il être précédé par de tels orages? Ou bien étaient-ce les derniers efforts d'une liberté remuante qui allait céder la place à l'autorité légitime? Ou bien était-ce comme un travail de la France prête à enfanter le règne miraculeux de Louis? Non, non ; c'est Dieu qui voulait montrer qu'il donne la mort et qu'il ressuscite, qu'il plonge jusqu'aux enfers et qu'il en retire, qu'il secoue la terre et la brise, et qu'il guérit en un moment toutes ses brisures. » Mais, hommes ou peuples, Dieu ne guérit que ceux qui lui demeurent fidèles ou qui reviennent à lui de bon cœur. C'est là tout le sujet du discours et ce que Bossuet démontre par l'exemple de la princesse palatine.

Enfin, Condé lui-même, qui aimait à montrer les conséquences logiques des *Principes* de Descartes, avait-il jamais mieux expliqué à Chantilly ou à Versailles que Bossuet à Paris, chez les Carmélites de la rue Saint-Jacques, comment la croyance à un Dieu parfait et à l'immortalité de l'âme entraîne avec une force irrésistible les esprits raisonnables à reconnaître l'autorité de l'Église? « Dieu, dit Bossuet, « a fait un ouvrage au milieu de nous, qui, détaché de toute autre « cause et ne tenant qu'à lui seul, remplit tous les temps et tous les « lieux, et porte par toute la terre, avec l'impression de sa main, le « caractère de son autorité : c'est Jésus-Christ et son Église. » Partant de là, par une série de raisonnements serrés, qui sont un véritable chef-d'œuvre de dialectique, il avait poussé les libertins avec une rigueur incroyable et réduit ces moqueurs, dont le jugement est proche, à l'absurde système qui consiste à s'adorer soi-même. M. le duc de Bourbon, toujours bon logicien, dut avouer qu'il n'avait jamais entendu de leçon comme celle-là. C'était le magnifique couronnement des études philosophiques qu'il avait faites avec M. de la Bruyère.

Cependant cette oraison funèbre n'était point une dissertation

historique ou philosophique; c'était un sermon où le prédicateur disait la vérité dans toute son étendue, sans égards, sans déguisement. Il exprimait tout haut ce que la Bruyère écrivait en silence sur la cour et les courtisans. « Par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux, ni ensemble de plus enjoué. Enfoncez, vous trouvez partout des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité, et dans une ardente ambition des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain. Tout est couvert d'un air gai, et vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divertir. » Mais en dévoilant cette triste comédie, il n'a pas caché les défauts de la personne dont il faisait l'éloge : les RR. PP. jésuites en ont averti Condé. Gourville le lui écrit aussi. Il trouve le discours extrêmement beau et touchant, mais il se plaint des mémoires qu'on a donnés à l'orateur pour le composer. M. de Meaux n'a pas craint, devant Mme la Duchesse, devant le duc de Bourbon et sa sœur, de montrer avec convenance, mais avec franchise, les honteux désordres et les égarements de leur mère et de leur grand'mère; il voulait leur faire connaître, par une expérience irrécusable, « le faible des grands politiques, leurs volontés « changeantes ou leurs paroles trompeuses, la diverse face des « temps, les amusements des promesses, l'illusion des amitiés de la « terre, qui s'en vont avec les années et les intérêts, et la profonde « obscurité du cœur de l'homme qui ne sait jamais ce qu'il voudra, « qui souvent ne sait pas bien ce qu'il veut, et qui n'est pas moins « caché ni moins trompeur à lui-même qu'aux autres. »

Bossuet démasqua l'incrédulité des grands, cause des vices de ces jeunes gens qui venaient d'être exilés, et il prit à partie leurs amis, leurs complices ou leurs semblables qui étaient dans son auditoire. Ils étaient venus aux Carmélites de la rue Saint-Jacques entendre prêcher M. de Meaux, comme ils étaient allés à Marly entendre la musique de Lulli et voir danser la princesse de Conti ou la duchesse de Bourbon; les meilleurs ou les plus raffinés avaient au moins l'intention de comparer Bossuet à Bourdaloue, qu'ils aperçurent devant eux au milieu des plus vénérables pères de la société de Jésus. Bossuet leur déclara nettement qu'il fallait se convertir; il n'admettait plus aucune excuse, aucun retard : ou la « princesse palatine, di- « sait-il, portera la lumière dans vos yeux, ou elle fera tomber comme « un déluge de feu la vengeance de Dieu sur vos têtes. Mon discours, « dont vous vous croyez peut-être les juges, vous jugera au dernier

« jour; ce sera sur vous un nouveau fardeau, comme parlaient les « prophètes : *Onus verbi Domini super Israel;* et si vous n'en sortez « plus chrétiens, vous en sortirez plus coupables. » Et, après avoir foulé aux pieds ce Dieu qu'on se fait à sa mode, aussi patient, aussi insensible, aussi commode que nos passions le demandent, il avait opposé à la liberté qu'on se donne de penser et de faire tout ce qu'on veut la vie humble et mortifiée des carmélites. Il n'avait fait grâce à la délicatesse des courtisans d'aucun détail de la conversion de la princesse palatine. Il avait revêtu de grandeur et de poésie la haire et la discipline que *Tartuffe* avait rendues ridicules et odieuses. Il avait raconté les songes et les miracles les plus capables de choquer l'esprit du siècle; il avait cité cet aveugle de naissance qui parlait avec ravissement de la beauté du soleil comme les sages parlent de la vie future; il avait comparé Jésus-Christ à une poule devenue mère et empressée autour de ses petits qu'elle conduit, lorsque l'un d'eux s'étant écarté fut englouti par un chien avide. Pour humilier ces vertus dont l'enfer est plein, il n'avait pas trouvé d'expression trop forte ou trop hautaine; pour décrire l'œuvre de la grâce dans l'humble carmélite, il n'avait redouté aucun langage trop simple ou trop tendre, aucune image trop familière. Enfin, des mémoires qu'on lui avait donnés, il avait fait de longues citations qui scandalisèrent un peu le scrupuleux M. de Gourville, mais qui mieux que tout le reste consolèrent Mme la Duchesse. Elle avait maintenant « l'espérance de rveoir sa mère dans le jour de l'éternité, et, en attendant sur la terre, elle conservait le souvenir de ses instructions, l'image de ses vertus et les exemples de sa vie. »

Alors s'arrêta « ce torrent de larmes que le temps n'avait pas épuisé et que tant de sujets de joie n'avaient pas tari. » Le duc de Bourbon ne fut guère moins touché que sa mère de l'éloquence de Bossuet. Le 11 août, le R. P. du Rosel écrivait à Condé: « Le duc de Bourbon veut qu'on soit satisfait de lui; quand on lui parle des jeunes gens de la cour et de leur conduite, on voit qu'il entre fort bien dans les sentiments qu'il en doit avoir. » Mais pour les jeunes gens de la cour et les autres auditeurs auxquels Bossuet s'était adressé l'effet fut différent. Quelques-uns allèrent avec le Dauphin à Anet se distraire chez M. de Vendôme, où la dure loi de la pénitence était fort dédaignée. Les autres louèrent la morale sévère dans la bouche de Bossuet:

ils venaient d'apprendre que l'auteur de la *Dévotion aisée*, le P. Molinos, venait d'être condamné à Rome (1), et la Bruyère, en revenant à Versailles, constata ainsi l'état des esprits à la cour (2) : « La morale douce et relâchée tombe avec celui qui la prêche ; elle n'a rien qui réveille et qui pique la curiosité d'un homme du monde ; il craint moins qu'on ne pense une doctrine sévère, il l'aime même dans celui qui fait son devoir en l'annonçant. Il semble donc qu'il y ait dans l'Église comme deux états qui doivent la partager : celui de dire la vérité dans toute son étendue, sans égards, sans déguisement ; celui de l'écouter avidement, avec goût, avec admiration, avec éloges, et de n'en faire cependant ni pis ni mieux. »

Bossuet vint à Versailles pour aider M[me] la Dauphine à faire ses dévotions ; si la Bruyère ne l'avait pas vu à Paris, ce qui n'est guère probable, il le vit au moins à Versailles, et il eut la consolation de se sentir raffermi dans la voie où il marchait par les encouragements et les conseils affectueux de ce grand ami. Il reçut dans le même temps, de M. le Prince, une lettre qui le toucha beaucoup, et à laquelle il répondit ainsi, le 18 août (3) :

« Monseigneur, je viens de finir avec M. le duc de Bourbon l'expédition de Louis XII à Naples et la conquête de tout ce royaume. Comme je sais que Votre Altesse Sérénissime veut que je l'instruise des motifs des guerres et des fautes des princes ou de leur bon conseil, et que sans cela même l'histoire n'est qu'une simple gazette, je lui ai fait voir aujourd'hui comment le parti que ce roi prit d'entreprendre cette guerre avec Ferdinand, roi des Espagnes, à frais communs, et de partager avec lui la conquête de Naples, où il pouvait réussir lui seul, après celle de l'État de Milan, qu'il venait de faire, et la ruine de Ludovic, qu'il tenait prisonnier à Loches, a attiré les Espagnols dans l'Italie, et a fait dans la suite qu'ils en sont demeurés les maîtres et le sont encore, après en avoir chassé les Français. Son Altesse a paru entrer dans ces raisons, qu'il a toujours aimées autant ou plus même que les simples faits. Son attention est toujours de manière à devoir vous écrire, Monseigneur, que j'en suis content et que vous devez l'être. Nous continuerons demain l'histoire avec la fable, où je suis d'avis de le faire beaucoup avancer, parce que

(1) Dangeau.
(2) Chap. xv, n° 12.
(3) Lettre de la Bruyère, n° 7.

l'usage en est toujours présent et ordinaire. Les trois jours suivants nous verrons la géographie, et je suivrai inviolablement la méthode de lui faire apprendre les noms par cœur. Rien enfin ne sera oublié de ce que je sais que Votre Altesse exige de moi, n'ayant point à cette heure de passion en la tête plus violente que celle de vous contenter.

« Je n'ai pu entendre l'oraison funèbre de M. de Meaux, à cause de l'enterrement de ma mère, qui se rencontra le jour même de cette cérémonie. Je vous fais, Monseigneur, mes remerciements très humbles, et avec un très grand respect, des bontés que Votre Altesse daigne me marquer sur cette perte dans sa dernière lettre. Pour l'action de M. de Meaux, elle a passé ici et à Paris pour l'une des plus belles qu'il ait faites et même que l'on puisse faire. Il y eut de très beaux traits, fort hardis, et le sublime y régna en bien des endroits; elle fut prononcée en maître et avec beaucoup de dignité. Elle sera imprimée : c'est M. le Duc et M[me] la Duchesse qui l'ont souhaité. J'ai marqué à M. de Meaux l'endroit de votre lettre où vous vous y intéressez. J'ai mené un vrai deuil d'avoir échappé au plaisir d'entendre une si belle pièce, faite d'ailleurs sur un sujet où j'entre si fort, et par devoir et par inclination. Les révérends pères sont très satisfaits de cette action de M. de Meaux, et personne d'ailleurs ne m'en a parlé avec plus d'éloges qu'ils n'ont fait. Je le lui ai dit comme cela, et il a été fort aise de leur approbation. »

D'après cette lettre, découverte par M. Servois dans les archives de la maison de Condé, toutes les difficultés sont résolues, tout s'explique, tout le monde est d'accord, et l'on voit clairement la nouvelle position de la Bruyère : ni aussi haute que l'on eût pu le croire suivant les projets de M. le Prince, ni aussi basse que l'on pouvait le supposer suivant les projets de M. le Duc; elle était enfin déterminée et assez bien circonscrite pour que la Bruyère pût marcher avec confiance dans l'exercice de ses fonctions. Il expliquait l'histoire de France au duc de Bourbon; mais son cours n'était pas une simple gazette. De ce temps-là les gazettes ne raisonnaient guère sur la politique. La Bruyère avait la liberté qu'on avait refusée à l'abbé Renaudot : il pouvait, il devait même, pour instruire le duc de Bourbon, lui montrer le bon conseil de nos rois et les fautes de leurs ministres. Sa liberté de juger les gouvernements étrangers était plus grande encore. La géographie et les généalogies lui fournissaient l'occasion de comparer la

France aux autres pays, et ses princes aux autres princes. En un mot, la Bruyère enseignait la politique. Ce n'était pas cette politique méprisable qui n'est qu'une feinte et une adresse au service de la convoitise ou de l'ambition, c'était cette politique respectable et nécessaire aux princes pour remplir leurs devoirs. Bossuet l'avait tirée de l'Écriture sainte, Cordemoy de l'histoire de France; la Bruyère la cherchait dans l'étude des gouvernements modernes.

CHAPITRE XII.

1685.

Doctrine politique de la Bruyère comparée à celle de Bossuet. — Politique de Louvois opposée à celle de Seignelay. — Contraste entre Mme la Duchesse et Mme de Montespan dans leur conduite envers le duc de Bourbon. — La Bruyère est traité comme un gentilhomme de la maison de Condé. — M. le Prince vient à Versailles et fait à son petit-fils des leçons sur les événements militaires de Hongrie. — M. de Briord, premier écuyer de M. le Duc, devient une sorte de gouverneur du jeune prince. — M. de Xaintrailles est éloigné. — Retour des princes de Conti; le roi leur pardonne à la prière de Condé, mais l'aîné perd les grandes entrées. — Départ du roi pour Chambord avec sa cour. — L'éducation du duc de Bourbon tombe dans l'intrigue; les RR. PP. se retirent; Sauveur prend congé. — Condé réprimande son fils, qui se défend mal. — La Bruyère reste ferme et prudent à son poste. — Il obtient parole qu'on reprendrait les études à Fontainebleau. — Comparaison de la conduite de M. le Prince et de M. le Duc. — Caractère de Mme de Maintenon; secret de sa puissance. — La constitution politique de la France à cette époque s'explique d'elle-même. — Conclusion qu'en tire la Bruyère.

POLITIQUE DE LA BRUYÈRE DANS LA MAISON DE CONDÉ

ET

VOYAGE DE LA COUR A CHAMBORD.

La Bruyère, chargé d'enseigner la politique au duc de Bourbon, se crut obligé de résumer avec quelque précision ses idées sur ce sujet. « Quand, dit-il (1), l'on parcourt sans la prévention de son pays toutes les formes de gouvernement, l'on ne sait à laquelle se tenir : il y a dans toutes le moins bon et le moins mauvais. Ce qu'il y a de

(1) Chap. X, n° 1.

plus raisonnable et de plus sûr est d'estimer celle où l'on est né la meilleure de toutes, et de s'y soumettre. »

Telle est sa profession de foi politique, que l'on trouve en tête du chapitre *Du souverain ou de la république* (1). Jamais il n'y changea rien. Dans les neuf éditions de son livre qui ont été imprimées sous ses yeux et soigneusement revues par lui, on trouve toujours la même formule, dans les mêmes termes et à la même place. C'était donc l'expression exacte et fidèle de sa pensée.

La foi politique de la Bruyère est celle d'un philosophe. Comme Descartes, mettant en dehors de toute discussion la religion catholique, où il était né, se réserva pleine et entière liberté pour examiner sans préjugé toutes les questions philosophiques qu'il voulait comprendre, ainsi la Bruyère, mettant en dehors de toute discussion la monarchie deLouis XIV, sous laquelle il vivait, se réserva pleine et entière liberté pour examiner sans prévention les gouvernements de l'Europe.

Il n'essaya point de faire, comme Aristote, une analyse minutieuse et une comparaison approfondie de toutes les constitutions qu'il put connaître, ni de composer un traité complet sur la politique. Il ne devait enseigner au duc de Bourbon rien de complet, rien de profond, mais seulement ce qui pouvait être d'une utilité immédiate à Son Altesse. Néanmoins, comme il suivait rigoureusement la belle règle de Descartes, qui ne veut pas qu'on décide des moindres vérités avant qu'elles ne soient clairement et distinctement connues, nous pouvons tenir pour certain qu'il ne jugeait les différentes formes de gouvernement, soit dans l'histoire de France, soit dans la géographie de l'Europe, qu'après les avoir sérieusement étudiées. M. le Prince, qui savait si bien apprécier les hommes et dont la perspicacité faisait trembler les beaux esprits du temps, n'eût pas témoigné à la Bruyère une si grande confiance, s'il ne se fût assuré qu'il la méritait.

Indépendante, modeste et sérieuse, la politique de la Bruyère ne manquait pas d'élévation, mais elle était pratique. Suivant lui, aucune forme de gouvernement n'est parfaite, toutes ont leurs avantages et leurs inconvénients, ou, comme il dit avec finesse, il y a dans toutes le moins bon et le moins mauvais. S'il était obligé de choisir, il serait fort embarrassé ; et il avoue franchement qu'il ne saurait à quelle forme de gouvernement il doit se tenir. Il a pour cela deux raisons. La première est historique : la valeur réelle d'une constitution

(1) Chap. x, n° 1.

politique dépend des mœurs et du caractère du peuple, des circonstances plus ou moins favorables et de la manière de s'en servir. La seconde raison est toute logique : quand une fois on est entré dans le doute philosophique, on n'en peut plus sortir que par des expériences que dans ce cas l'on ne doit pas même essayer. Il faut donc que des accidents, indépendants de notre libre arbitre, tranchent la question insoluble. Notre naissance fixe notre choix. La raison nous commande de nous en tenir au gouvernement établi dans le pays où nous sommes nés. Cette forme de gouvernement peut avoir et doit avoir ses défauts ; cependant, à tout prendre, elle vaut encore mieux pour nous que des révolutions. D'ailleurs, on peut espérer l'améliorer : il y a mille manières d'y parvenir, c'est surtout le talent de ceux qui ont part aux affaires; mais vouloir changer cette forme de gouvernement pour une autre, serait une folie, serait un crime. Le commencement de la sagesse politique est de craindre le souverain qui commande, et la fin de la vertu politique est d'estimer et d'aimer son gouvernement comme le meilleur que l'on puisse avoir.

C'est exactement la doctrine enseignée par Bossuet au Dauphin. On la retrouve dans la *Politique tirée de l'Écriture sainte* (1) : « Il n'y a aucune forme de gouvernement ni aucun établissement humain qui n'ait ses inconvénients, de sorte qu'il faut demeurer dans l'état auquel un long temps a accoutumé le peuple. C'est pourquoi Dieu prend en sa protection tous les gouvernements légitimes, en quelque forme qu'ils soient établis : qui entreprend de les renverser n'est pas seulement ennemi public (2), mais encore ennemi de Dieu. »

Ce qui distingue la doctrine politique de la Bruyère, c'est qu'elle ne s'appuie pas sur le droit divin. Simple laïque, il ne pouvait parler comme un évêque des puissances établies par Dieu. Il ne s'adressait qu'à la raison humaine. Cette méthode n'était point sans danger ; car, pour faire l'éloge du gouvernement de Louis XIV, il le soumettait sans aucun scrupule au libre examen. Ces philosophes sont incorrigibles : les plus dociles s'émancipent toujours par quelque endroit. Un jour ou l'autre, le duc de Bourbon s'en apercevra et le fera sentir cruellement à la Bruyère. Le côté faible des philosophes est de prétendre n'avoir aucune prévention. C'est ce qu'on ne peut leur pardonner dans le monde, et c'est ce qui les rendait ridicules à la cour. En mathéma-

(1) Livre II, article 1er, proposition 12.

(2) S. Paul. *Ép. aux Romains,* c. XIII, v. 1, 2.

tiques ou en métaphysique, il est possible de n'avoir pas de prévention; en politique, c'est difficile; à la cour, c'est impossible. La Bruyère ne pouvait faire abstraction de toutes les personnes avec lesquelles il vivait, ni des sentiments qu'elles lui inspiraient. Y fût-il parvenu, il lui serait resté toujours les préventions de son métier de moraliste. Il n'y a pas de cause d'erreur plus difficile à éliminer. Il s'en apercevra bientôt lui-même : c'était l'une des choses qu'il supportait avec le plus d'humeur.

Après le roi, l'homme politique qui exerçait alors la plus grande puissance était Louvois. Il avait créé l'état militaire de la France, œuvre immense, œuvre durable qui a fait longtemps la gloire de ce pays. Mais, malgré ses talents et ses grands services, Louvois, le ministre favori du roi, n'était ni aimable ni aimé. On eût été heureux de le voir tomber en disgrâce. « Qu'un favori s'observe de fort près, dit la Bruyère (1); car, s'il me fait moins attendre dans son antichambre qu'à l'ordinaire, s'il a le visage plus ouvert, s'il fronce moins le sourcil, s'il m'écoute plus volontiers et s'il me reconduit un peu plus loin, je penserai qu'il commence à tomber, et je penserai juste. » Louvois n'avait pas été heureux depuis quelque temps. Sa fête de Meudon avait mal réussi; il venait de faire prendre son gendre en flagrant délit de lèse-majesté; c'était M. de Seignelay qui avait signifié les ordres du roi à Mme de Bouillon; on disait que Mme de Maintenon se souvenait que Louvois avait été opposé à son mariage avec le roi; enfin on remarquait qu'il était plus doux et plus poli. Le moraliste en tira cette conclusion : « L'homme a bien peu de ressources en soi-même (2), puisqu'il lui faut une disgrâce, une mortification, pour le rendre plus humain, plus traitable, moins féroce, plus honnête homme. » Le moraliste avait mal compris le terrible jeu de l'homme d'État.

« Concentré dans le secret des grandes affaires, Louvois, dit son historien M. C. Rousset, était inattaquable; mais depuis qu'il s'était éparpillé dans les mille détails de la surintendance des bâtiments, il avait multiplié contre lui-même les chances d'embuscade et de surprise. » Lorsque, pour surpasser Colbert, il avait entrepris le gigantesque projet d'amener la rivière d'Eure à Versailles, « il s'était aventuré sur un terrain trop favorable aux cheminements de ses adversaires. » Il y était attaqué de deux côtés à la fois : en dessous,

(1) Chap. VIII, n° 94.
(2) Chap. VIII, n° 94.

par la charité chrétienne des courtisans, qui blâmaient ces dépenses inutiles et ces travaux inhumains; au grand jour, par les amis de feu M. de Colbert, qui se moquaient de ces maladresses monumentales, surtout par le ministre de la marine, le brillant Seignelay, qui triomphait presque autant des déplaisirs du beau-père de M. de la Roche-Guyon que du bombardement de Tripoli par la flotte de Sa Majesté. Louvois, criblé d'épigrammes légères auxquelles il ne pouvait répondre, avait bien été obligé de radoucir le ton d'un ministre favori; il s'était aperçu des atteintes portées à son crédit par diverses faveurs qui furent alors répandues sur la famille de Colbert, et que le marquis de Sourches énumère avec complaisance. La Bruyère a parfaitement décrit la physionomie de Louvois à ce moment; tout le monde alors prenait plaisir à le voir un peu mortifié, plus humain, plus traitable. Mais à ce moment-là même Louvois, dans le mystère du cabinet, dressait contre son rival une puissante batterie, et organisait contre tous ses adversaires une opération formidable qui devait les anéantir à tout jamais.

Pendant qu'il soutenait auprès du roi le crédit de MM. de la Rochefoucauld et Villeroy, qui avaient condamné leurs propres fils à l'exil, pendant qu'il obtenait des consolations pour les innocents punis à la place des coupables, et faisait envoyer MM. de Dangeau et de Bellefonds à Évreux, en visite auprès de M. et de Mme de Bouillon, pendant qu'en dirigeant les solides travaux de Maintenon, il prenait à la cour les airs et les façons de Mme de Maintenon elle-même, et se montrait doux et bienveillant pour tout le monde, afin que tout le monde rendît témoignage à sa justice, il tendit au trop zélé fils de Colbert un piège où le jeune ministre donna tête baissée. Il s'agissait de rendre un compte exact de toutes les forces de terre et de mer dont le roi pourrait disposer en cas de guerre. Le ministre de la marine offrit d'aller sur-le-champ inspecter le port de Brest et les vaisseaux du roi, tandis que le ministre de la guerre examinerait les places et garnisons des Flandres, du Luxembourg, de l'Alsace et de la Franche-Comté. Le 22 août, M. de Seignelay partit pour la Bretagne, et M. de Courtenvaux, fils de Louvois, pour la Flandre française. Louvois demeura seul auprès du roi; s'il avait besoin d'excuse, la maladie de son père, le chancelier Michel le Tellier, qui avait déjà quatre-vingt-trois ans, parut une raison suffisante. Il n'avait pas même attendu l'absence de son rival pour démasquer ses bat-

teries. Il voyait bien par où le roi menaçait de lui échapper : M. de Harlay, archevêque de Paris, soit par zèle pour la religion, soit pour faire oublier les différends avec la cour de Rome, dit l'abbé le Gendre, redoublait d'instances auprès du roi, en demandant l'extinction du calvinisme. Mme de Maintenon laissait croire au roi qu'il était un apôtre. Louvois, pour écarter les influences ecclésiastiques qui minaient son crédit auprès du roi, avait pris en main la propagande catholique dans les provinces protestantes ; il lui imprima une direction militaire. Si Louis XIV voulait être plus catholique que le pape, Louvois devint plus catholique que le roi. L'intendant Foucauld avait, au moyen « d'une mission bottée », converti presque subitement la ville de Pau et une partie du Béarn ; Louvois venait de le faire nommer intendant du Poitou pour y appliquer le même procédé de prosélytisme avec « les dragons de M. d'Haszfeldt, qui y avaient déjà produit de bons effets ». M. de Baville fut chargé de procéder en Languedoc de la même manière. Le maréchal de camp de Saint-Ruth alla commander les troupes (1) en Dauphiné « pour engager insensiblement les huguenots à quitter leur mauvaise religion ». Les grandes dragonnades sévissaient. Louvois faisait le siège du calvinisme comme Vauban avait fait le siège de la place de Luxembourg. Il était sûr du succès et marchait avec fermeté à son but, au moment où la Bruyère le croyait ébranlé, moins féroce et plus honnête homme.

Si la Bruyère ne pouvait pénétrer les sombres mystères de la politique de Louvois, qui se dérobait à sa vue, il observait très bien la lutte de Mme de Montespan et de Mme la Duchesse, qui se passait sous ses yeux, puisque la personne même du duc de Bourbon en était l'objet. Mme la Duchesse connaissait « le monde, ses maux toujours plus réels que ses biens, et ses douleurs toujours plus vives et plus pénétrantes que ses joies » ; elle était revenue à la cour pour suivre son fils dans sa nouvelle condition et l'aider des conseils de son expérience. Cela déplut à Mme de Montespan, qui entendait gouverner seule son gendre : elle y tenait d'autant plus qu'elle espérait se consoler des froideurs du roi par la confiante docilité du duc de Bourbon. Il était si jeune, si aimable, il aimait si joliment sa fille. Que pouvait-il lui refuser ? D'ailleurs, où pourrait-il trouver de meilleurs conseils que près de sa belle-mère ? Elle savait si bien la cour ;

(1) De Sourches, t. I, p. 296 et note 1.

elle connaissait si bien le fort et le faible de chacun ; elle le disait si bien, avec un esprit si net, si vif et d'un tour si original. Pouvait-il mieux faire que de l'écouter? Il avait appris l'espagnol pour entendre ce qu'une mère dit à sa fille quand elle la marie : il n'avait qu'à prêter une oreille attentive pour apprendre, même en bon français, une foule de choses intéressantes qui faisaient rire M. le Duc et obtenaient d'avance son approbation. Mme la Duchesse alla passer les fêtes de la Notre-Dame dans la retraite, à Maubuisson. Les vertus de la princesse Louise de Bavière sa tante faisaient, dit Bossuet, éclater par toute l'Église la gloire de ce saint monastère, et Mme la duchesse de Bourbon y vint aussi avec son mari (1), pour apprendre à connaître les saintes de sa nouvelle famille. Le duc de Bourbon s'y donna le plaisir de raconter à sa tante, Mme d'Hanovre, tout ce qu'il avait fait avec son père pour lui obtenir sa pension de 12,000 livres. C'était bien quelque chose, pourtant cela ne suffisait pas tout à fait pour rendre la vie extrêmement gaie dans une maison aussi austère ; il essaya de chasser, mais il n'y avait guère de gibier dans les bois mal entretenus de la célèbre abbaye ; la chasse ne fut pas heureuse. Lorsque le duc de Bourbon fut revenu à Versailles, Mme de Montespan se moqua des plaisirs de Maubuisson auxquels elle n'avait point pris part. « Il me parut un peu gêné de la présence de Mme de Montespan, dit M. de Ricous ; de son côté, elle ne fait pas, ce me semble, tout ce qu'il faudrait pour lui donner un air plus libre avec elle. » — Au contraire, il se sentait libre avec sa mère, qui pouvait bien n'être pas toujours d'une conversation fort divertissante, mais qui n'avait jamais la prétention de s'emparer de lui. Seulement Mme la Duchesse, malgré sa soumission de novice envers son mari, ne se croyait pas obligée d'être soumise à Mme de Montespan. Voilà la guerre allumée, guerre discrète et délicate, sans cris, sans fracas ni tumulte, guerre d'influence entre deux femmes dont la Bruyère trace le portrait en les opposant l'une à l'autre (2). « Il y a dans quelques femmes une grandeur artificielle, attachée au mouvement des yeux, à un air de tête, aux façons de marcher, et qui ne va pas plus loin, un esprit éblouissant et qui impose, et que l'on n'estime que parce qu'il n'est pas approfondi. Il y a dans quelques autres une grandeur simple, naturelle, indépendante du geste et de la démarche

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

(2) Chap. III, nº 2.

et qui est comme une suite de leur haute naissance, un mérite paisible mais solide, accompagné de mille vertus qu'elles ne peuvent couvrir de leur modestie, qui échappent et qui se montrent à ceux qui ont des yeux. » La Bruyère avait des yeux, et il voyait bien (1). « L'on est plus sociable et d'un meilleur commerce par le cœur que par l'esprit. » Mais il se garda bien de prendre parti (2). « Il est aussi dangereux à la cour de faire des avances que de n'en point faire. »

Après tout, il n'avait pas trop à se plaindre (3) : « Le destin du vigneron, du soldat et du tailleur de pierre, l'empêchait de se trouver malheureux par la fortune des princes et des ministres qui lui manquait. » Il fallut bien que ceux qui se faisaient tirer l'oreille pour lui témoigner les égards qui lui étaient dus finissent par s'y résigner. Le roi avait déclaré qu'il allait partir pour Chambord, et il venait de fixer les places de ses carrosses. On dut se hâter dans la maison de Condé de faire les mêmes préparatifs pour accompagner le duc et la duchesse de Bourbon. Le 18 août, M. de Gourville avait écrit de Paris à M. le Prince (4) : « Je viens d'arriver de Saint-Maur, Mgr le Duc m'ayant mandé par son trompette de me trouver ici à une heure. Mgr le Duc a réglé que M. de la Bruyère irait à cheval à Chambord. Je lui parlerai du sieur Sauveur, ainsi que Votre Altesse me l'a ordonné. » — En effet, le lendemain il écrivit de nouveau : « M. le Duc a ordonné de faire donner aux révérends pères et au sieur Sauveur des places dans les voitures ordinaires avec Fabvier. Je lui ai fait dire de les prendre et que je les ferai payer. » Dans ces deux lettres, nous voyons Gourville, rigoureux observateur de l'étiquette, mettre chacun à son rang dans la maison de Condé, appeler le maître de danse, Fabvier tout court ; le célèbre mathématicien professeur de fortification, le sieur Sauveur ; les jésuites Alleaume et du Rosel, les révérends pères ; mais, quand il parlait de la Bruyère, il écrivait « M. de la Bruyère ». Quoique de race bourgeoise, la Bruyère était alors traité comme un gentilhomme de Leurs Altesses. S'il n'en avait pas le titre, il en avait déjà les fonctions. Enseigner la politique à M. le duc de Bourbon ! Tout le monde s'inclinait devant ce privilège, sauf à se moquer de la maladresse du philosophe, s'il ne se tenait pas

(1) Chap. IV, n° 78.
(2) Chap. VIII, n° 37.
(3) Chap. XI, n° 135.
(4) Mss. de l'hôtel de Condé.

mieux sur les chevaux de M. le Duc que Racine ou Boileau sur ceux du roi. Mais, inférieur pour tout le reste aux deux grands historiographes, la Bruyère, sans être un élégant cavalier, leur était supérieur en fait d'équitation.

Enfin la Bruyère avait, malgré M. le Prince, un avantage qui ne manquait pas d'agrément : il accompagnait le duc de Bourbon partout, excepté dans le monde ; il n'assistait point aux fêtes et ne rendait pas compte des plaisirs du monde ; il n'était pas chargé d'amuser le jeune prince, ni de lui apprendre à s'amuser ; il avouait franchement que les études dont il était chargé, très sérieuses par elles-mêmes, n'avaient aucun rapport avec le plaisir et la gaieté, et il s'efforçait par mille moyens ingénieux d'en adoucir l'amertume, tandis que le jeune prince, soit dans le cabinet du roi, soit dans les conversations de la cour, en reconnaissait tous les jours l'évidente utilité. Aussi le duc de Bourbon se savait gré à lui-même, comme s'il avait fait acte de courage et de raison, toutes les fois qu'il pouvait donner à M. de la Bruyère le temps convenu, et il n'y manquait guère. Il était un peu moins assidu avec Sauveur, parce qu'il ne voyait pas aussi bien l'incontestable nécessité des théories mathématiques dans la pratique des fortifications. Mais avec les maîtres chargés de lui apprendre à s'amuser dans le monde il ne voulut pas s'ennuyer chez lui et se mit fort à son aise ; il finit même par les renvoyer les uns après les autres. Quand Gourville communiqua à Fabvier les ordres de M. le Duc pour le voyage de Chambord, le maître de danse lui dit avec bonne foi qu'il n'était pas nécessaire de le faire venir à Chambord, si Son Altesse ne devait pas requérir ses services plus souvent qu'elle ne l'avait fait dans les derniers temps à Versailles. Informé de ce fait, absolument contraire à ses intentions, M. le Duc entra dans une grande colère et eut avec son fils une explication des plus vives. M. le Duc n'entendait pas que son fils profitât de ce qu'il avait les grandes entrées pour s'émanciper à ce point. M. le duc de Bourbon comprenait encore moins que, si le roi le traitait comme un homme digne de sa confiance, on voulût le traiter comme un enfant qui n'a ni bon sens ni raison. M. le Duc fut très ému de cette querelle : il eut peur d'en tomber malade, et fit venir les révérends pères dans sa chambre pour leur raconter cette petite affaire qu'il avait eue avec son fils. Ils lui dirent que le duc de Bourbon renvoyait aussi fort souvent le maître d'armes. Quant au

maître de dessin, il y avait déjà longtemps qu'il n'en était plus question. M. le Duc promit d'y mettre bon ordre : « Il est important, dit-il, de ne souffrir aucun retranchement dans tout ce qui a été réglé avec M. le Prince. » Du reste, ajoute le P. Alleaume, qui nous donne ces détails, le duc de Bourbon fait son devoir avec les autres maîtres. Et la Bruyère se disait en lui-même (1) : « Le sage évite quelquefois le monde de peur d'être ennuyé. »

Pendant que M. le Duc prenait avec les révérends pères ces belles résolutions pour empêcher son fils de lui échapper, le jeune prince, qui ne s'en inquiétait guère, était allé avec le Dauphin faire une magnifique partie de chasse (près Paris) dans la plaine Saint-Denis. La société était des plus brillantes et des plus gaies : on y remarquait MM. de la Rochefoucauld, de Vardes, de Grammont, de Tingry, de Lory, etc., etc. Beaucoup d'habiles chasseurs y déployèrent leurs talents. On tua six cents pièces de gibier. La part de M. le duc de Bourbon était déjà de trente perdreaux dans la matinée. Ce qu'il y avait de plus beau, c'est qu'il avait tiré ces perdreaux à cheval. Quelle fermeté sur ses étriers! quelle adresse! quel coup d'œil! Il caracolait avec grâce, lorsque dans un champ de choux et d'asperges, près d'Aubervilliers, il ajusta un lièvre qui se dérobait devant la chienne de Mgr le Dauphin. Il tira, manqua le lièvre, et tua la chienne de Son Altesse Royale. Grand émoi. On accourt aux cris de la bête expirante, on la ramasse, on la soigne. On se demande avec inquiétude ce que va dire Monseigneur : il aimait beaucoup cette chienne, qui était vraiment excellente. Le duc de Bourbon était aussi pâle et aussi abattu que s'il avait fait une chute effroyable. On le consola en lui disant que ce n'était pas sa faute ; mais ces consolations, dont il sentait l'ironie, étaient autant de blessures qui renouvelaient sa douleur. Monseigneur se montra bon prince et témoigna quelque pitié pour son petit cousin. Au déjeuner à Aubervilliers, on parla beaucoup de cette affaire importante : le duc de Bourbon, piqué au vif, déclara qu'il ne chasserait plus de sa vie. On fit de grands efforts pour le tirer de son désespoir : rien ne put réussir. A la fin on rapporta la chienne, qui n'était pas encore morte ; on remarqua qu'elle n'en mourrait pas. Cela seul rendit quelque courage au jeune prince ; il consentit à chasser à pied dans l'après-dînée, et il tua bien encore une huitaine de pièces avant de rentrer à la maison. Il appela

(1) Chap. v, n° 83.

la Bruyère auprès de lui, pour se distraire de ses plaisirs par quelques études sérieuses ; mais il ne put se tenir de lui dire son chagrin. Ce qu'il ne pouvait supporter, c'était l'opinion qu'il avait donnée de lui à tous les courtisans de Monseigneur. La Bruyère lui répondit (1) : « Nous cherchons notre bonheur en dehors de nous et dans l'opinion des hommes, que nous connaissons flatteurs, peu sincères, sans équité, pleins d'envie, de caprices et de préventions. Quelle bizarrerie ! » Et il voulut s'occuper des études, mais ce fut impossible : Monseigneur resta plongé dans son noir chagrin.

Ce ne fut pas son père qui l'en tira, lorsqu'il voulut lui faire reprendre ses leçons de danse. Le duc de Bourbon prétendit qu'il était souffrant, qu'il s'était enrhumé à la chasse, en un mot, qu'il ne pouvait pas danser. M. le Duc insista. Le 21 au soir, avait lieu à Marly la dernière fête de la saison, puisque le roi allait partir pour Chambord. Mme la duchesse de Bourbon y dansera sans aucun doute ; est-ce que son mari n'y dansera pas ? Non, non, mille fois non ! M. le Duc fut obligé de baisser le ton devant l'énergique volonté de son fils. La fête eut lieu. On y joua le *Sicilien* de Molière, avec des entrées de ballets et les bons danseurs et danseuses de l'Opéra. Mme la duchesse de Bourbon y obtint le plus grand succès ; Mme la princesse de Conti se soutint à la hauteur de sa réputation. Mlle de Roquelaure atteignit presque l'éclat de ces deux princesses. M. le duc de Bourbon assista à toute la fête, vit toutes les danses ; mais, comme il l'avait déclaré, il ne dansa pas. Son père maudissait l'entêtement d'un enfant sur lequel il avait eu le tort de faire reposer ses espérances. Le fils donna toujours pour excuse le gros rhume qu'il avait attrapé la veille. Les amis du Dauphin attribuèrent cette subite indisposition au dépit d'avoir tué la chienne de Monseigneur. Le 23 août, Sauveur disait : « Le peu d'attention qu'a eue le duc de Bourbon cette semaine, et le peu de leçons qu'il a prises, est cause que nous n'avançons guère ; j'espère que les leçons de Chambord répareront ce qui nous manque ici. » Le même jour, le P. Alleaume écrivait à Condé : « Il paraît que la réprimande de Son Altesse Sérénissime Mgr le Duc a fait un fort bon effet : on est depuis ce temps-là dans une grande exactitude. Mgr le duc de Bourbon se leva hier fort matin : il alla de suite au manège. M. de la Bruyère, M. Sauveur et les autres maîtres eurent leur temps et furent satisfaits de son application. Nous le

(1) Chap. XI, n° 76.

serons demain. » M. le Prince s'aperçut facilement que le P. Alleaume prenait ses désirs pour la réalité. Quant à la Bruyère, il composa cette recette philosophique (1) : « Les hommes, en un même jour, ouvrent leur âme à de petites joies et se laissent dominer par de petits chagrins. Rien de plus inégal, ni de moins suivi que ce qui se passe en si peu de temps dans leur cœur et dans leur esprit (2). Le remède à ce mal est de n'estimer les choses du monde que ce qu'elles valent. » Il appliqua ce remède à Chambord, à Fontainebleau et à Versailles, et il s'en trouva toujours bien. Il excellait surtout dans cette politique. Mais cela ne suffisait pas pour garantir le duc de Bourbon de tous les dangers qu'il pouvait courir.

Au moment où le roi allait partir pour Chambord, M. le Prince arriva tout à coup à Versailles, 26 août. Personne ne l'attendait : que venait-il faire? Venait-il rétablir le bon ordre dans l'éducation de son petit-fils? Il en avait bien le droit, et on put le croire dans la maison de M. le Duc, car alors il fut annoncé que M. de Briord avait la charge de premier gentilhomme de la chambre de M. le duc de Bourbon; il fera même en quelque façon les fonctions de gouverneur, ajoute Dangeau, mais il garde la charge de premier écuyer de M. le Duc. Ce M. de Briord était un politique remarquable qui se distinguera plus tard dans la diplomatie de la fin du règne de Louis XIV. Le roi lui-même lui reconnaîtra le talent d'écrire fort bien une dépêche, et autant de fermeté que de tact dans les négociations. Mais pourquoi Condé voulait-il le mettre auprès du duc de Bourbon?

« Ce qui faisait alors, dit le marquis de Sourches (3), le plus grand bruit dans le monde, était une ligue qu'on prétendait avoir été signée entre l'Angleterre, l'Espagne, la Hollande et le Brandebourg. On ne savait si elle était offensive ou seulement défensive; mais on craignait que ce ne fût une méchante affaire pour la France, si l'Empereur venait à s'en faire une arme contre le roi. Heureusement l'Empereur avait alors sur les bras une grosse armée turque de 45,000 hommes qui arrivait en Hongrie au secours de Neuhausel assiégée. Le seraskier commandant les Turcs avait déjà pris Wiszgrad et assiégeait le château de Gran qui ne pouvait résister longtemps; le duc de Lorraine, chef des Impériaux, laissant 20,000 hommes devant Neuhausel sous

(1) Chap. XI, n° 133.
(2) *Imitation de J.-C.*, liv. III, c. XXXIII.
(3) *Mémoires*, t. I, p. 276.

les ordres du général comte Caprara, avait marché droit aux Turcs avec le reste de ses troupes et celles de l'électeur de Bavière. Une grande bataille était inévitable. Les yeux de toute l'Europe étaient dirigés de ce côté. La paix de tous les États chrétiens dépendait du succès des infidèles. « Ces nouvelles pouvaient bien n'être pas étrangères à la venue de M. le Prince à la cour (1). »

En effet, il y prenait grand intérêt ; il ne faisait guère que d'arriver, lorsqu'on apprit par diverses lettres d'Allemagne qu'il y avait eu grande bataille entre les Impériaux et les Turcs, que Neuhausel était prise, et que les neveux de Condé, M. le prince de Conti et le prince de la Roche-sur-Yon, qui servaient l'Empereur malgré le roi, s'étaient couverts de gloire en combattant les infidèles.

Condé expliqua lui-même ces événements militaires à son petit-fils. Cette leçon fut à coup sûr plus intéressante que celles de la Bruyère. On peut la résumer à peu près ainsi (2), d'après le marquis de Sourches et les lettres du marquis de Lassay au maréchal de Bellefonds. Le château de Gran, qui avait déjà subi plusieurs assauts, était sur le point d'être forcé, lorsque les Turcs, apprenant l'arrivée du duc de Lorraine avec 35,000 hommes, vinrent l'attaquer sans lui donner le temps de prendre un poste avantageux dont il voulait s'emparer. « Il faut avouer, dit Lassay (3), témoin oculaire, que cette nation-là fait de belles diligences (14 août). Le duc de Lorraine, surpris, avait pu cependant ranger son armée sur trois lignes dans un espace assez étroit, protégé sur sa gauche par une montagne qu'il avait fortement occupée. Ses escadrons et ses bataillons, mêlés alternativement l'un avec l'autre, étaient si serrés qu'il n'y avait presque point d'intervalle. Les Turcs avaient pour méthode de percer par des charges de cavalerie l'armée ennemie, pour revenir l'attaquer en queue pendant que l'infanterie la pressait en tête. Ils firent leur première charge de fort bonne grâce ; mais ils furent reçus par un feu d'artillerie et de mousqueterie si bien nourri, qu'on vit leurs masses profondes, sous des volées de balles et de mitraille, onduler comme les épis de blé agités par le vent. Quelques-uns pénétrèrent à travers les petits intervalles de la première ligne et furent écrasés par la seconde, où se distingua par son coup d'œil et par son courage M. le prince de la Roche-sur-

(1) *Recueil de différentes choses*, par Lassay, t. I, p. 120-168.
(2) De Sourches, t. I, p. 277-282 ; Lassay, t. I, p. 169-217.
(3) Lassay, t. I, p. 196.

Yon. Les autres s'arrêtèrent en confusion tout près de la première ligne, qui ne cessait de les couvrir de ses feux, tournèrent lentement, péniblement, et se retirèrent en désordre. Une autre partie de leur armée essaya de s'emparer de la montagne sur la gauche des chrétiens ; cette seconde charge, moins impétueuse que la première, fut aussi vivement repoussée : les chrétiens, voyant les infidèles lâcher pied partout, les suivirent au petit pas et en bon ordre sans rompre leurs lignes. Les Turcs firent encore une troisième charge, mais si molle qu'elle ne servit qu'à montrer leur complète déroute. Le seraskier, qui avait voulu les rallier, tomba dangereusement blessé ; leur infanterie se dispersa dans tous les sens, leur cavalerie s'enfuit plus vite encore qu'elle n'était venue, et leur camp fut pillé. La nuit qui suivit, le duc de Lorraine envoya M. le prince de Commercy porter aux troupes qui étaient restées devant Neuhausel la nouvelle de cette victoire. L'enthousiasme fut si grand, que le général Caprara ordonna l'assaut pour le lendemain. Neuhausel, qui se défendait depuis si longtemps, fut enlevée en un coup de main : la garnison et les habitants furent passés au fil de l'épée. Il n'en échappa guère que deux cents, disait-on, et parmi eux la femme du gouverneur, qui vint se réfugier entre les bras du prince de Commercy. » Battus sur tous les points, les Turcs allaient perdre la Hongrie, et l'armée de l'Empereur poursuivait ses succès avec autant de prudence que de fermeté. « Cette grande nouvelle, dit le marquis de Sourches (1), fut suivie d'une légère indisposition du roi : ce ne fut autre chose qu'une vapeur qui le prit dans la nuit du 28 au 29 et qui l'empêcha néanmoins de partir pour Chambord comme il l'avait résolu : il remit son départ au 3 septembre. Les malicieux dirent que cette indisposition venait du chagrin d'avoir appris les brillants succès des armes de l'Empereur. « Condé ne fut pas moins ému que le roi : mieux que personne il voyait avec son coup d'œil d'aigle les conséquences de ces événements pour la France. Mais il avait encore d'autres raisons. « Il y a, dit la Bruyère (2), de certains grands sentiments, de certaines actions nobles et élevées que nous devons moins à la force de notre esprit qu'à la bonté de notre naturel. » Condé était venu auprès de Louis XIV implorer le pardon de ses neveux, le prince de Conti et le prince de la Roche-sur-Yon, qui avaient noblement pris leur part à la victoire de Gran

(1) T. I, p. 284.
(2) Chap. IV, n° 79.

M. de Lassay, qui les avait suivis, écrivait alors : « Il y a une si grande quantité de princes dans notre armée que je ne crois pas qu'on en ait jamais tant vu ailleurs, hors dans les romans. » — Les princes de Conti avaient tenu haut le titre de princes français au milieu de cette fourmilière de princes de toute nation ; mais ils n'avaient pu faire que les plus grands avantages ne fussent accordés aux princes allemands ou lorrains. Maximilien de Bavière, en épousant l'archiduchesse même sans dot, avait cueilli d'avance la plus belle palme de la victoire : le prince de Commercy, qui en France était bien au-dessous des princes de Conti, les avait cependant dépassés à Neuhausel, où ils arrivèrent deux heures après la prise de la ville. Aussi quittèrent-ils promptement le service de l'Empereur. Mercy n'avait pu les rejoindre que le lendemain de la bataille de Gran ; et il leur avait remis un reçu des lettres qu'on lui avait enlevées, signé de M. de Bissy, *par ordre du roi*. Ils avaient compris qu'ils étaient perdus. Quelle triste récompense devaient-ils attendre pour une si belle campagne! Ils se mirent aussitôt en route pour venir demander au roi pardon de leur folie, et firent prier M. le Prince d'intercéder pour eux. Ils marchèrent si vite, que le 30 août ils étaient déjà à Strasbourg avec le prince de Turenne. M. de Montclar, gouverneur de cette place, écrivait ce jour-là à Louvois : « Ils ne se sont pas enrichis des dépouilles des Turcs, car ils n'ont guère que leur chemise sur le dos. » M. le Prince envoya secrètement audevant d'eux M. de Xaintrailles, écuyer du duc de Bourbon, pour leur dire d'attendre à Meaux les ordres qu'il tâcherait d'obtenir du roi. — Mais le roi était si mécontent qu'il ne voulut rien promettre. Il sut fort mauvais gré à M. le Prince d'avoir tant présumé de sa bonté, et Xaintrailles, dit le marquis de la Fare, fut pour ce fait tenu longtemps en disgrâce. Tout ce que Condé, malgré son âge, ses grands services, sa gloire et l'éloquence de ses prières, put obtenir, fut, non pas le pardon des princes de Conti, mais la permission de le demander, en venant se jeter aux pieds du roi sans avoir vu personne avant Sa Majesté. Encore le roi déclara-t-il à M. le Prince qu'il voulait ôter à M. le prince de Conti les grandes entrées qu'il lui avait données, et qu'il le lui ferait dire par Mme la princesse de Conti (1). M. le Prince répondit au roi « qu'il fallait laisser à Mme la princesse de Conti l'emploi de porter de bonnes nouvelles, quand il y en aurait ; que c'était à lui de porter les mauvaises, et qu'ainsi il s'en chargeait ». Ce que Condé avait obtenu

(1) Dangeau, t. I, p. 216.

pour ses neveux était peu de chose, mais cela parut beaucoup auprès de ce qui était réservé à leur compagnon de voyage : M. de Turenne fut renvoyé en Allemagne avec ordre d'y attendre au delà des frontières françaises le jour où il plairait à Sa Majesté de mettre un terme son exil ; et, en se séparant à Meaux des deux princes de Conti, il admira le bonheur qu'ils avaient d'être protégés par un oncle si généreux et si puissant.

Mais M. le Duc, à Versailles, trouva que son père avait trop fait pour ses neveux et pas assez pour son fils. Si l'on avait ôté les grandes entrées à M. le prince de Conti, qui avait perdu la confiance du roi, pourquoi ne les donnait-on pas à M. le Duc, qui les avait si bien méritées? Puis M. le Prince chargeait M. de Briord de gouverner M. le duc de Bourbon à la cour. Est-ce que M. le Duc ne suffisait pas à remplir ces fonctions délicates? Si M. de Xaintrailles ne méritait plus la confiance du roi, pouvait-on faire quelque reproche à M. le Duc? M. de Briord, était, sans contredit homme d'honneur et de valeur, mais n'était-il pas déjà bien récompensé de son attachement à M. le Duc? On faisait sur lui des contes assez désagréables (1). Aussi M. le Duc dit à M. le Prince que dorénavant il se chargeait de gouverner M. le duc de Bourbon. Il ne refusait pas dans cette grave occupation l'aide de son premier écuyer ; mais il ne le fit pas nommer premier gentilhomme de la chambre (2). « Un homme qui a vécu dans l'intrigue, pensait la Bruyère, ne peut plus s'en passer ; toute autre vie pour lui est languissante. » Grâce à M. le Duc, l'éducation de son fils tomba dans l'intrigue.

Avant de partir pour Chambord (3), M. de Louvois vint apprendre à Mme la princesse de Conti, de la part du roi, que le prince de Conti et son frère revenaient de Hongrie ; que Sa Majesté leur avait pardonné ; que, selon toutes les apparences, ils arriveraient incessamment à la cour, et qu'ils seraient les bienvenus. Cette princesse, dit le grand prévôt, en eut une extrême joie que tous les courtisans partagèrent avec elle. Le lendemain elle eut une grande audience du roi. de laquelle elle sortit avec toutes les marques d'une entière satisfaction ; et le 3 septembre, lorsque l'on partit pour Chambord, le roi avait dans son carrosse le Dauphin, la Dauphine, la princesse de

(1) Mme de Sévigné, t. III, p. 206, 207 ; t. IV, p. 219, etc.

(2) Chap. VIII, n° 91.

(3) De Sourches, t. I, p. 287.

Conti et la duchesse de Bourbon. En route, le roi alla visiter les travaux du canal de l'Eure et l'édifice surprenant de Maintenon. Le 4, lorsqu'il arrivait à Chartres, il trouva les princes de Conti qui vinrent se jeter à ses pieds et lui demandèrent pardon de lui avoir déplu. Sa Majesté leur répondit avec assez de douceur : « Je suis bien aise de vous voir de retour : des princes de mon sang sont mieux près de moi que partout ailleurs. » — Pas un mot de reproche ne fut prononcé. On eût dit que les lettres saisies sur Mercy et qui avaient excité une si grande colère étaient oubliées. La cour était dans l'admiration de tant de magnanimité. « Une grande âme, dit la Bruyère (1), est au-dessus de l'injure, de l'injustice, de la douleur, de la moquerie, et elle serait invulnérable, si elle ne souffrait par la compassion. »

Le même jour, arrivait à Chartres M. de Seignelay, de retour de Brest ; il arrivait trop tard : M. de Louvois lui avait déjà coupé l'herbe sous le pied. Le matin même du 3 septembre, à Versailles, le roi avait appris que toute la ville de Montauban, qui n'était guère habitée que par des huguenots, s'était convertie unanimement : grande nouvelle pour la religion, et qui faisait espérer que dans peu de temps on ne verrait plus aucun huguenot en France. En effet, le 6 septembre (2), le roi, après avoir entendu la messe dans la grande église de Chartres, et avoir fait ses prières dans la chapelle de la Vierge sous terre, se rendit à Châteaudun, où il annonça que plus de 50,000 huguenots venaient de se convertir dans la généralité de Bordeaux. Les courtisans avaient fait aussi leur pèlerinage à la Notre-Dame noire, qui avait sauvé, il y avait un siècle, la ville de Chartres des mains des protestants, commandés par le premier Condé. M. le Duc ne manqua pas de faire son pèlerinage avec le duc de Bourbon. Le moraliste, peu édifié, dit naïvement (3) : « On ne voit point faire de vœux ni de pèlerinage pour obtenir d'un saint d'avoir l'esprit plus juste, l'âme plus reconnaissante ; d'être plus équitable et moins malfaisant ; d'être guéri de la vanité, de l'inquiétude d'esprit, de la mauvaise raillerie. » C'est une observation que Bourdaloue (4) a souvent faite dans ses sermons.

Le 7 septembre, la cour arriva à Chambord. M. le Duc organisa l'éducation de son fils à sa manière et, deux jours après, il écrivit à

(1) Chap. XI, n° 81.
(2) Dangeau, t. I, p. 218.
(3) Chap. XIV, n° 26.
(4) Sermon pour la fête de sainte Geneviève et sermon sur l'Assomption.

M. le Prince qu'il avait réglé les études du duc de Bourbon et que son fils montrait beaucoup d'application pour remplir ses devoirs aussi bien à la cour qu'avec ses maîtres. Mais M. Sauveur, le professeur de fortification, qui avait cru réparer à Chambord le temps perdu à Versailles, renonça vite à cette illusion. L'intrigue de cour, reconnue par la Bruyère, eut bientôt mis les études en désordre. Les RR. PP. Alleaume et du Rosel furent réduits à en convenir. Ils ne pouvaient comprendre M. le Duc. La Bruyère le comprit parfaitement (1) : « Le regret qu'ont les hommes du mauvais emploi du temps qu'ils ont déjà vécu ne les conduit pas toujours à faire de celui qui leur reste à vivre un meilleur usage. »

Au fond de cette intrigue était toujours la question des grandes entrées, qui ne laissait pas de repos à M. le Duc. En être privé fut une cruelle mortification pour le prince de Conti (2). Il avait épousé l'aînée des filles du roi, et il était obligé d'attendre à la porte de la chambre de son beau-père avec la foule des courtisans, tandis que le duc de Bourbon, qui n'avait épousé que la cadette, entrait sans demander. « Qu'avait donc fait son petit cousin pour mériter cette confiance exclusive ? Il n'avait pris part à aucune campagne ; on ne l'avait vu sur aucun champ de bataille ; il n'avait assisté à aucun siège. Il avait porté un bel habit au dernier carrousel et le jour de son mariage, mais ce mariage dont il était si fier n'était pas même achevé : c'était encore un enfant qui sortait à peine du collège ; il n'avait pas fini ses études ; il fallait le renvoyer à ses maîtres. » Pour prouver que son fils était déjà un homme, M. le Duc le conduisit non seulement à la chasse au cerf avec le roi, mais encore à la chasse au loup et au sanglier avec Monseigneur. On sait quel rude chasseur était le Dauphin ; là du moins le prince de Conti et le prince de la Roche-sur-Yon purent voir de leurs yeux ce qu'ils avaient oublié en Hongrie, que leur petit cousin était capable de tenir son rang à la cour, et que son père était bien décidé à le pousser vigoureusement dans le chemin de la faveur, pour profiter de l'avantage que pendant leur absence il avait pris sur eux. Quant aux études du duc de Bourbon, c'était le moindre de ses soucis. Ce qui fut le plus amer à M. le prince de Conti fut de voir qu'il entraînait la princesse de Conti dans sa disgrâce. Toute

(1) Chap. XI, n° 46.
(2) De Sourches, t. I, p. 303, 304.

la cour s'en aperçut le 12 septembre (1), quand le roi alla courre le cerf en calèche : il emmena avec lui la duchesse de Bourbon, Mme de Montespan, Mme de Maintenon et la duchesse de Chevreuse, sœur de M. de Seignelay ; mais la princesse de Conti n'y fut point conviée. Elle crut, avec quelque fondement, qu'on se souvenait de la lettre qu'elle avait écrite à son mari en Hongrie. Elle fut fort affligée et pleura beaucoup ; mais malgré sa douleur, aussi vive que respectueuse, elle ne put rompre cette barrière qui venait de s'interposer entre elle et son père. M. le duc et Mme la duchesse de Bourbon trouvèrent à cette chasse au cerf beaucoup d'agrément : le roi savait bon gré à ces jeunes époux de prendre tant de plaisir en sa société. Enfin le prince de la Roche-sur-Yon, qui était tenu encore plus loin de Sa Majesté que le prince et la princesse de Conti, partit, sans qu'on y fît grande attention, mais de fort mauvaise humeur, pour aller à Chantilly dire à son oncle les amertumes dont son frère et lui étaient abreuvés. Voilà les effets de la clémence et de la magnanimité du roi! Les princes ne portaient pas envie aux faveurs dont le duc de Bourbon était comblé. M. le Duc et son fils avaient toujours fait bonne chère à leurs cousins, après comme avant leur voyage en Hongrie; mais vraiment on pouvait craindre que le duc de Bourbon, qui allait à la chasse tous les jours, non seulement délaissât les études qu'il n'avait pas terminées, mais encore compromît sa santé, un peu chétive, dans les exercices violents qu'aimait Mgr le Dauphin. Ces craintes, confirmées par les lettres des maîtres ou précepteurs du duc de Bourbon, pénétrèrent profondément dans le cœur de M. le Prince : il écrivit sur-le-champ, 16 août, à M. le Duc une lettre irritée (2) : « Je ne puis m'empêcher de vous témoigner qu'il me revient de tous côtés que votre fils va tous les jours à la chasse. J'appréhende que ce violent exercice, et particulièrement la chasse au loup, qui est la plus violente du monde, ne le fasse malade. Prenez-y garde ; cela l'empêche d'étudier. Il deviendra fort bon veneur, mais ignorant dans tout ce qu'il faut qu'il sache. C'est à vous à y remédier et à songer à sa vie, à sa santé et à sa bonne éducation. Je vous prie de n'attendre pas à y remédier quand il ne sera plus temps. »

M. le Duc supporta vaillamment ces remontrances. A défaut de Mme la Duchesse, qui partageait les craintes de M. le Prince, il eut

(1) Dangeau, t. I. p. 220.

(2) Éd. Servois, t. II, à la suite de la lettre de la Bruyère n° VIII, et aussi éd. Chassang, t. II, p. 392.

pour le soutenir la duchesse de Bourbon et surtout Mme de Montespan. Toute jeune et innocente, la duchesse de Bourbon goûtait avec une joie visible les préférences dont elle était l'objet, et nul ne pouvait douter qu'elle ne sût fort bon gré à son mari des honneurs et des plaisirs de la cour dont il jouissait. « Il n'y a point (1) dans le cœur d'une jeune personne un si violent amour auquel l'intérêt ou l'ambition n'ajoute quelque chose. » Mme de Montespan le prenait sur un ton plus haut : très sensible à la satisfaction de voir sa fille l'emporter sur la fille de Mme de la Vallière, elle était loin de se montrer indifférente aux avantages qui étaient accordés à son gendre sur les princes de Conti, et ce n'était pas sans un certain sentiment de triomphe qu'elle encourageait M. le Duc dans la voie où il s'engageait. Quelles espérances nouvelles venaient reluire à ses yeux! « Quelques femmes, dit la Bruyère (2), ont dans le cours de leur vie un double engagement, également difficile à rompre et à dissimuler : il ne manque à l'un que le contrat, et à l'autre que le cœur. » Avec l'appui de sa fille et de son gendre, Mme de Montespan ne pourrait-elle pas restaurer ce double engagement dans son ancien état, ou du moins s'en rapprocher un peu? A cette condition, elle laisserait volontiers les bénéfices du contrat à Mme de Maintenon qui pouvait bien s'en contenter. Mme de Maintenon comprenait tout autrement le rôle qu'elle avait à jouer. Elle n'attribuait ni à sa jeunesse, ni à sa beauté, ni à sa naissance, le grand crédit dont elle jouissait auprès de Sa Majesté, mais seulement à sa soumission et à sa raison. Elle se gardait bien de le flatter et de lui parler comme à un homme élevé au-dessus de la condition des mortels, mais elle ne le blessait jamais par des observations piquantes et se tenait scrupuleusement à l'écart de toutes les intrigues. Elle laissait Mme de Montespan épuiser les derniers restes de son crédit à favoriser les vues profondes et l'ambition inoffensive de M. le Duc. Elle savait que cela ne pouvait aller bien loin. L'esprit de ce prince était non seulement vif et brillant, et d'une conception aisée et prompte, mais encore hautain et défiant avec des manières qui ne lui gagnèrent pas l'inclination des courtisans. Il répondit avec dignité à son père, lui prouva qu'on l'avait mal informé, et maintint fermement son droit à diriger, comme il l'entendrait, l'éducation de son fils (20 septembre 1685).

(1) Chap. III, n° 59.
(2) Chap. III, n° 26.

Condé, piqué jusqu'au vif, répondit (1), le 23 septembre : « Je vois bien que ce qu'on vous mande de votre fils ne vous plaît pas. Je me dispenserai à l'avenir de vous en rien mander, jusqu'à ce que vous le trouviez bon. Vous me mandez qu'il n'a été qu'une fois à la chasse au loup. On m'avait mandé qu'il y était allé deux fois, et au cerf et au sanglier quatre jours de suite. Je n'ai rien trouvé à redire à celles du roi, au contraire; mais à celles du loup, beaucoup. Je sais bien qu'il peut lui arriver des accidents aussi bien qu'à vous, mais il en peut arriver plutôt quand on y va souvent, et quand ce sont des chasses au courre depuis le matin jusques au soir. Je sais bien aussi que, quand on y va tous les jours, on n'étudie point, et qu'outre les accidents, il est bien difficile de ne point tomber malade. Mais, comme cela vous regarde de plus près que moi, aussi bien que le soin de son éducation, vous ferez de vous-même les réflexions que vous jugerez à propos, et je me dispenserai de vous en rien dire jusqu'à ce que vous m'en priiez. »

Pendant ce temps-là, l'éducation du duc de Bourbon, sous l'unique autorité de son père, était en plein désarroi. Sauveur, dégoûté d'attendre que le jeune prince daignât s'occuper avec lui des principes de la fortification, alla en Anjou régler quelques affaires de famille qu'il avait en ce pays. Les RR. PP. Alleaume et du Rosel, pensant que M. le Duc voulait émanciper son fils, se retirèrent avec son congé dans les couvents de leur ordre à Paris. la Bruyère demeura seul auprès du duc de Bourbon, qui le faisait appeler quelquefois pour causer avec lui sur leurs études. Ce n'était pas là travailler : personne ne s'y méprit, la Bruyère moins que personne. Aussi le duc de Bourbon lui promit-il de réparer le temps perdu. — Où le réparerait-il? — A Chambord? C'était impossible. — Où donc et quand? — Pour épargner de la peine et de la fatigue aux officiers de quartier qui entraient ou sortaient le 1er octobre, le roi avait la bonté de quitter Chambord vers le 27 septembre. Le duc de Bourbon donna donc sa parole qu'à partir du 1er octobre, lorsque la cour serait à Fontainebleau, il reprendrait ses études avec assiduité. La Bruyère se garda bien de douter de la parole de M. le duc de Bourbon.

Mais quelle différence entre l'esprit, l'humeur, la passion, le goût et les sentiments qu'il avait observés chez le même prince à Chantilly, à Versailles et à Chambord (2)! Il eut tout le loisir de réfléchir

(1) Mss. de l'hôtel de Condé, publiés par Servois. t. II, p. 493.
(2) Chap. IV, n° 82.

sur cette triste observation; et, repassant dans son esprit tout ce qu'il avait vu lui-même depuis un an dans la maison de Condé, tout ce qu'il avait appris de divers côtés, et tout ce qu'il avait récemment entendu dire aux révérends pères sur la jeunesse de M. le Duc et sur celle de M. le Prince, il n'était pas sans inquiétude sur l'avenir du duc de Bourbon. « Quelques hommes, dans le cours de leur vie (1), sont si différents d'eux-mêmes par le cœur et par l'esprit qu'on est sûr de se méprendre, si l'on en juge seulement par ce qui a paru d'eux dans leur première jeunesse. Tels étaient pieux, sages, savants, qui, par cette mollesse inséparable d'une trop riante fortune, ne le sont plus. L'on en sait d'autres, qui ont commencé leur vie par les plaisirs et qui ont mis ce qu'ils avaient d'esprit à les connaître, que les disgrâces ensuite ont rendus religieux, sages et tempérants : ces derniers sont pour l'ordinaire de grands sujets, et sur qui l'on peut faire beaucoup de fond ; ils ont une probité éprouvée par la patience et par l'adversité ; ils entent sur cette extrême politesse que le commerce des femmes leur a donnée, et dont ils ne se défont jamais, un esprit de règle et de réflexion, et quelquefois une haute capacité qu'ils doivent à la chambre et au loisir d'une mauvaise fortune. » Si M. le Duc était des premiers, M. le Prince était de ces derniers : de quel côté se rangera M. le duc de Bourbon?

« Les hommes agissent mollement dans les choses qui sont de leur devoir, pendant qu'ils se font un mérite ou plutôt une vanité de s'empresser pour celles qui leur sont étrangères et qui ne conviennent ni à leur état ni à leur caractère (2). » Voilà la mollesse inséparable d'une trop riante fortune, voilà le danger que la Bruyère redoutait pour le duc de Bourbon. Le 28 septembre, M. le Duc partit pour Chantilly, et le roi pour Fontainebleau, où il arriva le 30 septembre. La Bruyère était arrivé avant Sa Majesté. Le duc de Bourbon fut logé au château, dans l'ancien appartement du cardinal de Bouillon, et la Bruyère à proximité. Le soir même de leur arrivée, le duc de Bourbon voulut prendre une leçon d'histoire, et continua les jours suivants avec le même zèle; d'où la Bruyère tire cette conclusion : « Il semble que l'on dépend des lieux pour l'esprit, l'humeur, la passion, le goût et les sentiments (3). »

(1) Chap. XI, n° 99.
(2) Chap. XI, n° 139.
(3) Chap. IV, n° 82.

Il y avait à la cour une personne qui avait commencé sa vie par les disgrâces et qui ne se laissait point amollir par les douceurs d'une trop riante fortune. M[me] de Maintenon, simple demoiselle, vieille, pauvre, veuve d'un auteur burlesque, la suivante de la maîtresse du roi, était devenue la confidente et, comme l'on croyait, l'épouse légitime du roi, qui se trouvait encore dans la vigueur de l'âge et qui était au comble de la gloire (1). La Bruyère l'étudia de plus près à Chambord, et finit par comprendre le mystère dont elle s'entourait. « Une belle femme, dit-il (2), qui a les qualités d'un honnête homme, est ce qu'il y a au monde d'un commerce plus délicieux : l'on trouve en elle tout le mérite des deux sexes. » M[me] de Maintenon joignait à l'agrément d'un beau visage et aux grâces d'une femme d'esprit des qualités vraiment viriles. Quel homme eut jamais moins de vanité frivole, moins de passion, plus de suite dans ses idées, plus de constance dans sa conduite? On ne remarquait en elle aucune de ces faiblesses dont M[me] de Montespan était pétrie. Si elle laissait voir quelque passion féminine, c'était sur l'article de la piété catholique; Louis XIV, qui se flattait alors d'être théologien (3), lui en savait gré. Elle était d'origine protestante, et elle remerciait le roi de tout ce qu'il faisait pour ramener ses anciens coreligionnaires à la vérité; elle tourna à son profit le succès des dragonnades, inventées par Louvois. Chaque jour on annonçait de nouvelles conversions des huguenots. Après ceux de Bordeaux, c'étaient ceux de Toulouse, ensuite ceux de Cognac, puis ceux de Taillebourg, et ceux de Saint-Jean d'Angély, etc., etc. Ce terrible défilé d'heureuses nouvelles, qui se succédaient sans interruption, réjouissait le cœur du roi et fortifiait le crédit de M[me] de Maintenon. Aussi sa piété même prit-elle alors un caractère inflexible. Quand elle parle de la superbe de notre dévotion, on sent que personne n'était plus de force à l'intimider. Au nom de Dieu, elle était capable de tenir tête au roi lui-même, comme au nom du roi elle dirigeait tout le reste et faisait aller et venir où elle voulait son propre directeur, le bon abbé Gobelin, qui succombait à ce zèle de la maison du Seigneur. Le fier huguenot d'Aubigné dont elle descendait avait plus d'éloquence qu'elle, mais il n'avait pas cette grandeur simple et froide qui permit à la veuve de Scarron de

(1) *Relation d'E. Spanheim*, p. 24, 25.
(2) Chap. III, nº 13.
(3) E. Spanheim, *Relation*, p. 24.

marcher de pair avec Louis XIV; et, sans en avoir l'air, elle soumit le roi à une conduite régulière, dont elle lui laissa toute la gloire.

Ilresta toujours quelque chose de subalterne dans l'esprit de Mme de Maintenon, mais elle avait une politique très élevée qui frappa la Bruyère. On ne pouvait la considérer comme une favorite : c'était bon pour Mme de Montespan; mais elle n'était pas même un favori comme les grands ministres de ce siècle. Les Luynes, Richelieu, Mazarin, Colbert, Louvois, avaient comblé leurs familles et leurs amis d'honneurs et de biens de tout genre. Ils traînaient à leur suite dans le service du roi une foule de parents et de créatures; ils étaient embarrassés dans leur conduite par mille engagements, mille liaisons qui les séparaient de leur souverain maître. Il n'étaient pas libres, en un mot, de l'aimer et de le servir comme ils l'auraient voulu. Mme de Maintenon était tout entière au roi (1). « Le favori n'a point de suite; il est sans engagement et sans liaison; il peut être entouré de parents et de créatures, mais il n'y tient pas; il est détaché de tout, et comme isolé. » Pouvait-il y avoir dévouement plus sincère, désintéressement plus complet? Et cependant nul ne pouvait s'en apercevoir. « Rien ne fait plus d'honneur au prince (2) que la modestie de son favori. » Quel bonheur pour le roi, après avoir tellement usé des grandes passions, et quand il n'était plus capable que des médiocres, de trouver une femme qui ne connaissait pas les ivresses du cœur, et mettait toute son ambition à lui faire goûter au milieu de sa cour les douceurs d'un bon ménage bourgeois et les délices d'une judicieuse et fidèle amitié. « Il ne manque rien à un roi, dit la Bruyère (3), que les douceurs d'une vie privée; il ne peut être consolé d'une si grande perte que par le charme de l'amitié et par la fidélité de ses amis. »

La Bruyère n'avait pas besoin d'expliquer la constitution française à M. le duc de Bourbon. Elle s'expliquait d'elle-même et se développait sous les yeux de Son Altesse avec une parfaite clarté. On ne pouvait douter alors que tout l'État ne fût en la personne du roi (4). En lui était la puissance, en lui la volonté de tout le peuple. A lui seul appartenait de faire tout conspirer au profit de tous. Il était la raison qui conduisait le royaume, la cause suprême

(1) Chap. X, n° 18.
(2) Chap. X, n° 17.
(3) Chap. X, n° 15.
(4) Bossuet, *Politique tirée de l'Écriture sainte*, l. VI, art. 1er.

du bien public ; sa volonté, c'était la loi. Tout l'art de la politique se réduisait donc à faire concourir ensemble deux choses inséparables, le service de l'État et celui du prince. Mais combien ce concours était difficile à établir, à maintenir et à conserver!

Et d'abord (1) « que de dons du ciel ne faut-il pas pour bien régner! Une naissance auguste, un air d'empire et d'autorité, un visage qui remplisse la curiosité des peuples empressés de voir le prince, et qui conserve le respect du courtisan ; du sérieux et de la gravité dans le public ; de la brièveté, jointe à beaucoup de justesse et de dignité, soit dans les réponses aux ambassadeurs des princes, soit dans les conseils ; une manière de faire des grâces qui est comme un second bienfait ; le choix des personnes que l'on gratifie ; le discernement des esprits, des talents et des complexions pour la distribution des postes et des emplois ; le choix des généraux et des ministres ; un jugement ferme, solide, décisif dans les affaires, qui fait que l'on connaît le meilleur parti et le plus juste ; un esprit de droiture et d'équité qui fait qu'on le suit jusques à prononcer quelquefois contre soi-même en faveur du peuple, des alliés, des ennemis ; une mémoire heureuse et très présente qui rappelle les besoins des sujets, leurs visages, leurs noms, leurs requêtes ; une vaste capacité, qui s'étende non seulement aux affaires du dehors, au commerce, aux maximes d'État, aux vues de la politique, au reculement des frontières par les conquêtes de nouvelles provinces, et à leur sûreté par un grand nombre de forteresses inaccessibles ; mais qui sache aussi se renfermer au dedans, et comme dans les détails de tout un royaume ; qui abolisse des usages cruels et impies, s'ils y règnent ; qui réforme les lois et les coutumes, si elles étaient remplies d'abus ; qui donne aux villes plus de sûreté et plus de commodités par le renouvellement d'une exacte police, plus d'éclat et de majesté par des édifices somptueux ; une profonde sagesse, qui sait déclarer la guerre, qui sait faire la paix et contraindre les ennemis à la recevoir ; qui donne des règles à une vaste ambition. et sait, au milieu d'ennemis couverts ou déclarés, se procurer le loisir des jeux, des fêtes, des spectacles et cultiver les arts et les sciences ; un génie enfin supérieur et puissant, qui se fait aimer et révérer des siens et craindre des étrangers... Ces admirables vertus, conclut la Bruyère, me semblent renfermées dans l'idée du souverain. Il est

(1) Chap. X, n° 36.

vrai qu'il est rare de les voir réunies dans un même sujet (1) : il faut que trop de choses y concourent à la fois, l'esprit, le cœur, les dehors, le tempérament ; de là vient que le monarque qui les rassemble toutes en sa personne ne mérite rien de moins que le nom de Grand. »

Cet idéal d'un grand roi pouvait être le portrait de Louis XIV : on l'a cru, on l'a dit, on l'a écrit ; et cependant la Bruyère se garde bien de l'affirmer. Il était obligé de parler le langage convenu à la cour de Louis XIV, mais il réservait toute sa liberté de penser. Il conçoit même quelque chose de supérieur à un grand roi, c'est un très grand roi. Le signe particulier de cet idéal nouveau est bien remarquable (2) : « Sous un très grand roi, ceux qui tiennent les premières places n'ont que des devoirs faciles, et que l'on remplit sans nulle peine : tout coule de source ; l'autorité et le génie du prince leur aplanissent les chemins, leur épargnent les difficultés, et font tout prospérer au delà de leur attente. » Alors où donc est leur mérite ? Les plus grands personnages deviennent des subalternes. Cet idéal pouvait être rêvé par les courtisans, par les flatteurs ; mais on ne l'avait pas encore rencontré

En fait de flatterie, M. P. Hay, marquis de Chastelet, qui avait publié le traité de la *Politique de la France* (3), allait plus loin encore, car il appelait Louis XIV un dieu, qui seul méritait de commander à tous les hommes, et dont les nations de la terre attendaient impatiemment les oracles pour s'éclairer et les lois pour s'y soumettre. La Bruyère avait lu cet ouvrage et l'a souvent réfuté. Ainsi, de même qu'il trouvait oiseuses les discussions théoriques sur la valeur absolue de chaque forme de gouvernement, de même il rejetait les maximes générales et les recettes infaillibles pour bien gouverner. Il admettait (4) qu'un roi « devait bannir de ses États un culte faux, suspect et ennemi de la souveraineté, *s'il s'y rencontrait* » ; mais il n'admettait pas (5) que « le roi fît sortir les huguenots de France pour extirper l'hérésie », sous prétexte que « les Athéniens avaient cru faire un acte de justice nécessaire en condamnant Socrate à la mort (6) » : ni les huguenots, ni Socrate n'étaient en rébellion contre l'autorité légi-

(1) Chap. x, nº 35.
(2) Chap. x, nº 33.
(3) Cologne, chez Pierre du Marteau, 1677.
(4) Chap. x, nº 35.
(5) *Traité de la politique*, c. v, p. 63-87.
(6) *Ibid.*, p. 65.

time. « Il faut toujours, disait le marquis du Chastelet (1), accommoder toutes choses à la règle générale de la politique, qui est de procurer incessamment le bien des États. Quand on accorda l'édit de Nantes, on pourvut au bonheur de la France, et, si ce bonheur veut aujourd'hui que cet édit soit révoqué, il n'y a pas de façon à faire : ou il faut révoquer, ou passer par-dessus. » Le vénérable ministre Dumoulin répondait (2) : « L'état vraiment royal où le roi est à présent le garantira suffisamment de soulèvements au dedans et d'invasions au dehors ; et s'il en advenait, voilà plus de cent mille huguenots, que M. le marquis lui a trouvés au cœur de son État, lesquels il lui plaît appeler ses ennemis, mais qui en toutes occasions et surtout en celle-ci rendront à Sa Majesté un franc et fidèle service. » La soumission des huguenots aux dragonnades (3) était la meilleure réponse à M. du Chastelet. « Il y a peu de règles générales (4), dit la Bruyère, peu de mesures certaines pour bien gouverner ; l'on suit les temps et les conjonctures, et cela roule sur la prudence et sur les vues de ceux qui règnent : aussi le chef-d'œuvre de l'esprit, c'est le parfait gouvernement ; et ce ne serait peut-être pas une chose possible, si les peuples, par l'habitude où ils sont de la dépendance et de la soumission, ne faisaient la moitié de l'ouvrage. »

(1) *Traité de la politique*, p. 74 et p. 75.

(2) *Réflexions sur le Traité de la politique de France*, par M. de l'Ormegrigny, page 161. Cologne, Pierre du Marteau, 1677.

(3) Cf. mss. du P. Batterel, 3e partie. c. 2, p. 254, cité par le P. Ingold de l'Oratoire.

(4) Chap. X, no 32.

CHAPITRE XIII.

1685 (octobre-novembre).

L'éducation du duc de Bourbon, désorganisée à Chambord, se réorganise autour de la Bruyère à Fontainebleau. — Fausse situation du duc et de la duchesse de Bourbon : mauvaises plaisanteries. — Mésaventures de l'abbé Genest et du père Pallu, du prince de Conti et du prince de la Roche-sur-Yon. — La princesse de Conti a la petite vérole. — Mauvaise humeur de M. le duc de Bourbon. — La Bruyère continue ses leçons d'histoire politique; mais il espère que M. le Duc l'aidera en faisant répéter ses leçons au jeune prince. — Condé n'est pas content de la faiblesse de M. le Duc, mais le roi est content du duc de Bourbon. — Les dragonnades produisaient l'effet voulu. — Étonnement de la Bruyère. — Révocation de l'édit de Nantes. — Indignation de la Bruyère. — Sermon de Bossuet très touchant, mais peu juste. — Embarras de la Bruyère ; il change son enseignement. — Folies du prince de la Roche-sur-Yon. — Mort du chancelier Michel Le Tellier; mort du prince de Conti. Le duc de Bourbon lui rend les derniers honneurs, et retourne avec la cour à Versailles. — Conclusion morale : le prince de la Roche-sur-Yon fut exilé à l'Isle-Adam. — M. le Duc n'eut pas les grandes entrées, et Bossuet fut chargé de prononcer l'oraison funèbre de Michel Le Tellier.

SÉJOUR A FONTAINEBLEAU ET RETOUR A VERSAILLES.

OCTOBRE-NOVEMBRE 1685.

Chambord, malgré sa belle architecture, n'était plus qu'un magnifique rendez-vous de chasse, comme l'avait été Versailles sous Louis XIII. Pour ceux qui n'avaient pas la passion de la chasse, la vie y manquait d'agrément : on n'y était jamais bien installé ; le roi lui-même n'y était pas au large, et Mme de Maintenon ne s'y trouvait pas tellement à son aise qu'elle tînt beaucoup à y revenir. Aussi ce fut le dernier séjour que fit la cour de Louis XIV dans cette superbe

et ennuyeuse résidence. A Fontainebleau, au contraire, tout semblait être à souhait pour l'agrément de la vie. Sa Majesté devait y prolonger son séjour cette année jusqu'après la Toussaint, pour y donner à sa cour tous les divertissements qu'on pouvait désirer. « On y a, dit M. de Ricous (1), deux jours la comédie française, un jour l'italienne, un jour bal et appartement. M. le duc de Bourbon étudie le matin avec M. de la Bruyère et danse avec Fabvier. A midi, il sort de sa chambre et va chez Mme la Duchesse et chez Mme la duchesse de Bourbon; de là, à la messe du roi. Ensuite il se met à table. Après dîner, il renvoie chercher M. de la Bruyère et il étudie jusques à la chasse, s'il y en a, jusques à quatre heures et demie, s'il n'y a pas de chasse pour lui. Au retour de la chasse ou après son étude, il va à la comédie, ou chez Mme la duchesse de Bourbon, où il est jusqu'au souper. Il va attendre le roi chez Mme de Montespan, d'où il sort après le roi pour se retirer chez lui. Voilà comme les jours se passent à Fontainebleau. » Maintenant voici en détail ce que faisait la Bruyère avec le duc de Bourbon (2 octobre 1685,) lettre à M. le prince : « Monseigneur, hier lundi, le matin et le soir, je fis étudier M. le duc de Bourbon; j'ai fait la même chose aujourd'hui : ainsi depuis dimanche j'ai eu avec Son Altesse quatre longs entretiens sur l'histoire de Louis XII qui s'achemine par là vers sa fin. Elle m'envoie querir dès qu'elle a le moindre intervalle qu'elle peut donner à ses études, et me tient fidèlement la parole que j'ai eue d'elle à Chambord, qu'elle remplacerait ici le temps perdu à la chasse et aux divertissements, en m'accordant toutes les heures qu'elle aurait de libres à Fontainebleau. Je dois assurer Votre Altesse Sérénissime que tout commence bien ici, et qu'il y a même lieu d'espérer que la fin répondra au commencement. Nous en sommes présentement à la révolte des Génois, à leur punition, et à l'entrée du roi Louis XII dans leur ville; cela me donne l'occasion d'entretenir M. le duc de Bourbon de la république de Gênes, de lui en faire l'histoire dès son premier établissement jusques à ses dernières soumissions à Versailles dont nous avons été les témoins. Si ces sortes de digressions ne déplaisent point à Votre Altesse, je continuerai d'en faire ainsi de chaque État, royaume ou république, que je lui expliquerai en détail, mais pourtant fort succinctement, et sans retarder le cours de notre histoire ordinaire qui fait la marche de nos études. Il a présentement assez d'application, et telle que j'en suis content. Dès

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

que je le serai moins, vous en serez aussitôt averti : je le lui fais entendre ainsi de temps en temps pour me faire écouter. Je ne désire rien au monde que de pouvoir lui être utile par mes soins, et vous persuader que je suis avec le respect que je vous dois, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur. »

L'éducation du duc de Bourbon, désorganisée à Chambord, se réorganisa non sans peine à Fontainebleau autour de la Bruyère, qui était resté seul à son poste dans les circonstances les plus difficiles (1). Le 3 octobre, Gourville écrivait de Paris à M. le Prince : « J'ai été cette après-dînée chez M. Sauveur pour savoir s'il était ici, et lui dire, de la part de Votre Altesse Sérénissime, d'aller incessamment à Fontainebleau. J'ai parlé à un homme qui loge avec lui : il m'a dit qu'il était allé à la Flèche et qu'il ne doutait pas qu'il fût en route pour s'en revenir, mais qu'il allait lui écrire à tout hasard à la Flèche pour le presser d'en partir au plus tôt. » Gourville courut aussi après les RR. PP. Alleaume et du Rosel ; mais il eut moins de peine à les rattraper. D'ailleurs, le R. P. Bergier avait écrit de Chantilly au P. Talon pour l'informer des intentions formelles de M. le Prince ; cependant ils prirent encore quelques jours avant de partir pour Fontainebleau. M. de Briord y était arrivé aussitôt que la cour et s'était installé dans ses nouvelles fonctions auprès du duc de Bourbon ; mais dès le commencement il vit combien le duc de Bourbon était difficile à gouverner, car de la Noue du Vair écrivait, le 2 octobre, à Condé : « Je crois que Sa Majesté, à la première occasion, dira à M. le duc de Bourbon que, Vos Altesses Sérénissimes ayant mis M. de Briord auprès de lui, elle entend qu'outre le compte qu'il leur rendra de sa conduite, il l'en informe aussi, afin de l'autoriser davantage. » Le roi dit-il au duc de Bourbon ce que croyait de la Noue du Vair ? Nous ne pouvons le savoir : M. de Briord, étant auprès du jeune prince dans une charge qui ne lui appartenait pas, manquait d'autorité parce qu'il avait une situation fausse. Au contraire, la Bruyère avait une situation nette et franche, quoique subalterne : il entendait les devoirs de sa charge dans le sens étroit, comme le voulait M. le Duc ; mais il les remplissait dans toute leur étendue, sans avoir besoin d'emprunter la moindre parcelle de l'autorité royale. Il regrettait un peu la large responsabilité que M. le Prince avait voulu lui donner, mais celle qu'il avait suffisait à sa capacité ; il n'importunait personne de ses plaintes et

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

réprimait lui-même les inquiétudes de son ambition. « Un homme de mérite, et qui est en place (1), n'est jamais incommode par sa vanité. Il s'étourdit moins du poste qu'il occupe, qu'il n'est humilié par un plus grand qu'il ne remplit pas et dont il se croit digne. Plus capable d'inquiétude que de fierté ou de mépris pour les autres, il ne pèse qu'à lui-même. »

Il y avait deux choses qui rendaient alors extrêmement difficile et pleine de périls l'éducation du duc de Bourbon. Ce n'était pas le caractère mobile et fantasque de M. le Duc, car M. le Prince, qui connaissait son fils, savait réprimer ses écarts et le ramener dans la bonne voie. Ce n'était pas même l'orgueil malicieux et brutal du duc de Bourbon, car le jeune prince avait aussi des qualités sérieuses et une généreuse ambition dont on pouvait se servir pour l'arrêter dans le mal et le conduire au bien ; mais c'étaient le crédit que lui donnaient les grandes entrées, et la position incertaine et mystérieuse que lui faisait son mariage inachevé. Dans l'*Institution au droit français* (2), il est écrit : « Le consentement des époux qui fait le mariage doit pour être légitime avoir trois qualités : être libre, autorisé, public. » Le consentement du duc de Bourbon et de Mlle de Nantes avait ces trois qualités : donc il était légitime, donc leur mariage était valide. Mais, d'après les lois canoniques alors en vigueur, la cohabitation était indispensable. La demi-heure que les deux époux avaient passée ensemble à distance respectueuse dans le grand lit du roi était une présomption légale en leur faveur. Cependant, tant que la cohabitation n'était pas un fait accompli, il fut toujours possible, sur la demande de l'un des deux époux, de rompre le mariage. Ainsi le duc et la duchesse de Bourbon étaient mariés, et ils ne l'étaient pas. De cette situation contradictoire, invraisemblable, qui semble empruntée au *Roman comique* de Scarron, Mme de Maintenon se servira fort habilement pour amuser Sa Majesté ; mais cette situation mal définie et difficile à comprendre donnera lieu, pour ceux qui n'étaient pas tout à fait au courant, à des malentendus, à des méprises risibles et à des bévues extrêmement dangereuses. Malheur à ceux qui blesseront le duc de Bourbon, car il peut toujours se venger au moyen des grandes entrées. Il ne sera même pas permis de se laisser prendre en flagrant délit de mauvaise

(1) Chap. II, n° 13.
(2) L'abbé Fleury.

plaisanterie avec les intentions les plus inoffensives, ainsi qu'il arriva à l'abbé Genest et aux jésuites du collège Louis le Grand.

C'était un aventureux personnage que l'abbé Genest. Fils d'une sage-femme, il n'avait reçu qu'une éducation fort incomplète, lorsqu'il partit avec un de ses camarades qui allait faire fortune aux Indes. Pris en route par des croiseurs anglais, il fut emmené à Londres et employé par un pair d'Angleterre pour donner à ses enfants des leçons de français à la campagne. Genest y apprit à parler anglais et à connaître les chevaux. Un écuyer du duc de Nevers, qui était venu acheter des chevaux en Angleterre, le ramena en France. Genest accompagna le duc de Nevers en Flandre durant les campagnes de 1672 et 1673. Le duc de Nevers aimait à improviser des vers : Genest imita son nouveau maître ; il eut un accessit de vers à l'Académie française en 1673, et un prix en 1674. Il avait été fort étonné, en chantant les dernières conquêtes de Louis le Grand (1), d'avoir reproduit les pensées des anciens, qu'il n'avait jamais lus. Le R. P. Ferrier, confesseur du roi, lui avait dit à l'armée : « Je voudrais bien vous voir plus de sagesse et un autre habit. » Le poète lauréat prit le costume ecclésiastique, suivit le cours de physique de Rohaut, mit en vers français la philosophie de Descartes, apprit le latin et composa, sur une traduction latine de l'*Odyssée* d'Homère, la tragédie de *Pénélope*, dont Bossuet approuva les sentiments vertueux. *Pénélope* fut jouée en 1684, et, quoiqu'elle contînt, comme le reconnaît Voltaire, des situations dramatiques, elle eut peu de succès ; mais l'auteur était entré chez Mlle de Scudéry, qui tenait maison ouverte aux beaux esprits ; là il avait connu Pellisson, qui le présenta à M. de Malezieu, et par M. de Malezieu il arriva jusqu'à Bossuet, qui le fit placer auprès des filles légitimées du roi, Mlle de Nantes et Mlle de Blois (décembre 1684) (2). La Bruyère nous le dépeint (3) avec un air réformé, une modestie outrée, un habit singulier, une ample calotte. Mais il ajoute qu'une gravité trop étudiée devient comique. En effet, on riait, à la cour et dans la maison de Condé, des grands rabats, de la vaste calotte et du nez prodigieusement long de l'abbé Genest. Le lendemain des noces de M. le duc de Bourbon, on donna, chez M. le Prince à Versailles, à la jeune épousée le divertissement d'entendre

(1) Préface de l'ode sur les conquêtes de Louis, 1674.

(2) *Journal de Dangeau.*

(3) Chap. XII, nº 29, 4ᵉ édition.

chanter des vers de l'abbé Genest sur son mariage (1). La musique était de la Lande, maître de chapelle du roi. Ce petit opéra parut assez gai ; mais c'était un épithalame, qui fut imprimé tout au long dans le *Mercure galant* du 31 août. Ce qui garde, quand on le chante, le vague de la musique, prend, quand on l'imprime, une précision et une fermeté qui ne convenaient pas très bien au sujet. Beaucoup de lecteurs crurent le mariage achevé. Les courtisans avisés se moquèrent du poète bouffon. La Bruyère se moqua du *Mercure galant*. Tout cela était au-dessous de rien. Mais l'abbé Genest ne donna plus de leçons qu'à Mlle de Blois.

Le R. P. Pallu avait composé en latin un épithalame (2) dans le même goût. Cette pièce fut lue à la rentrée des classes du collège Louis le Grand et plut extrêmement aux anciens camarades du jeune héros. On s'aperçut de la faute commise, quand déjà la pièce lui avait été envoyée. Le P. Talon tourna la chose en plaisanterie. Le 7 octobre 1685, il écrivait à Condé : « Voici les secondes noces de Mgr le duc de Bourbon que j'envoie à V. A. S. Puissent-elles durer autant que les miennes! Pour le moins soixante et dix ans : car il y a autant de temps que je me mariai dans le noviciat du faubourg Saint-Germain. Par la grâce de Dieu, mon mariage a été si heureux que, sans avoir jamais eu d'autre femme, j'ai eu depuis ce temps-là la plus belle lignée d'enfants que jamais homme ait pu avoir. Je me suis vu à la tête d'une armée de quarante mille hommes où, depuis celui qui commande jusqu'au dernier goujat, chacun m'appelait son père. Je vous laisse à penser si, depuis ce temps-là, les générations se sont accrues, etc., etc. » Cette fadaise suffit pour enterrer le fâcheux épithalame.

« L'on marche sur les mauvais plaisants, dit la Bruyère avec dégoût (3), et il pleut par tout pays de cette sorte d'insectes. Un bon plaisant est une pièce rare; à un homme qui est né tel il est encore fort délicat d'en soutenir longtemps le personnage. Il n'est pas ordinaire que celui qui fait rire se fasse estimer. »

Le 7 octobre, l'envoyé de Bavière, qui devait faire part au roi du mariage de Maximilien avec l'archiduchesse d'Autriche, eut sa première audience; il y avait déjà longtemps que ce mariage était un fait accompli : c'était tout le contraire de celui du duc de Bourbon.

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.
(2) Mss. de l'hôtel de Condé.
(3) Chap. v, no 3.

Le prince de Conti, avec sa gaucherie ordinaire, ne manqua pas cette occasion de se moquer de son petit cousin. Le duc de Bourbon le félicita de connaître si bien les affaires d'Allemagne et de Hongrie. Le prince de Conti répondit qu'il avait été à aussi bonne école que le duc de Bourbon. La Bruyère conçut quelque humeur d'être comparé à Maximilien de Bavière, frère de Mme la Dauphine; et il compara le prince de Conti à Fleury, son ancien précepteur. « C'est la profonde ignorance qui inspire ordinairement le ton dogmatique. Celui qui ne sait rien croit enseigner aux autres ce qu'il vient d'apprendre lui-même. Celui qui sait beaucoup pense à peine que ce qu'il dit puisse être ignoré, et parle plus indifféremment (1). »

Personne à la cour ne riait plus fort du duc de Bourbon que le prince de la Roche-sur-Yon. Quoiqu'il eût beaucoup d'esprit, il avait une si étrange manière de rire que Saint-Simon la compare au braire d'un âne. C'était une grande hardiesse de sa part d'être revenu à la cour, car il n'avait ni les grandes ni les petites entrées; mais il avait voulu, en l'absence de M. le Duc, braver les nouveaux avancés, les menacer de ses regards intrépides, et leur prouver que la faveur ne fait pas le mérite. Le 6 octobre (2), il y avait eu grande chasse dans la forêt : le roi y était avec les dames et les filles d'honneur à cheval. On avait tendu les toiles pour prendre des sangliers ; dans l'enceinte des toiles, on avait dressé un échafaud pour les dames; mais beaucoup d'entre elles aimèrent mieux rester à cheval, et, quand un sanglier tombait dans les toiles, elles s'avançaient pour avoir le plaisir de le voir tuer à coups de dard et d'épée. La chasse fut fort divertissante : il y eut trente sangliers de tués. Mme la duchesse de Bourbon eut tous les honneurs et les plaisirs de cette fête. Elle regardait tous les jours son mari sans grande émotion; ce jour-là, elle fut émue et même effrayée de voir avec quelle bravoure le duc de Bourbon égorgea un sanglier. Les poètes latins (3) de la compagnie de Jésus célébraient ces brillants exploits des Condé. « Quelle effroyable bravoure, s'écria le R. P. Talon, pousse Son Altesse à s'ébattre et à lutter contre des monstres plus redoutables et plus dangereux que tous les diables! Car on chasse un diable avec un peu d'eau bénite, au lieu que les sangliers ne se rendent qu'à la mort. »

(1) Chap. v, n° 76.

(2) Mss. de l'hôtel de Condé.

(3) *Borbonides apri venator*, vol. II, p. 113, Œuvres poétiques de J. Commire, Paris, chez Barbou, 1753.

Le prince de la Roche-sur-Yon ne put sous les yeux du roi prendre part à ce glorieux déploiement de vaillance ; mais deux jours après, le 8 octobre, il prit sa revanche à la chasse de Monseigneur. Ce n'était pas là une chasse pour amuser les filles et les dames. Mme la Dauphine voulut y assister, parce qu'on chassait le cerf; mais la bête fut poussée avec tant de vigueur que bientôt on la perdit de vue. Le prince de la Roche-sur-Yon, jaloux de se distinguer, serra le cerf de trop près : à un relancé, il reçut en plein visage un coup d'andouiller si violent qu'on le crut mort. Il avait été enlevé fort haut au-dessus de sa selle, et on le trouva étendu à terre, privé de sentiment et tout en sang. Quand on le releva, il avait une incision assez large dans la joue au-dessous de l'œil. Après avoir recousu les lèvres de la plaie, on reconnut que ce ne serait pas aussi dangereux qu'on l'avait craint. Le prince de Conti dit à ceux qui le soir, au coucher du roi, lui demandaient des nouvelles de son frère : « Ce ne sera rien, mais il en sera marqué pour sa vie. » Le duc de Bourbon prit sa revanche, et se moqua de son cousin comme son cousin s'était moqué de lui. « C'est une chose monstrueuse, dit la Bruyère (1), que le goût et la facilité qui est en nous de railler, d'improuver et de mépriser les autres, et tout ensemble la colère que nous ressentons contre ceux qui nous raillent, nous improuvent et nous méprisent. »

Le malheur semblait s'acharner sur les princes de Conti. La princesse de Conti tomba malade. Après la répétition d'un ballet de Lulli qu'elle devait danser avec la duchesse de Bourbon, elle avait eu chaud et s'était déshabillée, la fenêtre ouverte. On crut d'abord qu'elle avait une fluxion de poitrine ; mais bientôt la petite vérole parut sur sa face gonflée et hideuse. Le roi descendit chez sa fille (2), et tâcha de la consoler par tout ce qu'il put lui dire de plus doux et de plus honnête, comme un homme qui avait tout oublié. Le prince de Conti ne put moins faire pour sa femme que de s'enfermer avec elle. La grande Mademoiselle, qui n'avait pourtant pas beaucoup à craindre pour sa beauté, s'enfuit précipitamment. Beaucoup de demoiselles furent très alarmées (3). « La réputation des biens diminue en elles avec celle de la beauté. »

(1) Chap. XI, n° 78.
(2) Dangeau, 12 octobre 1685.
(3) Chap. III, n° 60.

M. le Duc, à peine guéri de son attaque de goutte, revint à la cour. Pour exécuter les promesses qu'il avait faites à son père, il prit d'une main ferme les rênes de l'éducation de son fils. Dans une chasse au cerf avec le roi, le duc de Bourbon fut jeté deux fois à terre par ce joli cheval alezan que lui avait donné le Dauphin. Le roi lui dit de se modérer, parce qu'il était d'humeur à se casser le cou. Le lendemain (14 octobre), M. le Duc dit à son fils qu'il n'irait plus à la chasse, s'il ne savait mieux tenir son cheval. Il y eut entre le père et le fils dispute fort vive. M. de Ferenzac ne pouvait comprendre la négligence de M. le duc de Bourbon. Comment? Son Altesse ne pensait pas à ce qu'elle faisait! Le duc de Bourbon soutint qu'il y pensait fort bien, et livra un tel assaut à M. de Ferenzac que le pauvre gentilhomme en eut une attaque d'apoplexie (1). « Le dédain et le rengorgement dans la société attirent précisément le contraire de ce à quoi l'on vise, si c'est à se faire estimer. »

M. le Prince écrivit à son fils pour l'engager à bien tenir la position qu'il avait prise et à ramener le duc de Bourbon dans le droit chemin. « Il ne fait pas mal, me dites-vous ; cela ne suffit pas : il faut qu'il fasse bien ; il faut être ferme à ce qu'on lui ordonne et ne point se rebuter pour lui faire venir l'envie de plaire. » Alors la Bruyère écrivit à Condé la lettre suivante (2) : « Monseigneur, je crois que Votre Altesse Sérénissime est informée que les études de M. le duc de Bourbon sont fort régulières à Fontainebleau. M. Sauveur travaille avec lui tous les matins depuis dix heures jusqu'à onze ; les révérends pères et moi alternativement tous les matins, depuis onze heures jusqu'à midi. J'ai outre cela toutes les après-dînées, où je travaille deux heures, depuis trois heures jusqu'à cinq, avec Son Altesse : ces après-dînées sont consacrées à l'histoire ; et les matins, un jour à la géographie jointe aux gouvernements, l'autre jour aux généalogies et à la fable : cela sans interruption, ainsi que M. le Duc l'a ordonné. Nous parlâmes hier, dans notre entretien de l'après-dînée, de la bataille de Ravenne, et ainsi nous voilà à la fin de la vie de Louis XII. Je lui fais toujours répéter la Flandre, l'Allemagne, la France, la Hongrie, afin qu'il retienne mieux des choses si essentielles, et qu'il sache les noms par cœur. Il saura à la fin de ce mois les généalogies des maisons de Haute-Bavière, Palatine, et les deux

(1) Chap. v, n° 60.
(2) Lettre n° IX.

Autriches, et ira bien avant dans les *Métamorphoses*. Il a pour cela une application dont je suis content, qui va encore s'accroître par le désir qu'a Son Altesse M. le Duc de lui faire répéter de temps en temps : la nécessité de rendre compte l'intéressera beaucoup à bien étudier, et me sera de quelque soulagement. »

Pendant ce temps-là s'achevait l'immense affaire d'État que Louvois avait entreprise pour consolider son crédit ébranlé. Les dragonnades avaient réussi ; devant les missions bottées, les temples protestants s'écroulaient et les huguenots se convertissaient par milliers. Enfin le jour était arrivé où il n'y aurait plus en France que des catholiques. C'était une véritable révolution : révolution terrible dans les provinces éloignées, où il y avait des pleurs et des grincements de dents chez les nouveaux convertis ; révolution pacifique à la cour, où l'on n'avait pas d'autre religion que celle de Sa Majesté ; mais révolution violente comme toutes les autres, où la minorité de la nation, disparaissant tout à coup, laissait un vide énorme et un trouble profond dans toute la société française. La commotion, dont le contrecoup devait porter si loin, s'en fit sentir à ce moment dans les endroits qui semblaient le plus à l'abri, jusque dans l'éducation de M. le duc de Bourbon, où la Bruyère étonné avait peine à comprendre ce qui se passait autour de lui.

Les RR. PP. Alleaume et du Rosel, qui étaient revenus depuis le 9 octobre à Fontainebleau, avaient appris les nouvelles de la cour auprès du P. de la Chaise (1) : il leur avait dit que le roi était content de la conduite du duc de Bourbon, qu'il ne lui était rien revenu que de très avantageux sur le jeune prince ; mais il avait ajouté qu'il fallait exhorter Son Altesse à continuer, et s'appliquer plus que jamais à lui imprimer dans l'esprit les principes de la religion, car Sa Majesté était inexorable pour ceux qui s'en écartaient. Le roi renvoyait les convertis à son confesseur, qui ne savait plus comment les satisfaire. Le R. P. de la Chaise était accablé d'abjurations : les gens qui changeaient de religion lui disaient tous que les dragons convertiraient le diable, s'ils paraissaient aux portes de l'enfer. « Le 18, le père de la Chaise, fatigué de ce qui lui tombait sur les bras, s'est dérobé un instant, dit le R. P. du Rosel, pour prendre l'air dans la forêt avec nous. » Ensuite le même R. P. du Rosel racontait que M. le Duc était aussi fort embarrassé : « Au pays de Gex qu'il gouvernait, l'indiscré-

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

tion et les menaces des gens trop zèlés avaient causé une panique. Parler de dragons à des gens qui demeurent aux portes de Genève, c'était les jeter dans la gueule du loup. » M. Sauveur était arrivé à Fontainebleau peu après les révérends pères, non sans avoir fait courir après lui le gros M. de Gourville, qui enrageait de ne le pouvoir attraper; le géomètre avait abandonné avec plaisir le reste de ses affaires à la Flèche et à Paris, afin de seconder les dispositions favorables que le duc de Bourbon montrait maintenant pour les mathématiques; il ne s'occupait pas des affaires de religion. Mais M. de Briord et les autres gentilshommes de M. le duc de Bourbon étaient bien obligés d'y faire la plus grande attention. Le 13 octobre, M. de Briord écrivait à Condé : « Le nonce est reçu par le roi; on ne dit pas qu'il ait encore rien dit au roi de la part du pape sur les conversions des huguenots; mais on m'a assuré que le roi a ordonné qu'on se plaignît à Rome de ce que les huguenots se retirent comme dans un asile à Avignon et dans le Comtat. La déclaration qui supprime l'édit de Nantes est là toute prête. Au compte que j'ouïs faire, il y a deux jours, à M. de Louvois, il ne reste pas en France plus de 80,000 huguenots, et l'on estime que dans très peu de temps il en restera très peu. » Dans tous ces faits qui paraissaient si clairs aux révérends pères, à M. de Briord et aux courtisans, il y avait un problème que la Bruyère ne pouvait s'expliquer : c'étaient ces conversions si subites et si nombreuses à la seule vue des insignes de l'autorité ou de la force armée. « Il faut aux enfants, disait-il (1), les verges et la férule; il faut aux hommes faits une couronne, un sceptre, un mortier, des fourrures, des faisceaux, des timbales, des hoquetons. La raison et la justice, dénués de leurs ornements, ni ne persuadent, ni n'intimident : l'homme, qui est esprit, se mène par les yeux et les oreilles! »

L'orateur de l'assemblée du clergé tenue à Saint-Germain en Laye (2) félicita le roi d'avoir préféré le dessein de ramener dans l'Église les prétendus réformés à toutes les considérations humaines, à toutes les raisons politiques. Mais à Rome c'était différent. « Le croira-t-on? Ce sera sans doute avec peine, cependant la chose n'en est pas moins vraie (3) : quelque joie qu'eussent les catholiques d'un

(1) Chap. XI, n° 154.

(2) Harangue faite au roi, le 14 juillet 1685, par Mgr Daniel de Cosnac, etc. Paris, chez Frédéric Léonard, 1685.

(3) *Mémoires de Legendre,* p. 67-69.

si heureux événement, on ne s'en réjouit guère à Rome, Innocent XI moins qu'un autre, disant pour se disculper qu'il ne pouvait approuver ni le motif ni les moyens de ces conversions à milliers dont aucune n'était volontaire. » Forts de cette autorité, il se trouva des hommes pour faire entendre la voix de la justice et de la vérité jusque dans le conseil du roi. « Les consciences, disaient-ils (1), ne se gouvernent pas le bâton haut; les manières dures, au lieu de gagner, révoltent. Le zèle des rois a besoin d'être réglé. En effet, les rois doivent le repos à leurs sujets avant toutes choses. Les huguenots avaient été déjà bien tracassés pour leur religion, par les ordres et par les soins du roi : la supprimer tout à fait, c'était tout hasarder. Si on ne garde plus aucune mesure avec eux, si on les pousse aux dernières extrémités, ou bien ils feront des assemblées clandestines, ou bien ils se révolteront ouvertement; dans tous les cas, ils seront forcés de désobéir au roi. Peut-être ne sauront-ils pas faire la guerre civile à Sa Majesté dans le degré de puissance où elle est; mais ils attendront une occasion favorable et quand ce sera plus dangereux pour le royaume; ou bien ils sortiront de France, ruinant le commerce, emportant beaucoup d'argent, diminuant nos forces par leur désertion, et augmentant d'autant celles des ennemis. Révoquer l'édit de Nantes, c'est priver le roi d'un million de sujets utiles, et appauvrir le royaume de plus de deux cents millions de livres. » Ainsi parla, dit-on, le Dauphin dans le conseil du roi, pendant que l'on discutait l'édit de la révocation; ainsi parlaient les sages partout où ils pouvaient se faire entendre. Mais les sages sont-ils écoutés en ces temps de violence et d'emportement? Les positions étaient prises dans une direction tout opposée; le vent de l'opinion, soulevé par le roi, soufflait vers la persécution religieuse avec une impétuosité irrésistible. On se moquait de la pusillanimité de ceux qui doutaient de la puissance royale; on raillait le pape, qui semblait devenu le protecteur de l'hérésie contre le Roi Très Chrétien. On alla jusqu'à accuser Innocent XI d'être janséniste, et janséniste plus dangereux que le docteur Arnauld lui-même; car cet indomptable champion de Port-Royal avait, dans son exil, reconnu le droit de Sa Majesté à régler les affaires de religion, et dans le dernier de ses livres, qu'on avait saisi, il avait béni la justice d'un Dieu miséricordieux, en racontant ses

(1) *Mémoires de l'abbé de Choisy*, collection Michaud, 3e série, t. VI, p. 597.

plus sévères rigueurs avec une éloquence qui faisait couler les larmes de M. le chancelier. Quant aux huguenots (1), ils n'étaient plus qu'une poignée de gens méprisés, sans chef et sans courage ; la plus grande partie d'entre eux s'étaient soumis, dès la première vue des dragons de Sa Majesté, aux injonctions de MM. les intendants ; résisteront-ils quand le maître lui-même, redouté de l'Europe entière, leur parlera tout de bon et sans détour, quand il leur fera entendre par une déclaration solennelle sa volonté souveraine ? Il faut bien qu'ils obéissent : on ne leur laisse aucun moyen d'échapper. Le roi lui-même est étonné de la promptitude de leur soumission, et de la facilité avec laquelle il a établi l'unité religieuse dans son royaume (2). « Il y avait longtemps que je méditais ce grand coup, disait-il au père de la Chaise, mais je voulais avoir dix ans de paix devant moi pour l'exécuter : il n'y a pas trois mois que j'y travaille, et tout est déjà presque achevé. » Tel était l'aveuglement du roi. Le 20 octobre, le roi signa la révocation de l'édit de Nantes, et tout fut fini. La Bruyère écrivait en silence dans ses notes des réflexions qui nous montrent le fond de son cœur : « Il y a de certains maux dans la république (3) qui y sont soufferts parce qu'ils préviennent ou empêchent de plus grands maux ; il y a d'autres maux qui sont moins pernicieux dans leurs suites et dans la pratique qu'une loi plus juste ou une coutume plus raisonnable (4). Il ne faut ni art ni science pour exercer la tyrannie, et la politique qui consiste à tuer ceux qui font obstacle à notre ambition est fort bornée et de nul raffinement. » La Bruyère avait compris ce qui se passait : Louvois avait tout fait, et le roi s'en attribuait la gloire.

Le moindre inconvénient de ces fameux coups d'État ou des révolutions politiques est de mettre les hommes d'un noble cœur et d'une intelligence élevée dans une situation si fausse qu'ils n'en peuvent sortir sans s'abaisser. Il y avait juste trois mois que l'évêque de Meaux n'était venu à la cour, quand il fut appelé à Fontainebleau au moment de la révocation de l'édit de Nantes. Certes la nouvelle manière de prêcher l'Évangile n'était pas la sienne. Ce n'était pas avec des dragons qu'il avait combattu à Metz le catéchisme de Paul Ferry ;

(1) *Mémoires de l'abbé de Choisy*, p. 597.
(2) Mss. de l'hôtel de Condé. Lettre du R. P. du Rosel à Condé.
(3) Chap. X, n° 7.
(4) Chap. X, n° 2.

il n'avait employé aucun appareil militaire pour vaincre les scrupules de Turenne ; il évitait avec soin tout ce qui ressemblait à la contrainte dans sa polémique contre Jurieu et les ministres protestants ; il n'apportait dans la dispute que des manières polies et chrétiennes, dit le ministre du Bourdieu, et dans ses ouvrages que de la modération, de l'honnêteté et des ménagements, dit Spanheim (1) : la patience et la vérité, disait-il lui-même, suffisent pour triompher de l'erreur et du mensonge. Son influence n'était peut-être pas étrangère aux paroles de bon sens que le Dauphin, son élève, avait fait entendre dans le conseil du roi. Il est certain que Mme la Dauphine, dont il était le directeur spirituel, voyait avec effroi et inquiétude le grand parti qu'avait pris le roi de proscrire les protestants, avec lesquels elle avait vécu en bonne intelligence dans sa patrie allemande, et pour lesquels sa cousine la duchesse d'Orléans, zélée admiratrice du roi, conservait pourtant une estime particulière. Mais Bossuet n'avait pas été appelé à la cour pour donner son avis. Sa Majesté n'attendait de M. de Meaux que les éloges qu'elle croyait mériter. Aucun doute n'était admis ; la moindre hésitation eût paru un blâme indirect, qui dans la circonstance eût été fort mal accueilli. On ne pardonnait pas au pape son silence ; il fallait que Bossuet, quoiqu'il fût juste du même avis que le saint-père sur les conversions forcées, parlât tout de suite et parlât bien, s'il ne voulait par sa faute exposer l'Église et l'État aux plus graves complications. Il n'avait pas même le choix de la question sur laquelle il devait s'expliquer. La question de droit était résolue, disait-on, par la pratique constante de l'Église, et par ce qu'on appelait la doctrine de saint Augustin. Les théologiens de la cour faisaient déjà traduire les deux lettres de l'évêque d'Hippone à Vincent et au comte Boniface, où ce grand docteur avait épuisé la matière ; et l'on allait publier cette traduction comme le meilleur résumé de la théologie officielle. La question d'opportunité avait été résolue dans les conseils du roi et par la sagesse de Sa Majesté. Il ne restait plus à régler que la question de forme et d'application : elle venait aussi d'être décidée sans appel. On ne tint pas même compte (2) de la protestation du nonce contre la doctrine gallicane, ni de l'opposition du pape aux conséquences qu'on en tirait.

(1) *Relation*, p. 277.
(2) Dangeau, 21 octobre 1685.

Dimanche 21 octobre 1685, lettre du R. P. du Rosel à Condé (1) : « Le roi a signé hier la révocation : l'affaire est réglée. Le roi offre aux religionnaires qui sont sortis de France la rentrée libre dans le royaume et dans leurs biens, supposé leur conversion, et aux ministres le tiers de plus qu'on ne leur payait chez les huguenots, la liberté d'entrer dans les charges et d'être reçus avocats sans examen. Ainsi voilà l'exercice de la religion protestante défendu dans le royaume, et *toute liberté de se convertir*. Le roi a fait faire ce matin à la messe une cérémonie d'abjuration. Le prince de Richmond, fils naturel du roi d'Angleterre et de la duchesse de Portsmouth, en était le sujet. M. l'évêque de Meaux a fait là dessus-un discours fort beau et fort juste, par une application de l'évangile du jour. C'est la parabole d'un roi qui a invité à un festin solennel toutes sortes de personnes, et qui, sur le refus d'y venir, veut qu'on les engage à venir : *compelle intrare bonos et malos*, faites-les entrer bons et mauvais. Il en a fait ainsi, dans toutes les circonstances de l'Évangile, un rapport avec le roi. Sa Majesté a signé comme témoin de l'abjuration. Il y a eu l'après-dînée un autre sujet d'édification : cinquante-trois captifs, rachetés par les frères de la Merci d'entre les mains des Turcs, ont été amenés en procession par ces pères, qui desservent la chapelle du roi à Fontainebleau. Tous avaient la palme dans la main. Ils étaient délivrés comme les pauvres huguenots, et tout le monde chantait la gloire du roi, leur libérateur. »

« Rien ne ressemble mieux à la vive persuasion que le mauvais entêtement : de là les partis, les cabales, les hérésies (2). » Spanheim compte parmi les mauvaises qualités du roi (3) un entêtement à exécuter des projets conseillés par un ministre violent ou artificieux. Ceux qui, dans cette mémorable journée du 20 octobre, parurent à la Bruyère véritablement sages, furent ces humbles et pauvres frères de la Merci, qui avaient tout sacrifié, tout livré, tout donné pour racheter des chrétiens enlevés à leurs familles par les corsaires de Tunis et d'Alger. Ils venaient, ces hommes de Dieu, d'affronter la peste, la servitude et le martyre pour sauver des chrétiens, pour arracher des esclaves à l'horrible joug des musulmans, où le corps et l'esprit souffraient d'égales tortures et où l'on n'était pas moins en péril de sa vie

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

(2) Chap. XII, n° 1.

(3) *Relation de Spanheim*, p. 7.

que de son salut. Ils avaient osé parler aux barbares au nom de ce roi céleste dont ils étaient les ambassadeurs ; ils leur avaient payé le tribut et porté l'or de la charité. Et maintenant ils venaient remercier le roi de France, leur protecteur, en tenant la palme de la vraie victoire dans la main, et ils chantaient le cantique de la délivrance avec ces malheureux qu'ils avaient arrachés aux horreurs de la captivité. Est-ce là cette liberté qu'on rendait aux protestants? Hélas! c'était tout le contraire (1). On leur arrachait les garanties que leur avait assurées l'édit de Nantes et l'on établissait en France l'oppression la plus dure, celle qui pèse sur la conscience religieuse. La Bruyère, à ce spectacle, fut profondément ému. Au milieu des courtisans comblés des biens de la fortune et des faveurs royales, il envia le sort des pauvres moines, qui n'avaient ni un grand nom, ni une grande autorité, ni une grande fortune, et qui, après avoir salué le roi, reprirent tranquillement le chemin de leur monastère ; au milieu des grands de la terre, si fiers de leur grandeur, il admira l'heureuse condition de ces hommes simples et humbles, et il laissa échapper ce cri de son cœur (2) : « Celui qui un beau jour sait renoncer fermement ou à un grand nom, ou à une grande autorité, ou à une grande fortune, se délivre en un moment de bien des peines, de bien des veilles, et quelquefois de bien des crimes. »

L'exhortation de Bossuet au duc de Richmond fut fort touchante et parfaitement belle; mais le jeune prince ne fut pas (3) le plus touché. C'était une triste conquête pour l'Église catholique que le fils de la duchesse de Portsmouth ; et la parabole d'un roi qui a invité à un festin solennel toutes sortes de personnes, et qui, sur leur refus d'y venir, veut qu'on les contraigne tous à venir, bons et mauvais, était un compliment médiocrement flatteur, mais trop mérité, pour le bâtard du feu roi d'Angleterre. Car quelques années après il quitta le roi de France, de la façon la plus impertinente, pour aller se joindre au prince d'Orange. Mais cela n'empêchait pas Bossuet ni toute la cour d'être fort troublés du fait étrange qui se passait sous leurs yeux : jamais rien de semblable n'avait encore été vu, disait-on. Au temps de saint Augustin, lorsque les évêques d'Afrique, qui avaient

(1) *De l'irrévocabilité de l'Édit de Nantes prouvée par les principes du droit*, par Charles Ancillon ; Amsterdam, 1688 (rare); prêté par Charles Read.

(2) Chap. VIII, n° 98.

(3) De Sourches, t. I, p. 319, note 1.

beaucoup souffert de la violence des donatistes et qui ne pouvaient dans la paix venir à bout de leur opiniâtre haine contre l'Église catholique, implorèrent le secours de la puissance séculière, les déclarations des empereurs et les rigueurs salutaires, dont la charité était le principe, amenèrent tant de conversions que l'évêque d'Hippone, jusque-là opposé à la contrainte dans la prédication de l'Évangile, se réunit au concile de Carthage pour rendre à Honorius de très humbles actions de grâce d'un événement si heureux. La loi ne permit plus aux hérétiques de s'assembler en public ; le clergé, qui veillait sur eux, les empêcha de le faire en particulier. De cette sorte, la plus grande partie se fit peu à peu catholique ; à la longue l'hérésie s'éteignit. Voilà ce que nos pères ont admiré dans les premiers siècles de l'Église, disait Bossuet (1). « Mais nos pères n'avaient pas vu, comme nous, une hérésie invétérée tomber tout à coup ; les troupeaux égarés revenir en foule, et nos églises trop étroites pour les recevoir ; leurs faux pasteurs les abandonner sans même attendre l'ordre, et heureux de leur alléguer leur bannissement pour excuse ; tout calme dans un si grand mouvement ; l'univers étonné de voir, dans un événement si nouveau, la marque la plus assurée comme le plus bel usage de l'autorité, et le mérite du prince plus reconnu et plus révéré que son autorité même. » Pendant ce temps-là le moraliste écrivait (2) : « L'esprit de parti rabaisse les plus grands hommes jusqu'aux petitesses du peuple. »

Bossuet traça un tableau si pathétique de ce que peut faire la miséricorde du Seigneur pour appeler à lui ses élus, que la cour, dit l'abbé Le Dieu, fondit en larmes. Mme la Dauphine fut transportée d'aise ; elle ne parla que du sermon de M. de Meaux à toutes les personnes qui assistaient à son dîner. « Je n'ai jamais ouï parler, disait-elle, comme parle M. de Meaux ; il m'a fait un plaisir que je ne puis exprimer, et plus je l'entends et plus je l'admire. » Comment la Bruyère eût-il pu demeurer insensible à l'éloquence de son protecteur, de son ami, de Bossuet, en un mot, qui avait si profondément ému toute la cour ? Il fallut donc qu'il s'habituât à la vue de ces énormes événements, comme il s'était habitué à la vue des petites intrigues dont il était témoin (3). « Les grandes choses étonnent, les petites rebutent ; nous

(1) Oraison funèbre de Michel le Tellier.

(2) Chap. XI, n° 68.

(3) Chap. XII, n° 3.

nous apprivoisons avec les unes et les autres par l'habitude. » En effet, ceux-là même qui avaient prévu les conséquences désastreuses pour la France de la révocation de l'édit de Nantes, et qui en avaient été les plus effarouchés, se calmèrent quand ils virent que cela se passait si facilement, et sans les atteindre dans leur repos ni leurs intérêts. Il n'y eut (1) qu'un très petit nombre d'esprits froids et réfléchis pour voir la décadence de la France là où la plupart ne voyaient que sa grandeur et le triomphe de l'autorité royale.

Du moins Bossuet comprit-il le danger qui menaçait le clergé de l'Église gallicane. « Comment pourrons-nous incorporer tout à fait à l'Église de Jésus-Christ tant de peuples nouvellement convertis, et porter avec confiance un si grand accroissement de notre fardeau? Ah! si nous ne sommes infatigables à instruire, à reprendre, à consoler, à donner le lait aux infirmes et le pain aux forts, enfin à cultiver ces nouvelles plantes et à expliquer à ce nouveau peuple la sainte parole, dont, hélas! on s'est tant servi pour le séduire, le fort armé chassé de sa demeure reviendra plus furieux que jamais avec sept esprits plus malins que lui; et notre état deviendra pire que le précédent! » Louis XIV n'avait, selon Bossuet, accompli qu'une partie de ses devoirs, et la plus facile, si tant de gens s'étaient convertis sans savoir pourquoi. « Eh bien! dit le roi, le père Bourdaloue le leur fera savoir. Les courtisans entendront peut-être de médiocres sermons; mais les Languedociens apprendront une bonne doctrine et une belle morale. » Pour que le roi déchargeât sa conscience de l'autre partie de ses devoirs, de la plus périlleuse, dit Bossuet, il fallait que par une règle inviolable ceux-là demeurassent exclus de l'épiscopat qui ne voulaient pas y arriver par des travaux apostoliques. Une foule d'ecclésiastiques briguèrent l'honneur d'aller prêcher aux nouveaux convertis la bonne doctrine et la belle morale. Plusieurs amis de Bossuet furent choisis : pour les évêchés, Huet et Fléchier; pour les missions, Fénelon et Fleury. Mais en général la préférence fut accordée aux jésuites pour les missions. « On cherche actuellement parmi les corbeaux de saint Ignace, dit le R. P. Talon (2), quelques dragons pour les envoyer dans les Cévennes, la Provence et la Guyenne. Nous ne manquons pas de ces bêtes-là dans nos ménageries, mais les évêques

(1) Cf. *Histoire de la décadence de la France* (Cologne, chez Pierre Marteau, 1687), p. 117 (rare) prêté par Charles Read.

(2) Lettre à Condé. Mss. de l'hôtel de Condé.

en demandent beaucoup. Il nous faudra lever non une compagnie de ces dragons, mais des régiments entiers. » Les plus petits abbés de cour devaient être des Xavier ou des Vincent de Paul. « Il est étonnant, disait la Bruyère (1), qu'avec tout l'orgueil dont nous sommes gonflés et la haute opinion que nous avons de nous-mêmes et de la bonté de notre jugement, nous négligions de nous en servir pour prononcer sur le mérite des autres : la vogue, la faveur populaire, celle du prince, nous entraînent comme un torrent; nous louons ce qui est loué bien plus que ce qui est louable. »

Comme moraliste et comme historien, la Bruyère devait résister à ce torrent. Il faisait alors répéter au duc de Bourbon le règne de Louis XII, écrit sous sa dictée. Rien de plus facile que de dire la vérité tout entière en pareil sujet. C'était la vie d'un bon roi, d'un roi humain et bienfaisant, aimé de ses peuples, dont il avait le cœur, et par le cœur tout ce qu'ils possédaient. Il n'y avait là rien où l'on pût trouver à redire, rien qui pût blesser M. le duc de Bourbon. Mais comment la Bruyère pourra-t-il exposer les règnes suivants, sans exciter de soupçons? Comment pourra-t-il dire, sous les premiers Valois, les origines et les progrès de la réforme; sous les derniers Valois, les guerres civiles et religieuses, et surtout les grands services rendus par les protestants à la maison de Bourbon, qui leur devait en grande partie la couronne de France? Car enfin, comme le disait très bien d'Aubigné, grand-père de Mme de Maintenon, « si on doit aux catholiques la garde de la couronne, on nous doit celle de la tête à couronner (2). » — « On veut obliger l'histoire à taire la vérité : je dérogerais trop à mon devoir, si je ne laissais parler la perpétuelle justice et faveur du ciel qui paraît aux gestes pleins de merveilles de Henri le Grand, soit en la querelle des Valois ou des Lorrains, soit en celle de la religion; en nul de ces points je n'ai pu, ni dû, ni voulu devenir lâche et infidèle par trop de circonspections; car si je laissais tomber discrètement le grand roi que Dieu m'avait donné pour maître, si je le laissais tomber en réputation de tyran, quel supplice n'aurais-je pas mérité? Or serait-il tyran et parricide de sa patrie, s'il avait versé tant de sang pour causes légères et honteuses, et qui ne doivent éclater par l'univers; et notre roi régnant aujourd'hui aurait à cacher son extraction.

(1) Chap. XII, n° 7.

(2) *Histoire universelle* du sieur d'Aubigné; à Maillé, par Jean Moussat, imprimeur ordinaire du dit sieur, 1620; in-4°, t. III, p. 4.

Au contraire, l'Europe n'a rien de si splendide : il est de la plus haute tige du monde ; son berceau s'est joué dans des triomphes honorables, pour causes justes qui cherchent lumière et vérité. Ici me soit permis de me tourner vers le roi et lui dire, le genou en terre : « Sire, je « n'importune point les oreilles de mon prince pour me voir éloigné, « déchiré d'impostures et dépouillé de ce que j'avais acquis auprès de « Henri le Grand par la sueur et le sang ; je me plains, sire, de quoi « ses véritables louanges sont haïes aujourd'hui comme autrefois sa « vie ; sans la justice de ses armes, en quels rangs seront tant de cheva- « liers qui ont fait jonchée de leur vie à ses pieds, tant d'heureux com- « bats et grandes batailles auxquelles il a toujours combattu et prié « Dieu en français ? Deviendront-elles des crimes et des horreurs à la « postérité ? N'écoutez point en telles matières ceux qui veulent être « nommés vos pères d'une vaine appellation, mais plutôt cet excellent « père qui se plaint du fond du tombeau, et dit que nous avons armé les « berceaux des Bourbons ; et encore que la splendeur de leurs thrônes « nous ait fait perdre de vue, nos larmes ne sont point feintes à « leurs sépulchres, après lesquels le soin de leur juste gloire vit encore « en nous. »

Je suppose volontiers qu'à cette époque on lisait peu l'*Histoire universelle* de d'Aubigné parmi les gens de la cour de Louis XIV, mais la Bruyère avait fait cette lecture, on n'en peut guère douter ; ou du moins il comprit parfaitement le danger d'exprimer lui-même les vérités historiques exposées par d'Aubigné. On ne voulait point obliger le professeur d'histoire à taire la vérité ; mais il fut forcé, par les passions qui s'agitaient autour de lui, à user, sans être lâche ni infidèle, de grandes circonspections : (octobre 1685) : « Il y a trois jours que nous avons achevé la vie de Louis XII. Je la répète encore une fois avec monseigneur le duc de Bourbon, afin qu'il la sache mieux. Je ne le ferai plus écrire, et commencerai à lui faire lire les mémoires à François Ier, pour suivre cette pratique dans les règnes suivants jusqu'à celui-ci (1). » La Bruyère, qui est content de l'application du prince, ne dit pas à Son Altesse sérénissime les raisons qu'il a de changer son enseignement. M. le Prince les avait bien comprises.

Le prince de la Roche-sur-Yon était dans une situation très différente de celle du duc de Bourbon. Ne pouvant vivre à la cour avec un

(1) Lettre IX à M. le prince de Condé.

emplâtre sur l'œil et la disgrâce du roi, il prit le parti de s'éloigner (21 octobre) : le roi ne lui avait pas encore dit un seul mot depuis son retour; il se plaignait que M. le Duc semblât ne plus le connaître. « C'est beaucoup tirer de notre ami (1), si, ayant monté à une grande faveur, il est encore un homme de notre connaissance. » Condé se trouvait à Paris pour régler les affaires de ses neveux : il lava bien la tête du prince de la Roche-sur-Yon; celui-ci (2), très irrité, voulait retourner à Fontainebleau, où il trouverait des amis qui ne l'abandonneraient pas. — Quels étaient ces amis? — Jamais il ne put ou ne voulut le dire. « Eh bien! reprit Condé, ces amis ne manqueront pas de dire que vous retournez à la cour après avoir vu M. le Prince, et que c'est M. le Prince qui vous l'a conseillé. Ils feront ainsi retomber sur moi cette faute que je crois très grande. Ce n'est pas impunément que l'on brave le roi au milieu de sa cour. » Mais l'oncle bon et sage eut beau dire, le neveu exaspéré reparut à Fontainebleau le 25 octobre. La princesse de Conti était déjà presque guérie : elle avait demandé un miroir et, quand elle s'était vue dans la glace, elle avait ri de sa propre figure. Elle se consolerait, disait-elle, quand même elle serait marquée de la petite vérole, parce qu'elle serait plus semblable au roi. Mais son mari ne prenait pas la chose aussi gaiement. D'abord il se sentait un peu souffrant; ensuite il était fort chagrin de ce que son frère le prince de la Roche-sur-Yon venait de lui raconter; enfin il apprit, avec une peine extrême, que M. le Prince venait d'écrire au roi pour dégager sa responsabilité dans la dernière équipée de son plus jeune neveu..Ce n'est pas tout : M. le Prince avait aussi écrit à M. le Duc qu'il plaignait ses neveux du méchant cas où ils s'étaient mis, mais qu'il ne voulait pas « se laisser étrangler lui et les siens par une cabale ennemie ». Il engagea même M. le Duc à instruire Sa Majesté des gens qui gouvernaient le prince de la Roche-sur-Yon, et de leur secret dessein de brouiller la famille de Condé. M. le Duc avait eu trop de ménagements jusque-là : c'était le seul tort dont il s'accusât. « Mais celui-là, vous l'avez eu, lui écrivait son père. Croyez-moi, prenez pour maxime d'aller toujours droit, faire le bien, et laisser le reste à la providence de Dieu. Je m'en suis toujours bien trouvé, et j'ai ma conscience que la vérité sera toujours la plus

(1) Chap. VIII. n° 25.
(2) Lettre de Condé à son fils. Mss. de l'hôtel de Condé.

forte. » — « Il faut avoir de l'esprit, conclut la Bruyère (1), pour être homme de cabale : l'on peut cependant en avoir à un certain point, que l'on est au-dessus de l'intrigue et de la cabale, et que l'on ne saurait s'y assujettir ; l'on va alors à une grande fortune ou à une haute réputation par d'autres chemins. »

Ce qui soutenait le vol de M. le Duc vers la faveur, c'est qu'il jouait de bonne grâce le rôle de beau-père. Il s'amusait des coquettes exigences et des innocents manèges de sa bru. Le beau-père de son fils lui en savait gré. Il était admirablement soutenu dans ce rôle par sa femme, Mme la Duchesse, dont la vertu ne portait ombrage à personne, et dont l'esprit sans éclat, mais attentif à tous ses devoirs, lui gagnait la confiance de la duchesse de Bourbon et du roi son père. Mme de Montespan, sentant le terrain fléchir sous ses pieds, s'accrochait à sa fille de toutes ses forces, et la gouvernait avec soin ; mais la fille, à demi mariée, échappait tout doucement à la mère, par le secret pressentiment qu'elle aurait bientôt son indépendance. D'ailleurs Mme de Maintenon était arrivée sans bruit à une telle hauteur, qu'il n'y avait plus de place auprès d'elle pour une ancienne rivale. On lui attribuait la révocation de l'édit de Nantes : exagération insensée, mais qui décelait sa véritable puissance. Il y avait alors dans la forêt, aux Basses Loges, un ermite qui passait pour avoir des connaissances particulières sur l'avenir. C'était, dit le R. P. Alleaume (2), un homme de bien, fort simple, provincial de son ordre, nommé le père Maur. Les dames de la cour allaient le consulter. Mme la Duchesse y alla aussi : le bon père n'était point prophète, tant s'en faut; mais il donnait avec une grande simplicité d'excellents conseils, que Mme la Duchesse reçut de même : elle s'en loua tout haut. Aussitôt Mme de Montespan se rendit auprès de l'ermite, et lui conta son cas. Le saint homme n'hésita point : il lui répondit que le premier pas qu'elle eût à faire, si elle voulait tout de bon retourner à Dieu, était de se retirer de la cour. Elle en était si mécontente qu'elle ne put s'en taire. Quelle impertinence! Quelques-uns se moquèrent du bon homme d'ermite. Cependant le conseil était judicieux. « Une grande parure, dit la Bruyère (3), pour le favori disgracié, c'est la retraite. »

Cela se passait le 28 octobre, pendant que le duc de Bourbon était

(1) Chap. VIII, n° 92.
(2) Mss. de l'hôtel de Condé. Lettre du R. P. Alleaume à Condé.
(3) Chap. X, n° 19.

à la chasse à Valery avec M. le Duc et Monseigneur. La chasse avait été magnifique et si amusante que le Dauphin se fit inviter à une nouvelle chasse au même endroit, pour le 5 novembre. Seulement cette fois il fut convenu que Mme la duchesse de Bourbon irait avec son mari. M. le Duc en parla au roi, qui en fut content. Sa Majesté était souffrante : elle avait la goutte, mais ne faisait qu'en rire; c'était un brevet de longue vie, disait-on. « Ce qui me console, dit le roi gaiement à M. le Duc, c'est que vous l'avez eue avant moi. » M. le Duc était le plus jeune des deux beaux-pères. Le lendemain M. le maréchal de la Feuillade parut devant le roi, le soulier droit tout coupé. Le roi lui demanda pourquoi il l'avait mis ainsi : « Sire, répondit-il, mon pied droit vient faire sa cour à votre pied gauche. » On assure qu'il n'avait aucun mal, et qu'il avait voulu dire un mot. Mais M. le Duc avait mieux réussi que lui. Le roi, dans sa bonté, lui dit que le prince de la Roche-sur-Yon venait de lui faire remettre une lettre, où il lui annonçait qu'il voulait se retirer de la cour et aller à l'Isle-Adam. « Je suis bien aise, ajouta-t-il, qu'il se soit décidé à suivre enfin les conseils de M. le Prince. Je dis cela pour M. le Prince : car, pour le prince de la Roche-sur-Yon, je me soucie peu qu'il fasse. » « Une grande parure pour le favori disgracié, répétait la Bruyère (1), c'est la retraite. »

Mais le prince de la Roche-sur-Yon ne pouvait s'y résigner. Le prince de Conti, tout malade qu'il était, alla se plaindre à M. le Duc du malheureux état où l'on avait mis son frère. M. le Duc répondit : « Il s'y est mis lui-même. » De là une querelle entre les deux cousins. Le roi en fut très chagrin contre les princes de Conti. Il était temps que le prince de la Roche-sur-Yon s'éloignât. Tout le monde lui conseilla de partir; sa situation devenait aussi dangereuse que ridicule. Le prince de la Roche-sur-Yon avait enfin quitté Fontainebleau, lorsque la petite vérole parut à M. le prince de Conti : il revint à l'instant s'enfermer avec lui. M. le Duc apprit cette nouvelle au retour de Valery. On s'y était fort amusé : après la chasse au loup, qui avait été fort belle, on avait joué au volant et au jeu de cartes appelé culbas. Monseigneur, M. de Vendôme, M. le duc de Bourbon et surtout Mme la duchesse de Bourbon y avaient pris grand plaisir. Monseigneur donna ensuite un grand dîner à tous ceux qui l'avaient suivi dans le

(1) Chap. X, n° 49.

beau domaine des Condé. Ce dîner fut extrêmement gai : on riait de la conduite évaporée et de l'indécision de M. le prince de la Roche-sur-Yon ; mais M. le Duc se croyait bien sûr d'avoir enfin les grandes entrées qu'avait perdues le prince de Conti. Entre beaux-pères on peut se faire ces sortes de cadeaux. Bien plus heureux que M. le Duc était encore la Bruyère, qui jouissait de ce spectacle, et goûtait à longs traits la joie de faire son devoir sans qu'on s'en aperçût. « Un honnête homme, pensait-il (1), se paie par ses mains de l'application qu'il a à son devoir, par le plaisir qu'il sent à le faire, et se désintéresse sur les éloges, l'estime et la reconnaissance qui lui manquent quelquefois. »

Cependant la Bruyère avait un confident capable de le comprendre; car, le 8 ou 9 novembre, il écrivait à M. le Prince et lui présentait un petit tableau assez complet de ce qu'il avait fait à Fontainebleau (2) : « Il est vrai, les études avaient été interrompues par la chasse au loup, les autres chasses et par les plaisirs de la cour : je dois seulement assurer Votre Altesse que le temps que nous avons libre est utilement employé. Je réveille l'attention de M. le duc de Bourbon par tout ce que je puis, et j'en suis assez content. » En repassant l'histoire et la géographie, il tâchait de lui rendre tout cela propre et familier. Le jeune prince apprenait par cœur tout ce qu'il avait intérêt de mieux savoir dans ses autres études. Quant à la Fable, elle avançait toujours assez, et le duc de Bourbon la retenait avec la facilité ordinaire. La Bruyère avait une manière si ingénieuse de l'expliquer, qu'il n'était pas facile de l'oublier. « Le peuple, dit-il (3), a souvent le plaisir de la tragédie : il voit périr sur le théâtre du monde les personnages les plus odieux, qui ont fait le plus de mal dans diverses scènes, et qu'il a le plus haïs. » La fatalité antique venait de frapper Michel le Tellier, peu de jours après la révocation de l'édit de Nantes (4). « Le bruit court que Pison est mort, disait-on dans la maison de Condé : c'est une grande perte ; c'était un homme de bien, et qui méritait une plus longue vie ; il avait de l'esprit et de l'agrément, de la fermeté et du courage; il était sûr, généreux, fidèle. » Ajoutez : « pourvu qu'il soit mort. » Il avait, dit-on, chanté son *Nunc*

(1) Chap. II, n° 15.
(2) Lettre XI.
(3) Chap. VI, n° 31.
(4) Chap. XII, n° 78, 4e éd.

dimittis en mourant, comme un homme heureusement dégagé, à qui ni l'Église, ni le monde, ni son prince, ni sa patrie, ni les particuliers, ni le public n'avaient plus rien à demander, depuis qu'il avait scellé le fameux édit de révocation. Cependant on avait encore bien des griefs : n'était-ce pas lui qui, pendant la Fronde, avait fait arrêter M. le Prince et l'avait fait jeter en prison? Mais la Bruyère ne voulut rien dire de cet homme profond dont les terribles conseils ressemblaient à une eau dormante, suivant le mot de l'Écriture. Il y avait là des abîmes cachés dont il était imprudent d'approcher, même après la mort du ministre. « L'on doit se taire, dit-il (1), sur les puissants ; il y a presque toujours de la flatterie à en dire du bien ; il y a du péril à en dire du mal pendant qu'ils vivent, et de la lâcheté quand ils sont morts. »

Le lendemain du jour où la Bruyère avait écrit cette lettre, on apprit que M. le Prince avait eu la fièvre à Chantilly. M. le Duc et Mme la Duchesse partirent aussitôt de Fontainebleau pour se rendre auprès de lui. Le prince de la Roche-sur-Yon, trouvant que son frère allait mieux, partit aussi, afin de ne pas laisser circonvenir M. le Prince en son absence. Mme la princesse de Conti, voyant que son mari n'avait presque plus de fièvre, partit pour Versailles. Le jour suivant, 11 novembre, à cinq heures du matin, le prince de Conti en s'éveillant sentit que sa tête s'engageait. Il ne put faire entendre autre chose que ces cris de douleur : « O ma tête! ma tête! que je souffre! » A huit heures, le roi apprit que le prince de Conti était à l'extrémité ; il avait déjà perdu connaissance : on lui portait l'extrême-onction, mais il mourut sans avoir pu recevoir les sacrements. Il mourut, dira Mme de Caylus (2), en badinant avec sa femme et ses amis; mais tout le monde, affirme Dangeau, fut dans une extrême consternation de la mort de ce pauvre prince, et toutes les circonstances rendirent la chose encore plus pitoyable. Ce jeune et beau prince, qui, cinq ans auparavant, était venu à la cour avec les plus vastes espérances et un éclat éblouissant, lorsqu'il avait épousé la fille de Mme de la Vallière ; ce gracieux, ce noble prince qui avait des procédés du chevalier Bayard, des bontés de Henri IV et des justices de Sully ; ce prince de Conti, envié de M. le Duc et admiré de tous, à qui la protection de M. le Prince et l'affection du roi promettaient un long avenir et les plus

(1) Chap. IX, n° 56.
(2) Mme de Caylus, p. 120.

grandes prospérités, venait de tomber tout à coup frappé par la disgrâce du roi, comme par le feu du ciel, et de s'éteindre dans l'abandon et l'isolement, au milieu de cette même cour qui jadis lui faisait fête et l'entourait de ses adorations!

Tout est étrange dans sa vie et sa mort, dit Mme de Sévigné. « Après avoir essuyé les périls infinis de la guerre de Hongrie, il vient mourir ici d'un mal qu'il n'a quasi pas! Il est fils d'un saint et d'une sainte, il est sage naturellement, et par une suite de pensées emmanchées à gauche, il joue le fou et le débauché, et meurt sans confession et sans avoir eu un seul instant, non seulement pour Dieu, mais pas même pour lui ; car il n'a pas eu la moindre connaissance. » Une sorte d'horreur superstitieuse se répandit autour de ce cadavre avec l'odeur de la contagion. Sous prétexte de rentrer à Versailles, la cour s'enfuit de Fontainebleau ; sur la route de Paris, on rencontra, non sans un frisson, les gens de M. le Prince et ceux du défunt qui venaient pour transporter à Valery le corps abandonné. Seul de sa famille, le duc de Bourbon demeura auprès de son cousin jusqu'au bout. Il reçut, chez lui ou chez Mme la duchesse de Bourbon, les visites des fuyards qui défilaient devant lui avant de partir. Il était assez fatigué de cet exercice, le deuil lui défendant d'en prendre aucun autre. Il n'avait guère pour se distraire que d'étudier la théorie toute crue des fortifications avec Sauveur, ou de repasser l'histoire de Louis XII avec la Bruyère. Il y ajouta un médianoche avec son épouse, chez Mme de Montespan, dit le R. P. Alleaume, et il donna le pain bénit comme un bon paroissien et un digne chef de famille. Il n'oublia personne dans la distribution de son pain bénit, surtout le P. de la Chaise, qui en fut flatté et chanta ses vertus. La Bruyère en eut-il aussi sa part? J'en doute ; il écrivait alors cette observation malicieuse (1) : « Nous faisons par vanité et par bienséance les mêmes choses et avec les mêmes dehors que nous ferions par inclination ou par devoir. Tel vient de mourir de la fièvre qu'il a gagnée à veiller sa femme, qu'il n'aimait point. » Enfin, après avoir rendu les derniers honneurs à son cousin, M. le duc de Bourbon partit avec sa maison pour Versailles, où il fut rejoint par sa famille. Il y trouva même M. le Prince son grand-père, guéri de la fièvre. C'était une fausse alerte qu'on avait eue à Chantilly.

Cependant M. le Prince était encore un peu souffrant et fort attristé

(1) Chap. XI, n° 64.

de ce qui s'était passé à Fontainebleau, lorsqu'il arriva, le 15 novembre, à Versailles. Il voulut que tant d'événements malheureux servissent au moins de leçon à son petit-fils. « J'exigerais, disait la Bruyère (1), de ceux qui vont contre le train commun et les grandes règles, qu'ils sussent plus que les autres, et qu'ils eussent de ces arguments qui emportent la conviction. » Condé était exactement du même avis. Après avoir interrogé avec bonté son petit-fils sur ce qu'il avait appris depuis qu'il ne l'avait vu, il lui demanda de se remettre au travail avec ses maîtres et de mener une vie réglée.

Du reste, tout le monde eut sa leçon. La belle veuve a fort pleuré, dit Mme de Sévigné de la princesse de Conti. Elle a cent mille écus de rente, et elle a reçu tant de marques de l'amitié du roi (2), que personne ne doute qu'elle ne se console (3). « Une femme oublie d'un homme qu'elle n'aime plus jusques aux faveurs qu'il a reçues d'elle. » La voilà détachée de la maison de Condé.

Le prince de la Roche-sur-Yon fut plus longtemps affligé. La leçon fut plus rude pour lui que pour personne. A la demande de Condé, il fut autorisé par le roi à prendre le titre de prince de Conti, devenu vacant par la mort de son frère aîné ; mais aussi il fut invité à s'en aller à l'Isle-Adam, réfléchir dans l'exil sur les vicissitudes humaines et sur l'extravagance des jeunes princes qui veulent secouer le joug de l'autorité. « Il lui est avantageux, disait le moraliste (4), de disparaître, plutôt que de traîner dans le monde le débris d'une faveur qu'il a perdue, et de faire un nouveau personnage si différent du premier qu'il a soutenu. Il conserve au contraire le merveilleux de sa vie dans la solitude ; et, mourant pour ainsi dire avant la caducité, il ne laisse de soi qu'une belle idée et une mémoire agréable. »

M. le Duc reçut aussi sa leçon, et qui lui fut bien sensible. Le maréchal d'Humières, comme capitaine des cent gentilshommes de la chambre du roi, obtint tout naturellement les entrées de la chambre ; ce n'était pas tout à fait les grandes entrées : mais à ce propos la question des grandes entrées fut soumise à une loi sévère. « Il fut établi, dit Dangeau, que les princes du sang n'ont aucune entrée par leur rang, et que, si M. le duc de Bourbon avait les grandes entrées

(1) Chap. XVI, n° 10.
(2) Chap. XI, n° 30.
(3) Chap. III, n° 17.
(4) Chap. X, n° 19.

comme époux de la fille légitime du roi, M. le Duc son père, et le nouveau prince de Conti son cousin, ne les avaient pas. » Ainsi non seulement M. le Duc perdait le fruit de ses intrigues et de ses longs travaux, mais encore il semblait ravalé au même niveau que son cousin exilé. « Un noble, dit la Bruyère (1), s'il vit chez lui dans sa province, il vit libre, mais sans appui; s'il vit à la cour, il est protégé, mais il est esclave; cela se compense. »

Bossuet, qui faisait la leçon aux grands de la terre et aux arbitres du monde; Bossuet, qui avait refusé de considérer la révocation de l'édit de Nantes comme une invasion militaire, et qui avait voulu apprendre à Louis XIV comment un grand prince, un Constantin ou un Théodose, se sert de son pouvoir pour ramener ses peuples égarés dans le giron de l'Église; Bossuet reçut aussi sa leçon, et d'autant plus sévère qu'il fut contraint d'applaudir avec son éloquence à son propre châtiment. M. de Meaux n'était pas un de ces courtisans qui ne songent qu'à leur intérêt particulier. Même en prononçant son sermon du dix-neuvième dimanche après la Pentecôte devant le roi à Fontainebleau, il avait uniquement en vue le bien de la religion; il n'en avait pas moins fait l'éloge de ce qu'au fond du cœur, il n'approuvait guère, de l'œuvre de Louvois, de l'édit de révocation blâmé par le pape. La famille du chancelier le pressa de faire son oraison funèbre. Bossuet aurait voulu s'en dispenser; mais l'archevêque de Reims ne voulut entendre aucune excuse. Fort avisé dans les affaires spirituelles et temporelles, il ne connaissait pas d'obstacle : il avait conduit avec plus d'énergie que de prudence le concile de 1681-1682 et entraîné les évêques beaucoup plus loin que Bossuet ne l'eût désiré. Il n'avait pas montré moins de zèle pour combattre l'hérésie et réduire les huguenots à entrer dans l'Église. Bref, il se croyait un grand seigneur et ses gens le croyaient encore plus que lui (2). Un jour, en 1674, le jeune prélat traversait Nanterre, lorsqu'il rencontra un homme à cheval : ses gens crient gare, gare! Le pauvre homme veut se ranger, son cheval ne le veut pas. Le carrosse et les six chevaux renversent tout ce qui se rencontre et passent par-dessus, si bien que le carrosse en fut versé. Le pauvre homme et son cheval se relèvent, remontent l'un sur l'autre et courent, pendant que le cocher et les laquais crient : arrête! arrête le coquin! « Si j'avais tenu

(1) Chap. VIII, n° 67.
(2) Mme de Sévigné, t. III, p. 491, 492.

ce marand, disait l'archevêque, je lui aurais rompu les bras et coupé les oreilles. » En 1685, il ne traita pas ainsi M. de Meaux, mais il exigea qu'il s'en remît à la volonté du roi. Sa Majesté ne trouva pas mauvais que M. de Meaux répétât, sur la tombe de feu M. le Tellier, ce qu'il avait si bien dit à Fontainebleau de la gloire de son règne. Bossuet se retira dans son diocèse pour faire la pénitence imposée (1). « Un esprit sain puise à la cour le goût de la solitude et de la retraite. » Au milieu de la cour, de ses actions turbulentes et de ses empressements insensés, notre philosophe s'était fait en lui-même comme une solitude où il se retirait pour goûter en silence le fruit de ses observations.

(1) Chap. VIII, n° 101.

CHAPITRE XIV.

1685-1686.

Oraison funèbre de Michel le Tellier par la Bruyère. — Condé lui fait savoir comment il doit parler du duc de Bourbon. — Le moraliste est obligé d'être très prudent. — Tenue sévère de la maison du duc et de la duchesse de Bourbon à l'hôtel de Condé. — La Bruyère donnera des leçons à la femme comme au mari. — Petit sermon du roi au duc de Bourbon; faveur des honnêtes gens et des gens de bien. — Difformité du mariage de Mme de Maintenon. — Émeute des paroissiens de Saint-Germain en Laye. — Avantages et inconvénients du secret dans le gouvernement. — Économie du roi et de Mme de Maintenon. — Mme la Duchesse à Versailles fait répéter les leçons d'histoire à son fils, comme Condé l'avait fait à Chantilly. — Joie de la Bruyère : il offre à M. le Prince de lui rendre compte des études de Mme la duchesse de Bourbon. — M. le Duc injurie son fils parce qu'il ne veut pas danser dans le ballet du Carnaval. — Redoublement de sévérité religieuse : murmures des vieux courtisans. — Le duc de Bourbon s'amuse aux petites mascarades chez Mme de Montespan. — Condé semble oublié par son petit-fils; il avertit la Bruyère que l'orage approche. — L'oraison funèbre de Michel le Tellier par Bossuet n'eut aucun succès. — La Bruyère se met en colère contre le duc de Bourbon, qui se moque de tout. — Le jeune prince écrit à Condé : le grand-père pardonne. — Le duc de Bourbon continue à rire de tout, même de ce qui fait pleurer les autres à la comédie. — La Dauphine en est scandalisée. — Leçons piquantes, mais inutiles, faites à propos par le moraliste au prince nouveau marié.

Il n'y avait plus qu'une seule religion en France, celle du roi. La politique de Louvois avait tout nivelé. La populace de Paris, sévère envers les faibles et docile aux violents, avait détruit le temple de Charenton. Les conseillers huguenots des cours souveraines ayant reçu défense de reprendre leurs séances après la fête de saint Martin, M. Herwart, du parlement de Paris, se convertit, et la plupart des autres conseillers huguenots commencèrent à se faire instruire dans

la foi catholique (1). M. d'Artagnan, major du régiment des gardes, alla avec deux cents soldats à Villiers-le-Bel près Paris ; mais il n'y trouva plus que quelques débris des familles calvinistes qui y demeuraient, le reste s'était enfui. Le lieutenant général de la police de Paris, M. de la Reynie, dévoué à Louvois, obtint la connaissance exclusive des affaires des huguenots, et ne leur laissa plus aucun moyen de s'échapper. La vieille Mme de Duras, mère des maréchaux de Duras et de Lorges, avait demandé la permission de sortir du royaume. Le roi la lui refusa; elle était huguenote si opiniâtre, que le chagrin, dit le grand prévôt de France (2), put bien avancer sa mort de quelque temps. « On fit sonder la fidélité de M. de Schomberg par une lettre anonyme : le roi essaya lui-même d'endoctriner M. de la Force. Le calvinisme ne pouvait plus exister ni à la cour, ni à Paris, ni aux environs. » Il était devenu ridicule, dit Mme de Maintenon, d'être de cette religion-là! — La révocation de l'édit de Nantes, qui devait coûter tant de larmes, était alors un sujet de joie et de triomphe. On était surtout frappé de la grande figure que prenait dans la mémoire des hommes le dernier chancelier, qui avait dressé le pieux édit de révocation. On vantait la fortune, la modération, le bonheur, et la mort si douce et si calme de feu Michel le Tellier, qui, après avoir travaillé jusqu'à son dernier soupir à la gloire du roi, s'était éteint en chantant les miséricordes du Seigneur. Les hommes les plus éloquents du royaume s'occupaient à lui élever des monuments impérissables, la Bruyère fit ainsi son oraison funèbre (3) : « Quel bonheur a accompagné ce favori pendant le cours de sa vie! Quelle autre fortune mieux soutenue, sans interruption, sans la moindre disgrâce? Les premiers postes, l'oreille du prince, d'immenses trésors, une santé parfaite et une mort douce. Mais quel étrange compte à rendre à Dieu d'une vie passée dans la faveur, des conseils que l'on a donnés, de ceux que l'on a négligé de donner, du bien que l'on n'a point fait, du mal que l'on a fait ou par soi-même ou par les autres ; en un mot, de toute sa prospérité! »

Condé, qui avait de bonnes raisons pour ne point aimer Michel le Tellier, pensait sans doute comme la Bruyère : sa conscience ne se laissait pas gouverner, et les manières dures des dragons auraient révolté sa religion, s'il n'avait eu soin de l'établir sur les bases soli-

(1) De Sourches, t. I, p. 330.
(2) T. I, p. 337.
(3) Chap. XII, n° 77.

des d'une conviction raisonnée. Pendant le court séjour qu'il fit en novembre à Versailles (1), il fut accablé d'affaires, soit pour liquider la situation du prince de Conti, soit pour régler l'état civil des protestants qui étaient dans sa maison ou dans sa clientèle. Il eut cependant le temps de penser à la Bruyère et aux dangers qu'il pouvait courir. Avec la maligne curiosité du duc de Bourbon, avec la présomption de son âge qui ne respecte rien, avec le désir bien naturel à un prince qui a les grandes entrées de paraître un homme capable et instruit, on pouvait craindre que la Bruyère ne laissât échapper quelque révélation indiscrète qui, dans cette saison soupçonneuse, eût eu les plus funestes conséquences. Condé n'en parla pas à la Bruyère; il eût eu l'air de lui faire des reproches peu mérités. Il en chargea les révérends pères et leur commanda de veiller à ce que les serviteurs de M. le duc de Bourbon ne le compromissent point par quelque intempérance de langue : on ne pouvait être trop attentif dans la maison de Condé sur ce point délicat, au moment où M. le Duc venait de se voir exclu des grandes entrées. Condé partit pour Chantilly le samedi 24 novembre. Le 27, le R. P. Alleaume lui écrivit que le duc de Bourbon faisait « assez exactement ses exercices, le matin au manège et l'après-dînée avec MM. de la Bruyère et Sauveur. Samedi dernier, nous ayant trouvés dans l'antichambre de Votre Altesse Sérénissime, environ une heure avant votre départ, il nous fit l'honneur de nous dire : « Je m'en vais étudier ; je crois que je ferai mieux par là ma cour « à M. le Prince que d'attendre ici qu'il parte. Je vous prie de le lui té« moigner, si vous le voyez. » Nous ne pûmes exécuter l'ordre qu'il nous avait donné, parce que Votre Altesse Sérénissime fut toujours accablée. Nous avons entretenu M. de la Bruyère sur ce que Votre Altesse Sérénissime nous avait ordonné. Nous l'avons trouvé très éloigné de ce que l'on pouvait craindre ; la conversation finit par la manière dont nous devons tous parler de M. le duc de Bourbon : il nous parut avoir là-dessus le même zèle que nous. »

Comment fallait-il parler du duc de Bourbon? Était-ce comme le voulait le R. P. Innocent Talon ? « Pour moi, disait-il, j'adore le maître de Chantilly ; les deux cents jésuites de Paris disent amen. Les petits Pères de la résidence de Versailles ne parlent de Votre Altesse Sérénissime qu'avec des ravissements extatiques, de M. le Duc qu'avec louange et admiration, de M. le duc de Bourbon qu'avec les applau-

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

dissements qui répondent à son mérite et à son devoir. Je me réserve l'éloge de Mme la Duchesse et des quatre jeunes princesses, à qui j'ai donné les quatre parties du monde pour leur mariage. » Ce ton dithyrambique ne convenait pas à l'esprit profondément sensé de la Bruyère. Il s'en tint au conseil que lui avait donné l'abbé Fleury, c'est-à-dire à savoir se taire sans affecter le silence, à ne parler de ce qu'il savait qu'autant que son devoir le demandait, et du reste à agir simplement comme les autres hommes. Il n'en continua pas moins à penser ce qu'il voulait et à l'écrire. Mais il sut gré au R. P. Alleaume de sa franchise, et il s'établit entre eux une véritable amitié, fondée sur une estime réciproque.

Cette année-là, l'hiver commença de bonne heure et fut assez rigoureux. Cela n'incommoda ni le duc ni la duchesse de Bourbon, dont tout le monde admirait de bon cœur la jeunesse et la beauté. Les deux épousés, sans habiter ensemble, se rapprochaient de plus en plus, à mesure qu'ils grandissaient devant le roi en âge et en sagesse : ils menaient déjà une vie presque commune. Ils faisaient ensemble leur cour à Sa Majesté, qui aimait à les voir se la faire un peu entre eux. Mme de Maintenon approuvait les mesures si justes qui avaient été prises pour ménager à la fois leur santé et leur vertu. Mme de Montespan trouvait cette procédure un peu longue, mais un peu trop prompte la confiance extraordinaire de sa fille pour Mme la Duchesse ; elle se rattrapait en avançant le plus possible le projet d'union entre le duc du Maine et Mlle de Bourbon. Cela faisait murmurer les envieux et particulièrement la grande Mademoiselle, qui avait toute sa vie désiré se marier, et qui avait projeté vingt mariages sans avoir pu en terminer aucun. Du reste, on ne l'avait pas prévenue du mariage du duc de Bourbon, et elle en avait conçu un grand dépit. Enfin elle avait gagné, par la rigueur de la saison, un gros rhume qui la faisait beaucoup tousser. Monseigneur se moquait de cette vieille princesse, restée fille malgré son fol attachement à M. de Lauzun. Un soir de décembre, à la table du roi, elle toussa beaucoup. Mlle de Bourbon et la princesse de Conti commencèrent à rire en regardant Monseigneur. Le roi voulut les excuser : la toux persista, les rires aussi; alors éclata la colère de la grande Mademoiselle ; le duc et la duchesse de Bourbon et toute la jeunesse de la famille royale furent pris et entraînés par le rire universel. La grande Mademoiselle, toujours toussant et criant de fureur, mais ne pouvant plus y tenir, s'en alla. Quand elle revint, elle traita les

jeunes princesses d'impertinentes, leur déclara qu'elles avaient besoin d'apprendre à vivre, dit à Mlle de Bourbon et au duc du Maine : « Ce sera un joli couple, un boiteux et une manchote! » et au duc et à la duchesse de Bourbon : « Voilà un beau mariage, une femme belle comme les anges et un mari fort laid, petit, gros, et la taille gâtée. » « Ce petit monstre » raconta cette scène à la Bruyère, qui mit la grande Mademoiselle dans sa galerie des coquettes et des folles en compagnie de M. de Lauzun (1) : « Une femme qui n'a qu'un galant croit n'être point coquette; celle qui a plusieurs galants croit n'être que coquette (2). Telle femme évite d'être coquette par son attachement à un seul, qui passe pour folle par son mauvais choix. »

M. le Duc assistait à cette scène; il en fut fâché, mais pas autant que d'avoir été exclu des grandes entrées : voilà le chagrin qui empoisonnait sa vie. Tantôt mélancolique, tantôt gai par boutades, il ne semblait plus avoir de volonté. Toujours inquiet et agité sans relâche, il forme le projet d'aller en Bourgogne pour mettre à la raison les protestants de plusieurs localités importantes, comme Is-sur-Thil, Châlon-sur-Saône, Pont-de-Veile, Mâcon, Ancy-le-Franc. Mais il reçut une lettre de M. de Bonneuil, qui lui écrivait de Saulieu : « Tous les chefs de famille de ce pays se sont soumis à ce qu'on a désiré, d'eux-mêmes, et sans violence aucune : la seule autorité du roi et ses simples ordres qu'on leur a expliqués ont tout fait. » Il ajourna son projet; mais il allait à Chantilly, à Écouen, à Paris et à Versailles, sans pouvoir s'arrêter : il remuait sans cesse, et cherchait partout quelque chose qui lui manquait; il ployait sous la faveur, il flattait même les petits et ne croyait pas pouvoir assez s'humilier. Quant aux études et à son fils, auquel il avait promis de faire répéter de temps à autre ce qu'il avait appris, il ne s'en occupait guère. Cependant la Bruyère avait compté sur ses promesses, et il en espérait un grand soulagement; mais Son Altesse s'imposait assez d'humiliations sans y ajouter celle-là. « C'est une pure hypocrisie à un homme d'une certaine élévation, disait la Bruyère (3), de ne pas prendre d'abord le rang qui lui est dû et que tout le monde lui cède; il ne lui coûte rien d'être modeste et de se mêler dans la multitude qui va s'ouvrir devant lui; de prendre dans une assemblée une dernière place, afin que tous l'y

(1) Chap. III, n° 18.
(2) Chap. III, n° 18.
(3) Chap. IX, n° 44.

voient et s'empressent de l'en ôter. La modestie est d'une pratique plus amère aux hommes d'une condition ordinaire : s'ils se jettent dans la foule, on les écrase; s'ils choisissent un poste incommode, il leur demeure. » Le sien lui demeura, mais avec des améliorations.

Le 10 décembre, M. le Prince revint à Versailles pour décider la nouvelle organisation de la maison du duc et de la duchesse de Bourbon. Ce n'était pas une petite affaire en ce moment. Le roi fit alors une déclaration par laquelle il défendait aux huguenots d'avoir aucun domestique catholique ; mais il était bien plus sévère envers les catholiques qui auraient des domestiques huguenots ou suspects de l'être (1). Seignelay obtint un instant que le roi donnât à M. Lecamus, lieutenant civil à Paris, la connaissance des affaires des huguenots; mais Louvois fit restituer cette commission à la Reynie, qui l'exerça avec une grande sévérité. Aussi la déclaration du roi jeta l'alarme dans la maison de Condé, qui pendant le seizième siècle avait été protestante, et où il restait encore, au dix-septième siècle, bon nombre de vieux serviteurs qui n'étaient pas catholiques. Condé n'oublia rien pour les ramener à la véritable église : comme il savait admirablement la controverse, dit le R. P. Bergier (2), il les prenait en particulier, il leur expliquait la doctrine chrétienne, et les engageait à lui proposer leurs doutes; il leur en donnait la solution, leur démêlait avec une netteté incroyable les artifices de ceux qui, par des passages de l'Écriture ou falsifiés ou mal entendus, avaient abusé de leur crédulité. Ses bontés, sa patience et des aumônes distribuées de sa part à cette intention ayant obtenu ce qu'il souhaitait, on eût dit qu'il avait gagné une bataille ou emporté une place d'assaut, tant ce travail était difficile! Il ne fallait pas que pareilles difficultés se rencontrassent dans la maison du duc et de la duchesse de Bourbon. Il fut décidé par le roi (3) que dorénavant la duchesse de Bourbon demeurerait avec Mme la Duchesse au palais de Versailles, mais que sa maison serait installée à l'hôtel de Condé avec celle de son mari. Mme de Langeron, qui devait tout surveiller, fut instruite du bon ordre que Leurs Altesses voulaient introduire dans leur maison. Les abbés Guérard et Delbos furent choisis pour évangéliser les domestiques et serviteurs; et la Bruyère fut désigné pour donner des leçons à la fille du roi, comme il en donnait à

(1) De Sourches, t. I, p. 343-344.

(2) *De vita et morte L. Condœi*, p. 183.

(3) Mss. de l'hôtel de Condé : 25 décembre, Gourville à Condé et du Rosel à Condé.

son gendre. M. le Prince était déjà retourné à Chantilly, M. le Duc était parti pour son grand voyage en Bourgogne, et la Bruyère était à Paris pour ses vacances de Noël, lorsque ces choses furent décidées à la grande satisfaction de Mme la Duchesse. On n'était point inquiet auprès du R. P. de la Chaise sur le bon succès de cette entreprise politique et religieuse. « Tout le monde, écrivait du Rosel (25 décembre), est bien intentionné là-dessus. »

Louis XIV était de bonne foi dans sa tentative de réforme catholique. Autant il était dur pour les protestants dont il ne voyait pas les souffrances, et qu'il considérait assez légèrement comme des rebelles, autant il était mesuré et circonspect envers les sujets dociles qu'il voyait autour de lui et qu'il voulait amener à pratiquer comme lui les préceptes de l'Évangile. Dans son zèle indiscret, il avait résolu d'employer à l'édification de la cour cette jeune princesse, dont la naissance avait été le scandale et dont la beauté était l'ornement. A l'instigation de Mme de Maintenon, il voulait faire du ménage du duc et de la duchesse de Bourbon un modèle comme le sien, et qui pût servir d'exemple aux autres. Le 24 décembre (1), il prit auprès de lui le duc de Bourbon et le duc du Maine, et leur fit un petit sermon : il les exhorta, dit M. de Briord, « à être gens de bien et honnêtes gens. Avec cela vous pouvez vous assurer sur mon amitié et en tout attendre. » Alors le duc et la duchesse de Bourbon, sans être encore mariés, vécurent ensemble comme des fiancés. Ils semblaient fort heureux. Sur les soins que prenait le roi de les conduire, M. de Briord nous donne force détails, et d'assez mauvaise humeur il ajoute : « Le roi a diminué les fonds pour les bâtiments, il trouve que la dépense de cette année a été beaucoup trop forte ; je ne sais même si cela ne va pas au scrupule. »

Le 28 décembre, M. le Duc n'était pas encore de retour à Versailles ; mais l'ordre qu'il avait établi dans la maison de son fils était exactement observé. Les RR. PP. étaient à leur poste. Le duc de Bourbon avait déjà recommencé ses études, et il régalait la princesse sa femme, à l'hôtel de Condé, d'une magnifique collation. « Il paraît, écrit le P. Alleaume à M. le Prince, qu'ils sont ensemble mieux que jamais : leur amitié ne fait que croître. » — « L'amour qui croît peu à peu et par degrés ressemble trop à l'amitié pour être une pas-

(1) Mss. de l'hôtel de Condé : Briord à Condé, 27 décembre.

sion violente (1). » Rien en cela que de naturel et de légitime, auquel chacun pouvait prendre intérêt. Mais que penser de ces vieux époux qui cachaient leur mariage? « C'est une grande difformité dans la nature qu'un vieillard amoureux (2). » La jeunesse de la cour et les princes de Conti s'étaient moqués de ce qu'il y avait de ridicule dans cette union ; ils avaient été sévèrement punis. Alors pourquoi le roi ne publiait-il pas son mariage, puisqu'il voulait qu'on le respectât?

Huit ou neuf ans plus tard, quand le secret était connu de tout le monde à la cour et qu'on se figurait que M[me] de Maintenon allait être déclarée, au fort de ce bruit, M. de Noyon, étant au dîner du roi, rapporte Saint-Simon (3), y mena la parole à son ordinaire, et le roi, à son ordinaire, le plaisantait en applaudissant à toutes ses dignités. M. de Noyon répondit qu'il ne désirait plus rien qu'une seule chose; après s'être fait presser, il dit que ce serait quand la justice du roi aurait couronné la vertu. Chacun baissa les yeux, le roi plus que personne, et l'évêque enfin comme les autres, qui sentit, par le profond et morne silence, le poids de ce qu'il avait hasardé. Le roi se hâta d'achever son dîner, pendant le reste duquel on eût entendu courir une souris, et passa vite dans son cabinet. Le père de la Chaise et M. de Meaux, à qui M[me] de Maintenon ne l'a jamais pardonné, empêchèrent la déclaration du mariage en décidant que le roi n'y était pas obligé. Si cette question était si difficile et si embarrassante en 1694, qu'était-ce donc en 1686? Comment le public pouvait-il considérer ce mariage, qu'on ne lui faisait point connaître? Les habiles d'entre les courtisans avaient deviné le secret; mais ceux qui n'étaient point initiés aux raffinements de la politique, et tous ces bons bourgeois, comme MM. Gorgibus et Chrysale des comédies de Molière, qui appelaient un chat un chat, ne pouvaient voir dans ce mariage qu'un concubinage. La duchesse d'Orléans elle-même, qui aimait et admirait son beau-frère, a toujours appliqué à M[me] de Maintenon une épithète qu'on ne peut répéter, mais qui est synonyme de concubine. La flétrissure qui s'attache à ce nom rejaillissait sur le roi lui-même. Dans cette situation, comment le roi osait-il prêcher la morale à ses peuples, gouverner leur religion et jouer en public le rôle d'apôtre couronné?

(1) Chap. IV, n° 13.
(2) Chap. XI, n° 14.
(3) *Addition au journal de Dangeau*, t. I, p. 42, 43.

Ce n'étaient pas seulement les protestants proscrits et persécutés qui relevaient avec amertume cette contradiction flagrante ; des catholiques sincères, des prêtres de Saint-Germain en Laye et leurs fidèles paroissiens, même des officiers de la maison du roi, vinrent, le 2 janvier 1686, dans la cour du château de Versailles, sous les fenêtres de Sa Majesté, la lui rappeler avec une simplicité naïve, en invoquant le souvenir vénéré de la défunte reine Marie-Thérèse d'Autriche (1). Ce fut une manière de sédition à Saint-Germain : ils arrivèrent à Versailles, au nombre de six à sept cents, sous la conduite du vicaire de leur paroisse, M. de la Vertu ; ils réclamaient leur curé, l'ami de la sainte reine, que les méchants d'aujourd'hui voulaient leur enlever pour lui substituer l'abbé Gobelin, confesseur de Mme de Maintenon. Ils criaient qu'on trompait le roi; ils voulaient lui dire la vérité. Le roi, fort surpris de voir et d'entendre ces gens-là dans sa cour, envoya querir le grand prévôt de France ; le grand prévôt se trouva si fort incommodé, qu'il ne put sortir de sa chambre : c'est lui qui nous donne tous ces détails, mais il ne nous dit rien sur la cause ni sur le caractère de sa maladie. Il envoya un de ses lieutenants prendre l'ordre du roi. Sa Majesté commanda d'arrêter une trentaine de ces gens-là. Le lieutenant du grand prévôt leur fit dire que le roi lui avait ordonné de les entendre, et qu'il fallait faire entrer chez lui, pour lui dire leurs raisons, une trentaine des plus considérables et des plus zélés pour le bien public. Ils se battaient à qui entrerait chez lui par préférence. Tous ceux qui entrèrent furent arrêtés et mis en prison, parce qu'ils tinrent, dit Dangeau, des discours un peu trop forts. Les autres se dispersèrent. Au bout de deux jours, la plupart furent relâchés : ils ne comprenaient ni ce qu'ils avaient fait, ni ce qu'ils avaient dit; deux officiers de la maison du roi furent rudement châtiés. Neuf prêtres furent enfermés à l'officialité ; l'abbé de la Vertu fut jeté à la Bastille, et le curé de Saint-Germain fut exilé à Rouen. L'abbé Gobelin (2) s'excusa sur sa vieillesse pour ne pas lui succéder. Quelques jours après, le R. P. du Rosel écrivait à M. le Prince : « De nouveaux prêtres ont été mis à la place de ceux qui n'avaient pas été discrets à parler à Saint-Germain en Laye. » M. l'archevêque de Paris avait réglé cette affaire, si bien qu'on n'en entendit plus rien

(1) De Sourches, t. I, p. 349-352. Dangeau, t. I, p. 274. Mss. de l'hôtel de Condé : de la Noue à Condé, du Rosel à Condé, etc.

(2) Lettre de la Noue à Condé, 9 janvier 1686.

dire ; mais alors ce fut à lui que s'en prit la malice des courtisans (1). « Il coûte moins à certains hommes de s'enrichir de mille vertus, que de se corriger d'un seul défaut. Ils sont même si malheureux, que ce vice est souvent celui qui convenait le moins à leur état, et qui pouvait leur donner dans le monde plus de ridicule ; il affaiblit l'éclat de leurs grandes qualités, empêche qu'ils ne soient des hommes parfaits et que leur réputation ne soit entière. L'on ne leur demande pas qu'ils soient plus éclairés et plus incorruptibles, qu'ils soient plus amis de l'ordre et de la discipline, plus fidèles à leurs devoirs, plus zélés pour le bien public, plus graves : l'on veut seulement qu'ils ne soient point amoureux. » Ce compliment s'adresse à M. l'archevêque de Paris (2). On lui reprochait alors cette élégante et ridicule difformité, pour lui soustraire pendant ce temps-là la feuille des bénéfices et la passer au père de la Chaise. Mais le roi avait aussi sa part au compliment de la Bruyère.

On voit combien le secret était utile alors. Quoique Louis XIV eût une merveilleuse facilité de travail ; quoique son attention, si précieuse à l'État, fût protégée par les lois d'une étiquette rigoureuse ; enfin, quoique des ministres habiles et laborieux lui préparassent sa besogne, il ne pouvait tout faire. C'était une énorme fiction politique que d'attribuer à un seul homme tout le travail de l'administration du royaume. Cependant, avec le secret qui enveloppait tous les conseils, toutes les enquêtes, toutes les délibérations, on ne voyait jamais paraître que les actes du pouvoir exécutif ; et c'était là un pouvoir vraiment exécutif, puisqu'il ne prenait jamais une décision sans l'exécuter : tout ce qui se faisait semblait venir de la volonté souveraine. « Que de dons du ciel ne faut-il pas pour bien régner, répétait la Bruyère (3) ; le roi voit tout par ses yeux, il agit immédiatement et par lui-même ; ses généraux, quoique éloignés, ne sont que ses lieutenants, les ministres que ses ministres. » Quelle immense étendue de connaissances suppose un pareil gouvernement ! Le secret avait aussi ses inconvénients (4). Si le roi protégeait l'Église, ses ministres, ses droits et ses libertés, il ménageait aussi ses peuples comme ses enfants, et,

(1) Chap. XI, n° 98.

(2) *Mémoires de l'abbé Blanche, Revue rétrospective*, t. I, p. 165 et suivantes. Cf. Saint-Simon de Boislisle, t. II, p. 348-350. *Mémoires de l'abbé de Choisy*, éd. Michaud, p. 599.

(3) Chap. X, n° 35.

(4) Chap. X, n° 35.

toujours occupé à les soulager, il voulait rendre les subsides légers et tels qu'ils se pussent lever sur les provinces sans les appauvrir; il avait déjà réduit de quinze millions à quatre la somme qu'il destinait aux bâtiments; il parla de suspendre les travaux de la rivière d'Eure, et il supprima les deux millions qu'il employait chaque année à distribuer des diamants à sa famille et à ses amis. Passe encore de ne plus bâtir; mais supprimer les diamants! disaient les courtisans : assurément il était dévot, ou, comme le répétait M. de Briord, c'était du scrupule! Non, c'était la prévoyance la plus sage : informé par ses diplomates qu'une ligue se préparait contre lui entre les princes de l'Europe, il se préparait à se défendre, et cependant, au milieu d'ennemis couverts ou déclarés, il se procurait le loisir des fêtes, des jeux et des spectacles (1), mais sans prodigalité. Mme de Maintenon s'entendait fort bien à l'économie.

Le 5 janvier, le roi donnait à sa cour une grande fête d'un nouveau genre dans sa nouvelle résidence de Marly (2). Les quatre grands appartements avaient été transformés en quatre boutiques remplies de meubles, d'étoffes, d'habits, de bijoux et autres objets qui pouvaient servir à un usage quotidien. C'était magnifique et approprié au luxe de la cour; mais l'utile y tenait encore plus de place que l'agréable. Cela n'avait pas coûté moins de soixante mille écus. Chaque boutique représentait une saison de l'année : dans la boutique de l'Hiver, on voyait des robes fourrées, des palatines, des manchons et toutes sortes de choses propres au temps froid; dans la boutique du Printemps, on admirait les objets qui conviennent à la belle saison; dans la boutique de l'Été, se trouvait tout ce dont on aime à se servir au temps chaud; il en était de même pour la boutique de l'Automne, qui n'était pas moins bien assortie que les autres. Le roi avait nommé lui-même les personnes qui tenaient ces boutiques : Mme de Maintenon et le duc du Maine pour l'Hiver, Mme la duchesse de Bourbon et Mme de Chevreuse pour le Printemps, M. le duc de Bourbon et Mme de Thianges pour l'Été, M. le Dauphin et Mme de Montespan pour l'Automne. Afin que ces illustres marchands, ingénieusement choisis, n'eussent point à se plaindre de leur saison, il y avait dans chaque boutique une foule d'objets qui en toute saison pouvaient être de bon usage, tels qu'argenterie,

(1) Chap. x, n° 35.

(2) Mss. de l'hôtel de Condé : lettres de du Rosel, de Ricous, de Xaintrailles, datées du 6 janvier, *Mercure galant*, n° de janvier 1686, Dangeau, 5 janvier 1686.

point de France et dentelles d'Angleterre. Sur les comptoirs, les chalands devaient jouer aux dés; suivant les nombres obtenus, ceux qui gagnaient des lots les recevaient aussitôt, sans bourse délier, des mains de ceux qui tenaient la boutique. Le roi permit de jouer tout ce qu'on voudrait; seulement les marchands avaient soin que le jeu fût réglé et qu'on ne prît rien sans se le faire donner. Les dames allèrent les premières dans les boutiques, et les hommes ensuite; mais tout le monde y alla. La cour était devenue une foire. « Quand les hommes vinrent, disait le duc de Bourbon, la presse était si grande, qu'on ne pouvait plus approcher des comptoirs. » Le roi vint alors voir jouer : il se promenait de boutique en boutique autour des joueurs; ils étaient si attentifs à leur jeu, qu'ils ne s'en aperçurent guère; aussi furent-ils facilement remarqués, les uns pour leur avidité, les autres pour leur modération. Le roi faisait ses observations en silence, comme M. de la Bruyère, sur les caractères de chacun. Mais les marchands aussi se signalèrent par diverses qualités. Nous savons, par M. de Ricous, que le duc de Bourbon déploya une activité extraordinaire. « Jamais les marchands de Paris ne se sont défaits aussi vite de tant et de si diverses marchandises : il avait force cravates et cornettes de pair de France dans sa boutique; il les distribua si vivement, qu'elle était presque vide quand les autres marchands ne faisaient que commencer. » « C'était, continue Ricous, le marchand le plus leste, le plus aisé et du meilleur commerce. Il y en eut qui se mirent assez bien en linge chez lui. » Il y avait pris un tel plaisir, que, le lendemain, il raccourcit la leçon du R. P. du Rosel, qui lui exposait avec la Bible les glorieuses actions de Samson, pour lui dire ce que nous venons de raconter. La foire de Marly avait eu lieu le samedi, de cinq heures du soir à dix heures. Elle n'empêcha ni le duc ni la duchesse de Bourbon d'étudier avec la Bruyère, qui, le lundi 7 janvier, écrivit à M. le Prince la lettre suivante (1) :

« Hier dimanche, à six heures du soir, M[me] la Duchesse envoya querir M. le duc de Bourbon ; il entra dans son cabinet au château ; je l'accompagnai ; je lui fis rendre compte de la généalogie de François I[er], et comment il avait succédé à Louis XII, quelles prétentions il avait sur le duché de Milan contre la famille des Sforces usurpateurs, son entreprise sur le Milanez, le passage des Alpes ; l'opposi-

(1) Lettre XII.

tion des Suisses, la surprise de Villefranche, où était Prosper Colonne avec les troupes du pape, tout le détail de la bataille de Marignan, les fruits de cette victoire, l'abouchement du Roi avec Léon X, la mort de l'empereur Maximilien, les brigues de François Ier et de Charles, roi d'Espagne, pour être élevés à l'Empire, les fautes du premier dans le cours de la négociation, les motifs et les raisons des princes allemands pour l'exclure et lui préférer Charles-Quint. Voilà, Monseigneur, les choses sur lesquelles j'interrogeai M. le duc de Bourbon, qui répondit fort bien à tout, en bons termes; il parla bien trois petits quarts d'heure de suite, avec beaucoup de netteté et de jugement. Mme la Duchesse lui fit de son côté quelques questions auxquelles il satisfit sans hésiter. Je crois que Son Altesse vous a mandé qu'elle est contente de lui et de ses réponses. Cela s'est passé sérieusement dans le cabinet, où il n'y avait personne que Leurs Altesses et moi. Mme la Duchesse a remis la partie à dimanche prochain, dont j'ai fort grande joie. Cela me fait souvenir des projets de Chantilly. Il faut, Monseigneur, persévérer dans cette méthode, si Votre Altesse veut absolument que M. le duc de Bourbon soit savant : il le deviendra par là, sans cela jamais. Quand vous m'aurez donné la permission de vous rendre compte des études de Mme la duchesse de Bourbon, je le ferai avec la même exactitude. Je me fais un devoir étroit et un sensible plaisir de les avancer tous les deux. »

Le sensible plaisir que la Bruyère prenait d'avancer les études des deux jeunes mariés est bien visible et parfaitement justifié, au moins pour ce qui regardait le duc de Bourbon. Quant à la duchesse de Bourbon, nous sommes réduits aux conjectures : le secret qui enveloppait la politique de son père protégea aussi son éducation; mais nous trouvons dans les œuvres de la Bruyère quelques remarques qui semblent tirées de ses leçons de littérature à la jeune princesse (1). « Le peuple appelle éloquence la facilité que quelques-uns ont de parler seuls et longtemps, jointe à l'emportement du geste, à l'éclat de la voix et à la force des poumons. Les pédants ne l'admettent aussi que dans le discours oratoire, et ne la distinguent pas de l'entassement des figures, de l'usage des grands mots, et de la rondeur des périodes. Il semble que la logique est l'art de convaincre de quelque vérité; et l'éloquence un don de l'âme, lequel nous rend maîtres du cœur et de l'esprit des autres; qui fait que nous leur inspirons ou que nous leur persuadons

(1) Chap. I, n° 55.

tout ce qui nous plaît. L'éloquence peut se trouver dans les entretiens et dans tout genre d'écrire. Elle est rarement où on la cherche, et elle est quelquefois où on ne la cherche point. » « Mais en général un esprit médiocre croit écrire divinement, et un bon esprit croit écrire raisonnablement (1). »

Mme la duchesse de Bourbon n'était pas assez frivole et renchérie pour dédaigner la science qui s'offrait à elle sous une forme si raisonnable et spirituelle. D'ailleurs il lui était agréable de s'instruire, sous la surveillance de Mme la Duchesse, avec le maître du duc de Bourbon, pour mieux comprendre et mieux aimer son mari. De son côté, le mari savait gré à sa femme de partager ses leçons et ses ennuis, comme elle partageait ses honneurs et ses plaisirs; et leur maître commun était très flatté de leur servir d'intermédiaire pour le bien de tous les deux.

Du reste, à ce moment tout le monde était content de l'éducation du duc de Bourbon. La bienveillance attentive du roi était apparente à tous les yeux. Les lettres de Sauveur, quoique toujours aussi courtes et aussi sèches, attestent une véritable satisfaction : le duc de Bourbon comprend assez bien le système de Vauban. Il ne néglige pas l'escrime ni l'équitation ; les maîtres particuliers le confessent hautement. Il n'y a que Fabvier, le maître de danse, qui se tait; il ne se plaint plus, ses plaintes sont demeurées inutiles; mais il est découragé : Son Altesse ne veut pas tenir ses épaules droites, et elle n'a pas le goût de la danse. On préparait à la cour une comédie avec ballet, dont la Lande avait fait la musique; on avait offert à M. le duc de Bourbon d'y faire une entrée avec Mme la duchesse de Bourbon; mais il ne montrait pour cela aucune bonne volonté. M. le Duc, qui allait depuis son retour à Versailles rôdait de tous côtés, cherchant qui il y dévorer, prit avantage par là pour se jeter sur son fils.

Ce n'est pas que M. le Duc fût un bien bel homme ni un fort habile danseur, mais l'esprit, la galanterie, la magnificence, quand il était amoureux (2), réparaient les défauts de sa figure grimaçante. Alors, il est vrai, il n'avait pas la gaucherie de son fils ni les scrupules religieux de sa femme; et quand il fallait danser, malgré sa petite taille, il s'en acquittait aussi bien qu'un autre, et savait se tenir droit. Le duc de Bourbon, qui connaissait aussi bien que per-

(1) Chap. I, n° 18.
(2) Mme de Caylus.

sonne la volonté du roi, savait par son expérience qu'avec Sa Majesté il ne fallait ni chicaner ni quereller; mais il n'avait reçu aucun commandement sur le ballet : qu'est-ce donc que voulait son père? M. de Briord (1) comprenait bien pourquoi Mme la Duchesse avait pris soin de faire rendre compte à son fils de ses études d'histoire et même lui en avait fait ses compliments les plus sincères; mais il ne pouvait imaginer pourquoi M. le Duc ne faisait pas danser son fils dans le prochain ballet de la Jeunesse. Le bruit se répandit d'une brouille entre eux. Le père et le fils avaient bien échangé quelques propos désagréables, mais on en avait exagéré l'importance. On prétendait que le duc de Bourbon s'était émancipé avec l'aide de sa mère, et que M. le Duc, jaloux de sa femme et de son fils, les avait injuriés tous les deux dans un de ces accès de colère auxquels il était sujet. Une explication était devenue nécessaire : l'occasion s'en présenta naturellement (2). Un jour, à la chasse, le duc de Bourbon se donna un coup à la tête. « Ce n'est rien, dit de la Noue; jamais il n'a été de si bonne grâce à cheval, ni si ferme en son assiette. » Néanmoins, écrit le P. Alleaume, M. le Duc voulut avoir là-dessus un grand entretien avec son fils; ils parlèrent aussi de la dernière affaire, et ils sortirent de cet entretien fort contents l'un de l'autre : le père se félicitait de l'ouverture de son fils, qui ne lui avait rien caché de tout ce qui avait pu donner lieu à ces petits rapports; le fils s'applaudissait de la douceur et de la bonté avec laquelle son père lui avait parlé. La bonne intelligence était revenue dans la famille. « Il paraît que tout va mieux que dans un certain temps, écrivait le R. P. du Rosel à Condé; Mme la Duchesse nous a fait l'honneur de nous dire qu'elle avait entendu répéter l'histoire et qu'elle avait mandé à M. le Prince combien elle en était contente. » La Bruyère ne dit rien; mais il jugea un peu sévèrement la conduite de M. le Duc. « Dans la société, dit-il (3), c'est la raison qui plie la première. Les plus sages sont souvent menés par le plus fou et le plus bizarre : l'on étudie son faible, son humeur, ses caprices, l'on s'y accommode; l'on évite de le heurter, tout le monde lui cède; la moindre sérénité qui paraît sur son visage lui attire des éloges : on lui tient compte de n'être pas toujours insupportable. Il est craint, ménagé, obéi, quelquefois aimé. »

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.
(2) Mss. de l'hôtel de Condé.
(3) Chap. V, n° 41.

Le 13 janvier, la répétition d'histoire fut continuée dans le cabinet de Mme la Duchesse et en sa présence. « Tout se passa comme la dernière fois, dit la Bruyère (1), c'est-à-dire fort bien, avec netteté et une grande mémoire. Le duc de Bourbon rendit compte de la jalousie de François Ier sur l'élévation de Charles V à l'Empire, des complications diplomatiques qui s'ensuivirent, de la guerre, etc., etc. Son Altesse Sérénissime expliqua toutes ces choses avec beaucoup d'exactitude, quoiqu'il y entre bien des intrigues et du cabinet. Il satisfit encore à des questions que fit Mme la Duchesse. » Elle en fut très contente ; le duc de Bourbon l'était bien plus encore, et la Bruyère aussi : il aimait à se faire supporter des grands (2).

Le 14 janvier, la Bruyère, qui entrait de plus en plus dans l'intimité du jeune ménage, écrivit une autre lettre à M. le Prince pour Mme de Langeron et probablement sous sa dictée. Mme de Langeron était souffrante et ne pouvait écrire elle-même : elle racontait que Mme de Moreuil, dame d'honneur de Mme la princesse, était encore plus malade depuis quelques jours : « Je ne me puis, disait-elle, donner le repos autant qu'il serait nécessaire. Mme la duchesse de Bourbon a écrit à Votre Altesse Sérénissime ; elle a donné sa lettre à M. de Mortemart, qui devait aller à Chantilly et qui remet tous les jours son voyage depuis dix ou douze jours. Son Altesse Sérénissime fut hier chez Mme de Maintenon ; le Roi y était, et elle y demeura près de trois quarts d'heure. Le Roi fit venir Mme la princesse de Conti ; au retour, Mme la duchesse de Bourbon alla souper chez elle ; elle y a passé aujourd'hui une grande partie de la journée, et je crois que désormais elles seront souvent ensemble, et c'est l'intention du Roi. On dansa aujourd'hui un ballet, et l'on commence à en répéter un nouveau. Mme la duchesse de Bourbon fera demain au soir une mascarade chez Mme de Montespan pour divertir le Roi. » Pendant que le roi causait sérieusement avec Mme de Maintenon, il aimait à voir la fille de Mme de la Vallière et la fille aînée de Mme de Montespan s'entretenir de choses moins graves, et conserver, dans leur conversation légère, la décence et la dignité convenable à une jeune veuve et à une nouvelle mariée dont le mariage n'était point achevé. Le duc de Bourbon, qui n'aimait point à danser en public dans les ballets de la cour, goûtait fort les petites mascara-

(1) Lettre XIII.
(2) Chap. IX, n° 14.

des qui se faisaient chez Mme de Montespan pour divertir le roi (1) : il y allait presque tous les soirs : il y dansait, il y parlait selon que son personnage le demandait ; il s'y amusait beaucoup. Mme de Montespan trouvait là un moyen de distraire Sa Majesté, et conservait ainsi une autorité fugitive sur les plaisirs de l'ingrat qui ne lui parlait plus de choses sérieuses. Elle régentait le duc du Maine et par occasion Mlle de Bourbon ; le duc et la duchesse de Bourbon ne pouvaient refuser ses excellents conseils, et le jeune prince riait de bon cœur des plaisanteries de sa belle-mère, qui n'épargnait personne, pas même Mme la Dauphine. Mais toute la vie, depuis les leçons d'histoire et de littérature jusqu'aux mascarades, se passait pour les deux mariés sans faste et honnêtement. La discrétion et la modestie, qui plaisaient tant à Mme de Maintenon, devenaient à la mode. Un air de réforme morale et religieuse envahissait toute la cour ; nulle part il n'était plus sensible que dans la nouvelle maison du duc et de la duchesse de Bourbon.

Le 18 janvier, l'abbé Guérard rendait compte à M. le Prince de son ministère, qui lui donnait, écrivait-il (2), beaucoup de consolation. Il avait vu croître tellement le nombre des croyants, que la chapelle de la maison était devenue trop étroite et ne pouvait plus les contenir. « Le duc de Bourbon fit venir un de ces matins ses valets de chambre et quelques autres officiers de sa maison avec les valets de pied, et il dit aux uns et aux autres qu'ils ne devaient attendre de gratification ou de récompense que par rapport aux exercices de piété. Mme la duchesse de Bourbon avait dit, quelques jours auparavant, qu'elle était ravie d'aise de voir la prière et l'instruction si exactement observées à l'hôtel de Condé. Cette sévérité scrupuleuse n'incommodait nullement la Bruyère : au contraire, il n'était que plus à l'aise pour faire étudier le duc et la duchesse de Bourbon. Le père de la Chaise, satisfait, en usait fort bien avec le jeune prince, « qui était toujours, dit le R. P. Alleaume, d'une bonne santé, d'une bonne conduite et de mieux en mieux avec son épouse. »

Mais les vieux serviteurs de la maison de Condé trouvaient que l'air de la cour devenait froid et triste. Ils prétendirent que le Dauphin, ayant laissé courre un loup de l'autre côté de Saint-Germain, s'était fait mener par la bête jusque dans la forêt de Dreux, pour aller cou-

(1) Dangeau, 17 janvier, t. I, p. 282.
(2) Mss. de l'hôtel de Condé.

cher à Anet et se distraire chez M. de Vendôme (1). On s'amusait bien chez le petit-fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. La maison était tenue par un abbé, M. de Chaulieu; mais ce n'était pas un théologien sévère, ni un intendant économe. Grand détracteur de don Quichotte et des vertus héroïques, il chantait dans de jolis petits vers la paresse et la volupté, charmait les créanciers au son de sa lyre, mangeait avec M. de Vendôme, à Aix en Provence, douze cents sardines en un seul jour, avait maîtresse à l'Opéra, maîtresse en Normandie, et résumait sa morale en deux mots : « Puisque ce monde n'est qu'une comédie, il faut prendre la queue du lapin et l'épée de bois comme les autres. » Pendant qu'on se divertissait dans la maison de Vendôme sans aucun scrupule, Gourville pestait dans la maison de Condé contre les nouvelles déclarations du roi, qui ne permettait plus aux seigneurs huguenots (2) de se servir de valets ni huguenots ni catholiques. « Il faudra donc, disait-il, qu'ils se servent eux-mêmes. » Mais lorsqu'il vit enlever leurs enfants aux parents calvinistes, il apprit à ne plus s'étonner de rien. Alors il se tut.

Les gentilshommes de service auprès du duc de Bourbon se plaignaient que le jeune prince oubliât souvent des choses qui faisaient de la peine. M. le Duc s'en plaignait aussi. « Soit paresse, soit manque de réflexion, le duc de Bourbon, leur semblait-il, ne pense pas toujours à ce qu'il doit. » M. de la Noue ne parlait pas sans dédain de l'attention de Mme la Duchesse pour faire répéter à son fils, le dimanche soir, ce que la Bruyère lui avait montré dans l'après-dînée. M. de Briord parlait de M. de Bouillon, qui s'ennuyait à Évreux, et laissait entendre que l'on ne s'amusait pas tous les jours à Versailles ; il insinuait que, si les répétitions d'histoire devant Mme la Duchesse étaient utiles, quelques petits voyages à Chantilly seraient aussi fort bons à M. le duc de Bourbon : il trouverait là un meilleur maître qu'à Versailles. Mais on oubliait Chantilly comme tout le reste : la lettre de la duchesse de Bourbon n'était pas encore sortie de la poche de M. de Mortemart, et il y avait plus d'un mois que le duc de Bourbon n'avait écrit à son grand-père. Le vénérable P. Bergier, le confident de M. le Prince, écrivit assez fortement à son confrère le R. P. du Rosel sur le dérèglement du siècle et sur l'indolence du duc de Bourbon, qui avait laissé passer tant de temps sans écrire à Chantilly. Quelles pensées cela

(1) *Lettres inédites de Chaulieu*, publiées par le Mis de Berenger.
(2) Mss. de l'hôtel de Condé.

tenait à Condé dans sa solitude! Ces murmures des vieillards contre la jeunesse de la cour ne troublaient pas beaucoup la Bruyère ; il n'oubliait pas ce qu'il avait entendu dire aux vieillards quand il était jeune (1) : « Le souvenir de la jeunesse est tendre chez les vieillards : ils aiment les lieux où ils l'ont passée ; les personnes qu'ils ont commencé à connaître dans ce temps leur sont chères ; ils affectent quelques mots du premier langage qu'ils ont parlé ; ils tiennent pour l'ancienne manière de chanter, et pour la vieille danse ; ils vantent les modes qui régnaient dans leurs habits, les meubles et les équipages. Ils ne peuvent encore désapprouver des choses qui servaient à leurs passions, qui étaient si utiles à leurs plaisirs, et qui en rappellent la mémoire. Comment pourraient-ils leur préférer de nouveaux usages et des modes toutes récentes où ils n'ont nulle part, dont ils n'espèrent rien, que les jeunes gens ont faites et dont ils tirent à leur tour de si grands avantages contre la vieillesse? »

Si jamais la Bruyère à la cour subit l'ensorcellement de la bagatelle, comme on disait dans la langue de la dévotion, ce fut à cette époque ; cela ne dura guère. Il ne manqua pas d'avis pour le rappeler à une juste appréciation de la réalité. Le premier lui vint de Condé lui-même. Le 22 janvier, les révérends pères étant allés à Paris avec le P. de la Chaise, qui voulait leur montrer sa maison de Montlouis, le R. P. Alleaume écrivait de là à Condé : « Nous retournerons demain à Versailles. Nous ne manquerons pas de dire à M. de la Bruyère à la première occasion ce que Votre Altesse Sérénissime désire qu'on lui dise. Nous sommes assez bien avec lui pour lui donner nous-mêmes cet avis. » Quel était cet avis? On ne peut le savoir : mais nous serions bien surpris si, à l'aspect de cette mer changeante de la cour, le vieux pilote retiré à Chantilly, où il consolait et réchauffait à son foyer un des derniers naufragés, n'avait pas alors fait parvenir à la Bruyère quelque conseil de ce genre : « Serrez les voiles, matelot, le mauvais temps approche. Prenez garde à ce que vous direz du duc et de la duchesse de Bourbon. »

Le 25 janvier, l'évêque de Meaux était venu à Paris, car ce jour-là il y prononça, dans l'église Saint-Gervais, l'oraison funèbre de feu le chancelier Michel le Tellier ; mais, « quoique cette pièce d'éloquence fût assez belle (2), dit le marquis de Sourches, le public ne trouva pas

(1) Chap. XI, n° 115.
(2) De Sourches, t. I, p. 358.

qu'elle répondît à l'ancienne réputation de ce prélat. » On disait que l'orateur avait moins parlé de Michel le Tellier que de Richelieu, de Mazarin, de Retz et de M. le Prince (1). En un mot, on n'en était point content. Le lendemain, le jeune M. du Tertre, ancien camarade du duc de Bourbon, soutint une thèse dans l'église des Jacobins. Il y avait là le nonce, huit ou dix évêques, et quantité de présidents et de maîtres des requêtes, qui avaient assisté la veille à l'oraison funèbre. Il y avait aussi, dit le R. P. Talon, deux cents jésuites, qui étaient venus applaudir le duc de Bourbon. La Bruyère entendit parler du discours de Bossuet ; on en faisait l'éloge, on était content de son action, mais il comprit ce que cela voulait dire (2). « Théodule (le serviteur de Dieu) a moins réussi que quelques-uns de ses auditeurs ne l'appréhendaient : ils sont contents de lui et de son discours ; il a mieux fait à leur gré que de charmer l'esprit et les oreilles, qui est de flatter leur jalousie. »

Le 27 janvier après dîner, la Bruyère avait fait encore rendre compte de ses études à M. le duc de Bourbon devant Mme la Duchesse, dans son cabinet (3). Ce n'était pas comme dans la salle des Jacobins. Il fallait parler sur les leçons d'histoire depuis quinze jours entiers : la traite était un peu longue ; le duc de Bourbon était moins ferme qu'à l'ordinaire. La Bruyère vit le danger : il remit l'histoire au dimanche suivant, et il fit rendre compte au duc de Bourbon de la géographie sans les gouvernements. Il lui demanda de traiter un sujet qu'ils avaient souvent étudié ensemble et qui était familier à Mme la Duchesse : le cours du Rhin depuis sa source jusqu'à la mer, tous les États qu'il coupe ou qu'il traverse, les villes situées sur ce fleuve, les différentes rivières qui s'y jettent, et les villes assises sur leurs rives, les divers canaux que forme le Rhin, leurs noms, ceux des villes situées sur ces canaux, et comme ce grand fleuve dégénère en un petit ruisseau au-dessus de Leyden avant de se perdre dans la mer. Le duc de Bourbon en rendit compte assez bien ; mais il fallait une si grande mémoire pour arranger tant de noms allemands et les mettre chacun dans leur ordre, qu'il se trompa plus d'une fois. Sa mère s'en aperçut mieux qu'à l'ordinaire. Le prince, blessé dans son amour-propre, dit avec humeur qu'il ne pouvait se rappeler tous ces noms-là. « Il aime

(1) *Correspondance de Bussy Rabutin,* t. V, p. 508 : du Breuil à Bussy.
(2) Chap. XV, n° 14.
(3) Lettre XIV.

peu à apprendre par cœur, écrivait la Bruyère à Condé. Il me faut pour le réduire une mutinerie qui ne se comprend pas sans l'avoir vue. Son Altesse a besoin que vous lui déclariez, Monseigneur, que vous voulez absolument qu'il sache très bien la géographie : cela peut-être me soulagera. » On le devine facilement : l'autorité de Mme la Duchesse sur son fils était épuisée ; la Bruyère s'était mis en colère ; le duc de Bourbon se moquait de la science de sa mère et de son professeur. Les répétitions d'histoire et de géographie dans le cabinet de Mme la Duchesse tombèrent vite en désuétude, à la grande satisfaction des vieux serviteurs de la maison de Condé. Mais les amours du duc et de la duchesse de Bourbon continuèrent comme auparavant, au milieu d'un honnête silence, à l'abri des regards indiscrets.

« Ne pourrait-on pas découvrir (1) l'art de se faire aimer de sa femme ? » Quoique la duchesse d'Orléans prétendît que cet art-là était plus connu en Allemagne qu'en France, le duc de Bourbon ne demanda pas à M. de la Bruyère de l'aider à l'y découvrir. Il était trop sûr de son fait, et d'ailleurs, à ce moment, il était d'humeur à ne douter de rien (2). Il écrivit enfin à son grand-père le 2 février, et lui fit des excuses de ne lui avoir point écrit depuis un mois : sa paresse seule, disait-il gaillardement, l'avait fait manquer à son devoir. Le même jour, le R. P. du Rosel appuya cette lettre d'une sorte d'apostille : « M. le duc de Bourbon, disait-il, a un bon naturel et il est très persuadé de ce qu'il doit à son grand-père : nous en jugeons par ce qu'il nous fait parfois l'honneur de nous dire. Il a un grand chagrin de sa faute. » Si grand, que, la lettre écrite, il n'y pensa plus ! Il était convenu qu'il était heureux ; il ne pouvait s'affliger longtemps. Il riait de tout, même de ce qui faisait pleurer les autres. C'était le tour d'esprit de Mme de Montespan, surtout à cette époque où elle prenait le contre-pied de Mme de Maintenon ; et le jeune duc de Bourbon ne croyait pouvoir mieux faire que de se rompre à ce brillant exercice, qui seyait si bien à son âge et à son caractère. A cela M. le Duc ne voyait rien à redire, et la Bruyère prenait la chose avec philosophie (3). « Les aises de la vie, le calme d'une grande prospérité, font que les princes ont de la joie de reste pour rire d'un nain, d'un singe, d'un imbécile ou d'un mauvais conte. Les gens moins heureux ne rient qu'à propos. »

(1) Chap. III, n° 80.
(2) Mss. de l'hôtel de Condé.
(3) Chap. IX, n° 27.

Mme la Dauphine, déconcertée par ce rire continuel, ne pouvait s'y faire. En bonne Allemande qu'elle était, elle entendait mal l'ironie du style de la cour, et ne supportait qu'avec peine de voir rire sans savoir pourquoi : elle craignait toujours qu'on ne se moquât d'elle et des chagrins que lui donnait son mari. Le duc de Bourbon fut assez léger pour blesser cette excellente princesse, au moment même où le roi, à force de bons traitements et par le tour galant et noble dont il accompagnait ses bontés, essayait de la ramener à un esprit moins particulier, et de l'obliger à tenir une cour de la jeunesse. M. de Ricous s'en plaignit à M. le Prince : « J'aurais une chose à dire à Votre Altesse Sérénissime, c'est que le duc de Bourbon ne se défait pas d'une mauvaise manière de rire sans sujet, et même sans en avoir envie : l'autre jour, à la comédie, il me fit là-dessus une peine sans égale ; car je voyais bien dans les yeux de Madame la Dauphine et de presque tout le monde, combien cela leur paraissait extraordinaire. S'il riait de bon cœur, il n'y aurait rien à dire ; mais c'est un rire forcé. L'on jouait alors une pièce tragique à la Comédie. « D'où vient, demanda la Bruyère (1), que l'on rit si librement au théâtre, et que l'on a honte d'y pleurer? Est-il moins dans la nature de s'attendrir sur le pitoyable que d'éclater sur le ridicule ? Est-ce l'altération des traits qui nous retient ? Elle est plus grande dans un ris immodéré que dans la plus amère douleur, et l'on détourne son visage pour rire comme pour pleurer en la présence des grands et de tous ceux que l'on respecte. Est-ce une peine que l'on sent à laisser voir que l'on est tendre, et à marquer quelque faiblesse, surtout en un sujet faux, et dont il semble que l'on soit la dupe? Mais, sans citer les personnes graves ou les esprits forts qui trouvent du faible dans un ris excessif comme dans les pleurs, et qui se les défendent également, qu'attend-on d'une scène tragique? qu'elle fasse rire? Et d'ailleurs la vérité n'y règne-t-elle pas aussi vivement par ses images que dans le comique ? L'âme ne va-t-elle pas jusqu'au vrai dans l'un et l'autre genre avant que de s'émouvoir? Est-elle même si aisée à contenter? Ne lui faut-il pas encore le vraisemblable? Comme donc ce n'est point une chose bizarre d'entendre s'élever de tout un amphithéâtre un ris universel sur quelque endroit d'une comédie, et que cela suppose au contraire qu'il est plaisant et très naïvement exécuté, aussi l'extrême violence que chacun se fait à con-

(1) Chap. I, n° 50.

traindre ses larmes, et le mauvais ris dont on veut les couvrir, prouvent clairement que l'effet naturel du grand tragique serait de pleurer tous franchement et de concert à la vue l'un de l'autre, et sans autre embarras que d'essuyer ses larmes, outre qu'après être convenu de s'y abandonner, on éprouverait encore qu'il y a souvent moins lieu de craindre de pleurer au théâtre que de s'y morfondre. »

On ne peut pas pleurer quand on a envie de rire. M. le duc de Bourbon ne pouvait résister à son heureux penchant pour la joie et la gaieté. Quand toute la terre s'armerait contre lui, cela ne l'empêcherait pourtant pas de rire : il fallait bien qu'il se divertît. La Bruyère ne voulait point assurément contrarier les inclinations de Son Altesse : loin de là, mais en ménageant le temps, l'occasion, l'air et la manière de dire les choses, il lui insinuait délicatement quelques bons conseils, ne fût-ce qu'en faisant l'aveu de ses ignorances sur les mœurs des femmes. Le moraliste ne comprenait pas comment un mari qui s'abandonne à son humeur et à sa complexion, qui ne cache aucun de ses défauts et se montre par ses mauvais endroits... (1), peut espérer de défendre le cœur d'une jeune femme contre les entreprises de son galant qui fait tout le contraire... Mais il comprenait fort bien l'influence du roman et du théâtre sur l'esprit des femmes (2). « Il semble que le roman et la comédie pourraient être aussi utiles qu'ils sont nuisibles. L'on y voit de si grands exemples de constance, de vertu, de tendresse et de désintéressement, de si beaux et de si parfaits caractères, que, quand une jeune personne jette de là sa vue sur tout ce qui l'entoure, ne trouvant que des sujets indignes et fort au-dessous de ce qu'elle vient d'admirer, je m'étonne qu'elle soit capable pour eux de la moindre faiblesse. »

Heureux le siècle où le roman et le théâtre n'avaient pas d'autres inconvénients! On peut douter qu'ils eussent des effets aussi nuisibles que la Bruyère veut bien le dire.

(1) Chap. III, nº 74.
(2) Chap. I, nº 53.

CHAPITRE XV.

1686 (février-avril).

Le roi tombe malade, surprise générale. — Le mécanisme de l'administration fonctionne comme à l'ordinaire. Mme de Maintenon soigne le roi. Condé vient le voir et demande en vain la grâce de son neveu. — Politique de Louis XIV malade. — Le prince de Conti à Chantilly auprès de son oncle. — Le duc de Bourbon s'émancipe. — La duchesse de Bourbon commence à montrer ce qu'elle sera : la Bruyère dit qu'elle est un diamant bien mis en œuvre. — Son portrait à quinze ans. — L'incommodité du roi continue: le duc et la duchesse de Bourbon l'amusent. — Le carrousel du printemps. — Alexandre le Grand reçoit la visite de Thalestris, reine des Amazones. — Distribution des rôles. — Le carrousel fait encore plus de tort aux études du duc de Bourbon que l'incommodité du roi. — Mauvaise humeur de M. le Duc. — Difficultés de la Bruyère pour enseigner l'histoire et la politique. — Dédicace de la statue du roi sur la place des Victoires par la Feuillade. — L'orage éclate. — Fureur du duc de Bourbon. — Plaintes de la Bruyère. — Bossuet le console. — Comparaison des deux oraisons funèbres de Michel le Tellier par Bossuet et par Fléchier. — Différence d'un panégyriste et d'un prédicateur, d'un prédicateur et d'un orateur. — Le roi, qui allait mieux, parut un instant guéri. — Tout rentra dans l'ordre. — Les grands s'humilièrent, et la Bruyère reconnut les qualités que les princes du sang devaient acquérir.

En février 1686, la cour de France fut surprise par un événement imprévu : Louis XIV tomba malade. Il y avait déjà plus de quinze jours qu'il souffrait, sans que personne s'en aperçût. Le 2 février, jour de la Chandeleur, il passa une grande partie de la journée à la chapelle. Le 3, il refusa de sortir; le 4, il garda le lit. Il fallut bien en convenir, il n'était pas immortel. Divers bruits circulèrent : on dit qu'il avait la goutte à la jambe droite, puis à la jambe gauche; on parla d'une tumeur à la cuisse, et même plus haut; enfin on découvrit un sac de matières qu'il fallut brûler avec de la pierre à cautère. Il avait une fistule à l'anus, qui n'était pas encore bien re-

connue, mais qui le faisait bien souffrir. De sa nature et par éducation, il ne savait pas supporter les petites incommodités. Il n'avait jamais fait pénitence qu'aux dépens de ses serviteurs, ou sur le dos des malheureux protestants. Cette fois Dieu lui avait envoyé une véritable mortification, une croix aussi sensible à sa personne qu'humiliante pour son orgueil. Il l'endura plus patiemment qu'on ne s'y fût attendu (1).

Malgré ses souffrances, il ne laissa pas de tenir ses conseils comme à l'ordinaire et de remplir toutes ses obligations royales. Il entendait la messe dans sa chambre, mais tous les courtisans pouvaient le voir comme à l'ordinaire à son dîner et à son souper, excepté les jours maigres, parce qu'il ne voulait pas ces jours-là manger de la viande en public. L'une de ses distractions était de voir le duc du Maine, la duchesse et le duc de Bourbon jouer la comédie dans la ruelle de son lit. Dans l'ordinaire de la vie à la cour on ne devait rien changer. Monseigneur allait presque tous les jours à la chasse au loup; Mme la Dauphine tenait les appartements avec les princesses. Mme de Maintenon soignait le roi comme la meilleure garde-malade du royaume de France et de Navarre.

Vers la mi-février, M. le Prince vint voir Sa Majesté; aussitôt le bruit se répandit que le prince de Conti allait revenir à la cour. On disait que son oncle venait intercéder en sa faveur; on assurait que le roi (2) ne l'avait exilé qu'à contre-cœur, pour lui donner le loisir de faire des réflexions, mais qu'attendri par la maladie et curieux de réconciliations, il allait le traiter avec une indulgence paternelle et lui rendre ses bonnes grâces : il n'en était rien. Si le roi était malade, Mme de Maintenon se portait bien. Il est possible que Condé ait eu la pensée de faire une semblable tentative; mais ce bruit l'empêcha de réussir, et Condé déclara tout haut que « ceux qui répandaient ces fausses nouvelles voulaient lui rendre de mauvais offices : le roi était si bon pour lui et sa famille, qu'il n'avait rien à demander (3). » — « C'est avoir une très mauvaise opinion des hommes et néanmoins les bien connaître, dit la Bruyère, que de croire, dans un grand poste, leur imposer par des caresses étudiées, par de longs et stériles embrasse-

(1) *Relation de Spanheim*, p. 6.
(2) Dangeau, t. I, p. 295.
(3) Chap. IX, n° 49.

ments. » Louis XIV connaissait très bien non seulement les hommes en général (1), mais encore les particuliers et leurs caractères ; et, par sa puissance absolue, il ôtait délicatement cette distance infinie qui est quelquefois entre les grands et les petits (2) ; il les rapprochait, et sous lui tous pliaient également. »

Envers les puissances étrangères, Louis XIV malade suivit la même politique, mais avec plus de hauteur et moins d'égards. Sous l'impulsion de M. de Seignelay, on commençait alors à travailler en France à un grand armement, et l'on n'était occupé à autre chose dans les ports de Dunkerque, le Havre, Brest, Rochefort, Marseille et Toulon. Dans l'administration de l'armée de terre, M. de Louvois ne demeurait pas oisif ; sous prétexte d'écraser les calvinistes, qui remuaient dans les Cévennes, il mit les troupes royales sur un pied redoutable. Les courtisans observèrent que le terrible ministre était plus souvent occupé qu'auparavant à travailler avec le roi. Tout cela portait ombrage aux étrangers : excités par les plaintes des réfugiés huguenots, les bourgeois d'Amsterdam, les petits princes d'Allemagne et les prédicants de Genève parlaient de la maladie du roi comme d'une vengeance du ciel ; ils se figuraient que Dieu frappait Louis XIV au gré de leurs désirs ; on commençait à dire que le roi était à l'extrémité ; il y eut plusieurs endroits dans le monde où l'on fit courir le bruit qu'il était mort. Que lui importait ? « Le danger et la vue de la mort (3) ne troublaient pas plus le roi qu'ils ne troublent un homme de cœur qui monte à l'assaut ou défend un rempart sous le feu de l'ennemi ; ni l'un ni l'autre ne cherchent à exposer leur vie, ni ne sont détournés par le péril ; la mort pour eux est un inconvénient dans le métier, jamais un obstacle. »

M. le Prince retourna vers la fin de février à Chantilly. « Là, dans un glorieux loisir, le grand Condé (4) jouissait du fruit de sa réputation et de ses victoires ; et ayant vécu pour la postérité, il vivait enfin pour lui-même. Le prince de Conti était là à la source des bons conseils et des grands exemples. Il ne lui fallait que l'histoire du héros qu'il avait devant les yeux. Que d'instances tendres et respectueuses ! que d'aimables artifices pour la tirer de sa propre bouche ! Mais la véritable

(1) Spanheim, p. 7 et 8.

(2) Chap. x, n° 35.

(3) Chap. II, n° 16.

(4) Massillon, *Oraison funèbre du prince de Conti.*

gloire est toujours simple et modeste ; et Condé ne peut se résoudre à raconter ses actions, parce qu'il sent bien que c'est raconter ses louanges. Quel nouveau genre de combat! La vieillesse, toujours prête à conter ses exploits passés, se refuse ici à des instructions domestiques et nécessaires ; et le premier âge, qui ne se prête jamais qu'à regret au sérieux des leçons et des préceptes, y court ici comme aux plaisirs et les sollicite comme des grâces. Enfin sa tendresse pour ce cher neveu adoucit la sévérité de sa modestie. Condé manifeste son âme toute entière : il ouvre à ce jeune prince des trésors de sagesse, de précaution, de prévoyance, d'activité, de hardiesse, de retenue, qui l'avaient rendu le premier de tous les hommes dans l'art de combattre et de vaincre. Vrai et simple, il mêle au récit de ses glorieuses actions l'aveu de ses fautes, et montre dans le cours de sa vie de grandes règles à suivre et de grands écueils à éviter. Quels jours heureux pour le prince de Conti! Ses yeux, ses oreilles, son âme toute entière peut à peine suffire à tout ce qu'il voit, à tout ce qu'il entend. A peine sorti de ces doux entretiens, il court rédiger par écrit les merveilles qu'il a ouïes, et se remplir en les écrivant du génie qui les a produites. Quel historien digne du grand Condé, si ces mémoires que nous avons encore, écrits de sa propre main avec tant de noblesse et de précision, étaient enfin mis au jour! rien ne manquerait plus à la gloire de ce grand homme. » Réduisons l'exagération éloquente de Massillon à la simple vérité que Mme de Sévigné exprime si bien (1) : « Le prince de Conti profitait de tout l'esprit et de toute la capacité de M. le Prince ; il puisait à la source tout ce qu'il y avait de bon à apprendre d'un si grand maître ; il écrivait même sous lui beaucoup de choses curieuses pour en garder toujours le souvenir, et s'en servir plus tard. »

La Bruyère parle aussi de la haute capacité que des hommes qui avaient commencé leur vie dans les plaisirs ont quelquefois acquise dans les disgrâces (2). Cette expression n'a rien d'exagéré en parlant du prince de Conti. Condé s'attacha vite à son neveu dans l'exil et développait en lui les rares qualités qu'il remarqua. Le vieillard se voyait revivre dans ce jeune prince ; il se retrouvait avec sa vivacité, sa vaillance, non seulement à Courtray et à Luxembourg, où le prince de Conti avait, l'épée à la main, pris un bastion d'assaut ; mais encore

(1) Mme de Sévigné, 13 décembre 1686, etc.
(2) Chap. XI. n° 99.

en Hongrie (1), à Novigrade, où il avait sauvé plusieurs officiers d'un grand nom témérairement engagés dans une escarmouche avec les Turcs ; à Neuhausel, où, après avoir repoussé une sortie des assiégés jusque sur le bord du fossé, il était revenu sous le feu de l'ennemi rétablir un ouvrage incendié ; et à Gran, où, avec un régiment de l'Empire, il arrêta la plus redoutable charge des cavaliers ennemis, les poussa, les renversa et leur arracha la victoire qu'ils croyaient tenir. A ces traits, Condé reconnaissait les premiers essais de son courage : et, si le prince Charles de Lorraine, général des troupes impériales (2), n'avait pas dissimulé son goût pour le prince de Conti et même sa joie de voir couler si glorieusement en lui le sang de France, qu'il aima toujours même au service de l'Empereur, il était bien permis à Condé, en voyant dans un neveu si chéri un si beau naturel et de si grandes espérances, de ne pouvoir retenir des larmes de joie, d'admiration et de tendresse. Dieu lui avait réservé pour ses derniers jours cette consolation suprême, après laquelle il soupirait depuis longtemps, de trouver dans son neveu ce qu'il avait vainement cherché dans son fils et ce qu'il ne pouvait encore apercevoir dans son petit-fils (3), cette valeur noble dans les sentiments, tranquille dans les périls, sûre dans les conseils, supérieure dans les vues et dans les ressources, la valeur qui fait les héros.

A ce moment, la correspondance de Condé avec tous ceux qui s'occupaient de l'éducation du duc de Bourbon commence à se ralentir et diminue tous les jours. Condé n'oublie pas son petit-fils ; il est toujours préoccupé de son avenir. Il ne faut pas douter qu'avant de retourner à Chantilly s'enfermer dans la retraite avec le prince de Conti, il avait pris les mesures nécessaires pour assurer la bonne conduite du duc de Bourbon. Le jeune prince arrivait à ce moment critique où les jeunes gens ont soif de liberté, et où ils ne se croient libres qu'en rejetant tout ce qui les ennuie. L'on devait craindre que, pour être tout à fait maître de ses actions, il ne repoussât par une explosion soudaine, non seulement les livres, l'étude et la science, mais encore toute règle et toute discipline, et ne tombât dans cette dangereuse indolence où languissait le Dauphin. Plus il se rapprochait du roi par son mariage, plus il échappait à l'autorité de M. le Prince et se trou-

(1) *Recueil de différentes choses,* par Lassay, t. I, p. 124-134.

(2) De Sourches et Massillon.

(3) Massillon.

vait exposé aux perfides séductions de la cour. Déjà il se dérobait à l'influence de Mme la Duchesse sa mère, et ne voulait pas être gouverné par M. le Duc son père. Bientôt il n'aura plus, pour modérer la violence inconsidérée de ses passions, que l'affection de Mme la duchesse de Bourbon, si elle sait fixer ses désirs. Le saura-t-elle? Pourra-t-elle être plus heureuse que Mme la Dauphine? Cette question n'était rien moins qu'une question capitale dans la maison de Condé, et tenait éveillée l'attention de tout le monde, mais surtout de M. le Prince. C'est pourquoi la Bruyère avait demandé la permission de lui rendre compte des études de la duchesse de Bourbon, comme il le faisait des études du duc de Bourbon. M. le Prince trouvait sans doute que c'était un sujet trop délicat pour le traiter ainsi ; il ne fallait même pas en parler sans les plus grandes précautions. Quelques mois auparavant, on avait ordonné aux révérends pères de s'entendre avec M. de la Bruyère (1) sur la manière dont il devait parler du duc de Bourbon ; aujourd'hui que pouvait-il dire de la duchesse de Bourbon?

Quelles que fussent les grandes et nobles qualités de Mme la Dauphine, Mme la duchesse de Bourbon ne lui ressemblait pas du tout : elle n'avait rien d'allemand. A l'esprit vif et brillant de Mme de Montespan, sa mère, elle joignait la claire intelligence, le jugement si juste et le naturel parfait du roi, son père. Les étrangers mêmes, comme l'envoyé de l'électeur de Brandebourg (2), « la trouvaient fort aimable avec un air vif et ouvert, des manières libres et aisées, une humeur enjouée et qui aime la joie et les plaisirs, un port noble et dégagé, et une grâce merveilleuse à la danse. » Mais la Bruyère seul pouvait décrire son caractère. Il disait (3) « que l'esprit dans cette belle personne était un diamant bien mis en œuvre. » Le roi, par scrupule selon M. de Briord, ne donnait plus de diamants à sa cour ; mais celui-là, il le réservait à M. le duc de Bourbon. Et, continuant à parler d'elle, la Bruyère ajoutait (4) : « C'est comme une nuance de raison et d'agrément qui occupe les yeux et le cœur de ceux qui lui parlent : on ne sait si on l'aime ou si on l'admire ; il y a en elle de quoi faire une parfaite amie, il y a aussi de quoi vous mener plus loin que l'amitié Trop jeune et trop fleurie pour ne pas plaire, » comment avec un tel esprit

(1) Cf. c. XIV de ce livre, p. 353. Lettre du P. Alleaume, 27 novembre.
(2) *Relation de Spanheim*, p. 91.
(3) Chap. XII, n° 28.
(4) Chap. XII, n° 28.

ne parviendrait-elle pas à s'emparer du cœur de son mari ? Vingt ans après, Saint-Simon (1), qui la détestait, trouvait en elle, comme la Bruyère, une figure formée par les plus tendres amours, une grâce non pareille jusque dans ses moindres actions, un esprit naturel qui avait mille charmes, une humeur enjouée et plaisante avec le sel le plus fin, beaucoup de sens pour les affaires, une souplesse qui ne lui coûtait rien, un jugement toujours libre jusque dans les moments les plus inquiets et les plus contraints, des séductions irrésistibles même à ceux qui avaient le plus de raisons de la haïr...

En 1686, qui donc pouvait avoir des raisons de haïr la duchesse de Bourbon? Il n'y avait aucun péril pour le duc de Bourbon à se laisser séduire par sa propre femme. Elle n'avait point été gâtée par les leçons de l'abbé Genest, ni par la cour; ce n'était encore qu'une toute jeune fille, ingénue et innocente, élevée dans la retraite et qui en avait même conservé un peu le goût, Mme de Maintenon (2) ayant moins songé à orner son esprit qu'à former sa raison. La Bruyère avait suivi cette méthode, qui fait moins paraître qu'une autre le savoir et l'habileté des maîtres, et il disait de la duchesse de Bourbon (3) : « On peut la louer d'avance de toute la sagesse qu'elle aura un jour et du mérite qu'elle se prépare par les années, puisque avec une bonne conduite elle a de meilleures intentions, des principes sûrs, utiles à celles qui sont comme elles exposées aux soins et à la flatterie ; et qu'étant assez particulière sans pourtant être farouche, ayant même un peu de penchant pour la retraite, il ne saurait peut-être lui manquer que les occasions, ou ce qu'on appelle un grand théâtre, pour y faire briller toutes ses vertus. » Les occasions ne manqueront pas, ni le grand théâtre non plus ; c'est même là ce qui expliquera la grande colère de Saint-Simon contre « la sirène ». En attendant, le diamant de la Bruyère va bientôt étinceler de tous ses feux ; mais le moraliste n'échappera point aux pénibles épreuves que M. le Prince lui a prédites.

La maladie du roi, que l'on appelait son incommodité, était vraiment fort incommode pour toute la cour, qui réglait sa vie sur celle de Sa Majesté. On savait toujours, à un quart d'heure près, ce que faisait le roi quand il se portait bien ; et chacun, selon le service qu'il

(1) T. VI de l'éd. Chéruel, c. XVIII, p. 362.
(2) Mme de Maintenon, *Lettres sur l'éducation des filles,* t. I, p. 23.
(3) Chap. XII, n° 28.

avait à lui rendre, disposait des moments de sa journée (1). Quand le roi devint vraiment malade, il n'y eut plus d'heures indiquées pour l'emploi de son temps ; cela dérangea tout. Les ministres ne venaient plus que lorsque Sa Majesté les faisait appeler ; il fallait consulter les médecins même pour admettre les grandes entrées. Mais quand le roi était contraint de demeurer au lit, comme il ne pouvait pas, après avoir longtemps travaillé avec ses ministres à l'expédition des affaires, sortir de sa chambre pour prendre au dehors quelque divertissement, il faisait venir dans la ruelle de son lit le duc du Maine, le duc et la duchesse de Bourbon et Mlle de Blois, et il se reposait de ses fatigues et de ses souffrances par le spectacle de leurs jeux, de leur babil et de leur gaieté. Qui pouvait penser à priver le roi de cette consolation aussi honnête qu'inoffensive? Assurément ce n'était pas le philosophe la Bruyère.

Pour amuser tous ces jeunes gens, le roi avait fait annoncer dès le 4 mars le grand carrousel du printemps. Quarante cavaliers et quarante dames avaient été désignés. A leur tête seront Monseigneur, le duc et la duchesse de Bourbon et Mlle de Bourbon. On ne trouva que dans la grande écurie de Versailles un lieu assez vaste pour un semblable carrousel. On commença les travaux vers la mi-mars. Il fallut que les dames et les cavaliers désignés se préparassent avec zèle à exécuter les volontés de Sa Majesté. Le duc et la duchesse de Bourbon n'hésitèrent pas à donner le bon exemple (2). Le manège et les exercices du carrousel occupèrent d'abord leurs matinées, bientôt leurs après-dînées. Toutes leurs journées furent si bien employées à ces travaux sérieux, qu'il ne leur resta guère de temps pour les études. L'incommodité du roi et le carrousel font grand tort aux études, écrivait le R. P. Alleaume à M. le Prince, le 18 mars. En effet, si alors M. le duc de Bourbon écoutait encore quelquefois son professeur d'histoire, c'était avec un esprit si distrait, qu'il oubliait aussitôt les choses les plus intéressantes qu'il venait d'entendre. Aussi Sauveur, dès le 14 mars, heureux d'avoir fini avec Son Altesse son deuxième livre des fortifications, avait résolu de s'en tenir là. « Maintenant, écrivait-il à Condé, je tâcherai de ménager le plus que je pourrai le temps qui me restera. » Il avait plié les voiles et attendait l'orage. La Bruyère demeura fort exposé aux intempéries de la saison.

(1) Mme de Maintenon, *Lettres historiques*.

(2) Mss. de l'hôtel de Condé.

Le carrousel de 1686 ne devait pas être aussi nombreux ni aussi brillant que celui de l'année précédente, mais il devait être plus galant. Dans le carrousel de la prise de Grenade, où l'on avait déployé tant de luxe et d'esprit, toute la jeunesse de la cour fut appelée à la fête ; mais il n'y avait que des hommes. C'était plus conforme à la couleur locale : on sait que chez les Abencérages et les Zégris, en général chez tous les Arabes, les femmes n'ont aucune part à la guerre ni aucune autorité militaire. Au contraire, en 1686, les dames eurent le plus beau rôle, et le carrousel prit le nom de Thalestris ou des Amazones. Le sujet de ce carrousel, emprunté à l'historien Justin, c'est-à-dire aux études que venait de faire le duc de Bourbon avec les R. P. Alleaume et du Rosel, nous a été ainsi exposé par le grand prévôt de France : « Thalestris, reine des Amazones, attirée par la réputation d'Alexandre le Grand, était venue, dit le marquis de Sourches (1), trouver le conquérant dans son camp, accompagnée de trente dames de sa cour. Alexandre, plein de reconnaissance, avait voulu lui donner le divertissement de quelques fêtes guerrières ; et pour cet effet avait choisi quarante de ses courtisans les plus adroits. Il les avait divisés en deux quadrilles : il commandait la première avec la reine Thalestris ; il avait donné le commandement de l'autre au prince Lysimachus, son proche parent, qui avait pour compagne la princesse Orythie, sœur de la reine Thalestris. Chaque chevalier conduisait une amazone ; et Alexandre avait proposé un prix pour celui de tous les guerriers qui réussirait le mieux dans ces jeux militaires. Mgr le Dauphin était Alexandre ; la duchesse de Bourbon, Thalestris ; le duc de Bourbon, le prince Lysimachus ; et Mlle de Bourbon sa sœur, la princesse Orythie. Dans la première quadrille étaient les filles d'honneur de la Dauphine ; dans la deuxième, celles de la duchesse de Bourbon. On tira au sort pour savoir à quelle dame chaque chevalier appartiendrait. Dames et chevaliers demeurèrent libres de s'habiller à leur fantaisie : les uns préférèrent l'antique, les autres la moderne ; les uns l'étrangère, les autres la française. Seulement chaque dame pouvait choisir les couleurs qui lui paraissaient les plus avantageuses, et chaque chevalier dut adopter les couleurs de sa dame. Ce mélange de contrainte et de liberté avait pour but de produire une admirable diversité dans le magnifique spectacle de la fête qu'on

(1) *Mémoires de Sourches*, t. I, p. 388.

préparait, et un charmant commerce de courtoisie entre toutes les personnes qui devaient y prendre part. »

Le but fut atteint : le Dauphin, peu jaloux des exploits d'Alexandre, trouvait dans cet exercice des distractions honnêtes. La duchesse de Bourbon prit au sérieux son rôle de Thalestris, reine des Amazones. C'était la première fois de sa vie qu'elle allait montrer ses talents et ses vertus sur un si vaste théâtre. Quel soin elle y apporta! Quelle préoccupation! Alors on comprend que M. de la Bruyère eût peu de choses à lui dire dont elle pût goûter l'esprit et la sagesse. Mais le duc de Bourbon, qui sortait fraîchement émoulu de la lecture de Justin et savait l'histoire de Thalestris sur le bout de son doigt, avait beaucoup à dire là-dessus à Mme la duchesse de Bourbon. De tous les grands capitaines formés à l'école d'Alexandre, le noble macédonien Lysimachus était certainement le plus fort en philosophie ; courageux ami de Callisthène, qu'il avait osé défendre contre la sotte fureur du conquérant, il méritait au consentement de tous, dit Justin, la palme de la vaillance et de la vertu. Le jeune prince ne pouvait pas manquer de jouer parfaitement un si beau rôle. Comment, avec de si grandes pensées, le duc de Bourbon n'eût-il pas été distrait quand la Bruyère venait à lui parler de la rivalité de Charles-Quint et de François Ier ? Il est évident que le carrousel faisait encore plus de tort aux études que l'incommodité du roi ; du reste, le roi allait beaucoup mieux et semblait près d'être guéri dans les dernières semaines de mars.

Pour M. le Duc, l'heureuse organisation de ce carrousel, dont sa famille tenait la tête, fut comme un éclair qui illumina son esprit. Il avait réfléchi sur sa disgrâce, il avait reconnu ses torts ; prêt à les réparer, il était revenu à la cour plus ardent et plus habile que jamais à mériter la faveur de Sa Majesté. Pour plaire au roi, il s'était sacrifié à l'avancement du duc de Bourbon ; pour plaire au roi, il était tombé au-dessous de son fils ; pour plaire au roi, il ne demandait pas mieux que de donner sa fille aînée, Mlle de Bourbon, à M. le duc du Maine. Sa Majesté ne s'apercevra-t-elle pas qu'il y a quelque chose à faire pour lui ? Ne reconnaîtra-t-elle pas enfin ce qu'il y a de choquante inconvenance à pourvoir des grandes entrées un jeune homme de 17 à 18 ans, et à les refuser à son père? Tout le monde dans la maison de Condé était humilié de la situation de M. le Duc ; à la cour, on blâmait tout haut la bassesse de son caractère ; les ministres trouvaient trop longues les stations qu'il faisait dans leurs antichambres ; les magistrats

se montraient importunés de ses sollicitations ; le peuple même, avec lequel il ne craignait pas de se mêler pour le bien de l'État, ne voyait dans sa condescendance que de l'abaissement. Étaient-ce là les grandes choses qu'on attendait de lui depuis la jeunesse ? Qui ne se souvenait encore de sa belle conduite à la bataille de Senef, lorsqu'il allait dans les plus rudes épreuves apprendre la guerre à côté de son père? Pouvait-on oublier comment, sous le feu de l'ennemi, il avait sauvé la vie de M. le Prince et avait été blessé en satisfaisant à la piété et à la gloire ? Était-il possible de supposer qu'un homme qui, pour faire son devoir, avait présenté un visage si tranquille et si fier à la mort, viendrait jamais à courber la tête si bas devant les hommes ? « L'on exigerait, disait la Bruyère (1), de certains personnages qui ont été une fois capables d'une action noble, héroïque, et qui a été sue de toute la terre, que, sans paraître comme épuisés par un si grand effort, ils eussent du moins dans le reste de leur vie cette conduite sage et judicieuse qui se remarque même dans les hommes ordinaires ; qu'ils ne tombassent pas dans des petitesses indignes de la haute réputation qu'ils avaient acquise ; que, se mêlant moins dans le peuple, et ne lui laissant pas le loisir de les voir de près, ils ne le fissent point passer de la curiosité et de l'admiration à l'indifférence, et peut-être au mépris. » M. le Duc trouva que le moment était venu de quitter cette fâcheuse attitude, et il résolut de saisir aux cheveux l'occasion qui se présenterait.

Mais avant tout, s'il n'avait pas mieux réussi jusque-là, il crut devoir s'en prendre à Mme la Duchesse. Pourquoi avait-elle laissé le duc de Bourbon échapper à son autorité? Elle ne comprendra jamais rien aux affaires de la cour. Toute l'éducation de son fils et de sa belle-fille était tombée, par son insuffisance, dans le plus complet désarroi. La duchesse de Bourbon était abandonnée. Mme de Langeron, malade de la fièvre, était restée à Paris dans l'hôtel de Condé. Mme de Moreuil, qui avait eu un accident, ne pouvait venir auprès de la Duchesse. Qu'allait-il sortir de là ? Qu'est-ce que Mme de Montespan, qu'est-ce que Mme de Maintenon vont dire ? Que va penser le roi ? La Bruyère n'assista point à cette querelle, mais il la devina. « L'intérieur des familles est, dit-il (2), souvent troublé par les défiances, les jalousies et l'antipathie, pendant que des dehors contents, paisibles et enjoués nous trompent et nous font supposer une paix qui n'y est point : il y

(1) Chap. XI, nº 97.
(2) Chap. V, nº 40.

en a peu qui gagnent à être approfondies. Cette visite que vous rendez vient de suspendre une querelle domestique, qui n'attend que votre retraite pour recommencer. » M. le Duc prit une résolution décisive : il ordonna à M[me] la Duchesse de s'occuper de la duchesse de Bourbon, et il se chargea de conduire le duc de Bourbon. Après tout, mieux que personne il saura apprendre à son fils à être un prince. On lui dit que l'incommodité du roi et le carrousel faisaient grand tort aux études ; il repoussa ces mauvaises excuses, et déclara hautement « qu'il voulait qu'on trouvât du temps pour tout ». En conséquence, il emmena son fils au château de Saint-Maur chez Gourville ; et, après avoir dîné là en joyeuse compagnie, ils allèrent ensemble à l'Opéra. C'était sa manière de se tirer d'affaire toutes les fois qu'il était embarrassé dans l'éducation de son fils.

La Bruyère écrivit à M. le Prince, 26 mars (1) : « Monseigneur, d'autres auront mandé à Votre Altesse Sérénissime que M. le duc de Bourbon se porte fort bien, qu'il va toutes les après-dînées au manège, où il s'exerce fort longtemps pour le carrousel. Cela diminue un peu le temps destiné aux études, mais il n'y a point de remède : je me réduis à employer utilement auprès de Son Altesse les heures que cet exercice nous laisse, et fais choix des choses dont il a le plus besoin d'être instruit, sur lesquelles j'insiste fort et ne lui fais point de quartier. Je l'ai entretenu trois différentes fois des circonstances de la bataille de Pavie, afin qu'il fût plus prêt à vous en rendre compte ; je lui ai fait revoir le détail des provinces de France, qu'il avait un peu oubliées, et j'observe la même conduite sur toutes les autres études. Je suis toujours, etc... »

La Bruyère faisait encore assez bonne contenance en se retirant devant l'orage. Mais il était grandement temps de se mettre à l'abri. M. le Duc ne se contenta pas, pour développer la virilité précoce de son fils, de le conduire de Versailles à Saint-Maur, et de là à l'Opéra (2) ; il voulut encore que le prince, qui se préparait avec succès et avec un applaudissement général à faire brillante figure auprès du Dauphin dans le carrousel de Thalestris, accompagnât aussi Monseigneur à la chasse et ne négligeât aucune occasion de gagner sa faveur. Il était d'une bonne politique, tout en servant fidèlement le roi, de faire aussi sa cour à Monseigneur. M. de Briord se réjouissait de ce que le duc

(1) Lettre n° XV.
(2) Mss. de l'hôtel de Condé.

de Bourbon passât des journées entières avec Monseigneur à courre le loup et autres bêtes fauves. La Bruyère se morfondait à attendre que Son Altesse voulût bien lui accorder un moment d'attention.

Monseigneur finit par emmener le duc de Bourbon en sa compagnie à d'autres plaisirs, et ne se priva pas de rire avec lui des cérémonies les plus sérieuses auxquelles ils assistaient. Ainsi, le 28 mars, le duc de Bourbon alla avec Monseigneur à la dédicace de la statue que le maréchal de la Feuillade faisait élever à Paris sur la place des Victoires. Du reste, « tout le monde y va, écrit Gourville, et je crois qu'il ne demeurera à Versailles que le roi malade. » Le régiment des gardes, dont la Feuillade était colonel, y était tout entier; le prévôt des marchands et les échevins de Paris s'y rendirent avec enthousiasme; « Bullion, prévôt de Paris, prétendit y venir à la tête du Châtelet, et marcha à côté du gouverneur; conseils et magistrats se disputaient l'honneur de prendre part, dit Saint-Simon, à cet acte d'idolâtrie. A la face de Dieu et des hommes, la Feuillade consacra la statue du roi avec l'encens et toutes les prosternations que les païens faisaient autrefois devant les statues de leurs empereurs divinisés, et il voulut fonder des lampes perpétuelles pour éclairer cette statue jour et nuit. » On ne lui accorda que la nuit; mais le bonhomme, obstiné dans son idée, résolut d'acheter une cave dans l'église des Petits-Pères, et il prétendit la pousser par-dessous terre jusqu'au milieu de la place des Victoires, afin de se faire enterrer après sa mort, qui pouvait bien être prochaine, tout juste sous la statue du roi. Pourquoi la jeunesse qui faisait cortège à Monseigneur n'aurait-elle pas ri de ces folies? Ce qui la divertit le plus, ce fut le défilé des gardes et des bourgeois autour de la statue. Cela dura bien un peu longtemps, à cause des génuflexions que faisait M. de la Feuillade devant la statue et qui obligeaient le défilé de s'arrêter à chaque instant. Mais au plus beau moment, quand parurent les archers de la ville, le premier consul, en ôtant son chapeau, s'embarrassa dans la bride de son cheval et fit une culbute aux pieds de Monseigneur. Cela commença à égayer une action si sérieuse. Après la harangue du prévôt des marchands, à certain signal que donna le canon, les boîtes et la mousqueterie firent une décharge qui mit toute la maison de ville en déroute. La peur prit aux chevaux et passa bien vite aux gens, si elle ne commença pas par eux. Ce fut un désordre si extraordinaire, qu'on ne peut rien imaginer de pareil. Les chapeaux, les manteaux et les conseillers tom-

baient pêle-mêle. On fit trois décharges; à chacune cela ne fit que croître et embellir. On en remarqua qui tombèrent jusqu'à quatre fois. « On y pensa mourir de rire, dit M. de Ricous qui accompagnait le duc de Bourbon. Mais M. de la Feuillade garda son sérieux pendant toute la procession, dont il admirait le bon ordre. On remonta en carrosse et l'on fut à l'Opéra, d'où l'on revint à Versailles. » Le lendemain à six heures, le duc de Bourbon partit pour la chasse au loup avec Monseigneur. Je vous laisse à penser si l'on fit des gorges chaudes sur ces bourgeois malbâtis qui ne savaient pas se tenir à cheval.

La Bruyère et Sauveur furent traités comme les échevins. M. le duc de Bourbon, emporté dans un tourbillon de plaisirs, se moquait de ses études et de ses professeurs. L'orage éclatait.

Le 1er avril, de la Noue du Vair écrivait à Condé pour se plaindre du peu d'attention que le duc de Bourbon apportait aux courses du carrousel, des railleries odieuses dont il accablait ses vieux serviteurs, des turlupinades par lesquelles il troublait le sérieux de son éducation. « Vous me permettrez de vous dire, Monseigneur, qu'il y a bien de la jeunesse dans son fait, et qu'il ne se soucie guère de ce qu'on a l'honneur de lui dire; il devient fort difficile à servir. » Le 4 avril, M. de Briord indiquait la cause de ce changement : « Mgr le duc de Bourbon va assez souvent avec Monseigneur : cela dérange un peu les autres exercices. On l'avertit qu'il passe pour grossier et malhonnête. Je ne sais quand ce qu'on lui dit fera bien son effet. » Qu'était-ce donc avec M. de la Bruyère? « L'on dit par belle humeur, et dans la liberté de la conversation, de ces choses froides, qu'à la vérité l'on donne pour telles, et que l'on ne trouve bonnes que parce qu'elles sont extrêmement mauvaises. Cette manière basse de plaisanter a passé du peuple, à qui elle appartenait, jusque dans une grande partie de la jeunesse de la cour, qu'elle a déjà infectée. Il est vrai qu'il y entre trop de fadeur et de grossièreté pour devoir craindre qu'elle s'étende plus loin, et qu'elle fasse de plus grands progrès dans un pays qui est le centre du bon goût et de la politesse. On doit cependant en inspirer le dégoût à ceux qui la pratiquent; car bien que ce ne soit jamais sérieusement, elle ne laisse pas de tenir la place, dans leur esprit et dans le commerce ordinaire, de quelque chose de meilleur (1). » — Et qu'y avait-il de meilleur? — Le sérieux et l'étude. — Et pourquoi cela,

(1) Chap. v, n° 71.

s'il vous plaît? — « Le caractère des Français exige du sérieux dans le souverain (1). » Là-dessus, grand débat, tant et si bien que voilà M. le Duc aux gros mots, et à traiter la Bruyère du haut de sa grandeur, et avec toute l'insolence de son orgueil offensé. Dans sa colère, M. le duc de Bourbon ne connaissait plus personne (2) : il confondait tout, brouillait tout, et joignait à la fougue d'un tourbillon des pointes de railleries perçantes qui emportaient la pièce et demeuraient à toujours.

La Bruyère fut profondément blessé : il avait toujours montré à Son Altesse de la déférence, de la facilité et toute la complaisance possible; mais les mauvais traitements qu'il endura le firent sortir de ses mesures et de son naturel. Il en a fait l'aveu avec ingénuité : « Il y a, dit-il (3), des vices que nous ne devons à personne, que nous apportons en naissant et que nous fortifions par l'habitude; il y en a d'autres que l'on contracte, et qui nous sont étrangers. L'on est né quelquefois avec des mœurs faciles, de la complaisance, et tout le désir de plaire; mais par les traitements que l'on reçoit de ceux avec qui l'on vit ou de qui l'on dépend, l'on est bientôt jeté hors de ses mesures, et même de son naturel : l'on a des chagrins et une bile que l'on ne se connaissait point, l'on se voit une autre complexion, l'on est enfin étonné de se trouver dur et épineux. Il y a des gens qui apportent en naissant, chacun de leur part, de quoi se haïr toute leur vie, et ne pouvoir se supporter. »

La Bruyère eut vraiment beaucoup à souffrir vers cette époque; il nous a laissé une admirable analyse de l'effet que produisaient sur lui les railleries dont il était l'objet (4) : « Ceux qui nous ravissent les biens par la violence et par l'injustice, et qui nous ôtent l'honneur par la calomnie, nous marquent assez leur haine pour nous; mais ils ne nous prouvent pas également qu'ils aient perdu à notre égard toute sorte d'estime : aussi ne sommes-nous pas incapables de quelque retour pour eux, et de leur rendre un jour notre amitié. La moquerie au contraire est de toutes les injures celle qui se pardonne le moins; elle est le langage du mépris, et l'une des manières dont il se fait le mieux entendre; elle attaque l'homme dans son dernier retranchement, qui est

(1) Chap. x, n° 13.

(2) Saint-Simon. *Mémoires de Dangeau,* t. XIII, p. 114.

(3) Chap. xi, n° 15. Cf. chap. xxii de ce livre.

(4) Chap. xi, n° 78.

l'opinion qu'il a de soi-même ; elle veut le rendre ridicule à ses propres yeux ; et ainsi elle ne laisse pas douter un moment de la plus mauvaise disposition où l'on puisse être envers lui, et le rend irréconciliable. »

La Bruyère n'était pas irréconciliable (1). « Les grands dédaignent les gens d'esprit qui n'ont que de l'esprit ; les gens d'esprit méprisent les grands qui n'ont que de la grandeur ; les gens de bien plaignent les uns et les autres qui ont ou de la grandeur, ou de l'esprit sans nulle vertu. » La Bruyère était dans ces sentiments lorsque Bossuet vint à Versailles (2) : il donna raison à la Bruyère ; mais, pour pratiquer la patience chrétienne, il fallait, selon lui (3), souffrir les maux, souffrir le dégoût, souffrir le délai. — « Oui, dit la Bruyère (4), l'avantage des grands sur les autres hommes est immense par un endroit : je leur cède leur bonne chère, leurs riches ameublements, leurs chiens, leurs chevaux, leurs singes, leurs nains, leurs fous et leurs flatteurs ; mais je leur envie le bonheur d'avoir à leur service des gens qui les égalent par le cœur et par l'esprit, et qui les surpassent quelquefois. » Assurément Bossuet était bien supérieur en tout au grand Dauphin ; mais, si la Bruyère était aussi supérieur au duc de Bourbon, ce n'était pas à lui de le dire ni de l'imprimer.

On venait de mettre en vente chez Mabre Cramoisy l'oraison funèbre de Michel le Tellier par M. de Meaux (5). La Bruyère ne l'avait pas entendue ; il ne manqua pas de la lire. On disait qu'en la prononçant M. de Meaux avait moins bien réussi que de coutume (6), et qu'il avait fait l'éloge de tout le monde, excepté de feu le chancelier. Après avoir loué « le grand ministre du plus sage de tous les rois, comme le digne instrument des desseins les mieux concertés que l'Europe eût jamais vus », il avait rabaissé « cette sagesse qui élève les hommes aux plus grands honneurs » ; il avait méprisé « cette prudence qui agrandit les maisons et les remplit de gloire » ; il avait foulé aux pieds « la plus noble des félicités humaines », celle que tout le monde admirait dans le chancelier, la félicité incomparable de « finir une si longue et si belle vie par une mort tranquille, avec la certitude de revivre dans sa famille solidement établie ». Non, cela

(1) Chap. IX, n° 12.
(2) *Mémoires de Le Dieu*, p. 89.
(3) Œuvres de Bossuet, t. X, p. 624, 638.
(4) Chap. IX, n° 3.
(5) Mss. de l'hôtel de Condé : lettre de Martin à Condé.
(6) Lettre de du Breuil à Bussy, 29 janvier 1686.

ne pouvait plaire ni aux courtisans ni aux gens du monde. Mais ce fut précisément ce qui plut davantage à la Bruyère. Il résume toute l'oraison funèbre en ces termes d'une exactitude remarquable : « Rien ne fait mieux comprendre le peu de chose que Dieu croit donner aux hommes en leur abandonnant les richesses, l'argent, les grands établissements et les autres biens, que la dispensation qu'il en fait et le genre d'hommes qui en sont le mieux pourvus (1). »

Cette jeunesse qui entourait le Dauphin, et qui avait été déjà si vertement réprimandée l'an passé dans l'oraison funèbre de la princesse palatine, l'est encore bien mieux dans l'oraison funèbre de M. le chancelier. « Qui ne voit, mes frères, combien vaines, mais combien courtes et combien fragiles, sont encore ces secondes vies que notre faiblesse nous fait inventer pour couvrir en quelque sorte l'horreur de la mort! Dormez votre sommeil, riches de la terre, et demeurez dans votre poussière! Ah! si quelques générations, que dis-je? si quelques années après votre mort, vous reveniez, hommes oubliés, au milieu du monde, vous vous hâteriez de rentrer dans vos tombeaux, pour ne pas voir votre nom terni, votre mémoire abolie et votre prévoyance trompée dans vos amis, dans vos créatures et plus encore dans vos héritiers et dans vos enfants. Est-ce là le fruit du travail dont vous vous êtes consumés sous le soleil, vous amassant un trésor de haine et de colère éternelle au juste jugement de Dieu? » La Bruyère a reproduit ce mouvement, et il a expliqué cette pensée en la retournant contre la famille le Tellier, dont la généalogie ne remontait guère au delà du grand-père du chancelier. « Si, dit-il (2), certains morts revenaient au monde, et s'ils voyaient leurs grands noms portés, et leurs terres les mieux titrées, avec leurs châteaux et leurs maisons antiques, possédées par des gens dont les pères étaient peut-être leurs métayers, quelle opinion pourraient-ils avoir de notre siècle? »

Plein de ces idées auxquelles il tenait beaucoup, la Bruyère assistait, le 22 mars 1686, à une autre oraison funèbre de Michel le Tellier, dans l'église des Invalides à Paris (3). M. le duc de Bourbon donnait assez de loisir à son professeur de politique pour que celui-ci pût saisir l'occasion d'aller voir Bossuet, son protecteur, qui présidait la cérémonie. M. le contrôleur général le Pelletier, dont ils étaient les amis, avait

(1) Chap. VI, n° 24.
(2) Chap. VI, n° 23.
(3) De Sourches, t. I, p. 366.

largement fait les frais nécessaires pour rendre à feu M. le chancelier, son bienfaiteur, les honneurs qui lui étaient dus (1). Non content d'avoir convoqué toutes les créatures et les protégés du ministre de la guerre à venir prier Dieu solennellement pour le repos d'une âme qui leur était si chère, il avait employé des moyens alors usités pour appeler la foule des fidèles à ce magnifique service funèbre, dans une église récemment bâtie avec tout l'éclat du grand siècle. — Comme le quartier où elle était située était un peu éloigné du centre de la ville, on avait, pour piquer la curiosité publique, fait distribuer par les maisons et coller sur les murailles des affiches où étaient imprimés en gros caractères les noms et les titres du prédicateur, le célèbre panégyriste, M. l'abbé Fléchier, abbé de Beigne, prieur de Peyrat, aumônier de Mme la Dauphine, évêque dernièrement nommé de Lavaur en Gascogne. Tout le discours est contenu dans le texte : « Sa vertu s'est soutenue jusqu'à la vieillesse, elle l'a fait monter aux lieux élevés de la terre : sa postérité a recueilli son héritage, afin que les enfants d'Israël connaissent qu'il est bon d'obéir au Dieu saint. » L'orateur montra en détail toutes les qualités de Michel le Tellier, la fidélité d'un sujet, la sagesse d'un ministre d'État, la justice d'un chancelier ; il expliqua par quels emplois le ciel avait préparé le grand homme, par quelles voies il l'avait conduit, et par quels secours il l'avait soutenu jusque dans les plus éminentes dignités ; il développa « cette suite de bons succès « que le temps et la fortune, qui changent tout, n'avaient osé troubler ; « ces richesses innocentes qui avaient entretenu son honnête et frugale « opulence ; cet esprit qui, malgré le poids des années et des affaires, « avait conservé sa force et sa vigueur dans les ruines même du corps ; « cette gloire qu'il avait maintenue, et qu'il avait vue renaître en ses « enfants de génération en génération ; enfin cette mort dans la paix « et dans l'espérance du Seigneur, qu'il avait regardée comme la fin « de son travail et le terme de son pèlerinage. » Cette oraison funèbre a fort réussi, dit Dangeau (2). Elle a été fort admirée, écrit du Breuil à Bussy (3), par tous ceux qui l'entendirent, et surtout par ceux qui avaient entendu celle qu'avait faite M. de Meaux. Santeuil, qui était là, constata dans une lettre à Condé le grand succès oratoire de Fléchier. « Il étonna, dit-il, tout son auditoire. » La Bruyère ne

(1) Dangeau, t. I, p. 313.
(2) T. I, p. 313.
(3) Correspondance de Bussy, t. V, p. 527, 29 mars 1686.

fut pas surpris. Dès les premiers mots, dès le texte du discours, il en avait compris le plan, contraire à celui de Bossuet. « Le nom de ce panégyriste semble, dit-il (1), gémir sous le poids des titres dont il est accablé ; leur grand nombre remplit de vastes affiches qui sont distribuées dans les maisons, ou que l'on lit par les rues en caractères monstrueux, et qu'on ne peut non plus ignorer que la place publique. Quand sur une si belle montre l'on a seulement essayé du personnage, et qu'on l'a un peu écouté, l'on reconnaît qu'il manque au dénombrement de ses qualités celle de mauvais prédicateur. » En effet, Fléchier fut un excellent panégyriste et un faible prédicateur (2), bien différent en cela de Bossuet, qui prêcha l'Évangile jusque dans les panégyriques, et qui ne craignit pas d'appeler ses oraisons funèbres des têtes de mort.

Les prédicateurs du carême de 1686, tant à Paris qu'à Versailles (3), eurent peu de succès. On citait pourtant des hommes de talent : l'élégant abbé de Villiers ; Soanen, le plus éloquent des oratoriens avant Massillon ; le doux jésuite Cheminais, que l'on appela le Racine de la chaire ; l'abbé Anselme, que la protection de M[me] de Montespan avait élevé assez haut pour fournir avec honneur une longue et brillante carrière, enfin l'abbé Boileau, qui avait, selon M[me] la Dauphine, la mine d'un paysan, et qui serait parvenu, à force d'esprit, à remplacer Bourdaloue, si Bourdaloue eût pu être remplacé. L'abbé Boileau, disent les RR. PP. Alleaume et du Rosel (4), attira l'attention de la cour par la puissance de sa voix et la vivacité de son action. Il avait encore d'autres qualités, d'après l'abbé Legendre, secrétaire de M. l'archevêque de Paris : ses sermons n'étaient qu'un tissu de fleurs; on n'y trouvait que portraits, antithèses et allusions. Cela pouvait suffire pour plaire à la cour, même au peuple, mais pas à Bossuet (5). « C'est avoir de l'esprit que de plaire au peuple dans un sermon par un style fleuri, une morale enjouée, des figures réitérées, des traits brillants et de vives descriptions ; mais ce n'est pas en avoir assez. Un meilleur esprit condamne dans les autres et néglige pour soi ces ornements étrangers, indignes de servir à l'Évangile : il prê-

(1) Chap. XV, n° 18.
(2) De Sourches, t. I, p. 366.
(3) *Mémoires de l'abbé Legendre,* livre I[er].
(4) Mss. de l'hôtel de Condé.
(5) Chap. XV, n° 8.

che simplement, fortement, chrétiennement. » Le R. P. Alleaume explique à sa manière pourquoi les prédicateurs du carême ne réussissaient guère : « Ils sont trop mortifiés, dit-il : le roi ne vient pas les entendre. » Cette explication est peut-être meilleure qu'elle ne le paraît. La Bruyère nous en fournit une autre (1) : « L'on fait assaut d'éloquence jusqu'au pied de l'autel et en la présence des mystères. Celui qui écoute s'établit juge de celui qui prêche, pour condamner ou pour applaudir, et n'est pas plus converti par le discours qu'il favorise que par celui auquel il est contraire. L'orateur plaît aux uns, déplaît aux autres, et convient avec tous en une chose, que comme il ne pense point à les rendre meilleurs, ils ne pensent pas aussi à le devenir. »

Ce que les prédicateurs du carême n'avaient pu obtenir, malgré des prodiges d'éloquence, le roi n'eut qu'à se montrer pour l'obtenir sans peine. Le mal du roi semblait diminuer rapidement; la saison avait ramené les beaux jours; Sa Majesté reprenait sa vie accoutumée. Le 14 avril, jour de Pâques, le roi dîna en public, et sortit en calèche avec la princesse de Conti et Mme de Maintenon : tout rentra dans l'ordre. Déjà, comme le roi, Monseigneur avait fait ses dévotions à l'ordinaire; déjà le duc de Bourbon était allé (12 avril) à Paris confesser ses péchés au R. P. Ozenne, et avait communié, comme l'an passé, dans la chapelle du noviciat des jésuites, escorté des RR. PP. Talon, la Baune, Alleaume, du Rosel et de tous ses anciens maîtres. Quelques jours après, M. le Duc, qui depuis quelques années n'avait pas donné de marques de sa piété, fit ses pâques publiquement dans les charniers de Saint-Sulpice, sa paroisse. Il suivait en cela, rapporte le grand prévôt de France, l'exemple de son père. M. le Prince avançait de plus en plus dans une solide dévotion : on disait que par ses soins M. le prince de Conti, qui était toujours à Chantilly auprès de lui, avait aussi communié d'une manière très exemplaire. Une bonne partie de la cour se crut obligée d'imiter de si beaux exemples, et tout le monde reconnut (2) le crédit que le roi donnait à la piété et à la vertu.

Les voilà donc ces grands du monde, dont le peuple admire la qualité, la noblesse, l'élévation d'esprit et de cœur, parce qu'il ne les connaît pas! Les voilà, ces colosses que la Bruyère longtemps désira connaître, et qui l'effrayaient par leur hauteur, parce qu'il ne pouvait

(1) Chap. XV, n° 2.
(2) Chap. X, n° 35.

les considérer que de loin et à force de lever la tête! Les voilà ces jeunes princes qui l'avaient récemment encore accablé de leurs dédains, et jeté hors de son naturel par leurs froides et insolentes moqueries! Les voilà devant lui, humbles et soumis à l'autorité royale! Il les voit, il les pénétre, il les discerne, et il n'en a plus peur! « De bien des gens, il n'y a que le nom qui vaille quelque chose! Quand vous les voyez de fort près, ce n'est rien; de loin ils imposent (1). »

Cet abaissement des grands lui faisait paraître le roi encore plus grand qu'il n'était! Il comprenait pourquoi le roi gardait toujours cette parfaite égalité d'humeur (2) : « Il faut qu'un prince ait un grand éloignement pour la raillerie piquante, ou assez de raison pour ne se la permettre point. » Il comprenait pourquoi le roi ne faisait jamais ni reproches ni menaces, et ne cédait point à la colère (3) : il faut qu'un prince soit toujours obéi. Il comprenait pourquoi le roi montrait cet esprit facile, insinuant, ce cœur ouvert, sincère et dont on croyait voir le fond : il faut qu'un prince sache se faire des amis, des créatures et des alliés. Enfin il comprenait pourquoi le roi était si secret et si profond : c'est qu'au milieu de tant de gens curieux et légers, il fallait être impénétrable dans ses motifs et dans ses projets. Tel est le sérieux que le caractère français exigeait dans le souverain. Et telles étaient les qualités que les princes du sang de France devaient ou posséder ou acquérir.

(1) Chap. II, n° 2.
(2) Chap. X, n° 35.
(3) *Relation de la cour de France*, par Spanheim : les bonnes qualités du roi, p. 2-6.

CHAPITRE XVI.

1686 (avril-juin.)

Le duc de Bourbon devient raisonnable. — Le mariage de Mlle de Mursay avec M. de Caylus, celui de Mlle de Lœwenstein avec le marquis de Dangeau, les grogneries de M. de Saint-Géran contre sa femme, et enfin l'intrigue de Mlle de Rambures pour épouser M. de Polignac, avaient fait réfléchir le duc et la duchesse de Bourbon. — Mme de Montespan demande l'achèvement du mariage, qui a lieu le même jour que celui de M. et Mme de Polignac. — Nouvelle situation du duc et de la duchesse de Bourbon. — Les demoiselles d'honneur. — Le roi accorde au jeune prince le cordon bleu de l'ordre du Saint-Esprit. — Qu'est-ce que la gueule enfarinée? — Lutte de modération entre Mme de Montespan et Mme de Maintenon. — La maladie du roi plus aiguë. — Défaite de Mme de Montespan. — Carrousel de Thalestris, reine des amazones. — Promotion de famille dans l'ordre du Saint-Esprit. — Le prince de Conti vient recevoir le cordon bleu et retourne aussitôt en exil à Chantilly. — Triomphe de Mme de Maintenon, et fondation de Saint-Cyr. — Enfin M. le Duc reçoit les grandes entrées, un peu tard, et avec des restrictions qui consolent la jalousie des courtisans.

« Dans ces jours qu'on appelle saints le moine confesse, pendant que le curé tonne en chaire contre le moine et ses adhérents ; telle femme pieuse sort de l'autel, qui apprend au prône qu'elle vient de faire un sacrilège. N'y a-t-il point dans l'Église une puissance à qui il appartienne ou de faire taire le pasteur, ou de suspendre pour un temps le pouvoir du barnabite (1)? » Cela pouvait se passer ainsi loin des yeux du roi ; mais pour peu que le roi en fût informé, l'archevêque ne manquait pas de supprimer ce scandale. A la cour et dans la maison de Condé rien de semblable, le roi ne l'eût pas souffert. Il ne pouvait y avoir le moindre désaccord sur la religion et la morale.

(1) Chap. XIV, n° 22.

entre le clergé séculier et le clergé régulier. Au temps pascal de l'an 1686, le 21 avril, le P. Alleaume écrivait à M. le Prince (1) : « Nous avons entretenu le duc de Bourbon ces jours-ci : il nous a paru avoir des sentiments raisonnables sur la religion et sur sa propre conduite. »

« La prévention du peuple en faveur des grands, dit la Bruyère (2), est si aveugle, et l'entêtement pour leur geste, leur visage, leur ton de voix et leurs manières si général, que s'ils s'avisaient d'être bons, cela irait jusqu'à l'idolâtrie, le seul mal sous ce règne que l'on pouvait craindre. » Pourquoi donc ne s'avisaient-ils pas d'être bons? « Les grands se piquent d'ouvrir une allée, de dorer des plafonds, de soutenir des terres par de longues murailles, de meubler une orangerie; mais de rendre un cœur content, de combler une âme de joie, de prévenir d'extrêmes besoins ou d'y remédier, leur curiosité ne s'étend pas jusque-là (3). » On pouvait adresser ce reproche à M. le Duc, mais point à M. le duc de Bourbon, car il s'avisa d'être bon et se montra curieux de rendre un cœur content, de combler une âme de joie, de prévenir d'extrêmes besoins ou d'y remédier.

Ceux qui entouraient le jeune prince n'étaient pas d'accord sur la cause de ce changement; mais sur le fait même, leur témoignage ne laisse aucun doute. « Je ne sais, écrivait le vieux gentilhomme de la Noue du Vair à M. le Prince (4), si Votre Altesse Sérénissime a eu la bonté d'écrire quelque chose à M. le duc de Bourbon, touchant ce que j'avais eu l'honneur de vous mander. Il paraît que ça est mieux. Quand il veut s'appliquer, il réussit très bien à ce qu'il fait. » Un jour, dans la plaine de Grenelle, il ne manqua que trois coups de fusil à la chasse au tir, et tua quatorze perdrix. C'était le vendredi saint : il en fit faire un pâté qu'il envoya au R. P. Talon pour le dédommager par ce bon repas de l'abstinence du carême. L'enthousiasme du principal du collège Louis le Grand, en célébrant la vertu de son ancien élève, est un peu ridicule; mais il est clair que le jeune prince avait réussi à combler de joie l'âme de son vieux maître. Un autre jour, en revenant de Paris à Versailles, les chevaux du carrosse du duc de Bourbon s'emportèrent, la voiture fut renversée, le cocher traîné par les chevaux; le prince ne perdit pas son sang-froid, s'occupa du cocher

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.
(2) Chap. IX, n° 1. Cf. chap. XXII de ce livre.
(3) Chap. IX, n° 4.
(4) Mss. de l'hôtel de Condé.

blessé et le fit bien soigner. Mais s'il était bon, il voulait que ses serviteurs le fussent comme lui, même ses laquais. Ayant appris que l'un d'eux jurait beaucoup et scandalisait les autres par sa grossièreté, il le chassa, après en avoir parlé à M. le Duc. Enfin il se réconcilia avec la Bruyère (1) : « Une froideur ou une incivilité qui vient de ceux qui sont au-dessus de nous les rend haïssables ; mais un salut ou un sourire nous les réconcilie. » Voilà bien des cœurs contents qui ne vont pas à l'idolâtrie! La curiosité du duc de Bourbon s'étendit plus loin.

Le roi lui avait dit, à Noël, que, s'il était homme de bien et honnête homme, il obtiendrait ce qu'il voudrait ; à Pâques, il voulait être un bon mari comme le roi. Va-t-on le refuser? Il ne demanda rien ; mais il fit fort bien comprendre jusqu'où s'étendait sa curiosité. Il s'était passé à la cour plusieurs faits de peu d'importance que la Bruyère a remarqués parce qu'ils avaient fait faire, sans qu'on s'en aperçût, des réflexions singulières au duc et à la duchesse de Bourbon.

Ce fut d'abord le mariage de M[lle] de Mursay. Elle descendait du fameux huguenot Agrippa d'Aubigné, qui ne pardonna jamais à Henri IV, dont il était l'ami, de s'être fait catholique pour sauver la France. Elle était née dans la religion protestante ; mais depuis que sa tante M[me] de Maintenon l'avait fait venir auprès d'elle, elle était élevée dans la religion catholique, sans autre forme d'abjuration. Son père, M. de Villette, était un brave officier de marine qui abjura la foi calviniste sur le tard, et ne connut jamais la manière de s'enrichir. Mais M[lle] de Mursay fut de bonne heure très recherchée et très digne de l'être. Jamais Saint-Simon (2) n'a vu un visage si spirituel, si touchant, si parlant, jamais une fraîcheur pareille ; jamais tant de grâce ni plus d'esprit ; jamais tant de gaieté et d'amusement ; jamais créature si séduisante. Quand elle était quelque part, dit l'abbé de Choisy (3), on n'avait pas le temps de respirer ni de s'ennuyer. Elle répandait autour d'elle, dit un de ses convives (4), une joie si douce et si vive, un goût de volupté si noble et si élégant, que tous les âges et tous les caractères paraissaient aimables et heureux. Elle était pauvre, il est vrai ; mais elle était l'objet d'une sollicitude si tendre de

(1) Chap. IX, n° 16.

(2) Saint-Simon, éd. Cheruel, t. IV, p. 380-381.

(3) *Mémoires de l'abbé de Choisy*, p. 601.

(4) Remond, cité par Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, 28 octobre 1850.

la part de sa tante, que c'était pour elle le gage de la plus belle dot, et la certitude pour son futur mari du plus brillant avenir. Elle avait à peine dix ans lorsqu'elle fut demandée par M. de Roquelaure : Mme de Maintenon répondit qu'elle était encore une enfant, et ne songeait pas sitôt à l'établir. On comprenait facilement que sa tante la voulût garder le plus longtemps possible auprès d'elle ; mais en voyant grandir et se développer d'une manière merveilleuse le crédit de la tante, la beauté de la petite nièce et la réputation des avantages qu'elle offrait, le nombre des admirateurs ne fit que s'accroître. Mme de Maintenon n'oublia pas les deux frères de la charmante Mlle de Mursay, et le roi leur donna plus qu'ils n'avaient osé espérer. « Tout favorisait cette jeune personne, jusqu'à l'opinion des hommes qui aimait à lui accorder tout ce qui pouvait la rendre plus souhaitable (1). » A l'âge de douze ans, elle avait déjà fait des victimes. Le chevalier de Lessay, enseigne dans les gardes du roi, brûlait pour elle du plus violent amour ; elle ne le trouva pas mauvais, elle avait de l'amitié pour lui. Elle était déjà un peu engagée, lorsque Mme de Montchevreuil découvrit à Mme de Maintenon la coquetterie de sa petite nièce. C'était en mars 1685. Le chevalier devait, au premier jour d'avril prochain, entrer au service auprès du roi. Sa Majesté, ne voulant pas donner à Mme de Maintenon le chagrin de voir un homme qui l'avait offensée, le cassa et lui donna 2,000 pistoles de récompense. Le pauvre chevalier avait eu beaucoup d'imprudence : dans le poste où était alors Mme de Maintenon, vouloir enlever sa nièce, c'était s'exposer à une ruine certaine ; mais, dit le grand prévôt de France (2), il avait beaucoup de mérite, et cela faisait qu'il était plaint de tous les honnêtes gens. Mlle de Mursay a dit elle-même comment on la refusa au chevalier de Boufflers ; elle n'a pas dit comment en secret le jeune marquis de Villeroy parvint à lui plaire. Elle était convoitée de tous les plus beaux partis de la cour. « A juger de cette femme par sa beauté, sa jeunesse, sa fierté et ses dédains, il n'y a, disait la Bruyère (3), personne qui doute que ce ne soit un héros qui doive la charmer. Son choix est fait : c'est un petit monstre qui manque d'esprit. » Le 5 mars 1686, elle épousa M. le marquis de Caylus, qui n'avait pour tout mérite que de grands biens. Personne ne pouvait com-

(1) Chap. III, n° 60.
(2) T. I, p. 197.
(3) Chap. III, n° 27.

prendre (1) qu'une si jolie créature eût été livrée à un mari blasé, hébété depuis plusieurs années par le vin et l'eau-de-vie. Au carrousel de la prise de Grenade, il avait pris pour devise un arbre enté qui commence à jeter des feuilles, et pour âme : *Si jubeas, reflorescet* (si le roi l'ordonne, il fleurira de nouveau). Son nom avait été bien connu du temps de Henri III ; mais depuis lors il était tombé dans un oubli mérité. Le souvenir des mignons était odieux sous les Bourbons (2). Par ordre de Louis XIV et grâce à son mariage avec Mlle de Mursay, ce nom refleurit. L'heureux mari fut nommé menin de Monseigneur, et emmena sa femme à Paris pour demeurer avec elle chez sa mère. Son mariage était achevé, et celui de la duchesse de Bourbon ne l'était pas encore!

Voici un autre petit fait qui fit jaser les courtisans et réfléchir le duc de Bourbon. « Le 30 mars à minuit, dit exactement Dangeau dans son journal, nous allâmes à la chapelle, où j'épousai Mlle de Lœwenstein. — Cette demoiselle d'honneur de la Dauphine avait été amenée à la cour de France par son oncle le cardinal de Furstenberg, évêque de Strasbourg (3). Quoique le cardinal eût montré dans les luttes de l'Empire un grand dévouement au roi de France, et qu'il eût même supporté une longue et dure captivité, sa nièce, auprès de Mme la Dauphine, semblait avoir perdu son rang. Mlle de Lœwenstein était de Bavière, de la maison palatine du Rhin, comme la Dauphine, et alliée aux plus grandes maisons souveraines de l'Allemagne; mais elle ne se distinguait plus parmi les autres demoiselles d'honneur que par sa modestie, sa sagesse et sa beauté. » Cependant cette haute naissance, cette figure charmante et une vertu si rare n'avaient trouvé que le froid Dangeau capable d'en connaître le prix. Il était veuf et avait une fille, mais il avait un bien considérable, qu'il augmentait tous les jours; puis il était menin de Monseigneur, et il venait d'acheter de M. le duc de Richelieu la charge de chevalier d'honneur de Mme la Dauphine ; enfin, pour couronner son œuvre de prospérité incroyable, il avait découvert au milieu de la cour cette perle d'une exquise pureté, et il avait eu si peu de peine à la cueillir, qu'il semblait plutôt l'avoir acceptée que recherchée. Le succès de Dangeau fut complet.

(1) Asselineau, préface de son édition de Mme de Caylus.
(2) *Souvenirs*, p. 176.
(3) *Mémoires de l'abbé de Choisy*, p. 601-602. *Souvenirs de Mme de Caylus*, p. 109-111. Saint-Simon de Boislisle, t. III, p. 182-192.

Le roi assista à ses fiançailles, et Mme la Dauphine fit venir les acteurs de Paris pour lui chanter l'opéra d'*Armide*. Il était dans un tel ravissement, qu'il se croyait déjà, disait-on, électeur palatin. Les courtisans jaloux éclatèrent en malicieux propos que la Bruyère a résumés sous cette forme (1) : « Pendant qu'Oronte augmente, avec ses années, son fonds et ses revenus, une fille naît dans quelque famille, s'élève, croît, s'embellit et entre dans sa seizième année. Il se fait prier à cinquante ans pour l'épouser, jeune, belle, spirituelle : cet homme sans naissance, sans esprit, sans le moindre mérite, est préféré à tous ses rivaux. » Dangeau n'avait pas tout à fait cinquante ans, et Mlle de Lœwenstein en avait un peu plus de seize ; mais la passion de l'envie est sujette à quelque exagération dans ses calculs, et se soucie peu de l'exacte vérité. Mme de Sévigné écrivait, trois jours après (2) : « M. Dangeau jouit à longs traits du plaisir d'avoir épousé la plus belle, la plus jolie, la plus jeune, la plus délicate et la plus nymphe de toute la cour :

Oh! trop heureux d'avoir une si belle femme!

Il faut en croire Molière. L'endroit le plus sensible était de jouir du nom de *Bavière*, d'être cousin de Mme la Dauphine, de porter tous les deuils de l'Europe par parenté ; enfin rien ne manquait à la suprême beauté de cette circonstance. Mais comme on ne peut pas être entièrement heureux en ce monde, Dieu a permis que Mme la Dauphine, ayant su que cette jolie personne avait signé partout Sophie de Bavière, s'est transportée d'une telle colère, que le Roi fut trois fois chez elle pour l'apaiser, craignant pour sa grossesse. Enfin tout a été effacé, rayé, biffé, M. de Strasbourg ayant demandé pardon, et avoué que sa nièce est d'une branche égarée et séparée depuis longtemps, et rabaissée par de mauvaises alliances, qui n'a jamais été appelée que Lœwenstein. C'est à ce prix qu'on a fini cette brillante et ridicule scène, et en promettant qu'elle ne serait point Bavière, ou que autrement ils ne seraient pas cousins : or vous m'avouerez qu'à un homme gonflé de cette vision, c'est une chose plaisante, que *dès le premier pas retourner en arrière*. Vous pouvez penser comme les courtisans charitables sont touchés de cette aventure. » Et vous pouvez voir comme Mme de Sévigné se fait

(1) Chap. VI, n° 60.
(2) T. VII, p. 491-494.

un sensible plaisir de commenter d'avance ce mot obscur de la Bruyère : « Une fille naît dans *quelque famille*... » La Bruyère sentait lui-même le besoin de ce commentaire quand il disait (1) : « Il me semble qu'on dit les choses encore plus finement qu'on ne peut les écrire. » Mais pourquoi était-il permis à M. de Dangeau de dire des choses dont il était défendu de parler à M. le duc de Bourbon ? Dans la société de Monseigneur, où l'on jouissait d'une grande liberté, on portait envie au vieux courtisan et on se moquait du jeune prince sans aucun scrupule.

Dans le même temps, M. de Saint-Géran, moins heureux que Dangeau, fut bien plus ridicule (2). Le 11 avril, M. de Briord, racontant dans une lettre à M. le Prince les chasses au loup de M. le duc de Bourbon avec la société de Monseigneur, cita une anecdote qui égayait alors les causeries des chasseurs et de toute la cour. « M. de Saint-Géran, dit-il, se sépare d'avec sa femme ; il lui a dit qu'il était bien persuadé de sa vertu et de la fausseté des bruits qui avaient couru, mais que cependant il croyait que c'était mieux pour l'un et pour l'autre de se séparer. Il est comme cela : il ne veut pas que sa femme soit soupçonnée. On dit qu'elle va demain à Châlons près de Mme de Noailles. » Alors la Bruyère répétait les mêmes bruits sur le même ton (3) : « Cléanthe, dit-il, est un très honnête homme ; il s'est choisi une femme qui est la meilleure personne du monde et la plus raisonnable : chacun, de sa part, fait tout le plaisir et tout l'agrément des sociétés où il se trouve ; l'on ne peut voir ailleurs plus de probité plus de politesse. Ils se quittent demain, et l'acte de séparation est tout dressé chez le notaire. Il y a, sans mentir, de certains mérites qui ne sont point faits pour être ensemble, de certaines vertus incompatibles. »

Il y avait alors bien des femmes qui se voulaient séparer de leur mari (4) : on en pouvait citer plus d'une douzaine à Bussy-Rabutin. Toutes parlaient de l'incompatibilité d'humeur. Quel était le grief de Mme de Saint-Géran ? « Le gros Saint-Géran, disait-on (5), est bon homme, est honnête homme ; mais il a besoin d'être tué pour être solidement aimé. » Saint-Simon explique ainsi ce mot profond : (6) « Saint-Géran portait une calotte à cause d'une furieuse blessure, qu'il avait

(1) Chap. v, n° 78.
(2) Mss. de l'hôtel de Condé.
(3) Chap. v, n° 43.
(4) Correspondance de Bussy, t. V, p. 533.
(5) Mme de Sévigné, t. IV, p. 327.
(6) Saint-Simon, éd. de Boislisle, t. III, p. 68-69.

reçue devant Besançon, du crâne, du frère aîné de Beringheu, à qui un coup de canon emporta la tête. Saint-Géran était court et entassé, avec de gros yeux et de gros traits, qui ne promettaient rien moins que l'esprit qu'il avait. Saint-Géran était pauvre et presque toujours à la cour, mais peu de la cour, quoique dans les meilleures compagnies. Sa femme, dame du palais de la reine, était charmante d'esprit et de corps, et l'avait été pour d'autres que pour lui; leur union était moindre que médiocre (1). » Ils n'avaient jamais eu d'enfant. Mme de Saint-Géran était joueuse avec une telle passion, qu'elle passait des nuits au lansquenet de la cour, et que le mari ne pouvait suffire aux besoins du jeu de sa femme. Cependant il y mettait de la bonne grâce. « On envoie quelquefois, dit Mme de Sévigné (2), de l'argent à son mari, quand il est à l'armée; Saint-Géran en envoie à sa femme, et lui mande que si elle n'emploie pas à s'habiller les neuf cents francs qu'il lui fait tenir, il ne reviendra pas de son quartier d'hiver. La petite dame, ajoute Mme de Sévigné, a donné dans l'étoffe, selon l'intention du fondateur. » Mais elle donnait aussi dans l'intrigue et l'ambition. Elle avait demandé pour son mari le gouvernement de Philippeville et ne lui avait procuré que les plus cruelles mortifications (3). Quand on monta la maison de Mme la Dauphine, comme Saint-Géran avait été lieutenant général auprès d'un prince d'Allemagne, il se laissa persuader par sa femme de demander la place de premier écuyer. A partir de ce moment, le malheureux fut perdu; tout le monde se moqua de lui; on l'accabla de telles railleries, qu'il ne put jamais s'en relever. Mais sa femme ne relâcha rien de son ambition : elle prit hardiment la place de son mari et chercha par tous les moyens à s'avancer elle-même. Lorsque l'on monta la maison de la princesse de Conti, elle fit tout pour être dame d'honneur (4); « elle mangeait les gratins des poêlons des petits enfants, dit Mme de Sévigné, et elle n'attrapa rien. » Lorsque l'on monta la maison de la duchesse de Bourbon, elle eût voulu aussi obtenir la place de Mme de Moreuil, qui lui échappa. Elle fourmillait d'amis et d'amies de tous les côtés, et surtout parmi les filles d'honneur de Mme la duchesse d'Orléans, sur lesquelles, au mois de janvier dernier, avaient couru de si fâcheuses ru-

(1) Mme de Sévigné, t. V, p. 256, et t. IV, p. 115.
(2) T. V, p. 112.
(3) T. IV, p. 64, 65.
(4) T. VI, p. 209.

meurs, qu'on en avait voulu chasser deux ou trois. Mme la duchesse de Chevreuse, qui était d'une piété sévère et qui avait jusque-là protégé Mme de Saint-Géran, eut sur ce point un vif démêlé avec elle et s'en plaignit à Mme de Maintenon (1). Alors on parlait d'une plus grande intrigue de Mme de Saint-Géran, et l'on mêla plusieurs personnes de la cour, entre autres M. de Cavois, grand maréchal des logis du roi. Aucun de ces bruits n'était peut-être fondé. Un seul fait, signalé par M. de Briord et le marquis de Sourches, demeura constant (2) : Mme de Maintenon faisait une mine si froide à Mme de Saint-Géran, que cela fut considéré comme une disgrâce ; et M. de Saint-Géran dissimula si peu ses grogneries contre l'ambition de sa femme, il se plaignit si fort de sa passion pour le jeu, qu'on crut qu'ils allaient se séparer. On pouvait même dire que l'acte de séparation était déjà chez le notaire lorsque la Bruyère expliquait ainsi leur situation (3) : « Il est étonnant de voir dans le cœur de certaines femmes quelque chose de plus vif et de plus fort que l'amour pour les hommes, je veux dire l'ambition et le jeu. De telles femmes rendent les hommes chastes, et elles n'ont de leur sexe que les habits. » Mme la duchesse de Bourbon n'avait aucun des vices nécessaires pour rendre son mari chaste ; et pourtant, s'il fallait en croire les plaisanteries des jeunes gens de la cour, le petit duc de Bourbon était, sauf la calotte, dans la même situation envers sa femme que le gros Saint-Géran envers la sienne. Quel effet produisaient ces plaisanteries sur le jeune prince ? On peut en juger par ce passage de la Bruyère (4) : « Les hommes souvent veulent aimer, et ne sauraient y réussir : ils cherchent leur défaite sans pouvoir la rencontrer, et, si j'ose ainsi parler, ils sont contraints de demeurer libres. »

Il y avait alors à la cour une fille d'honneur de la Dauphine qui sut en pareil cas forcer la volonté même du roi. Nous laissons à Mme de Caylus (5) la responsabilité de ce qu'elle ose en dire. « Mlle de Rambures avait le style de la famille de Nogent, dont était Mme sa mère : vive, hardie, et avec l'esprit qu'il faut pour plaire aux hommes sans être belle. Elle attaqua le roi et ne lui déplut pas, c'est-à-

(1) Mss. de l'hôtel de Condé : lettre de Briord, 2 janvier.
(2) De Sourches, t. I, p. 375-376.
(3) Chap. III, n° 52.
(4) Chap. IV, n° 16.
(5) *Souvenirs*, p. 108-109 et p. 117-118.

dire pour lui adresser la parole plutôt qu'à un autre. Elle en voulut ensuite à Monseigneur, et elle réussit dans ce dernier projet. Cet amour, trop connu, désespéra Mme la Dauphine ; mais le roi, instruit par sa propre expérience, et voulant prévenir les désordres que l'amour et l'exemple de Monseigneur causeraient infailliblement dans la chambre des filles d'honneur, résolut de marier Mlle de Rambures. Plusieurs partis se présentèrent, dont elle ne voulut point (1). M. de Polignac fut le seul avec lequel elle crut ne pas perdre sa liberté ; c'était le seul aussi que le roi ne voulait pas, à cause de Mme la vicomtesse de Polignac sa mère, qu'il avait trouvée mêlée dans les affaires de Mme la comtesse de Soissons, et qu'il avait exilée dans le même temps. Le refus du roi ne rebuta pas Mlle de Rambures. Elle l'assura qu'elle savait mieux que lui ce qu'il lui fallait, et qu'en un mot M. de Polignac lui convenait. Le roi piqué répondit qu'elle était la maîtresse de se marier à qui elle voudrait, mais qu'elle ne devait pas compter, en épousant M. de Polignac, de vivre à la cour. Elle tint bon, reçut du roi un cadeau de cinquante mille écus et se maria (2). Je vous laisse à penser si M. de Polignac a justifié le discernement de sa femme. »
M. de Polignac avait pris, au grand carrousel de la prise de Grenade, pour devise un feu grégeois qui brûle dans l'eau, et pour âme : *Magis ex obstantibus ardet* (il brûle mieux au milieu des éléments contraires), ou, si l'on veut (les obstacles ne font qu'exciter sa flamme) (3). Monseigneur s'était chargé de la négociation de ce mariage ; il obtenait tout ce qu'il demandait au roi. Mais le duc de Bourbon n'avait pas les mêmes ressources. Il fallut en chercher d'autres (4) : « Quand l'on a assez fait auprès d'une femme pour pouvoir l'engager, si cela ne réussit point, il y a encore une ressource, qui est de ne plus rien faire du tout : c'est alors qu'elle vous rappelle. » Le duc de Bourbon ne consulta pas la Bruyère sur ce sujet; mais à Pâques il devint si raisonnable, que naïvement il suivit cette politique. Mme de Montespan s'en aperçut. « Il y a quelquefois dans la vie de si chers plaisirs et de si tendres engagements que l'on nous défend, qu'il est naturel de désirer du moins qu'ils nous fussent permis (5) : de si grands charmes

(1) Lettre de du Breuil à Bussy, correspondance, t. V, p. 528.
(2) Dangeau, t. I, p. 322.
(3) De Sourches.
(4) 1re édit., c. III, n° 22. Cette réflexion est changée dans la 4e éd., c. IV, n° 54.
(5) Chap. IV, n° 85.

ne peuvent être surpassés que par celui d'y renoncer par vertu. » Y renoncer par vertu!... Mme de Montespan ne le souffrira pas. Quelle singulière coïncidence si le mariage de M. de Polignac et celui de M. le duc de Bourbon étaient achevés le même jour!

De son mariage avec M. de Montespan, il restait à Mme de Montespan un fils qui n'avait guère que quatre ou cinq ans de plus que le duc de Bourbon, et qui était attaché à Monseigneur (1) : c'est le fameux duc d'Antin. Beau comme le jour, mais d'une beauté mâle et avec une physionomie spirituelle, assez robuste pour braver toutes les fatigues, doux et poli par jugement, plein d'agréments et de lumières, de connaissances sans beaucoup de lecture, il savait plaire, s'insinuer, parler toutes sortes de langages. Au lieu d'être à la cour un obstacle pour sa mère, il était au contraire une grande ressource, la seule peut-être sur laquelle elle osât compter. Le 3 avril, il tomba de cheval et reçut un coup de pied au front : l'os fut découvert et légèrement brisé (2). D'Antin fut rapporté sans connaissance à Clagny, dans le château que le roi avait donné à sa mère. Le mal parut si grave, qu'on crut la mort prochaine. D'Antin fut trépané, mais après l'opération il semblait perdu et sans espoir. Mme de Montespan ne voulait pas le quitter; cela l'empêcha d'aller à Paris avec Mme la duchesse de Bourbon faire ses dévotions.

Mais M. de Montespan, qui par hasard était alors à Paris, partit pour Versailles (3). A cette nouvelle l'alarme fut grande : on envoya vite l'abbé Anselme au-devant de lui pour le dissuader de faire ce voyage. Il le rencontra à Sèvres, le sermonna, le prêcha, mais sans succès; sur le chapitre de sa femme, il était dans les mêmes emportements que le premier jour, et il refusait absolument d'entendre raison; il répétait à grands cris : « On ne m'empêchera point de voir mon fils! » On lui promit que, s'il voulait bien attendre un peu, il en recevrait aussitôt des nouvelles : il en arriva en effet, et de meilleures; mais on lui dit qu'en ce moment Mme de Montespan, sa femme, était à Clagny auprès du lit du malade; que, s'il y allait, il y aurait là une rencontre bien pénible, et qu'il serait difficile que son fils n'en fût pas troublé, au moment où la moindre émotion pouvait mettre sa vie dans un extrême danger. Un autre courrier vint annoncer que M. d'Antin

(1) Saint-Simon.

(2) De Sourches, t. I, p. 373.

(3) Mss. de l'hôtel de Condé : lettre de Ricous à Condé, 15 avril 1686.

allait de mieux en mieux ; on en profita pour faire comprendre à M. de Montespan qu'il ne pouvait aller à Clagny, sans y être surpris par sa femme qui y venait sans cesse. On le fit rester une nuit et un jour à Sèvres, et il s'en retourna à Paris après avoir dit bien des folies.

On était indigné contre lui à la cour et dans la maison de Condé. A la cour, on le regardait comme un malhonnête homme et un fou. Il n'avait tenu qu'à lui, disait-on (1), d'emmener sa femme ; et le roi, quelque amoureux qu'il fût, aurait été incapable, dans les commencements, d'employer son autorité contre celle d'un mari. Mais M. de Montespan, bien loin d'user de la sienne, n'avait songé d'abord qu'à profiter de l'occasion pour son intérêt et sa fortune, et ce qu'il fit ensuite ne fut que par dépit de ce qu'on ne lui accordait pas ce qu'il voulait. Le roi se piqua à son tour, et, pour empêcher Mme de Montespan d'être exposée à ses caprices, il obtint une séparation en forme, au Châtelet de Paris, entre M. et Mme de Montespan ; il nomma cette dame affranchie, surintendante de la maison de la reine, laissant faire en province à ce misérable Gascon toutes ses extravagances. La Bruyère savait tout cela ; qui donc pouvait l'ignorer? Néanmoins il fut frappé de ce qu'il entendait dire à la cour contre M. de Montespan. Dans la maison de Condé, ce fut pis encore. On demandait pourquoi Montespan avait quitté la province : que venait-il faire à Paris ? Et comment osait-il venir à Versailles ? Ce coquin-là était capable de faire rompre le mariage du duc et de la duchesse de Bourbon.

Il n'en avait nul droit, puisqu'il faut parler net.
A ces mots on cria haro sur le baudet.
Un loup, quelque peu clerc, prouva par sa harangue
Qu'il fallait dévouer ce maudit animal,
Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leur mal (2).

La Bruyère fit au duc de Bourbon sur ce sujet une belle leçon de morale politique (3) : « Il est difficile qu'un fort malhonnête homme ait assez d'esprit : un génie droit et perçant conduit enfin à la règle, à la probité, à la vertu. Il manque du sens et de la pénétration à celui qui s'opiniâtre dans le mauvais comme dans le faux : l'on cherche en vain à le corriger par des traits de satire qui le désignent aux

(1) Mme de Caylus, p. 130.
(2) Les *Animaux malades de la peste*, fable dédiée par la Fontaine à Mme de Montespan.
(3) Chap. XI, n° 14.

autres, et où il ne se reconnaît pas lui-même ; ce sont des injures dites à un sourd. Il serait désirable, pour le plaisir des honnêtes gens et pour la vengeance publique, qu'un coquin ne le fût pas au point d'être privé de tout sentiment. »

Mme de Montespan, accablée par tant et de si lourdes affaires qui lui tombaient sur les bras, ne pouvait plus s'occuper de sa fille, la duchesse de Bourbon, autant qu'il eût été nécessaire. Mme de Langeron était toujours malade et ne pouvait remplir toutes les obligations de son office dans la maison de Condé. Mme de Moreuil était revenue auprès de la duchesse de Bourbon, mais elle n'était pas encore guérie et ne pouvait même pas s'asseoir. Mme la Duchesse, plus attachée que personne à ses devoirs, n'en oubliait aucun : elle était allée à Paris faire ses dévotions comme son mari. Son absence, quoique fort courte, fut encore trouvée trop longue. La duchesse de Bourbon était mal gardée. « Les femmes sont extrêmes en tout ; elles sont meilleures ou pires que les hommes (1). » On ne pouvait laisser cette jeune princesse dans l'état d'abandon où elle se trouvait. « Il faut la tenir de court, répétait Mme de Montespan ; cela est absolument nécessaire (2). » Elle le dit au roi, lorsqu'à Pâques il reprit l'habitude de passer chez elle tous les jours au sortir de la messe ; elle le dit à Gourville qu'elle avait fait demander, et elle le chargea d'en informer M. le Duc et Mme la Duchesse. « Il me paraît, écrivait Gourville à Condé, 19 avril, que tout le monde a envie que cela aille mieux à l'avenir. Le moyen de tirer Mme la duchesse de Bourbon de l'abandon où elle était, et de la tenir de court, fut trouvé vers le 21 avril, jour de la grande répétition du carrousel de Thalestris. »

Nous supposons que Mme de Maintenon ne fut pas étrangère à cette découverte : sa doctrine sur le mariage autorise cette conjecture. « Dieu, disait-elle (3) à des demoiselles de Saint-Cyr, ne vous demandera pas de garder la chasteté ou la continence, puisqu'on ne se marie que pour avoir des enfants ; mais pour ce qui regarde l'obéissance, Dieu vous ordonne de la rendre à votre mari, et les hommes exigent ordinairement ces devoirs des femmes d'une manière plus sévère que ne ferait une supérieure de couvent. Les meilleurs maris sont toujours tyranniques. »

(1) Chap. III, n° 53.
(2) Mss. de l'hôtel de Condé.
(3) *Conseils et instructions aux demoiselles*, t. I, p. 32-33 et p. 268-269.

Mme la duchesse de Bourbon consentit à obéir à son mari, et M. le duc de Bourbon ne demanda pas mieux que de devenir le tyran de sa femme. « Le roi, dit le marquis de Sourches (1), se remit au lit par la douleur que lui causait l'effet des pierres de cautère; mais il n'y fut que deux ou trois jours, au bout desquels il se porta beaucoup mieux. » Sa Majesté trouva bon alors de permettre à M. et à Mme la duchesse de Bourbon de coucher ensemble pour la première fois (2). On convint d'abord de les envoyer à Chantilly (3), car le 23 avril M. de Ricous écrivait ainsi à Condé : « Mgr le duc de Bourbon se porte parfaitement bien, et il témoigne une grande impatience de faire un petit voyage à Chantilly. Votre Altesse Sérénissime a beaucoup de part à cette impatience-là; mais sans craindre, Monseigneur, que vous en soyez fâché, j'oserai bien vous dire qu'il y a quelque autre petite raison que vous n'aurez guère de peine à deviner. » Mais, pendant que l'on célébrait les noces de M. et de Mme de Polignac, il fut décidé que le duc et la duchesse de Bourbon viendraient le lendemain coucher dans la chambre blanche à l'hôtel de Condé. Le courrier qui alla porter cette nouvelle à M. le Prince apporta en même temps à Chantilly une lettre de la Bruyère ainsi conçue : « Ce mercredi, 24 avril 1686, à Versailles (4). Monseigneur, je voudrais aller si vite dans les études de M. le duc de Bourbon, qu'il y eût tous les jours quelques nouvelles choses à vous mander sur les progrès qu'il y fait. Elles ont été un peu interrompues par la dévotion des dernières fêtes et par les répétitions du carrousel. Nous sommes cependant depuis quelques jours dans le bon train, et fort avant dans la vie de François Ier, qu'il écoute avec assez d'application. J'apporte tout le soin dont je suis capable pour l'en rendre instruit, et des autres études dont Votre Altesse m'a chargé, et dont j'espère lui rendre compte à l'ordinaire. Je suis avec un profond respect, etc. »

Le 27 avril, de la Noue du Vair écrivait à M. le Prince (5) : « Je peux assurer Votre Altesse Sérénissime que la santé de Mgr le duc de Bourbon est parfaitement bonne et que la consommation du mariage ne lui a point fait de tort. Il parut pourtant hier à Madame (duchesse

(1) T. I, p. 376.
(2) De Sourches, t. I, p. 380.
(3) Mss. de l'hôtel de Condé.
(4) Lettre nº XVI.
(5) Mss. de l'hôtel de Condé.

d'Orléans) qu'il était un peu fatigué ; car dès qu'elle le vit chez Mme la Dauphine, elle lui dit : « Ah ! mon pauvre neveu, comme te voilà fait ! » Ce qui donna lieu de rire à tous ceux qui l'entendirent. Pour ce qui est de Mgr le duc de Bourbon, cela ne l'embarrasse point trop... Il me semble que tous les deux sont un peu altérés. On n'y a guère de penchant d'ailleurs. Toutes choses vont assez bien. Il est bon que Votre Altesse Sérénissime ait la bonté de dire un petit mot sur les turlupinades, car on y a un fort penchant. » — Le 29 avril, M. de Briord écrivait à M. le Prince : « Je n'ai rien à mander de ce qui regarde M. le duc de Bourbon et Mme la duchesse de Bourbon. Il vous en a écrit lui-même, et j'ai bien cru que Votre Altesse Sérénissime en était plus informée que moi. Mme la Dauphine paraît toujours de mauvaise humeur. Le roi a pris le parti de tourner les amours du duc de Bourbon en plaisanterie. On rapporte même qu'il lui a dit que la galanterie est un mal, mais que c'est le plus pardonnable de tous aux jeunes gens. Monseigneur demeure serré et ne dit rien. Il me paraît aussi que le roi tournera en plaisanterie les bouderies de Mme la Dauphine. » M. et Mme de Polignac étaient partis en voyage.

« On sait à peu près, en entrant en religion, ce qu'on peut exiger de vous : on voit les règles, on s'essaie pendant le noviciat, et par conséquent on peut prendre ses mesures ; il n'en est pas de même pour le mariage. Il n'y a point de noviciat qui y dispose, et il serait difficile de prévoir jusqu'où un mari peut porter le commandement. » Tel est l'oracle de Mme de Maintenon. Pour la duchesse de Bourbon, il y avait eu, avant d'entrer en ménage un véritable noviciat, qui durait depuis longtemps et qui était enfin terminé. Toutes les cérémonies du droit français et du droit canon étaient accomplies. Mme de Montespan était tranquille sur l'avenir de sa fille et n'avait plus à s'en occuper. Mme la duchesse de Bourbon était tenue de court, comme l'avait demandé sa mère. Outre la tyrannie de son mari, elle avait à supporter les attentions de son beau-père qui ne négligeait rien pour qu'elle fût heureuse, les bontés assidues de sa belle-mère qui l'aimait comme sa propre fille, les bons conseils de Mme de Langeron qui lui apprenait les traditions de la maison de Condé, le zèle et la délicatesse de Mme de Moreuil, sa dame d'honneur, qui ne la perdait jamais de vue, enfin les bons soins de ses filles d'honneur qui lui tenaient toujours compagnie même dans les exercices du Carrousel. Ces demoiselles étaient au nombre de quatre. Mlle de

Doré, dont la mère était morte gouvernante de Mlle de Nantes, et Mlle de la Roche-Aynard connaissaient la duchesse de Bourbon depuis assez longtemps et lui rappelaient les principes de la famille de Mortemart. Mlle de Langeron suivait fidèlement la direction de sa mère. Mlle de Paulmy, arrivée récemment du Poitou à la cour, se tenait dans une prudente réserve. Mais qu'importaient à la jeune princesse les principes des Mortemart ou des Condé? « La plupart des femmes, dit la Bruyère (1), n'ont point de principes : elles se conduisent par le cœur, et dépendent pour les mœurs de ceux qu'elles aiment. » C'est pourquoi la duchesse de Bourbon passa tout entière à la maison de Condé. Elle alla bien assister à une jolie fête avec son mari à Glatigny chez Mme de Thianges, sa tante, qui lui pardonna cette nouvelle alliance; elle alla aussi à Clagny, sous prétexte de voir son frère, mais pour faire en quelque sorte ses adieux à sa mère. Enfin elle envoya demander des nouvelles de M. d'Autun par les RR. PP. Alleaume et du Rosel, qui firent plusieurs fois le voyage de Clagny à cette intention. Mais Mme la duchesse de Bourbon était obligée de quitter Mme de Montespan pour s'attacher uniquement à M. le duc de Bourbon : les liens qui lient la fille à la mère, ou se relâchaient tous les jours, ou étaient rompus; les liens qui lient la femme à son mari étaient désormais indissolubles.

La seule galanterie que le roi permettait à M. le duc de Bourbon était d'aimer sa femme. Les jeunes gens de la cour n'osaient plus se moquer de lui. C'est lui au contraire qui se moquait d'eux : le roi approuvait ses amours. Fier d'une liberté si bien protégée, le jeune prince s'égaya aussi par quelques turlupinades avec ses domestiques; mais cela n'alla pas bien loin et ne dura pas longtemps. Le nouveau marié devint bientôt tranquille, sérieux et même grave. « Il y a, dit la Bruyère (2), certains biens que l'on désire avec emportement, et dont l'idée seule nous enlève et nous transporte : s'il nous arrive de les obtenir, on les sent plus tranquillement qu'on ne l'eût pensé, on en jouit moins que l'on aspire encore à de plus grands. »

Le 28 avril, le roi fit l'honneur de dire à M. le Duc qu'il voulait faire à la Pentecôte prochaine quatre cordons bleus : le duc de Chartres, le duc de Bourbon, le prince de Conti et le duc du Maine (3). Le

(1) Chap. III, n° 54.
(2) Chap. XI, n° 29.
(3) Lettre du R. P. Alleaume.

duc de Bourbon, averti par son père, remercia fort bien Sa Majesté, qui arrêta sur lui un regard plein de complaisance. « Il y a du plaisir, dit la Bruyère (1), à rencontrer les regards de celui à qui l'on vient de donner. » Pour cette promotion de famille on ne douta pas que le prince de Conti ne revînt à la cour. Aussi Mme de Sévigné écrivit au président de Moulceau à Montpellier (2) : « J'aimerais mieux mourir qu'un autre que moi vous eût mandé que M. le prince de Conti est enfin à la cour ; il est ce soir à Versailles, et le Roi, comme un véritable père, l'a fait revenir auprès de lui, après l'avoir exilé quelque temps pour lui permettre de faire des réflexions. Il les a faites sans doute, et la cour sera bien parée et bien brillante de son retour. » Le prince de Conti avait-il vraiment réfléchi ? Ses amis ne réfléchissaient guère : au lieu d'être modestes et retenus comme ils auraient dû l'être en parlant pour lui, ils affirmaient avec une folle confiance que la cour ne pouvait se passer de lui. Il faudra bien qu'elle s'en passe, et Mme de Sévigné dut faire des excuses au président du Moulceau (3) : « Cette gueule enfarinée qui m'a obligée de vous dire de si bon cœur une fausseté, ne m'empêchera pas de vous en mander peut-être encore ; car je suis toujours la dupe des circonstances. » Mieux que personne, la Bruyère observa cette gueule enfarinée des gens de cour, et comprit pourquoi ils étaient si facilement et si souvent dupes des circonstances (4) : « Le brodeur et le confiseur seraient superflus et ne feraient qu'une montre inutile, si l'on était modeste et sobre : les cours seraient désertes, et les rois presque seuls, si l'on était guéri de la vanité et de l'intérêt. Les hommes veulent être esclaves quelque part et puiser là de quoi dominer ailleurs. Il semble qu'on livre en gros aux premiers de la cour l'air de hauteur, de fierté et de commandement, afin qu'ils le distribuent en détail dans les provinces : ils font précisément comme on leur fait, vrais singes de la royauté. »

On ne tarda pas à s'apercevoir, dans la maison de Condé, que ce qui empêchait le roi de montrer toute sa bienveillance, c'était la rivalité de Mme de Montespan et de Mme de Maintenon. « La neutralité entre deux femmes qui nous sont également amies (5), quoiqu'elles aient

(1) Chap. IV, n° 45.
(2) 29 avril 1686, t. VII, p. 499.
(3) 1er mai 1686, t. VII, p. 501.
(4) Chap. VIII, n° 12.
(5) Chap. III, n° 50.

rompu pour des intérêts où nous n'avons nulle part, est un point difficile : il faut choisir souvent entre elles, ou les perdre toutes deux. » Pour n'être pas dupe des circonstances, la Bruyère essaya de définir la situation le plus nettement qu'il put.

Et d'abord, que pouvait donc prétendre maintenant Mme de Montespan? « Il y a des femmes déjà flétries, qui par leur complexion ou leur mauvais caractère, sont naturellement la ressource des jeunes gens qui n'ont pas assez de bien (1). Je ne sais qui est plus à plaindre, ou d'une femme avancée en âge qui a besoin d'un cavalier, ou d'un cavalier qui a besoin d'une vieille. » Vraiment Louis XIV ne pouvait être ce cavalier, ni Mme de Montespan cette vieille. « Les femmes s'attachent aux hommes par les faveurs qu'elles leur accordent, les hommes guérissent par ces mêmes faveurs (2). » Le roi sur ce point était guéri; mais Mme de Montespan ne l'était pas : elle l'aimait plus que jamais. « Un homme éclate contre une femme qui ne l'aime plus, et se console; une femme fait moins de bruit quand elle est quittée, mais elle demeure longtemps inconsolable (3). » Tel était le cas de Mme de Montespan : accoutumée à des complaisances et à des flatteries dont la privation lui était plus sensible que tout le reste, elle ne voyait plus que des contradictions dans les froides politesses du roi, et des persécutions habilement concertées dans les accidents inséparables de sa nouvelle existence.

Au saint temps de Pâques, lorsque Mme de Montespan fit ses dévotions, elle reconnut qu'il lui fallait se retirer de la cour. Si son confesseur n'y pensa pas, il se trouva bien quelque bonne âme pour lui donner ce conseil. Elle ne demandait pas mieux. Elle le dit assez haut pour être entendue. Le R. P. Alleaume l'écrivit à M. le Prince (4) (25 avril) : « Mme de Montespan est résolue d'aller à Bourbon prendre les bains pour une faiblesse qu'elle ressent aux genoux. Elle doit partir cette semaine. Son voyage sera de plusieurs mois, parce qu'elle s'arrêtera, en revenant, à l'abbaye de Fontevrault. » Voilà une belle résolution; mais pouvait-elle l'exécuter? Pouvait-elle abandonner M. d'Antin, son fils malade, avant qu'il ne fût bien rétabli? Mme la duchesse de Bourbon, sa fille aînée, avant que son mariage ne

(1) Chap. III, n° 28.
(2) Chap. III, n° 16.
(3) Chap. III, n° 70.
(4) Mss. de l'hôtel de Condé.

fût achevé? Et quand M. d'Antin fut bien guéri, et que le mariage de la duchesse de Bourbon fut consommé, une mère aussi tendre et aussi passionnée pouvait-elle laisser ses autres enfants aux bons soins de sa rivale? On rayait le nom de leur mère sur leur acte de légitimation, mais en étaient-ils moins le fruit de ses entrailles? Enfin, quand elle tenait dans ses bras le duc du Maine, le comte de Toulouse ou Mlle de Blois, il lui semblait impossible de rompre elle-même par une séparation violente ce dernier et si cher lien qui la retenait auprès de Sa Majesté. Depuis qu'on disait le roi engagé avec Mme de Maintenon par des serments inviolables, elle faisait des efforts inouïs pour dompter les révoltes de son cœur; elle ne pouvait croire à une telle dégradation du plus grand roi de la terre; elle voulait chasser de son esprit cet horrible cauchemar. Mais, comme disait la Bruyère (1), « vouloir oublier quelqu'un, c'est y penser. L'amour a cela de commun avec les scrupules religieux, qu'il s'aigrit par les réflexions et les retours que l'on fait pour s'en délivrer. Il faut, s'il se peut, ne point songer à sa passion pour l'affaiblir. »

Mme de Montespan tournait dans un cercle vicieux sans pouvoir en sortir. L'arrivée subite de M. de Montespan avait tout gâté; ses emportements et ses cris furieux, qui n'avaient plus d'excuse, avaient blessé le roi et offensé Mme de Maintenon; les folies que le pauvre homme avait débitées à Sèvres avaient été rapportées à Versailles et se répétaient tout bas à la cour. Mme de Montespan eut le chagrin d'entendre prononcer l'arrêt de sa condamnation par une bouche odieuse. Mme de Maintenon (2) lui déclara de la part du roi qu'il ne voulait avoir avec elle aucune liaison particulière, et qu'il lui conseillait de son côté de faire son salut, comme il songeait à faire le sien. C'étaient de grandes paroles que Mme de Maintenon ne voulut pas porter légèrement. Elle s'en fit prier plusieurs fois, en disant au roi qu'il aurait peut-être de la peine à les soutenir. Mais il la pressa tant qu'elle finit par se soumettre; elle avait même le courage de l'en faire souvenir de temps en temps, de peur que la bonté de son cœur ne le fît broncher. Il ne broncha pas. Mme de Montespan ne broncha pas non plus : elle écouta en silence sa condamnation, cacha ses sentiments au fond de son cœur; mais elle ne sortit point de la cour.

(1) Chap. IV, n° 38.
(2) *Mémoires de l'abbé de Choisy*, p. 604.

« Un homme est plus fidèle au secret d'autrui qu'au sien propre (1); une femme au contraire garde mieux son secret que celui d'autrui. » Ni Mme de Montespan ni Mme de Maintenon ne trahirent leur secret; mais qui donc pouvait l'ignorer? « Les femmes ne se plaisent point les unes aux autres par les mêmes agréments qu'elles plaisent aux hommes : mille manières qui allument dans ceux-ci les grandes passions, forment entre elles l'aversion et l'antipathie (2). » Toute la cour voyait la haine féroce, implacable, qui existait entre Mme de Maintenon et Mme de Montespan, et toutes les deux croyaient qu'on ne connaissait pas leur secret. Le roi n'eût pas permis sur ce point la plus légère indiscrétion. Dans cette lutte de modération et d'empire sur soi-même, il n'était pas difficile (3) de prévoir laquelle des deux ennemies devait succomber. Mais il est difficile de comprendre l'importance du menu fait qui réduisit Mme de Montespan à s'avouer vaincue : c'est comme la dernière goutte d'eau qui fait déborder un vase trop plein.

Le carrousel depuis si longtemps commandé, préparé, attendu, ne se faisait pas. Les maçons, les charpentiers et les menuisiers avaient arrangé la cour de la grande écurie, pour qu'Alexandre le Grand pût recevoir dignement Thalestris, reine des amazones, et lui donner d'honnêtes divertissements. Les tailleurs, les brodeurs et les harnacheurs avaient achevé leur besogne, qui avait pris beaucoup de temps, parce qu'il est toujours difficile du s'entendre sur les couleurs et les costumes. Les amazones et les chevaliers de Macédoine avaient bien étudié leur rôle et fait déjà six répétitions générales, le 16, le 21, le 28 avril; le 1er, le 8, le 13 mai. Tout était prêt; et cependant on ajournait sans cesse la célébration de cette grande fête du printemps. Pourquoi? La santé du roi arrêtait tout : on le disait toujours guéri, et il ne l'était jamais. En somme, le mal avait plutôt augmenté et les médecins commençaient à y perdre leur latin. On vanta au roi la vertu des eaux de Barèges. Le roi en parla à Louvois, qui en avait usé, et qui affirma s'en être fort bien trouvé. Mais comme le cas du ministre n'était pas le même, Louvois fit prendre dans les hôpitaux un certain nombre de malades affligés de la même infirmité que le roi, et les envoya à Barèges, avec un chirurgien, pour étudier l'effet des eaux sur leurs personnes. Le roi ne put attendre le résultat de ces expériences,

(1) Chap. III, n° 58.
(2) Chap. III, n° 1.
(3) Chap. IV, n° 68.

il souffrait trop. Le 31 mai, après dîner, il se promena dans ses jardins, et personne ne pouvait soupçonner ce qu'il endurait. Il rencontra Monseigneur, qui se promenait avec la princesse de Conti ; il lui dit seulement qu'il voulait lui parler, que Mme la Dauphine et lui l'attendissent avant d'aller à la Comédie italienne. Sur les sept heures du soir, le roi entra dans le cabinet de la Dauphine et lui déclara sa résolution de partir pour Barèges le lendemain des fêtes de la Pentecôte. Le soir, tout le monde était fort triste à cause de la nouvelle que le roi venait d'annoncer. Grande nouvelle assurément, qui mit toute la cour et toute la France en émoi ! La plupart des courtisans murmuraient contre le voyage de Barèges, parce qu'ils n'aimaient point à rompre leurs habitudes, ni à faire de la dépense quand ils croyaient que ce n'était pas nécessaire à leur fortune. Ceux qui avaient des intérêts engagés dans le carrousel de Thalestris se consolèrent en apprenant que la grande fête si longtemps attendue aurait lieu le mardi 28 mai. Les chevaliers du Saint-Esprit et leurs amis se réjouirent de voir que Sa Majesté voulait distribuer les cordons bleus avant de songer à sa santé. Le jour de la Pentecôte, fixé par les statuts, tombait le 2 juin. Dès le 22 mai Louvois s'était mis à l'œuvre pour organiser le voyage du roi, et depuis lors il expédiait dépêche sur dépêche : toutes les étapes étaient préparées pour vingt-cinq jours de marche. M. de Boufflers, qui commandait les troupes des Pyrénées, reçut ordre de tenir sous les armes, pour garder le roi, une armée si nombreuse et si bien équipée, qu'elle eût suffi à la conquête de l'Espagne. M. de Chamlay partit pour reconnaître les environs de Barèges, dresser la carte du pays, et voir avec M. de Boufflers où l'on pourrait poster les troupes nécessaires à la sécurité de la cour. Que faisaient tous ces préparatifs à Mme de Montespan ? Le roi nomma pour être dans son carrosse Monseigneur, Monsieur, la duchesse de Bourbon, la princesse de Conti et Mme de Maintenon (1). Quoi ! Mme de Maintenon va dans le carrosse du roi à Barèges, et Mme de Montespan n'y va pas ! Tout est là : le reste n'est rien. Mme de Montespan ne put supporter ce dernier outrage (2). Le 25 mai, elle s'échappa de la cour, sans dire adieu à personne, et alla cacher sa honte dans le couvent des filles de Saint-Joseph, au faubourg Saint-Jacques de Paris.

Ces religieuses, comblées de ses bienfaits, étaient habituées à la voir

(1) Dangeau.

(2) L'abbé de Choisy, p. 605.

venir ainsi tout à coup chez elles chercher un asile pour satisfaire sa dévotion, même lorsqu'elle jouissait de la plus grande faveur du roi. « Quelques femmes, dit la Bruyère (1), donnent aux couvents et à leurs amants. Galantes et bienfaitrices, elles ont jusque dans l'enceinte de l'autel des tribunes et des oratoires où elles lisent des billets tendres, et où personne ne voit qu'elles ne prient point Dieu. » Hélas! Mme de Montespan avait peut-être jadis reçu des billets tendres dans son oratoire de Saint-Joseph, mais cette fois elle attendit vainement qu'on la rappelât. « Fatiguée d'attendre, dit l'abbé de Choisy (2), elle envoya chercher Mme de Miramion, la plus fameuse dévote du temps, pour voir si une conversation toute en Dieu ne lui ferait pas oublier les hommes! « Ah! Madame, lui dit-elle en l'embrassant, il me « traite comme la dernière des femmes, et cependant, depuis le comte « de Toulouse, Dieu sait que je n'ai pas eu le moindre rapport avec lui. » La bonne dévote, à ce qu'elle m'a dit, se fût bien passée de la confidence. » Mais Mme de Montespan, tout entière à sa passion, ne pouvait plus parler d'autre chose. Le couvent des filles Saint-Joseph lui devint vite insupportable : elle retourna subitement à Clagny, et, toujours sans prendre congé du roi ni de la cour, elle se retira à Rambouillet; si Rambouillet était encore trop près de Versailles, elle irait à Fontevrault; si Fontevrault ne suffisait pas, elle irait au bout du monde pour ne plus voir Mme de Maintenon. « Regretter ce que l'on aime est un bien, en comparaison de vivre avec ce que l'on hait (3)! »

Monsieur, frère du roi, qui n'avait nulle envie d'aller aux Pyrénées, insista auprès de Sa Majesté pour qu'on s'assurât de l'efficacité des eaux de Barèges; il obtint que le roi montrât son mal à Bessières, chirurgien plus expérimenté que les autres dans le traitement de ces sortes de maladies. Il y eut, le 27 mai, une grande consultation des médecins et chirurgiens de Paris et Versailles; ils décidèrent que le roi ne devait pas aller à Barèges. Le même jour, le roi alla se promener à Marly, et même monta un peu à cheval. Le soir, le plus vif enthousiasme éclata à la Comédie italienne. Louvois envoya contre-ordre à M. de Boufflers; tout le monde était enchanté de rester à Versailles et à Paris. Le roi eut la bonté de mander la nouvelle à Mme de Montespan, qui devait partir le lendemain pour Fontevrault :

(1) Chap. III, n° 35. — *Mme de Montespan et Louis XIV*, par P. Clément.
(2) L'abbé de Choisy, p. 605.
(3) Chap. IV, n° 40.

elle partit aussitôt de Rambouillet, et revint tout courant à Versailles, 28 mai, à la fin de la première journée du carrousel de Thalestris.

C'était une belle fête; mais on remarqua dans l'assistance qu'il y avait (1) bien des places inoccupées : on ne s'y étouffait pas. Cependant tout avait réussi, et les courses avaient été extrêmement animées, lorsque deux des chevaliers qui l'avaient emporté sur les autres voulurent partager le prix. Cette proposition déplut tellement au roi, qu'il se leva, rompit les courses, dit que ni l'un ni l'autre n'aurait le prix, et que le carrousel recommencerait le lendemain. Le lendemain matin, le roi passa chez Mme de Montespan en allant à la messe comme à l'ordinaire; elle était avec ses plus jeunes enfants. Il était avec les courtisans et n'y resta qu'un temps assez court, comme s'il ne fût rien arrivé. Ainsi fit-il tous les jours, sans que Mme de Montespan osât manifester le moindre ressentiment. « Il arrive quelquefois, dit la Bruyère (2), qu'une femme cache à un homme toute la passion qu'elle sent pour lui, pendant que de son côté il feint pour elle toute celle qu'il n'a pas. »

La seconde journée du carrousel ne fut pas moins brillante que la première, mais elle finit sans incident. Seulement, le soir M. le prince de Conti vint à Versailles et se présenta au coucher du roi. A l'accueil qui lui fut fait, tous les courtisans comprirent qu'on ne lui avait pas encore pardonné. On eût voulu qu'il nommât ceux qui lui avaient écrit certaines lettres en Hongrie, et dont on n'avait pu reconnaître l'écriture; mais il ne pouvait pas trahir ses amis sans se déshonorer. Un sentiment de vive sympathie se prononça pour lui dans toute la cour. Le 30 mai, le roi proposa au chapitre de l'ordre du Saint-Esprit de nommer chevaliers le duc de Chartres, le duc de Bourbon, le prince de Conti et le duc du Maine.

Le 2 juin, jour de la Pentecôte, le roi reçut les quatre nouveaux chevaliers à lui prêter serment. Dans cette cérémonie imposante, le duc de Bourbon avait prétendu marcher de pair avec le duc de Chartres, qui n'avait encore que douze ans; mais le roi prononça en faveur du duc de Chartres, auquel il donna, à partir de ce moment, un rang supérieur à celui des autres princes de son sang. Condé était parrain de son petit-fils : trop goutteux pour marcher, il ne put se trouver

(1) Mme de Sévigné, t. VIII, p. 377.
(2) Chap. III, nº 67.

qu'à la chapelle ; encore fit-il grand effort pour venir. Après la cérémonie, il eut un entretien avec le roi pour lui demander la grâce du prince de Conti. On crut que les instances du vieux héros, si faible et si défiguré qu'il semblait déjà sur le bord de la tombe, allaient enfin fléchir le cœur du roi. Mais ce fut une véritable affliction dans toute la cour quand on apprit qu'au sortir de Vêpres le prince de Conti était reparti pour Chantilly, où, selon toutes les apparences, il devait encore rester longtemps. Il était bien cruel pour lui de retourner ainsi en exil. Les courtisans firent retomber sur Mme de Maintenon tout l'odieux de cette excessive sévérité. « Elle n'aimait point le roi, puisqu'elle ne se jetait pas à ses pieds pour le supplier d'oublier les lettres qui avaient été envoyées de Hongrie. Et le roi aimait-il véritablement Mme de Maintenon, s'il était réduit à servir ses rancunes ? Il n'agissait pas ainsi quand il aimait Mme de Montespan. Le temps des amours est passé pour Louis XIV : il n'aime plus personne. Mme de Montespan ne veut pas le croire, mais Mme de Maintenon le sait bien. » Comment exprimer cette situation du roi entre Mme de Montespan et Mme de Maintenon ? La Bruyère aperçut là un problème galant, subtil, digne de l'hôtel de Rambouillet. « L'on suppose un homme indifférent, mais qui voudrait persuader à une femme une passion qu'il ne sent pas ; et l'on demande s'il ne lui serait pas plus aisé d'imposer à celle dont il est aimé qu'à celle qui ne l'aime point (1). »

Qu'était-ce donc que l'attachement que le roi avait pour Mme de Maintenon ? Un mélange de dévotion et de galanterie, dit Voltaire. Pour la Bruyère, l'attachement du roi à Mme de Montespan avait été de l'amour « né; brusquement, sans réflexion, par tempérament ou par faiblesse » (2), il s'était soutenu par les mêmes moyens, à force d'esprit et de passion. L'attachement du roi à Mme de Maintenon n'était que de l'amitié (3). Formée peu à peu avec le temps, par la pratique et par un long commerce, cette amitié s'appuyait sur la raison. « L'esprit, dit Mme de Maintenon (4), peut divertir en passant, et la raison nous déplaire quand elle nous contrarie ; mais pour vivre ensemble la raison est préférable à l'esprit. Elle s'accommode de tout, elle met dans la

(1) Chap. III, n° 68.
(2) Chap. IV, n° 3.
(3) Chap. IV, n° 3.
(4) Œuvres de Mme de Maintenon, *Conseils et instructions aux demoiselles*, 2e partie, 8e conversation.

société de la complaisance, de la joie, du badinage, du silence, de la condescendance, de l'attention aux autres; elle se fait aimer des personnes avec qui elle vit, parce qu'elle ne songe qu'à leur plaire : elle fait luire partout le bon ordre et régner la paix. Elle vient de Dieu, qui veut bien être appelé la souveraine raison. » Les cérémonies du mariage du petit-fils du grand Condé avaient été le dernier succès de Mme de Montespan ; l'achèvement de ce mariage fut le succès définitif de Mme de Maintenon : l'ancienne maîtresse du roi avait été contrainte de reconnaître sans explication l'autorité légitime de sa rivale. L'énigme de la cour, après cet éclaircissement, devint aussi transparente que possible. Mme de Montespan n'était plus que la mère de ses enfants légitimés, et Mme de Maintenon était la compagne agréable que par un mariage secret le roi s'était donnée. Les convenances politiques ne permettaient pas de publier ce mariage, mais les attentions publiques que le roi avait pour Mme de Maintenon en disaient assez pour qu'il ne fût plus permis de s'y tromper. Le 5 juin, le roi alla voir les bâtiments de Saint-Cyr, qui étaient achevés (1). Monsieur, Mme la duchesse de Bourbon et Mme de Maintenon étaient avec lui. Le lendemain, il donna des lettres patentes pour l'établissement de cette communauté. La fondation devait être de 50,000 écus de rente. « Il y a, dit Dangeau, ajouté la manse abbatiale de Saint-Denys, qui va à peu près à 100,000 francs. Mme de Maintenon en aura la direction générale; Mme de Brinon sera supérieure des dames de Saint-Louis, l'abbé Gobelin supérieur ecclésiastique; il y aura 36 dames, 24 sœurs converses et 250 demoiselles; les dames et les demoiselles font preuve de trois races ou de cent ans de noblesse, et d'Hozier est le généalogiste. » Dans toutes les promenades que faisait alors le roi, Mme de Maintenon était avec lui, souvent Mme la duchesse de Bourbon, jamais Mme de Montespan. C'était le triomphe des bienséances.

Il était convenable d'accorder aussi quelque chose à M. le Duc, qui avait déployé le plus grand zèle pour plaire à Sa Majesté, et qui n'avait senti jusqu'ici que déboire et dégoût dans les événements les plus heureux. Le 15 juin (2), le roi lui donna les grandes entrées, c'est-à-dire le droit d'entrer dans sa chambre en même temps que les premiers gentilshommes de la chambre, dès qu'il était éveillé, avant qu'il sortît

(1) *Histoire de Mme de Maintenon*, par M. de Noailles, t. III. *Histoire de Saint-Cyr*, par Th. Lavallée. Dangeau, 6 juin 1686, t. I, p. 346-347.

(2) *Mémoires de l'abbé de Choisy*, p. 607-608.

du lit et prît sa robe de chambre et ses pantoufles. Depuis trois ans M. le Duc convoitait les grandes entrées, depuis deux ans il croyait toucher l'objet de son ambition (1); mais « les hommes (et Mme de Maintenon pouvait être considérée ici comme un homme) ne s'attachent pas assez à ne point manquer les occasions de faire plaisir : il semble qu'on n'entre dans un emploi que pour pouvoir obliger et n'en rien faire; la chose la plus prompte et qui se présente d'abord, c'est le refus, et l'on n'accorde que par réflexion. »

M. le Duc fut très sensible à cette grâce de Sa Majesté. Jusque-là les princes du sang n'avaient jamais eu que les entrées de la chambre. Le grand Condé lui-même n'en avait pas d'autres. Aussi les courtisans se déchaînèrent contre la faveur accordée à M. le Duc, et, la comparant au mauvais vouloir manifesté contre le prince de Conti, ils demandèrent pourquoi cette différence. Ils n'y trouvèrent pas d'autre raison que la basse complaisance de M. le Duc pour Mme de Maintenon. La Bruyère ne voulut pas les croire (2) : « On me dit tant de mal de cet homme et j'y en vois si peu, que je commence à soupçonner qu'il n'ait un mérite importun qui éteigne celui des autres. » Il avait du moins tout le mérite nécessaire pour justifier la confiance dont on l'honorait. Un de ceux qui l'ont le plus dénigré l'avoue (3) : « Il a de la politesse, de la pénétration, quelque chose de juste et de délicat dans l'esprit, une plaisanterie vive et légère, il s'exprime finement et sait bien garder un secret. » N'était-ce donc pas assez pour être admis dans l'intimité du roi ?

Du reste, M. le Duc ne retira point de là de si grands avantages. Il fit entrer à la place de Mme de Polignac, dans la chambre des filles d'honneur de Mme la Dauphine, Mlle de Montmorency d'Artois, fille de l'un de ses parents et amis; et voilà tout. « Il eut les grandes entrées, dit Saint-Simon (4), mais il n'eut jamais celles du cabinet entre le souper et le coucher du roi, qui étaient réservées à la propre famille de Sa Majesté. Souvent il dormait à la porte, en dehors, à la vue de tous les courtisans qui attendaient le coucher du roi dans la même pièce, tandis que M. le duc de Bourbon, son fils, était dans le cabinet. » Ce spectacle consola les courtisans qui portaient envie à son

(1) Chap. XI, n° 11.
(2) Chap. VIII, n° 39.
(3) *Recueil de différentes choses*, par de Lassay, t. I, p. 361.
(4) *Addition au journal de Dangeau*, t. I, p. 350.

bonheur. La Bruyère put dire du père ce qu'il avait dit du fils (1) : « Il y a de certains biens que l'on désire avec emportement, et dont l'idée seule nous enlève et nous transporte : s'il nous arrive de les obtenir, on les sent plus tranquillement qu'on ne l'eût pensé, on en jouit moins que l'on aspire encore à de plus grands. »

(1) Chap. XI, nº 29.

CHAPITRE XVII.

1686 (mai-août).

La paix régnait en France : le roi ne craignait rien ni au dehors ni au dedans. — Condé à Chantilly menait une vie douce et tranquille. — Lune de miel du duc et de la duchesse de Bourbon. — Leçons de la Bruyère sur l'esprit de conversation ; Arténice. — Leçons de la Bruyère sur l'histoire de Henri II. — La cour de Mgr le Dauphin rappelle le règne de Henri II et Henri III. — Grossesse de la Dauphine. — Bessola, la princesse de Conti et Mme de Choiseul. — Les beaux messieurs de Sainte-Maure, de Marsan, de Comminges, de Créquy. — Débauche chez Monseigneur. — La duchesse de Bourbon a des vapeurs. — De Marsan et Comminges exilés. — Complot de M. de Sainte-Maure avec Mme de Polignac pour s'emparer du Dauphin. — Le roi veille sur son fils. — Quelle cour de sauvages autour de l'héritier de la couronne ! — Leçon de géographie politique par la Bruyère sur le pays des Tournesols, leurs mœurs et leur religion. — Le roi et Condé sont très souffrants : ils le supportent tous deux gaiement ; gaieté plus vive et plus franche de la duchesse de Bourbon. — Joie de la Bruyère à l'instruire. — La Dauphine donne le jour au duc de Berri. — Réflexions du moraliste sur le mariage de Monseigneur. — Un grand attachement et de sérieuses affaires ont jeté le duc de Bourbon dans son naturel. — Bonheur de la Bruyère en voyant celui de ses Altesses. — Il devient plus modeste.

Le mariage du duc de Bourbon était achevé : la duchesse de Bourbon se consolait aisément de la grandeur de Mme de Maintenon et goûtait le plaisir d'être libre sous la tyrannie de son mari. Le duc de Bourbon ne rougissait plus de sa femme au milieu des jeunes gens de la cour; au contraire (1), il était fier de paraître en public avec celle qu'il s'était choisie pour sa compagne inséparable, qui devait faire sa joie, ses délices et toute sa société; et, pendant que les deux époux goûtaient tranquillement les douceurs de leur nouvelle vie, la Bruyère,

(1) Chap. XIV, n° 35.

dans l'intimité, leur donnait des leçons de politique et de littérature, et achevait leur éducation.

Autour d'eux régnait la paix la plus profonde. Les inquiétudes que l'on avait eues sur la santé du roi avaient fait place à la confiance (1). Le roi voulait qu'on le crût guéri : soit qu'il allât mieux, soit qu'on s'habituât à le voir souffrir d'une maladie qu'il dissimulait et qui n'incommodait plus personne, on ne doutait pas qu'il fût guéri. Il montait à cheval, et il avait repris son train de vie ordinaire. D'ailleurs jamais le roi n'avait tenu d'une main plus ferme les rênes de l'État. Au dehors et au dedans du royaume, tout semblait marcher à son gré.

Au dehors, qui pouvait troubler la tranquillité? « La trêve était faite pour vingt ans avec toute l'Europe, dit M[me] de la Fayette (2). Les Impériaux, quoique victorieux des Turcs, avaient encore assez d'occupation pour nous laisser en repos, et l'on espérait que des conquêtes quasi sûres, auraient plus d'appas pour eux que le plaisir d'une vengeance douteuse; l'Espagne était trop abaissée pour nous donner une ombre d'appréhension; l'Angleterre trop tourmentée dans ses entrailles, et les deux rois trop liés pour qu'il y eût rien à craindre. L'on était fort persuadé des mauvaises intentions du prince d'Orange; mais nous étions rassurés par l'état de la république de Hollande, dont le souverain bonheur consiste dans la paix; nous étions donc persuadés que si la guerre commençait, ce ne pourrait être que par nous. Cela laissait au roi le plaisir tout pur de jouir de ses travaux. Ses bâtiments, auxquels il faisait des dépenses immenses, l'amusaient infiniment, et il en jouissait avec les personnes qu'il honorait de son amitié. L'on ne connaissait plus en France d'autres armes que les instruments nécessaires pour remuer les terres et pour bâtir; on employait les troupes à ces usages, non seulement pour les tirer d'une oisiveté aussi mauvaise que le serait l'excès du travail, mais encore pour faire aller la rivière d'Eure contre son gré, pour rendre les fontaines de Versailles continuelles, et avancer de quelques années les plaisirs du roi. »

Au dedans du royaume, qu'est-ce qui pouvait troubler cette parfaite tranquillité? L'histoire, la poésie, même les médailles (3), racontaient la gloire du roi. « La religion prétendue réformée avait été abattue

(1) *Mercure galant*, n° de juin 1686, p. 296, 297. *Gazette*, 31 août 1686.
(2) *Mémoires de la Cour*, p. 1, éd. Michaud, t. VIII, p. 211.
(3) Ménestrier, *Histoire du roi par les médailles*, p. 46, n° 11. n° 9, n° 14. n° 16, n° 17.

d'un seul coup de massue par l'édit d'octobre, et ne pouvait plus se relever ; les têtes de l'hydre, coupées par le glaive de la loi, ne pouvaient plus nuire ; les ministres protestants, qui s'étaient enfuis comme des oiseaux de nuit devant le soleil royal, n'osaient plus revenir. Les grenouilles de Hollande avaient beau crier contre l'astre lumineux, il éclairait de ses bienfaits les deux hémisphères. Les dragonnades étaient devenues, dans le langage de la numismatique, *vis amica,* une douce violence. » Enfin le dernier des protestants de la cour, M. le duc de la Force finit par céder aux obsessions dont il était l'objet, et se fit catholique (1). Le pape, qui avait d'abord blâmé la révocation de l'édit de Nantes, n'eut plus qu'à l'approuver : ce fut le triomphe de la politique de Louis XIV, le couronnement de l'unité française.

M. le Prince, à Chantilly, jouissait pendant ce temps d'un repos qui n'était pas moins glorieux. « Véritablement, cette vie douce et tranquille qu'il mène en sa retraite est, disait le père Rapin, un nouveau genre de sublime, une nouvelle grandeur (2). Je ne sais si le lait dont il se nourrit et le village qu'il habite ont été jamais en si haute considération qu'il les a mis. Après avoir acquis tout l'honneur qu'on peut avoir dans la guerre, il a tout le bonheur qu'on peut acquérir dans la paix. J'avoue qu'il faisait beau voir ce prince, tout brillant de l'éclat de la vertu, au travers de ces nuages qui l'environnaient dans la tempête du combat ; lorsqu'il laissait bien loin derrière lui les plus téméraires, pour aller affronter la mort au plus fort du danger ; que, tout couvert de sang et de poussière, il renversait ce qui s'opposait à son passage, jetant le trouble et la confusion partout où il se montrait ; et que, précédé de l'épouvante, accompagné de la valeur, suivi de la gloire, il donnait des combats, formait des sièges, secourait ses alliés, défaisait ses ennemis et se rendait maître de tout. Mais il fait encore plus beau le voir dans ce calme heureux et dans cette aimable tranquillité dont il jouit en sa vie privée qui le rend maître de lui-même. » Alors Bussy-Rabutin écrivait au père Rapin (3) : « M. le Prince est-il content de son sublime? J'en doute. » Le révérend père répondait au sceptique moqueur : « Je n'avais garde de parler de M. le Prince, comme je l'ai fait, sans sa permission et sans son approbation. » Bussy répliquait : « Du temps que j'avais l'honneur d'être son lieute-

(1) Lettre à Condé. Mss de l'hôtel de Condé.

(2) *Du grand ou du sublime dans les mœurs,* Paris 1686, p. 50-55.

(3) Correspondance de Bussy, 1686, 12 mai ; 21 mai, 25 mai, cf. p. 545, p. 555, p. 559.

nant, il me paraissait estimer davantage la réputation de grand capitaine que celle de héros de vie privée. Je lui ai même souvent ouï dire qu'il eût mieux aimé être Alexandre que César, c'est-à-dire qu'il préférait le sublime de l'épée accompagné de témérité à celui même de l'épée accompagné de prudence : mais aujourd'hui M. le Prince, à soixante et tant d'années, doit penser autrement qu'il ne faisait à quarante, où il lui semblait en quelque façon honteux d'être si sage. »

A Versailles, quelques gens de la cour de M. le Duc se plaignirent que le père Rapin eût mieux traité dans son ouvrage M. de Turenne que M. le Prince. La Bruyère dit deux mots seulement (1) : « Dans la guerre, la distinction entre le héros et le grand homme est délicate; toutes les vertus militaires font l'un et l'autre. Il semble néanmoins que le premier soit jeune, entreprenant, d'une haute valeur, ferme dans les périls, intrépide; que l'autre excelle par un grand sens, par une vaste prévoyance, par une haute capacité, et par une longue expérience. Peut-être qu'Alexandre n'était qu'un héros, et que César était un grand homme. »

Le duc et la duchesse de Bourbon ne prétendaient pas au sublime; mais de leur côté les deux jeunes gens étaient heureux. L'on avait assez de loisir pour s'informer lequel des deux était le plus heureux. Peut-être cette question fut-elle aussi débattue devant la Bruyère, car il a dit (2) : « J'ai vu souhaiter d'être fille, et une belle fille, depuis treize ans jusqu'à vingt-deux, et après cet âge, de devenir homme. »

La Bruyère, comme professeur, était plus content de la duchesse de Bourbon que de son mari. Dans sa lettre du 4 juillet 1686 à M. le Prince, il avoue que le duc de Bourbon avait toujours quelque peine à s'appliquer, et il explique les moyens qu'il emploie pour fixer son attention; il finit ainsi (3) : « M[me] la duchesse de Bourbon étudie régulièrement et avec fruit. » Cependant il est probable que la duchesse de Bourbon eut aussi quelque distraction, ne fût-ce que pour s'amuser à faire des vers comme M. l'abbé Genest lui avait appris. Elle pouvait alors admirer sa *Pénélope* et comprendre son *Épithalame;* n'était-ce pas le moment pour elle d'exprimer quelques-uns de ses sentiments sous cette forme élégante? On dit si bien en vers ce qu'on n'ose dire en prose. Naturellement elle s'en cachait devant la Bruyère comme

(1) Chap. II, n° 31.
(2) Chap. III, n° 3.
(3) Lettre n° XVII.

de ses innocentes amours avec son mari. « Quelques-uns se défendent d'aimer et de faire des vers, comme de deux faibles qu'ils n'osent avouer, l'un du cœur, l'autre de l'esprit (1). » Saint-Simon nous indique une autre raison : elle affublait de couplets satiriques, qu'elle improvisait avec une merveilleuse facilité, ses meilleurs amis et ses plus fidèles domestiques. Pourquoi la Bruyère n'en aurait-il pas eu sa part?

Dans ses leçons de littérature, il lui parla sans doute de l'hôtel de Rambouillet, dont M. le Prince avait été dans sa jeunesse le plus grand héros, et où M[me] de Longueville, sa sœur, avait paru avec tant d'éclat, à l'âge de quinze ans, en sortant du couvent des Carmélites. Il est difficile d'admettre que la duchesse de Bourbon n'ait pas pris quelque intérêt à ces récits : « Ce qui dominait en elle, c'était le plaisir de la lecture, avec le goût des personnes de nom et de réputation, moins pour en être connue que pour les connaître (2) ». La Bruyère, en la louant d'avance de toute la sagesse qu'elle aura un jour et de tout le mérite qu'elle se préparait par les années, pouvait-il taire le nom de *l'incomparable Arténice?* Il lui expliqua certainement, si elle ne le savait pas déjà, comment ce nom d'Arténice, anagramme de Caterine trouvé par Malherbe, avait été donné par les beaux esprits du temps à Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet; et comment sa fille, la fameuse Julie d'Angennes, reçut des poètes les plus illustres une si belle guirlande de vers, lorsqu'elle épousa le duc de Montausier, après l'avoir fait attendre bien plus longtemps que la duchesse de Bourbon n'avait fait attendre son mari; comment enfin l'hôtel de Rambouillet, après avoir favorisé un heureux changement dans les mœurs françaises, et avoir fait succéder à la barbarie des guerres civiles, et à la licence un peu soldatesque de Henri IV, le goût des choses de l'esprit, des plaisirs délicats et des occupations élégantes, était vite tombé dans le genre précieux. Qu'est-ce que le genre précieux?

Ce n'était pas la même chose que le genre convenable, dont M[me] de Maintenon était le modèle. « L'on a vu, il n'y a pas longtemps, un cercle de personnes des deux sexes liées ensemble par la conversation et par un commerce d'esprit (3); ils laissaient au vulgaire l'art de parler d'une manière intelligible ; une chose dite entre eux peu clairement en

(1) Chap. IV, n° 84.
(2) Chap. XII, n° 28.
(3) Chap. V, n° 65.

entraînait une autre encore plus obscure, sur laquelle on enchérissait par de vraies énigmes, toujours suivies de longs applaudissements : par tout ce qu'ils appelaient délicatesse, sentiment, tour et finesse d'expression, ils étaient enfin parvenus à n'être plus entendus, et à ne s'entendre eux-mêmes. Il ne fallait pas pour fournir à ces entretiens ni bon sens, ni jugement, ni mémoire, ni la moindre capacité : il fallait de l'esprit, non pas du meilleur, mais de celui qui est faux, et où l'imagination a trop de part. »

La Bruyère tirait de là une excellente leçon de goût et de morale (1) : « Il ne faut pas qu'il y ait trop d'imagination dans nos conversations ni dans nos écrits ; elle ne produit souvent que des idées vaines et puériles, qui ne servent point à perfectionner le goût et à nous rendre meilleurs : nos pensées doivent être prises dans le bon sens et la droite raison, et doivent être un effet de notre jugement. »

Il est à croire que le nom d'Arténice, qui en 1686 n'était plus à la mode, provoqua le rire de la duchesse de Bourbon. Cependant il n'y avait pas encore longtemps, 2 janvier 1672, qu'un éloquent panégyriste, en prononçant l'oraison funèbre de la duchesse de Montausier dans l'église de l'abbaye d'Hières, devant de vénérables abbesses, n'avait pas craint d'appeler leur mère, feu la marquise de Rambouillet, *l'incomparable Arténice*. Ce nom, comme le disait Fléchier (2), était capable d'imprimer du respect dans tous les esprits où il restait quelque politesse ; ce nom renfermait je ne sais quel mélange de grandeur romaine et de civilité française ; ce nom était un éloge abrégé de celle qui l'avait porté et de celles qui en étaient descendues ; enfin ce nom représentait l'idéal d'une maîtresse de grande maison, qui par son esprit, sa bonté singulière et par sa prudence consommée, avait su réunir autour d'elle la meilleure et la plus aimable société de son temps. Il n'y avait là rien de commun avec les précieuses ridicules ou les femmes savantes qui ont excité la verve railleuse de Molière, à moins qu'on ne veuille confondre le modèle avec la parodie, l'hôtel de Rambouillet avec les sociétés du Marais qui lui succédèrent. Tout au plus pouvait-on dire que, dans les réunions du samedi, qui étaient fort recherchées, Mlle de Scudéri donnait carrière à son imagination comme dans le roman du *grand Cyrus*. Encore est-il fort peu probable que les quatre-vingts ans n'aient pas refroidi cette imagination si vive ;

(1) Chap. v, nº 17.

(2) Oraison funèbre de la duchesse de Montausier.

et la Bruyère (1), mettant Mlle de Scudéri au rang des hommes illustres de son temps également doctes et polis, rend hommage à la femme du monde qui enseignait le mieux la politesse. « L'incomparable Arténice, dit Mlle de Scudéri (2), a été un modèle de vertu parfaite, mais d'une vertu modeste et charmante, qui, joignant la politesse à la raison, n'a jamais fait une action de mauvaise grâce, ni dit une parole qui ait pu fâcher ni déplaire. » « Elle pensait, ajoute Fléchier, qu'une maîtresse de maison n'a point d'esprit, si elle ne l'emploie ou à s'instruire de ses devoirs, ou à vivre en paix avec le prochain. »

C'est ce que la Bruyère a dit mieux que personne (3) : « L'esprit de la conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres : celui qui sort de votre entretien content de soi et de son esprit, l'est de vous parfaitement. Les hommes n'aiment point à vous admirer, ils veulent plaire ; ils cherchent moins à être instruits, et même réjouis, qu'à être goûtés et applaudis ; et le plaisir le plus délicat est de faire celui d'autrui. » Voilà l'esprit de la conversation qui convient le mieux à une maîtresse de maison ; c'était celui de la première Arténice qui avait créé le genre, mais c'était aussi, disait la Bruyère, celui de la seconde Arténice, c'est-à-dire de Mme la duchesse de Bourbon (4) : « Trop jeune et trop fleurie pour ne pas plaire, mais trop modeste pour songer à plaire, elle ne tient compte aux hommes que de leur mérite, et ne croit avoir que des amis. Pleine de vivacités et capable de sentiments, elle surprend et elle intéresse ; et sans rien ignorer de ce qui peut entrer de plus délicat et de plus fin dans les conversations, elle a encore ces saillies heureuses qui, entre autres plaisirs qu'elles font, dispensent toujours de la réplique. Elle vous parle comme celle qui n'est pas savante, qui doute et qui cherche à s'éclaircir ; et elle vous écoute comme celle qui sait beaucoup, qui connaît le prix de ce que vous lui dites, et auprès de qui vous ne perdez rien de ce qui vous échappe. » Quelle maîtresse de maison sera un jour une si charmante écolière ! »

Lorsque M. le Prince était venu à Versailles pour les fêtes de la Pentecôte, il avait formé avec la Bruyère un nouveau projet d'études. M. le duc de Bourbon était émancipé : il fallait se hâter d'achever son

(1) 4e éd., 1689.

(2) *Conversations nouvelles sur divers sujets,* Paris, 1684, t. I, p. 122.

(3) Chap. v, n° 16.

(4) Chap. XII, n° 28.

éducation politique. Plus de littérature, plus de Fable : de l'histoire, de la géographie et des généalogies, tout juste ce qui était nécessaire, et rien de plus. Lire les mémoires est une méthode intéressante pour apprendre l'histoire dont on connaît déjà les principaux faits, mais assez incommode quand on ne les connaît pas bien, et trop lente pour un homme pressé d'en finir. Le duc de Bourbon, distrait par les occupations et les plaisirs de la cour, s'embrouillait dans les détails de l'histoire, et avait eu trop de peine à en fixer les événements remarquables dans son esprit et à en garder un fidèle souvenir. Laissant donc les mémoires de côté, il lisait maintenant l'*Abrégé de l'histoire générale de France* par Mézeray (1). Le 4 juillet, il avait déjà fini la vie de Henri II, qui est d'ailleurs fort courte, et la Bruyère lui en faisait la récapitulation pour qu'il la sût plus parfaitement. « J'observerai cette méthode dans toutes les vies qui suivent, écrit la Bruyère à Condé, ce qui le mènera au moins jusqu'à la mort de Henri IV, qui est la fin de l'*Abrégé* de Mézeray. »

Ce n'était pas seulement pour aller plus vite dans l'étude de l'histoire, que la Bruyère avait adopté cette méthode. Le duc de Bourbon, maintenant libre et responsable de ses actions, se croyait capable d'entendre tout et de tout comprendre. Il n'admettait plus qu'on lui fît des cachotteries. En politique, il voulait savoir la vérité tout entière, sans restriction ni réticence. Dans le monde de la cour, on se moquait des panégyriques de collège. Le 14 mai 1686, Corbinelli, intendant de M. de Vardes et bel esprit moins inventif que son maître, exprimait, dans une lettre qu'il écrivait avec Mme de Sévigné à Bussy-Rabutin (2), cette opinion, alors fort répandue, que les éloges, même ceux du roi, étaient devenus d'une fadeur insupportable : c'était toujours les mêmes superlatifs répétés depuis qu'il régnait, et redits toujours dans les mêmes termes ; c'était toujours : « Ce grand roi qui passe tous les monarques présents, passés et futurs. Ne pourrait-on pas, pour changer un peu, exprimer la vérité avec ses propres couleurs, et louer par les choses, point par les épithètes ? » « Amas d'épithètes mauvaises, louanges, disait la Bruyère (3) : ce sont les faits qui louent et la manière de les raconter. » C'est bien par les faits que Mézeray loue ; mais

(1) Lettre n° XVII.
(2) T. VII, p. 509, 510.
(3) Chap. I, n° 13.

il critique encore plus volontiers. Il a censuré avec beaucoup de force la mauvaise administration de certains rois de France, et fouetté ces monarques et leurs ministres comme de petits écoliers (1).

Le 14 mai 1686, on chanta à la chapelle de Versailles un *De profundis* pour le roi Louis XIII, qui était mort en 1643. Dangeau, si habile dans le calcul des probabilités en politique comme au jeu, observe, en rapportant ce fait, que Louis XIV entrait dans la quarante-quatrième année de son règne, le plus long qu'on ait encore vu (2). On pensait déjà à sa fin. Les inquiétudes, éveillées par le projet de voyage à Barèges, ne furent pas entièrement dissipées lorsque ce projet fut abandonné, et que le roi, se trouvant mieux, voulut reprendre le même train de vie qu'avant d'être malade. Se rendre compte de ce que ferait le Dauphin, s'il devenait roi, était donc de la plus vulgaire prudence. Or, Monseigneur avait alors à peu près le même âge que Henri II lorsqu'il monta sur le trône; il avait aussi même visage doux et serein, même taille riche, même aspect bénin et agréable, même adresse à toutes sortes d'exercices, même agilité, même force corporelle, et mêmes défauts d'esprit. Comme Henri II, il manquait de fermeté, d'application, de prudence et de discernement; comme Henri II, il était naturellement bon, et avait inclination à la justice; mais, comme Henri II aussi, il ne se posséda jamais lui-même. Toujours entraîné par quelque chose et gouverné par quelqu'un, il roulait au hasard des événements ; sous l'impulsion d'autrui il n'avait d'ardeur que pour la chasse, et, voluptueux sans goût, il se laissait conduire par le gibier qu'il rencontrait. Facile à prévenir et opiniâtre dans ses préventions, il ne savait ni ne pouvait, par sa naissance, par son éducation et par sa florissante jeunesse, que donner les plus belles, les plus vaines et les plus dangereuses espérances, jusqu'à ce qu'il tombât sous la domination de quelque duchesse de Valentinois. Heureux alors si sa maîtresse ne le mène pas plus mal encore que Diane de Poitiers! En ce moment on ne manquait ni d'hommes qui captaient sa faveur, ni de femmes qui cherchaient à s'emparer de lui. Pour le duc de Bourbon, il était aussi dangereux de s'attacher à Monseigneur qu'il était difficile de s'en détacher. M. le Prince le savait, M. le Duc le disait, la Bruyère le voyait, et c'est ce qu'il voulait faire entendre à son élève

(1) Bayle, *Dictionnaire*, article PERROT D'ABLANCOURT.

(2) *Mémoires de Dangeau*, t. I, p. 334.

par ces paroles (1) : « Qui est plus esclave qu'un courtisan assidu, si ce n'est un courtisan plus assidu? »

Le 29 juin, au moment où la Bruyère récapitulait au duc de Bourbon le règne de Henri II, Corbinelli écrivait à Bussy-Rabutin et lui annonçait de Paris les changements survenus à la cour de Versailles (2). « Vous mande-t-on des nouvelles de ce pays-ci, Monsieur? Vous dit-on que l'amour y reprend ses droits et sa force, et qu'il s'est mis sous la protection de Monseigneur? Vous dit-on que le beau sexe se tue pour avoir l'honneur de ses bonnes grâces; que tout est promenades, rendez-vous, billets doux, sérénades et tout ce qui faisait les délices de notre bon vieux temps? A ne dire que la moitié des choses, on pourrait vous mander tout ceci; cependant on ne vous mentirait pas, quand on vous dirait qu'il y a dans cette cour des images de la cour de Henri III, et si le maître n'y tenait la main, il n'y aurait bientôt plus de maris jaloux à Versailles. »

Monseigneur s'amusait beaucoup de ces petites intrigues, qui rappelaient la cour de Henri II et même celle de Henri III. Hommes et femmes rivalisaient d'esprit pour le flatter (3). Mme de Caylus, dont le mari était alors de quartier comme menin de Monseigneur, nous a rapporté les bons contes qu'on faisait pour justifier sa conduite envers Madame sa femme. « La Dauphine, dit-elle (4), était non seulement laide, mais encore choquante; cependant Monseigneur l'aima, et peut-être n'aurait-il aimé qu'elle, si la mauvaise humeur et l'ennui qu'elle lui causa ne l'avaient forcé à chercher des amusements ailleurs. » Et qu'est-ce qui exerça cette contrainte sur Monseigneur? — « Ce fut une femme de chambre allemande, nommée Bessola : elle avait été élevée avec la Dauphine, et par la liberté qu'elle eut de l'entretenir et de parler allemand avec elle elle la dégoûta de toute autre conversation; elle fut cause que la Dauphine ne s'accoutuma jamais à ce pays-ci et prit pour la retraite un goût qui ne convenait pas à son rang. Le roi fit de vains efforts pour soustraire la Dauphine à une si fâcheuse influence (5); il lui proposa de marier cette fille à un homme de qualité, afin qu'elle pût être comme les autres dames, manger avec elle quand

(1) Chap. VIII, n° 69.
(2) Mme de Sévigné, t. VII, p. 517, 518.
(3) Dangeau.
(4) *Souvenirs de Mme de Caylus.*
(5) *Souvenirs*, p. 114.

l'occasion s'en présenterait, et la suivre dans ses carrosses; mais la Dauphine par une délicatesse ridicule répondit qu'elle ne pouvait y consentir, parce que le cœur de Bessola serait partagé! Elle passait donc sa vie avec elle, renfermée dans de petits cabinets derrière son appartement, sans vue et sans air ; ce qui, joint à son humeur mélancolique, lui donna des vapeurs (1). Il est aisé de comprendre qu'un jeune homme tel qu'était Monseigneur devait s'ennuyer infiniment entre Madame sa femme et la Bessola, d'autant plus qu'elles se parlaient toujours en allemand, langue qu'il n'entendait pas, sans faire attention à lui. » On le voit, c'est la faute de Mlle Bessola si Monseigneur, poussé à bout, eut des amantes de toutes sortes. Jamais la Dauphine ne put entendre ces finesses de style, jamais en ce sens elle ne sut la cour. « Le reproche en un sens le plus honorable que l'on puisse faire à un homme, disait la Bruyère au duc de Bourbon (2), c'est de lui dire qu'il ne sait pas la cour : il n'y a sorte de vertus qu'on ne rassemble en lui par ce seul mot. Un homme qui sait la cour (3) est maître de ses gestes, de ses yeux, de son visage ; il est profond, impénétrable ; il dissimule les mauvais offices, sourit à ses ennemis, contraint son humeur, déguise ses passions, dément son cœur, parle, agit contre ses sentiments. Tout ce grand raffinement n'est qu'un vice qu'on appelle fausseté, quelquefois aussi inutile au courtisan pour sa fortune que la franchise, la sincérité et la vertu. »

Du reste, Mme la Dauphine n'était point d'une laideur choquante, quand elle vint en France, comme le veut Mme de Caylus ; mais elle arrivait précédée d'une réputation extraordinaire de beauté qui lui fit grand tort. Le témoignage de Mme de Sévigné sur ce point est très explicite (4). Depuis que Mme la Dauphine était en France, elle avait presque toujours été grosse ou malade, ce qui lui avait fait perdre la fraîcheur de son teint et l'élégance de sa taille. Elle avait pris le goût de la retraite à la cour de Bavière, où elle avait été élevée, et non dans le chagrin d'être laide (5) : les mémoires de M. de Coulanges ne laissent pas de doute sur ce point.

Enfin, pour les qualités du cœur et de l'esprit, Fléchier lui reconnaît,

(1) *Souvenirs*, p. 115, 116.
(2) Chap. VIII, n° 1.
(3) Chap. VIII, n° 2.
(4) T. IV, p. 414 ; t. VI, l. 304, 305, 306.
(5) *Mémoires de Coulanges*, publiés par M. de Montmerqué, 1820.

avec raison, la retenue qu'inspire la solitude, la politesse que donne l'usage du monde, une fierté noble qui marquait la grandeur de sa naissance, une scrupuleuse pudeur qui marquait le fonds de sa vertu, une vivacité qui lui faisait souvent prévenir les pensées des autres, une sagesse qui lui donnait toujours le temps de peser les siennes; une bonté prête en tout temps à faire le bonheur des uns, à soulager les peines des autres; une sincérité qui la rendait incapable de dissimuler; une fidélité inviolable dans ses amitiés et dans ses paroles; enfin une piété qui n'était ni austère ni relâchée, et qui, dirigée par Bossuet, se faisait honorer de tous, mais malheureusement ne se faisait pas craindre. Ah! si elle avait employé cet art des personnes de son sexe et de son élévation, qui pour faire valoir leurs sentiments se servent de l'autorité qu'elles ont et de la complaisance qu'on a pour elles; si elle eût pris parti dans les querelles des gens d'esprit, dans les disputes des théologiens, montré autant de présomption que de curiosité dans ce qu'elle ignorait; si elle avait fait son étude des défauts d'autrui, si elle eût appris à se jouer de la faiblesse des dames de la cour et à cacher beaucoup de venin sous peu de paroles, on l'eût redoutée et peut-être respectée. Mais c'était sa maxime, « que la raillerie ne convient point à ceux qui sont élevés au-dessus des autres; qu'il est inhumain de s'en prendre aux gens à qui la crainte et le respect ôtent la liberté de se défendre, et que de tels discours sont empoisonnés et par la dignité de celui qui parle et par la maligne et flatteuse approbation de ceux qui écoutent (1). »

Monseigneur avait mauvaise grâce à se moquer de la laideur de sa femme. Elle était alors grosse du duc de Berri; il lui contestait ses souffrances : « Il faudra que je meure pour me justifier, » dit-elle avec résignation. Bessola était malade, et personne n'avait pitié de la pauvre fille. Pendant cette belle saison où Monseigneur faisait ses délicieuses promenades dans les jardins de Versailles avec la princesse de Conti, la Dauphine s'y promena aussi avec Bessola convalescente, mais à une autre heure sans doute, de peur d'y rencontrer son mari. Cette action toute simple fut la meilleure réponse aux épigrammes des beaux esprits, et réduisit Monseigneur à se promener aussi quelquefois avec Madame sa femme, soit en carrosse, soit en gondole; il lui donna même deux ou trois fois la collation avec beaucoup de galan-

(1) Fléchier, *Oraison funèbre de Mme la Dauphine.*

terie. Mais il ne parvint pas à la tromper : « Un homme peut tromper une femme par un feint attachement, dit la Bruyère (1), pourvu qu'il n'en ait pas ailleurs un véritable. » Mme de Polignac alors était en passe de devenir auprès de lui une Diane de Poitiers.

Il était naturel que Mme de Polignac, après sa lune de miel, vînt remercier Monseigneur de son mariage. C'est lui qui l'avait fait : il avait même conduit cette affaire avec beaucoup d'esprit et de fermeté. Le roi aimait à le dire, et les courtisans aimaient à le répéter. Très flatté de passer pour un habile homme, Monseigneur renoua ses relations avec Mme de Polignac, et tâcha d'y mettre quelque finesse.

Le roi ne fermait pas les yeux sur les actions du Dauphin ; mais il est difficile à un père de famille qui a donné de grands scandales, et se range ensuite à une vie meilleure, de faire de la morale à son fils. Il est obligé de dire, comme Louis XIV, que la galanterie est un mal, mais que c'est le plus pardonnable de tous aux jeunes gens (2). Monseigneur demeurait serré envers son père ; il n'en pensait pas moins que Mme de la Vallière et Mme de Montespan avaient fait le malheur de sa mère : il n'aimait pas la bâtardise, et voyait cependant la maison de son père remplie de bâtards. Leur légitimation ne lui avait fait rien perdre ; il leur faisait bon accueil, mais leur présence à la cour l'autorisait à imiter les mœurs de son père, en attendant qu'il pût imiter ses grandes actions. Or, quand pourra-t-il imiter les grandes actions de son père ? « Triste condition des rois et qui dégoûte de la vie des princes (3). Il faut devoir la couronne à l'agonie de ses proches. Le Dauphin, qui s'empêche de souhaiter que son père y passe bientôt, est homme de bien ! » Il ne manquait pas de gens autour de Monseigneur pour le lui faire entendre et pour lui montrer (4) ce qu'il gagnerait à la mort de son père. Jamais il ne parut leur prêter une oreille attentive. On admirait sa bonté. Si le roi eût été, je ne dis pas sévère, mais seulement juste envers son fils unique, on eût dit que, semblable aux avares, il détestait son successeur. On l'a même dit, quoique ce fût parfaitement faux. La seule chose vraie est ce que dit la Bruyère sous forme de maxime générale (5) : « Les enfants peut-être

(1) Chap. III, n° 69.
(2) Lettre de Briord, 29 avril.
(3) Chap. VI, n° 68.
(4) Chap. VI, n° 69.
(5) Chap. VI, n° 67.

seraient plus chers à leurs pères, et réciproquement les pères à leurs enfants, sans le titre d'héritiers. » Mais la Bruyère ne publiera ces réflexions que quatre ans plus tard. Aujourd'hui, sur ce sujet, à cause de la maladie du roi, il fallait se taire, et il se tut.

De tous les enfants naturels du roi, la princesse de Conti était la seule pour laquelle Monseigneur eût une amitié particulière. Monseigneur avait alors vingt-cinq ans : elle en avait vingt. Ils étaient les plus rapprochés par l'âge et pouvaient le mieux se comprendre. Depuis la mort du prince de Conti, cette princesse, séparée de la famille de son mari, se rattachait tout naturellement à celle de son père, et elle était heureuse de voir l'inclination que son frère aîné avait pour elle. C'était une douce et honnête consolation dans son veuvage. On croyait que quelques occasions de galanteries, qu'il trouvait chez elle, l'y avaient attiré ; mais elle n'y voyait ou n'y voulait voir qu'un pur effet de la tendresse fraternelle. Il venait chez elle jusqu'à deux ou trois fois par jour ; elle ne s'étonnait pas que deux ou trois fois il ait pu s'ennuyer chez lui. La princesse de Conti était tout le contraire de Mme la Dauphine avec sa Bessola. Aussi belle que Mme de Fontanges, agréable comme Mme de la Vallière sa mère, elle avait la taille et l'air du roi son père. Auprès d'elle, les plus belles et les mieux faites n'étaient pas même regardées. Cependant sa cousine germaine, Mme de Choiseul, qui était aussi très belle, avec une taille faite au tour, brillait dans sa société (1). On ne peut nier que la princesse de Conti ne fût extrêmement coquette. Mme de Choiseul l'était encore plus. Toutes les deux avaient eu la petite vérole ; le fard et les autres artifices connus effaçaient l'outrage qu'avait subi leur beauté (2). Comme la saison était très chaude, Mme la princesse de Conti aimait les toilettes décolletées qui plaisaient à Monseigneur,

..... Et faisaient voir à la cour
Que du maître des dieux elle reçut le jour.

Mme de Choiseul suivait cette mode, et montrait à la jeunesse qui l'environnait qu'elle était aussi faite en déesse (3). En ce temps-là, Monseigneur (4), qui avait jusqu'alors toujours aimé à se coucher de

(1) Mme de Sévigné.
(2) Chap. VIII, n° 74.
(3) Mme de Caylus.
(4) Dangeau. De Sourches.

bonne heure, prit l'habitude de s'aller promener après souper dans les jardins, et de pousser ces promenades jusqu'à une heure après minuit. Il y alla quelquefois avec la princesse de Conti et quelques autres dames. Quelquefois il n'était accompagné que de son officier des gardes du corps. Le roi savait tout cela ; mais il espérait que Monseigneur, trouvant dans la société de la princesse de Conti des amusements qui suffisaient à le distraire de ses ennuis, n'irait point en chercher ailleurs, surtout avec Mme de Polignac.

Mais Mme la Dauphine s'en prit à la princesse de Conti de ce que son mari l'abandonnait; son aigreur pour elle et les plaintes qu'elle fit à Monseigneur ne produisirent que de mauvais effets. « Il n'y a qu'un premier dépit en amour comme une première faute en amitié dont on puisse faire bon usage (1). » Si nos princes sont doux, ils sont opiniâtres; s'ils échappent une fois, leur fuite est sans retour (2). Mme de Maintenon l'avait prévu et en avertit inutilement Mme la Dauphine. La princesse de Conti fut, toute sa vie, bonne amie, généreuse et fidèle; elle rendit de grands services à ceux auxquels elle s'attacha. Esprit médiocre et point défiant, elle passa sur bien des choses sans le moindre soupçon ; mais elle avait une humeur capable de gâter ces excellentes qualités. Ce défaut apparut en même temps que la jalousie de la Dauphine; alors, où Monseigneur pouvait-il trouver la consolation dont il avait besoin? Et c'est ainsi que Monseigneur tomba dans les filets de Mme de Polignac.

Dès le mois de mai, ces promenades nocturnes de Monseigneur et ses continuelles confidences au comte de Sainte-Maure faisaient raisonner les courtisans ; mais il ne paraissait encore rien de déclaré, sur quoi l'on pût établir des fondements certains. « Si Monseigneur avait quelque galanterie en tête, on pouvait espérer, dit le chef de la police de la cour (3), qu'elle ne durerait pas longtemps, vu le confident qu'il avait choisi. » Sainte-Maure était neveu du duc de Montausier, qui l'avait fait nommer d'abord enfant d'honneur et ensuite menin de Monseigneur. Par lui-même, ce n'était rien du tout, dit Saint-Simon ; mais il brillait par le nom et l'autorité de son oncle entre les gentilshommes particulièrement attachés au Dauphin. En 1680, après le mariage de Monseigneur, Montausier déjà vieux avait voulu se retirer :

(1) Chap. IV, nº 28.
(2) Mme de Caylus.
(3) De Sourches, t. I, p. 384-385.

le roi avait désiré qu'il gardât, avec le titre de premier gentilhomme de la chambre, la même autorité auprès de Monseigneur, et veillât à ce que le prince mît en pratique les sages maximes dans lesquelles il l'avait élevé. Déjà cependant Montausier ne venait plus guère à la cour que lorsqu'il croyait pouvoir être utile à son élève par ses conseils. En 1682, il demanda la permission de se retirer tout à fait, et il chargea son neveu de rappeler à Son Altesse Royale les principes de son éducation, si jamais elle venait à y manquer. Monseigneur déclara et répéta souvent qu'il ne manquerait jamais ni au nom ni au neveu de M. de Montausier. Quant aux principes, il les avait déjà oubliés depuis longtemps. En mai 1686, il y avait encore des gens qui supposaient que M. de Sainte-Maure ne les oublierait pas, ou du moins saurait empêcher Monseigneur de tomber dans quelque intrigue galante capable de compromettre sa dignité. Sur quoi reposait cette espérance? Est-ce que le neveu soutiendra les traditions de l'oncle? C'est là ce qui faisait raisonner les courtisans. Sainte-Maure était embarrassé dans ses affaires : la preuve en est que, l'an passé, il avait demandé au roi la permission de vendre son régiment, et, quoique cela déplût fort à Sa Majesté, il l'avait obtenue. Sainte-Maure comptait uniquement sur Monseigneur pour lui faire sa fortune : Monseigneur n'était pas prêteur (1), et Sainte-Maure fut peut-être le seul homme de qualité que Monseigneur aidât de sa poche. C'est ainsi que M. de Sainte-Maure devint le confident de Monseigneur dans l'intrigue de Mme de Polignac.

Quelle morale pouvait prêcher ce favori vendu à son maître? Ce n'était pas celle de son oncle. Montausier était considéré (2) comme un homme d'une vertu haute et austère, d'une probité au-dessus de nos mœurs, d'une vérité à l'épreuve de la cour, philosophe sans ostentation, chrétien sans faiblesse, courtisan sans passion; l'arbitre du bon goût, le défenseur de la rigidité des bienséances, l'ennemi du faux, l'ami et le protecteur du mérite, le zélateur de la gloire de la nation, le censeur de la licence publique; enfin il était, disait-on, de ces hommes qui semblent être comme le reste des anciennes mœurs, et qui seuls ne sont pas de notre siècle. Sainte-Maure n'était rien de tout cela, mais il jouait son rôle avec hardiesse et sans embarras, par habitude. Qu'avait-il à craindre? Bien des courtisans disaient qu'il

(1) Saint-Simon.

(2) Massillon, *Oraison funèbre du Dauphin*.

avait trouvé le meilleur moyen de guérir le Dauphin de son infirmité naturelle, c'est-à-dire de la paresse. Ce n'était pas en lui donnant des giffles comme M. de Montausier, ni en lui faisant de beaux discours comme M. de Meaux. On se moquait de cette philosophie sourcilleuse des anciens pédagogues. Monseigneur n'était plus d'âge à se laisser battre par son gouverneur, ni gronder par un éloquent précepteur : il essayait la couronne qui devait un jour tomber sur sa tête. Sainte-Maure lui-même eut ses admirateurs et ses envieux. Il fit école dans la jeunesse de la cour, et surtout chez la princesse de Conti ; enfin il eut toutes les bonnes grâces de Mme de Choiseul. La tête lui tourna : il se crut un homme important, qui ne devait plus souffrir de rivaux. Or, juste à ce moment un jeune homme, M. de Chamarande, s'était follement épris d'amour pour Mme de Choiseul. Un aiglon s'envole vers le soleil en disant : *Si je ne peux, du moins je veux*. Telle était sa devise galante (1). Il fut jaloux du pouvoir de Sainte-Maure auprès de Mme de Choiseul ; il lui chercha querelle. Sainte-Maure n'était point endurant : l'an passé, en pareil cas, il avait failli se couper la gorge avec M. de Roucy ; l'on disait que le feu prince de Conti avait dû se jeter entre les combattants. Cette fois il sut mieux se contenir : Chamarande ne s'étonna pas de tant de modération de la part d'un homme qui avait vendu son régiment. Sainte-Maure s'enveloppa dans sa dignité de menin, et traita Chamarande avec une hauteur méprisante ; mais cela faillit les perdre l'un et l'autre. M. de Chamarande, le père, ordonna à son fils de regagner son régiment ; et M. de Sainte-Maure, par ordre supérieur (2), dut s'abstenir d'entrer avec Monseigneur chez la princesse de Conti, où il avait accoutumé de le suivre. Cette petite exécution eut lieu vers la mi-juin, dans le même temps que M. le Duc obtint les grandes entrées. Aussi la Bruyère parle-t-il sévèrement de M. de Sainte-Maure et de ses semblables : pour lui tous ces gens, qui se vantent d'être plus habiles à diriger un prince que Montausier et Bossuet, sont des charlatans. « Il y a dans les cours, dit-il (3), des apparitions de gens aventuriers et hardis, d'un caractère libre et familier, qui se produisent eux-mêmes, protestant qu'ils ont dans leur art toute l'habileté qui manque aux autres, et qui sont crus sur leur parole. Ils profitent cependant de l'erreur publique, ou de

(1) De Sourches, t. I, p. 233.
(2) Dangeau, 14 juin, t. I, p. 349.
(3) Chap. VIII, n° 16.

l'amour qu'ont les hommes pour la nouveauté : ils percent la foule, et parviennent jusqu'à l'oreille du prince, à qui le courtisan les voit parler, pendant qu'il se trouve heureux d'en être vu. Ils ont cela de commode pour les grands, qu'ils en sont soufferts sans conséquence, et congédiés de même : alors ils disparaissent tout à la fois riches et décrédités, et le monde qu'ils viennent de tromper est encore près d'être trompé par d'autres. »

Si M. de Sainte-Maure n'alla plus chez Mme la princesse de Conti, il demeura toujours menin de Monseigneur ; mais, pour couvrir l'intrigue de Mme de Polignac, il laissa placer bien en vue, comme confidents de Monseigneur, MM. le comte de Marsan, le comte de Comminges et le chevalier de Mailly, qui n'étaient pas plus que les autres au courant de cette affaire. M. de Marsan, le joli petit prince qui faisait honneur aux Myrmidons, comme l'appelle Mme de Sévigné, n'en faisait guère à la maison de Lorraine, dont il descendait, ni à la princesse de Conti, qui fut toujours trop généreuse pour lui et sa famille ; mais il avait épousé une riche veuve, amie de Mme de Maintenon, et il profitait des restes d'une grande fortune, et du crédit qu'il avait acquis ainsi, pour s'engager dans une haute et belle aventure. M. de Comminges était aussi gros et grand que M. de Marsan était petit ; mais plus fier d'avoir été aide de camp du roi, au siège de Luxembourg, que de s'en rendre digne, il menait auprès de Monseigneur la vie d'un officier galant et aimable, et s'était épris de Mlle de Doré, première fille d'honneur de la duchesse de Bourbon. Il n'était pas sans fortune. mais il était jaloux de son indépendance ; ce qu'il cherchait surtout auprès de Monseigneur, c'était son plaisir. Le chevalier de Mailly était fils du riche marquis de Mailly, mais ce n'était alors qu'un cadet. Fort élégant gentilhomme, il tenait de sa mère, que l'on appelait la Bécasse, une physionomie singulière, que Saint-Simon a définie en disant qu'il avait le nez tourné à une grande fortune. Habile intrigant, il savait admirablement profiter des occasions. C'est lui qui, au grand carrousel de la prise de Grenade, avait pour devise un thermomètre avec ce mot : « Plus il fait chaud, plus je m'élève. » En ce moment, il courtisait Mlle de la Roche-Aynard, seconde fille d'honneur de la duchesse de Bourbon, et il portait ses vues sur la nièce de Mme de Maintenon, Mlle de Sainte-Hermine, qu'il aurait bien voulu épouser. Derrière ce brillant rideau de confidents, Monseigneur se crut suffisamment à l'abri. Mais M. de Sainte-Maure,

soit qu'il ne pût plus agir tout seul comme intermédiaire, parce qu'il était devenu suspect à beaucoup de gens, soit qu'il appréhendât de se perdre, parce qu'il savait bien que ce commerce n'était pas agréable au roi, s'associa, du consentement de Monseigneur, le fils aîné du maréchal de Créquy, M. le marquis de Créquy, dont la santé avait bien été un peu ruinée par des excès de la jeunesse, mais dont l'esprit aventurier, hardi et rompu à toutes les intrigues, offrait de grandes ressources dans une si difficile entreprise. Enfin Mme de Choiseul leur restait fidèle, et entretenait le zèle de la princesse de Conti à servir Monseigneur. On avait fait courir le bruit qu'elle avait été chassée de la cour pour l'affaire du jeune Chamarande ; cependant elle était demeurée, bravant tout ce que l'on pouvait dire. Mais le roi commençait à voir d'un mauvais œil toutes ces intrigues. Mme de Maintenon, qui faisait transporter à Saint-Cyr toutes les demoiselles de Noisy, tremblait pour leur sécurité auprès d'une jeunesse si éveillée et si entreprenante. Monseigneur fut obligé de montrer plus d'attention pour Mme la Dauphine. Il lui donna plus souvent la collation, soit sur le canal, soit à la ménagerie, notamment le jour où elle entra dans son neuf (1), c'est-à-dire dans le neuvième mois de sa pénible grossesse. Ce jour-là Mme de Choiseul, mortifiée par le roi, s'en alla à Paris, où le bruit se répandit qu'elle n'en reviendrait pas de sitôt. On disait aussi que M. de Marsan, M. de Comminges, M. de Mailly et M. le marquis de Créquy avaient ordre de se retirer de la cour. Qu'était-il donc arrivé ?

Monseigneur, après s'être ennuyé avec Madame sa femme, s'était un beau soir dédommagé en soupant avec ses confidents : il avait montré une gaieté excessive et fait venir des vins capiteux ; on avait bu plus qu'à l'ordinaire ; les têtes s'étaient échauffées ; on s'était ensuite promené dans les jardins, où l'on avait laissé des traces de la débauche. Le roi indigné avait fermé la porte voisine par une défense générale d'y passer. Ce fut un tollé dans toute la cour contre les confidents de Monseigneur ; on maudissait d'autant plus leur grossièreté, que les innocents pâtissaient pour les coupables. La Bruyère, exclu de l'allée des Philosophes, s'écriait : « Si nous entendions dire des Orientaux qu'ils boivent ordinairement d'une liqueur qui leur monte à la tête, leur fait perdre la raison et les fait vomir, nous dirions : « Cela est bien barbare (2). »

(1) Dangeau.

(2) Chap. XII, nº 24.

Une ambassade siamoise venait d'arriver en France : elle excitait dans le peuple une curiosité naïve, et parfois brutale ; chez les courtisans, surtout dans la jeunesse frivole et parmi les compagnons de Monseigneur, un étonnement dédaigneux. On méprisait fort ces barbares, que M. de Seignelay avait invités à dîner : ils connaissaient mal les usages français et les règles de l'étiquette ; mais le P. de la Chaise, qui alla les voir, déclarait au P. du Rosel qu'ils n'étaient point barbares, et que le chef surtout de l'ambassade marquait beaucoup de bon sens. Dans l'hôtel de Condé on se moqua fort de l'étonnement de ceux qui les regardaient comme des barbares. « Si les ambassadeurs des princes étrangers, dit la Bruyère, étaient des singes instruits à marcher sur leurs pieds de derrière et à se faire entendre par interprète, nous ne pourrions pas marquer un plus grand étonnement que celui que nous donne la justesse de leurs réponses, et le bon sens qui paraît quelquefois dans leur discours. La prévention du pays, jointe à l'orgueil de la nation, nous fait oublier que la raison est de tous les climats, et que l'on pense juste partout où il y a des hommes. Nous n'aimerions pas à être traités ainsi de ceux que nous appelons barbares ; et, s'il y a en nous quelque barbarie, elle consiste à être épouvantés de voir d'autres peuples raisonner comme nous (1). Tous les étrangers ne sont pas barbares, et tous nos compatriotes ne sont pas civilisés (2). » La Bruyère, en faisant ses leçons de géographie politique, citait un exemple curieux : il lui était arrivé à lui-même, dans une province voisine et sans passer la mer, de trouver des villageois doux et insinuants et des magistrats grossiers. Et il concluait ainsi (3) : « Avec un langage si pur, une si grande recherche dans nos habits, des mœurs si cultivées et un visage blanc, nous sommes barbares pour quelques peuples. »

Le duc de Bourbon avait pris part à la débauche de Monseigneur et de ses confidents. Il fut soupçonné d'en avoir apporté l'odeur dans la chambre de sa femme. La duchesse de Bourbon eut des vapeurs : elle ne pouvait s'empêcher de pleurer ; elle finit par s'évanouir auprès de son mari, qui se trouva fort embarrassé. Il voulut tourner cet accident en raillerie ; mais ce n'était point raillerie que les vapeurs de la duchesse de Bourbon. Elles continuèrent les jours suivants. Mme de Montespan, Mme de Thianges, Mme de Moreuil, opinèrent pour qu'on la sé-

(1) Chap. XII, n° 22 § 1.
(2) Chap. XII, n° 22 § 2.
(3) Chap. XII, n° 24 § 3.

parât de son mari. Il fallut que les médecins de la Faculté intervinssent pour maintenir l'union des deux époux. Le roi ordonna à Fagon de visiter l'appartement de la duchesse de Bourbon, et de voir s'il n'y avait point d'odeur qui lui pût faire mal. Il dit à Mme de Moreuil d'y prendre garde, et de n'en point souffrir. Ces nouvelles affligèrent M. le Prince. Il se consola vite quand il apprit que M. le Duc avait conçu l'espoir de devenir bientôt grand-père. Cet espoir était prématuré, mais il suffit pour désarmer la colère des grands-parents. Puis le duc de Bourbon expliqua fort bien la part qu'il avait prise au souper de Monseigneur (1) : « On avait apporté un certain vin blanc que Monseigneur trouvait fort bon. Il engagea la compagnie à en boire comme lui. Je ne voulus pas faire le précieux ; je crus devoir faire comme Monseigneur, jusqu'à ce que j'eusse vu qu'on poussât les choses trop loin. Mais cela n'arriva point ; et personne ne se fût aperçu qu'on fût plus gai qu'à l'ordinaire, si Monseigneur n'en eût plaisanté lui-même. Voilà toute la débauche. Il faut qu'on ait mal informé M. le Prince. » Néanmoins M. de Ricous dut expliquer au duc de Bourbon les sentiments de Condé, que la Bruyère nous a conservés (2) : « Il faut faire comme les autres » : maxime suspecte et qui signifie presque toujours « il faut mal faire », dès qu'on l'étend au delà de ces choses purement extérieures et qui n'ont pas de suites, qui dépendent de l'usage, de la mode et des bienséances. »

Les confidents de Monseigneur apprirent cette vérité à leurs dépens. Le roi ne leur dit rien, mais tout le monde leur fit comprendre qu'il fallait s'en aller sans bruit comme Mme de Choiseul. Quoi! quitter la plus brillante fortune au moment où elle commençait à leur sourire! Ils ne pouvaient s'y décider : ils hésitèrent quelque temps. Enfin Comminges et Marsan prirent ainsi leur parti : « Les deux tiers de ma vie sont écoulés ; pourquoi tant m'inquiéter sur ce qui me reste (3) ? La plus brillante fortune ne mérite point ni le tourment que je me donne, ni les petitesses où je me surprends, ni les humiliations, ni les hontes que j'essuie ; trente années détruiront ces colosses de puissance qu'on ne voit bien qu'à force de lever la tête ; nous disparaîtrons, moi qui suis si peu de chose, et ceux que je contemplais si avidement, et de qui j'espérais toute ma grandeur ; le meilleur de tous les biens, s'il y a des

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.
(2) Chap. XII, n° 10.
(3) Chap. VIII, n° CC.

biens, c'est le repos, la retraite et un endroit qui soit son domaine. N*** a pensé cela dans sa disgrâce, et l'a oublié dans la prospérité, » dit la Bruyère. En effet M. de Comminges se retira dans son domaine du Languedoc et M. de Marsan dans ses terres de Saintonge ; mais dans quelques mois ils seront revenus à la cour, plus brillants que jamais. M. de Mailly alla à son régiment, mais avant un an il épousera la nièce de Mme de Maintenon. Chamarande resta encore moins de temps à l'armée. Quant à M. de Créquy, il ne quitta point la cour ; il était nécessaire à M. de Sainte-Maure et à Monseigneur.

Mais Mme de Polignac n'était pas encore près de devenir une Diane de Poitiers. Le 6 août, M. de Ricous écrivait à Condé (1) : « Mme la princesse de Conti essaie de plus en plus à détacher Monseigneur de Mme de Polignac : elle se sert de Mlle de la Force. » C'était la fille de ce duc de la Force qui venait de faire son abjuration entre les mains de l'archevêque de Paris. Le roi ne savait que faire pour l'en récompenser; il comblait ses enfants de faveurs : il donna à sa fille le titre de fille d'honneur de Mme la Dauphine, quoiqu'il n'y eût point de place vacante. Sa qualité et sa conversion avaient décidé le roi à créer cette place pour elle. D'ailleurs on voulait arracher la nouvelle catholique à sa mère, qui était encore suspecte d'hérésie, et l'on pensait qu'en entrant dans la chambre des filles de Mme la Dauphine, sous la surveillance de Mme de Montchevreuil, Mlle de la Force ne pouvait recevoir que de bons principes. Mme de Montchevreuil, cette vieille amie que Mme de Maintenon avait mise aux trousses des filles d'honneur, était une vraie gouvernante, comme Mme de Brinon à Saint-Cyr. Froide et sèche dans le commerce de la vie, d'un maintien raide et composé, sans autre charme qu'une dévotion outrée, sans autre mérite que de n'avoir pas de galanterie, mais sûre et secrète jusqu'au mystère, elle possédait la considération la plus marquée de Sa Majesté, et faisait trembler devant elle, non seulement les filles d'honneur, mais encore les dames de la cour, qui recherchaient son approbation. Elles savaient bien se dédommager du respect qu'elles étaient contraintes de lui témoigner. Mme de Sévigné l'appelle une bonne dindonnière ; Saint-Simon, après nous l'avoir décrite en son portrait, maigre, jaune, d'une figure triste qui riait niais et montrait de vilaines dents, ajoute : « Il ne lui manquait que la baguette pour être une parfaite fée. Heureuse-

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

ment elle était dupe sans trop de difficulté, et il n'est pas de tour que les filles d'honneur ne cherchassent à lui jouer. » On en raconta cent histoires à Mlle de la Force, dès qu'elle fut admise dans leur chambre; elle n'eut pas plus tôt vu les séductions imperceptibles du monde qui environnait Monseigneur, qu'elle les aima ; elle se fit honneur d'une religion qui n'exclut pas les empressements et les affections du siècle, et elle accommoda la dévotion avec les plaisirs (1). Mlle de la Force avait été très belle : la petite vérole avait un peu gâté sa beauté, mais alors on savait si bien en effacer les marques, qu'elle était encore fort aimable. Lorsque l'on eut tourné vers cette nouvelle figure les regards errants de Monseigneur, elle brilla tout à coup d'un éclat imprévu, et fut bientôt à la mode. « Il paraît que cela commence à réussir », écrivait M. de Ricous à Condé. Mme la princesse de Conti, qui venait d'être cruellement humiliée à cause de Mme de Choiseul, n'était pas fâchée de jouer ce mauvais tour à Mme de Montchevreuil, et de se venger de Mme de Maintenon. L'intrigue de Mme de Polignac ne fut pas plus éteinte par cette honteuse diversion que le feu qui couve sous la cendre. La correspondance entre cette dame et Monseigneur continua par l'intermédiaire de Sainte-Maure et de Créquy. Ils furent obligés de prendre les plus grandes précautions. « Il y a peu de galanteries secrètes : bien des femmes ne sont pas mieux désignées par le nom de leurs maris que par celui de leurs amants (2). » Mais le roi n'avait plus d'attention pour la galanterie ; ils espéraient qu'il ne s'apercevrait de rien : ils surent attendre les occasions propices. Pendant ce temps, M. de Créquy et Mme de Polignac se consolaient entre eux de la timidité de Monseigneur, en disant tout bas qu'il méritait bien les giffles de M. de Montausier.

Le bon vieux temps, rêvé par Corbinelli et Bussy-Rabutin, était passé sans retour. Tant que Louis XIV vivra, on ne verra plus ces beaux jours où Mme de Sévigné (3) s'était crue transportée à la cour de Henri II. « Ah! ma fille, quel triomphe à Versailles! quel orgueil redoublé! quel solide établissement! quelle duchesse de Valentinois! » Le règne de Mme de Montespan est fini. Mme de la Fayette, qui avait raconté avec tant de charme les amours de la princesse de Clèves avec le duc de Nemours sous Henri II, ne peut plus rien, et se console de

(1) Chap. III, n° 53.
(2) Chap. III, n° 21.
(3) 11 juin 1677, t. V, p. 170.

la puissance de Mme de Maintenon, en espérant vainement (1) que les jeunes filles de Saint-Cyr sauteront par-dessus les murailles pour se faire enlever par les jeunes gens de la cour. Mézeray (2) aurait loué « l'amour de Henri II pour les belles-lettres, si la dissolution de la cour, autorisée par l'exemple de ce prince, n'eût tourné les plus beaux esprits à composer des romans pleins de visions extravagantes et à faire des poésies lascives pour flatter l'impureté qui tenait les récompenses en main et amuser un sexe qui veut régner en badinant. » Plus rien de semblable à la cour de Louis XIV. Maintenant ces vieillards galants et polis, qui sont aux affaires et entourent le roi, méprisent ces vices, qui ruinent les grands États et attirent le courroux du ciel. La cour du Dauphin, avec ses jeunes gens qui n'aimaient que les plaisirs violents et grossiers, avec ses femmes fardées et leur toilette décolletée, avec ses courtisans qui cachaient sous leurs perruques une physionomie indécise et des sentiments obscurs, n'était pas composée de Français : c'étaient des barbares, des sauvages, semblables à ceux de l'Amérique, qui passent leur vie à la chasse, ne connaissent que des mœurs féroces, adorent le soleil et ne craignent pas Dieu. Quand la Bruyère les voyait à la messe du roi, dans la chapelle de Versailles, cela lui rappelait une médaille frappée assez récemment en l'honneur de la révocation de l'édit de Nantes, et dont le roi, disait le P. du Rosel, s'était beaucoup occupé avec le P. de la Chaise. Cette médaille, du reste fort connue, représentait un parterre de tournesols avec le soleil au-dessus ; l'exergue était ainsi conçue : *Ab eo conversio nostra.* « De lui vient notre conversion », faisait dire le P. de la Chaise aux protestants convertis ; mais la Bruyère traduisait : « C'est lui qui nous fait tourner » ; et il attribuait cette devise aux courtisans pour figurer leur culte bizarre, que Bossuet n'a pas craint d'appeler l'athéisme de la cour. Heureusement le roi, qu'ils adoraient, adorait Dieu. Le professeur de géographie de M. le duc de Bourbon décrivait ainsi le pays des vrais Tournesols avec leurs mœurs et leur religion (3) :

« L'on parle d'une région où les hommes sont galants, polis et civils ; les jeunes gens au contraire, durs, féroces, sans mœurs ni politesse (4) : ils se trouvent affranchis de la passion des femmes dans

(1) *Mémoires de la cour,* par Mme de la Fayette.

(2) Mézeray, t. III, p. 54.

(3) Chap. VIII, nº 74.

(4) Cf. Les *Conversations morales,* par Mme Scudéri, p. 282-288; Paris, 1686. L'achevé d'imprimer est daté du 8 juin.

un âge où l'on commence ailleurs à la sentir; ils leur préfèrent des repas, des viandes et des amours ridicules. Celui-là chez eux est sobre et modéré, qui ne s'enivre que de vin : l'usage trop fréquent qu'ils en ont fait le leur a rendu insipide; ils cherchent à réveiller leur goût éteint par des eaux-de-vie, et par toutes les liqueurs les plus violentes; il ne manque à leur débauche que de boire de l'eau-forte. Les femmes du pays précipitent le déclin de leur beauté par des artifices qu'elles croient servir à les rendre belles : leur coutume est de peindre leurs lèvres, leurs joues, leurs sourcils et leurs épaules, qu'elles étalent avec leur gorge, leurs bras et leurs oreilles, comme si elles craignaient de cacher l'endroit par où elles pourraient plaire, ou ne pas se montrer assez. Ceux qui habitent cette contrée ont une physionomie qui n'est pas nette, mais confuse, embarrassée dans une épaisseur de cheveux étrangers, qu'ils préfèrent aux naturels et dont ils font un long tissu pour couvrir leur tête : il descend à la moitié du corps, change les traits et empêche qu'on ne connaisse les hommes à leur visage. Ces peuples d'ailleurs ont leurs dieux et leur roi : les grands de la nation s'assemblent tous les jours, à une certaine heure, dans un temple qu'ils nomment église; il y a au fond de ce temple un autel consacré à leur Dieu, où un prêtre célèbre des mystères qu'ils appellent saints, sacrés et redoutables; les grands forment un vaste cercle au pied de cet autel, et paraissent debout, le dos tourné directement aux prêtres et aux saints mystères, et les faces élevées vers leur roi, que l'on voit à genoux sur une tribune, et à qui ils semblent avoir tout l'esprit et tout le cœur appliqué. On ne laisse pas de voir dans cet usage une espèce de subordination; car ce peuple paraît adorer le prince, et le prince adorer Dieu. Les gens du pays le nomment ***; il est à quelque quarante-huit degrés d'élévation du pôle, et à plus d'onze cents lieues de mer des Iroquois et des Hurons. »

Le duc de Bourbon n'eut aucune peine à comprendre cette leçon de géographie politique. Le 8 août, il refusa d'aller à la chasse avec Monseigneur. Qu'était-il donc arrivé? La nuit précédente, le roi s'était réveillé claquetant des dents, avec douleurs de tête et un abattement considérable par tout le corps. Cet accès de fièvre, aussi violent qu'inattendu, jeta l'alarme dans toute la cour. On eût dit que c'était le coup de lance de Montgommery, qui frappa Henri II au milieu des fêtes et réjouissances. On saigna le roi, on le purgea. Le mal persista avec opiniâtreté. Le 21 août, sur les instances de M. de Louvois, on eut re-

cours à la poudre des jésuites. Le quinquina fit son miracle ordinaire, il coupa la fièvre. — L'inquiétude avait été si grande, qu'elle s'était répandue jusqu'à Chantilly. Condé accourut à Versailles pour voir le roi ; il était lui-même si souffrant de la goutte, qu'on ne pouvait dire lequel des deux était le plus malade. Ils n'en parurent troublés ni l'un ni l'autre. « Si la vie est misérable, elle est pénible à supporter; si elle est heureuse, il est horrible de la perdre. L'un revient à l'autre (1). » « Le roi s'est entretenu fort gaiement avec M. le Prince, » dit froidement Dangeau.

On n'était plus inquiet de la santé de la duchesse de Bourbon. Les vapeurs qu'elle avait éprouvées avaient fait place à une santé régulière, à une gaieté si franche et si vive, qu'elle amusait toute la cour. Quand le roi sortait en carrosse, il voulait toujours avoir la duchesse de Bourbon avec lui. On la voyait aussi se promener souvent à pied dans les jardins de Versailles avec son mari. M. le Duc était content de les accompagner et de prendre part à leur bonne humeur. Elle alla plusieurs fois à l'Opéra de Paris avec Monseigneur, mais toujours en compagnie de Mme la Duchesse, dont la présence était nécessaire, car Mme de Polignac vint deux fois trouver Monseigneur dans sa loge. Au milieu de ces divertissements, la duchesse de Bourbon ne se laissait pas dissiper ; elle trouvait moyen de donner quelques heures à la Bruyère : le moraliste prenait un plaisir extrême à voir le caractère d'Arténice se développer sous ses yeux. Loin de s'appliquer à contredire avec esprit, elle ne cherchait qu'à lui montrer du bon sens et de la justesse ; et il disait (2) : « Elle s'approprie vos sentiments, elle les croit siens, elle les étend, elle les embellit : vous êtes content de vous d'avoir pensé si bien, et d'avoir mieux dit encore que vous n'aviez cru. Elle est toujours au-dessus de la vanité, soit qu'elle parle, qu'elle écrive : elle oublie les traits où il faut des raisons ; elle a déjà compris que la simplicité est éloquente. » Elle n'avait pas besoin de faire usage des jolis discours et des belles-lettres ; la sincérité, l'ardeur, l'empressement, lui suffisaient pour persuader et obtenir tout ce qu'elle voulait. Quelle joie pour son vieux maître de la voir sur ce grand théâtre faire briller toutes ses vertus ! Jamais il ne perdra le souvenir de ces beaux jours, et il en léguera à la postérité un souvenir impérissable.

(1) Chap. XI, n° 33.
(2) Chap. XII, n° 28.

La tristesse de Mme la Dauphine faisait un contraste frappant avec le bonheur de la duchesse de Bourbon. Rien de sincère dans les soins qu'on rendait à cette malheureuse princesse. Après avoir essuyé de longs chagrins et supporté de cruelles souffrances, sans autres consolations que celles de la résignation chrétienne, elle vit arriver la fin de sa grossesse. Pendant une demi-heure on la crut morte, tant le danger était grand. Enfin elle mit au monde le duc de Berri, le 31 août à midi. A une heure Monseigneur était parti pour la chasse au cerf. On rapporte que la Dauphine, tenant dans ses bras le nouveau-né, lui dit (1) :

O mon fils, que tes jours coûtent cher à ta mère!

Elle était persuadée qu'elle en mourrait. Et le moraliste faisait cette réflexion bien bourgeoise (2) : « Il était délicat autrefois de se marier; c'était un long établissement, une affaire sérieuse, et qui méritait qu'on y pensât. L'on était pendant toute sa vie le mari de sa femme, bonne ou mauvaise : même table, même demeure, même lit. L'on n'en était point quitte pour une pension ; avec des enfants et un ménage complet, l'on n'avait pas les apparences et les délices du célibat. »

Malgré son air naïf, la Bruyère comprenait très bien les mœurs des princes : il n'en était que plus satisfait de voir le bonheur du duc de Bourbon confirmé par l'approbation du roi et l'applaudissement de toute la maison de Condé. Non seulement le jeune prince avait une conduite irréprochable, mais encore il prenait naturellement le parti du bon ordre et des bonnes mœurs. « Un jour, à la chasse de Monseigneur, il y eut une petite tricherie, écrivait de la Noue à M. le Prince, 8 août 1686 (3). M. de la Châtre demanda les figues au duc de Bourbon, et en les demandant il s'empara du panier. Le duc de Bourbon le lui reprit, en disant qu'il pouvait prendre des figues, mais qu'il ne fallait pas qu'il s'emparât du panier. On se moqua de l'autre : ce voyant, M. de la Châtre se fâcha, et s'en retourna en disant qu'il ne voulait point en prendre. On n'en rit que plus fort. Les petites gens comme lui doivent se connaître : le duc de Bourbon fut fort approuvé. » M. le duc de Bourbon avait compris la politique du roi.

(1) *Andromaque* de Racine, acte III, scène VIII.
(2) Chap. XIV, nº 34.
(3) Mss. de l'hôtel de Condé.

Sa Majesté laissait son fils unique parfaitement libre de vivre comme bon lui semblait : Monseigneur était d'âge à se conduire tout seul, et à choisir ses amis, même parmi ces esprits légers qui voltigeaient autour de lui ; mais dès qu'ils voulaient s'emparer de l'héritier de la couronne ou qu'ils essayaient de prendre le panier aux figues, toutes ces petites gens suspendus à la fortune de Monseigneur roulaient à terre, s'enfuyaient dans toutes les directions, et disparaissaient, sauf à revenir quelque temps après pour profiter de meilleures occasions. Pendant ce temps-là, le duc de Bourbon demeurait à la cour, le cœur content, l'esprit dispos et la vanité satisfaite : il jouissait simplement des avantages de son rang et de sa condition. « L'affectation dans le geste, dans le parler et dans les manières, est souvent une suite de l'oisiveté et de l'indifférence; et il semble qu'un grand attachement ou de sérieuses affaires jettent l'homme dans son naturel (1). »

La Bruyère, faisant un retour sur lui-même, reconnut qu'il avait eu tort d'être si fort offensé des railleries qu'il avait jadis essuyées (2) : « Notre vanité et la trop grande estime que nous avons de nous-mêmes nous fait soupçonner dans les autres une fierté qui y est quelquefois, et qui souvent n'y est pas. Une personne modeste n'a point cette délicatesse. » Après tout, la Bruyère n'était point à plaindre : il s'excitait lui-même à goûter les avantages qui lui étaient accordés. « Pensons, disait-il (3), que comme nous soupirons présentement pour la florissante jeunesse qui n'est plus et qui ne reviendra point; la caducité suivra, qui nous fera regretter l'âge viril où nous sommes encore, et que nous n'estimons pas assez. »

(1) Chap. XI, nº 146.
(2) Chap. XI, nº 72.
(3) Chap. XI, nº 39.

CHAPITRE XVIII.

1686 (août-novembre).

La Bruyère enseigne, d'après Mézeray, la doctrine politique de l'Hospital au duc de Bourbon. — Images de la cour de Henri III. — Hypocrisie à la cour de Louis XIV. — Directeurs et confesseurs. — Singuliers apôtres que Louvois et son frère l'archevêque de Reims : indignation de Bossuet. — Double silhouette de Mgr l'archevêque de Paris et de Mgr l'évêque de Grenoble. — Réception de l'ambassade de Siam par Louis XIV. — Aggravation du mal du roi. — On craint pour sa vie. — Cabales et complots autour du Dauphin. — Anet ; libertinage et fêtes. — Prise de Bude par les Impériaux. — La ligue d'Augsbourg devient menaçante. — Le roi se résout à subir la grande opération. — Il s'y prépare en secret, comme s'il allait mourir. — Il maintient l'ordre dans son royaume et la bonne intelligence dans sa famille. — Louvois et Seignelay contraints de paraître s'aimer. — Monseigneur n'était point le grand homme qu'on rêvait. — Hypocrites et libertins sont inquiets de ce qui va arriver. — Tristesse de la cour. — Gaieté de la duchesse de Bourbon. — Elle tombe malade de la petite vérole. — Condé vient de Chantilly à Fontainebleau pour la soigner. — La cour part pour Versailles. — Le roi subit la grande opération. — Joie du peuple en apprenant que le roi est sauvé.

C'est un curieux spectacle que de voir l'arrière-petit-fils d'un apothicaire ligueur, qui avait combattu la doctrine des politiques avec la dernière énergie, jusqu'à se rendre complice de la mort du président Brisson, enseigner la doctrine des mêmes politiques à un arrière-petit-fils des princes de Condé, qui avaient été les plus hardis défenseurs du parti protestant ; et cela sous les yeux de Louis XIV, en lisant au jeune prince, avec l'approbation du grand Condé, l'histoire républicaine des derniers Valois et des premiers Bourbons. Ce Montaigne mitigé, comme l'appelle Mathieu Marais (1), tempérait la vigueur de

(1) Bibliot. nat. Fonds français, n° 5669, publié par Servois, *Notice biograph.*, p. CLII.

l'historien et la force de ses opinions par un scepticisme prudent qui lui permit d'en extraire des maximes d'une exquise sagesse (1).

Mézeray, esprit frondeur et chagrin, conserva toujours l'humeur et l'éloquence d'un pamphlétaire. Dans les récits assez rapides de son *Abrégé*, il exposait l'antique querelle de la puissance établie et des droits naturels contre lesquels il n'y a point de prescription (2), et il s'appliquait à démasquer la détestable politique de Machiavel, qui rend toujours les princes tyrans et les pleuples malheureux. Il exécrait Catherine de Médicis, comme l'auteur de tous les conseils de violence ou d'iniquité, sous François II, Charles IX et Henri III. Il avait un vrai respect (3) pour le chancelier Michel de l'Hospital, parce qu'il blâma les procédures violentes sur les faits de la religion, qu'il voulut bannir les noms injurieux de luthériens, de huguenots et de papaux, et qu'il pria chacun de déposer sa haine, pour n'avoir d'autre passion que celle du bien public, dans lequel est contenu celui des particuliers. « Le mauvais destin de la France, dit-il (4), fut plus fort que ces sages conseils. La justice est de soi une chose divine, et très nécessaire à la société: mais comme le nombre des méchants sera éternellement le plus grand, la poursuite de ce bien sera toujours louable et toujours inutile (5). » Telle est la maxime désespérée de Mézeray. On comprend ce sombre fatalisme au milieu des affreuses perturbations qui bouleversèrent la France, dans la dernière moitié du seizième siècle. Mais, en lisant cette histoire avec le duc de Bourbon, la Bruyère ne put laisser passer sous silence une doctrine aussi fausse qu'attristante : il n'eut pour la réfuter qu'à mettre Mézeray en contradiction avec lui-même, ou, ce qui n'était pas moins facile, avec les faits et les événements qu'il racontait.

Si dans un État, dit Mézeray (6), c'est une marque certaine de décadence que le défaut de bonnes têtes pour le conseil et de grands capitaines pour l'exécution, c'est aussi une cause infaillible de troubles et de guerres civiles, que la multitude des princes et des seigneurs trop puissants, lorsqu'il n'y a point d'autorité assez forte pour les contenir et pour les ranger à leur devoir. Ce malheur arriva en

(1) Lettre XVII, du 4 juillet 1686.
(2) *Abrégé* de Mézeray, t. III, p. 341.
(3) *Ibid.*, p. 81.
(4) *Ibid.*, p. 118.
(5) *Ibid.*, p. 66.
(6) T. III, p. 57.

France après la mort du roi Henri II. Dès qu'il eut expiré, les factions, qui s'étaient formées durant son règne, commencèrent à remuer, et par malheur rencontrèrent, pour se fortifier, les différents partis de la religion, grand nombre de malcontents, beaucoup d'amateurs de nouveauté et, qui plus est, quantité de braves gens de guerre, lesquels, ayant été licenciés, voulurent se donner de l'emploi à quelque prix que ce fût. On voyait d'un côté les princes du sang et le connétable (tous parents ou ancêtres de M. le duc de Bourbon), de l'autre les princes de la maison de Guise; entre ces deux partis, la reine mère, qui marchandait celui dont elle pourrait mieux s'accommoder, et flattait tantôt l'un, tantôt l'autre; au milieu, la personne d'un jeune roi aussi faible d'esprit que de corps, exposée au premier occupant; et, pour le prix du combat, le gouvernement du royaume.

La conspiration d'Amboise et son cruel châtiment saisirent d'horreur les âmes tendres et humaines (1). On espérait que le roi François II, venant à sa parfaite majorité, pourrait étouffer les factions (2); mais il n'avait pas dix-sept ans quand il mourut; et son frère, Charles IX, n'avait que dix ans quand il lui succéda. On craignit justement de voir les factions s'enflammer davantage et passer de la sédition à une sanglante guerre. C'est en effet ce qui arriva. Une fois la guerre allumée, guerre civile et religieuse, rien ne put l'éteindre; la paix fut souvent conclue, paix boiteuse ou mal assise; le feu, qui couvait sous la cendre, se rallumait toujours et faisait des ravages de plus en plus terribles; complots, trahisons, assassinats, massacres, tout fut employé et rien ne put réussir. La Saint-Barthélemy même fut un crime aussi inutile qu'atroce: on avait fait intervenir le peuple dans la querelle; il se mit alors de la partie, et fut plus violent que les autres, mais il ne résolut pas le problème qui avait déjà coûté tant de peines et tant de sang à la France. Charles IX mourut épuisé, à 25 ans, laissant le royaume dans une effroyable confusion de toutes choses. Son frère, Henri III, roi de Pologne, passait pour un prince vaillant et énergique; il ne fit pas mieux que ses prédécesseurs. Le vainqueur de Jarnac et de Moncontour fut vaincu par les délices de la cour et les flatteries de ses favoris. A la fin, ses peuples se liguèrent et se soulevèrent pour ne plus souffrir des oppressions pareilles à celles qu'ils avaient ressen-

(1) *Abrégé* de Mézeray, t. III, p. 70.
(2) T. III, p. 81.

ties depuis le règne du bon roi Louis XII (1). Henri III fut chassé de Paris, à la journée des Barricades. Les états de Blois voulurent rétablir la puissance des lois contre les empiétements continuels de la tyrannie. Ce qui ne provenait pas seulement des factions de la Ligue, mais encore du désir unanime des peuples (2) : persuadés que le roi perdrait bientôt ou la vie ou l'esprit (car Miron, son premier médecin, avait dit imprudemment que l'un ou l'autre arriverait dans un an), ils croyaient qu'il était nécessaire de mettre des barrières si hautes et si fortes à celui qui viendrait à la couronne, qu'il ne pût jamais les forcer. « Mais les mœurs trop corrompues des Français, dit Mézeray (3), ne s'accordaient pas avec leurs souhaits ; ils désiraient en vain ce qu'ils ne méritaient pas. » — Et cependant Dieu eut pitié de la France, quoi qu'en dise Mézeray. Après la mort de Henri III, qui périt assassiné et peu regretté, son successeur, Henri IV, que le peuple détestait, força ces murailles si hautes et si fortes qu'on avait voulu lui opposer; et le premier usage qu'il fit de sa victoire fut d'inaugurer la liberté de conscience, que tous les partis revendiquaient pour eux et ne voulaient point accorder aux autres. Sa conversion au catholicisme prouve qu'il était de bonne foi dans cette entreprise, et il assura ainsi le repos de la France et la solidité de sa dynastie. Ce dénouement inespéré du long et terrible drame que raconte Mézeray est le triomphe de la doctrine politique que repoussait le sire safranier de la Ligue (4), et que la Bruyère, le philosophe, enseignait au duc de Bourbon comme la morale de cette histoire.

La politique est une science et un art : les Valois possédèrent la science ; ils n'eurent point l'art, ni même la pratique. Ils auraient bien voulu appliquer les principes de l'Hospital ; ils n'y purent jamais parvenir. C'est ce qui les perdit. Trop faibles pour dominer les partis, ils furent entraînés par eux, non seulement à commettre les fautes les plus graves, mais encore à ruiner toute leur autorité par la plus criminelle tyrannie. Charles IX s'opposait au meurtre de Coligny, qui avait, disait-on, fait assassiner François de Guise ; on le pressa tellement qu'à la fin il s'écria en jurant : « Eh bien ! puisqu'il le faut, je ne veux pas qu'il en reste un seul pour me le reprocher (5). » Et alors eut

(1) *Abrégé* de Mézeray, t. III, p. 258, 259.

(2) T. III, p. 258.

(3) T. III, p. 259.

(4) Sobriquet de J. de la Bruyère dans la *Satire Menippée*.

(5) *Abrégé*, t. III, p. 153.

lieu le massacre de la Saint-Barthélemy. Henri III s'était réconcilié avec Henri de Guise : incontinent il fut pris de peur; on lui reprocha sa faiblesse (1), et on le détermina à se délivrer une bonne fois, en faisant tuer celui à qu'il avait juré sur les autels amitié, confiance et fidélité (2). « Il ne faut, dit la Bruyère, ni art ni science pour exercer la tyrannie; et la politique qui ne consiste qu'à répandre le sang est fort bornée et de nul raffinement; elle inspire de tuer ceux dont la vie est un obstacle à notre ambition : un homme né cruel fait cela sans peine. C'est la manière la plus horrible et la plus grossière de se maintenir ou de s'agrandir. »

Les Valois réussirent à corrompre les Français. « En quelque endroit qu'allât Catherine de Médicis, dit Mézeray (3), elle traînait toujours après elle tout l'attirail des plus voluptueux divertissements, et particulièrement un cent des plus belles femmes de la cour qui menaient en laisse deux fois autant de courtisans. » — « Il fallait, comme dit Montluc, que, dans le plus grand embarras de la guerre, le bal marchât toujours. Le son des violons n'était point étouffé par le son des trompettes; le même équipage traînait les machines de ballet et les machines de guerre, et on voyait, dans une même lice, des combats où les Français s'entr'égorgeaient, et des carrousels où les dames prenaient leurs plaisirs. » — « C'est une politique sûre et ancienne dans les républiques, dit la Bruyère (4), que d'y laisser le peuple s'endormir dans les fêtes, dans les spectacles, dans le luxe, dans le faste, dans les plaisirs, dans la vanité et la mollesse ; le laisser se remplir du vide et savourer la bagatelle : quelles grandes démarches ne fait-on pas au despotique par cette indulgence! » Mais il n'y a là ni science ni art politique. « Quand on veut changer et innover dans une république (5), c'est moins les choses que le temps que l'on considère. Il y a des conjonctures où l'on sent bien qu'on ne saurait trop attenter contre le peuple; et il y en a d'autres où il est clair qu'on ne saurait trop le ménager. » Discerner ces conjonctures et savoir en profiter (6), voilà la science et l'art qui manquèrent aux derniers Valois, et que Henri IV possédait au plus haut degré. C'est pourquoi il parvint à établir dans son royaume une paix durable.

(1) *Abrégé,* t. III, p. 260.
(2) Chap. x, n° 2.
(3) *Abrégé,* t. III, p. 142.
(4) Chap. x, n° 3.
(5) Chap. x, n° 5.
(6) Chap. x n°

Le 20 août 1686, le roi Louis XIV se sentit si souffrant, qu'on le crut perdu. Les médecins avec le quinquina coupèrent la fièvre. Mais il resta un mal douloureux, menaçant, qui résistait aux remèdes et qui pouvait devenir mortel. Si le roi succombait, allait-on voir les mêmes malheurs qui suivirent la mort de Henri II? Qui peut le savoir? qui osera le dire? Cependant cette question se présentait d'elle-même en lisant Mézeray, et la Bruyère remarqua quelques symptômes alarmants. Quel que fût le soin que prît le roi de satisfaire toute sa cour, il y avait toujours des mécontents. Depuis qu'il était souffrant, il ne pouvait ouvrir à tout venant un libre accès auprès de sa personne (1). « Mille gens à peine, comme dit la Bruyère, font la foule au lever pour être vus du prince, qui n'en saurait voir mille à la fois; et s'il ne voit aujourd'hui que ceux qu'il vit hier et qu'il verra demain, combien de malheureux! » Le roi n'était jamais plus gai que quand il avait peu de monde avec lui. Le 11 juillet (2), comme il allait à Maintenon visiter les travaux du canal de l'Eure, le marquis de Gèvres lui demanda la permission de l'y suivre; il le refusa, et le soir il lui dit : « Marquis de Gèvres, je vous ai vu ce matin si fâché de ce que je vous refusais de me suivre, que je vous le permets. » Combien dévorèrent en silence le refus de Sa Majesté sans recevoir la moindre consolation!

La piété du roi faisait aussi bien des mécontents. On n'osait ou ne pouvait s'en prendre au roi lui-même; il avait bien le droit de faire son salut comme il l'entendait : mais on prétendait que sa cour était pleine d'hypocrisie comme celle de Henri III; nulle piété n'était sincère. Chez les uns, c'était vanité; chez d'autres, singularité; dans ceux-ci dépit et chagrin, dans ceux-là faiblesse et petitesse de génie, et dans plusieurs imposture et calcul. Tel était le langage du monde, où tout roulait sur l'intérêt. « On veut, et l'on veut sans distinction, dit Bourdaloue (3), qu'un intérêt secret soit le ressort, le motif de tout le bien qu'on y pratique, de tout le culte qu'on y rend à Dieu, de toutes les résolutions qu'on y prend de mener une vie chrétienne, de toutes les conversions qui y paraissent, de toutes les réformes qu'on y aperçoit; on veut qu'une basse et servile politique en soit le principe et la fin. »

Mme de Montespan était naturellement de cet avis. Elle alla avec la grande Mademoiselle à vêpres à Saint-Cyr, et se fit montrer tout

(1) Chap. VIII, n° 71.
(2) Dangeau, t. I, p. 36.
(3) 2e sermon pour la Toussaint, 1er point.

l'établissement des demoiselles. M[me] de Maintenon, la grande maîtresse de céans, se trouva privée d'y aller pour ne pas les rencontrer ; elle pria M[me] de Brinon de conduire ces dames partout. Elles allèrent partout, et se déclarèrent fort édifiées de ce qu'elles avaient vu. Ainsi l'adultère se glissait sous le couvert de la dévotion jusque dans l'asile de la vertu. « C'est trop contre un mari, disait la Bruyère (1), d'être coquette et dévote ; une femme devrait opter. » L'on voyait des femmes qui, n'ayant pas assez d'un confesseur pour leur conduite, n'usaient d'aucun discernement dans le choix de leurs directeurs. La Bruyère ne pouvait les comprendre : une foule de questions bizarres se présentaient à son esprit (2) : « Si le confesseur et le directeur ne conviennent point sur une règle de conduite, qui sera le tiers qu'une femme prendra pour sur-arbitre ? » — « Si une femme pouvait dire à son confesseur, avec les autres faiblesses, celle qu'elle a pour son directeur et le temps qu'elle perd dans son entretien, peut-être lui serait-il donné pour pénitence d'y renoncer (3). » Sa conclusion est fort juste (4) : « Le capital pour une femme n'est pas d'avoir un directeur, mais de vivre si uniment qu'elle puisse s'en passer. »

Quelques prédicateurs, des mieux disants, trahissaient en chaire le même défaut. « L'orateur fait de si belles images de certains désordres, y fait entrer des circonstances si délicates, met tant d'esprit, de tour et de raffinement dans celui qui pèche (5), que si je n'ai pas de pente à vouloir ressembler à ses portraits, j'ai besoin du moins que quelque apôtre, avec un style plus chrétien, me dégoûte des vices dont l'on m'avait fait une peinture si agréable. » Dans ce genre oratoire se distingua, dit-on (6), l'abbé des Alleurs, qui fit des scènes françaises de la Comédie italienne de petits avents et de petits carêmes, et qui devint aumônier de quartier de M[me] la Dauphine. Quels apôtres pouvaient donc d'un style plus chrétien corriger les fâcheux effets de cette éloquence fine et délicate ? Étaient-ce ceux qui avaient évangélisé les huguenots convertis par M. de Louvois ? « L'on voit des clercs, disait la Bruyère (7), revenir de quelques pro-

(1) Chap. III, n° 41.
(2) Chap. III, n° 37.
(3) Chap. III, n° 39.
(4) Chap. III, n° 38.
(5) Chap. XV, n° 9.
(6) Cf. *Mémoires de l'abbé Legendre*, p. 11.
(7) Chap. XV, n° 22.

vinces où ils n'ont pas fait un long séjour, vains des conversions qu'ils ont trouvées toutes faites, comme de celles qu'ils n'ont pu faire, se comparer déjà aux Vincents et aux Xaviers, et se croire des hommes apostoliques : de si grands travaux et de si heureuses missions ne seraient pas à leur gré payées d'une abbaye. » Si ce n'étaient pas ces apôtres-là qui pouvaient dégoûter des vices de la cour, ce n'étaient pas non plus ceux qui, à l'exemple de l'archevêque de Reims, menaient les affaires de la religion comme celles de la politique. Il faisait bonne chère, et ne pouvait s'empêcher de se plaindre quand il manquait de convives (1). Un jour, ne voyant que deux personnes du dehors à son dîner : « C'est trop, dit-il, cent écus par tête ! » En 1686, il fut retenu pendant trois mois par la maladie à Paris (2); soudain il partit avec précipitation : les médisants assuraient qu'il avait reçu ordre de se retirer à son archevêché, soit pour avoir chassé de chez lui sa nièce la marquise de Créquy et son époux, auxquels il donnait un logement, soit pour quelque autre cause secrète. « On espère, disait la Bruyère (3), que la dévotion de la cour inspirera enfin la résidence. »

Bossuet alors vivait fort retiré dans son diocèse, s'éloignant avec dégoût des intrigues de la cour. L'expérience qu'il en avait lui avait, selon son expression, enfoncé l'âme plus profondément dans les vues de la foi. Il trouvait un goût nouveau dans la retraite, et il revenait, avec Fénelon et Fleury, de la Trappe, où il avait passé quelque temps auprès de son ami de Rancé ; ayant appris la promotion par le pape de vingt-sept cardinaux, il écrivit de Paris à l'abbé de la Trappe la lettre suivante (4) : « Toute la compagnie, Monsieur, arriva mercredi à Versailles en bonne santé : la première chose que j'y appris, fut la promotion, et vous pouvez juger de la joie que j'ai de celle de notre ami M. de Grenoble. Je trouvai ses frères qui venaient de faire de sa part au roi un compliment de soumission, qui fut bien reçu, et ils lui ont dépêché un courrier pour lui dire que Sa Majesté agréait qu'il acceptât le bonnet. J'ai appris que certaines gens n'ont pu dissimuler leur mécontentement. Quelques-uns croient que le nouveau cardinal viendra ici : pour moi, je le souhaite par rapport à ma satisfaction; du reste, hors qu'on ne le mande, à quoi je vois peu de disposition, ou

(1) *Journal de l'abbé Le Dieu*, t. II, p. 74-75.
(2) *Mémoires du marquis de Sourches*, t. I, p. 426.
(3) Chap. XIII, n° 29.
(4) 14 septembre 1686.

qu'il n'y ait quelque raison que je ne sais pas, je crois qu'il doit demeurer, et qu'il le fera ainsi en attendant que les occasions de servir l'Église lui viennent naturellement. » Bossuet se moquait doucement de l'archevêque de Paris, M. de Harlay, qui se croyait le seul digne du bonnet ou chapeau de cardinal (1). Les amis de M. de Harlay accoururent à Versailles pour faire donner ordre au nouveau cardinal de sortir du royaume, ou de renvoyer le bonnet au pape. Ils ne pouvaient supporter qu'on eût regardé un homme de rien, M. Lecamus, qui n'avait d'autres mérites que de manger des légumes et de mener une vie pénitente, à de grands seigneurs, à un M. de Harlay, à qui le roi avait promis le bonnet en échange de la feuille des bénéfices. Tout ce qu'ils purent obtenir fut qu'on lui fit entendre de ne point venir à la cour. « O mes chers légumes ! s'écria-t-il, que je vous ai d'obligation ! » Cette impertinence ne pouvait surprendre personne de la part d'un évêque du commun, qui n'avait pas voulu apprendre, l'an passé, de M. de Louvois, comment il devait instruire ses ouailles et les édifier. Il donnait même aux mondains, comme Mme de Sévigné et la Fontaine, la plus grande idée de la vertu. La Bruyère fit du même coup le portrait de M. de Grenoble et la critique de tous les prélats de cour, à cause de cette promotion au cardinalat (2) : « Ce prélat ne se montre point à la cour, il est de nul commerce, on ne le voit point avec des femmes; il ne joue ni à grande ni à petite prime, il n'assiste ni aux fêtes, ni aux spectacles, il n'est point homme de cabale, et il n'a point l'esprit d'intrigue ; toujours dans son évêché, où il fait une résidence continuelle, il ne songe qu'à instruire son peuple par la parole et à l'édifier par son exemple ; il consume son bien en des aumônes, et son corps par la pénitence; il n'a que l'esprit de régularité, et il est imitateur du zèle et de la piété des Apôtres. Les temps sont changés, il est menacé sous ce règne d'un titre plus éminent; comment lui est venue, dit le peuple, cette nouvelle dignité ? »

Faire servir Dieu et la religion à la politique, c'était, selon la Bruyère (3), l'œuvre des mondains terrestres ou grossiers, dont l'esprit et le cœur sont attachés à une petite portion de ce monde où ils habitent, et qui ont les meilleures dispositions pour tomber dans l'incrédulité ou l'indifférence. « Et cependant jusques où les hommes, peu-

(1) *Mémoires de l'abbé Legendre.*
(2) Chap. XII, n° 25.
(3) Chap. XVI, n° 23.

sait-il (1), ne se portaient-ils point par l'intérêt de la religion, dont ils sont si peu persuadés et qu'ils pratiquent si mal? » L'abbé de Choisy était allé avec M. de Chaumont dans le royaume de Siam, pour essayer de convertir le souverain de cet État lointain à la foi catholique, et l'attacher ainsi à l'autorité du roi de France. La grande ambassade siamoise, qui était venue en France pour présenter ses hommages à Sa Majesté Très Chrétienne, fut le 1er septembre reçue en audience par le roi, dans la grande galerie de Versailles. Rien ne manquait à la pompe de cette réception, pas même des discours composés par l'abbé de Lyonne avec la dernière élégance. Les Siamois marquèrent au roi des respects et même, selon leur coutume, de l'adoration ; ils allèrent aussi à l'audience chez Monseigneur, et firent des compliments bien tournés au duc de Bourgogne, au duc d'Anjou et même au duc de Berri. Ils offrirent au roi et à Monseigneur, de la part du roi leur maître, des présents composés, dit le marquis de Sourches (2), d'assez vilaines porcelaines, de quelques cabinets et paravents de la Chine assez beaux, et de quelques vases d'or et de tombac assez médiocres : mais tout se passa avec cet air de grandeur qui plaisait tant au roi dans les cérémonies publiques, surtout quand il y voyait un intérêt sérieux pour l'État et la religion. Les courtisans devisaient à l'envi sur cette ambassade qui avait mis toute la cour en mouvement. Tous n'approuvaient pas l'appareil somptueux et le langage de l'adulation (3); on murmurait surtout contre la zombaye, ou prosternation orientale ; on demandait, dans l'entourage de Monseigneur et parmi les familiers de M. de Vendôme, à quoi pouvait servir cette ambassade si longuement préparée par M. de Chaumont et l'abbé de Choisy? A établir un comptoir à Bancock! En vérité, cela ne valait pas la peine de faire tant de bruit. Mais on disait que le roi de Siam n'était pas éloigné de se faire chrétien, qu'il avait promis d'établir un séminaire et des églises, et de mettre la mission de Siam sur un bon pied. Les libertins riaient beaucoup de ces prétentions étourdies de l'abbé de Choisy, qui croyait que les Orientaux changeaient aussi facilement de religion qu'il changeait de costume (4). Le roi était la dupe du barkalon ou ministre de Siam, nommé Constance,

(1) Chap. XVI, n° 24.
(2) De Sourches, t. I, p. 438.
(3) Chap. VI, n° 71. *Voyage de Siam*, par le P. Tachard, éd. de 1686.
(4) *Mémoires de l'abbé Choisy. Gazette de France*, septembre 1686.

ancien cabaretier de Céphalonie, et de sa femme, née dans une cuisine grecque : ces deux aventuriers, curieux d'employer le plus grand roi du monde à soutenir leur crédit personnel auprès du petit monarque oriental, avaient promis tout ce que l'on avait voulu, mais se moquaient avec raison de toutes les querelles religieuses. Le fait était malheureusement vrai : on le vit bien plus tard à la disgrâce du barkalon. Mais, pour compenser ces dépenses, on espérait au moins que le christianisme, une fois prêché à Siam, ne pourrait plus y être détruit. La Bruyère partageait cette espérance, sans doute pour se consoler de la honte qu'il éprouvait de voir prêcher la religion de Jésus-Christ par des apôtres aussi ridicules que l'abbé de Choisy. « Si l'on nous assurait, dit-il (1), que le motif secret de l'ambassade des Siamois a été d'exciter le Roi Très Chrétien à renoncer au christianisme, à permettre l'entrée de son royaume aux Talapoins, qui eussent pénétré dans nos maisons pour persuader leur religion à nos femmes, à nos enfants et à nous-mêmes, par leurs livres ou par leurs entretiens, qui eussent élevé des pagodes au milieu de nos villes où ils eussent placé des figures de métal pour être adorées, avec quelles risées n'entendrions-nous pas des choses si extravagantes ! Nous faisons cependant six mille lieues pour la conversion des Indes, des royaumes de Siam, de la Chine et du Japon, c'est-à-dire pour faire très sérieusement à tous les peuples des propositions qui doivent leur paraître très folles et très ridicules. Ils supportent néanmoins nos religieux et nos prêtres ; ils les écoutent quelquefois, leur laissent bâtir leurs églises et faire leurs missions. Qui fait cela en eux et en nous ? ne serait-ce point la force de la vérité ? »

Cette question intéressait fort peu M. de Vendôme. Il tournait alors ses vues d'un autre côté. C'est ce que le marquis de la Fare a très bien raconté dans ses mémoires. « D'abord les princes du sang, dit-il (2), furent assez unis avec M. de Vendôme et avec le grand prieur son frère; mais cette union ne dura pas longtemps. J'étais depuis quelques années des amis de M. de Vendôme, bien que je fusse de dix années plus vieux que lui ; j'étais aussi parfaitement uni d'amitié avec l'abbé de Chaulieu, pour lors leur favori et entièrement le maître de leurs affaires. Les choses étant en cet état, le roi vint à être gravement malade d'une fistule, et se résolut enfin à l'opération pour ces maux-là, qui pour lors étaient moins communs qu'ils ne le

(1) Chap. XVI, n° 29.

(2) *Mémoires de la Fare.*

sont à présent. Cela fit avec raison craindre pour sa vie, et réveilla par conséquent les cabales auprès de Monseigneur, qui devinrent d'autant plus vives que les chances de mort augmentèrent pour Sa Majesté. » La Fare énumère les probabilités sur lesquelles on pouvait compter pour obtenir l'héritage de Louis XIV; il calcule même les souffrances du roi, et il ajoute avec une froide et profonde raison : « Quoique le roi fût effectivement en danger, il ne voulait pas qu'on le crût. » En effet le roi, qui était allé à Marly le 3 septembre, accompagné d'une très petite cour bien choisie, y donna, avec beaucoup d'entrain et de bonne humeur, cette fête préparée depuis longtemps pour l'amusement de Monseigneur et toujours retardée par la maladie que venait de guérir le quinquina. — « Le roi y a été fort gai, dit un témoin oculaire (Ricous à Condé, 5 septembre) (1), et tout s'est passé en promenades, en jeux et en musique. Le roi fit danser deux fois la duchesse de Bourbon, et cela servait comme d'entr'acte à la musique. Elle dansa parfaitement bien à son ordinaire. Le duc de Bourbon fut presque toujours avec les dames, Mme de Chevreuse et les filles de la Dauphine, à jouer fort civilement; il perdit quarante pistoles au lansquenet, en beau joueur, sans incident, sans la moindre inquiétude. A quatre heures du matin, Monseigneur partit pour Anet; à la promenade, le roi avait dit : « Monseigneur, quand vous serez à Anet, ne « regretterez-vous point ces dames-là? car, quoique l'on soit à Anet, « on ne laisse pas de s'y ennuyer. » Monseigneur ne répondit rien et baissa la vue. »

Le château d'Anet, bâti sur les bords de l'Eure par Henri II pour Diane de Poitiers, était alors occupé par les petits-fils de Gabrielle d'Estrées. M. de Vendôme l'accommodait soigneusement, avec une dépense considérable, et avait invité Monseigneur à venir y passer huit jours entiers au milieu de tous les plaisirs que l'on peut prendre à la chasse. Les paroles que rapporte M. de Ricous prouvent que Louis XIV connaissait les secrètes intentions de M. de Vendôme. La Fare l'avoue ingénument : « M. de Vendôme, l'abbé de Chaulieu et moi, nous avions imaginé, pour divertir Monseigneur à Anet, de lui donner une fête avec un opéra. Campistron, poète toulousain aux gages de M. de Vendôme, fit les paroles d'*Acis et Galathée,* et Lully, notre ami à tous, fit la musique. Cette fête coûta 100,000 fr. à M. de Vendôme, qui n'en

(1) Mss. de l'hôtel de Condé.

avait pas plus qu'il ne lui en fallait; et comme M. le grand prieur, l'abbé de Chaulieu et moi avions chacun notre maîtresse à l'Opéra, le public malin dit que nous avions fait dépenser 100,000 livres à M. de Vendôme pour nous divertir, nous et nos demoiselles. Mais certainement nous avions de plus grandes vues que cela. Elles se sont évanouies dans la suite, toutes choses ayant bien changé de face, et rien n'étant arrivé de ce que nous nous imaginions alors avec quelque apparence. » Il faut avouer que le sort fut bien injuste pour les amis de M. de Vendôme, et Louis XIV eut grand tort de ne pas vouloir sitôt mourir : cela eût arrangé tout fort convenablement. Mais il avait encore près de trente ans à rester sur le trône. Vraiment la vie ne sera plus supportable pour ces libertins, qui avaient mis toutes leurs espérances sur l'avènement du Dauphin. La Bruyère les consolait ainsi : « Si Dieu avait donné le choix ou de mourir ou de toujours vivre, après avoir médité profondément ce que c'est que de ne voir nulle fin à la pauvreté, à la dépendance, à l'ennui, à la maladie, ou de n'essayer des richesses, de la grandeur, des plaisirs et de la santé, que pour les voir changer inviolablement et par la révolution des temps en leurs contraires, et être ainsi le jouet des biens et des maux, l'on ne saurait guère à quoi se résoudre. La nature nous fixe et nous ôte l'embarras de choisir; et la mort qu'elle nous rend nécessaire est encore adoucie par la religion (1). » En effet beaucoup de ces gens, qui comptaient les jours de Louis XIV, mourront avant lui. Tous ne recevront pas en mourant les secours de la religion; mais tous, dès qu'ils verront leurs grandes vues évanouies, oublieront le Dauphin et se jetteront aux pieds du roi.

Pendant que Monseigneur se divertissait à Anet, le duc et la duchesse de Bourbon ne s'ennuyaient pas à Versailles. La duchesse fit ses dévotions, le jour de la Notre-Dame de septembre, avec une piété qui ravit le R. P. du Rosel; et le duc chassa avec plus de succès que dans la compagnie de Monseigneur. Le 11 septembre, le R. P. du Rosel écrivait à Condé : « Il chasse beaucoup et fait merveille : il vient de tuer un loup qui avait dévoré deux femmes. » Mais il ne négligeait pas ses études : « En ce moment, dit le R. P. Alleaume (10 septembre), il étudie avec M. la Bruyère, et M. Sauveur sort d'avec lui. On attend ce soir M. le Duc et Mme la Duchesse. » On venait en effet d'apprendre une grosse nouvelle qui pouvait troubler l'Europe entière. Depuis plusieurs mois,

(1) Chap. XVI, n° 33.

les regards étaient tournés vers la ville de Bude en Hongrie, assiégée par les troupes de l'Empereur ; on ne parlait d'autre chose partout, dit M. de Sourches (1) : ce siège avait une telle importance, que Condé avait désiré voir M. Sauveur expliquer les fortifications bizarres de la place à M. le duc de Bourbon. On n'avait jamais pu en trouver le plan ; c'est pourquoi il avait dû y renoncer et commencer l'étude des fortifications irrégulières. Néanmoins le duc de Bourbon avait suivi toutes les péripéties de ce siège mémorable, et la Bruyère lui avait exposé toutes les conséquences politiques que l'issue, bonne ou mauvaise, devait entraîner après elle. Tant que l'armée impériale était occupée de ce côté-là, elle n'était pas à redouter pour le roi : elle avait échoué en 1684 dans une semblable entreprise ; elle avait déjà en 1686 essuyé bien des difficultés et même quelques revers. La garnison turque se défendait avec une grande vigueur derrière ses murailles ; elle avait fait quelques sorties qui avaient troublé les travaux des assiégeants. Un assaut avait été repoussé : on répétait volontiers à Versailles que les Impériaux avaient l'imagination blessée par l'explosion de quelques mines et n'avançaient plus qu'avec lenteur. C'est pour cela qu'ils faisaient une contrevallation pour se protéger contre une armée turque que le grand vizir amenait au secours de la place (2). Mais, le 10 septembre, on apprit tout à coup que Bude était prise d'assaut, la population passée au fil de l'épée sans distinction d'âge, de sexe ni de religion, et que le grand vizir, qui avait tenté d'attaquer pendant l'assaut, avait lâché pied et laissé au duc de Lorraine une victoire complète. Ce n'est pas tout : dans le même moment, diverses dépêches reçues par le gouvernement du roi firent découvrir que la ligue formée le 9 juillet entre l'Espagne, la Hollande, la Suède, l'Empereur et presque tous les princes d'Allemagne, voulait obliger la France à remettre les choses au même état où elles étaient après le traité de Nimègue, c'est-à-dire à rendre Strasbourg, Casal et Luxembourg. La ligue d'Augsbourg, avec l'appui des troupes victorieuses de l'Empereur, devenait si menaçante, que dès ce jour Louis XIV jugea la guerre inévitable et s'y prépara.

Quelle étrange situation que celle de Louis XIV en ce moment ! « Il a, comme dit la Bruyère (3), une puissance très absolue, qui ôte

(1) T. I, p. 433, 434, 435, 348. *Gazette de France*, septembre et octobre 1686.
(2) Dangeau, t. I, p. 383. De Sourches, t. I, p. 439.
(3) Chap. X, nº 35, 1re édition.

cette distance infinie qui est quelquefois entre les grands et les petits, qui les rapproche, et sous laquelle tous plient également; qui ne laisse point d'occasion aux brigues, à l'intrigue et à la cabale; qui fait que le prince voit tout par ses yeux, qu'il agit immédiatement et par lui-même, que ses généraux ne sont, quoique éloignés de lui, que ses lieutenants, et les ministres que ses ministres : il a aussi une profonde sagesse qui sait déclarer la guerre, qui sait vaincre et user de la victoire; qui sait faire la paix, qui sait la rompre; qui sait quelquefois, et selon les divers intérêts, contraindre les ennemis à la recevoir; qui donne des règles à une vaste ambition, et sait jusqu'où l'on peut conquérir; qui sait, au milieu d'ennemis couverts ou déclarés, se procurer des loisirs, des jeux, des fêtes, des spectacles; cultiver les arts et les sciences; former et exécuter des projets d'édifices surprenants; son génie supérieur et puissant le faisait aimer et révérer des siens, craindre et redouter des étrangers. » Telle était l'opinion de la Bruyère, de la maison de Condé, de la cour de France et de l'Europe entière. Mais Louis XIV avait à l'anus, disent les médecins, une fistule bien déclarée; et aussitôt les brigues s'éveillent, les intrigues s'ourdissent, les cabales s'agitent, l'esprit de désordre semble se glisser partout; les intendants et les généraux dans les provinces obéissent aux ministres plus qu'au roi, et contre sa volonté persécutent les huguenots convertis; les ministres se divisent entre eux, et M. de Seignelay semble devenir l'adversaire de M. de Louvois; la cour se partage entre les le Tellier et les Colbert; les dames mêmes semblent suivre ou Mme de Maintenon ou Mme de Montespan; la discorde éclate jusque dans le ménage du Dauphin, et la Dauphine paraît abandonnée; les troupes soumises à une si sévère discipline murmurent contre les travaux dont on les accable; les plus beaux régiments sont décimés par la maladie; les ennemis longtemps humiliés relèvent la tête; il se fait des ligues à l'étranger, encore plus dangereuses que celles de la cour; le pape même s'entend avec l'Empereur. Le royaume et l'Europe entière semblent s'ébranler : où le repos ne fait-il pas place à l'inquiétude? Le roi a beau cacher et dissimuler ses souffrances, tout l'univers en est informé, chacun s'en occupe, en parle, y pense et dirige sa conduite d'après ce qu'il en sait. On délibère en Suisse, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Angleterre, en Italie et en Espagne, sur la nature et le siège de son infirmité, sur le peu d'espoir qu'il a de se guérir sans une opération très difficile et fort hasardeuse. Enfin l'on prévoit sa

mort, non seulement dans les cours étrangères, chez les souverains et les peuples qui le craignent ou le détestent, mais encore en France, parmi ses fidèles sujets qui l'aiment et le révèrent, dans sa propre maison, jusque dans sa famille, et même auprès de son fils, qui le voit, qui le sait et qui ne s'oppose à rien.

Est-ce que la sentence est aussi partie d'en haut? Est-ce que Dieu a dit : « La fin est venue! la fin est venue sur le roi. Tranchez, concluez. Périsse d'un seul coup tout ce qu'il avait avec lui-même (1)! » Il n'y avait qu'un moyen de savoir si Dieu avait prononcé cette terrible sentence. Après y avoir bien réfléchi, le roi prit sa résolution : il fixa le jour où il serait opéré, et se donna deux mois pour disposer toutes choses comme s'il devait mourir pendant l'opération. Puis il alla (14 septembre) à Maintenon, visiter les travaux du canal de l'Eure, passer ses troupes en revue et recevoir le Dauphin, qui devait revenir d'Anet. La Bruyère ne connut pas d'avance la date de cette grave résolution, mais il en comprit les motifs (2) : « La mort n'arrive qu'une fois, et se fait sentir à tous les moments de la vie : il est plus dur de l'appréhender que de la souffrir. » Le roi avertit Monseigneur, Mme de Maintenon, Louvois, et le R. P. de la Chaise qu'il se ferait opérer après le retour de Fontainebleau, où il allait tous les ans passer une partie de l'automne. Le chirurgien Félix eut ordre de se tenir prêt à ce moment-là ; pour se faire la main, il s'exerça pendant ces deux mois, soit dans les hôpitaux, soit dans la ville, sur des personnes affligées de la même maladie ; et, pour mieux réussir sur la personne du roi, il perfectionna ses instruments de chirurgie, et en fit fabriquer de nouveaux qui ne devaient servir qu'à Sa Majesté. La Bruyère ignorait tout cela, mais il savait bien que (3) « le roi vigilant, appliqué, laborieux et froid dans le péril, ne ménageait sa vie que pour le bien de son État, et qu'il aimait son État et sa gloire plus que sa vie. » Aussi la Bruyère fit-il grande attention aux changements qui parurent dans la conduite et la politique du roi : il devina ce qui se passait, aussi bien que ceux qui bâtissaient des projets sur la prochaine mort de Louis XIV.

D'abord, pour répondre aux menaces de la ligue d'Augsbourg qui devenaient trop vives et trop pressantes, le roi fit savoir au pape, par

(1) Oraison funèbre de la reine de France, Marie-Thérèse (péroraison).
(2) Chap. XI, n° 36.
(3) Chap. X, n° 35.

une lettre très digne et très fière, que ce n'était pas lui qui voulait détruire la tranquillité de l'Europe ; et il manda à tous ses ambassadeurs, envoyés ou résidents, de déclarer aux princes près desquels ils étaient que, s'ils ne se départaient de cette ligue, il allait entrer au milieu de l'Allemagne avec une armée de soixante mille hommes. Ensuite il augmenta de dix hommes chaque compagnie de ses bataillons, et l'on ne doutait pas à la cour que, quand cette levée de quatre mille hommes serait achevée, il n'augmentât également sa cavalerie et ses dragons. Enfin, pour avoir une porte ouverte au milieu de l'Allemagne, il fit construire les fortifications d'Huningue sur la rive droite du Rhin. Mais les princes d'Allemagne n'eurent pas l'air de comprendre : « Le monde est plein de gens, dit la Bruyère (1), qui, faisant intérieurement et par habitude la comparaison d'eux-mêmes avec les autres, décident toujours en leur faveur et agissent conséquemment. » La guerre était résolue dans les conseils de l'Europe contre le roi ; mais on croyait avoir toujours le temps de la déclarer, et personne n'était prêt à la faire. L'Empereur lui-même, sur lequel on comptait le plus, n'avait pas encore soumis la Hongrie, et son armée, épuisée par la prise de Bude, se traînait plutôt qu'elle n'avançait dans ses conquêtes sur les Turcs. Il fut bientôt aisé de voir que Louis XIV aurait tout le temps de se faire opérer, et même de se guérir, avant que ses ennemis osassent l'attaquer.

« Faire de la cour et du royaume comme une seule famille unie parfaitement sous un même chef, et dont l'union et la bonne intelligence fût redoutable au reste du monde (2), » telle était, selon la Bruyère, la politique de Louis XIV ; mais, surtout à cette époque et dans le casqu'il fallait prévoir, jamais cette union n'avait été plus nécessaire ni plus difficile à maintenir.

Les protestants ne pouvaient secouer le joug effroyable qui pesait sur eux ; cependant la réunion sincère des hérétiques à l'Église, ce grand miracle du règne, inspirait de légitimes inquiétudes. Le roi avait compté sur une conversion facile et prompte ; il était surpris, blessé de sa déconvenue. « L'on ne pense pas toujours constamment d'un même sujet. L'entêtement et le dégoût se suivent de près (3). » Mme de Maintenon perd contenance en voyant le roi triste et embarrassé : elle

(1) Chap. XI, n° 70.
(2) Chap. X, n° 35.
(3) Chap. XII, n° 12.

commence à s'effrayer de ce qu'on a fait, et de ce qu'elle a contribué à faire; elle tend à revenir à des sentiments naturels de modération. Sa piété s'alarme des sacrilèges qu'on impose aux mal convertis. Elle est soutenue dans ces nouveaux sentiments par les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, par le ministre de Seignelay, par toute la famille de Colbert, qui rejette sur Louvois l'odieux de la persécution. Et pourtant le roi ne pouvait à ce moment relâcher les rênes de son autorité. Tout serait perdu, si les nouveaux convertis venaient à douter de sa puissance souveraine ou de la fermeté de ses résolutions. Le 8 octobre, des instructions furent envoyées aux gouvernements et aux intendants pour défendre qu'on forçât les nouveaux convertis à fréquenter les églises et à recevoir les sacrements. « Les affaires des protestants, écrivait Courtilz de Sandras (1), occupent plus le cabinet que la ligue d'Augsbourg. On commence à s'apercevoir, mais un peu tard, que l'entreprise qu'on a faite de forcer les consciences est encore au-dessus du pouvoir du roi, quelque grand qu'il puisse être. Non seulement il déserte tous les jours de nouveaux convertis, mais encore beaucoup s'assemblent pour faire l'exercice de leur religion, quoiqu'ils sachent bien qu'il n'y va pas moins que de leur vie. »

Il n'était pas besoin d'être professeur d'histoire pour se croire autorisé à repasser dans son esprit et à comparer les différentes époques de la vie de Sa Majesté. Sans parler de son enfance, dont les tempêtes et les orages avaient préparé le calme profond des jours suivants, on aimait à se rappeler sa jeunesse florissante lorsqu'il prit en main le gouvernement de son État. Quelle autorité! quelle ardeur au travail! quel éclat à la cour! quelle élégance partout! et quelle dignité jusque dans la galanterie! Puis, vers l'âge de trente ans, le roi a pensé à la gloire et s'est épris de l'amour des conquêtes. C'était l'époque héroïque où tant de grands hommes ont illustré son nom, où il a tenu tête à l'Europe entière et l'a vaincue. Mais de si vaillants efforts et si longtemps soutenus semblaient avoir épuisé la riche noblesse de son cœur et l'heureuse fécondité de la France. Depuis qu'il approche de cinquante ans, son esprit s'est rétréci ; et, devenu égoïste, il ne s'occupe plus que d'élever des bâtiments à son usage et des ministres à sa dévotion. « Pendant que les princes du sang plantent des choux dans leurs maisons de campagne, un M. de Louvois, un Seignelay,

(1) *Mercure historique et politique à Parme. Nouvelles de France,* novembre 1686, p. 77.

traitent tous ceux sur qui leur autorité s'étend avec une brutalité sans pareille et une hauteur qu'on aurait peine à supporter dans le souverain lui-même; mais n'importe, cela fait et cela prouve la grandeur du prince. Ce sont des colosses qui montrent la vaste imagination et la capacité de l'ouvrier. « Il va mourir. » Mais on admirera quelque jour ces superbes maisons de nouvelle érection, et on dira : « Voilà les ouvrages de Louis XIV. Jugez combien était grand celui qui les a faites! » La Bruyère entendait ces *soupirs de la France esclave* (1), et se moquait de ces beaux raisonnements. « Il faut, disait-il (2), avoir trente ans pour songer à sa fortune : elle n'est point faite à cinquante, l'on bâtit dans sa vieillesse, et l'on meurt quand on est aux peintres et aux vitriers. »

Cependant la Bruyère avait depuis longtemps reconnu la brutalité de Louvois, son air rampant envers le roi, son âpreté au travail et son avarice, qui faisait murmurer toute la cour. Ce n'était pas seulement les huguenots que Louvois poursuivait avec une atroce rigueur ; il traitait le reste du monde comme un sergent traite ses recrues. Dans les travaux qu'il dirigeait pour embellir Versailles et Marly, il menait les ouvriers comme des captifs (3) : en prison, les menuisiers dont la besogne n'avançait pas! en prison, les charretiers qui refusaient d'apporter de la pierre! en prison, le sculpteur dont la statue se faisait attendre! à l'hôpital et à la mort, les soldats et les officiers qui travaillaient au canal de l'Eure! Le roi lui-même en avait été témoin la dernière fois qu'il était allé au camp de Maintenon. Les maladies décimaient les troupes et, malgré les énormes pertes qu'on faisait tous les jours, il fallait encore plus de quatre ans d'efforts ruineux avant que la rivière d'Eure pût couler dans les réservoirs de Versailles. Dès lors le camp de Maintenon devint à la cour une expression proverbiale pour désigner une méchante affaire, et Louvois le nom d'un homme dont on ne pouvait comprendre l'inébranlable crédit.

Le moraliste était aussi embarrassé que les autres pour se rendre compte du caractère de Louvois. Ceux qui l'avaient connu dans son enfance, comme les révérends pères, ceux qui l'avaient pratiqué dans sa jeunesse, comme les vieux courtisans, étaient d'accord pour dire

(1) *Soupirs de la France esclave*. Pamphlets politiques de l'époque.
(2) Chap. VI, n° 40.
(3) *Histoire de Louvois*, par C. Rousset.

qu'il avait bien changé. Il n'était plus du tout le même homme que jadis. « Tout est étranger dans l'humeur, les mœurs et les manières de la plupart des hommes. Tel a vécu pendant toute sa vie chagrin, emporté, avare, rampant, soumis, laborieux, intéressé, qui était né gai, paisible, paresseux, magnifique, d'un courage fier et éloigné de toute bassesse : les besoins de la vie, la situation où l'on se trouve, la loi de la nécessité forcent la nature et y causent de grands changements. Ainsi tel homme au fond et en lui-même ne se peut définir : trop de choses qui sont hors de lui l'altèrent, le changent, le bouleversent ; il n'est pas précisément ce qu'il est ou ce qu'il paraît être (1). »

En effet, dans ce ministre odieux contre lequel on se déchaînait, il y avait un grand organisateur à qui la France doit ses plus belles institutions militaires ; il y avait un patriote, ou plutôt un véritable serviteur du roi, qui comprenait mieux que personne les devoirs de la royauté. Seul il s'était opposé au mariage du roi et de Mme de Maintenon, seul il avait arraché au roi l'engagement de ne jamais le publier, seul il avait décidé le roi à prendre le quinquina qui l'avait guéri de la fièvre, seul il avait pressé le roi de fixer un jour pour subir l'opération qui devait le guérir ou le tuer. Témoin de cette affection courageuse, Mme de Maintenon elle-même ne put s'empêcher de l'approuver. Le roi profita de l'occasion pour obliger Mme de Maintenon à se raccommoder avec M. de Louvois. En retour, il commanda à Louvois de vivre bien avec Seignelay, et à Seignelay d'être bien avec Louvois : on promit de faire, et on le fit. « Un honnête homme qui dit oui ou non mérite d'être cru : son caractère jure pour lui, donne créance à ses paroles, et lui attire toute sorte de confiance (2). Celui qui dit incessamment qu'il a de l'honneur et de la probité, qu'il ne nuit à personne, qu'il consent que le mal qu'il fait aux autres lui arrive, et qui jure pour le faire croire, ne sait pas même contrefaire l'homme de bien (3). » Le roi ne pouvait plus admettre que des hommes de bien dans sa confiance.

Mais il fallut que les Colbert, qui donnaient l'exemple de la piété, fissent de leur côté des sacrifices d'amour-propre, et donnassent aussi l'exemple de la concorde. M. de Croissy était brouillé avec M. de Seignelay : il ne pouvait pardonner à son neveu d'avoir remis au roi une

(1) Chap. XI, n° 18.
(2) Chap. V, n° 20.
(3) Chap. V, n° 21.

dépêche qui devait passer auparavant par ses mains. On leur rappela que les personnes d'une même famille qui sont dans un grand poste ne doivent jamais se diviser. M. de Seignelay avait aussi un démêlé avec M. le Grand (duc d'Armagnac); M. le Grand poussa l'affaire devant le roi avec toute la hauteur imaginable; il l'emporta néanmoins : M. de Seignelay, comme ministre du roi (1), devait céder, et il céda. Point de querelles ni de plaintes. Tel était le bon plaisir du roi et l'intérêt de l'État.

Mme de Montespan profita de cette heureuse influence qui s'étendait sur toute la cour, et fit la fortune de son fils. M. d'Antin aimait la fille du duc d'Uzès, qui le lui rendait bien. Le noble duc, après avoir longtemps traversé ce mariage qu'il regardait comme une mésalliance, avait fini par accorder son consentement; mais il refusait obstinément de doter Mlle sa fille. A la fin, le sévère M. de Montausier, pour plaire à Monseigneur, grand ami de d'Antin, s'engagea à fournir la dot demandée, et la fournit : la bonne intelligence revint dans une famille divisée, et tout le monde applaudit au bonheur des jeunes époux. Mme de Montespan, fière d'avoir conduit ce petit roman à bonne fin, se faisait encore des illusions sur les sentiments du roi. Aussi fut-elle surprise, quand le roi alla à Marly (22 septembre), de n'avoir pas de place dans son carrosse auprès de sa fille Mme de Bourbon et de Mme de Maintenon, d'autant plus qu'on y avait fait entrer la princesse d'Harcourt, la comtesse de Grammont, la duchesse de Chevreuse et Mme de Moreuil. Mme de Montespan dit au roi (23 septembre) qu'elle avait une grâce à lui demander durant le séjour à Marly (2) : c'était de lui laisser le soin d'entretenir les gens du second carrosse et de divertir l'antichambre. Elle tâchait de réveiller dans le roi un reste de faiblesse par ces sortes de propos qu'elle avait fort à la main. Mais le roi n'était point d'humeur à y faire attention. Mme de Maintenon pouvait seule gouverner le roi malade, et faire régner autour de lui la paix dont il avait besoin. Monseigneur se laissa persuader d'aller au-devant du roi, avec la princesse de Conti et trente dames à cheval, en robe de chambre et pourtant parées (3). Les filles d'honneur et la jeunesse de la cour prirent grand plaisir à cette cavalcade : on en fit une épigramme, qui fut fort applaudie de Mme de Montespan, mais peu goûtée du roi. Il

(1) Chap. x, nº 26.
(2) Saint-Simon.
(3) Mss. de l'hôtel de Condé.

défendit aux filles d'honneur de monter à cheval. Mlle de Blois tomba malade de la petite vérole : sa mère, Mme de Montespan, alla s'enfermer avec elle à Clagny, et prouva qu'elle soignait les malades aussi bien que Mme de Maintenon. « C'est le rôle d'un sot, écrivait la Bruyère (1), d'être importun : un homme habile sent s'il convient ou s'il ennuie ; il sait disparaître le moment qui précède où il serait de trop quelque part. »

En ce temps-là, le roi adressa une forte réprimande à son fils et de sévères observations à la princesse de Conti (2). Monseigneur oubliait ses devoirs envers la Dauphine. Mais la Dauphine, sans cacher à Monseigneur qu'elle était avertie de tout ce qui se passait, ne fit point la grondeuse ; avec sa douceur naturelle elle dit franchement que, pourvu qu'il lui conservât son cœur, il lui ferait plaisir de ne point se contraindre et de se divertir comme il le jugeait à propos. Cela fut extrêmement agréable à Monseigneur et lia entre lui et Mme la Dauphine une plus étroite amitié que jamais. C'est le grand prévôt qui parle ainsi, et il ajoute : « Comme Monseigneur faisait éclater aussi plus que jamais son goût pour la princesse de Conti, on connaissait bien que c'était un pur effet de l'inclination qu'il avait toujours eue pour cette princesse, la seule des enfants naturels du roi dont il aimait la conversation. » Plus Monseigneur sentait approcher le moment où il sera roi, plus il cachait avec soin son intrigue avec Mme de Polignac.

Le 8 octobre, en arrivant à Fontainebleau, il y eut comédie française, dit Dangeau : « Monseigneur et Madame y allèrent, le roi n'y alla pas : on croit même qu'il n'ira point pendant tout le voyage de Fontainebleau. » Il s'était senti tellement souffrant, que, n'y pouvant plus tenir, il fixa le jour de l'opération sans remise. Mme de Maintenon, Louvois, le P. de la Chaise et le chirurgien connurent seuls la date fixée, 19 novembre. Monseigneur ne fut point informé du jour où il serait peut-être appelé au trône de France. Il ne parut guère s'en inquiéter. « Il ne travaillait qu'à la chasse, n'avait de gloire que pour le luxe, ni d'esprit que pour inventer des plaisirs (3). » C'est justement le portrait que son ancien précepteur, qui vint alors à Fontainebleau, traçait jadis « de ces princes sous lesquels une licence excessive menace ter-

(1) Chap. v, n° 2.

(2) Marquis de Sourches, t. I, p. 448.

(3) *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*, par Bossuet. Lettre de Mabillon à Bossuet, 29 octobre 1686.

riblement les maisons régnantes ». Il est probable que la Bruyère vit Bossuet à Fontainebleau, et qu'il devina ses inquiétudes.

La Bruyère était devenu tellement habile à pénétrer les gens, qu'il n'était pas facile de lui faire illusion. « Il n'y a rien, dit-il (1), de si délié, de si simple et de si imperceptible, où il n'entre des manières qui nous décèlent. Un sot ni n'entre, ni ne sort, ni ne s'assied, ni ne se lève, ni ne se tait, ni n'est sur les jambes comme un homme d'esprit. » Le Dauphin vint plusieurs fois chez M. le Duc; il alla même passer deux jours à Valery avec M. de Vendôme et le grand prieur; il s'y amusa beaucoup, mais on ne s'en aperçut guère, tant il avait peu d'entrain dans tout ce qu'il faisait. On était étonné quand on le voyait entrer quelque part, s'asseoir, se lever, marcher et sortir : il avait toujours l'air d'hésiter; debout, il ne savait pas s'appuyer franchement sur ses jambes ; en marchant, il semblait chanceler; quand il parlait, il semblait vouloir se taire ; quand il se taisait, il avait toujours quelque chose à dire. Quelle différence avec le port noble et grave du roi, avec cette démarche ferme et assurée malgré sa maladie, avec cet air net et posé, ce langage naturel et digne! Est-ce que la Bruyère considérait le Dauphin comme un sot? Non assurément ; mais il ne le jugeait pas comme ses flatteurs qui déjà voyaient en lui un grand homme.

Le Dauphin avait 25 ans, et l'on aimait à lui supposer toutes les ardeurs d'une jeunesse généreuse. Ceux qui gémissaient sous l'étroite discipline de Louis XIV aimaient à rêver le plus brillant avenir pour son successeur, et pour eux une grande fortune sous un jeune prince (2). Avec les ressources de la France et la force de son esprit, il ne manquerait pas de faire les grandes conquêtes auxquelles le roi avait renoncé à cause de son âge. Cette opinion avait pour elle une autorité bien grave. « César, dit Pascal (3), était trop vieil, ce me semble, pour s'aller amuser à conquérir le monde. (Il avait à peu près l'âge de Louis XIV.) Cet amusement était bon à Alexandre. (Il avait à peu près l'âge du Dauphin.) C'était un jeune homme qu'il était difficile d'arrêter. Mais César devait être plus mûr. » — La Bruyère soutenait le contraire : « César, disait-il (4), n'était point trop vieux pour penser

(1) Chap. II, n° 37.
(2) Chap. VIII, n° 55.
(3) *Pensées*, ch. XXXI.
(4) Chap. XII, n° 105.

à la conquête de l'univers ; il n'avait point d'*autre béatitude* à se faire que le cours d'une belle vie, et un grand nom après sa mort ; né fier, ambitieux, et se portant bien comme il faisait, il ne pouvait mieux employer son temps qu'à conquérir le monde. Alexandre était bien jeune pour un dessein si sérieux : il est étonnant que dans ce premier âge les femmes ou le vin n'aient plus tôt rompu son entreprise. » Il semble que pour la Bruyère le Dauphin ne devait pas être un autre Alexandre que celui du carrousel de Thalestris.

Le 31 octobre, le roi entendit vêpres dans la chapelle, et au sortir de là il s'enferma dans son cabinet avec son confesseur le P. de la Chaise. Le lendemain jour, de la Toussaint, il fit ses dévotions ; Monseigneur les fit aussi : dans l'après-dînée ils furent au sermon du P. Bourdaloue. Le grand prévôt déclare que ce sermon était excellent (1) : c'est le sermon sur la sainteté, où le prédicateur félicita le roi non seulement d'avoir achevé le dessein que ses ancêtres n'avaient pas même osé former de ramener au culte du vrai Dieu, mais encore d'avoir protégé la sainteté chrétienne contre les insultes des libertins ou contre la malignité de la cour par l'autorité de son exemple et l'admirable spectacle de ses vertus. « A la cour, dans ce grand monde où vous vivez, mes chers auditeurs, on ne convient jamais du bien ; on est convaincu que ceux qui le font ont d'autres vues que de le faire ; on dit d'une âme touchée de Dieu, et qui commence de bonne foi à régler ses mœurs, qu'elle prétend quelque chose, qu'il y a des mystères dans sa conduite, que ce changement est une scène qu'elle donne, mais que Dieu y a peu de part. D'où il arrive que, bien loin de tirer aucun fruit de ses exemples que les esprits prétendus forts ont devant les yeux, ils s'endurcissent le cœur, se confirment dans leurs désordres et deviennent encore plus incorrigibles. » « Les fourbes, dit la Bruyère (2), croient aisément que les autres le sont; ils ne peuvent guère être trompés ni tromper. » Entre l'hypocrite et le libertin il y a pourtant un parti à suivre, et même un parti honorable : c'est d'être chrétien, et vrai chrétien. Le roi, qui pensait mourir, s'y attacha sérieusement. Il apporta, dit l'abbé de Choisy, plus d'attention que jamais à la nomination des évêques, et ne laissa pas que d'être trompé comme auparavant.

Le courtisan riait de ces choses-là. Il en vit d'autres qui ne le firent

(1) De Sourches.
(2) Chap. XI, n° 25.

pas rire. On jouait encore la comédie à Fontainebleau ; mais comme le roi n'y assistait plus, elle perdait tout son agrément. Il n'y eut plus d'appartement, ni de distraction pour la cour. Le roi avait renoncé au jeu : les courtisans pouvaient jouer entre eux, mais cela ne les amusait pas autant que de jouer avec le roi. « M. de Richelieu, dit Dangeau, vint un jour et joua fort gros jeu contre les courtisans, leur gagna beaucoup d'argent et s'en retourna à Paris. » Ce n'était pas ainsi que les choses se passaient quand le roi était là. En le voyant renoncer à la comédie, on avait cru d'abord que c'était affaires ; en le voyant renoncer aussi au jeu, on reconnut que c'était volonté délibérée. Les profonds politiques se demandaient si le roi agissait ainsi par bienséance, par lassitude ou par régime ; mais peu importait à la jeunesse de la cour : renoncer aux plaisirs, c'était pis que la mort, c'était la plus triste vieillesse qu'on pût imaginer. On ne savait pas que le jour de la grande opération était proche, mais tant de sagesse faisait peur. Cela ne pouvait convenir qu'à la vieille dame qui s'était emparée du roi et qui ne voulait plus le laisser voir à personne. Un sentiment de malaise se répandit sur la cour, comme celui qui se répand sur la terre quand le soleil s'éclipse. Presque tous les courtisans éprouvaient cette vague inquiétude qui précède un grave événement politique ; chacun faisait ses calculs suivant son opinion et ses intérêts. La Bruyère disait en souriant (1) : « L'on craint la vieillesse, que l'on n'est pas sûr d'atteindre. »

Mme de Maintenon avait l'appartement qui, l'année précédente, était occupé par Mme la duchesse de Bourbon, et Mme de Bourbon avait l'appartement de Mme de Maintenon (2). Le nouvel appartement de Mme de Maintenon était de plain-pied avec celui du roi ; on l'avait rendu très propre et très commode par divers ajustements qu'on y avait faits. Le roi y allait tous les soirs, comme il allait auparavant chez Mme de Montespan. Bien peu de gens étaient admis à ces soirées intimes. « Le roi faisait souvent venir Mme de Bourbon, dont la gaieté extraordinaire le divertissait (3). Elle était très jolie, avec beaucoup d'esprit, plaisante, railleuse, n'épargnant personne, se réjouissant d'une bagatelle, coiffant son genou comme une poupée quand elle n'avait rien de mieux à faire, voulant plaire à tout le monde, et trouvant

(1) Chap. XI, n° 40.
(2) Dangeau, 9 oct. 1686.
(3) *Mémoires de l'abbé de Choisy.*

moyen d'y réussir : caractère singulier qui plaît d'abord, mais qui n'est pas trop bon à l'user. » C'est ainsi que l'abbé de Choisy nous représente cette princesse de quinze ans dans l'appartement de Mme de Maintenon à Fontainebleau. Cela valait bien la comédie pour Louis XIV : il aimait à voir, au milieu des vieillards galants et polis qui l'entouraient, ce joli petit minois dans toute la fleur d'une beauté qui vient d'éclore ; il trouvait dans la jeune épouse du duc de Bourbon cette nuance de raison et d'agrément qui occupait les yeux et le cœur de ceux qui lui parlaient (1) ; il l'écoutait plaisanter sur les choses les plus légères avec une vivacité qui le surprenait et une bonne grâce qui le ravissait. Comment une sincérité si vraie et si aimable, quand tout était contraint et inquiet autour de lui ; comment un enjouement si pur et si gai, quand tout était sombre et triste, n'auraient-ils pas touché le cœur d'un père qui se repentait de l'être ? Attendri sans vouloir le paraître, il pardonnait à sa fille ces piquantes vérités qu'elle disait aux uns comme aux autres, et ces railleries qui n'épargnaient personne (2), parce qu'il savait bien qu'elle ne tenait compte aux hommes que de leur mérite et ne croyait avoir que des amis.

La Bruyère était heureux et fier des succès de Mme la duchesse de Bourbon. « Il y a, dit-il (3), des gens qui parlent un moment avant que d'avoir pensé. Il y en a d'autres qui ont une fade attention à ce qu'ils disent et avec qui l'on souffre dans la conversation de tout le travail de leur esprit ; ils sont comme paistris (*sic*) de phrases et de petits tours d'expression, concertés dans leurs gestes et dans tout leur maintien ; ils sont puristes, et ne hasardent pas le moindre mot, quand il devrait faire le plus bel effet du monde ; rien d'heureux ne leur échappe, rien ne coule de source et avec liberté : ils parlent proprement et ennuyeusement. » Tel n'était pas le genre de Mme la duchesse de Bourbon. Autour du Dauphin, c'était tout le contraire : « Il y a beaucoup d'esprits obscènes, encore plus de médisants ou de satiriques, peu de délicats. Pour badiner avec grâce, et rencontrer heureusement sur les petits sujets (4), il faut trop de manières, trop de politesse, et même trop de fécondité : c'est créer que de railler ainsi, et faire quelque chose de rien. » Tel

(1) Chap. XII, n° 28.
(2) Chap. XII, n° 28.
(3) Chap. V, n° 15.
(4) Chap. V, n° 4.

était le genre de la jeune duchesse de Bourbon. Arténice valait bien Voiture ou Sarrasin.

Pendant que Mme de Maintenon tenait ces charmantes soirées de Fontainebleau, Mme de Montespan demeurait enfermée à Clagny avec Mlle de Blois, qui avait la petite vérole. C'était vraiment pour elle un grand sacrifice. Le roi lui en savait doublement gré, et pour les soins qu'elle donnait à leur fille cadette, et pour l'agrément qu'elle lui procurait d'être loin de lui. Surtout dans la circonstance, elle en était parfaitement convaincue. Aussi, dès que la petite vérole de Mlle de Blois lui permit de s'échapper de Clagny, elle vint à Fontainebleau ; mais elle n'y arriva que bien longtemps après les autres, et quand déjà tout le monde pensait au départ. Le roi, qui la craignait, retourna les soirs chez elle, et lui donna extérieurement des marques de considération qui pouvaient adoucir son ressentiment. Les soirées de Mme de Maintenon furent un instant interrompues, non les succès de Mme la duchesse de Bourbon ; car elle venait chez sa mère consoler son père de l'ennui qu'il s'imposait. Sous les yeux de ses parents étonnés et ravis, elle s'épanouissait avec tous les charmes de leur esprit et toutes les grâces de leur jeunesse passée. Condé, dans sa retraite de Chantilly, tressaillait de joie en écoutant tout ce qu'on lui rapportait de l'affection du roi pour l'épouse de son petit-fils.

Le 8 novembre, Mme de Caylus, qui était revenue à la cour avec son mari, fut étonnée de l'éclat qui environnait la duchesse de Bourbon : jamais elle ne lui avait paru ni si aimable ni si belle. Le 9, à la Comédie, elle était vraiment éblouissante : on ne se lassait pas de la regarder, de l'admirer. On se la montrait avec enthousiasme, on se demandait si elle pourrait se soutenir à ce degré de splendeur. Elle était d'un gaieté si franche, si vive, si étincelante, qu'elle rendait tout le monde heureux. A la fin du spectacle, elle devint sérieuse ; une ombre passa sur son front : elle pâlit, se trouva mal et s'évanouit. Il fallut l'emporter toute pâmée.

Elle avait la petite vérole! Est-ce possible? Est-ce que Mme de Montespan sa mère, qui avait soigné Mlle de Blois à Clagny, la lui aurait apportée? On ne pouvait le croire. Non, ce n'était pas cette horrible maladie qui, l'an passé, dans le même temps, dans le même lieu, avait frappé la princesse de Conti et tué son mari. Ne serait-il plus permis à aucune beauté de lui échapper? Mais, le 11 novembre, le doute n'était déjà plus de saison : la petite vérole paraissait à Mme la du-

chesse de Bourbon, avec un caractère malin et dangereux. Le roi ordonna aussitôt que le Dauphin et la Dauphine partissent dès le lendemain pour Versailles, et que le duc de Bourbon et sa sœur, Mlle de Bourbon, se rendissent à Paris. Qui ne fut frappé de voir éteindre cette lumière naissante? On appréhenda qu'elle n'eût le sort des choses avancées ou de ces fleurs qui s'épanouissent trop vite et sont aussitôt flétries. Mais quels furent les sentiments du prince de Condé lorsqu'il fut menacé de voir briser ce nouveau lien de sa famille avec la personne du roi! Il partit de Chantilly, pénétré de toutes les inquiétudes que donnait la petite vérole, et tourmenté de la goutte. Il rencontra en chemin le duc de Bourbon et Mlle de Bourbon, que le roi renvoyait à Paris. Ils furent effrayés de voir M. le Prince si pâle et si défait : ils voulurent le dissuader de continuer sa route et le garder avec eux ; ils répétaient que Mme la Duchesse leur mère, qui avait toujours jusque-là veillé sur la duchesse de Bourbon, ne l'abandonnerait pas. Rien ne put arrêter M. le Prince ; il arriva le soir à Fontainebleau après minuit ; il alla aussitôt voir la duchesse de Bourbon, et s'enferma avec elle, pour lui rendre les devoirs non seulement d'un père tendre, mais d'une garde zélée. En effet, la jeune princesse courait risque de perdre plus que sa beauté. On la fit confesser et communier, on la prépara à bien mourir. Mme de Montespan, qui ne l'avait pas quittée, monta en carrosse et s'en alla à Paris, la croyant déjà morte, ou pour ne pas la voir expirer.

Le roi, au bruit de l'extrémité de sa fille, voulut l'aller voir : il allait entrer dans la chambre où elle était couchée (1), mais M. le Prince, qui était dans l'antichambre, oublia la faiblesse de ses jambes devenues incapables de le soutenir, puisque ordinairement il ne pouvait faire un pas sans être appuyé sur deux hommes ; il se leva brusquement et alla barrer la porte au roi en lui disant : « Je n'ai pas la force de vous empêcher de passer ; mais si vous voulez entrer, il faudra au moins me passer sur le ventre. » Il se fit là un combat admirable entre l'amour paternel et le zèle d'un courtisan. Enfin M. le Prince parla si fortement et si tendrement, que le roi se rendit à ses raisons, et M. le Prince alla tomber évanoui à quatre pas. Le même jour, 13 novembre, la duchesse de Bourbon eut une crise que l'on crut mortelle, mais qui détermina la guérison. Le roi était descendu chez Mme de Maintenon, où il attendait des nouvelles de moment en moment ; il apprit

(1) *De morte Condæi*, par le P. Bergier.

ainsi que sa fille était hors de danger. Le 14, toute inquiétude avait disparu, et, le 15, le roi partit pour Versailles.

« A voir la sérénité qui reluisait sur ce front auguste, eût-on soupçonné, dit Bossuet, que le grand roi allait s'exposer à ces cruelles douleurs où tout l'univers a connu sa piété, sa constance et tout l'amour de ses peuples? » Non certainement. Le secret avait été bien gardé, et, le 18 au matin, les courtisans qui étaient à Versailles apprirent, avec une extrême surprise, que le roi s'était fait faire la grande opération. Le 17, il s'était promené dans plusieurs endroits de Versailles, et quoiqu'il souffrît beaucoup, il n'en avait laissé rien paraître. Mais il avait donné ses ordres à son chirurgien et à son médecin, et il avait averti Mme de Maintenon et M. de Louvois que ce serait pour le lendemain à 8 heures, et qu'ils eussent à se trouver dans sa chambre à l'heure dite (1). Le 18 à huit heures, il dormait profondément; quand on l'eut éveillé, il demanda si tout était prêt, et si M. de Louvois était là? Oui, lui fut-il répondu. Il se jeta à bas de son lit, et se mit à prier Dieu. Puis s'étant levé, il dit tout haut : « Mon Dieu! je me remets entre vos mains. » Aussitôt après, le chirurgien Félix commença l'opération. Mme de Maintenon se tenait auprès de la cheminée, Louvois auprès du roi, et pendant l'opération le roi lui serrait la main avec angoisse, sans crier. Sur les dix heures, quand tout fut terminé, le roi fit entrer les courtisans qui attendaient sans rien savoir, et de son lit il leur raconta ce qui venait de se passer. C'est ainsi qu'ils apprirent, avec plus d'émotion que le roi n'en montra, comment on lui avait coupé le boyau depuis l'endroit où il était percé jusqu'en dehors, comment on lui avait donné ensuite sept coups de ciseaux dans les chairs vives pour rendre la plaie plus belle, et comment enfin il avait commandé à Félix de bien examiner s'il n'en fallait pas donner quelque autre, et n'avait renoncé à ce supplice que sur l'assurance qu'on n'avait rien négligé pour le guérir, comme s'il eût été le dernier des hommes. Aussitôt le roi envoya porter cette nouvelle à Monseigneur qui était à la chasse et ne revint que le soir, à la Dauphine qui en fut très émue, à Monsieur et à Madame qui étaient à Paris, à M. le Prince et à M. le Duc qui étaient à Fontainebleau et qu'il invita par le même courrier à ne point quitter Mme la duchesse de Bourbon. Louvois écrivit une lettre circulaire aux généraux, aux gouverneurs, aux évêques et aux

(1) *Récit de la grande opération faite au roi Louis XIV*, par M. Leroi, conservateur de la bibliothèque de Versailles.

intendants pour leur faire connaître, avec plus de détails que nous n'avons osé en donner, la grande opération à laquelle il avait assisté. Le roi était sauvé.

On comprend facilement qu'au milieu de ces événements personne ne nous parle de la Bruyère, et que nous ne sachions pas ce qu'il était devenu. Cependant il est très probable qu'il fut renvoyé à Paris auprès du duc de Bourbon; là il apprit la grande opération avec non moins d'émotion que la France entière, et il fut témoin de ce que raconte l'abbé de Choisy : « On ne peut exprimer l'effet que produisit dans l'esprit des Parisiens une nouvelle si surprenante (1). Chacun sentit, dans ce moment, combien la vie d'un bon roi est précieuse; chacun crut être dans le même danger où il était; la crainte, l'horreur, la pitié étaient peintes sur tous les visages ; les moindres du peuple quittaient leur travail pour dire ou pour redire : « On vient de faire au roi la « grande opération ! » Ce mot, auquel on n'était pas accoutumé, effrayait encore davantage. J'ai ouï de mes oreilles un porteur de chaise dire en pleurant : « On lui a donné vingt coups de bistouri, et ce pauvre homme n'a pas sonné mot. » — « Qu'on lui a fait de mal ! » disait un autre. On ne parlait d'autre chose dans toutes les rues, et tout Paris le sut dans un quart d'heure. Les églises se remplirent en un moment, sans qu'il fût besoin que les curés s'en mêlassent : on demandait à Dieu la guérison d'un prince qui, après avoir mis le nom français au-dessus de tous les autres noms, était sur le point de combler de bonheur une nation qu'il avait déjà comblée de gloire; on demandait à Dieu de prolonger une vie dont les commencements étaient si grands et dont la fin, suivant toutes les apparences, devait être si avantageuse à son peuple. Cet empressement, si naturel et si volontaire, dura tant que l'on crut le roi en quelque danger. »

La Bruyère n'oublia jamais ce beau spectacle. « Si les hommes, pensait-il (2), ne sont point capables sur la terre d'une joie plus naturelle, plus flatteuse et plus sensible que de connaître qu'ils sont aimés, et si les rois sont hommes, peuvent-ils jamais trop acheter le cœur de leurs peuples? » Les pamphlétaires réfugiés à l'étranger ne furent pas moins frappés que la Bruyère de ce spectacle : « L'on dirait, à voir l'affection que les peuples témoignent pour la personne du roi (3), qu'a-

(1) *Mémoires de l'abbé de Choisy.*

(2) Chap. x, n° 31, 7ᵉ éd.

(3) Courtilz de Sandras. *Mercure historique et politique*, février 1687, p. 372-373.

vec toutes les qualités qu'ils remarquent en ce prince, il a encore celles de Louis XII, à qui l'on avait donné le nom de père du peuple. Mais les choses sont bien éloignées de ce que je viens de dire... » — « Nommer un roi père du peuple, répétait la Bruyère (1), est moins faire son éloge que l'appeler par son nom, ou faire sa définition. » Mais il ne publiera que plus tard cette froide et profonde observation. Au milieu de l'enthousiasme général, la froideur du moraliste eût paru de mauvais goût. Après la guérison du roi, la joie fut extrême, comme l'inquiétude l'avait été auparavant, et des chants d'allégresse retentirent de tous côtés (2). Les laquais même convièrent, par des affiches, tous leurs camarades de Paris à se cotiser pour faire les frais d'un *Te Deum*. Mais vers le même temps la maison de Condé fut plongée dans le deuil.

(1) Chap. X, n° 27.
(2) De Sourches, t. II, p. 2, note.

CHAPITRE XIX.

1686 (novembre-décembre).

Le roi était si souffrant des diverses opérations qu'il subissait, qu'on le crut menacé de mort. — Ce fut Condé qui mourut, le 11 décembre. — Détails touchants; il pense à tout, excepté à sa femme. — Indignation des parents de Mme la Princesse. — Singulier rôle que joue Gourville. — Mystère de la maison de Condé. — Mme la Princesse était maniaque, comme la grande Nicole du Plessis sa mère. — On suit la trace de cette maladie dans le fils de Condé, dans l'élève de la Bruyère, et jusqu'au XIXe siècle dans beaucoup de leurs descendants. — Cela explique bien des choses bizarres avant et après la mort de M. le Prince. — A ce point de vue, bien des obscurités s'éclaircissent dans l'histoire de la Bruyère. — L'infortune de la maison de Condé égale sa grandeur. — Le philosophe s'attache à ses Altesses. — Il les aime par goût et par estime, mais d'une affection parfaitement désintéressée.

Après le succès de la grande opération, on s'aperçut que la guérison, proclamée avec tant d'éclat, laissait beaucoup à désirer. Plus le roi dissimulait ses souffrances, plus les soupçons, qui ne respectent rien, voyaient le mal s'aggraver par les efforts mêmes qu'on faisait pour le cacher. Le 20 novembre, M. le Duc, arrivant de Fontainebleau, annonça que la duchesse de Bourbon, guérie et en pleine convalescence, revenait à Paris auprès de son mari; il présenta à Sa Majesté les compliments de M. le Prince et en même temps ceux de M. le prince de Conti, non sans témoigner le chagrin qu'avait son cousin exilé de ne pouvoir les présenter lui-même. Le roi répondit, assez doucement, que le prince de Conti n'était point chassé de la cour, et qu'il pouvait y venir, s'il le voulait.

A ce moment la clémence de Sa Majesté s'étendait jusque sur les protestants, et le roi défendait de mettre obstacle à leur fuite hors du

royaume. Si ce n'était pas révoquer la révocation de l'édit de Nantes, c'était du moins en supprimer la mesure la plus rigoureuse et la plus oppressive, celle qui faisait de la France une prison pour les sujets de la religion prohibée. Louvois exprimait ainsi la pensée de Sa Majesté (dans son instruction générale aux intendants, en date du 8 décembre 1686) : « Le moyen d'empêcher que peu de gens s'en aillent, c'est de leur laisser la liberté sans le leur témoigner. » Singulière illusion, et qui coûta cher à la France! De même le roi ouvrait-il les portes de la cour au prince de Conti avec l'espoir qu'il n'en profiterait pas? On raisonna beaucoup là-dessus dans la maison de Condé. On s'arrêta à cette conclusion, que nous a conservée la Bruyère (1) : « Les haines sont si longues et si opiniâtrées que le plus grand signe de mort dans un homme malade, c'est la réconciliation. » M. le Duc fit prévenir secrètement M. le prince de Conti, qui partit sur-le-champ pour venir à Versailles.

Le gentilhomme que M. le Duc avait envoyé au prince de Conti s'appelait M. de Vernillon (2); il avait été attaché à M. le Prince; il était maintenant auprès de M. le Duc sur un pied d'estime et de considération, sans fonction particulière, mais tenu en réserve pour remplir les missions délicates. M. le Duc, pour justifier son voyage à Chantilly, lui donna quelques ordres à exécuter, qui servirent de prétexte. C'était un protestant qui avait été forcé de renoncer à sa religion : il ne croyait plus à rien du tout, si ce n'est à son attachement pour les Condé. Dans leur maison, il avait passé la plus grande partie de sa vie : là il avait trouvé la liberté de penser sous la protection de M. le Prince, là il voulait vivre et mourir sans avoir d'autre famille que celle de Condé. Les sinistres événements dont il venait d'être témoin à Fontainebleau avaient laissé dans son esprit une profonde impression, et il apportait de Versailles des pressentiments plus sinistres encore. Quand il se trouva seul dans ce vieux château de Chantilly, abandonné pour le moment de toutes les personnes qu'il avait l'habitude d'y voir, il ne put maîtriser un sentiment de tristesse qui envahit son cœur. Pour se désennuyer, par une sombre journée d'hiver, il était allé dans la forêt à la chasse, et il revenait, vers trois heures, lorsqu'il aperçut une chose fort surprenante (3). Il y avait, au milieu d'un corps de logis au troi-

(1) Chap. XI, n° 108.
(2) De Sourches, t. I, p. 466, note 1. Saint-Simon, t. VII, p. 149.
(3) Mme de Sévigné, t. VII, p. 530, 531.

sième étage, une chambre qu'on apercevait en face de soi en entrant dans le château, et qu'on appelait le cabinet des armes, parce qu'on y gardait les armes du connétable de Montmorency avec quantité d'autres armes anciennes de sa maison. Vernillon, au moment d'entrer dans le château, vit à une fenêtre du cabinet des armes un fantôme, c'est-à-dire un homme enseveli. Il descendit de son cheval, et s'approcha; il le vit encore. Il le considérait avec beaucoup d'attention, mais il n'en voulait pas croire ses propres yeux. Il montra la fenêtre à un palefrenier qui marchait derrière lui, et lui demanda si ce n'était pas celle du cabinet des armes, sans lui dire ce qu'il voyait, pour le laisser parler naturellement. « C'est effectivement une fenêtre du cabinet des armes. — Y voyez-vous quelque chose? — Oui. — Quoi? — Un mort enseveli. » Convaincu qu'il ne s'était pas trompé, mais voulant éclaircir la chose entièrement, Vernillon entre dans le château, va chez le concierge, et demande s'il ne couchait pas quelqu'un dans le cabinet des armes. « Il n'y couche personne jamais, et il y a plus de six mois qu'on ne l'a ouvert, » fut-il répondu. Il prend les clefs, monte au troisième, entre dans le cabinet des armes et n'y trouve que le silence et l'obscurité. Toutes les fenêtres étaient fermées. Il ouvre la fenêtre où il avait vu le fantôme, rien; il visite le cabinet dans tous les coins, rien; il examine les vieilles armures, rien, partout rien, absolument rien; et il se retire, fort étonné de ce qui venait de lui arriver. Pendant ce temps-là, le prince de Conti à Versailles vit le roi, qui lui dit : « On croit mon mal plus grand, quand on est loin; mais, dès que l'on me voit, on juge aisément que je ne souffre guère. » Le prince de Conti exprima sa joie de voir Sa Majesté en aussi bon état, et s'en retourna à Chantilly, persuadé que son exil n'était pas encore fini. Revenu à Versailles, Vernillon dit à tous ceux qui voulurent bien l'entendre ce qu'il avait vu à Chantilly; il pensait que cela pouvait regarder le roi, mais il ne faisait pas réflexion que cela pût regarder M. le Prince. A Fontainebleau, on raconta cette histoire devant M. le Prince : il en fut un peu frappé; puis il s'en moqua; mais tout le monde tremblait pour lui, dit Mme de Sévigné. La Bruyère, qui connaissait fort bien M. de Vernillon, dit simplement (1) : « L'homme semble quelquefois ne se suffire pas à soi-même; les ténèbres, la solitude, le troublent, le jettent dans des craintes frivoles et dans de vaines terreurs : le moindre mal alors qui puisse lui arriver est de s'ennuyer. »

(1) Chap. XI, n° 100.

Les inquiétudes que l'on conçut alors sur la santé de M. le Prince étaient malheureusement légitimes. Il venait de traverser de trop pénibles épreuves pour que sa santé, qui déclinait depuis longtemps, ne fût pas gravement ébranlée. Cependant, quoiqu'il s'affaiblît tous les jours, aucun symptôme n'indiquait encore la fin prochaine, lorsque, quelques jours après l'apparition de Chantilly, des signes menaçants se firent voir. Mais il n'en tint pas compte; et, tandis qu'autour de lui on ne pouvait se défendre des plus sérieuses alarmes, uniquement occupé du roi, il prétendait que la santé de Sa Majesté était bien plus précieuse et plus exposée que la sienne. Il envoya son fils quatre fois à Versailles pour s'en informer; et il fit ses préparatifs avec Gourville pour s'y faire porter en chaise (1). Il était convaincu qu'il allait obtenir la grâce du prince de Conti. Condé n'avait pas tout à fait tort quand il disait que le roi souffrait plus que lui. Dans les premiers jours de décembre, Louis XIV éprouva des douleurs intolérables; le 6, il se fit donner quelques coups de ciseaux pour rendre, disait-on, la cicatrice plus égale; le 9, eurent lieu les grandes incisions, plus profondes et plus douloureuses que tout le reste; le 11, Mme de Maintenon écrivait à Mme de Brinon, directrice de Saint-Cyr : « Le roi a souffert aujourd'hui sept heures durant comme s'il avait été sur la roue, et je crains bien que ses douleurs ne recommencent demain (2). »

Le même jour 11 décembre, Condé, qui allait toujours s'affaiblissant, expirait à Fontainebleau. Sincère pour Dieu et pour les hommes, il avait exigé que son médecin lui dît la vérité; lorsqu'il fut informé qu'il allait mourir, il demeura quelque temps en silence et dit tout à coup : « O mon Dieu ! vous le voulez, votre volonté soit faite! Je me jette entre vos bras. Donnez-moi la grâce de bien mourir (3). » Cette grâce lui fut accordée. « Je vois que je vais faire un plus long voyage que je ne pensais, » dit-il à Gourville; et aussitôt il donna ses ordres, et prit ses mesures pour remplir tous ses devoirs de bon chrétien, de fidèle sujet, de bon père et de bon maître; il les remplit tous également, et il adressa au roi une lettre si touchante et si digne, que le roi ne put s'empêcher de pleurer et de lui accorder le pardon du prince de Conti. « En vingt-quatre heures qui lui restaient à vivre, il régla toutes ces choses, dit Mme de Sévigné, avec une fermeté, une tranquillité, une

(1) *Mémoires de Gourville.*

(2) *Lettres historiques de Mme de Maintenon*, t. I, p. 39.

(3) *De morte Condæi*, par le P. Bergier.

douceur, et une étendue d'esprit qui le fit paraître comme en un jour de bataille ; car on dit que, dans ces occasions, il était parfait ; et la mort, qui est la plus importante action de notre vie, a été le plus bel endroit de la sienne. »

Avant de mourir, Condé avait envoyé chercher son fils et son neveu, mais il ne voulut pas qu'on fît venir le duc de Bourbon : « Il est fils unique, dit-il, il ne faut pas l'exposer à la contagion du mauvais air. » Il fut très pénible au duc et à la duchesse de Bourbon de ne pas revoir leur grand-père, qui avait pour eux abrégé ses derniers jours. Lorsqu'ils apprirent sa mort, ils partirent tous les deux pour Fontainebleau. Ne leur sera-t-il pas permis de le voir mort, puisqu'ils n'ont pu le revoir vivant? En route ils rencontrèrent M. le Duc et Mme la Duchesse, qui, au nom de feu M. le Prince, leur défendirent d'aller plus loin, et les ramenèrent à Paris tout en larmes. Jamais la Bruyère n'a rien dit de la mort de Condé. C'est peut-être parce qu'il n'assista pas à cet événement qui changea son existence.

Cependant on peut reconnaître comme un souvenir de la mort de Condé dans les dernières lignes du portrait d'Émile, que la Bruyère publia six ans plus tard (1) : « Un homme dévoué à l'État, à sa famille, au chef de sa famille, sincère pour Dieu et pour les hommes, autant admirateur du mérite que s'il lui eût été moins propre et moins familier ; un homme vrai, simple, magnanime, à qui il n'a manqué que les moindres vertus. » En effet toutes ces qualités se trouvent dans la vie entière de Condé, mais disséminées çà et là, et mêlées à de grands défauts : on ne les voit réunies en lui que vers les dernières années et, pour ainsi dire, à ses derniers moments, mais jamais mieux que dans sa mort. On les voit dans le testament qu'il fit dresser sous ses yeux avec sa présence d'esprit ordinaire : il n'y oublia personne de sa famille, ni les moindres domestiques, ni les pauvres, ni les malades, pas même les provinces où il avait jadis fait de grands désordres pendant la guerre civile, et où, comme réparation, il avait répandu déjà des sommes énormes. On les voit dans cette lettre qu'il écrivit au roi pour demander la grâce du prince de Conti, lettre tant admirée et vraiment digne de l'être, où il demanda humblement pardon de ses propres fautes contre le service du roi, et protesta, en termes si pathétiques, de son dévouement à Sa Majesté et à l'État. On

(1) Ch. II, nº 32.

les voit dans ses sentiments hautement exprimés devant le R. P. Bergier, son fidèle ami, qui l'entendit en confession en l'absence du R. P. des Champs, et qui l'invita selon l'usage à pardonner à ses ennemis et à tous ceux qui l'avaient offensé. : « Ah! ne savez-vous pas que je n'ai jamais conservé le plus léger ressentiment contre personne? » On les voit dans ses paroles : soit à M. le Duc, à Mme la Duchesse et au prince de Conti, qu'il embrassa tendrement et fit embrasser devant lui, en leur recommandant de vivre toujours dans la plus étroite union ; soit aux prêtres, aux officiers de sa maison et même aux valets, à qui il demanda pardon, au milieu de leurs larmes et de leurs sanglots, des scandales qu'il avait pu leur donner. On les voit enfin dans l'exemple, qu'il offrit à tous ceux qui purent l'approcher, de la piété la plus vive, de la générosité la plus franche, de l'humilité la plus sincère, et jusque dans ce dernier geste par lequel, ne pouvant plus parler, il mit sur son cœur, qui battait encore, la main du gentilhomme qui venait le visiter de la part du roi. Dans tout cela on trouve un homme vrai, simple, magnanime ; mais pas un mot, pas un souvenir pour Mme la princesse de Condé. Pourquoi cet oubli?

Troublé par la présence subite d'une mort sans gloire, par les larmes et les sanglots qui éclataient autour de lui, peut-être avait-il assez à faire de penser au présent et à l'avenir éternel qui s'ouvrait devant lui. Mais tout le monde est d'accord pour déclarer qu'il n'avait jamais été plus calme que ce jour-là (1) : « Tel qu'on l'avait vu dans tous ses combats, résolu, paisible, occupé sans inquiétude de ce qu'il fallait faire pour les soutenir : tel fut-il à ce dernier choc ; et la mort ne lui parut pas plus affreuse, pâle et languissante, que lorsqu'elle se présente au milieu du feu sous l'éclat de la victoire qu'elle montre seule. Pendant que les sanglots éclataient de toutes parts, comme si un autre que lui en eût été le sujet, il continuait à donner ses ordres ; et s'il défendait les pleurs, ce n'était pas comme un objet dont il fût troublé, mais comme un empêchement qui le retardait. A ce moment, il étend ses soins jusqu'aux moindres de ses domestiques. Avec une libéralité digne de sa naissance et de leurs services, il les laisse comblés de ses dons, mais encore plus honorés des marques de son souvenir. » Il a pensé à tous et à tout, excepté à Mme la Princesse sa femme, qui gémissait en captivité dans le donjon de Châteauroux! Et il n'a rien dit, rien fait pour délivrer Clémence de Brézé, qui, pendant qu'il était en

(1) Bossuet, *Oraison funèbre de Louis de Bourbon.*

prison, s'était mise à la tête de ses partisans avec tant de péril et de courage pour lui rendre la liberté. Nous entendons bien la Bruyère nous insinuer qu'il lui a manqué les moindres vertus; mais cela ne suffit pas pour éclaircir une conduite aussi obscure et des procédés si peu héroïques. Certainement la Bruyère avait sur cette mystérieuse affaire des lumières dont il ne pouvait nous faire part, et qui lui ont permis de comprendre la sincérité de Condé envers Dieu et envers les hommes.

Après la mort de Condé, on devait s'occuper de lui rendre les honneurs funèbres : l'ordre en ces occasions, dit le grand prévôt de France, est que l'enterrement soit fini avant que l'on vienne faire la révérence à Sa Majesté. « Nous avons vu aujourd'hui à Paris, dit Dangeau, toute la famille de M. le Prince (13 décembre) : l'on ne saurait voir de gens plus profondément affligés. M. le Duc est venu à Versailles parler au roi; il n'a vu que lui, et il est retourné coucher à Paris. Il n'a point voulu recevoir de visites. Il n'a fait entrer que ceux qui venaient de la part de la maison royale. » Le deuil de la maison de Condé était compris de tous; elle venait de faire une perte immense, irréparable, que toute la cour, que toute la France, ressentaient vivement. Louis XIV avait exprimé avec autant d'énergie que de simplicité le sentiment public, lorsqu'il avait dit en apprenant la mort de M. le Prince : « Je viens de perdre le plus grand homme de mon royaume! » Il promit à M. le Duc d'exécuter tous les désirs de son père mourant. Dès le lendemain il rendait à M. le prince de Conti son appartement à Versailles, pour lui bien montrer qu'il n'était plus en disgrâce. Mais M. le Duc avait parlé au roi, ce semble, d'une autre chose qui était fort secrète et le tenait en grande inquiétude. Son père mort, qu'allait devenir et qu'allait faire Mme la princesse de Condé sa mère? Il pria Sa Majesté de lui permettre de ne pas traiter directement avec lui cette cruelle affaire, et de vouloir bien entendre le sieur Gourville, qui faisait toutes les affaires de la maison de Condé et qui connaissait mieux que personne les dernières volontés de M. le Prince.

Il eût été d'ailleurs trop pénible à un fils de demander qu'on gardât sa mère en prison, parce que, si Mme la princesse de Condé recouvrait sa liberté, il eût fallu lui restituer les grands biens de la maison de Brézé, ce qui n'eût fait qu'augmenter le trouble et le bouleversement de la maison de Condé après la mort de son chef vénéré. Le 15 décembre, dit Dangeau, « Gourville rendit compte au roi, le soir, des

choses dont M. le Prince en mourant l'avait chargé. » Celui qui pourrait rapporter la conversation de Gourville et du roi dissiperait le nuage sombre qui enveloppe la vie de la princesse de Condé. Mais qui assista à cet entretien? Personne. Tout le monde en parla dans la maison de Condé, dans la famille de la malheureuse princesse et à la cour; personne ne sut que ce que Gourville voulut bien en dire, et l'on comprend qu'il se montrât extrêmement discret. On fut pourtant informé que le roi, pour complaire aux dernières volontés de feu M. le Prince, avait décidé que rien ne serait changé à la situation de Mme la Princesse sa veuve, qui devait mourir en prison.

Il y eut une telle explosion de colère dans la famille de la princesse captive, que ses plus proches parents, les ducs de Ventadour et de Richelieu, ne voulurent pas assister aux obsèques de son mari. Ils donnèrent une raison du moins, une raison plausible : c'est qu'ils étaient malades. M. le duc de Duras, beau-frère de M. de Ventadour, et qui aurait dû aussi se rendre à l'invitation qui lui en avait été faite, non seulement ne se trouva point à Fontainebleau ni à Valery, mais encore refusa positivement d'y aller. Il se cacha pour ne point recevoir l'invitation : M. le Duc entra dans une colère affreuse, dont on se souvint longtemps à l'hôtel de Condé. Il fit chercher M. de Duras avec acharnement pour le prier de l'accompagner; nul ne put savoir où était M. de Duras! M. le Duc ne se lassait pas de faire chercher partout M. de Duras. Enfin Mme de Duras sa femme écrivit à M. le Duc qu'on ne trouverait point son mari et qu'il était inutile de le chercher. Cela n'empêcha pas que, par ordre du roi, on ne rendît des honneurs extraordinaires à M. le prince de Condé, universellement regretté et pleuré à la cour et en France ; mais l'absence des principaux membres de la famille de Mme la Princesse aux funérailles de M. le Prince demeura comme une protestation contre la manière dont il l'avait traitée.

Cependant il est probable que M. de Duras était allé trop loin dans ses récriminations contre M. le Duc. Tel fut du moins l'avis de Sa Majesté. Quoique le roi subît alors ses dernières et plus sensibles incisions, après avoir été taillé, coupé et découpé, jusqu'à la pleine et entière satisfaction de ses heureux médecins, pour que ses chairs pussent repousser d'une manière convenable, toujours calme dans ses douleurs et attentif aux plaintes des autres, il approuva le mécontentement de M. le Duc; et M. de Duras, pour ne pas avoir une méchante

affaire avec la famille de M. le Prince, fut obligé de venir faire des excuses à l'hôtel de Condé.

Voilà les faits dont la Bruyère fut témoin ou qu'il connut parfaitement. Comment pût-il les comprendre ou en trouver l'explication?

Avant tout il faut consulter Gourville, comme on disait dans la maison de Condé dès qu'il y avait une affaire scabreuse et difficile. En effet, il savait les affaires de la maison de Condé mieux, disait-on, que les princes eux-mêmes, et il a dicté, treize ans plus tard, des mémoires qui sont écrits, non pas avec la dernière politesse, mais avec un naturel admirable. Il avait grand plaisir à se rappeler le temps passé; il trouvait que sa mémoire lui fournissait les choses comme si elles ne venaient que d'arriver. Son témoignage est donc doublement précieux : il connaît de science certaine la véritable histoire de la princesse de Condé, et seul au monde il se souvient de ce qu'il a dit au roi dans son audience du 15 décembre 1686.

Mais si nous interrogeons ses mémoires à cette date, il n'en dit rien ; de son entrevue avec Sa Majesté, qui lui avait fait un si grand honneur, pas un mot; sur ce que Condé mourant lui avait recommandé touchant la princesse sa veuve, silence complet. Voici tout ce qu'il dit : « M. le Prince, sentant bien qu'il allait mourir, ne songea plus qu'à ce qu'il avait de plus pressé. Il m'ordonna d'envoyer un courrier à Paris pour faire venir en diligence le père des Champs, jésuite, et de faire partir pour cela des relais; il fit aussitôt écrire au roi une lettre fort touchante en faveur de M. le prince de Conti, qui était encore disgracié; ensuite il m'ordonna de faire dresser un testament par lequel il voulait donner cinquante mille écus pour être distribués dans les lieux où il avait causé les plus grands désordres pendant la guerre civile; et en peu de paroles il déclara ce qu'il voulait faire pour ses domestiques et pour moi, à qui il voulait donner cinquante mille écus, ajoutant obligeamment qu'il ne pouvait jamais reconnaître les services que je lui avais rendus. Je ne répondis rien, et m'en allai faire dresser ce testament par son secrétaire, et sans notaire, avec toute la diligence possible. Son Altesse se l'étant fait lire, et n'y ayant pas trouvé mon nom, elle me jeta un regard de ses yeux étincelants, comme en colère; et elle me dit de faire ajouter les cinquante mille écus pour moi, dont elle m'avait parlé. Mais je la remerciai très humblement, lui représentant qu'il n'y avait point de temps à perdre, et que je la priais de signer ; ce qu'elle fit. » — Rien de plus. — Est-

ce là ce qu'il dit au roi? mais c'eût été une mauvaise plaisanterie que Louis XIV n'aurait pas tolérée. Il nous fait vraiment un joli conte avec son désintéressement et les cinquante mille écus qu'il a refusés. Notons seulement le regard étincelant de Condé, qui eut comme un éclair de colère en sondant le cœur de son fidèle serviteur. Gourville n'avait pas besoin d'argent; il était assez riche pour mépriser une somme de cinquante mille écus ; mais il avait besoin de réhabiliter son honneur, et c'est en le pressant sur ce point que nous allons lui arracher des aveux.

Il dit dans ses mémoires qu'il avait été condamné à mort et exécuté en effigie ; mais il se garde bien de nous dire les motifs de sa condamnation. Or il avait été accusé par le procureur général d'abus, malversations et vols par lui commis dans les finances du roi, non sans violentes présomptions du crime de lèse-majesté. Pour ce qui touche le fait des malversations dans les finances, le réquisitoire énumérait une longue suite de preuves : toutes ces preuves n'étaient pas irréprochables, mais la plupart étaient graves, et l'accusation parut assez bien justifiée pour être confirmée par la condamnation de l'accusé. Gourville porta d'abord avec la légèreté de son caractère le poids de cet arrêt accablant, mais il ne put pas s'en débarrasser. Tout le temps qu'avait duré le procès de Fouquet, il erra à travers les provinces de France et les États de l'Europe pour fuir le bras de la justice royale toujours prêt à le frapper. Après de longs voyages et les plus singulières aventures tant en France qu'à l'étranger, après être entré au service de Condé et avoir remis en ordre ses affaires fort embrouillées, étant à Chantilly, il avait obtenu des lettres d'abolition que le premier président, M. de Harlay, et le procureur général, M. de Lamoignon, firent entériner à la sollicitation d'un général victorieux, M. le Prince. « Cela fut fait, dit-il, sans aucune formalité, ce qui ne s'est peut-être jamais vu et ne se verra plus. Je crois qu'ils se fondèrent sur ce que, depuis la condamnation, j'avais été employé avec les patentes du roi, qui me déclarait son plénipotentiaire auprès de M. de Brunswick. » Cela mettait Gourville à l'abri de poursuites judiciaires, mais ne justifiait pas sa conduite dans le maniement des finances de Sa Majesté ; tant que sa gestion financière n'avait pas été liquidée, il pouvait être légalement considéré comme un fripon : aux yeux de beaucoup, même dans la maison de Condé, il n'était pas autre chose. Cette flétrissure vague et indécise, qu'il ne pouvait ni effacer ni écarter,

qui le suivait partout comme son ombre au milieu de sa brillante carrière, finit par empoisonner tout le bonheur de sa vie. Pour lui plus de repos, même au milieu de l'abondance et de la prospérité. Avoir été reçu en audience particulière par Sa Majesté, pour lui rendre compte des dernières volontés de Condé, était bien une sorte de brevet d'honnête homme; cela ne suffit pas à Gourville : il voulut faire revoir son procès par l'administration des finances, et avec toutes les formalités nécessaires faire casser l'arrêt du parlement par le parlement lui-même. Pour tout autre cette entreprise eût été inexécutable : aussi les ministres y mettaient peu de zèle. Enfin Pontchartrain arrivera aux finances (1), et cette affaire, qui jusque-là avait traîné en longueur, marchera vite et sera rapportée devant le roi : Louis XIV donnera le titre d'homme d'honneur à un ancien condamné pour vol et malversations! Assurément cela vaudra bien les cinquante mille écus que Gourville avait refusés. Alors, ne se tenant plus de joie, Gourville laissera échapper le secret que Condé lui avait confié quelques années avant sa mort, et qu'il lui avait rappelé la veille de sa mort avec son regard étincelant et comme en colère ; alors aussi nous apprendrons comment, dans son audience du 15 décembre 1686, Gourville rendit compte au roi des choses dont M. le Prince en mourant l'avait chargé.

Il présenta au roi une lettre écrite depuis plusieurs années par Condé pour être remise après sa mort. Gourville nous a révélé ce qu'il y avait dans cette lettre : 1° Condé recommandait en général sa famille ; 2° Condé suppliait le roi de faire quelque chose qui regardait Mme la Princesse ; 3° Condé priait le roi de se souvenir de ce qu'il lui avait promis en faveur de Gourville. Enfin nous savons que le roi promit ces trois choses et tint sa parole. La lumière jaillit de cette révélation, et se répand sur l'histoire de la maison de Condé à l'époque où vécut la Bruyère.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur le troisième point : il est clair qu'il s'agissait de la réhabilitation de Gourville, que le roi promit et qui fut faite. Le second point n'est guère plus difficile à comprendre : qu'est-ce que le roi promit de faire qui regardait la princesse de Condé? Ce qu'il fit : c'est évident. C'est de ne pas la laisser sortir de Châteauroux, puisqu'elle y demeura renfermée jusqu'à sa

(1) *Mémoires de Gourville*, coll. Michaud, 3e série, t. V, p. 584.

mort en 1694. Quant au premier point, il semble le plus important par le rang qu'il occupait dans la lettre de Condé au roi ; il est probable qu'il exprimait le principal but, la raison supérieure de cette lettre. Cette recommandation générale de la famille, dont parle Gourville, est visiblement une indication fort claire pour les deux interlocuteurs, qui la comprirent ; mais trop vague pour nous, trop mal définie pour que nous puissions en déterminer avec précision le véritable sens. Il est certain que le roi n'avait pas attendu qu'on lui remît cette lettre de Condé pour combler sa famille de grâces et de bienfaits. Le mariage de M. le duc de Bourbon, les grandes entrées accordées à lui et à son père, enfin la faveur de Sa Majesté qui venait d'être rendue au prince de Conti, n'était-ce pas là une explication suffisante pour eux des intentions de leur père, grand-père et oncle envers leur famille, et de la bonne volonté du roi à les exécuter. Aussi, quand Gourville revint le Soir de Versailles à Paris rendre compte de l'entrevue qu'il avait eue avec le roi, il ne faut pas demander s'il fut bien reçu à l'hôtel de Condé, après avoir si bien fait les affaires de tous et les siennes. Il venait d'exécuter son coup de maître, il triomphait au milieu du deuil général de la maison. Seul, il n'était pas couché sur le testament de feu Son Altesse Sérénissime, qu'il avait pourtant fait dresser lui-même ; seul, il rendait à la famille de Condé, même auprès du roi, des services inappréciables. Oui, disait la Bruyère (1), « il faut des fripons à la cour auprès des grands et des ministres, même les mieux intentionnés ; mais l'usage en est délicat, et il faut savoir les mettre en œuvre. Il y a des temps et des occasions où ils ne peuvent être suppléés par d'autres. Honneur, vertu, conscience, qualités toujours respectables, souvent inutiles : que voulez-vous quelquefois que l'on fasse d'un homme de bien ? »

Le lendemain 16 décembre, M. le Duc, M. le duc de Bourbon et le prince de Conti, malgré le deuil où ils étaient plongés, allèrent à Versailles remercier le roi de ce qu'il avait promis à Gourville pour eux et pour leur famille. « Ils virent le roi en particulier, dit Dangeau. M. le prince de Conti parla fort sagement au roi, et Sa Majesté répondit avec beaucoup de bonté, comme un homme qui ne veut plus rien avoir sur le cœur. Le roi a dit à M. le Duc de s'appeler M. le Prince, et à M. le duc de Bourbon de s'appeler M. le Duc tout court, en gardant son nom, quoique son père et son grand-père se fussent appelés ducs

(1) Chap. VIII, n° 53.

d'Enghien. » — Et la princesse de Condé, la veuve du grand homme que l'on pleurait, la mère de celui qui maintenant s'appelle M. le Prince, la grand'mère de celui qui maintenant s'appelle M. le Duc, la tante de M. le prince de Conti qui parle maintenant si sagement, en fut-il question dans cet entretien où fut réglé le sort de toute la famille? Personne n'en dit plus rien. Il y avait quinze ans qu'une lettre de cachet, à la demande de son mari, l'avait reléguée à Châteauroux; sur la demande de son mari, le roi a promis de ne pas révoquer cette lettre de cachet. Le sort de la malheureuse princesse est scellé ; elle est condamnée à une prison perpétuelle. Les protestations de la famille sont étouffées ; son fils jouit tranquillement de ses grands biens qui ne lui rapportent guère moins de trois cent mille livres de rente par an ; les petits-enfants ne pensent pas plus à elle que si elle n'existait pas. On ne trouve nulle part aucun détail, aucun bruit, aucun renseignement sur les dernières années de sa vie. On dirait qu'elle est déjà descendue sous la tombe ; un silence éternel l'enveloppe, qui jusqu'ici n'a jamais été rompu. Pendant ce temps-là, le fripon qui a mené cette affaire obtient la récompense de son industrie : non seulement il obtient, ce qui paraît à Louis XIV la chose la plus simple et la plus naturelle, d'être déclaré honnête homme en bonne et due forme, après une procédure parfaitement régulière et par un arrêt du parlement qui l'avait jadis condamné à mort; mais encore il est entouré de la reconnaissante affection de la famille de Condé, des égards et de l'amitié des hommes et des femmes les plus respectables de son temps, de la considération de toute la cour et de l'estime publique. Il vieillit au sein de l'abondance et de la prospérité ; il embellit le château de Saint-Maur qu'il a reçu de M. le Prince; il en fait une résidence plus belle que celle des princes ; il y est visité par la société la plus choisie et la plus délicate de son temps ; il goûte avec délices le fruit de ses travaux et les honneurs qu'on rend à l'esprit et à la vertu ; il fait du bien aux pauvres, fonde un hôpital, assure le bonheur de ses domestiques et le bien-être de ses quatre-vingt-dix neveux, nièces et leurs descendants, lègue une grande fortune à l'un d'entre eux, et, sans remords dans sa vieillesse heureuse, il n'a guère d'autre souci que de savoir chaque année quand les fraises seront mûres et s'il pourra manger des pêches. Tels sont les faits certains, authentiques, que l'impartiale histoire nous raconte, et nul ne peut en douter : le fripon les avoue, s'en vante et s'en fait gloire.

Est-ce possible? Est-il possible que Louis XIV ait tout à coup oublié son honneur de roi, jusqu'à tremper par sa complicité décisive dans un crime si honteux? Est-il possible que M. le Duc, maintenant M. le Prince, ait été un fils tellement dénaturé, que, par la plus effroyable avarice, il ait laissé mourir sa mère en prison pour jouir de sa fortune en sûreté? Est-il possible que Condé, justement blessé de la conduite de sa femme en 1671, ait conservé une si profonde et si atroce rancune, qu'il n'ait pas voulu, au bout de quinze ans de captivité, lui permettre d'être libre après sa mort? La Bruyère avait de la peine à le croire, car alors même il disait (1) : « Il est également difficile d'étouffer dans les premiers temps le sentiment des injures, et de le conserver après un certain nombre d'années. » Quand les parents de la princesse de Condé, quand les ducs de Ventadour, de Richelieu et de Duras voulaient soutenir l'opinion contraire, ils étaient réduits à accuser feu M. le Prince, non seulement de la froide et basse cruauté qu'ils lui attribuaient, mais encore du mensonge le plus abominable qu'on puisse imaginer. Pourquoi, à l'article de la mort, prêt à paraître devant Dieu et avant de recevoir l'absolution de son confesseur, Condé déclara-t-il qu'il n'avait conservé le plus léger ressentiment contre personne, si à ce moment il méditait une implacable vengeance contre la princesse sa femme? Peut-on admettre une telle fausseté de la part d'un homme sincère envers Dieu et envers les hommes, qui fut selon la Bruyère, simple, vrai et magnanime? Non, c'est impossible, et la Bruyère a répondu aux calomniateurs quand il a dit (2) : « C'est se venger contre soi-même, et donner un trop grand avantage à ses ennemis, que de leur imputer des choses qui ne sont pas vraies, et de mentir pour les décrier. » C'est pour cela que le duc de Duras fut obligé de faire des excuses à M. le Duc d'avoir paru admettre cette injurieuse supposition.

Alors l'histoire que nous avons racontée d'après Gourville devient invraisemblable. Il manque évidemment quelque chose pour l'expliquer. Gourville n'a pas tout dit. Un nouveau doute nous arrête. Dans l'*Essai sur la vie du grand Condé* par Louis-Joseph de Bourbon-Condé, son quatrième descendant, nous lisons (3) : « M. le Prince n'avait

(1) Chap. IV, n° 69.

(2) Chap. XI, n° 150.

(3) *Essai sur la vie du grand Condé, par son 4e descendant;* Paris, 1806, chez Léopold Colin, rue Gît-le-Cœur, n° 4.

jamais pu prendre sur lui d'aimer sa femme, malgré tout ce qu'elle avait fait pour lui. Il est des aversions insurmontables, ajoute l'auteur, et dont on ne peut pas se rendre compte. » Après cette explication, l'incertitude nous enveloppe d'un nuage plus épais qu'auparavant.

Quel est donc ce mystère qui revient sans cesse obscurcir l'histoire de la maison de Condé? Rappelons-nous un mot déjà cité, d'un familier de cette maison, et qui la caractérise si bien (1) : « Tout y était mystère, et rien n'y était secret. » Il ne sera pas difficile d'en conclure que la Bruyère fut mis au courant de ce que nous n'avons pas encore pu découvrir.

Il y avait dans la maison de Condé une tradition très connue, dont on parlait le moins possible et que l'on cachait avec soin aux étrangers. On disait tout bas que la première personne folle de cette maison fut M[me] la Princesse, femme du grand Condé ; que son fils Henri-Jules avait eu aussi un grain de folie, et que même l'élève de la Bruyère n'en fut pas tout à fait exempt. Cette tradition est vraie ; on ne peut plus la nier. Mais il ne faut pas l'exagérer, comme l'ont fait les ennemis de Condé. Les faits incontestables sont déjà assez tristes en eux-mêmes, sans qu'il soit besoin d'y ajouter les imaginations fantastiques et les sombres couleurs de Saint-Simon.

La tradition mystérieuse dont nous avons parlé s'établit dans la maison de Condé au moment même où la Bruyère y vivait. Voici sur quels faits elle repose. Tallemant des Réaux, dans son historiette du maréchal de Brézé, dit : « Il épousa la sœur du cardinal de Richelieu, alors évêque de Luçon. Cette femme était folle ; elle est morte liée, ou du moins enfermée. » L'affirmation est positive ; personne ne l'a jamais contestée. De ce mariage naquirent deux enfants : 1° le duc de Brézé, qui n'avait pas grand esprit, mais qui était fort brave et devint amiral de France ; 2° Claire-Clémence de Maillé-Brézé, qui à l'âge de treize ans épousa le grand Condé, 7 février 1641. Pour éviter ce mariage, Condé, qui avait à peine vingt ans, résista avec la dernière énergie aux persécutions de son père et aux menaces de Richelieu. Il fut même sur le point de sortir de France et de chercher un refuge à Dôle, dans les États espagnols de Franche-Comté (2). C'eût été un coup de tête bien dangereux dans un temps où le comte de Soissons était tué à la Mar-

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II, p. 153.
(2) *Mémoires de P. Lenet*, coll. Michaud, 3e série, t. II, p. 451.

fée, et où Cinq-Mars et de Thou mouraient sur l'échafaud. Pierre Lenet, placé auprès de lui par son père, l'en dissuada ; mais vingt ou trente ans plus tard il disait : « Je sais bien, soit par le peu de connaissance que j'ai acquis depuis ce temps-là, soit par les justes chagrins que ce mariage lui a donnés, que si j'étais encore à même, et que les choses fussent encore en cet état, bien loin de l'en détourner, je lui aurais conseillé et même proposé de le mettre à exécution. » Avant et après le mariage, Condé protesta qu'il n'y avait jamais consenti et qu'il ne l'avait fait que par force majeure, par la crainte des violences dont il était menacé au nom du cardinal, et par déférence pour la volonté absolue de son père. Ces protestations furent démenties (1) par Condé lui-même : il fallut déclarer d'une manière catégorique (ce qui était le contraire de la vérité) que, dans ce mariage, l'intérêt n'était rien et l'inclination tout. Au commencement, Condé eut assez de pouvoir sur lui-même pour ne rien exécuter qui pût préjudicier au projet qu'il avait formé de répudier sa femme en temps et lieu. Le cardinal était outré de déplaisir ; mais ce qu'il n'avait pu obtenir avec toute sa politique et sa puissance arriva néanmoins quand il ne l'exigea plus. La princesse de Condé, qui n'avait que treize ans en se mariant et jouait encore à la poupée deux ans après, devint avec les années une brune fort piquante. Son mari, un beau jour, oublia ses protestations, et Henri-Jules naquit peu de temps après la bataille de Rocroy. Deux autres enfants issus de ce mariage moururent en bas âge, mais la longue patience et la vertu de la princesse de Condé ne purent jamais vaincre l'aversion de son mari. Délaissée par le glorieux vainqueur de tant de batailles, elle ne put se consoler et tomba dans l'hypocondrie. Qu'est-ce que son mari avait à lui reprocher ? Était-ce sa conduite ? ou sa fortune ? ou son caractère ? ou sa froideur ? Rien de tout cela ; une seule chose, sa naissance : il était persuadé qu'en l'épousant il avait fait une bassesse. Cela la désespérait. Il n'y avait pas de remède à son malheur : ses idées se troublèrent ; « on crut remarquer, dit Desormeaux, que son cerveau se dérangeait (2), et la solitude où elle s'enfermait aigrit encore ses maux. » Elle était devenue folle comme sa mère, à peu près au même âge, quarante-trois ans.

Comme pour sa mère, la folie ne se trahit au commencement que

(1) *Histoire des princes de Condé*, par le duc d'Aumale, t. III, p. 439.

(2) *Histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé*, par Desormeaux ; Paris, 1768, 4 vol.

par des idées fixes ou des monomanies, qui étaient supportées dans la maison de Condé avec le plus grand respect. On les cachait avec tant de soin, que le public n'en sut absolument rien. Tallemant des Réaux nous révèle quelques-unes des extravagances de la maréchale de Brézé, et ne se fait pas faute d'en rire. Dans la maison de Condé le secret fut si bien gardé, que personne n'a jamais pu faire sur la nièce de Richelieu ces contes ridicules qu'on aimait à répéter sur la grande Nicole du Plessis, sœur du terrible cardinal. « Elle croyait, dit Tallemant, avoir froid à un petit endroit au-dessus de la main, et passait tout le jour à mettre des gouttes de résine, quelquefois jusques à cinq cents, et puis à les ôter selon qu'il lui semblait que la partie se réchauffait. Elle croyait aussi avoir une autre partie de verre, et ne voulait point s'asseoir de peur de se casser. » On n'a jamais rien dit de semblable sur la princesse de Condé. Mais l'affaire du valet Duval eut un éclat scandaleux. Les mémoires du temps en parlent comme nous l'avons déjà fait. Voici un document nouveau tiré du *State paper office* de Londres (1) ; c'est un rapport d'un agent politique anglais qui demeurait à Paris (16 janvier 1671) : « Mardi, sur les cinq heures du soir, Mme la princesse de Condé étant seule en sa chambre, un ancien valet, frère d'un valet de pied de M. le Prince, nommé Duval, y entra pour lui demander le paiement de quelques pensions qu'elle lui faisait à l'insu de Son Altesse. Sur quoi cette princesse lui dit de se retirer, et qu'elle n'avait point d'argent à lui donner, ayant appris qu'il en usait mal. Alors Duval répliqua : «Madame, donnez-moi votre diamant; » ce qui la fit crier. Ensuite de quoi Duval lui donna trois coups d'épée dans le sein droit, ferma la porte à double tour, et se sauva au Luxembourg. Mais un page, ayant ouï plaindre la princesse, lui fit donner prompt secours, sans lequel elle aurait perdu tout son sang. Les coups ne sont pas mortels. M. le Prince, ayant appris cette funeste nouvelle, en a témoigné un déplaisir inconcevable ; il a fait arrêter le frère du scélérat, et, quoique fort malade de la goutte à Chantilly, il se fit hier porter en chaise pour le voir. Mercredi à quatre heures après midi, le malfaiteur fut pris en la cour du palais, et fut conduit les mains liées derrière le dos à l'hôtel de Condé par les domestiques de cette maison, tous l'épée à la main. Néanmoins cette généreuse princesse, par un mouvement de pitié et de charité, tâcha de lui sauver la

(1) *Essai sur la vie du grand Condé*, par le vicomte de Mahon, à Londres, A. Spottiswoode, 1842, p. 414, 415, 416, 417.

vie, feignant que l'outrage qui lui a été fait ne vient que de l'avoir voulu séparer d'avec un de ses pages, contre lequel il aurait mis l'épée à la main en son antichambre. Leurs Majestés et toute la cour, qui ont visité la princesse, ont témoigné une très grande tristesse de cette sinistre aventure. » Après avoir interrogé le frère du malfaiteur, Condé savait à quoi s'en tenir; il était aussitôt retourné à Chantilly, laissant la justice du roi suivre son cours et disant qu'il serait de dangereuse conséquence de ne pas faire un exemple du coupable. Mais Mme la Princesse s'obstina à le défendre avec acharnement; elle eut même le courage de prendre son parti contre le bailly de Saint-Germain qui vint l'interroger, et contre une commission des juges du parlement qui se transporta à l'hôtel de Condé. Elle niait tout, ou elle refusait de répondre. Cependant l'accusé avait avoué son crime; personne n'y pouvait plus rien comprendre. La passion avec laquelle Mme la Princesse avait parlé aux juges ne ressemblait guère à la pitié et à la charité. Condé saisit l'occasion de cet accident, dit Désormeaux, pour soustraire sa femme aux regards avides et téméraires du public. Il semble que le roi ait approuvé la prudence de cette mesure, car il ne fit aucune difficulté pour accorder la lettre de cachet nécessaire. La Bruyère parle de cette affaire comme d'un de ces cas bizarres qu'il ne comprend pas très bien (1) : « Est-ce en vue du secret, dit-il, ou par un goût hypocondre, que cette femme aime un valet, cette autre un moine, et Dorinne son médecin ? » Voilà ce que le public frivole pensa. Mais la Bruyère mieux informé ajoute (2) : « Pour les femmes du monde, un jardinier est un jardinier, et un maçon est un maçon ; pour quelques autres plus retirées, un jardinier est un homme, un maçon est un homme. Tout est tentation à qui la craint. » Ce dernier trait lui paraît bien définir la folie de la princesse de Condé à ce moment : c'était à peu près la folie hystérique du scrupule religieux. « Hier Mme la princesse de Condé partit d'ici pour Châteauroux en Berry ; avant le départ, elle envoya querir le curé de Saint-Sulpice, avec lequel elle eut un entretien spirituel, lui disant : « Monsieur, voilà la dernière fois que vous me parlerez, puisque je ne reviendrai jamais du lieu où le roi m'envoie. La confession que je vous fais manifestera à jamais mon innocence ; » et lui dit adieu. Elle était innocente du crime dont le public la jugeait coupable ; mais elle avait conscience qu'elle en était au

(1) Chap. III, n° 32.
(2) Chap. III, n° 34.

même point que sa mère quand elle fut enfermée. Elle ne fit aucune difficulté pour donner par ordre du roi sa fortune à son fils ; elle ne se réservait qu'une médiocre pension, dont elle dit trois fois qu'elle ne jouirait pas longtemps puisqu'elle prenait le chemin de la mort. Elle se pâma entre les bras de M. le Duc son fils en lui disant adieu. »

Ce qu'elle avait prévu arriva à Châteauroux; son mal augmenta, bientôt il devint peu convenable de la laisser sortir ; quand même on l'eût voulu, on ne l'eût pu. Elle se promenait dans la cour du château, où elle avait bon air et belle vue sur la vallée de l'Indre : elle était entourée par des domestiques fidèles, qui la soignaient avec un respectueux dévouement. Son mari, avant de mourir, avait pourvu à ce que rien ne lui manquât pendant le temps qu'elle avait encore à vivre, et il ne pouvait pas mieux choisir que Gourville pour s'occuper de cette triste affaire avec le roi. Comme sa mère, Mme la Princesse mourra enfermée.

Elle n'avait pas seulement donné ses grands biens à son fils, elle lui avait transmis aussi une partie de sa constitution physique et de son tempérament moral. Henri-Jules de Bourbon ne fut jamais enfermé comme sa mère : à l'époque de ses plus grandes excentricités, après la mort de sa mère, dans les dernières années de sa vie, quand le jeune impertinent de Phélypeaux, fils du ministre Pontchartrain, osait écrire à la Bruyère que, pour peu qu'il allât encore à Chantilly, il serait bon à mettre aux Petites-Maisons ; même dans ces dernières semaines où M. le Prince « désolait ses médecins, dit Saint-Simon, par les précisions et les austérités les plus voisines de l'aliénation mentale », il conserva toujours le sentiment de sa responsabilité morale, et montra devant la mort une fermeté et une lucidité d'esprit qui frappèrent tout le monde. Mais après avoir donné dans sa jeunesse les plus brillantes espérances à son père, dont il faisait toute la consolation et toute la joie; « après avoir montré des qualités telles, dit Pierre Lenet, qu'elles surmontaient de beaucoup les avantages que son père pût tirer de quelque autre mariage qu'il eût pu faire »; après avoir reçu si longtemps dans le métier de la guerre les admirables leçons de son père, dont il se souvenait et dont il profita jusque sur son lit de mort, pourquoi se trouvait-il frappé d'incapacité absolue et avérée dans un art où son père avait été dès l'âge de vingt-deux ans un maître incomparable, et où il semblait lui-même avoir à sa disposition tout ce qu'il faut pour

devenir un homme supérieur et un illustre capitaine? Pourquoi son père désespéra-t-il à la fin d'un fils doué de si grands talents, et qui déployait tant de zèle et d'ardeur à se montrer digne de son nom et de son rang? Pourquoi Condé cessa-t-il, avec toute la douleur que l'on peut imaginer, de travailler à trouver dans celui qu'on appelait alors M. le Duc un fils digne de lui? Il le connaissait, et il le connut de plus en plus. C'était une intelligence qui manquait d'équilibre, une volonté qui manquait de mesure, un esprit très ingénieux qui n'avait pas le sens commun, une nature fougueuse et déchirée par des emportements excessifs et des vivacités contradictoires, un caractère si faible et si léger qu'il ne pouvait rien finir, rien achever, un homme qui n'était pas assez maître de lui pour être maître des autres, presque semblable aux enfants qui font des bulles de savon, né pour obéir et non pour commander, avec vocation subalterne malgré son rang illustre : en un mot, malgré la gloire de son père, le fils de sa mère.

Sauf ce dernier point, c'était bien ainsi que la Bruyère avait jugé le père de son élève. Comment n'aurait-il reconnu une idée fixe, poussée jusqu'à la manie, dans l'acharnement que mit M. le Duc à obtenir les grandes entrées, quoique à vrai dire, quand il les eut obtenues, il ne se trouvât pas beaucoup plus avancé qu'auparavant? Comment dans le même temps la Bruyère ne se fût-il pas aperçu de quelque incohérence dans la conduite de M. le Duc envers la princesse sa femme et envers son fils le duc de Bourbon? Il avait eu à en souffrir comme les autres au voyage de Chambord ; il a discerné mieux que personne les mobiles des intrigues de M. le Duc, mieux que personne il a vu les inconséquences du père dans l'éducation du duc de Bourbon, et à la grande satisfaction du grand-père il les répara avec beaucoup de tact et d'intelligence aussitôt que la cour fut allée de Chambord à Fontainebleau. Seulement, comme il n'avait connu que par ouï-dire la jeunesse pieuse, sage et savante de M. le Duc, il attribuait l'altération de son caractère à la mollesse inséparable d'une trop riante fortune, son dérèglement au bonheur excessif de ne point connaître les épreuves de l'adversité ; sa dissipation, son ignorance, ses vices, son oubli de soi-même et de Dieu à ce qu'il « ne savait pas être seul dans sa chambre », ni profiter comme M. de Vardes ou Condé « des loisirs d'une mauvaise fortune ». Condé avait étudié plus profondément la nature de son fils : il savait quelle cause secrète avait déjà commencé à troubler l'harmonie de ses heureuses facultés, et il tremblait que cette cause, sem-

blable à la fatalité antique, ne fit peser sur toute sa race la malédiction du destin.

Condé, tant qu'il vécut, tint son fils par ses conseils et par son exemple dans l'ornière du bon sens et dans le chemin de la sagesse. Mais quand ses jours furent comptés, quand il ne put plus se faire d'illusion sur sa fin prochaine, sans prononcer de ces pompeuses sentences qui ne servent, dit Bossuet, qu'à faire connaître sinon un orgueil caché, du moins les efforts d'une âme agitée, il chercha intrépidement la vérité qui fit toujours toute sa grandeur; il se prépara à la mort, repassa sa longue vie, reconnut ses fautes, les confessa avec une simplicité qui n'avait rien de remarquable, si ce n'est peut-être qu'elle ne l'était pas, et s'efforça de les réparer autant qu'il était possible. Malheureusement il y en avait qui étaient irréparables. — Condé mort, que fera son fils? Que deviendra-t-il? Henri-Jules de Bourbon ne finira-t-il point comme sa mère ou sa grand'mère? S'il était enfermé dans les limites étroites d'une condition obscure, peut-être pourrait-il vivre tranquille et heureux : de pénibles coutumes, un asservissement incommode, suffiraient peut-être pour brider cet esprit capricieux que la raison gouvernait mal. Mais sa naissance, son rang, sa fortune, l'éclat de son nom, ont abattu toutes les barrières qui auraient pu le retenir : son intelligence si vive et si prompte ne saura pas mieux diriger ses passions qu'un cocher dont les chevaux prennent le mors aux dents; il va se précipiter dans l'espace ouvert devant lui, peut-être vers quelque catastrophe, si le roi n'étend sur lui une sorte de protection paternelle et une bienveillance attentive. Que deviendront aussi ses enfants? Que deviendra le duc de Bourbon? Aurait-il aussi sa part dans le triste héritage de sa grand'mère? Est-ce que le châtiment des fautes que Condé peut avoir commises ira jusque-là? Oui, il ira jusque-là. Très atténué en s'éloignant de la source de tant de malheurs, et longtemps invisible ou du moins difficile à reconnaître chez le duc de Bourbon, il finira par éclater, dans un de ces accès de colère qui faisaient fuir tout le monde, sous la forme d'un mal équivoque qui tenait, selon Saint-Simon, de l'épilepsie et de l'apoplexie. Le prince attaqué aura beau cacher ce mal avec le plus grand soin, il aura beau le dissimuler non seulement à la cour, mais encore à sa propre maison et à ses serviteurs, tellement qu'il chassa l'un de ses gens pour en avoir parlé à un autre de ses domestiques, ce mal subsista, et, avant de s'éteindre dans sa famille, il emportera le prince,

jeune encore, à quarante-deux ans, en plein carnaval, un mardi gras, en faisant d'horribles grimaces. Voilà ce que le grand-père attristé prévoyait et redoutait dans sa solitude de Chantilly, au milieu de ses méditations silencieuses et des loisirs de la mauvaise fortune.

C'est pourquoi, surtout dans les derniers temps de sa vie, il mit tant de patience, tant de soin, tant de bonté ingénieuse à gouverner sa famille, à guérir les esprits malades et à sauver le prince de Conti du naufrage où tout menaçait de s'engloutir. C'est pourquoi, sérieux autant qu'agréable père de famille, dit Bossuet, au milieu des douceurs qu'il goûtait avec ses enfants, il semblait toujours porter le poids de graves pensées et couvrait d'un sourire attendri des abîmes de tristesse. C'est pourquoi il veillait si attentivement sur l'éducation de son petit-fils, pour nourrir son esprit par des considérations sensées et une philosophie raisonnable, pour développer ses forces physiques par des exercices modérés, pour former son cœur par des attachements honnêtes, pour le préserver des fatigues excessives de la chasse au loup, des passions effrénées de la jeunesse et de ces dangereuses agitations du cerveau dont l'âme n'est plus maîtresse. C'est pourquoi il avait consenti à marier son petit-fils avec Mlle de Nantes, la fille légitimée du roi et de Mme de Montespan ; quoiqu'il sentît mieux que personne le vice d'une pareille alliance, il voulait renouveler sa race par un sang nouveau et plus sain, et assurer à son petit-fils la bienveillance paternelle du roi, dont il aurait peut-être plus besoin que les courtisans jaloux ne le pouvaient supposer. C'est pourquoi aussi il vit avec plaisir Mme de Maintenon préparer le duc de Bourbon par un prudent apprentissage à vivre en ménage avec sa jeune femme ; et c'est pourquoi il s'attacha lui-même si tendrement à cette jeune princesse qui apprenait à son mari, sans le savoir, à mener une vie régulière, et lui offrait la meilleure garantie contre les dangers de la cour de Monseigneur le Dauphin. C'est pourquoi enfin dans la lettre qu'il écrivit pour être remise après sa mort, afin de supplier le roi de faire quelque chose pour Mme la princesse de Condé, il commençait par lui recommander sa famille en général, en lui rappelant sans doute le motif de cette recommandation exceptionnelle, c'est-à-dire le terrible secret qui avait empoisonné toute son existence et qui menaçait tout l'avenir de la race des Condé. Gourville avait raison d'être fier de porter cette lettre et de l'expliquer : jamais dans sa vie aventureuse il n'avait été chargé d'une mission plus grave et plus redoutable, et la Bruyère

avait tort de voir là l'œuvre d'un habile fripon; c'était le meilleur témoignage que Condé pût rendre à son honneur et à sa probité; ce fut pour Gourville la plus belle récompense qu'il pût obtenir de tous ses services, celle qui assura le bonheur de sa longue et paisible vieillesse.

Cependant il reste quelque chose de louche dans la conduite de Gourville. Il nous dit dans ses mémoires (1) que la lettre qu'il remit au roi, après la mort de M. le Prince, pour recommander Mme la Princesse enfermée à Châteauroux, avait été écrite plusieurs années auparavant. Or voici un témoignage contradictoire qui fut connu certainement de la Bruyère. Le P. Bergier assistait aux derniers moments de M. le Prince : il nous les a racontés avec un soin minutieux, qui ne laisse aucune place au doute sur l'exactitude des faits. « Le 10 décembre, dit-il, j'entrai dans la chambre de Son Altesse; M. Morin son médecin m'y suivit; il lui tâta le pouls et le trouva faible et irrégulier. Son Altesse lui demanda ce qu'il en pensait; le médecin avoua qu'il serait bon de penser aux sacrements de l'Église. « Voilà parler, dit M. le Prince, » et, se tournant vers moi, il m'ordonna d'envoyer un courrier demander le père Deschamps son confesseur. Puis il fit appeler Mme la Duchesse et M. de Gourville : aussitôt il donna des ordres pour faire venir M. le Duc et le prince de Conti. Enfin il demanda une plume et du papier, et il écrivit une page entière de sa main. L'ayant fait lire à Mme la Duchesse et à M. de Gourville, il me commanda de la cacheter et de la donner après sa mort à M. le Duc. Cette lettre, ajoute le P. Bergier, regardait particulièrement Mme la Princesse sa femme, pour laquelle il a conservé jusqu'à sa mort tous les sentiments que la justice et la religion peuvent inspirer à un bon mari et à un parfait honnête homme. Et même dans cet écrit tout de sa main il conjurait le roi d'étendre ses soins sur cette princesse, il le suppliait de vouloir bien lui prescrire la manière dont il fallait qu'elle vécût : ce que Sa Majesté lui accorda ensuite avec grande bonté. » Cette lettre est-elle celle que Gourville remit au roi ? On peut en douter; mais peu importe, nous avons là une des sources où la Bruyère puisa des renseignements authentiques sur le véritable état de Mme la Princesse et sur la conduite de M. le Prince envers sa femme. Les RR. PP. Alleaume et du Rosel lui avaient souvent fait des communications utiles :

(1) P. 584.

ce sont eux, je suppose, qui lui révélèrent le secret qu'il était nécessaire de luifaire connaître.

Alors il comprit bien des choses qu'il avait longtemps mal comprises : la scène ridicule qui avait eu lieu chez Mme de la Fayette entre M. Deschamps et le duc de Bourbon, qui ne voulait pas reconnaître les Richelieu pour ses parents ; le désespoir de M. Deschamps, qui fut obligé de quitter la maison de Condé et fit place à la Bruyère ; la grande estime de Bossuet et du roi pour la duchesse d'Enghien, dont la vertu ne craignit jamais que de manquer à sa famille et à ses devoirs, mais dont la patience ne calma point les soins divers qui travaillaient son mari ; l'autorité singulière qu'avaient eue les médecins, et surtout ce docteur assez original qu'on appelait l'abbé Bourdelot, dans l'éducation du duc de Bourbon ; l'industrie quelquefois un peu étrange, mais fort louable, qu'ils avaient déployée de concert avec les jésuites du collège Louis le Grand pour développer dans le jeune prince les qualités viriles, héroïques de son grand-père, et pour éliminer les influences funestes qui pouvaient venir de sa grand'mère ; la lettre célèbre du R. P. la Baune, son professeur de rhétorique, qui était certainement un homme d'esprit, et qui, tout en regrettant humblement de n'avoir pu mieux faire pour son élève, se consolait parce qu'il pouvait dire que dans sa classe Son Altesse n'avaitjamais été malade ; la prudence, l'habileté des RR. PP. Alleaume et du Rosel, qui avaient supporté mieux que la Bruyère les incartades de leur élève, et avaient soutenu de leurs conseils et de leur amitié le professeur chargé d'apprendre au jeune prince ce qu'ils ne pouvaient pas enseigner ; la sagesse, la raison de Mme de Maintenon, qui, après le mariage religieux du duc et de la duchesse de Bourbon, avait consenti à ce que le même homme, sous la surveillance de Mme la Duchesse, donnât des leçons aux deux jeunes épousés ; la bonté du roi, qui, d'après le témoignage du P. de la Chaise, avait dès le commencement protégé cet homme inconnu et l'avait soutenu jusqu'à la fin sans que personne s'en aperçut ; enfin ces mémorables paroles adressées par le roi, le jour de Noël 1685, au duc du Maine et au duc de Bourbon, qu'il répondait de leur avenir, s'ils étaient gens de bien et honnêtes gens, et répétées par Condé mourant au duc d'Enghien et au prince de Conti, quand il leur dit qu'ils ne seraient jamais ni grands hommes, ni grands princes, ni honnêtes gens, qu'autant qu'ils seraient gens de bien, fidèles à Dieu et au roi.

Il considérait avec compassion l'infortune de la maison de Condé, infortune égale à sa grandeur : les inquiétudes de M. le Prince sur sa famille, la douleur de ses enfants privés d'un tel soutien, les plaies du cœur de M. le Prince d'aujourd'hui, comme dit si bien Bossuet qui les avait sondées, l'avenir du jeune M. le Duc, à qui il a consacré les plus belles années de sa vie et dont il a travaillé de toutes ses forces à former le cœur et l'esprit, et même le sort de cette charmante princesse, son élève, encore toute rouge des suites de la petite vérole, et qui reprend avec peine sa fraîcheur et sa beauté. Il leur pardonna volontiers les chagrins qu'ils lui avaient fait supporter ; il ne pensa plus qu'aux agréments qu'il avait trouvés dans leur société : s'ils le veulent bien, il ne les quittera pas. Que lui en reviendra-t-il ? Peu importe. « Il est doux de voir ses amis par goût et par estime ; il est pénible de les cultiver par intérêt (1). »

(1) Chap. IV, nº 57.

CHAPITRE XX.

1686-1687.

État de la cour de France et de la maison de Condé après la mort de Condé. — La Bruyère reste attaché à Leurs Altesses M. le Duc et Mme la Duchesse avec des fonctions de gentilhomme. — Il compose son livre sous l'inspiration de Bossuet, et non pas sous celle de Malebranche. — Le sermon dogmatique de Bossuet pour la fête de la Circoncision (1687) lui fournit le plan de son livre. — Les oraisons funèbres de Condé par Bossuet, Bourdaloue et autres, lui donnent aussi d'utiles leçons dont il sait profiter pour ne pas déplaire à M. le Prince d'aujourd'hui, Henri-Jules de Bourbon. — Influence de Bossuet sur la Bruyère, auquel il enseigne le mépris de la flatterie et le goût de la perfection.

« S'il est périlleux de tremper dans une affaire suspecte, il l'est encore davantage de s'y trouver complice d'un grand (1) : il s'en tire, et vous laisse payer doublement pour lui et pour vous. » Le Dauphin (2) dans son obscure intrigue avec Mme de Polignac avait deux complices, M. de Sainte-Maure et le jeune M. de Créquy; mais il n'en avait pas d'autres. D'une part, Monseigneur exigeait le plus grand secret (3), et ce n'était qu'avec peine qu'il avait admis M. de Créquy dans sa confidence, sur la proposition de M. de Sainte-Maure qui trouvait la responsabilité trop lourde pour lui tout seul. D'autre part (4), les deux associés ne voulaient partager avec personne les bénéfices de leur entreprise ; depuis le mois d'août qu'avait été fondée leur société, leurs espérances avaient grandi démesurément. Mme de Polignac,

(1) Chap. IX, n° 38.
(2) De Sourches, t. I, p. 468, 469, 470.
(3) Dangeau, t. I, p. 428. *Addition de Saint-Simon,* t. I, p. 428-429.
(4) Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Cheruel, t. V, p. 197.

« cette créature d'esprit et de boutades, qui ne se mettait en peine de rien que de se divertir », voulait suivre sans contrainte toutes ses fantaisies. Le roi était devenu si malade, que le règne de Monseigneur était infailliblement très prochain. Plus le roi supportait d'opérations, d'incisions et de douloureuses épreuves, plus nos deux complices étaient sûrs de faire une grande fortune. Car enfin le roi mort et Monseigneur roi, qui pourrait les en empêcher? Ce n'était pas une illusion de croire que le nouveau souverain, bien conseillé, était capable de soumettre la terre entière. Or, avec Mme de Polignac, eux deux, eux seuls étaient maîtres de Monseigneur. Il ne fallait pas une grande force de logique pour tirer la conséquence. « Je suppose, dit la Bruyère (1), qu'il n'y ait que deux hommes sur la terre, qui la possèdent seuls, et qui la partagent toute entre eux deux : je suis persuadé qu'il leur naîtra bientôt quelque sujet de rupture, quand ce ne serait que pour les limites. » Quels fous insupportables que ces moralistes! Est-ce que la querelle sur les limites pouvait jamais arriver? Si Monseigneur avait plus de confiance en M. de Sainte-Maure, Mme de Polignac montrait plus de complaisance à M. de Créquy : il y avait compensation. Sur ce pied-là ils pouvaient longtemps rester unis et se soutenir contre vents et marées jusqu'à leur succès. Pendant que le roi dans son lit de douleur souffrait comme un criminel au supplice (2), la complaisance de Mme de Polignac pour M. de Créquy alla si loin, que M. de Sainte-Maure, qui en suivait le progrès avec inquiétude, crut s'apercevoir que son complice était aussi bien traité que Monseigneur lui-même : première querelle sur les limites. M. de Sainte-Maure ne pouvait pour si peu abandonner la partie où il était engagé ; mais M. de Créquy profita de la fortune favorable avec trop d'insolence : seconde querelle sur les limites. Auparavant M. de Créquy était amoureux de la fille aînée du comte de Gramont; il venait de l'abandonner avec de mauvais procédés. Le comte de Gramont, pour s'en venger, débaucha certain valet de chambre de Mme de Polignac, lequel déroba la cassette de sa maîtresse et la remit à M. de Gramont. Comment la cassette, pleine des lettres de M. de Créquy et autres, passa-t-elle des mains de M. de Gramont dans celles du roi? On ne sait. Les gens qui se disaient les mieux informés des choses de la cour prétendaient que tout cela n'était qu'un jeu, et que c'était M. de Sainte-Maure qui avait

(1) Chap. v, n° 47.
(2) Lettre de Mme de Maintenon.

donné des lumières pour découvrir la vérité : troisième et dernière querelle sur les limites. Le 13 décembre, le roi parla à Monseigneur très honnêtement, mêlant des discours d'ami à des conseils de père. Monseigneur, touché de cette conduite du roi, lui confessa toute l'intrigue qu'il avait eue avec Mme de Polignac ; il avoua même les conseils qu'elle lui avait donnés sur ce qu'il devait faire dans le cas où Sa Majesté viendrait à mourir. Sur cela le roi fit voir à Monseigneur les lettres qu'on avait trouvées dans la cassette de Mme de Polignac, où cette dame et M. de Créquy ne traitaient pas Monseigneur avec tout le respect qu'ils lui devaient : ils l'appelaient un gros gifflard. Monseigneur indigné consentit sans peine à ce que le roi exilât M. de Créquy hors du royaume et reléguât Mme de Polignac dans ses terres. M. de Sainte-Maure devait aussi être puni ; mais M. de Montausier vint demander sa grâce : le roi l'accorda, sous prétexte que c'était trop peu de chose pour tirer à conséquence. M. de Créquy espéra quelque temps qu'on lui pardonnerait aussi : il se trompait. Il lui fallut partir ; il laissa Sainte-Maure en France et parcourut les pays étrangers. Voilà comment les deux complices de Monseigneur se partagèrent le monde au grand chagrin de leur famille et à la grande satisfaction de la cour. Le 13 décembre, le roi se portait considérablement mieux et l'on ne doutait plus de sa guérison (1). Monseigneur avait fait couper ses cheveux, qui étaient fort longs et fort beaux (2). C'était un grand sacrifice de sa part ; on eût dit qu'il entrait dans un cloître. Il prit perruque et devint un courtisan comme les autres.

M. le duc de Vendôme, M. le grand prieur, M. l'abbé de Chaulieu, M. le marquis de la Fare et autres libertins à grands projets, qui avaient à Anet donné une si belle fête à Monseigneur, furent obligés d'ensevelir dans le silence les rêves de leur ambition ; mais comme ils n'avaient pas trempé dans l'intrigue de Mme de Polignac, on les tint quittes du reste. Les cent mille francs qu'ils avaient dépensés furent de l'argent perdu pour M. de Vendôme, ou plutôt de nouvelles dettes ajoutées à celles qu'il avait déjà ; mais cela profita aux maîtresses de M. de Chaulieu et de la Fare, qu'on avait fait venir de Paris pour chanter la *Galathée* de Campistron avec la musique de Lully. Ainsi l'on protégeait les arts, et l'on se flattait de savoir s'amuser mieux que personne. « Avec cinq ou six termes de l'art, et rien de plus, dit la

(1) Dangeau.
(2) De Sourches.

Bruyère (1), l'on se donne pour connaisseur en musique, en tableaux, en bâtiments, et en bonne chère : l'on croit avoir plus de plaisir qu'un autre à entendre, à voir et à manger; l'on impose à ses semblables, et l'on se trompe soi-même. »

Les sages de la nouvelle école ne voulaient rien admettre que de positif, et ils avaient pour principe d'agir à leur guise. « C'est avec raison, ce me semble, que frère Jean disait au bon Pantagruel : « Nous autres moines, hélas! nous n'avons que notre vie en ce monde. » Pantagruel lui répondit : « Hé! que diable ont de plus les rois et les princes? » Chacun effectivement n'a qu'un certain nombre de jours; il n'est question que d'en faire un bon usage. Les préceptes de la morale sont à peu près inutiles, les conseils de la philosophie ont peu de pouvoir : l'expérience du monde est le plus utile de tous les livres. Il ne s'agit pas de savoir ce que les hommes doivent penser et faire, il s'agit seulement de ce qu'ils pensent, de ce qu'ils font, de ce qu'ils sont capables de faire et d'en juger par ce qu'ils ont fait (2). » N'est-ce pas là le positivisme tel qu'on pouvait alors le concevoir? Au nom de ce qu'on appelait l'expérience, on ôtait à l'homme ses plus nobles croyances; on le dépouillait de son âme, de sa liberté morale, de toute espérance d'une vie future; on se persuadait qu'il n'existe pas d'autre science que celle du monde, ni d'autre ciel que les abîmes de l'inconnaissable ou du néant. « Il y a deux mondes, répondait la Bruyère (3), l'un où l'on séjourne peu et d'où l'on doit sortir pour n'y plus rentrer; l'autre où l'on doit bientôt entrer pour n'en jamais sortir. La faveur, l'autorité, les amis, la haute réputation, les grands biens servent pour le premier monde; le mépris de toutes ces choses sert pour le second. Il s'agit de choisir. »

Il y a surtout une question capitale où la Bruyère ne pouvait admettre le doute, c'est l'existence de Dieu (4) : « Je voudrais voir un homme sobre, modéré, chaste, équitable, prononcer qu'il n'y a point de Dieu : il parlerait sans intérêt; mais cet homme ne se trouve point. » — « J'aurais une extrême curiosité, disait encore la Bruyère (5), de voir celui qui serait persuadé que Dieu n'est point : il me dirait du

(1) Chap. VIII, n° 82.
(2) Introduction des *Mémoires de la Fare*.
(3) Chap. XVI, n° 31.
(4) Chap. XVI, n° 11.
(5) Chap. XVI, n° 12.

moins la raison invincible qui a pu le convaincre. » « L'impossiblitié où je suis de prouver que Dieu n'est pas me découvre son existence (1). » Ce qui le conduit à nier l'existence de l'athéisme : « L'athéisme n'est point. Les grands, qui en sont le plus soupçonnés, sont trop paresseux pour décider en leur esprit que Dieu n'est pas ; leur indolence va jusqu'à les rendre froids et indifférents sur cet article si capital, comme sur la nature de leur âme, et sur les conséquences d'une vraie religion ; ils ne nient ces choses ni ne les accordent : ils n'y pensent point (2). »

Les véritables athées, selon la Bruyère, n'étaient point ceux qui comme M. de Vendôme s'endormaient dans une superbe indifférence religieuse, pendant que la Fare chantait les douceurs de la paresse et Chaulieu les délices de la philosophie ; on les connaissait les uns et les autres : ils ne portaient point de masque et ne trompaient personne. Les véritables athées étaient ceux qui étaient les moins soupçonnés de l'être, je veux dire ces courtisans qui, en vue de leur fortune (3), s'étaient fait dévots sous un roi dévot. La Bruyère n'était pas dupe de leur hypocrisie. « Quand le courtisan, dit-il (4), sera humble, guéri du faste et de l'ambition ; qu'il n'établira point sa fortune sur la ruine de ses concurrents ; qu'il sera équitable, soulagera ses vassaux, paiera ses créanciers ; qu'il ne sera ni fourbe ni médisant ; qu'il renoncera aux grands repas et aux amours illégitimes ; qu'il priera autrement que des lèvres, et même hors de la présence du prince, alors il me persuadera qu'il est dévot. » Inutile d'ajouter que pour ces courtisans la mort de Louis XIV eût été une véritable délivrance ; mais personne plus qu'eux ne fit éclater une joie bruyante dès qu'on crut le roi sauvé.

Heureusement il se rencontrait à la cour des gens qui n'étaient point des hypocrites. « De quels yeux, dit Bossuet (5), regardions-nous le roi lorsque, aux dépens d'une santé qui nous est si chère, il voulait bien adoucir nos cruelles inquiétudes par la consolation de le voir, et que, maître de sa douleur comme de tout le reste des choses, nous le voyions tous les jours, non seulement régler ses affaires selon sa cou-

(1) Chap. XVI, nº 13.
(2) Chap. XVI, nº 16.
(3) Chap. XIII, nº 18.
(4) Chap. XIII, nº 23.
(5) *Oraison funèbre de Louis de Bourbon.*

tume, mais encore entretenir sa cour attendrie avec la même tranquillité qu'il lui fait paraître dans ses jardins enchantés. » Le froid Dangeau est lui-même tout ému : « Le 25 décembre, dit-il, le père Bourdaloue, qui prêchait à Versailles, fit un compliment au roi sur le rétablissement de sa santé, le plus touchant et le plus pathétique que j'aie jamais entendu. » Le 27, Louvois écrivit à tous les gouverneurs, à tous les intendants et officiers de la couronne, une lettre circulaire où il annonçait que le roi était complètement et absolument guéri. « La plaie s'est trouvée ce matin entièrement fermée, et vous pouvez compter que ce que je vous en mande est au pied de la lettre, l'ayant vu de mes yeux. » Il y eut une explosion de joie immense dans toute la France, des actions de grâces s'élevèrent de tous côtés vers le ciel, qui avait exaucé les vœux du peuple. A Paris, l'allégresse publique dépassa tout ce que l'on peut imaginer. Quand le roi alla avec toute sa cour assister au service solennel qui fut célébré à Notre-Dame et aux fêtes qui lui furent données à l'hôtel de ville, les transports du peuple, en voyant le roi qu'il avait cru perdre, ne connut plus de bornes (1). Condé, qu'on venait de perdre, n'était qu'un grand homme ; mais Louis XIV qu'on retrouvait avec sa vigueur, sa prudence et toute sa puissance, c'était la France, la France elle-même, qui se relevait avec son glorieux passé et un avenir qu'on croyait plus brillant encore.

Pendant ce temps la maison de Condé était plongée dans le deuil le plus profond. Le 21 décembre, M. le prince de Conti donnait l'eau bénite à feu M. le Prince son oncle, au nom de Sa Majesté, et avec toute la pompe royale. M. le Prince fit faire à la paroisse de Fontainebleau un grand service pour le repos de l'âme de son père, et le corps fut ensuite transporté à Valery, lieu de sépulture de la famille (2). Le convoi était conduit par l'évêque d'Autun, ami du défunt, et fut reçu à Valery par l'archevêque de Sens. Tous les gentilshommes et officiers de la maison de Condé étaient présents (3). Après l'office des morts, le hérault d'armes de France du titre de Saintonge, étant descendu dans le caveau, reçut le corps sur lequel les trois autres héraults, de Charolais, de Picardie et de Roussillon apportèrent leurs chaperons. Alors le roi d'armes ayant crié trois fois à très haute voix : « Le premier

(1) *Gazette de France.* De Sourches, etc.

(2) *Histoire des princes de Condé,* par le duc d'Aumale, t. I, p. 267, 268.

(3) *Mercure de France,* n° de décembre 1686.

prince du sang est mort! » appela tous les honneurs. M. de Férensac, représentant M. de Ricous, premier maître d'hôtel de feu M. le Prince, apporta le bâton qui était l'insigne de ce commandement; M. Sanguin apporta le bâton de capitaine des gardes; M. le chevalier de Blanchefort apporta le cordon bleu et le collier de l'ordre; M. de Laumary, premier écuyer, apporta l'épée; M. le comte de Briord apporta le manteau, et M. le comte de Moreuil la couronne. Toutes ces marques d'honneur furent déposées sur le cercueil. Alors le roi d'armes fit avancer les officiers sous la charge du premier maître d'hôtel; M. de Férensac leur cria : « Le premier prince du sang est mort, sa maison est rompue, vous avez à vous pourvoir. » Le capitaine des gardes rompit son bâton, le premier maître d'hôtel rompit le sien, et tous les deux en mirent les morceaux sur le cercueil. Ces cérémonies achevées, le roi d'armes cria trois fois : « Le premier prince du sang est mort; priez Dieu pour son âme. » On récita le *De profondis*, et tout fut fini : la maison du grand Condé, premier prince du sang, n'existait plus.

L'évêque d'Autun revint à Fontainebleau, où l'on avait laissé le cœur de feu M. le Prince dans un vase de vermeil en dépôt à la paroisse (1). Il le porta, le 24 décembre, à Paris dans l'église Saint-Louis des jésuites, rue Saint-Antoine. M. le Prince et M. le prince de Conti s'y rendirent pour le recevoir. Ce cœur fut placé avec les cérémonies ordinaires sur une crédence, près de la chapelle où était déjà le cœur de Henri II de Bourbon, prince de Condé. Enfin il fut décidé que, le 13 mars prochain, un grand service funèbre serait célébré à Notre-Dame de Paris par ordre du roi, comme on avait fait jadis pour M. de Turenne.

Bossuet ne manqua pas de visiter la famille de Condé affligée. Il y avait deux ans et demi, pour consoler Mme la Princesse, il s'était chargé de faire l'oraison funèbre de la princesse palatine; pouvait-il aujourd'hui refuser de faire l'oraison funèbre du grand Condé? Il s'était bien promis en prononçant celle de Michel le Tellier qu'on ne l'y reprendrait plus; mais pouvait-il ne pas accorder au grand homme qui fut son ami les derniers efforts d'une voix qui lui fut connue? Bossuet seul était capable de louer dignement Condé; c'était le vœu de tous les siens; c'était le désir du roi; c'était le cri public. Bossuet accepta : c'est Condé qui mettra fin à tous ses discours; mais il se

(1) *Journal de Dangeau.*

donnera la consolation de le louer selon son goût et sa conviction, avec une pleine liberté, sans flatter personne.

Quand il s'était chargé de l'oraison funèbre de la princesse palatine, il avait présenté et fait agréer Sauveur et la Bruyère pour achever l'éducation du duc de Bourbon. Cette éducation était finie. Sauveur venait d'être nommé professeur de géométrie au Collège de France. Les RR. PP. Alleaume et du Rosel, dont l'engagement touchait à son terme, rentrèrent dans leur couvent. Qu'allait-on faire de la Bruyère? Si M. le Duc n'avait plus de leçons à recevoir, il lui restait à connaître précisément ce qui l'intéressait le plus et ce qui était le plus important, l'histoire contemporaine depuis l'accession des Bourbons au trône de France. Il n'était plus besoin de maître, mais peut-être ne sera-t-il pas désagréable à M. le Duc d'avoir un lecteur, comme en avait eu le Dauphin, pour lui faire les lectures politiques qui lui plairont le mieux, pour les lui expliquer quand elles paraîtront obscures, ou pour les résumer, s'il convient à Son Altesse d'en conserver une idée nette et précise. Il ne déplaisait pas non plus à Mme la Duchesse d'avoir auprès d'elle à son service un homme de lettres qui lût pour elle les modernes ou contemporains qu'elle devrait connaître, qui prît de la littérature ce qui était ennuyeux, et ne lui réservât que ce qui était facile et agréable. Le titre de lecteur n'existait point dans la maison de Condé. La Bruyère ne pouvait donc prendre le titre qu'avait feu M. de Cordemoi auprès du Dauphin. M. le Prince, curieux de voir auprès de son fils et de sa belle-fille un gentilhomme qui ne leur pouvait donner que de bons conseils, l'attacha avec 3,000 livres de traitement à Leurs Altesses Sérénissimes M. le Duc et Mme la Duchesse. Bossuet ne pouvait qu'approuver une telle décision ; la Bruyère s'y soumit avec empressement, et, pour bien marquer qu'il s'engageait sans retour à la maison de Condé, il brûla ses vaisseaux et quitta sa charge de trésorier de France en la généralité de Caen (1). Cette charge fut donnée aussitôt à M. de la Bonde d'Iberville ; mais cet employé de M. de Colbert de Croissy, ministre des affaires étrangères, eut beaucoup de peine à se faire payer ses gages.

C'en est fait, « Lucile aime mieux user sa vie à se faire supporter de quelques grands, que d'être réduit à vivre familièrement avec ses égaux (2). » Pourquoi ? — Il y avait dans l'antiquité un certain Lucile

(1) *Notice biographique sur la Bruyère*, par G. Servois, p. LI et LII.

(2) Chap. IX, nº 14.

ou Lucilius qui probablement n'était point inconnu de la Bruyère. Ami de Lœtius et de Scipion, il hanta la bonne société de son temps et polit au contact de l'urbanité romaine la rudesse de son style et la grossièreté de sa verve satirique. C'était un homme de mœurs sévères qui n'épargnait dans ses satires aucun des vices de ses contemporains, et cependant l'on ne voit pas que, dans une société où les grands répondaient si volontiers à coups de bâton aux épigrammes des gens d'esprit, Lucile ait eu à se repentir de sa témérité. Je vous entends, Lucile, vous êtes épris de la maison de Condé, et vous y êtes si bien pour écrire vos satires, que vous y demeurerez jusqu'à votre mort, sans redouter le mal de M. le marquis de Termes, et à l'abri des inconvénients de votre métier.

D'ailleurs ce ne sont pas des satires proprement dites que notre Lucile chrétien et français voulait composer (1) : « Les grands sujets sont défendus à la satire. » C'était un grand sujet, si jamais il en fut, que la Bruyère méditait depuis longtemps. Il étudiait les mœurs de l'homme ; il voulait les soumettre à la raison et faire une science de la morale. Pour y parvenir, il avait besoin d'une entière liberté. La science doit être modeste et n'empiéter jamais sur le domaine de la politique ou de la religion ; mais elle doit être indépendante dans ses recherches philosophiques. Descartes l'avait fortement démontré par ses préceptes et par ses exemples, et la Bruyère restait fidèle au cartésianisme.

Il est arrivé à des esprits d'une portée extraordinaire, après avoir été introduits dans leur ordre spécial de connaissances, d'atteindre d'eux-mêmes sans autre secours, par divers degrés et en marchant de découverte en découverte, jusqu'aux plus hauts sommets de la science qu'ils étudiaient. Quel magnifique horizon se déroulait alors devant eux ! Avec quelle grave émotion et quel contentement ils considéraient et ils admiraient la vaste étendue de la vérité ! Il ne fallait pas leur parler de restreindre à de médiocres proportions le spectacle qui ravissait leur esprit. Telle était alors la joie intime de la Bruyère, et il voulait la goûter et la savourer dans toute sa plénitude.

Il connaissait non seulement le peuple et la bourgeoisie, les légistes et les lettrés, Paris et la province, mais encore la noblesse et les grands, Chantilly et la maison de Condé, Chambord, Fontainebleau

(1) Chap. I, n° 65.

et Versailles, la cour, les princes et le roi, tout l'éclat de France. Non seulement il les connaissait, mais encore il les avait comparés entre eux et mûrement approfondis; il avait discerné leurs pensées, leurs sentiments, leurs goûts et leurs affections, et il se faisait une idée juste et complète des mœurs du dix-septième siècle. Comme Fleury avait comparé les mœurs des Israélites à celles des chrétiens, ainsi pouvait-il comparer les mœurs de la république athénienne à celles de la cour de Louis XIV, de manière que les femmes et les gens du monde pussent, aussi bien que les érudits, les comprendre et les juger.

Théophraste avait fait un tableau de la civilisation grecque en décrivant quelques caractères. La Bruyère veut peindre et représenter la civilisation française dans ses détails et dans son ensemble. Mais les mœurs françaises n'ont pas la naïveté et la simplicité des mœurs grecques : elles se composent de rapports si multiples et d'habitudes si compliquées, qu'il faut pour les démêler une analyse profonde (1) : « Les caractères de Théophraste, par mille choses extérieures qu'ils font remarquer dans l'homme, par ses actions, ses paroles et ses démarches, apprennent quel est son fond, et, sans aller plus avant, nous font remonter jusqu'à la source de son dérèglement. Pour bien voir et pénétrer jusqu'au fond les mœurs françaises, il faut plus s'appliquer que ne l'a fait Théophraste aux vices de l'esprit, aux replis du cœur, à tout l'intérieur de l'homme. »

En effet, quelque diversité qui se trouve dans les complexions et dans les mœurs, le commerce du monde et la politesse donnent les mêmes apparences, font qu'on se ressemble les uns aux autres (2) par des dehors qui plaisent réciproquement, qui semblent communs à tous, et qui font croire qu'il n'y a rien ailleurs qui ne s'y rapporte. Mais celui qui se jette dans le peuple ou dans la province y fait bientôt, s'il a des yeux, d'étranges découvertes, y voit des choses qui lui sont nouvelles, dont il ne se doutait pas, dont il ne pouvait avoir le moindre soupçon; il avance par des expériences continuelles dans la connaissance de l'humanité; il calcule presque en combien de manières différentes l'homme peut être insupportable. Quand il approche de la cour et des hommes polis et raisonnables (3), les agréments de cette société, qui en province paraissait si belle et si brillante, dimi-

(1) *Discours sur Théophraste.*
(2) Chap. XI, nº 156.
(3) Chap. VIII, nº 6.

nuent comme ceux d'une perspective que l'on regarde de trop près. Dans ce nouveau monde qui lui était inconnu, il voit régner également le vice et la politesse (1) : actions, paroles, démarches, tout l'extérieur nous trompe. Il creuse, il fouille l'intérieur de l'homme : il le voit agir et parler contre ses sentiments (2). Qui peut nommer de certaines couleurs changeantes, et qui sont diverses selon les divers jours dont on les regarde (3)? De même qui peut définir la cour? Et comment saisir le courtisan? « Les couleurs sont préparées, et la toile est toute prête ; comment le fixer, cet homme inquiet, léger, inconstant, qui change de mille et mille figures (4)? Je le peins dévot, et je crois l'avoir attrapé ; mais il m'échappe, et déjà il est libertin. Qu'il demeure du moins dans cette mauvaise situation, et je saurai le prendre dans un point de dérèglement de cœur et d'esprit où il sera reconnaissable ; mais la mode presse, il est dévot. »

Pour trouver le vrai au milieu de tant de causes d'erreurs, il n'y avait qu'un moyen : la Bruyère déplorant d'abord les pensées, les sentiments et les mouvements des hommes, découvre le principe de leur malice et de leur faiblesse, de sorte que l'on prévoit aisément tout ce qu'ils sont capables de dire ou de faire, et qu'on ne s'étonne plus des mille actions vicieuses ou frivoles dont leur vie est remplie (5). Voilà le livre que la Bruyère va composer. Quel est ce principe de la malice ou des faiblesses des hommes? La Bruyère ne le dit pas. Il suppose sans doute que tout le monde alors le connaissait.

Lorsque la Bruyère entra dans la maison de Condé, Bossuet était déjà préoccupé des discussions suscitées par le livre de Malebranche sur la nature et la grâce. Depuis ce moment le savant évêque n'avait fait que s'éloigner de plus en plus des idées du philosophe de l'Oratoire. Malebranche s'obstinait à démontrer les mystères de la religion avec l'évidence de la géométrie ; il prenait la place d'Adam pour nous raconter la création de première main, la place des anges pour faire les miracles dont il ne pouvait logiquement se passer, la place de Dieu pour nous faire voir comment il était l'auteur du libre arbitre chez les hommes. C'est ce que Bossuet ne pouvait tolérer (6). Le meilleur et

(1) Chap. VIII, n° 9.
(2) Chap. VIII, n° 2.
(3) Chap. VIII, n° 3.
(4) Chap. XIII, n° 19.
(5) *Discours sur Théophraste.*
(6) Malebranche, cité par Arnauld ; *le Traité des vraies et fausses idées,* Cologne, 1683.

le plus sûr en ces matières est de ne point se presser de parler des choses dont on n'a point d'évidence et que les autres ne sont pas disposés à concevoir. Arnauld s'était décidé à réfuter Malebranche. Bossuet, qui en avait été informé, sollicitait Arnauld de publier son ouvrage. La réfutation longtemps promise, longtemps attendue, avait enfin paru. Mais comme il arrive souvent, surtout quand il s'agit de nouvelles opinions, elle n'avait convaincu que ceux qui l'étaient déjà. Malebranche disait qu'on ne l'avait pas entendu et répétait ses idées avec une éloquence éblouissante. La beauté de son génie, la lumière de son langage, la modestie de son caractère, lui gagnaient des adhérents; il faisait école. Et cette école, sans le vouloir, justifiait ceux qui comme Bayle voulaient qu'on parlât douteusement des choses douteuses (1), favorisait ceux qui comme Fontenelle se moquaient de l'obscurité des oracles (2), et fournissait des prétextes d'émancipation à ces esprits légers qui n'entendaient pas être conduits par la philosophie (3) aux plus rigoureuses obligations du christianisme, et qui croyaient pouvoir être philosophes à meilleur marché.

Bossuet était inquiet du mauvais tour que prenait cette affaire (4). Au milieu du choc et de la confusion des idées sur la question de la nature et de la grâce, se préparait contre l'Église un grand combat où beaucoup d'autres articles de la religion seront attaqués. Bossuet voyait, sous le nom de la philosophie cartésienne à son avis mal entendue, naître plus d'une hérésie qui allait faire perdre à l'Église tout le fruit qu'elle en eût pu tirer pour établir dans l'esprit des philosophes la divinité et l'immortalité de l'âme ; et il se plaignait que ces querelles de théologiens apprissent aux gens du monde à mépriser la théologie. Le mal gagnait : les temps que Bossuet avait prédits, où l'on tiendrait tout dans l'indifférence, hors le plaisir et les affaires, étaient proches; des jeunes gens se laissaient prendre à l'appât des nouveautés. Un grand parti se formait, qui devait éclater en son temps, si de bonne heure on ne cherchait à s'entendre avant de s'engager tout à fait. Pour lui, il se chargea d'éclaircir la question théologique au double point de vue de la doctrine et de la pratique.

Il y avait alors des esprits forts qui disaient : « Qu'est-ce que le

(1) *Pensées diverses sur la Comète,* 1682.

(2) *Histoire des Oracles.*

(3) *Éloge de Malebranche,* par Fontenelle.

(4) Lettre de Bossuet, 21 mai 1687. Œuvres complètes, t. XXVI, p. 397-399.

péché? Je n'entends pas cela... » et qui se croyaient autorisés par leur ignorance à rejeter la grâce qui remet le péché. Ainsi des courtisans ou des gens de guerre, qui reconnaissaient que M. le Prince était mort en héros chrétien, soutenaient qu'il eût mieux fait de mourir sur le champ de bataille et dans le feu du combat que de mourir dans son lit de maladie ou de caducité, lentement, froidement, sans gloire et d'une manière indigne du grand Condé (1). Bossuet, pour répondre à ces objections, traita la question du péché et de la grâce : 1° au point de vue de la doctrine, dans un discours dogmatique où il exposa la croyance de l'Église catholique ; 2° au point de vue de l'application et de la pratique, dans l'oraison funèbre de Condé, où il raconta la vie de M. le Prince, sa conversion et sa mort. C'est pourquoi l'abbé le Dieu nous signale ce discours dogmatique et cette oraison funèbre comme les deux pièces les plus importantes de l'éloquence de M. de Meaux (2). Ces deux pièces en effet forment un corps de doctrine que la Bruyère écouta, médita et suivit dans la composition de son livre des *Caractères*.

On possède encore le manuscrit authentique, tout entier de la main de Bossuet, du discours dogmatique ou sermon pour la fête de la Circoncision, qui fut prononcé le 1er janvier 1687, dans l'église Saint-Louis des jésuites, rue Saint-Antoine, devant un auditoire d'élite. Il y avait là non seulement des jésuites, mais encore des religieux de différents ordres, des savants qui prenaient intérêt à ces graves questions, des hommes pieux et éclairés qui voulaient entendre M. de Meaux, et des gentilshommes de la maison de Condé qui savaient que le prédicateur devait remercier les jésuites de la part qu'ils avaient prise à l'éducation de M. le duc de Bourbon et à la conversion de M. le Prince. Assurément la Bruyère devait y être. Dans la circonstance, le seul caractère de Bossuet était efficace pour la persuasion (3) : il parut, et tous ceux qui étaient venus l'entendre étaient déjà émus. Le discours qu'il prononça fit le reste.

Qu'est-ce que le péché? « L'homme est soumis par sa nature et doit être soumis par son choix à la volonté divine, parce que c'est la raison éternelle qui gouverne le monde (4). Il s'y doit unir de tout son cœur,

(1) Lettre de Bussy à Mme de Sévigné, 18 janvier 1687. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XII.

(2) *Mémoires de l'abbé le Dieu.*

(3) Chap. XV, n° 24.

(4) Œuvres complètes de Bossuet, éd. Lachat, t. VIII, p. 346 et suivantes.

car c'est ce qui le fait juste, ce qui le fait droit, ce qui le fait vertueux. Quand il pèche, il s'en détache, il préfère sa volonté à celle de Dieu; la volonté dépendante et subordonnée à la volonté souveraine; la volonté errante et défectueuse à la volonté toujours droite qui est sa règle à elle-même; la volonté particulière, c'est-à-dire soi-même, à la volonté première et universelle par laquelle tout subsiste, où tout ce qui est, tout ce qui vit, tout ce qui entend, trouve son ordre, sa consistance, son repos. Rebelle contre Dieu, contempteur du bien de tout et de tous, le pécheur est encore le plus grand ennemi de soi-même; il corrompt dans sa conscience son plus grand bien, qui est l'innocence... Ainsi le péché est le plus grand de tous les maux : plus grand sans comparaison que tous les maux qui nous menacent par le dehors, parce que c'est le dérèglement et l'entière dépravation du dedans; plus grand et plus dangereux que les maladies du corps les plus pestilentielles, parce que c'est un poison fatal à la vie de l'âme ; plus grand que la perte de la raison, parce que c'est la perte de la probité et de la vertu, et qu'après tout, c'est perdre plus que la raison que d'en perdre le bon usage sans quoi la raison elle-même n'est plus qu'une extravagance et un égarement criminel; mal intime qui efface en nous tout ce qui unit à Dieu, et en faisant entrer la malice jusqu'au fond de notre âme, l'ouvre ainsi de toutes parts à la vengeance. » Voilà le péché dans l'âme humaine. C'est cette doctrine, comme dit la Bruyère (1), qui éclaire tout l'intérieur de l'homme et permet de sonder le cœur humain dans les replis les plus cachés. En effet, quand une fois les hommes ont perdu la grâce de Jésus-Christ, non seulement ils oublient Dieu, mais encore ils suivent aveuglément les lois de leur nature corrompue par le péché. Alors on peut prévoir tout ce qu'ils sont capables de dire ou de faire, et l'on ne s'étonne plus des mille actions vicieuses ou frivoles dont la vie est remplie.

« Non, mes frères, il n'y a erreur si extravagante ni passion si désordonnée dont nous n'ayons en nous le principe. Et ne dites pas qu'il y a des crimes pour lesquels vous vous sentez tant de répugnance que vous les pouvez éviter sans le secours de Dieu, car qui pourrait ici vous représenter l'enchaînement de nos passions, et comment ces passions, que vous chérissez, entraîneront l'une après l'autre, pour ainsi parler, leurs compagnes qui vous font horreur? Combien éloigné de l'idolâtrie devait être le sage Salomon, à qui Dieu s'était fait con-

(1) *Discours sur Théophraste.*

naître par des apparitions si manifestes! Ses aveugles amours l'y précipitent. Quoi de plus opposé à la clémence et au cœur magnanime de David que de répandre le sang innocent d'un de ses plus fidèles serviteurs, d'un Urie qui ne respirait que son service? Un regard jeté mal à propos et trop doucement arrêté l'a engagé peu à peu, contre son humeur, à une action si noire et si sanguinaire. Combien était ennemi de l'incontinence Loth qui s'était conservé sans tache avec sa famille, parmi les abominations de ces villes qu'on n'ose nommer! On sait où le vin l'emporta. Nabuchodonosor n'était que superbe : son orgueil méprisé le fait devenir cruel. Qu'avait besoin Balthazar, dans ses banquets dissolus, des vaisseaux du Temple de Jérusalem? N'y avait-il pas assez d'autres coupes d'or dans Babylone enrichie de la dépouille de tant de rois? Qu'on les apporte néanmoins, précipitez vos pas, troupes d'esclaves. Enivrons-nous, dit-il à ses femmes et à ses maîtresses, dans ces coupes sacrées d'où l'on a fait tant d'effusions au Dieu des Juifs! C'est ainsi que son intempérance le pousse jusqu'à la profanation et au sacrilège. Tant il est vrai que, la lumière de Dieu étant une fois éteinte, le principe de la droiture entamé et la conscience affaiblie, tous les crimes l'un après l'autre se naturalisent dans notre cœur, et nous tombons d'excès en excès. L'auriez-vous cru, je vous le demande, l'auriez-vous cru si on vous l'eût dit dans votre jeunesse, que vous eussiez dû vous durcir ce front jusqu'à mépriser tous les bruits et tous les reproches du monde? Et vous, l'eussiez-vous pensé, que vos lèvres accoutumées, je ne sais comment, à ce plaisir qu'on ne connaît pas de mentir toujours, à la fin dussent proférer autant de mensonges que de paroles. Vous êtes tombés par degrés dans cet abîme; et pour vous faire descendre dans ces profondeurs, il n'a fallu que vous y conduire par une pente plus douce et plus insensible. »

Si nous voulions chercher des allusions dans ce morceau, combien n'en trouverait-on pas! Mais rien n'était plus loin de la pensée de Bossuet; s'il plongeait son regard dans les profonds abîmes du cœur humain, c'était pour le relever aussitôt vers les abîmes encore plus profonds de la miséricorde divine. La Bruyère s'arrêta devant le tableau que Bossuet avait tracé de l'étrange misère de l'homme que ses ignorances aveuglent, que ses lumières confondent, à qui sa propre sagesse est un lacet, et sa vertu même un écueil contre lequel ses forces se brisent parce que son humilité y succombe. Le moraliste compta de

combien d'erreurs le cœur humain était la proie, de combien de vanités il était le jouet, de combien de passions il était le théâtre.

Suivant lui, il y a dix obstacles qui affaiblissent d'abord dans l'homme la connaissance de Dieu. 1° L'auteur commence cette confession des hommes de son siècle par la sienne : des ouvrages de l'esprit ou de la vanité d'auteur. Les hommes s'attachent avec une passion folle aux créations de leur intelligence. 2° Du mérite personnel ou estime particulière que les hommes ont pour leur propre mérite. C'est le péché favori des philosophes et de la Bruyère. 3° Des femmes ; leurs séductions naturelles et leur art merveilleux pour établir leur empire : il les juge avec la sévérité un peu farouche d'un célibataire. 4° Du cœur : qui peut résister à son entraînement? Notre philosophe ne connaît guère l'amour ; mais il comprend bien l'amitié. 5° De la société et de la conversation. Que de sottises nous fait dire et nous fait faire le désir de plaire dans le monde! L'auteur en parle avec la précision judicieuse d'une expérience consommée. 6° Des biens de fortune : que de curieuses observations avait fait sur la cupidité et l'avarice le trésorier de France et général des finances! Il sait mieux que personne où est l'âme d'un financier. 7° De la ville : il se moque des coteries, des prétentions, des ridicules des habitants de Paris, et cependant il les aime. On voit très distinctement qu'il est parisien. 8° De la cour : il en parle sur un ton un peu dogmatique ; il y est nouveau venu : mais comme il pénètre l'ambition et ses intrigues! 9° Des grands : personne n'a mieux décrit leur orgueil, leur sève maligne, leur dureté; il leur oppose son orgueil de plébéien. 10° Du souverain ou de la république : le professeur de politique ne se fait aucune illusion sur la forme du gouvernement, ni sur les hommes qui gouvernent; il voit bien ce dont est capable l'égoïsme ou la passion politique.

Ensuite la Bruyère examine les cinq obstacles qui éteignent dans l'homme la connaissance de Dieu. 11° De l'homme. L'homme est né méchant. Non, dites-vous, il est léger. Le moraliste reprend (1) : les hommes en un sens ne sont point légers, ou ne le sont que dans les petites choses : ils changent leurs habits, leur langage, les dehors, les bienséances; ils changent de goût quelquefois; ils gardent leurs mœurs toujours mauvaises, fermes et constants dans le mal ou dans l'indifférence pour la vertu. 12° Les passions une fois excitées offus-

(1) Chap. XI, n° 2.

quent notre raison, troublent notre jugement; nous ne savons plus distinguer la vérité, nous ne cherchons plus, nous prenons un mauvais entêtement pour une persuasion : de là les partis, les cabales, les hérésies. Ajoutez à cela l'artifice des flatteurs, et le manque de discernement si naturel à notre paresse : et voilà comment l'erreur après une trop facile victoire établit sa tyrannie dans le cœur humain et s'y fait un règne paisible. 13° Il y a aussi des vices qui nous sont étrangers et que nous contractons sous l'empire de la mode. Pour le vêtement, un philosophe se soumet à la mode avec indifférence; pour le goût et le vivre, s'assujettir à la mode est une folie; pour ce qui concerne la conscience, c'est pis encore; et cependant telle est la puissance de la mode que par hypocrisie le libertin devient dévot. 14° Il y a des usages dont on ne peut s'affranchir : ils ne sont pas tous absurdes; mais il est absurde d'obéir à un usage uniquement parce qu'il est établi. La raison a toujours le droit de se faire entendre et il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, car Dieu c'est la souveraine justice et la raison suprême. 15° Comment se fait-il qu'on oublie Dieu? Cependant il y a dans toutes les églises des voix éloquentes qui prêchent la parole divine? « On nous entend quelque temps, dit Bossuet, pendant que nous débitons une morale sensible et que nous reprenons les vices communs du siècle; mais quand nous venons à ce qui fait l'homme intérieur, c'est-à-dire à ce qui fait le chrétien, à ces désirs du règne de Dieu, à ces tendres gémissements d'un cœur dégoûté du monde et touché des biens éternels, c'est une langue inconnue. Je ne m'en étonne pas : ce cantique des joies célestes que je commençais à chanter, c'est le cantique de Jérusalem. Et de qui sont environnés les prédicateurs? De qui sont composés ordinairement les grands auditoires, si ce n'est des habitants de Babylone, des mondains qui apportent leurs vanités, leur corruption, leur vie sensuelle à ces saints discours? Et bientôt ils condamneront encore, si Dieu le permet, le prédicateur, s'il ne sait pas caresser les tendres oreilles et flatter par quelque nouvel artifice, contenter ou surprendre leur goût ou raffiné ou bizarre. » — « On n'écoute plus sérieusement la parole sainte, dit la Bruyère. Le discours chrétien est devenu un spectacle : c'est une sorte d'amusement entre mille autres, c'est un jeu où il y a de l'émulation et des parieurs. »

16° Ce dernier chapitre est aussi dans Bossuet : « Malheur à nous, s'écrie Bossuet, malheur à nous, non pas à cause de ce déluge de maux dont la vie humaine est accablée, ni à cause de la pauvreté et des ma-

ladies, et de la vieillesse et de la mort! Malheur à nous à cause des joies qui nous trompent, qui obscurcissent nos yeux, qui nous cachent nos devoirs et la fin malheureuse de tous nos desseins! Malheur à une jeunesse enivrée qui se glorifie dans ses désordres, et qui a honte de donner des bornes à ses excès! Malheur au pécheur fortuné qui dit en son cœur aveugle : J'ai péché, et que m'est-il arrivé de mal? Il ne songe pas que le Tout-Puissant l'attend au mauvais jour, et qu'assuré de son coup il ne précipite pas sa vengeance. Malheur à l'impie qui se délecte dans la singularité de ses sentiments! Il craindrait de paraître faible s'il en revenait; et plus faible il craint de perdre de vaines louanges de quelques amis qui, aussi peu résolus que lui sur les vérités de la vie future, sont néanmoins bien aises de montrer jusqu'où peut pousser l'apparence de la sûreté au milieu de l'incertitude et du doute. Mais Dieu confondra bientôt leur vaine philosophie; et malgré cette honteuse dissimulation, il trouvera dans leur cœur de quoi les convaincre : Il n'y a point de paix pour l'impie, dit le Seigneur. » — « Il faudrait s'éprouver et s'examiner très sérieusement, dit la Bruyère (1), avant de se déclarer esprit fort ou libertin, afin au moins, et selon ses principes, de finir comme on a vécu; ou si l'on ne se sent pas la force d'aller si loin, se résoudre de vivre comme l'on veut mourir. » « Je ne conçois point (2) qu'une âme que Dieu a voulu remplir de l'idée de son être infini et souverainement parfait, doive être anéantie. » Voilà le seizième chapitre de la Bruyère, où l'auteur démontre la faiblesse et le ridicule des prétendus esprits forts, et réduit comme Bossuet toute la philosophie à la connaissance de Dieu et de soi-même.

En résumé, « sur seize chapitres qui composent le livre des *Mœurs de ce siècle,* quinze s'attachent à découvrir le faux et le ridicule qui se rencontrent dans les objets des passions humaines, et ne tendent qu'à ruiner tous les obstacles qui affaiblissent d'abord et qui éteignent ensuite dans les hommes la connaissance de Dieu. Ainsi ils ne sont que des préparations au seizième et dernier chapitre, où l'athéisme est attaqué et peut-être confondu; où les preuves de Dieu, une partie du moins de celles que les faibles hommes sont capables de recevoir dans leur esprit, sont apportées; où la providence de Dieu est défendue contre l'insulte et les plaintes des libertins. » C'est la Bruyère lui-même qui écrivit en 1693 ce résumé de son ouvrage, et déclara bien

(1) Chap. XVI, n° 7.
(2) Chap. XVI, n° 42.

haut que tel était le plan qu'il avait suivi en traitant des mœurs ou caractères. Il était fier que ce fussent « les solitaires, les chartreux, les jésuites ou ces hommes religieux qui habitaient en France les cloîtres et les abbayes, qui eussent les premiers reconnu le plan et l'économie de son livre. » (1) Ce n'est pas étonnant : son livre, par le fond et même un peu par la forme, ressemblait à la plupart des sermons de cette époque.

Les jésuites avaient des raisons particulières pour reconnaître le plan de la Bruyère, ou du moins pour se souvenir du sermon de Bossuet qui l'avait inspiré. M. de Meaux, en terminant son discours, les avait remerciés de tout ce qu'ils avaient fait pour l'éducation des princes de la maison de Condé, et pour le bien de l'Église non seulement en France, mais encore dans l'univers entier : « Et vous, célèbre compagnie qui ne portez pas en vain le nom de Jésus, à qui la grâce a inspiré ce grand dessein de conduire les enfants de Dieu dès leur plus bas âge jusqu'à la maturité de l'homme parfait en Jésus-Christ ; à qui Dieu a donné vers la fin des temps, des docteurs, des apôtres, des évangélistes, afin de faire éclater par tout l'univers et jusque dans les terres les plus inconnues la gloire de l'Évangile, ne cessez d'y faire servir selon votre sainte institution tous les talents de l'esprit, de l'éloquence, la politesse, la littérature, et afin de mieux accomplir un si grand ouvrage, recevez avec toute cette assemblée en témoignage d'une éternelle charité la bénédiction du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

Voilà, si je ne me trompe, un magnifique compliment; mais Bossuet avait aussi, dit-on, adressé aux jésuites quelques critiques qui leur furent très sensibles (2). C'est à eux qu'il aurait dit : « N'y aura-t-il que des excès dans l'Évangile? Jésus-Christ n'aura-t-il jamais parlé qu'en exagérant? Ou faudra-t-il forcer toutes ses paroles en faveur de nos passions et pour y trouver des excuses? » C'est aussi aux jésuites qu'il aurait dit : « L'homme curieux de spectacle s'en fait un, tant il est vain! de la peinture de ses erreurs et de ses défauts, et croit avoir satisfait à tout, quand il laisse du moins censurer ce qu'il ne corrige pas. »

Pour prendre les gens du monde par leur faible et les ramener à leurs devoirs par des choses qui fussent de leur goût et de leur portée,

(1) Préface du discours à l'Académie.

(2) *Mémoires de l'abbé le Dieu*, p. 116, 117, 118, 119. Note de l'abbé Guettée.

les prédicateurs de l'école de Bourdaloue leur offraient la peinture de leurs erreurs et de leurs défauts. Pendant longtemps les gens du monde accoururent à ce spectacle comme à la comédie. Charmés des descriptions qu'on leur faisait de leurs contemporains, de leurs concitoyens, de ceux enfin à qui ils ressemblaient et ne croyaient pas ressembler, ils s'amusaient à les considérer, à les examiner, à les discerner (1) : ils ne perdaient pas de vue les personnes qui les entouraient, et n'oubliaient qu'eux-mêmes dont ils auraient uniquement dû s'occuper; ou s'ils se reconnaissaient aux vives et innocentes peintures de Bourdaloue, ils se récriaient : « Le prédicateur frappait comme un sourd (2) ; il n'épargnait personne; c'était un sauve-qui-peut général. » Quant à se corriger, ils n'y pensaient même pas. La Bruyère appelait cela suspendre l'Évangile. Bossuet invita les jésuites à laisser de côté ces finesses dont le monde était las : il leur recommanda la vive et majestueuse simplicité, les douces promesses et l'onction céleste de l'Évangile. Mais la Bruyère n'était point un prêtre ; il n'avait aucun engagement religieux ; il se trouvait donc libre d'imiter Bourdaloue dans ses peintures de mœurs : et même Bossuet semblait lui promettre beaucoup de succès, excepté celui de corriger ses lecteurs.

L'oraison funèbre de Condé ne fut guère moins utile à la Bruyère que le sermon pour la fête de la Circoncision, mais d'une manière toute différente. Si le 1er janvier Bossuet avait indiqué à la Bruyère ce qu'il fallait imiter, le 10 mars il lui indiqua ce qu'il fallait éviter.

Le roi avait ordonné qu'un service funèbre, d'une magnificence extraordinaire, fût célébré à Notre-Dame de Paris en l'honneur de Condé, comme on l'avait fait douze ans auparavant en l'honneur de Turenne (3). C'est au nom du roi que les grands corps de l'État, les cours supérieures et tout ce que le royaume avait de plus auguste, furent convoqués pour rendre des devoirs publics à la mémoire du prince; et c'est pour obéir au roi que Bossuet, faisant effort sur sa propre douleur, anima de sa voix cette triste cérémonie. Mais le roi, qui avait payé les frais du service funèbre pour Turenne, ne voulut pas les payer pour Condé. Et pourquoi ne voulut-il pas les payer? « Le roi, dit sèchement Dangeau, ne fait la dépense d'un service funèbre que pour les généraux morts à la tête de ses armées. » Était-ce la faute de Condé

(1) *Discours sur Théophraste.*
(2) Mme de Sévigné, t. VI, p. 332.
(3) Dangeau, t. I, p. 433.

s'il n'avait pas été tué sur le champ de bataille? M. le Prince son fils fut cruellement offensé. Il ne pouvait se plaindre au roi qui ne l'eût pas permis ; il laissa éclater son mécontentement devant les jésuites de son entourage, et déchargea sa colère sur le père Rapin, parce que dans son livre *du Sublime ou de l'Éloquence des bienséances*, il accordait à feu M. de Turenne le sublime du génie militaire et tous les mérites d'un grand capitaine, pour ne réserver à feu M. le Prince que le sublime de l'esprit, de la politesse, de la magnificence et toutes les autres qualités qui font la grandeur d'âme. Hé quoi! le grand Condé n'était-il donc qu'un grand homme de cabinet, un héros de la vie privée, un homme inutile qui buvait du lait au village, un homme pieux qui n'avait jamais fait campagne, un timide dévot! Le 28 février 1687, le père Rapin écrivait à Bussy-Rabutin cette lettre humiliée (1) : « Mes amis m'obligent, Monsieur, de faire un éloge de M. le Prince pour faire ma paix : car M. le Prince d'aujourd'hui n'a pas été content de moi dans le petit livre *du Sublime*. Personne n'a mieux connu que vous feu Monsieur le Prince. Je vous demande en grâce, comme une marque de votre amitié, de me donner quelque ouverture sur cela, par ces traits ressemblants que vous remarquez mieux que les autres. » Or voici ce que Bussy écrivait (18 janvier 1687) à Mme de Sévigné (2) : « On m'a envoyé la lettre que M. le Prince écrivit au roi la veille de sa mort, et un récit de ses dernières actions et de ses dernières volontés. Je l'ai trouvé par tout cela ce que vous me mandez : un héros chrétien ; mais avec tous ces beaux dehors, je crois qu'il pensait alors ce que lui mandait autrefois Voiture : que la mort sur le champ de bataille a une tout autre mine que celle qui, tremblante et froide, vient prendre un homme dans son lit. » Et le refus du roi de payer le service funèbre à Notre-Dame de Paris sembla justifier ceux qui portaient ce jugement téméraire sur les derniers moments de feu M. le Prince.

Il en coûta 100,000 francs à M. le Prince, le fils : il les déboursa de grand cœur pour rendre à son père l'honneur qui lui était dû. Mais cette dépense lui fit aussi beaucoup d'honneur à lui-même. Avec l'industrie et l'esprit qu'il avait pour ces sortes de choses (3), il prépara la plus belle, la plus magnifique et la plus triomphante pompe funèbre qu'on eût jamais vue depuis qu'il y a des mortels. Un livre en-

(1) Correspondance de Bussy, t. VI, p. 42.
(2) *Ibid.*, t. VI, p. 24, 25.
(3) Mme de Sévigné, 10 mars 1687.

tier (1) fut consacré à la description des honneurs rendus à Condé. Bien des beaux esprits s'épuisèrent à faire valoir tout ce qu'avait fait ce grand prince, et tout ce qu'il avait été. Ses pères étaient représentés par des médailles jusqu'à saint Louis ; toutes ses victoires par des bas-reliefs, avec des devises qui parlaient de tous les temps de sa vie. Le mausolée, jusque auprès de la voûte du chœur, était couvert d'un dais en forme de pavillon, dont les quatre coins retombaient en guise de tentes. Tout était semé de fleurs de lis d'une couleur sombre, et au-dessous brûlait une petite lampe qui faisait mille petites étoiles. En un mot, l'on n'épargna rien de tout ce qui pouvait rendre ce lugubre spectacle aussi beau que possible. Mais ce fut pour M. le Prince la cause de bien des humiliations. D'abord le parlement reçut ordre par une lettre de cachet de venir au service en robe rouge ; on représenta au roi qu'il ne venait jamais en cet habit à aucun service, excepté au service des rois et des reines (2) : le roi donna contre-ordre. On rejeta la faute sur un commis de Seignelay : le ministre avait signé sans voir ce que son commis lui présentait. Ensuite, comme les curieux allaient voir la décoration de Notre-Dame plusieurs jours avant la cérémonie, Monsieur, frère du roi, fut averti que M. le Prince avait fait semer de fleurs de lis d'or le drap qui était sur la représentation (le cercueil vide porté par le catafalque). Monsieur était extrêmement jaloux des prérogatives de son rang ; d'ailleurs il n'aimait guère son cousin M. le Prince : il se plaignit au roi avec vivacité. « Il n'appartenait qu'aux rois, disait-il, d'avoir un drap semé de fleurs de lis d'or sur leur représentation ; et les frères de roi ne devaient avoir que trois fleurs de lis. » Comment arranger cette affaire? On était à la veille du service funèbre. Il fallut que M. le Prince se rendît à Versailles pour prendre les ordres de Sa Majesté à ce sujet, et changeât brusquement ce qui lui avait demandé tant de peine, de soins et de dépenses : il en conçut un extrême dépit. Peut-être ses ouvriers n'avaient-ils pas eu encore le temps d'achever les changements exigés, quand le lendemain sonna l'heure où le service devait commencer ; mais il fit attendre toute la compagnie plus d'une grosse heure et demie dans l'église Notre-Dame, quoiqu'il fût tout prêt dans l'archevêché. Le parlement offensé ne put s'empêcher d'en témoigner du chagrin. Tout le monde était fort

(1) Paris, chez Michallet, 1687, in-4°, *Honneurs funèbres rendus à très haut, très puissant.... Condé.*

(2) De Sourches, t. II, p. 28.

mécontent, et, quand Bossuet monta en chaire, on était assez mal disposé pour l'écouter avec modestie et recueillement.

On a souvent reproché à Bossuet d'avoir montré trop de déférence envers les grandeurs du monde et les pouvoirs établis ; ce n'est pas là, ce nous semble, son défaut dans l'oraison funèbre de Condé. Il avait pu dire librement, le jour de la fête de la Circoncision, en commençant son discours dogmatique : « Si nous avions conservé les sentiments que Dieu avait mis dans notre nature, il ne faudrait aucun effort pour nous faire entendre que le péché est le plus grand de tous les maux, et sans le secours des prédicateurs, notre conscience nous en dirait plus que tous leurs discours. Ce qui nous trompe, mes frères, ce qui fait que nous avons peine à donner au péché le nom de mal, c'est à cause qu'il est volontaire... » On veut accepter cette doctrine en général, mais jamais quand on nous l'applique en particulier ; on veut bien que le Rédempteur ôte le mal du péché par la grâce qui nous le pardonne, que le divin Libérateur réprime l'attrait du péché par la grâce qui nous soutient, enfin que le Sauveur arrache jusqu'à la racine du péché par la grâce qui nous couronne et nous récompense dans la vie bienheureuse; mais lorsque Bossuet, appliquant cette doctrine à la vie de Condé (1), montra la grâce qui prévient par la perte des plaisirs et des jouissances de ce monde, la grâce qui fait persévérer par la retraite et la pratique des vertus communes, la grâce qui consomme dans la gloire par la simplicité d'une mort chrétienne, alors le monde indigné (2) déclara que cette oraison funèbre ne faisait honneur ni au défunt ni à l'orateur.

Cependant Bossuet ne refusait à Condé aucune louange ; il admirait en lui toutes les qualités qui font les héros : valeur, magnanimité, bonté naturelle, voilà pour le cœur ; vivacité, pénétration, grandeur et sublimité de génie, voilà pour l'esprit ; n'était-ce pas assez pour porter la gloire humaine jusqu'au comble ? A mon avis, c'est trop : toute louange languit auprès des grands noms ; la seule simplicité d'un récit fidèle pouvait soutenir la gloire du prince de Condé. En attendant que l'histoire qui devait ce récit aux siècles futurs le fît paraître, Bossuet satisfit largement à la reconnaissance publique et aux ordres de Louis XIV, en montrant dans son héros un prince qui avait honoré la maison de France, le nom français, son siècle et,

(1) *Mémoires de l'abbé le Dieu.*
(2) Lettre de Bussy à Mme de Sévigné, 31 mars 1687.

pour ainsi dire, l'humanité tout entière. Cela ne parut pas encore assez. Que fallait-il donc? Il fallait rayer de l'histoire les folles agitations de la Fronde, qui troublèrent un moment la prudence du sage Turenne et qui portèrent l'orgueil de Condé jusqu'aux plus coupables entreprises; il fallait taire la grande trahison de M. le Prince contre le roi qu'il essaya de faire prisonnier à Gien ; il fallait ensevelir dans la nuit obscure ces guerres infortunées où il combattit avec les Espagnols contre les Français et fut vaincu par Turenne. *Lateant quæ sine sole :* ce qui s'est fait loin du soleil doit être caché, comme disait finement une devise de son mausolée par le père Menestrier. Mais Bossuet, loin de s'en tenir aux mémoires qu'on lui avait donnés et à ces finesses indignes d'un grand prince, exprima ouvertement sa pensée tout entière. « C'est Dieu qui fait les guerriers et les conquérants. S'il inspire le courage, il ne donne pas moins les autres grandes qualités naturelles et surnaturelles, et du cœur et de l'esprit. Tout part de sa puissante main : c'est lui qui envoie du ciel les généreux sentiments, les sages conseils et toutes les bonnes pensées. Mais il veut que nous sachions distinguer entre les dons qu'il abandonne à ses ennemis, et ceux qu'il réserve à ses serviteurs. Ce qui distingue ses amis d'avec les autres, c'est la piété : jusqu'à ce qu'on ait reçu ce don du ciel, tous les autres, non seulement ne sont rien, mais encore tournent en ruine à ceux qui en sont ornés. Sans ce don inestimable de la piété, que serait-ce que le prince de Condé avec tout ce grand cœur et ce grand génie? Non, mes frères, si la piété n'avait comme consacré ses autres vertus, ni ces princes ne trouveraient aucun adoucissement à leur douleur, ni ce religieux pontife aucune confiance dans ses prières, ni moi-même aucun soutien aux louanges que je dois à un si grand homme. » Et Bossuet ne craignit pas devant les saints autels et dans la chaire de vérité de répéter les paroles qu'il avait recueillies de la bouche même de Condé. « Il disait donc de cette prison malheureuse où il fut enfermé par Mazarin, qu'il y était entré le plus innocent des hommes et qu'il en était sorti le plus coupable. » « Hélas! poursuivait-il, je ne respirais que le service du Roi et la grandeur de l'État! » On ressentait dans ses paroles un regret sincère d'avoir été poussé si loin par ses malheurs. Mais sans vouloir excuser ce qu'il a si hautement condamné lui-même, disons, pour n'en parler jamais, que comme dans la gloire éternelle les fautes des saints pénitents, couvertes de ce qu'ils ont fait pour les réparer et de l'éclat infini de la divine miséricorde,

ne paraissent plus : ainsi dans des fautes si sincèrement reconnues, et dans la suite si glorieusement réparées par de fidèles services, il ne faut plus regarder que l'humble reconnaissance du Prince qui s'en repentit, et la clémence du grand Roi qui les oublia. » Alors, mais alors seulement, Bossuet osa comparer Turenne et Condé. Ils avaient failli tous les deux, et péché tous les deux; il avait été l'ami de ces deux grands hommes, le confident de leur repentir et de leur piété. C'est pourquoi il fut heureux de proclamer avec toute la force de son éloquence l'estime qu'ils avaient l'un pour l'autre, et la confiance qu'ils s'inspiraient mutuellement lorsqu'ils combattaient ensemble et du même côté pour leur roi et pour la France. Mais après les avoir ainsi relevés l'un par l'autre, et mis immédiatement au-dessous du roi; après avoir montré que le grand génie de Condé embrassait non seulement la guerre et la politique, mais encore l'histoire, la philosophie, la théologie la plus sublime, les arts et les sciences ; après avoir étalé dans la personne de ce héros tout ce qui fait la gloire humaine, il avait brisé, foulé aux pieds cette idole des ambitieux, et réservé toute son estime pour la piété qui parut dans les dernières années de M. le Prince, toute son affection pour ce dernier jour où il le voyait plus triomphant qu'à Fribourg et à Rocroy, toute son admiration pour la mort du héros chrétien qui ne désirait plus que de voir face à face la divine majesté. C'était bien là dans toute son étendue la pensée de Bossuet : « Voilà la victoire qui triomphe du monde, notre foi, comme dit saint Jean. » Mais ce n'était pas là ce qu'attendait de l'orateur sacré la foule des beaux esprits, qui se flattaient d'être des connaisseurs.

Impossible de ne pas applaudir M. de Meaux. On disait donc qu'il s'était surpassé lui-même et que jamais on n'avait mis en œuvre si noblement une si belle matière (1). Mais aussi l'on trouvait cette oraison funèbre fort extraordinaire. On rapporte que le comte de Grammont, revenant de Notre-Dame, dit au roi qu'il venait de l'oraison funèbre de M. de Turenne. Le trait est vraiment piquant, mais difficile à comprendre aujourd'hui. Les connaisseurs demanderont pourquoi M. de Meaux avait parlé de Turenne. Était-ce pour faire plaisir à la maison de Bouillon, qui était toujours hostile à la maison de Condé? Pourquoi avait-il comparé sans nécessité feu M. le Prince à M. de Turenne? Était-ce pour donner au premier la vivacité et la fortune, et au

(1) De Sourches, t. II, p. 28. Lettre de Mme de Sévigné à Bussy, 10 mars 1687. Bussy à Mme de Sévigné, 31 mars 1687.

second la prudence et la bonne conduite? Le grand prévôt de France (1) disait froidement : « Il n'était pas de bon sens de comparer M. le Prince à M. de Turenne, car toutes comparaisons sont odieuses, et les princes particulièrement n'aiment qu'on les compare à personne : d'ailleurs cela diminuait en quelque manière la gloire de M. le Prince de l'égaler à M. de Turenne. » Les dames même, comme M[me] de Sévigné, trouvaient ce parallèle un peu violent. Enfin Corbinelli prit la liberté de dire à M. de Meaux (2) qu'il aurait pu ne pas pousser le parallèle de ces deux grands capitaines jusqu'à la comparaison de leur mort. C'était là en effet le point important aux yeux des gens du monde. Bossuet écouta Corbinelli, et ne lui répondit rien. Il est clair que toute explication était inutile : ils n'étaient pas au même point de vue et ne pouvaient pas se comprendre. Du reste, Bossuet en usait ainsi dans toutes les occasions (3) : jamais il ne voulait dire rien de son action, ni du succès qu'elle avait obtenu. La Bruyère ne dit qu'un mot (4), mais qui peint bien la situation : « Le plaisir de la critique nous ôte celui d'être vivement touchés de très belles choses. »

De Visé, dans son *Mercure galant* (5), observa, en décrivant la pompe funèbre de Notre-Dame, « que M. de Meaux n'avait point fait d'autre éloge de M. le Prince d'aujourd'hui, que de lui rappeler la confiance que son père avait eue en lui jusqu'à sa dernière heure. » Ce compliment n'était pas assez flatteur pour satisfaire M. le Prince d'aujourd'hui. Bourdaloue essaya de le satisfaire dans son oraison funèbre de Louis de Bourbon; il lui dit en face et devant une nombreuse assemblée : « Vous avez hérité non seulement des grandeurs de votre père, mais encore de ses lumières, de ses rares talents, de son esprit, et, malgré le silence que votre modestie m'impose, de ses qualités héroïques; mais tout cela, séparé de sa piété, à quoi vous conduirait-il ? » M[me] de Sévigné fut ravie d'entendre Bourdaloue, dans l'église des jésuites, rue Saint-Antoine, parler du cœur de Condé qui y était déposé, de ce cœur solide qui, dans le haut de la plus glorieuse vie, fut toujours au-dessus de la vanité, de ce cœur droit qui demeura toujours droit même au milieu des plus grands dérèglements, de ce cœur chrétien

(1) De Sourches, t. II, p. 28.
(2) M[me] de Sévigné à Bussy, 31 mai 1687.
(3) *Mémoires de l'abbé le Dieu.*
(4) Chap. I, n° 20.
(5) Mars 1687, p. 335.

qui avait toujours dans ses égarements conservé la foi. Nullement choquée du double sens du mot cœur, ni de l'équivoque sur laquelle roulait le discours de Bourdaloue, « tout mon esprit, dit-elle, et celui « de tout l'auditoire était pendu et suspendu à tout ce qu'il disait, de « telle sorte qu'on ne respirait plus. De vous dire de quels traits tout « cela était orné, il est impossible, et je gâte cette pièce par la gros- « sièreté dont je la croque. C'est comme si un barbouilleur voulait « toucher à un tableau de Raphael. » — « Vous me donnez une grande idée de cette oraison funèbre, répondait Bussy à sa cousine, en me disant que ce que vous m'annoncez n'est que croqué! Bon Dieu! Quel est donc l'original! car la copie est déjà très belle. » L'original, qui était une œuvre remarquable, n'eut point pourtant le succès qu'on en attendait à l'impression (1). Ce qui avait entraîné, enlevé Mme de Sévigné, ne produisit pas le même effet sur le public. M. le Prince n'était pas content que Bourdaloue eût mis une condition oiseuse, la piété, à la possession naturelle et à la jouissance légitime des qualités héroïques du grand Condé par son fils et unique héritier. Mieux valait encore n'en rien dire comme Bossuet, dont le discours, depuis qu'il était imprimé, gagnait tous les jours dans l'estime de tous les gens de goût. Les autres (2) supposèrent qu'il avait bien retouché au parallèle avant de le publier.

Le père Rapin avait achevé l'éloge du grand Condé sous le titre du *Magnanime*. Bussy lui avait envoyé les beaux endroits du caractère de Condé, ou plutôt son portrait ressemblant sous les traits d'un illustre capitaine de la plus grande maison du monde, mais dont la naissance fut encore au-dessous de son mérite et de sa valeur (3). Il ne lui avait pas envoyé ce que Condé avait fait pour les Espagnols, quoiqu'il eût encore fait pour eux de belles choses ; mais cela ne pouvait entrer dans un éloge écrit pour lui par un Français. Le révérend père avait profité le mieux possible de ces précieux renseignements, et il avait déployé toutes les ressources de sa rhétorique pour satisfaire M. le Prince. Enfin il avait prié M. Racine, historiographe de France, qui lisait si bien, de lire le *Magnanime* à M. le Prince, dans un moment favorable où Son Altesse Sérénissime pourrait lui prêter l'oreille avec bienveillance. M. le Prince fit un peu attendre Racine

(1) *Oraison funèbre de Condé*, par Bourdaloue, chez E. Michallet, 1687, in-4°.
(2) Correspondance de Bussy, lettre de Mme de Coligny, t. VI, p. 69.
(3) *Ibid*, t. VI, p. 49 et p. 590-591.

après l'audience qu'il lui demandait, et le livre du vénérable père Rapin était déjà tout frippé, parce que Racine avait été obligé de le porter plusieurs jours dans sa poche (1). Lorsque Racine eut pu s'acquitter de sa commission, il en rendit ainsi compte au révérend père : « Monseigneur le Prince m'a commandé de vous dire qu'il trouvait votre ouvrage très beau, et qu'il vous était fort obligé du zèle que vous témoignez pour la mémoire de feu Monsieur son père ; vous trouverez à la marge plusieurs remarques qu'il a faites, et que j'ai écrites par son ordre. Si vous croyez qu'il soit besoin que je vous explique plus au long sa pensée sur ces remarques, vous n'avez qu'à prendre la peine de me mander le jour et l'heure où il vous plaira que je vous aille trouver. » On ne sait si le père Rapin put profiter des remarques de Son Altesse Sérénissime ; il mourut peu de temps après (octobre 1687) ; mais ce n'est certainement pas le *Magnanime* (2) qui a conservé la mémoire de Condé jusqu'à nos jours. Quoique Bussy prétendît que, pour bien écrire les exploits des grands princes dont la gloire consiste surtout dans la conduite des armées, il fallait être de leur métier et de leur qualité ; quoique des courtisans et des hommes de guerre ne voulussent pas permettre à un évêque de juger les deux grands capitaines de ce temps-là, loin de leur faire le moindre tort, l'éloquence de M. de Meaux les a protégés. Il s'est trouvé de nos jours des princes et des hommes de guerre, avec des talents pour écrire aussi grands que pour commander (3), qui ont reconnu que rien, aux yeux de la critique la plus sévère, n'était plus exact que le récit oratoire de la bataille de Rocroy par Bossuet (4). Maintenant, que Bussy s'étonne tant qu'il lui plaira que les grands princes n'aient pas pris soin de faire écrire leur histoire par des capitaines dont le style est plus propre aux actions militaires que celui des autres historiens, quelque esprit qu'ils aient d'ailleurs! Le jugement de la Bruyère sur ce débat est et demeure conforme à la justice et à la vérité. « La vie des héros a enrichi l'histoire et l'histoire a embelli les actions des héros (5). Ainsi je ne sais qui sont plus redevables, ou ceux qui ont écrit l'histoire à ceux qui leur ont fourni une si noble matière, ou ces grands hommes à leurs

(1) Œuvres de Racine, t. VI, p. 557-558.

(2) *Le Magnanime, ou l'éloge du prince de Condé, premier prince du sang,* par un père de la Compagnie de Jésus ; Paris, 1687, in-12, chez la veuve Sébastien Mabre Carmoisy.

(3) Correspondance de Bussy, t. VI, p. 590-591.

(4) Articles du duc d'Aumale sur Rocroy. *Revue des Deux Mondes,* 1884.

(5) Chap. I, n° 12.

historiens. » Mais « devrait-il suffire d'avoir été grand et puissant dans le monde pour être louable ou non (1), et, devant le saint autel et dans la chaire de vérité, loué et célébré à ses funérailles ? N'y a-t-il pas d'autre grandeur que celle qui vient de l'autorité et de la naissance ? Pourquoi n'est-il pas établi de faire publiquement le panégyrique d'un homme qui a excellé pendant sa vie dans la bonté, dans l'équité, dans la douceur, dans la fidélité, dans la piété ? Ce qu'on appelle une oraison funèbre n'est aujourd'hui bien reçue du plus grand nombre des auditeurs, qu'à mesure qu'elle s'éloigne davantage du discours chrétien, ou si vous l'aimez mieux ainsi, qu'elle approche de plus près d'un éloge profane. »

La Bruyère ne publiera cette dernière remarque que dans quatre ans, lorsque la colère de M. le Prince sera éteinte et que personne n'y pensera plus. Mais dès aujourd'hui il recueille avec soin les sages conseils que Bossuet, son protecteur et son ami, venait de lui donner non seulement par ses paroles, mais encore par ses actions et sa conduite. Bossuet lui avait appris à penser chrétiennement, à parler raisonnablement et à se taire prudemment ; c'était la meilleure manière de censurer les vices sans blesser les vicieux.

Bossuet lui donna encore une autre leçon. On fit des services funèbres en l'honneur de Condé dans beaucoup d'églises du royaume ; beaucoup d'oraisons funèbres furent prononcées par les plus célèbres prédicateurs. M. le Prince fit graver la décoration de ces églises et imprimer ces oraisons funèbres : il en composa un volume. « Ainsi ces ouvrages ramassés en un corps, dit le *Mercure galant* (2), rendront immortelle la mémoire du prince défunt, et marqueront à la postérité le tendre amour d'un fils pour un père dont il fut si tendrement aimé. » Illusion naïve ou vaine flatterie ! Tout cela est tombé dans l'oubli. On se souvient encore de l'oraison funèbre de Louis de Bourbon prononcée par Bourdaloue. Le seul monument immortel élevé à la mémoire de Condé est précisément cette oraison funèbre où Bossuet a foulé aux pieds la gloire humaine et qui ne faisait honneur, disait-on, ni à ce prince défunt ni à l'auteur. Bossuet, avec son esprit grand et libre, et avec sa raison, plus forte que celle des autres, s'est affranchi des liens étroits d'un genre convenu et des préjugés de ses contemporains. C'est ainsi qu'il s'est approché plus près que personne de la

(1) Chap. xv, n° 20.
(2) Décembre 1687, p. 227-229.

perfection littéraire. Cette dernière leçon fut la plus utile à la Bruyère (1). « Celui qui n'a égard en écrivant qu'au goût de son siècle, songe plus à sa personne qu'à ses écrits : il faut toujours tendre à la perfection, et alors cette justice qui nous est quelquefois refusée par nos contemporains, la postérité sait nous la rendre. »

(1) Chap. I, n° 67.

CHAPITRE XXI.

1687.

La Bruyère rédige son livre sur les *Mœurs ou caractères de ce siècle*, écrit le commencement et la fin de son *Discours sur Théophraste*, et joint ses *Caractères* à ceux du philosophe grec. — Il lit son ouvrage à quelques amis, entre autres à Boileau. — Quelles dames furent soupçonnées d'en avoir écrit la meilleure partie. — Après quelques hésitations, il donne son livre à l'imprimeur Étienne Michallet, rue Saint-Jacques, à Paris.

La Bruyère n'avait point l'ambition d'être un grand écrivain ; il voulait seulement montrer aux hommes (1) ces images des choses qui leur sont si familières et dont néanmoins ils ne s'avisent pas de tirer leur instruction. Ni sublime comme Pascal, ni délicat comme la Rochefoucauld, il se contentait d'être raisonnable, et pour cela il n'était pas besoin de talents extraordinaires. « Il y a, dit-il (2), dans quelques hommes une certaine médiocrité d'esprit qui les rend sages. » Là se bornaient toutes ses prétentions. Peu de métaphysique, beaucoup de bon sens pratique, nulle profondeur de vues, la connaissance acquise par un long usage de la vie, une intelligence nette et claire des choses communes, une simple tendance vers la raison et des aspirations sincères vers la vertu : voilà toute la sagesse de la Bruyère. Un gentilhomme de la maison de Condé pouvait s'en contenter, et cela suffisait pour faire un bon livre.

Ce livre commençait par la traduction des *Caractères* de Théo-

(1) Préface et *Discours sur Théophraste*.
(2) Chap. XI, nº 153.

phraste. Comme l'ouvrage de Théophraste n'est qu'une simple instruction sur les mœurs des hommes et qu'il vise moins à les rendre savants qu'à les rendre sages, la Bruyère ne voulut point le charger de longues et curieuses observations ou de doctes commentaires qui rendissent un compte exact de l'antiquité. Il se contenta de mettre de petites notes à côté de certains endroits qu'il crut les mériter, afin que nuls de ceux qui ont de la justesse, de la vivacité, et à qui il ne manque que d'avoir lu beaucoup, ne se reprochassent pas même ce petit défaut. Mais comment mettre les *Caractères ou mœurs de ce siècle* après ceux de Théophraste? Voilà la grande difficulté devant laquelle il avait reculé une première fois, et devant laquelle il ne reculera plus. « Je n'estime pas, dit-il, que l'homme soit capable de former dans son esprit un projet plus vain et plus chimérique que de prétendre, en écrivant de quelque art ou de quelque science que ce soit, échapper à toute sorte de critique et enlever les suffrages de tous ses lecteurs. » D'ailleurs, depuis qu'il est entré dans la maison de Condé, il a complété ses recherches, terminé ses études et ses découvertes : il a vu des choses qui lui étaient nouvelles et dont il ne se doutait pas, et, avançant par des expériences continuelles dans la connaissance de l'humanité (1), il a fini par savoir de combien de manières différentes l'homme peut être faible ou vicieux. Descartes l'a guidé dans ses recherches ; mais lorsqu'il a voulu mettre en ordre toutes les vérités qu'il avait trouvées, Bossuet lui a fourni le moyen de les classer; il lui a même inspiré le plan et l'économie de son livre. Maintenant la Bruyère va écrire ce livre et mettre les vérités qu'il a découvertes dans le meilleur jour pour produire l'impression nécessaire à son dessein (2).

« Mon livre, dit-il (3), est composé presque en entier de remarques solides et de sérieuses réflexions, et pour le reste de peintures ou caractères. » Quel fut donc son travail? Il commença par écarter toutes les remarques qui n'étaient pas solides, c'est-à-dire (4) qui ne reposaient pas sur des faits clairement et distinctement connus ; et toutes les réflexions qui n'étaient pas sérieuses, c'est-à-dire (5) qui ne

(1) Chap. XI, n° 156.
(2) Chap. I, n° 34.
(3) Préface du discours à l'Académie.
(4) Chap. XII, n° 42.
(5) *Discours sur Théophraste.*

tendaient pas à rendre l'homme raisonnable. Il mit ensuite de côté tout ce qui était trop commun pour fournir à la satire, et tout ce qui était trop singulier pour fournir à la saine morale (1). Pourquoi décrire ces âmes faibles, molles et indifférentes, sans vice ni vertu, qui ne se distinguent par aucun caractère particulier? Pourquoi relever ces ridicules répandus parmi les hommes, qui par leur singularité ne tirent point à conséquence, et ne sont d'aucune ressource pour l'instruction? Ce sont des vices uniques qui ne sont point contagieux, et qui sont moins de l'humanité que de la personne ou de l'individu. Beaucoup sont du ressort de la médecine (2), et non de la morale. Un grand nombre d'autres observations, qui ne parurent pas d'un utile emploi (3), furent aussi réservées pour des occasions meilleures.

La Bruyère voulait censurer les vices sans offenser les vicieux. Pour exécuter ce dessein, il n'admit dans les divers chapitres de son livre que des moralités qui pouvaient s'appliquer à tout le monde et ne s'adressaient à personne en particulier. Il cita les noms de Fabry, Rousseau, la Couture; mais c'étaient des noms si décriés, qu'aucun homme honorable ne pouvait s'en plaindre. Il nomma Despréaux, Corneille, Racine, Lully, Mignard, Lebrun, Harlay, Séguier, Bossuet, Conti, Enghien, Condé, mais toujours par groupes et toujours pour signaler leurs mérites ou leurs talents. Et ces noms glorieux, il les écrivit en grosses lettres capitales, dans les beaux endroits, dont la clarté fût encore augmentée par l'obscurité qui les environnait. Ordinairement il se servait de locutions indéfinies, dont le sens est plus ou moins compréhensif selon le nombre de personnes qu'on a en vue ; par exemple : les hommes, les femmes, les jeunes gens, les vieillards, la plupart, plusieurs, ceux qui, celles qui, tel qui, il y a des gens qui, etc. Mais le procédé qu'il employa le plus pour dissimuler les noms des personnes fut de mettre le pronom indéfini *on* sujet de ses phrases. Ainsi *on* sert à désigner toutes les personnes : *on*, c'est Condé, c'est M. le Prince, M[me] la Princesse, M. le Duc et M[me] la Duchesse ; *on*, c'est le prince de Conti, la princesse de Conti, le prince de la Roche-sur-Yon ; *on*, c'est le Dauphin, la Dauphine, et même le roi. C'est encore M[me] de Maintenon, M[me] de Montespan ; ce sont les ministres Louvois et Seignelay ; les prédicateurs Bossuet, Bourdaloue,

(1) Chap. XI, n° 158.
(2) *Discours sur Théophraste.*
(3) La Bruyère, édit. Chassang.

et Fléchier; les jésuites de la Chaise, Talon, Alleaume et du Rosel; ce sont les grands et les petits, les gentilshommes et les bourgeois, la cour, la ville et la province; en un mot, *on*, c'est tout le monde et ce n'est personne. L'auteur est tellement habitué à ce mot *on*, qu'il s'en sert de la façon la plus bizarre : dans un passage de son *Discours sur Théophraste* (1), il attribue à tout le monde ses impressions personnelles et des réflexions que lui seul a faites pour rattacher ses *Caractères* à ceux de Théophraste.

Les locutions indéfinies, malgré l'abus qu'il en a fait dans sa première édition, ne suffirent pas pour désigner toutes ses remarques, ni surtout les peintures qui personnifiaient les vices et les faiblesses des hommes. Les prédicateurs empruntaient à l'Écriture sainte des exemples de vertus et de différents vices; la Bruyère emprunta à la mythologie, à l'histoire et à la comédie des exemples dont il se servit pour le même usage. Bossuet avait pris les noms de Salomon, David, Loth, Nabuchodonozor et Balthazar pour montrer l'enchaînement des passions; la Bruyère donna les noms d'Oronte, Cléante et Lucile (2) aux héros de trois anecdotes; les noms d'Ariste et Zelotes (3) à deux auteurs jaloux l'un de l'autre; les noms de Sosie, Arfure, Crésus et Champagne (4) à quatre personnages comiques; le nom de Narcisse (5) au Parisien du bon ton; les noms de Théotime, Théodule et Théodore (6) à trois types de prêtres. Enfin il indiqua (7) sous l'initiale de N*** deux espèces d'hommes bien différents : le vieux bourgeois qui bâtit, et le courtisan disgrâcié. Qu'y avait-il là qui pût blesser M. le Prince et les connaisseurs ?

Les vices des hommes sont souvent ridicules. « Il ne faut pas mettre un ridicule où il n'y en a point (8) : c'est se gâter le goût, c'est corrompre son jugement et celui des autres; mais le ridicule qui est quelque part, il faut l'y voir, l'en tirer avec grâce et d'une manière qui plaise et qui instruise. » Ainsi il pouvait comme la comédie corriger les mœurs en riant. Il le pouvait même mieux que la comédie,

(1) Édition Servois, t. I, p. 31, 32.
(2) Chap. VI, n° 20; ch. V, n° 43; ch. IX, n° 14.
(3) Chap. I, n° 19.
(4) Chap. VI, n°s 15, 16, 17, 18.
(5) Chap. VII, n° 12.
(6) Chap. XIII, n° 1; ch. XV, n° 14; ch. XV, n° 16.
(7) Chap. XI, n° 124; ch. VIII, n° 66.
(8) Chap. I, n° 68.

car, sous prétexte de corriger les mœurs, souvent elle les corrompt par une licence effrénée. C'était l'opinion de Bossuet (1) que « les comédiens, n'ayant d'autre règle que leur profit, mêlent le mal au bien, et même donnent la préférence au mal pour plaire à la multitude, qui aime mieux le mal que le bien. » La Bruyère veut comme Ménandre présenter au public un comique épuré des pointes, des obscénités et des équivoques, qui est pris dans la nature et qui fait rire les sages et les vertueux. Il ne se flatte pas d'égaler l'exactitude et la politesse de Térence, ni la force comique et l'éclat de Molière ; mais ses remarques et ses réflexions, assaisonnées du sel (2) que Bossuet admet dans ces sortes d'ouvrages, vaudront bien « les comédies de collège (3) que les jésuites offraient à la jeunesse de leurs écoles d'après les règles sévères de leur vénérable institut. »

Il nous est difficile de savoir au juste quels changements la Bruyère fit subir à ses remarques et réflexions avant de les publier ; mais il nous a dit qu'elles étaient de toute longueur et de toutes formes. « On pense les choses d'une manière différente, et on les exprime par un tour aussi tout différent ; par une définition, par une sentence, par une métaphore ou quelque autre figure, par un parallèle, par une simple comparaison, par un trait, par une description, par une peinture : de là procède, dit-il (4), la longueur ou la brièveté de mes remarques. » Quelques-unes étaient assez courtes pour être des maximes, mais les autres étaient beaucoup plus étendues ; et d'ailleurs il n'avait nullement envie (5) d'imiter les codes, les coutumes, les ordonnances des rois.

Il n'a pas voulu non plus imiter les *Caractères* de Théophraste. Il avait pour cela diverses raisons ; voici la principale : les caractères ne sont pas des remarques solides, mais des peintures où la fantaisie a grande part ; ce ne sont pas des réalités, mais des abstractions. L'écrivain choisit dans la vie et les mœurs de plusieurs personnes des traits qui ont une grande analogie; il les rassemble, il les ajuste de manière à n'en faire qu'une seule et même physionomie, qui paraît vivante, mais qui n'a jamais existé. Peut-être dans Théophraste l'artifice est-il trop visible pour produire cette illusion : ses caractères commencent

(1) Lettre au P. Caffaro.

(2) Lettre à M. Spon.

(3) *Maximes et réflexions sur la comédie.*

(4) Préface des *Caractères.*

(5) *Institution au droit français*, ch. IV, par Cl. Fleury, édit. Laboulaye et R. Dareste.

toujours par une définition courte et concise qui explique le titre ; ils se développent toujours de la même façon, par une énumération de tous les traits qui peuvent se rapporter à la définition ; ils se terminent quelquefois par un trait qui résume tous les autres et indique l'impression que l'auteur veut produire ; ils se réduisent enfin à cette unique figure que l'on appelle description. En traduisant Théophraste, la Bruyère avait reconnu que la langue française se prêtait mal aux subtilités du grec : ainsi, dans le texte grec il avait trouvé trois espèces d'avarice, deux sortes d'importuns, des flatteurs de deux manières et autant de grands parleurs; de sorte que les caractères de ces personnes semblent rentrer les uns dans les autres au grand désavantage du titre. La Bruyère s'excuse sur l'infériorité de son génie pour ne pas copier cette forme des caractères qui avait si bien réussi à Théophraste. C'est un prétexte fort poli pour se dégager de ces pesantes entraves : il avait voulu étudier sincèrement la nature avec une pleine et entière liberté ; il rédigeait ses remarques et réflexions comme elles s'étaient offertes à son esprit, sans beaucoup de méthode et selon que les divers chapitres y conduisaient, par les âges, les sexes et les conditions, et par les vices, les faibles et le ridicule qui y sont attachés.

Théophraste lui-même n'avait pu pratiquer la méthode aristotélique dans toute sa rigueur. Il faut, selon Aristote, bien définir chaque titre de caractère, et en le développant demeurer toujours fidèle à la définition. « Or les caractères de Théophraste ne sont pas toujours suivis et parfaitement conformes : emporté quelquefois par le dessein qu'il a de faire des portraits, il se trouve déterminé à ces changements par les mœurs et le caractère seul du personnage qu'il peint et dont il fait la satire. » Comment la Bruyère a-t-il pu vérifier cette dernière conjecture ? Il a négligé de nous le dire ; mais il loue Théophraste, qui s'était si bien approprié les idées et les principes d'Aristote, d'avoir fait voir aussi comment on pouvait s'en affranchir. Il lui sait gré de l'étendue de ses caractères et de la satire ingénieuse qu'il en tire contre les vices des Athéniens. Ce sont surtout ces peintures naïves, prises sur le vif et faites d'après nature, que la Bruyère admirait le plus dans Théophraste : elles s'éloignaient de la règle d'Aristote sur la manière d'écrire des caractères, mais elles étaient si vraies, qu'elles faisaient honte aux Athéniens et servaient à les corriger... Voilà seulement ce que la Bruyère pouvait imiter en restant original.

Sous cette forme nouvelle, libre et dégagée de toute entrave, la

Bruyère écrivait aussi des caractères. Qu'est-ce que le portrait du docteur et de l'homme docte (1)? Il l'a dessiné d'après Bonaventure d'Argonne et lui-même. Qu'est-ce que le portrait de l'homme adoré des femmes (2)? Il l'a esquissé d'après le duc d'Elbœuf. Qu'est-ce que Cléante (3), ou l'honnête homme dont les vertus sont incompatibles avec celles de sa femme? Il l'a croqué d'après M. de Saint-Géran. Qu'est-ce que Oronte (4), ou l'homme déjà vieux qui épouse une jeune et jolie femme? Il en a forcé les traits pour qu'il ne ressemblât pas trop à M. de Dangeau épousant M[lle] de Lœwenstein. Quand la ressemblance avec un personnage vivant est trop facile à reconnaître (5), il tourne le portrait en charge ou en caricature, mais le caractère reste ; quelquefois, quand le personnage dont il fait le portrait est à lui seul un caractère digne de ce nom, il le peint tel qu'il le voit sans y rien changer : c'est ainsi qu'il a tracé le caractère d'un véritable évêque (6) en représentant M. le Camus, évêque de Grenoble, et par contraste la satire vivante de M. de Harlay, archevêque de Paris. Ordinairement les remarques qui subissent le moins d'altération, celles qui demeurent les plus fidèles images de la nature, sont peu étendues et ne portent pas même de nom fictif. Ce sont des fragments de portraits qui produisent tout seuls l'effet voulu, et suffisent pour frapper l'esprit du lecteur et lui insinuer la moralité.

Mais souvent la Bruyère disperse dans les divers chapitres de son livre les fragments de portraits anonymes : il a recours à ce subterfuge quand ce sont les portraits de personnages importants qu'il est dangereux de blesser, comme l'archevêque de Reims et M[me] de Maintenon. On retrouve ces fragments de portraits dans tous les coins de son livre. C'est ainsi qu'il a pu insérer dans ses seize chapitres, par fragments disséminés, les portraits de la maison de Condé tout entière. On en peut faire une galerie fort curieuse, comme l'a remarqué Bussy-Rabutin. C'est ce que démontre fort bien, et de la manière la plus convaincante, la correspondance de Condé avec la Bruyère et avec tous les gentilshommes, médecins et jésuites, qui vivaient auprès du duc de Bourbon.

(1) Chap. II, n° 28; ch. V de ce livre.
(2) Chap. III, n° 21 ; ch. X de ce livre.
(3) Chap. V, n° 43 ; ch. XVI de ce livre.
(4) Chap. VI, n° 60; ch. XVI de ce livre.
(5) Fleury, *Discours à l'Académie. Éloge de la Bruyère.*
(6) Chap. XII, n° 25; ch. XVIII de ce livre.

Souvent aussi la Bruyère réunissait ces fragments de portraits authentiques par groupes plus ou moins nombreux, suivant l'impression qu'il voulait produire. Plus il réunissait de ces fragments dans un même caractère, plus ce caractère se rapprochait de ceux de Théophraste (1). Narcisse est un joli échantillon de ce genre. Combien de nobles et de bourgeois ont fourni des traits de leur physionomie pour former celle de ce grave Parisien si content de lui-même, et qui croyait ressembler à si peu de monde? Les faiseurs de clefs peuvent essayer de les compter, ils n'y parviendront pas. Peut-être faudrait-il en dire autant de Sosie (2), ancien valet, financier concussionnaire et homme de bien; d'Arfure (3), femme modeste et vertueuse, que tous les prêtres de sa paroisse veulent confesser depuis que son mari s'est enrichi; de Crésus (4), qui meurt abandonné de tous parce qu'il a dépensé sa fortune mal acquise; de Champagne (5), qui ne pense pas à ceux qui meurent de faim quand il dîne bien. Il est évident que ces caractères ne sont pas uniquement des portraits. Ils ressemblent à tant de monde qu'ils ne ressemblent plus à personne en particulier. En général, plus les caractères de la Bruyère se rapprochent de ceux de Théophraste, plus sont nombreux les originaux dont il a emprunté les traits. Mais c'est toujours à la nature vivante qu'il emprunte la couleur et le mouvement dont il anime ses descriptions.

Il ne se contente pas de représenter les divers caractères par des échantillons qui vivent sous nos yeux, il nous peint aussi les diverses sociétés de son temps, les sociétés littéraires (6), comme l'hôtel de Rambouillet; les sociétés bourgeoises (7), comme les coteries de la ville de Paris; les sociétés de Versailles (8), comme la cour du Dauphin. Il décrit la cour de Louis XIV, si variée et si mobile dans sa solennelle majesté, mieux qu'aucun historien ne l'avait fait jusque-là. Tacite, le plus grand peintre de l'antiquité, n'a pas de tableau plus saisissant et plus coloré que la peinture de Louis XIV (9) dans la chapelle de Versailles. La forme des caractères prend alors une ampleur

(1) Chap. VII, nº 12.
(2) Chap. VI, nº 15.
(3) Chap. VI, nº 16.
(4) Chap. VI, nº 17.
(5) Chap. VI, nº 18.
(6) Chap. V, nº 65.
(7) Chap. VII, nº 4.
(8) Chap. VIII, nºs 13, 14.
(9) Chap. VIII, nº 74.

qu'on ne peut même pas soupçonner dans Théophraste, et une élévation philosophique qu'on ne trouve guère que dans Bossuet. Non seulement il donne comme des caractères toute une revue de la littérature ancienne et moderne, y compris le parallèle de Corneille et Racine (1), mais encore l'histoire des opinions religieuses au dix-septième siècle, et même son cours de philosophie cartésienne à M. le duc de Bourbon (2). Qu'est-ce que tout cela? Pour la Bruyère ce sont toujours « les mœurs ou caractères du dix-septième siècle ». Pour nous ce sont simplement les mémoires de l'auteur. La forme des caractères est un moule trop étroit pour contenir toutes ses remarques, réflexions, peintures : le moule à la fin éclate et se brise. Alors nous ne voyons plus que le penseur au moment où il pensait, nous exposant librement ses impressions et ses sentiments. Dans cette sorte d'improvisation réfléchie (3), l'écrivain se laisse emporter par son humeur, son cœur le fait parler et lui inspire la forme de ses pensées. C'est pourquoi il finit par donner le seul nom de remarques même à ses caractères.

S'il ne faisait pas de grands changements dans la forme de ses remarques, il était obligé d'en faire au moins dans le style. Ceux qui écrivent par humeur sont sujets à retoucher à leurs ouvrages (4); comme elle n'est pas toujours fixe et qu'elle varie en eux selon les occasions, ils se refroidissent bientôt pour les expressions et les termes qu'ils ont le plus aimés. Ce qui paraissait divin quand il vivait dans la médiocrité bourgeoise, il le trouve raisonnable dans la maison de Condé ; ce qui jadis paraissait raisonnable lui paraît maintenant (5) insupportable. Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne. On ne la rencontre pas toujours en parlant ou en écrivant (6) ; il est vrai néanmoins qu'elle existe, que tout ce qui ne l'est point est faible, et ne satisfait point un homme d'esprit qui veut se faire entendre. Mais il était un bon auteur, il écrivait avec soin, et il ne se lassait point de chercher l'expression qui rendait le mieux sa pensée ; souvent, quand il eut enfin trouvé cette expression qu'il cherchait depuis longtemps et qu'il ne connaissait pas, il éprouva que

(1) Chap. I, nº 54.
(2) Chap. XVI, nº 36.
(3) Chap. I, nº 64.
(4) Chap. I, nº 17.
(5) Chap. XI, nº 156.
(6) Chap. I, nº 17.

c'était celle qui était la plus simple, la plus naturelle, qui semblait devoir se présenter d'abord et sans effort. Une noble simplicité et le naturel étaient alors le caractère du style de la cour. « Les plus grandes choses n'ont besoin que d'être dites simplement (1) : elles se gâtent par l'emphase ; il faut dire noblement les plus petites : elles ne se soutiennent que par l'expression, le ton et la manière. »

Une fois ses remarques arrangées, corrigées ou retouchées, il les disposa dans chaque chapitre d'après le plan qu'il avait adopté. Les raisons qui l'avaient déterminé à fixer l'ordre des chapitres entrèrent aussi, au moins pour une partie, dans une certaine suite insensible des réflexions qui composent chaque chapitre. La Bruyère n'ignorait pas, quoi qu'en aient dit ses critiques, l'art de lier ses pensées et de faire des transitions ; mais il crut devoir s'affranchir de ce travail inutile. Il n'exposait pas un système de philosophie dont tous les raisonnements se déduisent les uns des autres, et se tiennent ensemble par un lien logique qui ne se rompt jamais ; il n'avait pas créé une œuvre d'imagination dont les pièces assorties ne fissent qu'un seul tout de diverses parties ; il n'écrivait pas un discours de rhétorique dont les idées sont si peu solides qu'on peut toujours les façonner à son aise. Dans ces diverses constructions logiques il est bon de relier ses paragraphes par des transitions ; mais la science morale, telle qu'il la comprend, étant comme l'histoire naturelle de ce temps-là (bien avant Darwin) étrangère à l'art des transitions, il fallait accepter les faits moraux que l'expérience lui avait fournis, lors même qu'ils s'enchaînaient mal entre eux. C'était déjà beaucoup d'avoir pu, en composant son livre, ramener ses 420 remarques à certaines idées générales qui se rattachassent à une vue d'ensemble. Quant à les réunir toutes par un enchaînement qui se suivît naturellement et ne fût jamais interrompu, c'était impossible. Quelquefois ses remarques se tenaient entre elles par des rapports que nous pouvons discerner ; quelquefois elles se trouvaient séparées par des intervalles qu'aucune transition ne saurait effacer. Il se résigna volontiers à cet inconvénient : plus il s'éloignait des artifices oratoires et des finesses pédantesques, plus il se rapprochait du style épistolaire et même de celui de la conversation. Il évitait tout ce qui pouvait sentir la vanité d'auteur ou le métier d'écrivain ; mais il profita plus d'une fois de la liberté que lui laissait l'absence de transitions, pour mettre ses remarques par la place qu'il

(1) Chap. III, nº 77.

leur donnait, dans un jour meilleur et propre à faire l'impression qu'il voulait.

Enfin la Bruyère avait fini son livre : que va-t-il en faire? Il put écrire en tête (1) : « Je rends au public ce qu'il m'a prêté; j'ai emprunté de lui la matière de cet ouvrage : il est juste que, l'ayant achevé avec toute l'attention pour la vérité dont je suis capable, et qu'il mérite de moi, je lui en fasse la restitution. Il peut regarder avec loisir ce portrait que j'ai fait de lui d'après nature, et s'il se connaît quelques-uns des défauts que je touche, s'en corriger. » Notre auteur a bien changé de ton et de style depuis le moment où il recevait chez lui, dans sa modeste chambre de philosophe, le chartreux Bonaventure d'Argonne! Ce n'est plus l'esprit un peu morose et pédantesque du bourgeois de Paris, qui se plaint du gouvernement français, et qui a peur de l'épée des gentilshommes : il parle, avec l'air dégagé de ceux qui vivent à la cour de France, le langage vif, aisé, naturel d'un gentilhomme de M. le Duc. Il n'a plus rien à craindre. Il n'espère pas plaire à tout le monde (2) : il connaît la différence des esprits des hommes aussi prodigieuse en eux que celle de leurs visages ; mais autant la peinture des mœurs grecques et l'éloge de la République athénienne, qui orne le *Discours sur Théophraste*, flatteront les savants épris de l'antiquité, autant la peinture des mœurs du dix-septième siècle, la critique des Français, avec l'éloge du roi, flatteront les femmes, les gens de la cour et tous ceux qui n'ont que beaucoup d'esprit sans érudition. Il se trouvera peut-être des gens qui, ne sachant pas le grec, voudront profiter de sa traduction pour goûter la sagesse du vieux philosophe grec et la manière dont il parle en français.

Néanmoins il restait toujours dans l'esprit de la Bruyère une inquiétude dont il ne pouvait se défaire. Il avait écrit de bonnes choses (3), il en était persuadé, mais étaient-elles assez bonnes pour mériter d'être lues? Il n'avait plus qu'un moyen de s'en assurer (4) : « On devrait aimer à lire ses ouvrages à ceux qui en savent assez pour les corriger et les estimer. » C'est ce qu'il fit.

Voltaire rapporte que la Bruyère confia son manuscrit à M. de Malézieu. Le fait nous paraît vraisemblable. Tous deux Parisiens,

(1) Préface des *Caractères*.
(2) *Discours sur Théophraste*.
(3) Chap. I, n° 18.
(4) Chap. I, n° 16.

presque du même âge, ils avaient embrassé le cartésianisme dans le même temps et suivi les cours de Rohaut; tous deux mathématiciens, hellénistes, amis de Bossuet, ils s'étaient liés depuis qu'ils étaient à la cour. Le roi admettait M. de Malézieu souvent dans son particulier, à la suite du duc Maine, lorsqu'il n'était question que d'amusement : ces occasions si flatteuses étaient extrêmement favorables pour faire briller la vivacité, le génie et les ressources du génie de Malézieu. M. de Malézieu, rapporte Voltaire, rendit son manuscrit à la Bruyère en lui disant : « Voilà de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs et beaucoup d'ennemis. » — Ce n'était pas du tout ce que voulait la Bruyère. Quelques lecteurs croient le payer avec usure, s'ils disent magistralement qu'ils ont lu son livre et qu'il y a de l'esprit (1); mais il leur renvoie tous leurs éloges, qu'il n'a pas cherchés par son travail et par ses veilles. En effet ce compliment de M. de Malézieu ne dit rien qui vaille. La Bruyère chercha d'autres conseils et plus clairs et plus précis.

On peut supposer, d'après une lettre de Bussy (2) et une lettre de Boileau (3), que M. le marquis de Termes fut un des premiers qui connurent le livre des *Caractères*. La Bruyère ne pouvait mieux s'adresser qu'à ce courtisan qui avait une grande expérience des dangers de la cour. « M. de Termes avait été, dit Mme de Sévigné, extraordinaire en toute sa vie. » D'abord, cousin germain de Mme de Montespan et l'un des plus brillants cavaliers de la cour, il avait été blessé au passage du Rhin et y avait acquis une belle réputation. Depuis lors il portait un palais d'argent qui lui donnait une prononciation fort étrange; mais dès qu'il chantait, il n'y paraissait plus, il avait la plus belle voix du monde. Cela lui valut l'avantage d'être aimé du beau sexe. « Je voudrais, écrit Mme de Sévigné (4), que vous pussiez voir jusqu'à quel excès la présence de Termes et de Flamarens fait monter la coiffure de deux ou trois belles de ce pays... C'est à pâmer de rire. » Ce succès universel compromit la réputation de M. de Termes : il fut accusé, quoique innocent, d'avoir trempé avec la comtesse de Soissons dans la terrible affaire des poisons qui fit tant de victimes. Il obtint ainsi un long séjour à la Bastille, d'où il ne sortit pas trop fier,

(1) Chap. I, n° 34.
(2) 10 mars 1688.
(3) 19 mai 1687.
(4) Vichy, 6 septembre 1677.

ni trop riche. Il eut le malheur de vouloir être premier valet de chambre du roi, pour se mettre à l'abri auprès de Sa Majesté : les grands seigneurs ne le lui pardonnèrent pas, et l'accusèrent de rapporter tout au roi. C'est pour cela qu'il fut si indignement battu par des estafiers de la maison de Condé. Depuis lors il vivait dans une sorte de solitude au milieu du grand monde ; il était poli et accostant, mais on ne lui répondait qu'en fuyant (1); il s'était fort attaché à deux bourgeois qui n'étaient pas fiers et qui avaient beaucoup d'esprit, Racine et Boileau, historiographes du roi. Pour une raison semblable il se lia aussi avec la Bruyère. Le commerce amical d'un tel homme était une trouvaille pour l'auteur des *Caractères*. Pendant qu'il était en quête de bons conseils sur son livre, qui pouvait lui en donner de meilleurs que M. de Termes ? Il dut s'en passer (2) : « Bien des gens vont jusques à sentir le mérite d'un manuscrit que l'on leur lit, qui ne peuvent se déclarer en sa faveur, jusqu'à ce qu'ils aient vu le cours qu'il aura dans le monde par l'impression, ou quel sera son sort parmi les habiles. Ils ne hasardent point leurs suffrages, et ils veulent être portés par la foule et entraînés par la multitude : ils disent alors qu'ils sont les premiers qui ont approuvé cet ouvrage, et que le public est de leur avis. » M. de Termes engagea peut-être la Bruyère à lire son livre à Racine et Boileau.

Racine était fort reconnaissant à M. le Prince de la protection dont il l'avait honoré en toutes rencontres, et de la remise de la paulette qu'il était obligé de lui payer comme trésorier de France à Moulins. L'ancien trésorier de France à Caen comprenait très bien l'obligation qu'avait M. Racine envers M. le Prince, et n'était nullement surpris que M. le Prince eût confié à l'historiographe du roi le soin de veiller à la mémoire de feu M. son père, et de lui rendre compte de tout ce que l'on écrivait en l'honneur de la maison de Condé. Mais il ne pouvait comprendre les plaisanteries dont Racine et Boileau étaient l'objet à la cour. On les appelait Messieurs du Sublime. Ce sobriquet bizarre leur avait été donné par la jeune noblesse militaire dans la campagne de Flandre de 1678. M. le Prince les avait menés à la tranchée d'Ypres, pour qu'ils pussent voir le péril de près et le mieux dépeindre ; mais je pense, dit Mme de Sévigné (3),

(1) Saint-Simon.
(2) Chap. I, n° 21.
(3) 22 mars 1687.

que la peur les a empêchés de rien voir. Pradon, en 1685, venait de publier, dans ses *Nouvelles Remarques,* des vers fort piquants contre Messieurs du Sublime, et surtout contre Boileau, qui à Gand, près du mont pagnote, tomba dans un canal plein de bourbe :

> Là ce guerrier n'eut pas la figure poudreuse,
> Mais bien comme le Rhin la barbe limoneuse ;
> Et sortant du bourbier, jurant et menaçant,
> Accusait de sa chute un cheval innocent.

Certes la Bruyère eut fait meilleure figure à cheval, s'il lui eût été permis d'accompagner M. le Prince, qui venait de partir pour Luxembourg avec le roi et toute la cour. Mais M. le Duc n'était pas fâché de se délivrer de cet homme de lettres, qui lui avait expliqué la politique allemande comme s'il eût été Maximilien de Bavière. Le prince de Conti avait comparé à Maximilien le maître de politique de M. le Duc. Ce nom lui resta quelque temps dans la maison de Condé. Les deux historiographes du roi riaient entre eux de Maximilien de la Bruyère, comme la Bruyère riait de Messieurs du Sublime. Boileau malade ne put accompagner le roi à Luxembourg. Racine, un peu souffrant, fut seul du voyage ; il s'assura de la protection de M. le Prince et remplit auprès de lui les fonctions d'homme de lettres. La Bruyère n'en fut point jaloux ; mais il alla lire son manuscrit à Boileau. On peut se représenter ainsi leur entrevue.

Boileau (1) souffre de la poitrine, il a une extinction de voix ; il ne dissimule pas son dépit de ne pouvoir remplir sa charge d'historiographe du roi. Pendant que son collègue et ami Racine, quoique souffrant aussi, accompagne Sa Majesté avec toute la cour dans le voyage de Luxembourg, Boileau demeuré seul s'est retiré dans la petite maison d'Auteuil qu'il avait achetée deux ans auparavant. Il a auprès de lui le jardinier Antoine, qu'il rendra célèbre en lui adressant, quelques années plus tard, une fort belle épître en vers ; mais alors Antoine ne s'occupait que de son jardin. L'esprit de Boileau est déjà triste et mal ordonné, car il a dit adieu aux médecins et n'a gardé pour le soigner qu'une ânesse, dont le lait l'engraisse et ne le guérit point. Dégoûté de toutes choses, peu s'en faut qu'il ne soit dans un état presque aussi désespéré que le malheureux Furetière, qui est abandonné de tout le monde. Cependant l'auteur des Satires, comme

(1) Lettre de Boileau à Racine en cour, 19 mai 1687.

l'appelait Molière, fait amende honorable à ses amis : à Racine, dont la santé l'inquiète; au chirurgien Félix, dont il ne peut supporter l'absence; à M. de Termes, qui est assez galant homme pour le plaindre quand les courtisans l'oublient. La Bruyère est venu voir le malade, mais il n'a eu nulle pitié de ses souffrances. Lorsqu'il faisait ses leçons d'histoire et de géographie politique à M. le duc de Bourbon, Maximilien ne s'occupait guère que des affaires d'Allemagne et de Hongrie; aujourd'hui qu'il a l'insigne honneur de consulter l'oracle du bon goût, le maître de la doctrine littéraire, l'arbitre des réputations, il ne songe qu'au livre qu'il a écrit, et ne parle que du degré de perfection où il veut le conduire. On l'a engagé à lire son livre à M. Despréaux; on attend la décision de M. Despréaux pour se prononcer sur le mérite du nouvel auteur (1) : la Bruyère apporte à Auteuil tout le zèle d'un homme qui débute dans la carrière, et tout le feu d'un écrivain qui sait que de cette entrevue dépend son avenir. Boileau accueille avec politesse le gentilhomme de M. le Prince et veut s'excuser sur son indisposition; mais il est engraissé par le lait de son ânesse, la Bruyère peut-il tenir grand compte de ces excuses? D'ailleurs l'auteur a trop besoin de ses conseils pour manquer une si belle occasion : la lecture commence. Ce n'est pas fatigant d'écouter. Je suppose que la Bruyère lut d'abord deux ou trois caractères traduits de Théophraste. Le traducteur de Longin pouvait-il ne pas approuver cette traduction si vive et si française du philosophe grec? Non sans doute. Alors la Bruyère lut deux ou trois chapitres de son livre sur les *Mœurs de ce siècle.* Qu'est-ce que cela? Des satires en prose par morceaux détachés, sans transitions. Boileau n'avait rien fait, rien vu de semblable; il écouta d'abord avec surprise : il paraissait saisi par la nouveauté de ce qu'il entendait. Enfin il demanda à la Bruyère où il avait pris ses modèles (2). La Bruyère lui parla des *Proverbes* de Théophraste, dont il est fait mention dans Diogène Laërce, et des *Proverbes* de Salomon, qui se composaient de pièces détachées : voilà pour la forme; quant au fond, il fallut bien avouer qu'on avait tâché d'imiter Horace et Boileau. Boileau sourit, et dit que cela ressemblait plutôt aux *Pensées* de Pascal ou aux *Maximes* de la Rochefoucauld. La Bruyère sentit la critique. Il pouvait imiter un ouvrage perdu de Théophraste sans qu'on le soupçonnât de plagiat, il pouvait s'autori-

(1) Chap. I, nº 19.
(2) *Discours sur Théophraste.*

ser de l'exemple de la Bible sans que Boileau l'accusât d'être inspiré du Saint-Esprit; mais il ne pouvait pas écrire un livre qui eût quelque ressemblance avec les *Pensées* de Pascal ou les *Maximes* de la Rochefoucauld, sans que la comparaison avec des hommes qui avaient tant d'esprit ne lui fît le plus grand tort, au moins dans l'estime de Boileau. La Bruyère avait mis beaucoup d'esprit dans son livre, et du meilleur; du moins il s'en flattait, et il s'efforçait de le faire sentir à Boileau par sa manière de lire, peut-être aussi par le choix des remarques qu'il lisait. Fatigué, importuné, Boileau trouva que la Bruyère (1) était un fort bon homme qui avait du savoir, du mérite, à qui il ne manquerait rien si la nature l'avait fait aussi agréable qu'il avait envie de l'être. Il loua modestement le Théophraste de M. de la Bruyère : c'était la seule manière de se délivrer de l'auteur et de son livre. La Bruyère en s'en allant excusa enfin Boileau (2); il le plaignit même d'avoir écouté de belles choses qu'il n'avait point faites.

C'est bien ainsi que Racine comprit ce qui s'était passé à Auteuil. Le 24 mai 1678, de Luxembourg il répondait à Boileau : « Votre lettre m'eût fait beaucoup de plaisir si les nouvelles de votre santé eussent été meilleures. Je vis M. Dodart (médecin janséniste) comme je venais de la recevoir, et la lui montrai. Il m'assura que vous n'aviez aucun lieu de vous mettre dans l'esprit que votre voix ne vous reviendrait point, et me cita même quantité de gens qui sont sortis fort heureusement d'un semblable accident. Mais sur toutes choses il vous recommande de ne point faire d'effort pour parler, et, s'il se peut, de n'avoir commerce qu'avec des gens d'une oreille fort subtile ou qui vous entendent à demi-mot. » La Bruyère avait fait la sourde oreille, et il accusait Boileau de jalousie. Il se nomme Ariste (en grec, le meilleur ou l'homme qui veut être parfait); il nomme Boileau Zelotes (en grec, rival jaloux). Il est évident que dans sa pensée ces deux noms avaient une certaine exagération comique : la Bruyère n'était point parfait et Boileau n'était point jaloux. Il faudra bien reconnaître cette double vérité : la Bruyère devra faire amende honorable à Boileau, et Boileau faire des compliments à la Bruyère.

Il n'est pas absolument impossible que la Bruyère ait communiqué son manuscrit à quelque femme de ce temps-là. On sait (3) qu'il fai-

(1) Lettre du 19 mai.
(2) Chap. I, n° 19.
(3) Chap. I, n° 37.

sait grand cas de leur talent naturel dans l'art d'écrire des lettres. Il y en avait, dit-on, au moins une (1) dont il partagea bon nombre de sentiments et d'idées; car on ne craignit pas d'insinuer qu'elle avait fait la meilleure partie de son livre. Quelle était cette femme? Sur un mot lancé à la légère, on a supposé que c'était M[me] de Boislandry (2), la maîtresse de Chaulieu. Il nous semble que Ricanète, comme l'appelle le poète libertin (3), dut bien rire, si l'on voulut lui faire accroire qu'à l'âge de quinze ans, pendant qu'elle était encore unie à ce sot de Boislandry, elle avait écrit la meilleure partie du livre de la Bruyère sous l'inspiration de l'évêque de Meaux. « Personne n'a jamais écrit mieux qu'elle, dit Chaulieu (4), et peu aussi bien. » Il est étrange qu'il ne soit pas resté une seule lettre de cette femme qui écrivait si bien et qui avait eu tant de correspondants. Et Chaulieu, qui a cru voir son portrait dans celui d'Arténice (5), s'est fait tant d'illusion sur cette femme, qu'on ne peut accorder la moindre confiance à ce qu'il en dit. A plus forte raison, les conséquences qu'on a tirées de là sont-elles au moins suspectes.

Mais, dit-on, si ce n'était pas M[me] de Boislandry, c'était M[me] de Soyecourt. Elle était un peu plus âgée que la Bruyère ; elle ne menait pas la vie évaporée de M[me] de Boislandry. Il est certain que le moraliste la connaissait. Avec quelle éloquence il regrettera la mort de son fils, ancien camarade du duc de Bourbon. Nous accordons volontiers que la mère de ce jeune homme, dont il louera la pudeur et la vertu, fût une de ces femmes auxquelles il pensait quand il écrivait (6) : « L'amitié peut subsister entre des gens de différents sexes, exempte même de toute grossièreté. Une femme cependant regarde un homme comme un homme; et réciproquement un homme regarde une femme comme une femme. Cette liaison n'est ni passion ni amitié pure ; elle fait une classe à part. » Mais il y a loin de là à une véritable collaboration dans le livre de la Bruyère. — Eh bien ! nous dit-on, si ce n'est pas cette dame plus âgée que la Bruyère, c'est une de ses parentes plus jeune que lui; car on lit dans la *Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire* que « la Bruyère était fort l'ami de la marquise de Belleforière Soyecourt,

(1) Préface du *Discours à l'Académie.*
(2) Remarques et éclaircissements de Walkenaer, p. 723.
(3) Œuvres de Chaulieu, la Haye (Paris), 1774, in-8°, t. II, p. 221.
(4) *Ibid.,* t. I, p. 34 et 35.
(5) Chap. XII, n° 28.
(6) Chap. IV, n° 2.

et qu'elle aurait pu donner quelques mémoires sur sa vie et son caractère ». Y lit-on qu'elle pût écrire la meilleure partie du livre des *Caractères ?* Nullement. Donner des mémoires dans ce sens, c'était donner des renseignements, rien de plus. Il est possible que la Bruyère ait lu son manuscrit à la marquise de Belleforière Soyecourt. Rien ne l'a démontré jusqu'ici. Mais ce n'est pas de l'avoir écrit avec lui qu'on l'a soupçonnée (1).

Il est évident que la personne dont nous cherchons le nom n'était point une inconnue; autrement l'insinuation qui a tant piqué la Bruyère, en perdant toute vraisemblance, perdait son aiguillon. Ce devait être au contraire une de ces femmes de talent dont la Bruyère a fait un si bel éloge, et dont il a osé dire (2) que si elles étaient toujours correctes, les lettres de quelques-unes d'entre elles seraient peut-être ce que nous avons dans notre langue de mieux écrit. Cette femme devait même être plus célèbre que la Bruyère lui-même, comme écrivain, lorsqu'on éleva des doutes sur la propriété littéraire du moraliste. Rappelons des dates. Depuis près de quinze ans, Mme de la Fayette jouissait de la meilleure réputation littéraire. La Bruyère n'aurait pas osé sans doute l'appeler une de ses amies, mais il la vit et la connut à cette époque. S'il avait négligé de rendre visite à cette grande amie de la maison de Condé, pendant qu'il était professeur du duc de Bourbon, ce dont on peut facilement douter, du moins il n'y manqua pas lorsqu'il fut nommé gentilhomme de ses Altesses Sérénissimes. Pouvait-il s'en dispenser ? Pouvait-il ne pas faire ce que faisaient les autres gentilshommes de cette maison? M. Deschamps lui-même, dans sa disgrâce, continuait d'y aller. Mme la Princesse y allait assez souvent : Mme de Sévigné l'y rencontrait encore le 29 octobre 1688. Mme de la Fayette recevait toujours des cadeaux de Chantilly, et se tenait au courant de ce qui se passait à l'hôtel de Condé. Elle avait suivi avec le plus vif intérêt les grands et les petits événements dont la Bruyère avait été témoin : elle avait applaudi aux progrès de l'éducation du duc de Bourbon depuis que la Bruyère était auprès de lui ; et elle avait pris une grande part à la douleur de M. le Prince après la mort de M. son père. En un mot, elle était toujours amie de la maison de Condé ; et l'on peut supposer que la Bruyère avait trop le sentiment de son devoir pour ne pas lui témoigner le respect et la déférence qu'il

(1) Servois, *Notice biographique sur la Bruyère,* p. CXXXII.
(2) Chap. I, n° 37.

lui devait. « Elle était auteur et, dit Gourville, elle attirait les gens chez elle pour leur donner des conseils et les gouverner. Assurément la Bruyère fut très flatté, si elle voulut bien le traiter de la sorte pendant qu'il écrivait son livre. Qui connaissait mieux qu'elle les mœurs de ce siècle? Avec sa droiture d'esprit, avec son expérience consommée, sa critique vive et nette, elle exerçait autour d'elle, sur tout ce qui était délicatesse morale, une autorité assez semblable à celle de Bossuet en théologie, et elle rendait, dit Mme de Sévigné, des arrêts sur le ton du conseil d'en haut. C'est pourquoi la Bruyère renie l'influence de Mme de la Fayette et son culte pour la Rochefoucauld (1). Il se moque de ceux qui se croient assez d'autorité et de génie pour dicter les lois de la morale. Il n'a pas plus de confiance que Fontenelle aux formules des oracles. « Ceux qui font des maximes veulent être crus. » Il consent au contraire que l'on dise de lui qu'il n'a pas quelquefois bien remarqué, pourvu que l'on remarque mieux.

Mlle de Scudéry avait alors moins d'autorité que Mme de la Fayette, mais elle tenait école ouverte de bel esprit, tant elle avait la passion de la conversation et de la société polie. La société de ses samedis devait être un peu mêlée, et la Bruyère l'a si bien peinte, qu'on voit bien qu'il y était allé. Peut-être y allait-il encore, car il a toujours parlé de Mlle de Scudéry et de son ami Pellisson avec beaucoup de respect. Il y a différentes choses qu'aux yeux des malveillants la Bruyère a paru emprunter à Mlle de Scudéry. Elle cultivait surtout ce qu'on appelait alors les vertus humaines, celles que la raison et la conscience semblent suffire à nous enseigner (2) : « La raison n'est pas aussi parfaite en tous les hommes qu'elle l'était en Socrate, pour leur faire connaître qu'il vaut mieux souffrir l'injustice que la faire; que s'il est défendu de tuer, il est défendu de se mettre en colère; que s'il est défendu de dérober, il doit être défendu de désirer ce qu'il est défendu de prendre ; mais tout cela se tire des principes naturels qui sont dans le cœur de l'homme ; la loi ne fait qu'enseigner au commun des hommes ce que les plus sages et les plus éclairés seulement seraient capables de trouver par les seules lumières naturelles. » N'est-ce pas ce que la Bruyère a pour but de montrer dans son livre? Bien plus, la Bruyère donne à ses caractères des noms empruntés à l'antiquité comme Mlle de Scudéry; parfois ce sont les mêmes noms,

(1) Préface de la 1re édition de la Bruyère.

(2) *Nouvelles Conversations morales*, 1688, t. I, p. 69 et 70.

comme ceux de Cléante, Philémon, Périandre, etc. Cela ne suffisait-il pas pour que les philosophes malicieux trouvassent la meilleure moitié de la Bruyère dans Mlle de Scudéry? Mais si on pouvait hasarder ce paradoxe dans la conversation, par malice et sans motif raisonnable, qui pourrait aujourd'hui sérieusement le soutenir? Je doute fort que la Bruyère ait lu son manuscrit à la spirituelle Sapho (1). Elle se vantait d'avoir vu tout ce qui est digne de l'être, et de s'être donné la peine de s'instruire de tout ce qui est digne de curiosité; elle prétendait avoir tant d'adresse dans l'esprit, qu'elle se rendait maîtresse de celui des autres, et qu'elle leur faisait presque dire tout ce qu'elle voulait, quoiqu'ils crussent ne dire que ce qui leur plaisait. La Bruyère eût peut-être ri d'une si sotte prétention.

Mais il accepta certainement les conclusions de Mlle de Scudéry sur la tyrannie de l'usage (2). Bon nombre des idées que l'on trouve en ce chapitre de Mlle de Scudéry (3) se retrouvent dans les chapitres de la Bruyère sur la mode et de quelques usages. Il y a même dans les autres chapitres des observations qui sont communes aux deux écrivains (4), sur le jeu, sur les mouches, sur le fard, sur la dureté des jeunes gens envers les femmes qui ne sont pas belles (5), sur la bizarrerie des peuples du Canada qui se barbouillent de blanc, de rouge, de vert et de jaune, sur les mœurs bizarres des jeunes gens de la cour. Mais la Bruyère acceptait-il la doctrine de cette philosophie galante (6)? Approuvait-il le dialogue de l'incertitude? Non assurément. Le monde y est partagé entre les incertains et les décisifs; nous dirions entre les sceptiques et les dogmatiques. Après avoir traité dans une conversation facile, naturelle et enjouée, les questions les plus ardues du doute et de la certitude, on finit comme toujours chez Mlle de Scudéry par s'entendre, sinon par s'embrasser; sceptiques et dogmatiques conviennent de ce qui suit (7) : on tiendra pour certain tout ce qui regarde la foi, le sens commun, le droit des gens, les lois du pays où l'on vit; il faut aimer le roi que Dieu nous donne; mais sont

(1) *Le grand Cyrus*, t. X, ou plutôt V. Cousin, *la Société française au* XVIIe *siècle*, t. I, p. 138.

(2) *Conversations morales*, 1686.

(3) T. I, p. 255.

(4) P. 270, 282.

(5) P. 284-288.

(6) P. 368-370.

(7) P. 453, etc.

déclarés objets libres et en pleine franchise toute la physique, l'astrologie, la médecine, les sciences, le mariage, le quinquina, le thé, le café et le chocolat. — La Bruyère ne chercha jamais chicane à Mlle de Scudéry sur ces diverses questions, et prit pour lui la liberté qu'elle réclamait pour elle. Après avoir passé en revue toutes les philosophies, elle cite la foire Saint-Germain où elle a vu faire du feu sans fumée. Pour lui, il écoute sa raison, et certainement il ne consulte point celle des femmes pour composer ni pour écrire son livre. Pourquoi? C'est, selon Ménage (1), qu'il les a trop maltraitées. La sentence de Ménage nous semble juste et décisive.

Le roi était revenu de Luxembourg, toute la cour était à Versailles; M. le Prince s'était retiré à Chantilly. Dans la maison de Condé comme à la cour, on ne s'occupait guère de la perfection du livre de la Bruyère. « Ceux qui par leur condition se trouvent exempts de la jalousie d'auteur, ont ou des passions ou des besoins qui les distraient ou qui les rendent froids sur les conceptions d'autrui (2) : personne presque, par la disposition de son esprit, de son cœur et de sa fortune, n'est en état de se livrer au plaisir que donne la perfection d'un ouvrage. »

On venait d'apprendre à la cour que le roi avait donné 100,000 livres d'argent comptant à M. Daquin, son premier médecin; 80,000 livres à Fagon, ci-devant premier médecin de la reine; 150,000 livres à Félix, son premier chirurgien; et 60,000 à Bessière, chirurgien de Paris, qui avait toujours assisté aux opérations que Félix avait faites : « beaux présents pour ces messieurs, dit le marquis de Sourches, mais dont on croyait qu'ils avaient l'assurance avant que le roi partît pour Luxembourg (3). » Les courtisans ne les virent pas sans envie, et ne s'en consolèrent que parce qu'ils les regardaient comme des marques très certaines de la parfaite guérison du roi. Pendant longtemps, en effet, les délibérations de Daquin, Fagon et Félix avaient eu une importance capitale; le salut de l'État en dépendait : le roi, pendant qu'il se portait bien, se moquait, comme Molière, de la médecine et des médecins; mais lorsqu'il se sentit malade, il fut bien obligé de se mettre entre les mains de ceux qu'il avait raillés, et ils en avaient profité pour faire largement leurs affaires. Ce qui excitait le plus vivement la jalousie des courtisans, ce n'était pas tant de voir les médecins ri-

(1) *Menagiana*, t. IV, p. 281.
(2) Chap. I, n° 19.
(3) De Sourches, t. II, p. 60.

chement récompensés du service qu'ils avaient rendu en guérissant le roi, mais c'était de trouver dans ces familles de médecins une nouvelle classe de rivaux qui leur disputaient les faveurs royales. Ainsi Dangeau, le 4 janvier 1687, écrivait (1) dans son journal : « Le roi a donné au fils de M. Daquin, son premier médecin, l'abbaye qu'avait l'abbé de Coligny dans Reims ; elle vaut 13 à 14,000 francs. L'abbé Daquin rend une petite abbaye qu'il avait dans le diocèse de Luçon, et le roi charge cette petite abbaye de 2,000 francs de pension que Daquin a obtenus pour un de ses cadets et pour un précepteur de ses enfants. » Dangeau écrit encore (2) dans son journal, le 24 mars 1687 : « L'abbé de Montal s'est marié; il avait deux abbayes dont le roi a disposé : celle de Chabrice a été donnée à Fagon, fils du premier médecin de la feue reine; celle de Rigny, au frère de Druis, gendre de Montal. » Ces faveurs ne se pouvaient justifier non plus que la chance de deux épiciers de Paris que le roi venait de recevoir à Marly parce qu'ils avaient gagné le gros lot de 50,000 livres à la loterie royale. « Qui peut dire pourquoi quelques-uns ont le gros lot (3), et quelques autres la faveur des grands? » La Bruyère répondit (4) : « Il y a déjà longtemps que l'on improuve les médecins, et que l'on s'en sert ; le théâtre et la satire ne touchent point à leurs pensions; ils dotent leurs filles, placent leurs fils aux parlements et dans la prélature, et les railleurs eux-mêmes fournissent l'argent. Ceux qui se portent bien deviennent malades ; il leur faut des gens dont le métier soit de les assurer qu'ils ne mourront point. Tant que les hommes pourront mourir, et qu'ils aimeront à vivre, le médecin sera raillé, et bien payé. »

Mais on ne paie pas avec la même monnaie celui qui veut nous corriger. On parlait beaucoup alors à la cour de France d'une lettre circulaire que M. le cardinal le Camus, évêque de Grenoble, avait écrite à tous les curés de son diocèse, dans laquelle il désapprouvait ouvertement la manière avec laquelle on avait obligé les huguenots à se convertir. Le grand prévôt de France dit que (5) « c'était une entreprise bien hardie à un évêque de fronder tout ce que le roi avait fait, et qui avait si glorieusement réussi pour le bien de l'Église ». Que dira-t-il

(1) T. II, p. 2.
(2) T. II, p. 30.
(3) Chap. IX, n° 10. Cf. Dangeau, 5 mars 1687.
(4) Chap. XIV, n° 65.
(5) De Sourches, t. II, p. 60.

donc de la Bruyère, si l'on s'aperçoit qu'il fronde quelqu'une des glorieuses actions du roi, ou quelqu'une des prouesses de Monseigneur, ou les mœurs de quelque princesse du sang, ou la vie scandaleuse de quelque grand seigneur? On put en juger par un fâcheux bruit qui courait à Versailles (1) le 20 juillet 1687. M. de Nogaret, fils de M. de Calvisson, lieutenant général pour le roi en Languedoc, avait d'abord eu part aux bonnes grâces du Dauphin, mais il en était déchu depuis quelque temps à cause de son esprit frondeur. Il s'était attaché d'amitié auprès de M. le Duc, qui semblait ne pouvoir vivre sans lui ; mais il ne parut pas que le roi eût cet attachement pour agréable. On disait donc que M. de Nogaret avait été accusé d'avoir fait des chansons sur le Dauphin, sur la princesse de Conti et sur ses filles d'honneur, et que Monseigneur, passant dans son carrosse par la cour de Versailles, et apercevant Nogaret, aurait dit : « Voilà un homme auquel j'aurais fait donner cent coups de bâton sans la considération que j'ai pour M. le Duc, qui a de l'amitié pour lui. » Monseigneur était assuré, ajoutait-on, que le roi n'y eût pas trouvé à redire. M. de Nogaret fut obligé de quitter la cour. La Bruyère ne pouvait trop réfléchir avant de publier son livre. « Un ouvrage satirique ou qui a des faits, qui est donné en feuilles sous le manteau aux conditions d'être rendu de même, s'il est médiocre, passe pour merveilleux (2) ; l'impression est l'écueil. » Mais la Bruyère n'a point fait un ouvrage de ce genre. Trouve-t-on dans son livre rien qui ressemble à ces libelles diffamatoires qui révoltent les honnêtes gens par le spectacle odieux d'une haine envenimée? Y voit-on des faits scandaleux, comme dans ces mémoires tant vantés par l'esprit de parti, ou dans ces factums qui doivent couvrir de confusion les adversaires, et qui ne prouvent dans l'auteur qu'une aveugle antipathie, ou une passion vénale, ou une humeur chagrine et critique, ou tout au moins un zèle malentendu et une impardonnable légèreté? Au contraire, il a pris toutes les précautions dont il était capable pour ne blesser personne : circonspect dans ses discours, il a des égards pour les usages qui n'offensent point la morale, et des ménagements pour le gouvernement et la religion. Il sait vivre, et il connaît son siècle.

Il va donc, dira-t-on, faire imprimer quelque chose comme le *Mercure galant?* Seulement, au lieu d'une revue mensuelle, il va publier un

(1) De Sourches, t. II, p. 66-67.
(2) Chap. I, n° 5.

tableau des mœurs athéniennes et des mœurs françaises; et, pour réveiller les esprits, il aura soin d'y répandre un peu de gaieté comme dans la comédie de Boursault (1). Rien ne blessait plus vivement la Bruyère que cette inévitable comparaison avec Doneau de Visé, le rédacteur du *Mercure galant*. Ce détracteur de Molière, de Racine, de Boileau, avait une enseigne, un atelier, des ouvrages de commande et des compagnons qui travaillaient sous lui. Ce n'était pas un malhonnête homme, mais il faisait métier et marchandise de sa plume, et il prétendait donner des leçons de bienséance au public. « Le H.* G** est immédiatement au-dessous de rien (2). Il y a bien d'autres ouvrages qui lui ressemblent. Il y a autant d'invention à s'enrichir par un sot livre que de sottise à l'acheter. C'est ignorer le goût du peuple que de ne pas hasarder quelquefois de grandes fadaises. »

Le *Mercure* n'est point composé de mes ouvrages, répondra de Visé (3), et l'on ne me doit regarder que comme une bouquetière qui lie les fleurs des autres. Boursault lui faisait dire : « Je sers de secrétaire à tout le genre humain. » Rien de comparable au *Mercure* pour le désordre et la bigarrure. La Bruyère ne disait pas qu'il ne pût y avoir quelquefois dans le *Mercure galant* certaines pièces remarquables; mais elles se perdaient dans ce fatras d'un ouvrage confus. Comment pouvait-il en être autrement? « L'on n'a guère vu jusqu'à présent un chef-d'œuvre qui soit l'ouvrage de plusieurs (4) : Homère a fait son *Iliade*, Virgile l'*Énéide*, Tite-Live ses *Décades*, et l'Orateur Romain ses *Oraisons*. »

Parmi les collaborateurs de Doneau de Visé, il y avait un jeune homme qui n'était pas l'ami de Messieurs du Sublime, mais qui comprenait mieux que la Bruyère l'esprit nouveau et la nouvelle philosophie. Outre de jolis vers, Fontenelle avait déjà publié les *Lettres du chevalier d'Her...*, où il définit l'amour le revenu de la beauté, et un petit traité du bonheur, où il explique le principe de la morale en deux mots : « Il n'est question que de calculer, et la sagesse doit avoir toujours les jetons à la main. » Il venait de hasarder en 1686 un ouvrage fort remarquable et intitulé : *les Entretiens sur la pluralité des mondes*. Des savants de nos jours admirent encore le mérite scientifique

(1) *Le Mercure galant*, ou *la Comédie sans titre*, 1683. *Répertoire du Théâtre français*, t. IX.
(2) Chap. I, n° 46.
(3) Juin 1693, p. 281.
(4) Chap. I, n° 9.

et l'agréable lucidité de ce livre : l'auteur excelle à parler galamment des lois de la physique, du système solaire et de la marche des étoiles. Il compare le ciel à l'Opéra, il pénètre dans les coulisses de l'Astronomie, il explique les machines de l'Univers, développe le vol des différents mondes, dissipe toutes les illusions d'optique; enfin, sans qu'on y pense, il supprime tout doucement Dieu comme une hypothèse dont on n'a pas besoin, et lui substitue l'humanité, qu'il met partout, jusque dans les planètes. Les idées de la Bruyère sont le contraire de celles de Fontenelle : son livre, où il promène le lecteur à travers toutes les sinuosités du monde moral et spirituel, aboutit à montrer que Dieu doit être partout et toujours présent à l'esprit de l'homme. Le livre de Fontenelle obtenait un grand succès ; la Bruyère l'a parfaitement compris (1) : « Tel, à un sermon, à une musique, ou dans une galerie de peintures, a entendu à sa droite et à sa gauche, sur une chose précisément la même, des sentiments précisément opposés. Cela me ferait dire volontiers que l'on peut hasarder, dans tout genre d'ouvrages, d'y mettre le bon et le mauvais : le bon plaît aux uns, et le mauvais aux autres. L'on ne risque guère davantage d'y mettre le pire : il a ses partisans. »

Pourquoi donc le livre de la Bruyère ne réussirait-il pas? C'est qu'il demande des hommes un plus grand et un plus rare succès que des louanges et même que des récompenses, qui est d'être sages. Après avoir bien réfléchi, la Bruyère arrive enfin à cette conclusion (2) : « Si l'on ne goûte point ces remarques que j'ai écrites, je m'en étonne ; et si on les goûte, je m'en étonne de même. » Il a osé dire : « *Je* ». Son parti est pris : il va donner son manuscrit à l'éditeur Michallet, premier imprimeur du roi, rue Saint-Jacques à Paris.

Qu'est-ce qui l'a décidé? Dans les additions qu'il a faites à son *Discours sur Théophraste*, il avoue qu'il ne peut éviter la critique : « Il est naturel aux hommes de ne pas convenir de la beauté ou de la délicatesse d'un trait de morale qui les peint, qui les désigne et où ils se reconnaissent eux-mêmes ; ils se tirent d'embarras en le condamnant, et tels n'approuvent la satire que lorsque, commençant à lâcher prise et à s'éloigner de leurs personnes, elle va mordre quelque autre. » C'est pourquoi les *Caractères ou Mœurs de ce siècle* viennent

(1) Chap. XII, n° 12.
(2) Épilogue de la première édition.

se présenter au lecteur d'un air si modeste, après la traduction du philosophe grec qui les protège de son autorité. L'auteur français est inconnu ; le traducteur est anonyme ; la raison, qu'ils prêchent l'un et l'autre, est impersonnelle : c'est la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde (1). Quoi de plus innocent que cet ouvrage? Si en le lisant on se sent blessé de quelque trait de morale, on ne trouvera personne sur qui décharger sa colère ; en poursuivant sa lecture, on prendra plaisir à voir la satire d'autrui ; on rira peut-être, comme on riait, en lisant Molière, « des applications admirables qu'il faisait dans ses comédies des manières et des mœurs de tout le monde. » Rarement on garde rancune d'un bon conseil donné poliment, en secret, par un anonyme, qui sait nous divertir.

La Bruyère avait rédigé avec grand soin sa remarque sur l'entrevue d'Auteuil, pour que Boileau ne pût se reconnaître dans le personnage de Zelotes ou ne fit qu'en rire : c'était la meilleure manière de lui faire amende honorable. De son côté, Boileau, qui prenait les eaux de Bourbon (l'Archambault) et se trouvait presque guéri de son extinction de voix, écrivit à son ami Racine de faire ses compliments à M. de la Bruyère (9 août). Alors la Bruyère donna son livre au libraire. Michallet obtint, le 8 octobre 1687, le privilège pour dix ans d'imprimer les *Caractères de Théophraste* avec les *Caractères ou Mœurs de ce siècle*. Ce privilège fut enregistré, le 14 octobre 1687, sur le livre de la communauté des trente-six imprimeurs et libraires de Paris.

(1) Préface de la première édition complète des *Œuvres de Molière*, 1682.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

1681-1684.

CHAPITRE XII.

1685.

Pages.

CHAPITRE XIII.

1685 (octobre-novembre).

CHAPITRE XIV.

1685-1686.

CHAPITRE XIX.

1686 (novembre-décembre).

CHAPITRE XX.

1686-1687.

CHAPITRE XXI.

1687.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



ERRATA DU TOME PREMIER.

Page 27, ligne 4, sommaire, *lisez :* mais encore une.

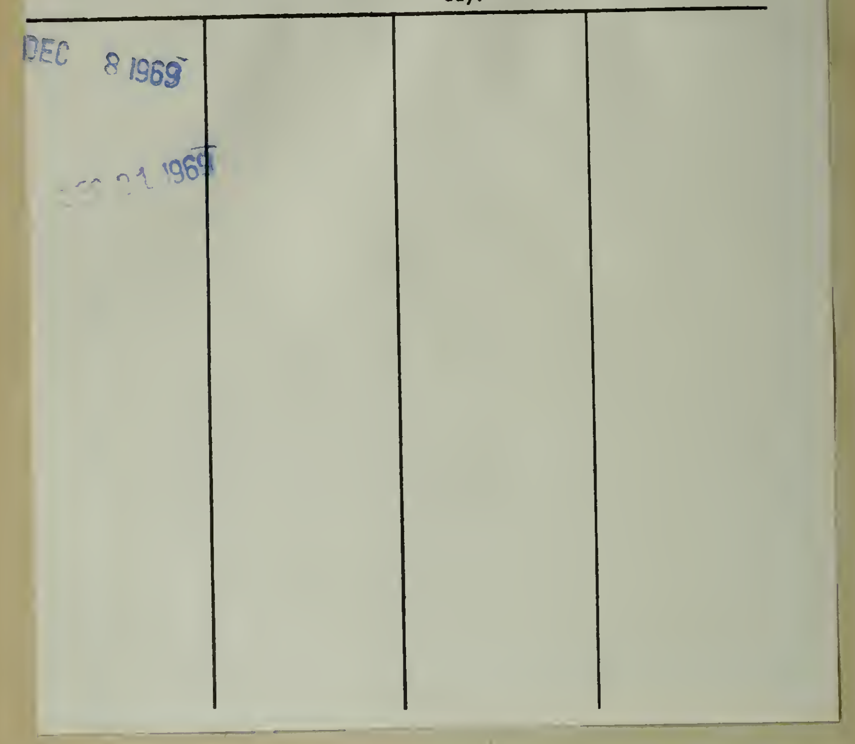
Page 282, ligne 17, après *dit-il,* mettez un renvoi au chap. VIII, n° 13.

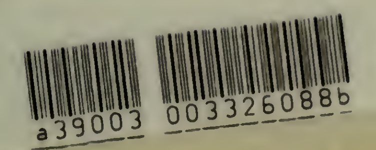
Page 430, ligne 23, *lisez :* des événements sous l'impulsion d'autrui ;





TYPOGRAPHIE
FIRMIN-DIDOT.
MESNIL (EURE).


DEC 8 1969
1969


a39003 003326088b

